



ILLE-ET-VILAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°35-2024-108

PUBLIÉ LE 6 MAI 2024

Sommaire

Direction Départementale des Territoires et de la Mer /

- 35-2024-04-29-00006 - Arrêté portant décision attributive de subvention relative à la création d'une ligne de transport en commun régulière vers la gare de Montreuil-sur-Ille organisée par la Communauté de Communes de Val d'Ille-Aubigné (Mobilité durable en zone rurale) (6 pages) Page 3
- 35-2024-04-24-00003 - loup classement C3 (2 pages) Page 10
- 35-2024-05-06-00001 - Mise_en_demeure_ref_2024_35288_001 (4 pages) Page 13

Préfecture d'Ille-et-Vilaine /

- 35-2024-05-02-00009 - Arrêté accordant une récompense pour acte de courage et de dévouement à Messieurs Bertrand HAYERE, Nicolas MENARD ET Emmanuel PRODHOMME (1 page) Page 18

Préfecture d'Ille-et-Vilaine / DCIAT

- 35-2024-04-30-00003 - Arrêté accordant une récompense pour acte de courage et de dévouement à Monsieur Grégory DANET et à Monsieur François HAZE (1 page) Page 20
- 35-2024-04-30-00004 - Arrêté accordant une récompense pour acte de courage et de dévouement à Monsieur Sylvain BLANCHARD et à Monsieur Lucas HERBEL (1 page) Page 22
- 35-2024-05-02-00008 - Arrêté accordant une récompense pour acte de courage et de dévouement à Monsieur Vincent HAMON (1 page) Page 24

Préfecture d'Ille-et-Vilaine / DCTC

- 35-2024-05-03-00002 - ARRÊTÉ N° 35-2024-05-03-00002 autorisant une dérogation à la règle du repos dominical hebdomadaire (2 pages) Page 26
- 35-2024-05-03-00003 - Arrêté N° 35-2024-05-03-00003 autorisant une dérogation à la règle du repos dominical hebdomadaire (2 pages) Page 29
- 35-2024-05-03-00001 - ARRÊTÉ N°35-2024-05-03-00001 autorisant une dérogation à la règle du repos dominical hebdomadaire (2 pages) Page 32
- 35-2024-04-29-00007 - Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté préfectoral n°2023-09 du 29 août 2023 portant implantation des bureaux de vote dans les communes du département d'Ille-et-Vilaine (71 pages) Page 35

Direction Départementale des Territoires et de
la Mer

35-2024-04-29-00006

Arrêté portant décision attributive de
subvention relative à la création d'une ligne de
transport en commun régulière vers la gare de
Montreuil-sur-Ille organisée par la Communauté
de Communes de Val d'Ille-Aubigné (Mobilité
durable en zone rurale)



ARRÊTÉ
portant décision attributive de subvention
relative à la création d'une ligne de transport en commun régulière vers la gare de
Montreuil-sur-Ille organisée par la Communauté de Communes de Val d'Ille-Aubigné
(Mobilité durable en zone rurale)

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009, modifié, relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n°2018-514 du 25 juin 2018, modifié, relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement ;

Vu le décret du 13 juillet 2023 nommant M. Philippe GUSTIN, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

Vu le décret du 22 septembre 2023 nommant M. Pierre LARREY, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, sous-préfet de Rennes ;

Vu le décret n°2022-1736 du 29 décembre 2023 pris en application de l'article 44 de la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances au titre de la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 ;

Vu l'arrêté ministériel du 21 août 2018 pris en application de l'article 3 du décret n°2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement ;

Vu l'arrêté ministériel du 28 septembre 2022 portant nomination de M. Thierry LATAPIE-BAYROO, en qualité de directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine ;

Vu l'arrêté préfectoral du 09 octobre 2023 portant délégation de signature à M. Pierre LARREY, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, sous-préfet de Rennes ;

Vu l'arrêté préfectoral du 06 mars 2024 portant délégation de signature à M. Pierre LARREY, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, sous-préfet de Rennes, en matière d'ordonnancement secondaire et de pouvoir adjudicateur aux sous-préfets et à certains personnels de la préfecture ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 août 2023 donnant délégation de signature à M. Thierry LATAPIE-BAYROO directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 août 2023 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à M. Thierry LATAPIE-BAYROO directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine ;

Vu la circulaire NOR : TREL2334785C « Déploiement du fonds vert » du 28 décembre 2023 ;

Vu la demande de subvention du bénéficiaire déposée sur la plateforme « Démarches simplifiées » en date du 26/02/2024 sous la référence n°16509148 ;

Vu la décision favorable du comité de sélection du 18 mars 2024 ;

Vu l'engagement juridique n° 2104311804 en date du 22 avril 2024 ;

SUR proposition du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine,

ARTICLE 1 :Objet

Le présent arrêté a pour objet de fixer les conditions, notamment financières, dans lesquelles le porteur de projet procède à la réalisation du projet de création de ligne de transport en commun régulière vers la gare de Montreuil - sur-Ille organisée par la Communauté de Communes de Val d'Ille-Aubigné (ci-après désigné « Le projet ») ainsi que les modalités selon lesquelles l'État apporte son concours financier à la réalisation de ce projet, au titre du programme Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (« fonds vert »).

ARTICLE 2 : Description du projet et délais

Le bénéficiaire s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées en préambule, le projet, le calendrier de réalisation de l'opération comprenant notamment sa date prévisionnelle d'achèvement, tel que présenté dans le dossier de candidature.

Le projet subventionné doit avoir reçu un commencement d'exécution dans un délai de deux ans à compter de la date de la présente décision, éventuellement prorogé d'un an maximum sur demande du bénéficiaire avant expiration du délai de deux ans. Si aucun début d'exécution n'est opéré dans ce délai, la subvention est caduque (cf. art. 11 du décret du 25 juin 2018 précité).

L'opération doit être réalisée dans un délai de 3 ans à compter de la date du début d'exécution, éventuellement prorogé de 1 an maximum sur demande du bénéficiaire avant expiration du délai initial. En l'absence de déclaration d'achèvement du projet à l'issue de ce délai de réalisation, celui-ci est considéré comme terminé. Aucune demande de paiement de la part du bénéficiaire ne peut intervenir après expiration de ce délai.

ARTICLE 3 : Coût total prévisionnel du programme et engagements financiers de l'État

3.1. Coût total prévisionnel du programme

Le coût total prévisionnel du projet hors taxes est arrêté à la somme de **767 390 €**.

Ces montants financent l'ensemble des moyens (humains, matériels, logistiques) affectés par le bénéficiaire à la parfaite réalisation du projet.

3.2. Engagements financiers de l'État

Pour la réalisation du projet, l'État apporte une contribution sous la forme d'une subvention fixée à la somme de **279 604 €**, représentant 36 % du coût global du projet hors taxes.

L'aide de l'État se décompose de la manière suivante :

- 150000€ pour acquérir un bus électrique
- 129604€ pour 2 années d'exploitation de la ligne de transport, soit 30 % du coût global hors taxes de 2 années d'exploitation et de l'AMO recrutée pour la passation du marché

Ce montant constitue la limite maximale de l'engagement ferme de l'État.

ARTICLE 4 : Modalités de règlement des subventions financières de l'État au bénéficiaire

4.1. Imputation budgétaire

La subvention mentionnée à l'article précédent relève des crédits budgétaires ouverts sur le programme 380 « Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires » (« fonds vert »). À titre indicatif et non contractuel, pour l'État, les imputations budgétaires seront les suivantes ;

Domaine fonctionnel	Centre financier	Centre de coût	Code d'activité	Axe analytique ministériel 1	Axe analytique ministériel 2
0380-03-06	0380-BRET-DP035	DDTT035035	038003060101	/	16509148

Axe ministériel 2 : référence du numéro d'enregistrement de démarches simplifiées : 16509148

Axe localisation interministérielle : **N5335**

4.2. Modalités de règlement

Le versement de la subvention sera effectué sur justification de la réalisation de l'opération et de sa conformité au projet visé dans la présente convention et ses annexes.

Les demandes de paiement seront adressées à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine / Préfecture d'Ille-et-Vilaine (ddtm-echange-deplacement@ille-et-vilaine.gouv.fr / ille-et-vilaine.gouv.fr).

Une avance correspondant à maximum 30 % de la subvention attendue sera versée à la demande du porteur de projet accompagnée d'une pièce justifiant le commencement d'exécution du projet.

Des acomptes peuvent être versés au fur et à mesure de l'avancement du projet sans pouvoir excéder 80 % du montant maximum de la subvention, sur présentation des justificatifs des dépenses et des documents mentionnés à l'article 6.

Le solde sera versé sur présentation des documents mentionnés au sein de l'article 6.3.

4.3. Facturation

L'administration se libérera des sommes dues au titre du présent arrêté, par virement administratif sur le compte ouvert du bénéficiaire.

ARTICLE 5 : Suivi du projet

Le porteur de projet s'engage à informer régulièrement les services de l'État, de l'avancement du projet et à transmettre un bilan semestriel d'exécution. En particulier, l'État devra être informé de la tenue des comités de suivi (techniques et de pilotage) relatifs au projet, et pourra y participer.

ARTICLE 6 : Obligations du bénéficiaire

6.1. Obligation d'information et clause de reversement

Le bénéficiaire veille à ce que son plan de financement permette la réalisation effective du projet objet du présent arrêté, dans les conditions que prévoit celle-ci, tant pour le calendrier de réalisation que pour le niveau de qualité.

Le bénéficiaire signale à la Préfecture tout retard ou dégradation significatifs constatés dans le déroulement du projet notamment en cas de diminution des ambitions en matière d'exemplarité écologie. Il précise le nouveau terme envisagé de réalisation du projet.

Dans le cas où le projet ne pourrait être mis en œuvre ou mené à terme dans les conditions prévues, le bénéficiaire en avise la Préfecture dans les meilleurs délais.

Toutes les évolutions des conditions de mise en œuvre du projet subventionné peuvent impliquer la signature d'un avenant.

6.2. Clause de reversement

Le bénéficiaire s'engage au reversement total ou partiel de la subvention perçue dans les cas suivants :

- modification sans autorisation de l'objet de la subvention
- le montant total des aides publiques excède le montant prévisionnel de la dépense subventionnable
- dépassement du délai prévisionnel d'achèvement de l'opération ou non production de la déclaration d'achèvement de l'opération.

6.3. Livrables attendus

Le bénéficiaire s'engage à produire dans les délais impartis l'ensemble des documents et livrables suivants :

Pour justifier le commencement d'exécution juridique :

– actes d'engagement du marché signés ou devis signés, bons de commande signés.

Pour l'avance :

– une demande de versement d'avance signée par le porteur de projet ;
– si non transmis préalablement : déclaration de commencement d'exécution juridique (actes d'engagement du marché signés ou devis signés, bons de commande signés).

Pour l'acompte :

– une demande de versement d'acompte signée par le porteur de projet ;
– si non transmis préalablement : déclaration de commencement d'exécution juridique (actes d'engagement du marché signés ou devis signés, bons de commande signés).
– un état récapitulatif des paiements
– un justificatif de publicité (photo affiche collectivité : panneau d'affichage, affiche)

Pour le solde :

– une déclaration d'achèvement de l'opération
– une demande de paiement signée par le porteur de projet ;

- un état récapitulatif des dépenses engagées au titre du présent projet et le *compte rendu de sa mise en œuvre certifiés par son agent comptable*
- si non transmis préalablement : un justificatif de publicité.

ARTICLE 7 : Publicité et communication

Pendant la durée de l'opération et à son issue, le bénéficiaire de la subvention s'engage à afficher, de manière visible et pérenne, son plan de financement, ainsi qu'à assurer la publicité de la participation financière de l'État au titre du « Fonds vert – France nation verte » à cette opération. Il devra en faire état, de manière suffisamment lisible, sur l'ensemble des documents établis (plaquettes, invitations, supports audiovisuels, sites internet ou autres) et lors des manifestations valorisant l'objet du financement.

Les logos du Fonds vert et de « France nation verte » doivent être affichés sur tous ces documents et en annonce des travaux (panneaux de chantiers en particulier).

Le porteur de projet s'engage par ailleurs à associer les services de l'État à l'organisation de toute manifestation publique de communication relative au projet.

ARTICLE 8 : Voies et modalités de recours

Le présent arrêté peut être contesté par le bénéficiaire ou toute personne ayant un intérêt à agir dans les deux mois qui suivent la date de sa notification ou de sa publication :

- par recours gracieux auprès du Préfet ou par recours hiérarchique adressé au Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. L'absence de réponse dans un délai de deux mois constitue une décision implicite de rejet susceptible d'être déférée au tribunal administratif de Rennes dans les deux mois ;
- par recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes (3 Contour de la Motte - 35044 RENNES Cedex) par l'intéressé dans les deux mois de la réception de la notification, et par les tiers intéressés dans les deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut également être saisi par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site <https://www.telerecours.fr>.

ARTICLE 9 : Pièces constitutives

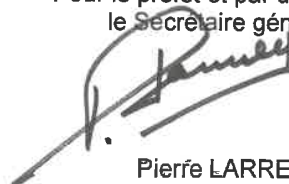
Le présent arrêté est établi en un exemplaire original détenu par l'administration.

ARTICLE 10 : Exécution

Le Directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine, le Directeur régional des finances publiques de Bretagne, directeur départemental des finances publiques d'Ille-et-Vilaine, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes, le **29 AVR. 2024**

Pour le préfet et par délégation,
le Secrétaire général,



Pierre LARREY

Direction Départementale des Territoires et de
la Mer

35-2024-04-24-00003

loup classement C3



ARRÊTÉ

portant délimitation des zones d'éligibilité à la mesure de protection des troupeaux contre la prédation par le loup (*Canis lupus*) dans le département d'Ille-et-Vilaine (cercle 3) pour l'année 2024

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

Vu le Code rural et de la pêche maritime et notamment le livre I et ses articles D.114-11 à D.114-17 et le livre III ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2022-1756 du 30 décembre 2022 relatif à l'aide à la protection des exploitations et des troupeaux contre la prédation du loup et de l'ours ;

Vu l'arrêté interministériel du 30 décembre 2022 relatif à l'aide à la protection des troupeaux contre la prédation du loup et de l'ours ;

Vu le décret du 13 juillet 2023 nommant Monsieur Philippe GUSTIN, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

Vu le décret du 22 septembre 2023 nommant Monsieur Pierre LARREY, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, sous-préfet de Rennes ;

Vu l'arrêté préfectoral du 9 octobre 2023 portant délégation de signature à Monsieur Pierre LARREY, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, sous-préfet de Rennes ;

Vu l'arrêté préfectoral du 10 janvier 2024 portant délimitation des zones d'éligibilité à la mesure de protection des troupeaux contre la prédation par le loup (*Canis lupus*) dans le département de La Manche (cercles 2 et 3) pour l'année 2024 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 janvier 2024 portant délimitation des zones d'éligibilité à la mesure de protection des troupeaux contre la prédation par le loup (*Canis lupus*) dans le département des Côtes d'Armor (cercles 2 et 3) pour l'année 2024 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 février 2024 portant délimitation des zones d'éligibilité à la mesure de protection des troupeaux contre la prédation par le loup (*Canis lupus*) dans le département du Morbihan (cercles 2 et 3) pour l'année 2024 ;

Vu les avis exprimés par les membres de la "cellule de veille loup" d'Ille-et-Vilaine lors de la réunion du 3 avril 2024 ;

Vu l'avis du 9 avril 2024 de la Préfète coordonnatrice du plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevage sur le projet d'arrêté préfectoral ;

Considérant les données relatives au suivi de l'espèce *Canis lupus* et les indices de présence relevés au cours de l'année 2022 et 2023 par l'Office Français de la Biodiversité, y compris en Ille-et-Vilaine ;

Considérant les dommages aux troupeaux domestiques constatés dans les départements des Côtes-d'Armor, de la Manche et du Morbihan au cours de l'année 2023, pour lesquels la responsabilité du loup n'a pas été exclue ;

Considérant par conséquent que ces trois départements, limitrophes du département d'Ille-et-Vilaine, comprennent des communes classées en cercle 2 pour l'année 2024 ;

Considérant que les communes ou parties de communes incluses dans un département limitrophe à un autre département comprenant déjà des communes classées en cercle 1 ou 2 peuvent faire l'objet d'un classement en cercle 3 ;

Considérant que le classement en cercle 3 permet aux exploitations d'accéder à des actions de prévention dans une zone d'expansion géographique possible du loup ;

Considérant que les exploitations ovines, caprines et bovines sont réparties de façon homogène dans le département ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires et de la mer ;

ARRÊTE

Article 1^{er} – Désignation des zones de cerclage

Toutes les communes du département d'Ille-et-Vilaine sont classées en cercle 3 de protection des troupeaux contre la prédation par le loup.

Article 2 – Durée de validité

Le présent arrêté entre en vigueur à sa date de signature et cesse de produire ses effets au 31 décembre 2024.

Article 3 – Voies et délais de recours

La présente décision peut être contestée :

- par recours gracieux auprès de l'auteur de l'acte dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision considérée, le silence gardé par l'administration pendant plus de deux mois sur la demande de recours gracieux emportant décision implicite de rejet, qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois ;
- par recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision considérée, de manière traditionnelle par voie postale ou en se présentant à l'accueil de la juridiction, ou par l'application Télérecours accessible par le site www.telerecours.fr ; le délai de recours gracieux étant interruptif du délai de recours contentieux.

Article 4 – Exécution

Le secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, le chef du service départemental de l'Office français de la biodiversité, le directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Fait à Rennes, le **24 AVR. 2024**

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général



Pierre LARREY

Direction Départementale des Territoires et de
la Mer

35-2024-05-06-00001

Mise_en_demeure_ref_2024_35288_001

Le Préfet du département de l'Ille et Vilaine,

Vu le code des transports et notamment ses articles L.5141-1 à L.5141-7 et R.5141-1 à R.5141-14 ;

Vu le Code de l'environnement, notamment l'article R. 541-77 ;

Vu le Code pénal, notamment son article R. 635-8 ;

Vu le procès verbal de constatation en date du 2 mai 2024 dressé par M. Yves GUILLARD, agent assermenté de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine, constatant notamment l'état d'abandon du navire concerné par la présente décision ;

Considérant qu'aux termes de l'article L.5141-2 du code des transports « L'abandon par le propriétaire, l'armateur ou l'exploitant résulte de l'absence d'équipage à bord ou de l'inexistence de mesures de garde et de manœuvre. » ;

Considérant qu'aux termes du procès-verbal de constatation susvisé le navire, chaviré, couvert d'algues et coquillages, est dépourvu de mesures de garde et de manœuvre. Que, dès lors, il doit être considéré comme abandonné ;

Considérant que le navire, chaviré et difficilement visible du fait de la couleur de la coque, représente un risque pour la navigation et entrave les activités nautiques dans la zone de mouillage ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre fin au risque que présente ce navire pour la sécurité et l'environnement ;

DÉCIDE

MISE EN DEMEURE

sous la référence 2024-35288-001

Article 1^{er} :

Monsieur Marcel CRON, né le 9 septembre 1944 à RENNES, demeurant 9 rue Saint-Edouard, 35430 SAINT-JOUAN DES GUERETS, propriétaire du navire ALBATROS immatriculé SM 152984 est avisé qu'il est mis en demeure d'en faire cesser l'état d'abandon et l'entrave prolongée **sous un délai de quinze jours à compter du lundi 6 mai 2024, soit jusqu'au mardi 21 mai 2024**, en renflouant son navire.

Article 2 :

Le propriétaire, ou toute personne pouvant apporter des informations complémentaires, sont invités à prendre contact dans les meilleurs délais avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Ille-et-Vilaine :

- par téléphone au numéro suivant : 02 90 57 40 63
- par courriel : ddtm-dpmqel@ille-et-vilaine.gouv.fr

Article 3 :

La nécessité d'évacuer le navire, justifiée par les dangers et risques que ce dernier présente pour la sécurité et pour l'environnement, autorise les autorités compétentes à prendre, si cette mise en demeure reste sans effet, aux frais et aux risques du propriétaire, toutes les mesures nécessaires pour y mettre fin, notamment le déplacement en vue de **la destruction du navire sur un site agréé APER**.

Article 4 :

Si l'état d'abandon du navire persiste au-delà du délai renseigné sous l'article 1^{er}, le propriétaire est avisé qu'une procédure de déchéance de propriété sera engagée à son encontre

Article 5 :

La présente mise en demeure sera diffusée en mairie et sur le site internet de la Préfecture du département.
<https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Mer-littoral-et-securite-maritime/Navires-abandonnes-et-epaves/Mise-en-demeure/Gestion-des-navires-abandonnes-et-des-epaves>

Article 6 :

Le directeur départemental des territoires et de la mer est chargé de l'exécution de la présente mise en demeure.

Article 7 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte - 35044 RENNES Cedex, ou dématérialisée par l'application Télérecours citoyen accessible par le site <https://www.telerecours.fr> dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Saint-Malo le 03/05/2024,

Pour le préfet du département et par délégation,

La ~~Chef~~ du pôle
D~~om~~aine public Maritime
Nelly LE MOUILLOUR



DDTM 35 – site de Saint-Malo – Bâtiment Infinity
3, rue du Bois Herveau - 35418 Saint Malo Cedex
Tél : 02.90.57.40.20.mail : ddtm-dml@ille-et-vilaine.gouv.fr
Ouverture au public 9h – 12 h / 14 – 16 h (sauf mardi et jeudi après-midi)

3/3

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

35-2024-05-02-00009

Arrêté accordant une récompense pour acte de
courage et de dévouement à Messieurs Bertrand
HAYERE, Nicolas MENARD ET Emmanuel
PRODHOMME



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTÉ

**accordant une récompense
pour acte de courage et de dévouement**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE**

VU le décret du 16 novembre 1901, modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour actes de courage et de dévouement ;

VU le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de M. Philippe GUSTIN, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU la demande d'attribution d'une récompense pour acte de courage et de dévouement, formulée par le Contrôleur général Éric CANDAS, Directeur départemental du service d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine, au bénéfice de Monsieur Bertrand HAYERE, Monsieur Nicolas MENARD et Monsieur Emmanuel PRODHOMME, pour le sauvetage d'une personne en arrêt cardiorespiratoire ;

Sur proposition de la Directrice de cabinet ;

ARRÊTE :

Article 1 : une lettre de félicitations pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

Monsieur Bertrand HAYERE, Fonctionnaire territorial
Monsieur Nicolas MENARD, Fonctionnaire territorial
Monsieur Emmanuel PRODHOMME, Fonctionnaire territorial

Article 2 : La Directrice de cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Rennes, le 2 mai 2024

Le Préfet

Philippe GUSTIN

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

35-2024-04-30-00003

Arrêté accordant une récompense pour acte de
courage et de dévouement à Monsieur Grégory
DANET et à Monsieur François HAZE



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTÉ

**accordant une récompense
pour acte de courage et de dévouement**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE**

VU le décret du 16 novembre 1901, modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour actes de courage et de dévouement ;

VU le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de M. Philippe GUSTIN, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU la demande d'attribution d'une récompense pour acte de courage et de dévouement, formulée par le Contrôleur général Éric CANDAS, Directeur départemental du service d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine, au bénéfice de Monsieur Grégory DANET et Monsieur François HAZE, pour le sauvetage de huit personnes d'un incendie d'appartement ;

Sur proposition de la Directrice de cabinet ;

ARRÊTE :

Article 1 : une lettre de félicitations pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

Monsieur Grégory DANET, Sapeur-pompier professionnel
Monsieur François HAZE, Sapeur-pompier professionnel

Article 2 : La Directrice de cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Rennes, le 30 avril 2024

Le Préfet

Philippe GUSTIN

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

35-2024-04-30-00004

Arrêté accordant une récompense pour acte de courage et de dévouement à Monsieur Sylvain BLANCHARD et à Monsieur Lucas HERBEL



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTÉ

**accordant une récompense
pour acte de courage et de dévouement**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE**

VU le décret du 16 novembre 1901, modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour actes de courage et de dévouement ;

VU le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de M. Philippe GUSTIN, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU la demande d'attribution d'une récompense pour acte de courage et de dévouement, formulée par le Contrôleur général Éric CANDAS, Directeur départemental du service d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine, au bénéfice de Monsieur Sylvain BLANCHARD et Monsieur Lucas HERBEL, pour le sauvetage d'une personne lors d'un incendie d'appartement ;

Sur proposition de la Directrice de cabinet ;

ARRÊTE :

Article 1 : une mention honorable pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

Monsieur Sylvain BLANCHARD, Sapeur-pompier professionnel
Monsieur Lucas HERBEL, Sapeur-pompier professionnel

Article 2 : La Directrice de cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Rennes, le 30 avril 2024

Le Préfet,

Philippe GUSTIN

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

35-2024-05-02-00008

Arrêté accordant une récompense pour acte de
courage et de dévouement à Monsieur Vincent
HAMON



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTÉ

**accordant une récompense
pour acte de courage et de dévouement**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE**

VU le décret du 16 novembre 1901, modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour actes de courage et de dévouement ;

VU le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de M. Philippe GUSTIN, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU la demande d'attribution d'une récompense pour acte de courage et de dévouement, formulée par le Contrôleur général Éric CANDAS, Directeur départemental du service d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine, au bénéfice de Monsieur Vincent HAMON, pour le sauvetage d'une personne menaçant de se jeter dans le vide ;

Sur proposition de la Directrice de cabinet ;

ARRÊTE :

Article 1 : une médaille d'argent 1^{re} classe pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

Monsieur Vincent HAMON, Sapeur-pompier professionnel

Article 2 : La Directrice de cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Rennes, le 2 mai 2024

Le Préfet,

Philippe GUSTIN

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

35-2024-05-03-00002

ARRÊTÉ N° 35-2024-05-03-00002 autorisant une
dérogation à la règle du repos dominical
hebdomadaire

ARRETE N°
autorisant une dérogation à la règle du repos dominical hebdomadaire

**Le préfet de la région Bretagne,
préfet d'Ille-et-Vilaine,**

Vu l'article L. 3132-3 du Code du Travail, selon lequel le repos hebdomadaire doit être donné le dimanche ;

Vu les articles L. 3132-20, L. 3132-21, L. 3132-25-3 et L. 3132-25-4 du Code du travail, précisant les conditions nécessaires pour bénéficier de l'une des exceptions à l'attribution, le dimanche, du repos hebdomadaire et la procédure à suivre en ce domaine ;

Vu la demande présentée le 19 avril 2024 par la société SPIE BATIGNOLLES VALÉRIAN, située 75 Avenue Louis Lépine 84275 VEDENE, en vue d'obtenir l'autorisation de faire travailler 8 salariés le dimanche 19 mai 2024 sur le chantier réalisé 13 rue du Cintre - 35590 L'Hermitage pour son client la SNCF afin de réaliser deux traversées hydrauliques sous les voies;

Vu les avis de la direction départementale de l'emploi, du travail, et des solidarités d'Ille-et-Vilaine et du Mouvement des entreprises de France d'Ille-et-Vilaine ;

Considérant que le demandeur apporte des éléments justifiant que l'absence de dérogation à la règle du repos dominical serait préjudiciable au public ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine ;

ARRÊTE

Article 1^{er} – La société SPIE BATIGNOLLES VALÉRIAN, située 75 Avenue Louis Lépine 84275 VEDENE, est autorisé à faire travailler 8 salariés le dimanche 19 mai 2024 sur le chantier réalisé 13 rue du Cintre - 35590 L'Hermitage pour son client la SNCF afin de réaliser deux traversées hydrauliques sous les voies.

Article 2 – Seuls les salariés volontaires, ayant donné leur accord par écrit à l'employeur, peuvent travailler le dimanche. Le personnel concerné devra bénéficier des contreparties prévues par les articles L. 3132-25-3 et L. 3132-25-4 du code du travail, en particulier d'un repos compensateur, et percevoir pour ce jour de travail une rémunération au moins égale au double de la rémunération normalement due pour une durée équivalente. La mise en œuvre de cette autorisation doit se faire dans le respect des dispositions légales ou conventionnelles relatives au repos hebdomadaire, à la durée du travail et au paiement des heures de travail effectuées le dimanche.

Article 3 – Le secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, le directeur départemental de l'emploi, du travail, et des solidarités d'Ille-et-Vilaine, le directeur départemental de la sécurité publique d'Ille-et-Vilaine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté

Pour le Préfet et par délégation,
Pour le Secrétaire Général, par suppléance
Le Secrétaire Général adjoint

Arnaud SORGE

CET ACTE PEUT ÊTRE CONTESTÉ	
LES VOIES DE RECOURS	LES DELAIS
<p>RECOURS ADMINISTRATIFS :</p> <p>┌ Le recours gracieux auprès de M. le Préfet de l'Ille-et-Vilaine 81 Bd d'Armorique – 35026 RENNES Cedex 9</p> <p>┌ Le recours hiérarchique auprès de M. le Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion 127, rue de Grenelle – 75700 PARIS</p>	<p>Ces recours administratifs doivent être introduits dans le délai de deux mois après notification de la décision sous peine de forclusion (L'absence de réponse à ces recours dans les deux mois équivaut à un rejet de la demande)</p> <p>Le recours administratif proroge le délai de recours contentieux et le demandeur dispose, à partir du refus express ou implicite, d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux devant le Tribunal Administratif.</p>
<p>┌ Le recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES 3 Contour de la Motte, 35044 Rennes</p>	<p>Le recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES devra, sous peine de forclusion, être enregistré au Greffe de cette juridiction dans le délai de deux mois à compter de la présente décision où du refus express ou implicite précités. Il peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site https://www.telerecours.fr</p>

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

35-2024-05-03-00003

Arrêté N° 35-2024-05-03-00003 autorisant une
dérogation à la règle du repos dominical
hebdomadaire

ARRÊTÉ N°
autorisant une dérogation à la règle du repos dominical hebdomadaire

**Le préfet de la région Bretagne,
préfet d'Ille-et-Vilaine,**

Vu l'article L. 3132-3 du Code du Travail, selon lequel le repos hebdomadaire doit être donné le dimanche ;

Vu les articles L. 3132-20, L. 3132-21, L. 3132-25-3 et L. 3132-25-4 du Code du travail, précisant les conditions nécessaires pour bénéficier de l'une des exceptions à l'attribution, le dimanche, du repos hebdomadaire et la procédure à suivre en ce domaine ;

Vu la demande présentée le 19 mars 2024 par la société EXPLÉO, située 180 rue Joseph Louis Lagrange, 59300 Famars, en vue d'obtenir l'autorisation de faire travailler 2 salariés au maximum deux dimanches jusqu'au 30 juin 2024 pour effectuer une mission de suivi et de pilotage de projet chez son client, l'usine STELLANTIS;

Vu les avis de la direction départementale de l'emploi, du travail, et des solidarités d'Ille-et-Vilaine et du Mouvement des entreprises de France d'Ille-et-Vilaine ;

Considérant que le demandeur apporte des éléments justifiant que l'absence de dérogation à la règle du repos dominical serait préjudiciable au public ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine ;

ARRÊTE

Article 1^{er} – La société EXPLÉO, située 180 rue Joseph Louis Lagrange, 59300 Famars, est autorisée à faire travailler 2 salariés au maximum deux dimanches jusqu'au 30 juin 2024 pour effectuer une mission de suivi et de pilotage de projet chez son client, l'usine STELLANTIS.

Article 2 – Seuls les salariés volontaires, ayant donné leur accord par écrit à l'employeur, peuvent travailler le dimanche. Le personnel concerné devra bénéficier des contreparties prévues par les articles L. 3132-25-3 et L. 3132-25-4 du code du travail, en particulier d'un repos compensateur, et percevoir pour ce jour de travail une rémunération au moins égale au double de la rémunération normalement due pour une durée équivalente. La mise en œuvre de cette autorisation doit se faire dans le respect des dispositions légales ou conventionnelles relatives au repos hebdomadaire, à la durée du travail et au paiement des heures de travail effectuées le dimanche.

Article 3 – Le secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, le directeur départemental de l'emploi, du travail, et des solidarités d'Ille-et-Vilaine, le directeur départemental de la sécurité publique d'Ille-et-Vilaine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté

Pour le Préfet et par délégation,
Pour le Secrétaire Général, par suppléance
Le Secrétaire Général adjoint

Arnaud SORGE

CET ACTE PEUT ÊTRE CONTESTE	
LES VOIES DE RECOURS	LES DELAIS
<p style="text-align: center;">RECOURS ADMINISTRATIFS :</p> <p>┌ <u>Le recours gracieux</u> auprès de M. le Préfet de l'Ille-et-Vilaine 81 Bd d'Armorique – 35026 RENNES Cedex 9</p> <p>┌ <u>Le recours hiérarchique</u> auprès de M. le Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion 127, rue de Grenelle – 75700 PARIS</p>	<p>Ces recours administratifs doivent être introduits dans le délai de deux mois après notification de la décision sous peine de forclusion (<i>L'absence de réponse à ces recours dans les deux mois équivaut à un rejet de la demande</i>)</p> <p>Le recours administratif proroge le délai de recours contentieux et le demandeur dispose, à partir du refus express ou implicite, d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux devant le Tribunal Administratif.</p>
<p>┌ <u>Le recours contentieux</u> devant le Tribunal Administratif de RENNES 3 Contour de la Motte, 35044 Rennes</p>	<p>Le recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES devra, sous peine de forclusion, être enregistré au Greffe de cette juridiction dans le délai de deux mois à compter de la présente décision où du refus express ou implicite précités. Il peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site https://www.telerecours.fr</p>

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

35-2024-05-03-00001

ARRÊTÉ N°35-2024-05-03-00001 autorisant une
dérogation à la règle du repos dominical
hebdomadaire

**ARRÊTE N°
autorisant une dérogation à la règle du repos dominical hebdomadaire**

**Le préfet de la région Bretagne,
préfet d'Ille-et-Vilaine,**

Vu l'article L. 3132-3 du Code du Travail, selon lequel le repos hebdomadaire doit être donné le dimanche ;

Vu les articles L. 3132-20, L. 3132-21, L. 3132-25-3 et L. 3132-25-4 du Code du travail, précisant les conditions nécessaires pour bénéficier de l'une des exceptions à l'attribution, le dimanche, du repos hebdomadaire et la procédure à suivre en ce domaine ;

Vu la demande présentée le 19 avril 2024 par la société SAVOYE, située 18 boulevard des Gerpets 21000 DIJON, en vue d'obtenir l'autorisation de faire travailler 1 salarié le dimanche 19 mai 2024 chez son client le CHU de RENNES situé 2 rue Henri Le Guilloux 35000 RENNES pour effectuer une mission informatique qui consiste à s'assurer que la communication entre deux logiciels fonctionne et signaler des anomalies éventuelles au nouveau fournisseur de logiciel;

Vu les avis de la direction départementale de l'emploi, du travail, et des solidarités d'Ille-et-Vilaine et du Mouvement des entreprises de France d'Ille-et-Vilaine ;

Considérant que le demandeur apporte des éléments justifiant que l'absence de dérogation à la règle du repos dominical serait préjudiciable au public ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine ;

ARRÊTE

Article 1^{er} – La société SAVOYE, située 18 boulevard des Gerpets 21000 DIJON, est autorisé à faire travailler 1 salarié le dimanche 19 mai 2024 chez son client le CHU de RENNES situé 2 rue Henri Le Guilloux 35000 RENNES pour effectuer une mission informatique qui consiste à s'assurer que la communication entre deux logiciels fonctionne et signaler des anomalies éventuelles au nouveau fournisseur de logiciel.

Article 2 – Seuls les salariés volontaires, ayant donné leur accord par écrit à l'employeur, peuvent travailler le dimanche. Le personnel concerné devra bénéficier des contreparties prévues par les articles L. 3132-25-3 et L. 3132-25-4 du code du travail, en particulier d'un repos compensateur, et percevoir pour ce jour de travail une rémunération au moins égale au double de la rémunération normalement due pour une durée équivalente. La mise en œuvre de cette autorisation doit se faire dans le respect des dispositions légales ou conventionnelles relatives au repos hebdomadaire, à la durée du travail et au paiement des heures de travail effectuées le dimanche.

Article 3 – Le secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, le directeur départemental de l'emploi, du travail, et des solidarités d'Ille-et-Vilaine, le directeur départemental de la sécurité publique d'Ille-et-Vilaine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté

Pour le Préfet et par délégation,
Pour le Secrétaire Général, par suppléance
Le Secrétaire Général adjoint

Arnaud SORGE

CET ACTE PEUT ÊTRE CONTESTÉ	
LES VOIES DE RECOURS	LES DELAIS
<p>RECOURS ADMINISTRATIFS :</p> <p>┌ Le recours gracieux auprès de M. le Préfet de l'Ille-et-Vilaine 81 Bd d'Armorique – 35026 RENNES Cedex 9</p> <p>┌ Le recours hiérarchique auprès de M. le Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion 127, rue de Grenelle – 75700 PARIS</p>	<p>Ces recours administratifs doivent être introduits dans le délai de deux mois après notification de la décision sous peine de forclusion (L'absence de réponse à ces recours dans les deux mois équivaut à un rejet de la demande)</p> <p>Le recours administratif proroge le délai de recours contentieux et le demandeur dispose, à partir du refus express ou implicite, d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux devant le Tribunal Administratif.</p>
<p>┌ Le recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES 3 Contour de la Motte, 35044 Rennes</p>	<p>Le recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES devra, sous peine de forclusion, être enregistré au Greffe de cette juridiction dans le délai de deux mois à compter de la présente décision ou du refus express ou implicite précités. Il peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site https://www.telerecours.fr</p>

Préfecture d'Ille-et-Vilaine

35-2024-04-29-00007

Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté préfectoral
n°2023-09 du 29 août 2023 portant implantation
des bureaux de vote dans les communes du
département d'Ille-et-Vilaine



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ARRÊTÉ n° 35-2024-04-29-00007
modifiant l'arrêté préfectoral n°2023-09 du 29 août 2023
portant implantation des bureaux de vote dans les communes du
département d'Ille-et-Vilaine**

**Le préfet de la région Bretagne
préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code électoral, notamment son article 40 ;

CONSIDÉRANT la demande de modification présentées par le maire de la commune de Hirel ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Le tableau fixant le nombre et la localisation des bureaux de vote dans les communes du département d'Ille-et-Vilaine annexé à l'arrêté du 29 août 2023 susvisé est remplacé par le tableau ci-annexé.

ARTICLE 2 : Le Secrétaire Général de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, les Sous-Préfets de Fougères-Vitré, Redon et Saint-Malo et les Maires des communes du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairies et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Fait à Rennes le

29 AVR. 2024

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur,


Jean-Michel CONAN

Délais et voies de recours

Conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, devant le tribunal administratif de Rennes. Le tribunal administratif de Rennes peut être saisi par l'application Télérecours accessible par le site <https://www.telerecours.fr>. Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine. Cette démarche interrompt le délai de recours contentieux, ce dernier devant être introduit dans le délai de deux mois suivant une décision implicite ou explicite de l'autorité compétente (le silence de l'administration pendant un délai de deux mois valant décision implicite de rejet)

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALISATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALISATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
3-RENNES	2	13	LIFFRÉ	35001	ACIGNÉ	6	1- SALLE DE LA PASSERELLE	RUE ABBÉ BARBEDET	OUI	NON	AGGLOMÉRATION ET CAMPAGNE EST	LIMITES GÉOGRAPHIQUES AVEC THORIGNÉ FOUILLARD - BORDURE DE LA VILAINE - VOIE COMMUNALE VERS THORIGNÉ FOUILLARD
							2- SALLE DE LA PASSERELLE	RUE ABBÉ BARBEDET	NON	NON	AGGLOMÉRATION ET CAMPAGNE EN LIMITE RD 92	RUE DE RENNES - RUE DU CALVAIRE - BORDURE DE LA VILAINE
							3- SALLE DE LA PASSERELLE	RUE ABBÉ BARBEDET	NON	NON	AGGLOMÉRATION ET CAMPAGNE ENTRE RD 92 ET RD 100	LIMITES BUREAU 1 ET RD 92 EN DIRECTION LIFFRÉ (SAUF VILLAGE EPARGÉ) LIMITES DU BUREAU 1 - RUE ABBÉ BARBEDET - RUE DES VERDAUDAIS
							4 SALLE DE LA PASSERELLE	RUE ABBÉ BARBEDET	NON	NON	AGGLOMÉATION ET CAMPAGNE ENTRE RD 100 ET VILLAGES	RD 92 EN DIRECTION DE LIFFRÉ (VILLAGE EPARGÉ INCLUS) - RD 100 EN DIRECTION DE LA BOUEXÈRE
							5- SALLE DE LA PASSERELLE	RUE ABBÉ BARBEDET	NON	NON	AGGLOMÉATION ET CAMPAGNE ENTRE VILLAGES DE GRÉBUSSON-BOURGON ET ROUTE DE CAMPAGNE VERS SERVON	LIMITES DU BUREAU 2 - CENTRE BOURG - RUE DES VIGNERONS - RUE SEICA MARE (EXCLUS) - ZA LA SICOTIÈRE
							6- SALLE DE LA PASSERELLE	RUE ABBÉ BARBEDET	NON	NON	AGGLOMÉRATION ET CAMPAGNE ENTRE ROUTE COMMUNALE VERS SERVON ET LA VILAINE - LIMITES GÉOGRAPHIQUES AVEC SERVON ET BRÉCÉ	VILLAGES ENTRE RD 100 ET LA VOIE COMMUNALE DE GRÉBUSSON-BOURGON (HORMIS CES 2 VILLAGES) LIMITES BUREAU 3 - RUES ENTRE ZA LA SICOTIÈRE - ET LES SEICA MARE (INCLUS) RUE H CARTIER-BRESSON ET R.DOISNEAU (EXCLUS)
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	12	JANZÉ	35002	AMANLIS	2	BUREAU 1	PLACE CENTRALE SALLE POLYVALENTE	OUI	NON		SECTEUR NORD
							BUREAU 2	PLACE CENTRALE SALLE POLYVALENTE	NON	NON		SECTEUR SUD
3-RENNES	6	1	VAL-COUESNON	35003	ANDOUILLÉ-NEUVILLE	1	MAIRIE	1 PLACE DES CROISSETTES	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	1	VAL-COUESNON	35004	VAL-COUESNON	4	1- ANTRAIN	CERLCE ANTRAINAIS, 5 RUE DE L'HÔTEL-DÉ-VILLE, ANTRAIN	OUI	OUI	COMMUNE HISTORIQUE	ANTRAIN
							2- TREMBLAY	MAIRIE ANNEXE, 5 RUE DU DOCTEUR BERTIN, TREMBLAY	NON	NON	COMMUNE HISTORIQUE	TREMBLAY
							3- LA FONTENELLE	MAIRIE ANNEXE, 11, RUE DE LA QUINTAINE, LA FONTENELLE	NON	NON	COMMUNE HISTORIQUE	LA FONTENELLE
							4- SAINT-OUEN-LA-ROUÉRIE	ESPACE ASSOCIATIF, 14 RUE D'ANTRAIN, SAINT-OUEN-LA-ROUÉRIE	NON	NON	COMMUNE HISTORIQUE	SAINT-OUEN-LA-ROUÉRIE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	10	LA GUERCHÉ DE BRETAGNE	35005	ARBRISSEL	1	BV 1	1 ESPACE PIERRE ET MARIE CURIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LEGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
1-FOUGÈRES-VITRE	5	10	LA GUERCHE-DE-BRETAGNE	35006	ARGENTRE-DU-PLESSIS	4	1-CENTRE CULTUREL	ALLÉE DU PLESSIS SÉVIGNÉ	OUI	NON		ALLÉE DE LA CHAPELLE, ALLÉE DE LA CHAUVINIÈRE, ALLÉE DU PLESSIS SÉVIGNÉ, BOULEVARD DE SÉVIGNÉ, BOULEVARD DES SAULNIERS (CÔTÉ PAIR), HAMEAU DES POULINIÈRES (CÔTÉ IMPAIR), IMPASSE ALBERT THEBAULT, IMPASSE DES ETANGS, IMPASSE DES SAULNIERS, IMPASSE SAUZON, LA CROIX PERRAULT (CÔTÉ IMPAIR), LA GLANERIE, LA LUCASIERE, LA MAISONNEUVE, LES BUISSONS, LES HAUTES LUCASIERES, LES LUCASIERES, LES VALLEES, MAIL ROBERT SCHUMAN, PLACE BELLE ILE, PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, PLACE DU NORD, PLACE GÉNÉRAL LECLERC, PLACE NOTRE DAME, QUARTIER SAINT PIERRE, RÉSIDENCE DU HILL, RÉSIDENCE DU MAIL ROBERT SCHUMAN, RUE ALIN D'ARGENTRE (CÔTÉ IMPAIR), RUE ALEXANDRE DUMAS, RUE AMBROISE PARÉ, RUE DE FINLANDE, RUE DE LA FONTAINE, RUE DE LA SAPINIÈRE, RUE DE SUÈDE, RUE DES ACACIAS, RUE DES CERISIERS, RUE DES ETANGS, RUE DES LAVANDIÈRES, RUE DES LILAS, RUE DES ROSIERS, RUE DES SPORTS, RUE DES TILLEULS, RUE DU GÉNÉRAL LECLERC (CÔTÉ PAIR), RUE GEORGE SAND, RUE PAUL VERLAINE, RUE PIERRE ET MARIE CURIE, RUE PORT LOUIS, RUE SAINT PIERRE, RUE THÉODORE BOTREL, RUE VICTOR HUGO, SQUARE JACQUES-FRANÇOIS DUJARIÉ, ZA LA BLINIÈRE.
							2-CENTRE CULTUREL	ALLÉE DU PLESSIS SÉVIGNÉ	NON	NON		ALLÉE D'ANJOU, ALLÉE DE FRANCHET, BOULEVARD DU MAINÉ, CHEMIN DE FRANCHET, DOMAINE DES VEGRERS, FRANCHET, IMPASSE DE BOURGOGNE, IMPASSE DU BOIS FRANCHET, LA MELTIÈRE, LA PETITE BROUSSE, PASSAGE DES PROVINCES, RUE ALAIN D'ARGENTRE (CÔTÉ PAIR), RUE CLAUDE DEBUSSY, RUE D'ANJOU (CÔTÉ IMPAIR), RUE D'AQUITAINE, RUE DE BOURGOGNE, RUE DE BRETAGNE, RUE DE LORRAINE, RUE DE NORMANDIE, RUE DE PROVENCE, RUE DE WÜLLEN, RUE DES FORGES, RUE DU DAUPHINÉ, RUE HECTOR BERLIOZ, RUE JEAN-BAPTISTE LULLY, RUE MAURICE RAVEL, SQUARE D'ALSACE, SQUARE D'AUVERGNE, SQUARE DE FRANCHE COMTE, SQUARE DE LA MELTIÈRE, SQUARE DE PICARDIE, SQUARE DES PROVINCES, SQUARE DU BEARN, SQUARE DU BERRY, SQUARE DU CHAMP DU PUIS, SQUARE DU POITOU.
							3-CENTRE CULTUREL	ALLÉE DU PLESSIS SÉVIGNÉ	NON	NON		AVENUE HENRI MATISSE, BOULEVARD DES SAULNIERS (CÔTÉ IMPAIR), CHEMIN DE LA HÉRINIÈRE, IMPASSE CHATEAUBRIAND, IMPASSE D'ANJOU, IMPASSE DE LA BLINIÈRE, IMPASSE LOUIS HAREL DE LA NOÉ, IMPASSE YVES NOËL, LA BELLANGERIE, LA BLINIÈRE, LA FROTIÈRE, LA GUILLOISIÈRE, LA HÉRINIÈRE, LA PETITE GUILLOISIÈRE, RÉSIDENCE DE LA BLINIÈRE, ROUTE DU BOIS GROS, RUE BERTHE MORISOT, RUE CLAUDE MONET, RUE D'ANJOU (CÔTÉ PAIR), RUE DE CHATEAUBRIAND, RUE DE L'ENCHANTEUR, RUE DE LA BELLANGERIE, RUE DE LA GARE, RUE DE LA GUILLOISIÈRE, RUE DU CÔTEAU DE LA BLINIÈRE, RUE DU GÉNÉRAL LECLERC (CÔTÉ IMPAIR), RUE EDGAR DEGAS, RUE EUGÈNE DELACROIX, RUE GEORGES CHARPAK, RUE GUSTAVE EIFFEL, RUE JOAN MIRO, RUE LOUIS PASTEUR, RUE MARY PIRIOU, RUE MATHURIN MÉHEUT, RUE PABLO PICASSO, RUE PAUL CÉZANNE, RUE PAUL GAUGUIN, RUE SALVADOR DALI, RUE VINCENT VAN GOGH, SQUARE AUGUSTE RENOIR, SQUARE DENIS PAPIN, SQUARE DU CHAMP-GOUIL, SQUARE GEORGES CHARPAK.
							4-CENTRE CULTUREL	ALLÉE DU PLESSIS SÉVIGNÉ	NON	NON		CHAMPCOURT, CRESPEL, CUL DE LOUP, DOMAINE DE TOUCHENAU, FAYEL, HAMEAU DES POULINIÈRES (CÔTÉ PAIR), HAMEAU DU SAULT, LA BASSE FAUCONNERIE, LA BERHOTÈRE, LA BIGOTIÈRE, LA BLANCHARDÈRE, LA BLANDUÈRE, LA BLOHINIÈRE, LA BONDIÈRE, LA BONNERIE, LA BOULAIS, LA BRESSINIÈRE, LA BROUSSE, LA BURONNIÈRE, LA CHARMÈRIE, LA CHÂTAIGNERAIE, LA CHAUVINÈRE, LA CHINTRÈRE, LA CLERSÈRIE, LA CLOSÈRIE, LA COUPERIE, LA COURBATIÈRE, LA COURTILLAIS, LA CROIX, LA CROIX PERRAULT (CÔTÉ PAIR), LA DALVARDIÈRE, LA DENISIÈRE, LA DOLERIE, LA DOLÈRIE DE SALE, LA DROYAUDIÈRE, LA DUBOISIÈRE, LA FAUCONNERIE, LA FONTAINE, LA FORGE, LA FORTITIÈRE, LA FOSSE, LA FOULLIÈRE, LA FOULÈRIE, LA FOULTIÈRE, LA FOUQUÈRIE, LA GAUVENIÈRE, LA GENDRONNIÈRE, LA GILTIÈRE, LA GODERIE, LA GODÈRIE NEUVE, LA GODOSSIÈRIE, LA GRIMAUDIÈRE, LA GUERINIÈRE, LA GUEUSSÈRIE, LA HERVELLÈRIE, LA HODAIRIE, LA HOGUINIÈRE, LA HOUSSAIS, LA JACAUDIÈRE, LA JACOTIÈRE, LA JUVINIÈRE, LA LORINIÈRE, LA LOUVAUDIÈRE, LA LOUYÈRE, LA MAISON NEUVE, LA MARIONNIÈRE, LA MARMOTAIS, LA MARTINIÈRE, LA MARZELLE, LA MASURE, LA MAZURE, LA MÈNEUDIÈRE, LA MORICÈRIE, LA PELLÈRIE, LA PÉRAUDIÈRE, LA PERRONNIÈRE, LA PETITE CODÈRIE, LA PETITE GRIMAUDIÈRE, LA PETITE HODAIRIE, LA PETITE MAZURE, LA PHILIPPAUDIÈRE, LA PLANSONNIÈRE, LA PORTE, LA PORTE DE LA FAUCONNERIE, LA POTINIÈRE, LA PRUNÈLLÈRIE, LA RANGEARDIÈRE, LA RENAUDIÈRE, LA ROSÈRIE, LA ROUAUDIÈRE, LA ROUVRAIS, LA RUCHELIÈRE, LA SANSONNIÈRE, LA SIROUÈRE, LA TABOURIE, LA THEBAUDIÈRE, LA TIBOUÈRIE, LA TINARDIÈRE, LA TITÈRIE, LA VANNÈRIE, LA VANRIE, L'ANCIENNE ROUAUDIÈRE, LAUNAY, LE BAS BREIL, LE BAS MÉE, LE BAS REPAS, LE BAS ROUENSON, LE BOIS DES CHERBAULT, LE BOIS GROS, LE BREIL MONFANY, LE CHAMP LONG, LE CHAMP MENAL, LE CHANT DES OISEAUX, LE CHEMIN, LE CHÈNE VERT, LE CLOS DE LA FONTAINE, LE CLOS MELOIN, LE COLOMBIER, LE GRAND ROCHER, LE GRAND RONCERAY, LE GUÉ DE BAUD, LE HAUT DU BOIS, LE HAUT MÉE, LE MANOIR, LE MÉE, LE MOULIN AUX MOINES, LE MOULIN DE SALE, LE NID DE POULE, LE PARC, LE PAVILLON, LE PETIT RONCERAY, LE PETIT SAULT, LE PIGEON BLANC, LE PINEL, LE PLESSIS, LE POINT DU JOUR, LE POIRIER, LE PONCEL, LE PONT HUE, LE PRÉ DE L'HÔTEL, LE PRÉ DU VIVIER, LE REPAS, LE RONCERAY, LE SAULT, L'ÉCOBUÈRE, L'ELUARDIÈRE, L'ENTRÉE, L'ENTRÉE DES LANDES, L'ÉPINÈ, LES BAS COUDRAYS, LES BASSES ORGÈRES, LES BRANCHETTES, LES BREILS BENOIST, LES BRUYÈRES, LES EPINETTES, LES FEUX CHALINES, LES FRESNES, LES FRESNES, LES GASTELLÈRES, LES GLYCINES, LES GOUPILLÈRES, LES GRANGES, LES GUIZALÈS, LES HAUTES ORGÈRES, LES HAUTS COUDRAYS, LES HOGUINIÈRES, LES LANDES, LES LOGES, LES MAISONNETTES, LES MAZÈRIES, LES ORGÈRES, LES PETITES EPINETTES, LES PETITES GRANGES, LES PRÉS VERTS, LES QUATRE VENTS, LES RÉZES, LES VIEILLES COURS, L'ESNAUDIÈRE, L'ETAY, L'ETTEVINIÈRE, L'HOMÈLET, L'ORNIÈRE, MAGEBENTA, NOIRLOUP, ROUTE DE SAINT GERMAIN, RUE DES ÉCUREUILS, RUE DU CHEVREUIL.
3-RENNES	6	1	VAL- COUESNON	35007	AUBIGNE	1	SALLE DE CLASSE	3 RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRE	5	10	LA GUERCHE DE BRETAGNE	35008	AVAILLES-SUR-SEICHE	1	MAIRIE	3-5 RUE DES FONTAINES	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	7	7	DOL-DE-BRETAGNE	35009	BAGUER-MORVAN	2	BUREAU DE VOTE 1	1. RUE DU COMMANDANT LECOSSOIS - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL	OUI	NON		TOUTES RUES À DROITE EN VENANT DE DOL VERS LE BOURG DE BAGUER-MORVAN, ZONE DÉLIMITÉE PAR LA RD 119 + RUE AMIRAL DUPERRÉ, RUE DU COMMANDANT LECOSSOIS, RUE DE L'ÉGLISE ET RUE DU CLOS FRESNAIS ET À DROITE DE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER EN ALLANT DU NORD AU SUD DE LA COMMUNE
							BUREAU DE VOTE 2	1. RUE DU COMMANDANT LECOSSOIS - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL	NON	NON		TOUTES RUES À GAUCHE EN VENANT DE DOL VERS LE BOURG DE BAGUER-MORVAN, ZONE DÉLIMITÉE PAR LA RD 119 JUSQU'À LA PLACE DE L'ÉGLISE, LA RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, LA RUE DU GRAND VERGER, ET TOUTES LA PARTIE GAUCHE DE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER EN ALLANT DU NORD AU SUD DE LA COMMUNE
4-SAINT-MALO	7	7	DOL DE BRETAGNE	35010	BAGUER PICAN	1	SALLE DES ASSOCIATIONS	RUE DES ROSIERS	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
2-REDON	4	2	BAIN-DE-BRETAGNE	35012	BAIN-DE-BRETAGNE	5	BUREAU DE VOTE N°1	SALLE DES FÊTES + 75 LIEU-DIT LA CROIX ROUGE	OUI	OUI		SECTEUR SUD-EST DE LA VILLE PARTIE VILLE: SECTEUR DÉLIMITÉ PAR LA RUE HIPPOLYTE FILLIOUX (INCLUDE), RUE DE LA MENNAIS, PLACE ST-MARTIN, RUE DU COLLEGE, RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, RUE DE LA HAUTE CHAPELLE PARTIE CAMPAGNE: CÔTÉ DROIT AXE NANTES - RENNES, PUIS RD 772 ALLANT VERS CHATEAUBRIANT
							BUREAU DE VOTE N°2	SALLE DES FÊTES + 75 LIEU-DIT LA CROIX ROUGE	NON	NON		SECTEUR OUEST DE LA VILLE PARTIE VILLE: CÔTÉ SUD AVENUE GÉNÉRAL PATTON, BOULEVARD JULES JOUIN PARTIE CAMPAGNE: CÔTÉ GAUCHE AXE NANTES - RENNES, PUIS RD 772 VERS GUIPRY-MESSAC
							BUREAU DE VOTE N°3	SALLE DES FÊTES + 75 LIEU-DIT LA CROIX ROUGE	NON	NON		SECTEUR NORD-OUEST DE LA VILLE PARTIE VILLE: CONTOUR DU PÉRIMÈTRE: CÔTÉ NORD AVENUE GÉNÉRAL PATTON, RUE GUÉRIN, PLACE DE LA VICTOIRE, RUE DU PAVÉ, RUE DU FRÈRE EMERY, GRANDE RUE, PLACE HENRI IV, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE, PARTIE GAUCHE DE LA RUE DE LA CROIX DE PIERRE ET DE LA RUE DE LA GUÉDELAIS PARTIE CAMPAGNE: ENTRE LE NORD DE LA RD 772 ALLANT VERS GUIPRY-MESSAC ET LA ROUTE ALLANT VERS PLÉCHÂTEL
							BUREAU DE VOTE N°4	SALLE DES FÊTES + 75 LIEU-DIT LA CROIX ROUGE	NON	NON		SECTEUR NORD DE LA VILLE PARTIE VILLE: CÔTÉ DROIT RUE DE LA GUÉDELAIS ET DE LA RUE DE LA CROIX DE PIERRE, CÔTÉ NORD RUE DE L'HÔTEL DE VILLE, RUE DE RENNES ET RUE DE SABIN PARTIE CAMPAGNE: CÔTÉ NORD DE LA ROUTE ALLANT VERS PLÉCHÂTEL, SECTEUR AU NORD DE LA RD 772 ALLANT VERS CHATEAUBRIANT
							BUREAU DE VOTE N°5	SALLE DES FÊTES + 75 LIEU-DIT LA CROIX ROUGE	NON	NON		SECTEUR NORD-EST DE LA VILLE PARTIE VILLE: SECTEUR SUD DE LA RD 772 ALLANT VERS CHATEAUBRIANT, SECTEUR À L'EST DE LA RUE DE SABIN, DE LA RUE DE RENNES, PLACE HENRI IV, GRANDE RUE, RUE DU COLLEGE, RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE ET AU NORD DE LA RUE DE LA HAUTE CHAPELLE PARTIE CAMPAGNE: SECTEUR COMPRIS ENTRE LA RD 772 ALLANT VERS CHATEAUBRIANT ET LA CROIX BLANCHE, LE PONT CATEL, LA RENÉDAIS, LANSIDUAIS
2-REDON	4	17	REDON	35013	BAINS-SUR-OUST	3	1-MAIRIE	2, RUE DE LA MAIRIE	OUI	NON		RUE DE BROCELIANDE, RUE DE L'ÉGLISE, LOTISSEMENT DE LA BROUSSAIS, IMPASSE DE LA BROUSSAIS, RUE DE LA BROUSSAIS, IMPASSE DE LA FOSSE PIQUET, RUE DE LA FOSSE PIQUET, LOTISSEMENT DE LA FOSSE PIQUET, RUE DE LA GREE DU BOURG, PLACE DE LA MAIRIE, RUE DE LA MAIRIE, RUE DE LA NINCHAIS, IMPASSE DE LA PICLAIS, RUE DE LA POSTE, RUE DE LA SOURIAIS, IMPASSE DE LA TOURELLE, RUE DE LA TOURELLE, IMPASSE DE MALATTAN, RUE DE MUNGHOUSE, IMPASSE DES ÉCUREUILS, RUE DES FRÈRES, IMPASSE DES GRELES, RUE DES GRELES, CHEMIN DES MÉSANGES, IMPASSE DES MOUTONS, IMPASSE DES QUATRE VENTS, IMPASSE DES ROSIERS, RUE DU CLOS DE LA NINCHAIS, IMPASSE DU CLOS DU BIGNON, RUE DU CORMIER, IMPASSE DU MOULIN À VENT, RUE DU PLESSIS, RUE DU RAMPONO, GRANDE RUE, LA BROUSSAIS, LA BROUSSE, LA CANTINAIS, LA CROIX MAHÉ, LA DUCHESNERIE, LA FERME DU PLESSIS, LA GRANDE METAIRIE, LA GUERIVAIS, LA JEUNE VIGNE, LA LANDE DU BIGNON, LA MENAGERIE, LA PABUSSAIS, LA PICLAIS, LA ROUARDAIS, LA VIGNE, LE BOIS MAHE, LE BOIS MONTANT, LE CHAMP JAMET, LE CHENE DU MOULIN, LE CLOS DE LA NINCHAIS, LE CLOS DU BIGNON, LE CLOS DU BOIS, LE CORMIER, LE PLESSIS, LES CARRIÈRES BLANCHES, LES FRELES, LES QUATRE VENTS, RUE MARCELLIN CHAMPAGNAT, PLACE NOMINOE, RESIDENCE NOMINOE
							2-MAISON DES ASSOCIATIONS	ROUTE DES CHAMBOTS (DERRIERE LA MEDIATHEQUE)	NON	NON		IMPASSE LA BIGOTTERIE, IMPASSE DE LA BOUGUENAIS, IMPASSE DE LA DERAIS, IMPASSE DE LA GREE DE LA ROCHE DU THEIL, IMPASSE DE LA HUTTAIS, IMPASSE DE LA LANDE DES 4 VENTS, IMPASSE DE LA LANDELLE, IMPASSE DE LA PERRETTE, IMPASSE DE LA ROCHE DU THEIL, IMPASSE DE SAINT MEEN, IMPASSE DES COUEDIES, IMPASSE DES COURTILLAUX, GREE DE LA ROCHE DU THEIL, L'ARCHAIS, L'ILE AUX PIES, LA BAYAIS, LA BIGOTTERIE, LA BONNAIS, LA BORDE, LA BOUGUENAIS, LA CHEVALERAYE, LA COLTRIE, LA DERAIS, LA GALINAIS, LA GLORAIS, LA GREE DE LA ROCHE DU THEIL, RUE DE LA GREE DE VIA, LA GREE DE VIA, LA GROULAIS, LA HALLAIS, LA HAMERIAIE, LA HAUTE FOLIE, LA HAUTE POTINAIS, LA HUTTAIS, LA LANDE DE BAINS, RUE LA LANDE DE BAINS, LA LANDE DE BAINS LA RUEE, LA LANDE DE LA COLTRIE, LA LANDE DES COUEDIES, LA LANDE DES 4 VENTS, LA LANDE DU CORMIER, LA LANDE MOISAN, LA LANDELLE, LA LANDELLERIE, LA MEHAIS, LA PERRETTE, LA POTINAIS, LA POUJESNAIS, LA QUILLANAIS, LA ROCHE DU THEIL, RUE LA RUEE, LA RUEE, LE BOIS BORGNE, LE BOIS MAURIN, LE CHAMPORIN, LE CHENE GUIHARD, LE CHENE VERT, LE CLOS, LE CLOS DORE, LE CLOS HAUT QUILLIEN, LE PISSOT, LE PONT QUENOT, RUE LE QUILLIEN D'OUST, LE QUILLIEN D'OUST, LE TRECOUTET, LE VERGER, LE VIEUX TRECOUTET, LES COUEDIES, LES COURTILLAUX, IMPASSE LES COURTILLAUX, LA LANDE DES COUEDIES, PENLHEUR, RUE PENLHEUR, RIALLAND MEUR, ROLLAND, SAINT MEEN, TREFFLEAN
							3-ÉCOLE PUBLIQUE DES COLIBRIS	RUE DE LA FOSSE PIQUET	NON	NON		LA CROIX JEROME, RUE LA GIRAUDAIS, AERODROME, BENETTE, BIGNON, BINON, BIZELU, BOGHAN, BOUE D'HORS, BRANGUIGNE, BREHON, CANCAVE, RUE CANCAVE, COLOMEL, RUE COLOMEL, COQUELIN, RUE COUMERAYE, COUESMERAYE, RUE CRAON, CRAON, DANS LA RIVIERE DE L'AFF AU PORT CORBIN, IMPASSE DE CANCAVE, IMPASSE DE COQUELIN, IMPASSE DE LA PITAIS, RUE DE LA PITAIS, IMPASSE DE LA VEGAUDAIS, ROUTE DES CHAMBOTS, RESIDENCE DES CHARMILLES, IMPASSE DES TOUCHES, IMPASSE DU PLACIS, ETIVAL, GATEPAILLE, GOESMERET, GRAS, L'HOTEL MACE, L'ILE AUX PIES, LA BATAILLE, LA BORDE DE BREHON, LA BOUBIRAIS, LA CANAIS, LA CHAUDRONNETTE, LA CHESNAIS, LA CLOTURE, RUE LA COUDRAIS, LA COUDRAIS, LA CROIX DE CANCAVE, RUE LA CROIX JEROME, LA CROIX JEROME, LA CROIX VERTE, LA FERME NEUVE, LA FERRIERE, LA GARINAIS, LA GIRAUDIAIE, LA GREANTE, LA GREE DU BLEHEU, RUE LA GROU, LA HAUTE CHESNAIS, LA HUTTE, LA LANDE DE LA CHESNAIS, LA MORINAIS, LA NOE DU BOURG, LA PICOTTERIE, LA PILAIS, LA PITAIS, LA POIGNARDAIS, LA ROSERAIIS, LA VEGAUDAIS, LE BIGNON, LE BLEHEU, LE CHATEAU GAILLARD, LE CLOS BRIET, LE CLOS DES RUES, LE GRAND CLOS, RUE LE GUE, LE MOULIN DE BENETTE, LE MOULIN ROCHE, LE PATIS DES PIES, LA PAVILLON, LE PLACIS, RUE LE PORT CORBIN, LE PORT CORBIN, LE PORTAL, LE QUILLIEN DU BLEHEU, LE YENOT, RUE LES BOIS, LES BOIS, LES CHAMBOTS, LES CLOS DES CHAMBOTS, LES CLOS DOUCHES, LES HILLIERS, LES LANDES DE TOURNEBRIDE, LES PETITES BUTTES, LES PROVOTAIS, RUE LES TOUCHES, LES TOUCHES, MENARET, PICLOS, POINTE DE TOURNEBRIDE, RIVIERE DE L'AFF, RUE LE PORT CORBIN, SAINT MARCELLIN, RUE SAINT MARCELLIN, RUE SAINT MICHEL, RUE SAINT MARCELLIN, SOUS-CANCAVE, TOURNEBRIDE, ZA DE TOURNEBRIDE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	10	LA GUERCHÉ DE BRETAGNE	35014	BAIS	2	BUREAU 1	41, RUE DE LA FONTAINE	OUI	NON		EST DE LA D95 SAUF LOTISSEMENTS LE FRESNE, LE TRÉSOR, LA CLEF DES CHAMPS
						BUREAU 2	NON		NON		OUEST DE LA D95 + LOTISSEMENTS LE FRESNE, LE TRÉSOR, LA CLEF DES CHAMPS	
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	27	VITRÉ	35015	BALAZÉ	1	MAIRIE	6, PLACE DE LA MAIRIE	OUI	NON	SUD	TOUT LE SUD DE LA COMMUNE, EN DESSOUS DE LA DÉPARTEMENTALE 528

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
						4	2-CENTRE CULTUREL MAISONNEUVE ET GENDRIÈRE	20 ET 22 RUE JM PAVY	NON	NON		ALLÉE DE BELLEVUE ALLÉE DE LA GRANDE FONTAINE ALLÉE DE LA TANNERIE ALLÉE DE LA VIGNOLE ALLÉE DE MI-FORTZ ALLÉE DES TANSOTS ALLÉE DU DESERT ALLÉE DU PRÉ GUÉRIN ALLÉE MADAME DE GRIGNAN ALLÉE MADAME DE SEVIGNÉ BAS VILLORY BEL AIR BOIS DE CHEVRE FONTAINE MASSOT GRANDE FONTAINE HAUT VILLORY LA BAILLÉE DU CHATAIGNER LA BAILLÉE OLIVIER LA BAILLÉE SOUS CHEVRE LA BASSE VOIE LA BREMANDAIS LA BREMANDAIS LA BUTTE AUX SANGLIERS LA CROIX DES CHESNOTS LA CROIX DU LOUP PENDU LA DÉBINERIE LA FERANDERIE LA HAIE NOIRONDE LA HOUSSAIS LA PERRIÈRE LA PETITE BREMANDAIS LA PETITE MOUSSAIS LA TALOTIERE LA TANNERIE LA VALLEE LE BOUT DU BOIS LE BUISSON LE CARFOUR LE CHATAIGNER LE CLOS DU DESERT LE CREUX DE L'ECUELLE LE DESERT LE DRUGÉON LE GRAND DRUGÉON LE GUE DE LA RAGÉE LE HAUT DES TALLIS LE PETIT DESERT LE PETIT DRUGÉON LE PETIT ROCHELET LE PLAN LE ROCHER LES BOCAGÈRES LES COURS LES LOGES LES TANSOTS MONTOUSSAINT RALLION RESIDENCE PAUL FEVAL ROUTE D'ACIGNE RUE COMTESSE DE SÈGUR RUE PAUL FEVAL VILLORY
							3-CENTRE CULTUREL MAISONNEUVE ET GENDRIÈRE	20 ET 22 RUE JM PAVY	NON	NON		ALLÉE DES MARRONNIERS ALLÉE HENRI QUEFFLEC ALLÉE LOÛC CARADEC AVENUE DES TILLEULS CHEVRE IMPASSE DES BOULEAUX IMPASSE DES CHATAIGNIERS IMPASSE DES CHÈNES IMPASSE DES FRÈNES IMPASSE DES HÛTRES LA BASSE HAVARDIÈRE LA BERTHELICÈRE LA BONNERIE LA BRONAIS LA HAIRIE LA HAUTE TOUCHE LA MALECOTAIS LA PAVELLAIS LA PLARDAIS LA PORTE DE CHEVRE LA RICHELAIS LA TOUCHE MESLET LA TOUCHE ORY LA TRIONNERIE LE BAS SAUDRAIS LE BOUESSAY LE DIOGER LE DOMAINE LE DOMAINE DE SEVAILLES LE HAUT SAUDRAIS LE MOULIN ORY LE PEROUSEL LE PRÉ LE PRÉ MOREL LE SAUDRAIS LES FORGES DE SERIGNE LES MÉTAIRES DE SERIGNE PLACE CHARLES DE GAULLE PLACE DU PÈRE GÉRARD RUE ALAIN COLAS RUE ANITA CONTI RUE DE BATZ RUE DE BELLE ÎLE RUE DE BRÉHAT RUE DE GLÉNAN RUE DE GROIX RUE DE HOËDIC RUE DE HOUAT RUE DE LA BERTHELICÈRE RUE DE MOLÈNE RUE DE OUESSANT RUE ERIC TABARLY RUE FLORENCE ARTHAUD RUE JEAN-MARIE PAVY RUE LOUISE MICHEL RUE MARIN MARIE RUE OLYMPE DE GOUGES RUE SAINT-MARTIN SERIGNE SEVAILLES TAROUANNE SOUS CHEVRE
							4-CENTRE CULTUREL MAISONNEUVE ET GENDRIÈRE	20 ET 22 RUE JM PAVY	NON	NON		ALLÉE DE LA HAYE ALLÉE DE STRASBOURG ALLÉE GABRIEL FAURE ALLÉE GUY ROPARTZ ALLÉE HECTOR BERLIOZ ALLÉE JEAN MONNET ALLÉE MAURICE RAVEL ALLÉE ROBERT SCHULMAN BOUVROT IMPASSE DE BOUVROT IMPASSE DES MIMOSAS IMPASSE DU 8 MAI 1945 IMPASSE DU CLOS DU BOURG IMPASSE DU MUGUET LA HAYE PLACE DE L'EUROPE RUE CLAUDE DEBUSSY RUE DE BOUVROT RUE DE FOUÇGÈRES RUE DE LA FORZT RUE DE LA MOTTE-ROBERT RUE DE VITRE RUE DES BRUYÈRES RUE DES CAMELIAS RUE DES ÉCOLES RUE DES FRÈRES BOULANGER RUE DES GENZTS RUE DES LILAS RUE DU 8 MAI 1945 RUE DU STADE RUE F. R. DE CHATEAUBRIAND RUE LÉON SOUHY RUE PIERRE GILLOUARD RUE THÉODORE BOTREL RUE THÉOPHILE RÉMOND SQUARE ALAIN LESAGE
3-RENNES	1	12	JANZE	35032	BOURGBARRÉ	4	SALLE POLYVALENTE	RUE GEORGES BRASSENS	OUI	NON	SECTEUR EST	BEL AIR, RUE DE L'ALOUETTE, RUE DE LA BERGERONNETTE, ALLÉE HENRI BERGSON, RUE DE LA MESANÈGE, RUE DES BOSQUETS, RUE DE BRIANT, ALLÉE ALBERT CAMUS, ALLÉE DES CEDRES, ALLÉE DU CDT CHARCOT, RUE DU CHARDONNET, RUE PIERRE DE COUBERTIN, ALLÉE DES CYPRES, PLACE DE L'ÉGLISE, RUE DE L'ÉTANG, RUE DE LA FAUVETTE, IMPASSE DE LA FORGE, ALLÉE GIDE, GRABUSSON, IMPASSE DES HIRONDELLES, RUE MARTIN LUTHER KING, RUE FREDERIC LANNE, ALLÉE DES LAVOIRS, RUE DE L'ANCIENNE MAIRIE, AVENUE FRANÇOIS MAURICAC, ALLÉE JEAN MERMOZ, ALLÉE DU MESLIER, IMPASSE DE LA MOTTE, RUE JOSEPH PANAGET, ALLÉE DES PINS, RUE DU ROSSIGNOL, RUE DU BÉAU SOLEIL, RUE DES SPORTS, LA VAYRIE
							SALLE POLYVALENTE	RUE GEORGES BRASSENS	NON	NON	SECTEUR CENTRE BOURG	ALLÉE DES ACACIAS, LA CROIX DE LA BARRE, BEAUREGARD, RUE GEORGES BRASSENS, RUE DES CERISIERS, RUE DU VIEUX CHÈNE, LA COLINETTE, RUE DES COQUELICOTS, LA RETENUE DE FAYELLE, FAYELLE, LA CROIX DE FAYELLE, ALLÉE DES FRENES, LAUNAY GARNIER, RUE DES GENETS, ALLÉE DES IRIS, CHEMIN DES JANIQUEUX, RUE DU JASMIN, LA TOUCHE JUS, RUE DE LA TOUCHE JUS, LA CROIX DES LANDES, RUE DES LILAS, PLACE DES MARRONNIERS, ALLÉE DES MERISIERS, RUE DU MIDI, LE TERTRE DE MONCEAU, MONCEAU, ALLÉE DES NOISSETIERS, RUE DES POMMIERS, ALLÉE DES PRIMEVERES, RUE DES PRUNIERIERS, ALLÉE DES SAULES
							SALLE DES SPORTS	RUE GEORGES BRASSENS	NON	NON	SECTEUR NORD	LE PETIT BEAUREGARD, LE BROSSAIS, LIEU DIT LE BROSSAIS, ALLÉE DU CANADA, LE COUDRAIS, LES CRUAUX, ALLÉE DU DANEMARK, LA DOUETTEE, RUE D'ECOSSE, L'ÉRABLE, LE CLOS DE L'ÉRABLE, RUE DE FINLANDE, LE PONT DU GUE, LA GUINAUDAIS, RUE D'IRLANDE, RUE DE L'ISE, LA JACAUDAIS, IMPASSE DES JONCS, LA JURRAIS, CHATEAU LOGE, MOULIN DE MESNEUF, ROUTE DE MESNEUF, MESNEUF, IMPASSE DU MOULIN, RUE DES NEUPHARS, LA NOË, RUE D'ORGÈRES, RUE DE L'OSIER, RUE PASTEUR, LA PÉRELLE, LIEU DIT LA PERRIÈRE, LA PERRIÈRE, LES PLACIS, LES PREAUX, ALLÉE DES PRÉLES, ALLÉE DU PUIITS, RUE DE RENNES, LE ROCHER, ALLÉE DES ROSEAUX, ALLÉE DU RUISSEAU, ALLÉE DES SALICAIRES, RUE DE LA SOURCE, RUE DE SUÈDE, LA TERRIENNE
							SALLE DES SPORTS	RUE GEORGES BRASSENS	NON	NON	SECTEUR SUD-OUEST	CHEMIN DES AZALEES, RUE DES AZALEES, LA BARRE, BEAUVAIS, RUE DU PAYS BIGOUËN, LA BOISSIÈRE, RUE DE BRÉHAT, RUE DE BROCELANDE, RUE DE LA CHATAIGNERAIE, LE CORMIER, RUE DE CORNOUAILLE, ALLÉE DE LA COUDETTE, LA COUDETTE, L'ÉPINAIS, LA BASSE ÉRABLE, LA FONTAINE, LES SEPT FOURS, LA CROIX DES SEPT FOURS, LIEU DIT LA FRETAIS, LA FRETAIS, RUE DE LA FRETAIS, RUE DU PAYS GALLO, RUE DES GLÉNAN, RUE DE LA GRÉE, LA HALLERIE, LE HOURDY, LA HOUSSAIS, ALLÉE DE BELLE ÎLE, RUE DE L'ROISE, LA JUMELLE, LES LANDES, LAURIAIS, ALLÉE DU LÉON, LA MONNAIRE, LE VAU NOIR, ALLÉE DU PENHOËT, LE PORTAIL, RUE DU PRESBYTÈRE, LA RUE ROBIN, ROCHECHAUDIE, LIEU DIT ROCHECHAUDIE, ALLÉE DU CAP SIZUN, MOC SOURIS, LE TILLEUL, RUE DU TRÉSOR, LE VIVIER
2-REDON	4	11	GUICHEN	35033	BOURG-DES-COMPTES	2	GRUPE SCOLAIRE LES RONDINES	20 A RUE DE LA COURBE 35890 BOURG-DES-COMPTES	OUI	NON		LA RUE DE LA GARE, LA RUE DE BEL AIR ET LA D48 - BUREAU 1 AU NORD DE CETTE LIGNE
							GRUPE SCOLAIRE LES RONDINES	20 A RUE DE LA COURBE 35890 BOURG-DES-COMPTES	NON	NON		LA RUE DE LA GARE, LA RUE DE BEL AIR ET LA D48 - BUREAU 2 AU SUD DE CETTE LIGNE
4-SAINT-MALO	6	7	DOL DE BRETAGNE	35034	LA BOUSSAC	1	MAIRIE	13, RUE DU MONT SAINT-MICHEL	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
2-REDON	4	11	GUICHEN	35035	BOVEL	1	BUREAU 1	3 RUE DU TRAMWAY	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
3-RENNES	4	24	LE RHEU	35037	BRÉAL-SOUS-MONTFORT	5	1-COMPLEXE SPORTIF COLETTE BESSON	9 BIS RUE DE BRUZ	OUI	NON		LIEUX-DITS: CALIDAN, CRAMBERT, CRAMOIX, GRAVEREUX, LA BASSE PRAIE, LA BOTELIERE, LA BOURDELAIS, LA CORROIRE, LA CUNTOIS, LA HAIE FOSSARD, LA HAUTE PRAIE, LA PETITE PILETIÈRE, LA POTEVINÈRE, LA PRAIE, LA RUE DU PAS, LA SAUDRAIS, LA SAUVAGINE, LA SONDAIS, LA VALLÉE RÉGNIER, L'AIMANT DES BÈLES, LE HAYÈMENT DU POMMIER, LE MARCHAIS, LE MOLANT, LE MOULIN DE CRAMOIX, LE PATIS, LE PATIS DE LA SAUDRAIS, LE PETIT PATIS, LE POMMIER, LE POUILLEUX, LE ROCHER DE LA PRAIE, LE TERROIR DE LA BOTELIERE, L'EMONDIÈRE, LES AULNAYS, LES BLAVETIÈRES, LES COINS RIALT, LES JANIAUX, LES NORMANDELLES, LES PONCAUX; EN AGGLOMÉRATION: CHEMIN DES SAULES, CONTOUR AMBROISE PARÉ, IMPASSE L'AËNNEC, RUE DE LA MALADRIE, RUE DE LA PRAIE, RUE DES ACACIAS, RUE DES CHÂTAIGNIERS, RUE DES ÉCOLES, RUE DES ÉRABLES, RUE DES TILLEULS, RUE DU CLOS NEUF, RUE DU DOCTEUR ROUX, RUE DU GRAND CHAMP, RUE DU PROFESSEUR LEJEUNE, RUE DU SOLEIL LEVANT, RUE PASTEUR, RUE RAOUL FOLLEREAU, SQUARE ALEXANDER FLEMING, SQUARE DES CORMIERS, SQUARE DES MERISIERS
							2-COMPLEXE SPORTIF COLETTE BESSON	10 BIS RUE DE BRUZ	NON	NON	LIEUX-DITS: CAYER, LA BROUSSE, LA CHAUSSONAIS, LA CHESNAIS, LA CLÔTURE, LA COSTARDAIS, LA DENETAIS, LA FINEDAIS, LA FONTAINE DU PRÉ AUVÉ, LA FRIÈRIÈRE, LA GRAPFARDIÈRE, LA HAUTÈRE, LA HUTTE AU COQ, LA LANDE DES MILLE FOSSÉS, LA MÉTAIRIE D'OSSAC, LA PILETIÈRE, LA PLANCHETTE, LA RETAUDIÈRE, LA ROCHE, LA RUE, LA RUE GAULT, LA TENEHAIS, LA TOUCHE BESNARD, LA TOUCHE D'OSSAC, LA VALLÉE GOGUETTE, LAUNAY-HAMET, LE BATSYS, LE BOURGEOIS, LE BREIL, LE CHAMP D'ALOUPETTE, LE CHESNOT, LE COUDRAY, LE FOUGERAY, LE FOUR ROUGE, LE GRAND LANDIER, LE GRAND TERTRE, LE LIMORET, LE PETIT TERTRE, LE PRÉ AUVÉ, LE ROULAY, LE TERROIR DE LA BROUSSE, LES COMMUNS, LES COURS DANIEL, LES MILLE FOSSÉS, LES NOUËTTES, LES PERRIÈRES, LES VAUX DE MEU, L'ÉTANG DE LA ROCHE, L'ÉTANG DE LA ROCHE AUX BOIS, OSSAC, PLAPIGNÉ, TRÉBERMEL, TREFFIEUX; EN AGGLOMÉRATION: ALLÉE MARCEL LEFEUVRE, ALLÉE PIERRE DE COUBERTIN, IMPASSE DES SPORTS, RUE DE BRUZ, RUE DE LA BROUSSE, RUE DE LA COMÈTE DE HALLEY, RUE DE LA COSTARDAIS, RUE DE LA FINEDAIS, RUE DES ÉTOILES FILANTES, RUE DU CALVAIRE, SQUARE DES COQUELICOTS	
							3-COMPLEXE SPORTIF COLETTE BESSON	11 BIS RUE DE BRUZ	NON	NON	LIEUX-DITS: LA HAIE OUISAIS, LA HYAIS, LA MAJARDIÈRE, LA MENUAIS, LA PROVOSTAIS, LA RABINE DU MAFEU, LA RIFFAUDIÈRE, LA ROUSSELAIS, LA TOUCHE DES BARRES, LA TOUCHE DES BRUYÈRES, LE CHÊNE COURBÉ, LE GRAND VALET, LE MAFEU, LE TANSEMENT, LE TERROIR DE LA MENUAIS, LE TERTRE DE LA HYAIS, LE VALET, LES BASSES BARRES; EN AGGLOMÉRATION: ALLÉE DE LA SOMME, ALLÉE DU CHEMIN DES DAMES, CONTOUR DE LA MADELEINE, IMPASSE DE GRÈCE, IMPASSE DU PORTUGAL, PLACE DE LA MADELEINE, PLACE SAINT-MALO, RÉSIDENCE DE L'IF, RÉSIDENCE DU HUCHET, RUE D'ESPAGNE, RUE D'ITALIE, RUE D'ALLEMAGNE, RUE D'AUTRICHE, RUE DE BEAUSÉCOUR, RUE DE CHALUNY, RUE DE GOËN, RUE DE LA FONTAINE, RUE DE LA LOUARIE, RUE DE LA MARNE, RUE DE L'EUROPE, RUE DE SAINT-THURIAL, RUE DES DÉPORTÉS, RUE DES VIEUX CHÊNES, RUE DU HUCHET, RUE DU PIJUS ROBERDO, SQUARE DE BELGIQUE, SQUARE DE VERDUN, SQUARE DES CHARMIÈRES, SQUARE DES PAYS-BAS, SQUARE D'IRLANDE, SQUARE DU HAUT CHALUNY, SQUARE DU LUXEMBOURG	
							4-COMPLEXE SPORTIF COLETTE BESSON	12 BIS RUE DE BRUZ	NON	NON	LIEUX-DITS: BEL AIR, BERNIAL, CAHÉROT, COSSINADE, COYAN, HINDRÉ, LA BERRUAIS, LA BLANCHARDAIS, LA BOUËXIERE, LA BRIZARDAIS, LA COUDRAIS, LA CROIX MACÉ, LA DOUETTEE, LA FOLIE, LA GARENNE, LA LANDE DE COSSINADE, LA MARGATAIS, LA MARTINIÈRE, LA MOTTERIÈRE, LA NOÉ GUILLOT, LA PLANCHE AUX BRETONS, LA POMMERAIS, LA RIANDAIS, LA RUAUDAIS, LA TREMBLAIS, LA VIGNE, LAUNAY-LA-PORTE, LE CASSOIR, LE CLOS COUET, LE GRAND CLOS, LE GUÉ RENARD, LE PIGEON BLANC, LE PLESSIS GENATAY, LE PONT BINEL, LE PONT BRETON, LE TERROIR DE HINDRÉ, LE TERTRE MOTTERE, LES BLANDINS DE LA VIGNE, LES COUDRIERS, LES HAUTES BARRES, LES MESNILS, LES NOËS, LES PETITES BARRES, LES SOUCHES, L'HÔTEL GILLES, LOUET; EN AGGLOMÉRATION: ALLÉE DES AUBIERS, ALLÉE DES BOSKOOPS, ALLÉE DES CALVILLES, ALLÉE ELISE DEROCHE, CONTOUR DU CHÂTELET, IMPASSE DU CLOS COUET, IMPASSE LANCELOT, IMPASSE MERLIN, IMPASSE MORGANE, RUE CLAUDE COUTARD, RUE DE LA BRIZARDAIS, RUE DE LA CROIX DU HINDRÉ, RUE DE LA CROIX DU VERGER, RUE DE L'AVENIR, RUE DE MONTFORT, RUE DE PLELAN, RUE DES COMBATTANTS D'AFN, RUE DES COTEAUX, RUE DES CYCLADES, RUE DES JARDINS, RUE DU CHAMP RICOIS, RUE DU CLOS COUET, RUE DU DOMAINE, RUE DU GUÉ RENARD, RUE DU LIEUTENANT R.G QUINN, RUE SAINT-EXUPÉRY, SQUARE CHARLES LINDBERGH, SQUARE DES ARMORIQUES, SQUARE DU PETIT PRINCE, SQUARE HELENE BOUCHER, SQUARE LOUIS BLÉRIOT, SQUARE MARYSE BASTIÉ	
							5-COMPLEXE SPORTIF COLETTE BESSON	13 BIS RUE DE BRUZ	NON	NON	LIEUX-DITS: BELLEVUE COULANDE, ETIGNAC, LA BASSE FORÊT, LA GRANDE VALLÉE, LA GRANNELAIS, LA HAIE DE BRÉAL, LA HAUTE FORÊT, LA JANIAE, LA LOUSSARDAIS, LA NOÉ MARTIN, LA PETITE POMMERAIS, LA PETITE VALLÉE, LE BOIS D'ANGERS, LE GRAND PONT, LE HAUT BELLEVUE, LE PATIS RAYMOND, LE POMMERET, LES BÉZIERS, LES BOUILLONS, LES CHAMBRES, LES QUATRE ROUTES; EN AGGLOMÉRATION: ALLÉE DES HALLES, ALLÉE DES NÉJUPHARS, CONTOUR DES ROSEAUX, IMPASSE BELLEVUE, IMPASSE DE DION-BOUTON, IMPASSE DE LA FORGE, IMPASSE ETIENNE LENOIR, IMPASSE LÉON SERPILLET, IMPASSE LOUIS RENAULT, IMPASSE RUDOLF DIESEL, RUE AMÉDÉE BOLLÉE, RUE DE L'ANCIENNE GARE, RUE DE LA FLÈCHE D'OR, RUE DE LA PETITE MOTTE, RUE DE L'ORIENT EXPRESS, RUE DE MORDELLÈS, RUE DES AROISIÈRES, RUE DES ARTISANS, RUE DES BOUILLONS, RUE DES TUILIÈRES, RUE DU VIEUX LAVOIR, RUE ETTORE BUGATTI, RUE JEANNE D'ARC, RUE JOSEPH CUGNOT, SQUARE DE L'ETOILE DU NORD, SQUARE DENIS PAPIN, SQUARE DES HORTICULTEURS, SQUARE DES IRIS, SQUARE DES MARAÎCHERS, SQUARE DU CHAMP CARRÉ, SQUARE DU TRAM, SQUARE GAELIC, SQUARE JAMES WATT	
1-FOUGÈRES-VITRE	5	27	VITRE	35038	BRÉAL-SOUS-VITRÉ	1	BUREAU 1	5, RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	5	13	LIFFRÉ	35039	BRÉCÉ		GRUPE SCOLAIRE	4 RUE DES 4 VENTS	OUI	NON	NORD DE LA RD 286, EST DE LA RUE DE RENNES, NORD DE LA RN 157	

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
						2	MAIRIE	6 RUE DE RENNES	NON	NON	SUD DE LA RD 286, RUE DE RENNES ET OUEST DE LA RUE DE RENNES, SUD DE LA RN 157	RUE DU ROCHER, RUE DU LANGUEDOC, RUE DU COMMANDANT DESGUEZ, RUE DE NORMANDIE, L'HUILIÈRE, LE CLOS NOBLET, CHAMPOLIN, LE PATIS, RUE DE RENNES, LE BON POMMIER, LA HAUTE CROIX ROUGE, RUE DE BOURGOGNE, LA MASURE, RUE DE LA GRANDE CHAMPAGNE, LE LOGIS DES BOIS, LE BAS CHEMIN, LA GRÉE, LE HAUT VILLAGE, LA TURBANIÈRE, CLOS DU VALLON, LA JANAIE DU PATIS, RUE DU PATIS SIMON, LES LONGUES RAIES, RUE DE LA CHATAIGNERAIE, LA VIGNE, RUE DE PROVENCE, RUE DE BRETAGNE, MAISON DE RETRAITE, ALLÉE DES SPORTS, LA CROIX ROUGE, RUE D'AUVERGNE, RUE DES QUATRE VENTS, LA CHIENNERIE, LA JANAIE, LE HAUT CHEMIN, LA PETITE TOUCHE, LES LANDELLES, LA HERAUDIÈRE, LES BOURGEONS, L'ALNIÈRE, LE ROVRI, LA JARDIÈRE, LA ROULOTIÈRE, LES PLANCHES, RUE DES BOURGEONS, LA BASSE CROIX ROUGE, RUE DE LA PALIÈRE, RUE DU CLOS DE LA HACHE, LES MÉTAIRES, RUE DES DESTIERS, RUE DU CHAMP DE LA FONTAINE, LA HAUTE MASURE, RUE DES PLANTES, LES PETITES RIVIÈRES, RUE DES VALLÉES,
3-RENNES	3	16	MONTFORT-SUR-MEU	35040	BRETEIL	3	1-SALLE POLYVALENTE	RUE DES VILBERTES	OUI	NON		DELIMITE PAR LA D68 (OUEST) ET LA ROUTE DE BÉDÉE (NORD)
							2-SALLE POLYVALENTE	RUE DES VILBERTES	NON	NON		DELIMITE PAR LA D68 (EST) ET LA D30 (NORD)
							3-MAIRIE DE BRETEIL, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL	13, RUE DE MONTFORT	NON	NON		DELIMITE PAR LA ROUTE DE BÉDÉE (SUD) ET LA D68 (OUEST) ET LA D30 DU BAS GILLARD A LA BASSE HEUZAIS (CÔTE SUD)
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	12	JANZE	35041	BRIE	1	BUREAU 1	ALLÉE DE LA MAIRIE (SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL)	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	10	LA GUERCHÉ DE BRETAGNE	35042	BRIELLES	1	BUREAU 1	47 RUE D'ANJOU (SALLE POLYVALENTE)	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	6	7	DOL DE BRETAGNE	35044	BRUOLAN	1	MAIRIE	1 PLACE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
2-REDON	4	17	REDON	35045	BRUC-SUR-AFF	1	BUREAU 1	PLACE JACQUES PÉVERT	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
2-REDON	4	11	GUICHEN	35046	LES BRULAIS	1	BUREAU 1	2, RUE DES BRUYÈRES	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	1	4	BRUZ	35047	BRUZ	16	1- HÔTEL DE VILLE	12, PLACE DU DOCTEUR JOLY	OUI	OUI		AVENUE ALPHONSE LEGAULT AVENUE ALPHONSE LEGAULT AVENUE DU GENERAL DE GAULLE BOULEVARD PASTEUR BOULEVARD PASTEUR PLACE DE L'ABBE RENARD PLACE DU DOCTEUR JOLY PLACE MARCEL PAGNOL RUE CHATEAUBRIAND RUE FRANCOIS LE GUEN RUE HUGUETTE GALLAIS RUE JEAN MOULIN RUE LOUIS CHOUNARD RUE PIERRE GERARD RUE THEODORE ALBERT
							2- HALLE PAGNOL	9, PLACE PAGNOL	NON	NON		ALLÉE DES RONCERAIS L'ÉPERON LE BOISSOUSSEL PLACE DU CHANOINE ROULLIN RUE ALBERT RUE CHOPIN RUE DE LA NOË RUE DE LA NOË RUE DEBUSSY RUE DES BRUYÈRES RUE DES FORGES RUE DES PLANCHES RUE DU COLONEL ARNAUD BELTRAME RUE GOUNOD RUE JEAN SEBASTIEN BACH RUE JULES SIMONNEAUX RUE LAVOISIER RUE YVES MAHYEUC SQUARE DES CHATELIERS
							3- HALLE PAGNOL	9, PLACE PAGNOL	NON	NON		AVENUE JOSEPH JAN AVENUE JOSEPH JAN AVENUE ROBERT SCHUMAN CHEMIN DE LA MASSUE CHEMIN DU ROSIER LA HOUSSAIS LA PAVAIS LE BAS BOIS LE BOIS DORE LE CALLOUET LE CLOS RENAUD LES CHAMPS GEONS LES CORMIERS LORMANDIÈRE RUE CAPITAINE GUY MALHON RUE CHAMPION DE CICE RUE DE BOISSOUSSEL RUE DE L'ÉPERON DORE RUE DE LA CITE RUE DES FRESNAIS RUE EDOUARD BRANLY RUE EMILE DESPRES RUE ROBERT MARTIN RUE TOULLIER SQUARE EMILE DESPRES
							4- HALLE PAGNOL	9, PLACE PAGNOL	NON	NON		ALLÉE DU VAU GAILLARD AVENUE DES ROMAINS AVENUE DES ROMAINS AVENUE JULES TRICAULT CHEMIN DES ANGLAIS CHEMIN DU VAU GAILLARD IMPASSE DES CLOSERIES IMPASSE DU VAU GAILLARD LA MUSEROLLE MAIL DU BEAUVALLÉ PARC DES SPORTS RUE ALBERT CAMUS RUE DE L'ACOSTEL RUE DE LA CHATAIGNERAIE RUE DE LA LANDE BODIN RUE DE LA RIBOTIÈRE RUE DE LANUY RUE DES ACACIAS RUE DES HÊTRES RUE DES MIMOSAS RUE DES PEUPLIERS RUE DES PLATANES RUE DES PRUNUS RUE DES TILLEULS RUE DU 8 MAI 1944 RUE PIERRE DE COUBERTIN SQUARE DE LA VIGNE CARRÉE SQUARE DES ANGLAIS SQUARE DU LIEUTENANT HAMARD
							5- HALLE PAGNOL	9, PLACE PAGNOL	NON	NON		ALLÉE ANITA CONTI ALLÉE DU BOIS PLOUET AVENUE DES ROMAINS AVENUE DES ROMAINS ESPLANADE ANITA CONTI IMPASSE DE BELLEVUE RUE DE L'ÉTANG RUE DE LA PERRYAY RUE DES ANONCS RUE DES ARQUEMIS RUE DES DORELLES RUE DES GENETS RUE DES LONGRAIS RUE DES QUATRE CHENES RUE DU CHAMP NIGUEL RUE DU DOMAINE SQUARE DE LA FONTAINE SQUARE DU PETIT PRINCE
							6- HALLE PAGNOL	9, PLACE PAGNOL	NON	NON		ALLÉE DES MESANGÈS ALLÉE DU COLIBRI AVENUE DE L'EUROPE AVENUE DE L'EUROPE AVENUE JOSEPH JAN AVENUE JOSEPH JAN CHEMIN DU HAUT LAUNAY IMPASSE DES CHARMILLES IMPASSE LEO FERRE RUE ANGELA DUVAL RUE DE LAULNAIE RUE DES CADRANS RUE DES CHARMILLES RUE GEORGES BRASSENS RUE HIPPOLYTE BOUSQUET RUE JACQUES BREL SQUARE DANIEL BALAVOINE SQUARE EDITH PIAF
							7- GROUPE SCOLAIRE CHAMP L'EVÊQUE	53, RUE DUGUESCLIN	NON	NON		AVENUE ALPHONSE LEGAULT AVENUE ALPHONSE LEGAULT DOUBLE IMP DE LA MARE DE LA SALLE IMPASSE DES CERISIERS IMPASSE DU CLOS IMPASSE MARIOTTE LA CHAUSSAIRE LA CROIX BLANCHE LA CROIX DE LA BOBINAIS LA GARENNE DE PAN LA HAYE DE PAN LE BAS DOUBLE LE CHAMP FLEURI LE CHAMP NIGUEL LES CERISIERS IMPASSE DU BOCAGE RUE DE LA CHAUSSAIRE RUE DE LA CHESNOTIÈRE RUE DE LA GIROLLE RUE DE LA GRESSAUDIÈRE RUE DE LA HAYE DE PAN RUE DES FEAGES RUE DES POMMIERS RUE GAY LUSSAC RUE MARIOTTE SQUARE DE KER FLEURI
							8- GROUPE SCOLAIRE CHAMP L'EVÊQUE	53, RUE DUGUESCLIN	NON	NON		ALLÉE DE LA PRESTIMONIE AVENUE DES ECOTAIS AVENUE DU BOIS DE CARCE BOUTOIR FENICAT IMPASSE DE LA BOBINAIS IMPASSE DE LA GENETAIS IMPASSE DES BRÉGONS IMPASSE DU BIGNON IMPASSE DU HIL LA BOBINAIS LA PETITE VILLE LE PONT DES 4 MARINES RUE DE LA BOBINAIS RUE DE LA GENETAIS RUE DE LA THOMASSAIE RUE DU CLOS BERHAULT RUE DU LANDANIER RUE LLE DE LA THOMASSAIE SQUARE DE LA GENETAIS SQUARE DE LA PRESTIMONIE
							9- GROUPE SCOLAIRE CHAMP L'EVÊQUE	53, RUE DUGUESCLIN	NON	NON		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE BOULEVARD PASTEUR BOULEVARD PASTEUR PLACE DE BRETAGNE RESIDENCE DU GRAND LOGIS RUE ANDRÉE RECIPON RUE DUGUESCLIN RUE ERNEST RENAN RUE GAUDRINE RUE JACQUES CARTIER RUE JEAN MERMOZ RUE LAENNEC RUE PIERRE LOTI RUE SURCOUF RUE THEODORE BOTREL RUE VICTOR HUGO
							10- GROUPE SCOLAIRE CHAMP L'EVÊQUE	53, RUE DUGUESCLIN	NON	NON		ALLÉE DE LA BARRIÈRE AVENUE DU GENERAL DE GAULLE AVENUE DU GENERAL DE GAULLE BEL AIR CARCE CHANTELOUP CHEMIN DE LA VIGNE IMPASSE DE LA FONDERIE IMPASSE LE CLOS DES POIRIERS L'ÉPALET L'ORGUENAIS LA BARRIÈRE LA CHALOTIÈRE LA CLAYE LA FONDERIE LA RIVIERE BIZAIS LA SILLARDIÈRE LA TUPINIÈRE LA VIGNE LE BAS CARCE LE GRAND PATIS LE HAUT CARCE LE LUZARD LE MANOIR LE PATIS DE L'EAU LE PETIT CHANTELOUP LE PONT SAINT ARME LES FORGES PAN ROUTE DE LAILLE RUE BERLIOZ RUE DE L'ÉPALET RUE DE L'ORGUENAIS RUE DE LA MINE RUE DE LA NOË RUE DE LA NOË RUE MAURICE RAVEL RUE MOZART

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							11- GROUPE SCOLAIRE DU VERT BUISSON	MAIL DE L'ILE AUX MOINES	NON	NON		ALLEE PATTE DE LOUP ALLEE ROUGET DE DOL BEAUSOLEIL BOULEVARD CHAILLEUX CAHOT CHATILLON CHATON CHEMIN DE CHATILLON CHEMIN DE HALAGE CHEMIN DES BALLUDS CROTTIGNE IMPASSE KERAEL L'ETRILLÉ L'EVENAIS L'OREE DU BOIS LA BARRE LA BEZIRAIS LA CROIX MARECHAL LA DROULINAIS LA GUERINAIS LA MOTTE LA POMMERIE LA ROCHE MARGUERITE LA VIEILLE RUE LE CLOZEL LE PATIS DE CAHOT LE PETIT ORMEAU LE ROCHER LES BEUCHÈRES LES CHOQUANNIÈRES LES GARENNES LES LANDELLES PATIS PIERREFFITE RUE DE CHATILLON RUE DE LA CROIX MARECHAL RUE DE LA CROIX VASSERELLE RUE DE LA RIGOLE RUE DE REDON RUE DES JARDINS DE LA VILAINE RUE DES NOUETTES RUE KERMERRIEN RUE PEPIN SONNANT RUE PRODHOMME DE MEILLAC RUE SEVEGRAIN TROMPE SOURIS LE CAS ROUGE LE PATIS DE CHATON LE GRAND CHAMP SILE
							12- GROUPE SCOLAIRE DU VERT BUISSON	MAIL DE L'ILE AUX MOINES	NON	NON		CHEMIN DES COUDRAIS CHEMIN DU BAS LAUNAY GRENADE LA BODRAIS LA COUPERIE LA DIVISION LA GRIMAUDIERE LE PORT LE PORT DE LA GRIMAUDIERE LES COUDRAIS LES LANDERIAUX LES LOGES RUE DE LA COUPERIE RUE DE LA DURANTAIS RUE DE LA RABINE RUE DE REDON RUE DE REDON RUE DES COUDRAIS RUE GERMAINE MARQUER RUE GERMAINE TILLON RUE HIPPOLYTE BOUSQUET RUE MARCEL CHEVILLON RUE YVES ET JEAN TUPIN
							13- SALLE DES SPORTS DU VERT BUISSON	5, AVENUE DE CÉZEMBRE	NON	NON		AVENUE DE CEZEMBRE AVENUE DE WRZESNIA AVENUE JULES VERNE CHEMIN DU PARADIS MAIL DE L'ILE AUX MOINES RUE DIROISE RUE DE BREHAT RUE DE MOLENE RUE RENE-GUY CADOU SQUARE ABBE PIERRE SQUARE DE BELLE ILE SQUARE DE L'ILE DE GROIX
							14- SALLE DES SPORTS DU VERT BUISSON	5, AVENUE DE CÉZEMBRE	NON	NON		ALLEE DE L'ESCAUT ALLEE DES BOUVREUILS ALLEE HOEDIC ALLEE MATHURIN LEROY AVENUE D'OUSSANT AVENUE DE L'EUROPE AVENUE DE L'EUROPE ECLUSE DE MONS LA LOUIERIE LA ROUAUDIERE LE CORNILLÉ LE MARRAIS MONS PLACE DU VERT BUISSON RUE DE GAVRINS RUE DES PINS RUE DES ROSSIGNOLS RUE DU CARRE VERT RUE DU GRAND BE RUE DU PETIT BE RUE MATHURIN LEROY SQUARE GUSTAVE LUCASSEAU
							15- SALLE DES SPORTS DU VERT BUISSON	5, AVENUE DE CÉZEMBRE	NON	NON		ALLEE DU CLARAY AVENUE DE LA CHAISE IMPASSE DE LA GANDONNIÈRE IMPASSE CIVILEN LA GRANDE GIRAUDAIS LA PETITE GIRAUDAIS LE BOIS DE CICE LE CLARAY RUE DE LA GIRAUDAIS RUE DE LA HAYE GUYNE RUE DE LA LOUVETERIE RUE DE LA TREMBLAIS RUE DES COURTILONS RUE DU CLARAY RUE DU COURTIL RUE DU PATIS LOUARO RUE DU TERTRE SQUARE DES CORBIÈRES SQUARE DES SAUDRAIS SQUARE DES TREILLES SQUARE DU CLOS HUBERT SQUARE DU GRAND ISLOT
							16- SALLE DES SPORTS DU VERT BUISSON	5, AVENUE DE CÉZEMBRE	NON	NON		ALLEE DE LA FOLIERIERE ALLEE GUSTAVE EIFFEL AVENUE DE KER LANN BOUT DE LANDE CHAMPORS CICE CONTOUR DE SAINT EXUPERY IMPASSE DES SAMARES IMPASSE DU VERT BUISSON KER EOL KER LANN LA BARRE DE CICE LA BUTTE LA CROIX MADAME LA FOLIERIERE LA HAIE GAUTRAIS LA HAYE DE CICE LA LANDE DU PONT LA PERELLE LA RAVERAIS LE CHENE DAY LE CHENE ROND LE HOUX LE REYNEL LES BOULAIS LES CORBIÈRES LES FORGES DE CICE LE VERGER DE CICE ECLUSE DE CICE LES CORMIERS DE CICE LES ORMEAUX LES RINNAUX MATIVAL MORTREE RUE BLAISE PASCAL RUE CHARLES COUDE RUE CLAUDE BERNARD RUE CLEMENT ADER RUE DES EGLANTIERES RUE DES FRÈRES MONTGOLFIER RUE DES HORTENSIAIS RUE DONNA STRICKLAND RUE EMILE GERIGNON RUE EUGENE GUILLEVIC RUE FLEMING RUE HAUTE DE CICE RUE HENRI MOISSAN RUE HENRI QUEFFLEC RUE JEAN GUIHENNO RUE LOUIS ARMAND RUE LOUIS BLERIOT RUE LOUIS GUILLOUX RUE LOUIS HEMON RUE MARIE MARVINGT RUE MARYSE BASTIE RUE MAX JACOB RUE NICOLAS MASCART RUE NOEL DU FAL RUE PER-JAKEZ HELIAS RUE PIERRE CHAREAU RUE PIERRE DE MAUPERTUIS RUE PIERRE ET MARIE CURIE RUE ROMAIN GARY RUE SIMÉON POISSON RUE URBAIN LEVERRIER RUE VICTOR SEGALEN RUE ZENAIDE FLEURIOT
4-SAINT-MALO	7	25	SAINT-MALO 1	35049	CANCALE	4	BV 0001	SALLE OMNISPORTS - RUE DU PORT	OUI	NON		CENTRE VILLE
							BV 0002	SALLE OMNISPORTS - RUE DU PORT	NON	NON		NORD DE CANCALE
							BV 0003	SALLE OMNISPORTS - RUE DU PORT	NON	NON		SUD OUEST ET PORT DE CANCALE
							BV 0004	SALLE OMNISPORTS - RUE DU PORT	NON	NON		EST CANCALE
4-SAINT-MALO	3	6	COMBOURG	35050	CARDROC	1	BUREAU 1	4 RUE DES TISSERANDS	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	2	3	BETTON	35051	CESSON-SÉVIGNÉ		1-CARRÉ SÉVIGNÉ	1 RUE DU BAC	OUI	NON	COMPRIS DANS	ALLEE DE LA CROIX CONNUE ALLEE DU MUGUET AVENUE DE LA GRANDE FONTENELLE ESPLANADE DE L'HOTEL DE VILLE PLACE DE LA MAIRIE RUE DE BEAUSOLEIL RUE DE BELLEVUE RUE DE CADEROC RUE DE CHAMPAUBERT RUE DE LA BARRIERE RUE DE LA LANDE SECHE RUE DE LA VIGNE RUE DES LAURIERS RUE DU BAC RUE DU BOURGEON RUE DU CHAMP MONDAIN RUE DU COURTIL RUE DU JOUAL RUE DU MUGUET RUE DU VERGER
						2-CARRÉ SÉVIGNÉ	1 RUE DU BAC	NON	NON	COMPRIS DANS	AVENUE DE LA HUBLAIS BOURGCHÉVREUIL CENT CIAL DE BEAUSOLEIL COURS DE LA VILAINE PLACE DE L'ÉGLISE PLACE DE WALTROP PLACE DES ARCADES PLACE SEVIGNE RUE DE L'HOTEL DE VILLE RUE DE LA CROIX CONNUE RUE DE LA FRESNERIE RUE DE LA GRENOUILAIS RUE DE PARIS RUE DES ÉCOLES RUE DES LILAS RUE DES PINS RUE DES ROSES RUE DES TILLEULS RUE DES VIEUX PONTS RUE DU CALVAIRE RUE DU VIEUX CHENE RUE SAINT MARTIN	
						3-CARRÉ SÉVIGNÉ	1 RUE DU BAC	NON	NON	COMPRIS DANS	BOULEVARD DE DEZERSEUL RUE DE CLAIRVILLE RUE DE LA CHESNAIE RUE DES NOES RUE DES PETITS CHAMPS RUE DU CHAMP GAUDOIS	
						4-CARRÉ SÉVIGNÉ	1 RUE DU BAC	NON	NON	COMPRIS DANS	AVENUE DE CARADEUC MAIL DE BOURGCHÉVREUIL RUE DE BELLE EPINE RUE DE LA COULEE RUE DE LA PREE	
						5-CARRÉ SÉVIGNÉ	1 RUE DU BAC	NON	NON	COMPRIS DANS	BOULEVARD DES METAIRES RUE DE LA CHALOTAIS RUE DU GRAND DOMAINE	
						6-CARRÉ SÉVIGNÉ	1 RUE DU BAC	NON	NON	COMPRIS DANS	RUE DE LA GRANGE RUE DU COURADIN RUE DU DOUET RUE DU FOUR RUE DU PRESSOIR RUE DU REAGE	
						7-CARRÉ SÉVIGNÉ	1 RUE DU BAC	NON	NON	COMPRIS DANS	ALLEE DE LA RENAUDIERE ALLEE DES FAUVETTES ALLEE DES HIRONDELLES ALLEE DES MESANGES ALLEE DES ROSIERS ALLEE DES TULIPES ALLEE DU GUADEL AVENUE DE LA BOULAIS AVENUE DE LA RENAUDIERE AVENUE DE LA TOURAUDAIS LA BOULLAIE LA TOUCHE D'OGON LE CHENE GERMAIN RUE DE CHATEAUNEUF RUE DE LA CHATAIGNERAIE RUE DE LA PERRIERE RUE DE LA TREMBLAIE RUE DE RENNES RUE DES COURS DE COESMES RUE DU BOIS FRIN RUE DU GRAND JARDIN RUE DU HYL	
						8-CARRÉ SÉVIGNÉ	1 RUE DU BAC	NON	NON	COMPRIS DANS	ALLEE DE LA GUERNACHE ALLEE DE LA JANIAE ALLEE DE LA TOUCHE ABLIN ALLEE DE LA VIEILLE HUBLAIS ALLEE DES LANDES ALLEE DU CHAMP MOUTON ALLEE DU CHARDONNET LA HUBLAIS LA TOUCHE ABLIN LE TAILLIS LES PLANTES RUE DE LA GARENNE RUE DE LA RABINE RUE DE LA TOUCHE ABLIN RUE DU GRAND CHAMP RUE DU RONCELAY RUE DU TAILLIS	

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
						17	9-ANNEXE ESPACE SPORTIF BOURGCHÈVREUIL	1 BIS BD DE DÉZERSEUL	NON	NON	COMPRIS DANS	ALLEE DES PATISSIAUX,ALLEE DU CHAMP DU MOULIN,ALLEE DU VIADUC,AVENUE DES PEUPLIERS,BOUT DE MARE,CHAMPAGNE GRIPPE,LA BARRIERE,LA GARAUDIERE,LA LANDE DE TIZE LA NOE VERTE,LA PATONNAIS,LA PETITE BARRIERE,LA PETITE LANDE LA TOUCHE ORY,LA VALETTE,LE BOIS DE LAVAL,LE CHENE ROND,LE CLOS POULAIN,LE FOUR PERCE,LE FRICHE BLANC,LE HAUT SEVIGNE,LE PONT BRIANT,LE RUISSEAU,LE VAL EN GRIPPE,LE VAULT MARTIN,LES LANDES,LES ROCHERS,MOULIN DE SEVIGNE,MOULIN DE TIZE,ROUTE DE LA VALETTE,ROUTE DE PARIS,RUE DU BORDAGE,RUE DU CHAMP DU MOULIN,RUE DU PONT DE SEVIGNE
							10-CARRÉ SÉVIGNÉ	1 RUE DU BAC	NON	NON	COMPRIS DANS	RUE DE LA FOSSE AUX MOINES, RUE DE LA MARE PAVÉE, RUE DES GARDES, RUE DES GRANDES MOTTES, RUE DES LACS, RUE DORÉE, RUE DU CORMIER, RUE DU SEMIS, SQUARE DE LA FOSSE AUX MOINES, SQUARE DE LA MARE PAVÉE, SQUARE D'ORÉE
							11-CARRÉ SÉVIGNÉ	1 RUE DU BAC	NON	NON	COMPRIS DANS	RUE DE LA BRETONNIERE, RUE DE LA GRANDE PIERRE, RUE DE LA POMMERAIE, RUE DES PIERRINS, RUE DU JOUSSAY, RUE DU PLACIS VERT, RUE DU ROQUET
							12-L'ETOURNEL	RUE CARRICK-ON-SHANNON	NON	NON	COMPRIS DANS	ALLEE DE BRAY, LA BARAQUE DE BRAYS, LE BAS BAUD, LE CHENE MORAND, LE HOUGUET, LIEU-DIT CHARCOGNIER, ROUTE DU CHENE MORAND, RUE ANNEAU DE LA GREE, RUE AUGUSTE PAVIE, RUE CARRICK-ON-SHANNON, RUE D'IRLANDE, RUE DE BRAY, RUE DE L'OSERAIE, RUE DE LA FONTAINE, RUE DE LA FREGARDIERE, RUE DES CHARMIILLES, RUE DES LANDELLES, RUE DES TERTRIERS, RUE DES VENDANGES, RUE DU BAS VILLAGE, RUE DU BIGNON, RUE DU CHAMP GUILLET, RUE DU CHAMP PARIS, RUE DU LEITRIM, RUE DU MOTTAY, RUE DU RAPIN
							13-CARRÉ SÉVIGNÉ	1 RUE DU BAC	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	AVENUE DE BELLE FONTAINE, AVENUE DES CHAMPS BLANCS, BELLE FONTAINE, BOULEVARD DES ALLIÉS, BOURIARDE, BOUT DE BOIS, CALENDROU, CHAMPOURY, CHEMIN DANS LE PARC DU FRE PEILLAUT, CHEMIN DE LA BERTONIE, CHEMIN DE LA CHENEVIÈRE, CHEMIN DE LA GUILBONNAIS, CHEMIN DE LA SIVADE, CHEMIN DES PÉRISTYLES, CHEMIN DU LIMARIS, CHEMIN LE LONG DU PARC DU BRADÉL, FORT BOUEXIERE, Heinrich HERTZ, LA BALLEE, LA BOUEKIERE, LA CHAPELLE, LA CHAUVINNAIS, LA FRINIERE, LA GAUDAIS, LA GIRAUDAIS, LA GRANDE BRETONNIERE, LA GRAVELLE, LA GUILBONNAIS, LA LANDE BOUHARD, LA LORIAS, LA MOINERIE, LA NORMANDIERE, LA PETITE BRETONNIERE, LA POMMERAIE, LA PREE SAINT ROCH, LA ROCHELLE, LA TOUCHE LAMBERT, LA TOUCHE MARTIN, LA VALLEE, LA VICTOIRE, LE BOIS FLEURI, LE BREUIL, LE CHALET DE VAUX, LE CHAMP CREUX, LE CHAMPOURI, LE GRAND GUE, LE GROS CHENE, LE GUE, LE HAUT MURET, LE HELLIER, LE HYL GAUTIER, LE NOYER, LE PETIT COURTIL, LE PETIT GUE, LE PETIT MOUCON, LE PETIT VERGER, LE PLACIS VERT, LE ROQUET, LE VERGER, LE VIVIER, LES CHAMPS BLANCS, LES CONILLAUX, LES CURTILES, LES GAUDINNAIS, LES MARTINETS, LES PIERRINS, LES TOUCHES, MOUCON, PARC DE BELLE FONTAINE, PARC DE BOUDEBOIS, PLACE VIASILVA, PROMENADE DE L'ORTAL, PROMENADE DES PUTS ROMAINS, ROUTE DE FOUGERES, ROUTE DES PARCS QUERCIE, RUE CLAUDE CHAPPE, RUE CLEMENT ADER, RUE COLONEL ARNAUD BELTRAME, RUE DE CALENDROU, RUE DE LA LANDE BOUHARD, RUE DE LA LANDE D'ABAS, RUE DE LA NORMANDIERE, RUE DE LA PEPINIERE, RUE DE LA PEUPLERAIE, RUE DE LA PRAIRIE, RUE DE LA VILLA ROMAINE, RUE DES ECURIES ANTIQUES, RUE DES HETRES, RUE DES LANDES DE VAUX, RUE DES TUSSEAUX, RUE DU CHENE GERMAIN, RUE DU CLOS COURTEL, RUE DU HELLIER, RUE DU PARC, RUE DU PATIS TATELIN, RUE DU VIVIER, RUE HYPATIE D'ALEXANDRIE, RUE MARGUERITE PEREY, RUE MARIE-ANTOINETTE TONNELAT, RUE MARIE-LOUISE DUBREIL-JACOTIN, RUE ROBERT DE MOUCON, RUE ROBERT KELLER, RUE SAMUEL MORSE, RUE SOPHIE GERMAIN, RUE YVETTE CAUCHOIS, TATELIN, VAUX, VENELLE DE L'ATRIUM, VENELLE DES BLACAS, VENELLE DES LAURINS, VENELLE DES RAGOSSES, VENELLE DES THERMES, VENELLE DU TEIL, VENELLE MARIE MARVINGT
							14-L'ETOURNEL	RUE CARRICK-ON-SHANNON	NON	NON	COMPRIS DANS	LES ORMEAUX, RUE DE L'ERBONNIERE, RUE DE L'ETOURNEL, RUE DE LA MONNAIS, RUE DE LA PLANCHE, RUE DE LA RUSSELEE, RUE DES GALARDIERES, RUE DES ORMEAUX, RUE DU PETIT GILLES
							15-ANNEXE SPACE SPORTIF BOURGCHÈVREUIL	1BIS BD DE DÉZERSEUL	NON	NON	COMPRIS DANS	ALLEE DES POMMIERS, ALLEE DES FRUNUS, ALLEE DES TAMARIS, CHATILLON, CHEMIN DE LA PILTIERE, CUCÉ, FORGE, GOHOREL, LA BAJOTERIE, LA BELLANGERIE, LA BESNARDE, LA BOYERE, LA CHEVALERIE, LE COUR PICHOT, LA FOSSE AUX LOUPS, LA HAYE DE TERRE, LA HIPRELLERIE, LA LANDE AMORY, LA LANDE NEUVE, LA MONNAIS, LA MONTAGNE, LA PETITE MONNAIS, LA PETITE SALMONDIERE, LA PETITE TOUCHE ORY, LA PICHOTIERE, LA PLANCHE ALMOT, LA PLANCHETTE, LA RIGOURDIERE, LA SALMONDIERE, LA TOUCHE SUR ROCHE, LA VILLENEUVE, LE BAS JUSSE, LE CHAMP GRIMAUULT, LE CHAMPELÉ, LE CHATEAU DE CUCÉ, LE CHATEAU DE LA MONNAIS, LE CLOS GALLIER, LE HAUT GRIPPE, LE MARCHIX, LE PAS HAMON, LE PETIT PRE, LE PRE DE L'ORME, LE PRE DELOURMEL, LE PRE DU BUT, LE PRE GATE, LE TERTRE, LES TRAVERS, MANOIR DE LA MONNAIS, MONTOL, MOUILLE PIED, NANTIVEUL, RAY, ROUTE DE CHANTERIE, ROUTE DE DOMILOUP, ROUTE DE LA PLANCHETTE, RUE BUSNEL DE LA TOUCHE RAOUL, RUE D'ANDIGNÉ, RUE DE BRAGARD, RUE DE CHATILLON, RUE DE FORGE, RUE DE LA CHEVALERIE, RUE DE LA HUBAUDIERE, RUE DE LA MENOIRIAIS, RUE DE LA MINE D'OR, RUE DE LA PETITE MONNAIS, RUE DE LA PLESSE, RUE DE LA RIGOURDIERE, RUE DE PERRON, RUE DU BOIS FUTAIE, RUE DU HAUT GRIPPE, RUE DU PRIEURÉ
							16-ANNEXE SPACE SPORTIF BOURGCHÈVREUIL	1BIS BD DE DÉZERSEUL	NON	NON	COMPRIS DANS	ALLEE DE LA CROIX NOBLET, ALLEE DES KORRIGANS, ALLEE LANCELOT DU LAC, ALLEE MORGANE, ALLEE VIVIANE, AVENUE DES PRÉALES, IMPASSE MORGANE, RUE DE BEL AIR, RUE DES HAICHES, RUE DES MYOSOTIS, RUE DES SAULES, RUE DES VAUX PARÉS, RUE DU CLOS SEVIGNE
							17-ANNEXE SPACE SPORTIF BOURGCHÈVREUIL	1BIS BD DE DÉZERSEUL	NON	NON	COMPRIS DANS	RUE DE LA DOENNA, RUE DE LA RIVIERE, RUE DU LIN, RUE DU PETIT MARAIS
							1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	27	VITRE	35052	CHAMPEAUX
2-REDON	4	2	BAIN DE BRETAGNE	35054	CHANTELOUP	2	BUREAU 1	IMPASSE DU LAVOIR	OUI	NON	À L'OUEST DE LA RD 82 + LOTISSEMENT LES CRAUX	
							BUREAU 2		NON	NON	À L'EST DE LA RD 82 MOINS LE LOTISSEMENT LES CRAUX	
3-RENNES	1	20	RENNES-3	35055	CHANTEPIE		1-MAIRIE - SALLE DES MARELLES	44 AVENUE ANDRÉ BONNIN	OUI	NON	ALLEE CLARISSA JEAN-PHILIPPE ALLEE DE SAINTONGE ALLEE DE VENDEE ALLEE DU MAINE ALLEE DU PORTAIL ALLEE DU STADE ALLEE XAVIER JUGELE AVENUE ANDRÉ BONNIN - IMPAIR 1 À 95 / PAIR 2 À 78 AVENUE DE BRETAGNE AVENUE DE LA GROTTÉ AVENUE DE NORMANDIE PLACE DE LÉGISLÉ RUE ARNAUD BELTRAME RUE D'ARTOIS RUE DE L'ORLEANAIS RUE DE PICARDIE RUE DE SOLOGNE RUE DE TOURAINE RUE DES LANDES - IMPAIR 1 À 13 / PAIR 2 À 12 RUE DES LILAS RUE DU BERRY RUE DU PORTAIL RUE RENE CASSIN SQUARE DES MAQUISARDS REFRACTAIRES	
							2-ECOLE DES LANDES	7 RUE DES LANDES	NON	NON	ALLEE DES CLAVIERES ALLEE DES GLIERES ALLEE DU BOIS DES PERES ALLEE DU MONT MOUCHET ALLEE DU VERCORS ALLEE SAINT MARCEL LA TOUCHE AURY RUE CHARLES TILLON RUE DES LANDES - IMPAIR À PARTIR DU 15 / PAIR À PARTIR DU 14 RUE DU 6 JUNE 1944 RUE DU BIGNON RUE DU BREIL RUE FRANÇOISE GROUD RUE GUY MOCQUET RUE JEAN MOULIN RUE JEAN-PAUL SARTRE RUE PIERRE SEMARD	

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							3-ECOLE DES LANDES	7 RUE DES LANDES	NON	NON		ALLEE DE GEVAUDAN ALLEE DE LA CHAPELLENIE ALLEE DE LA PERRIERE ALLEE DE QUERCY ALLEE FRANCOISE DOLTO ALLEE LOUISE BODIN ALLEE SAINT-MELAIN AVENUE ANDRE BONNIN - IMPAIR 87 À 113 / PAIR 80 À 98 AVENUE D'AUVERGNE AVENUE DE BOURGOGNE RUE D'ALSACE RUE DE CHAMPAGNE RUE DE FLANDRE RUE DE LORRAINE RUE D'HALLOUVRY RUE DU LIMOUSIN RUE DU NIVERNAIS RUE DU PARC RUE DU ROUGERGUE RUE LOUISE MICHEL
							4-ECOLE DES LANDES	7 RUE DES LANDES	NON	NON		ALLEE ALFRED DE VIGNY ALLEE DES CHARMES ALLEE GEORGE SAND ALLEE GWALARN ALLEE HONORE DE BALZAC ALLEE JACQUES PREVETAVENUE DES QUATRE-VENTS BEAUSEJOUR BIENVENUE CHANTERPIETE LA BASSE PILAIS LA BAUCHEE LA BOUJOUEE LA CHAIZE LA CHATAIGNERAIE LA CHENAIS LA CHEVALERAIS LA CLAREE LA GUEUDERIE LA HAUTE PILAIS LA HOUZAIS LA LANDE CLARISSE LA MARPODAIS LA MINTAIS LA MOISSONNIERE LA NORD LA PERDRIERE LA PETITE GUEUDERIE LA PLANCHE LA VALIERE LA VIEILLE OREILLE LAUNAY LE CONTOUR LE CORMIER LE GRAND PRE LE JONCHAY LE PETIT CUCE LE PONCEL LE PONT BOEUF LE VAL DE BLOSNE LES BASSES COURS LES CHENES LES CORMIERS LES COTEAUX LES COTERETS LES ECOTTAIS LES GRESILLONS LES MOINES LES NEUF JOURNAUX LES QUATRE-VENTS LES RIVIERES L'HORIZON MI VOIX NANTUEU NERBONNE RUE ALFRED DE MUSSET RUE DE L'OREE DU BOIS RUE EDMOND ROSTAND RUE EMILE ZOLA RUE PAUL VERLAINE RUE SIMONE DE BEAUVOIR RUE VICTOR HUGO SOEUVRES
						9	5- MAISON POUR TOUS - SALLE LÉO LAGRANGE	86 AVENUE ANDRÉ BONNIN	NON	NON		ALLEE DES POIRIERS ALLEE DU CHAMP GARNIER AVENUE DES DEUX RUISSEAUX AVENUE DES MELIETTES PLACE DU GRANIER RUE DE LA BOUCAUDAIS RUE DE LA CHAUMINAIS RUE DE LA PIERRE BLANCHE RUE DE LA POSTE RUE DE PROVENCE RUE DES LOGES RUE DES MURIERS RUE DES PETITS CHAMPS RUE DU DOMAINE RUE DU LANGUEDOC RUE DU LOROUX RUE DU MOULIN RUE DU PETIT PRE RUE DU PUIS-DURAND RUE JEAN-PAUL BELMONDO SQUARE DES LOGES
							6- MAISON POUR TOUS - SALLE PIERRE FOURE	86 AVENUE ANDRÉ BONNIN	NON	NON		ALLEE DE LA JAUNAIS ALLEE DE LA MARTINIERE ALLEE DE L'ETOILE ALLEE DES GREES ALLEE DU BADIER ALLEE DU GRESILLON ALLEE DU MESNIL ALLEE DU PRE DU PONT ALLEE DU PRESOIR LA BASSE HALLERAIIS LA BOULAIS LA BOULAIS AUBRY LA MARTINIERE LA NOE DES CHASSIERS LE BOIS GUIHEUX LE CHENE VERT LE HIL LE PORTAIL LE PUNAY LE TERTRE LE VAL BLANC LE VERGER LES CHAMPS ESNAUDS LES CHAMPS HUET LES FARROLAIS LES LOGES LES LOGETTES RUE DE LA CHALOTAIS RUE DE LA GARENNE RUE DE LA MARTINIERE RUE DE VALLIERE RUE DES AVANRIS RUE DES PATURES RUE DES PERCIERS RUE DU BLOSNE RUE DU VERGER IMPAIR 1 À 35 / PAIR 2 À 20 RUE DU VIVIER SQUARE DU BADIER
							7-ECOLE DES DEUX RUISSEAUX	AVENUE DES MÉLIETTES	NON	NON		ALLEE DES AJONCS ALLEE DES FOUGERES ALLEE DES GENETS ALLEE DES MARCHES AVENUE CHARLES DE GAULLE MAIL DU CHENE ROUX PLACE COMENIUS PLACE DES MINQUIERS RUE ALCIDE DE GASPERI RUE DE BELLE ILE RUE DE BRHAT RUE DE CÉZEMBRE RUE DE HODIC RUE DE HOJAT RUE DE L'ILE DE SEIN RUE DE L'OLIVET RUE DE MOLENE RUE DES GLEMANS RUE DES SEPT ILES RUE D'OUessant RUE DU BOIS RUE DU LANDREL RUE DU PRE JOLY RUE DU VERGER IMPAIR À PARTIR DU 37 / PAIR À PARTIR DU 22 RUE LOUISE WEISS RUE ROBERT SCHUMAN SQUARE NICOLE FONTAINE
							8-ECOLE DES DEUX RUISSEAUX	AVENUE DES MÉLIETTES	NON	NON		ALLEE AMAND HUBERT ALLEE CHOPIN ALLEE ELIANE VOGEL-POLSKY ALLEE JEAN COCTEAU ALLEE JEAN MARAIS ALLEE ROMY SCHNEIDER ALLEE SCHUBERT ALLEE SOFIA CORRADI ALLEE VIVALDI AVENUE ANDRE BONNIN PAIR 100 ET 102 AVENUE FRANCOIS MITTERRAND IMPAIR 1 À 11 / PAIR 2 À 8 IMPASSE DE LA HEUZANNE IMPASSE GISELE HALIMI LA HEUZANNE LA MAINGRETAIS LA TOUCHE ANNETTE LE BAS PÂTIS LE HAUT PÂTIS MAIL CAMILLE CLAUDEL PLACETTE JEAN SEBASTIEN BACH RUE DE LA MAINGRETAIS RUE DE LA TOUCHE ANNETTE RUE DU PONT BOEUF RUE JEAN MONNET RUE MOZART
							9-ECOLE DES DEUX RUISSEAUX	AVENUE DES MÉLIETTES	NON	NON		ALLEE ARLETTY ALLEE GEORGES BRASSENS ALLEE MICHEL BERGER AVENUE D'ORIENT AVENUE FRANCOIS MITTERRAND IMPAIR À PARTIR DU 13 ESPLANADE CHRISTIAN HALVETTE MAIL FELIX LECLERO PLACE ROSA PARKS PLACETTE EDITH PIAF PLACETTE LEO FERRE RUE BARBARA RUE JOSEPHINE BAKER
4-SAINT-MALO	3	6	COMBOURG	35056	LA CHAPELLE-AUX-FILTZMÉENS	1	SALLE POLYVALENTE	2 RUE DES DEUX CROIX	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
2-REDON	4	11	GUICHEN	35057	LA CHAPELLE BOUËXIC	1	MAIRIE	37 RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	3	15	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	35058	LA CHAPELLE-CHAUSSEE	1	SALLE COMMUNALE	PLACE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	2	3	BETTON	35059	LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ		MAIRIE- SALLE DU CONSEIL	2 RUE LA MAIRIE	OUI	OUI	DÉLIMITÉ PAR	rue des Carlets, rue des Longrais, rue de la Métaire et lieux-dits au nord de La Chapelle des Fougeretz délimité par le ruisseau du Moulin Neuf
						4	SALLE DES RAQUETTES	RUE DE RENNES	NON	NON	COMPRIS DANS	périmètre de la Besneraie Nord et Sud
							SALLE DES RAQUETTES	RUE DE RENNES	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	rue de Rennes, rue des Carlets, route de Saint Malo et la Besneraie sud
							SALLE DES RAQUETTES	RUE DE RENNES	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	rue de rennes, secteur du lotissement de la Viennais et les lieux-dits au sud de La Chapelle des Fougeretz et à l'ouest de la commune délimité par le ruisseau du Moulin neuf
3-RENNES	3	15	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	35060	LA CHAPELLE DU LOU DU LAC	1	MAIRIE	5 RUE ALAIN DE BOTHERÉL	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRE	5	27	VITRE	35061	LA CHAPELLE-ERBRÉE	1	MAIRIE	1, PLACE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	9	FOUGÈRES 2	35133	LA CHAPELLE FLEURIGNE		BUREAU 1 – Salle de la Mairie	15, RUE DU RELAIS – LA CHAPELLE JANSON	OUI	NON		COMMUNE ENTIÈRE
						2	BUREAU 2 – Salle de la Mairie	27 AVENUE DE BRETAGNE- FLEURIGNE	NON	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	8	FOUGÈRES 1	35063	LA CHAPELLE-SAINT-AUBERT	1	MAIRIE	11 RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
2-REDON	4	17	REDON	35064	LA CHAPELLE-DE-BRAIN		MAIRIE	4 RUE DE LA MAIRIE	OUI	NON		SECTION LA CHAPELLE
						2	MAIRIE ANNEXE	1 PLACE DE L'ABBAYE BRAIN SUR VILAINE	NON	NON		SECTION BRAIN
3-RENNES	3	24	LE RHEU	35065	LA CHAPELLE-THOUARULT		1-MAIRIE - SALLE DU CONSEIL	RUE DU COMMERCE	OUI	NON	PARTIE OUEST	"FOULMAINE" "BONNEMAIS" "LA BASSE VALLEE" "LA BRÉHARAIS" "LA CHARPENTAIS" "LA CHESNAIE" "LA RIMAUDIÈRE" "LA SALLE" "TROUE" "LA SAUDRAIS" "LA VALLEE" "LA VILLE ARCHER" "LAUNAY" "LE BROSSIS" "LE CHAMP DE LEJUME" "LE CHAMP MAINGLY" "LE CHENOT" "LE COUDRAY" "LES COINS DE COHAN" "LES HARAIS" "PANNAIS" "ALLÉE DU JANAIS" "ALLÉE FAUVETTE DES JARDINS" "CONTOUR DU CLOS FAUVEL" "IMPASSE BERGERONNETTE GRISE" "IMPASSE CHARDONNET" "ELEGANT" "IMPASSE DES POMMIERS FLEURIS" "IMPASSE DU GRAND COURTIL" "IMPASSE GRIVE MUSICIENNE" "IMPASSE MESANGE BLEUE" "IMPASSE PINSON DES ARBRES" "IMPASSE TOURTERELLE DES BOIS" "PLACIS DU CLOS FAUVEL" "RUE DE L'ECOTTAIS" "RUE DE LA BRACHE" "RUE DE LA CHESNAIE" "RUE DE LA RABINE" "RUE DE LA RIMAUDIÈRE" "RUE DE LA VILLE AUX ARCHERS" "RUE DE MONTAL" "RUE DE PANAIS" "RUE DES BRÛLIS" "RUE DES SPORTS" "RUE DES VIGNES" "RUE DU CHAMP DES DEMOISELLES" "RUE DU CHÊNE VERT" "RUE DU CLOS DAGUENETTE" "RUE DU CLOS DE LA FONTAINE" "RUE DU CLOS DE LA SAUDRAIS" "RUE DU COMMERCE" "RUE DU COURTIL DE MONTAL" "RUE DU HAUT VILLAGE" "RUE DU JANAIS"
						2						

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DELIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							2-MAIRIE - SALLE DU CONSEIL	RUE DU COMMERCE	NON	NON	PARTIE EST	L'OSÉRAIE" LA BESNERAIE" LA BODINAIS" LA CHERTERIE" LA CLÉMENTIÈRE" LA GRIPPIÈRE" LA HALTE VERDAIS" LA HIMOCHÈ" LA MALPOIS" LA MARE HOUÏE" LA NOË" LA NOË BUREL" LA PIARDIÈRE" LA PIVERDAIS" LA PRISE" LA RÉHANNAIS" LA ROIRIE" LA VERDAIS" LE BEAU CHÈNE" LE CHAMP D'HAUTUT" LE CHAMP MARTIN" LE CHAMP ROUGET" LE CLOS HUARD" LE HAZAY" LE JANAY" LE PATIS HERSANT" LE PONT HAREL" LE ROUGEUL" LE SUZAIN" LE TERTRE DU HAZAY" LE VAL" LES ÉCHES" LES GRILLONNAIS" LES MOULINOTS" LES ROCHERS" LEUCHET" RICHEU" ROUGEUL" ALLÉE DU CLOS BRIAND" ALLÉE DU TALVES" CONTOUR DU CLOS NEUF" RUE DE BEL AIR" RUE DE L'ÉGLISE" RUE DE L'ÉPINE ROSETTE" RUE DE L'ORGERIE" RUE DE LA BASSE HUARDIÈRE" RUE DE LA NICHE AUX MERLES" RUE DE LA NOË" RUE DE LA VALLÉE DES ROCHERS" RUE DES AJONCS" RUE DES ALLIÈTES" RUE DES QUINÉSIS" RUE DES ROCHERS" RUE DU CHAMP PINOT" RUE DU CHAMP ROLLÉ" RUE DU PATIS D'AMENDRÉ
3-RENNES	1	4	BRUZ	35066	CHARTRES-DE-BRETAGNE	9	BUREAU DE VOTE 1	HALLE DE LA CONTERIE - RUE LÉO LAGRANGE	OUI	NON		RUE DES FOURS A CHAUX, LA HAYE, ALLÉE DE FRÉHEL, RUE DES POTERIATS, RUE ETIENNE LENOIR, RUE DENIS PAPIN, RUE EDMOND ROSTAND, LE PATIS CHOLET, ALLÉE DE CÉZEMBRE, LORMANDIÈRE, RUE GUSTAVE FLAUBERT, CHEMIN DE LA GARENNE DE PAN, RUE DU FORT LA LATTE, ALLÉE DE TALLEBOIS, ALLÉE DES CHAUFFOURNIERS, IMPASSE DES HEBHENS, IMPASSE DE LA MARIONNAIS, RUE DES VIEUX FOURS, RUE ANDRÉ CITOËN, LA PAVAIS, ALLÉE DE LA FOSSE LORY, ALLÉE DU FOUR AUBIN, RUE DU CALLOUET, LE CLOS RENAUD, LA MONNÉRIE, LE CHENOT, RUE GUSTAVE EIFFEL, LA HAYE DES PERRIÈRES, LE BOIS NOIR, LA PRÉVALAYE, ALLÉE DES JEUTISSE, IMPASSE DE BRÉHAT, LES QUÉNAUX, ALLÉE DE LA FRESNAYE
					BUREAU DE VOTE 2		HALLE DE LA CONTERIE - RUE LÉO LAGRANGE	NON	NON		AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, RUE DE SEVIGNE, RUE ALPHONSE DAUDET, RUE GUY DE MAUPASSANT, RUE FREDERIC MISTRAL, ALLÉE PIERRE DE COUBERTIN, RUE DU CHAMP DOLENT, RUE ERNEST RENAN, RUE CHATEAUBRIAND, RUE DE LA CROIX AUX POTIERS, SQUARE THEODORE BOTREL, RUE LAMENNAIS, RUE LAMARTINE, RUE PASTEUR, RUE PIERRE LOTI, ALLÉE GEORGE SAND, RUE LAENNEC, ALLÉE DES TENNIS, IMPASSE DU FOUR CHESNEL, LE MARAIS, RUE PAUL FÉVAL, RUE FRANÇOIS RABELAIS, FONTENAY, RUE THEODORE BOTREL, RUE JULES VERNE, ALLÉE DE SEVIGNE, ALLÉE DU DOCTEUR KORCZAK	
					BUREAU DE VOTE 3		HALLE DE LA CONTERIE - RUE LÉO LAGRANGE	NON	NON		RUE DU COMMANDANT CHARCOT, RUE JULES ROBERT, IMPASSE DU FOUR PROVOST, ALLÉE DU FOUR CHESNEL, RUE ANTOINE CHATEL, RUE JEAN-MARIE PAIGNON, RUE JACQUES CARTIER, RUE DE LA FORGE, RUE DE L'ARMOR, LA TOUCHÉ BLANCHE, IMPASSE DES POTIERS, PLACE DE L'AUDITOIRE, RUE MADAME DE JANZÉ, RUE DU GABOURET, LE CHAMP ROND, RUE DE FONTENAY, IMPASSE DE LA MACRAIS, EZENAIRE, RUE DE LA POTERIE, ALLÉE D'HARONDEL, RUE SAINT ANTHÈME	
					BUREAU DE VOTE 4		HALLE DE LA CONTERIE - RUE LÉO LAGRANGE	NON	NON		AVENUE DE CORNOUAILLE, RUE PAUL CLAUDEL, RUE DE BRIZELUX, RUE PIERRE RONSARD, RUE DU HAMEL, RUE PAUL VERLAINE, RUE MONTESQUIEU, BOULEVARD DE L'EUROPE, RUE DENIS DIDEROT, RUE VOLTAIRE, RUE D'IRLANDE, ALLÉE NOTRE DAME, AVENUE DE LA CHAPELLE, RUE ANDRÉ GIDE, RUE NOËL DU FAIL, RUE BAUDELAIRE, RUE DU VIEUX BOURG, ALLÉE PAUL VALÉRY, IMPASSE COURTELINE, CHEMIN DES LONGUES HAYES, ALLÉE DU PRINTEMPS, RUE NOTRE DAME, ALLÉE D'ALEMBERT, CHEMIN PLEIADÉ, IMPASSE ANDRÉ LE BRETON, IMPASSE MARIVAUX, RUE EMILE ZOLA, AVENUE D'ORSON, RUE LÉO LAGRANGE, RUE DE LA CONTERIE, RUE DU CHAT QUI DANSE	
					BUREAU DE VOTE 5		HALLE DE LA CONTERIE - RUE LÉO LAGRANGE	NON	NON		RUE DU POITOU, RUE DU LANGUEDOC, RUE DE PROVENCE, RUE DU LIMOUSIN, RUE DU LYONNAIS, AVENUE DU MAINE, SQUARE DU BÉARN, RÉSIDENCE DU TRÉGOR BÂTIMENT A, RÉSIDENCE DU TRÉGOR BÂTIMENT B, RUE DE CHAMPAGNE, RUE DANJOU, SQUARE DU ROUSSILLON, ALLÉE DE LORRAINE, ALLÉE D'ARTOIS, RUE DE NORMANDIE, RUE DE BOURGOGNE, RÉSIDENCE DU TRÉGOR BÂTIMENT C, RUE D'ARTOIS, RUE DE BRETAGNE, RUE D'AQUITAINE, ALLÉE DE SAINTONGE, RUE D'ILE DE FRANCE, RUE DE TOURAINE, RUE D'ARMAGNAC, RUE DU ROUSSILLON, RUE DU NIVERNAIS, ALLÉE D'AUVERGNE, RUE DE GUYENNE, ALLÉE DE SAVOIE, ALLÉE DU BERRY, ETANG DE LA MARIONNAIS, RUE D'ALSACE, LA PETITE MARIONNAIS, SQUARE DU DOCTEUR BERNARD PALISSY	
					BUREAU DE VOTE 6		HALLE DE LA CONTERIE - RUE LÉO LAGRANGE	NON	NON		RUE DE FENIDAN, RUE CALARASI, ALLÉE DU MENEZ, RUE D'ARGOAT, BOULEVARD JOSEPH MARECHAL, ALLÉE DES JANIQUES, RUE DU LÉON, RUE D'ARMORIQUE, RUE DUQUAY TROUIN, RUE DUCHESSE ANNE, ALLÉE DE RABEL, AVENUE DE LA MARIONNAIS, ALLÉE DES CHÈNES, PLACE RENÉ CASSIN, RUE DE VENDÉE, RUE DUGUESCLIN, RUE ROBERT SURCOUF, RUE DE CRAIOVA, RUE SURCOUF, IMPASSE MARIE LE GAC SALONNE, IMPASSE JEANNE DE BELLEVILLE	
					BUREAU DE VOTE 7		HALLE DE LA CONTERIE - RUE LÉO LAGRANGE	NON	NON		RUE ANATOLE LE BRAZ, RUE MOZART, RUE PIERRE CORNEILLE, ALLÉE BEETHOVEN, RUE LOUIS LUMIÈRE, ROUTE DE BRUZ, ALLÉE JEAN-SÉBASTIEN BACH, ALLÉE LOUIS ARAGON, AVENUE DE LA CHAUSSAIRE, RUE DE LA FONTAINE, LA VIOLETTE, SQUARE RENÉ VAUTIER, RUE AGNÈS VARDÀ	
					BUREAU DE VOTE 8		HALLE DE LA CONTERIE - RUE LÉO LAGRANGE	NON	NON		RUE PAUL GAUGUIN ALLÉE VINCENT VAN GOGH, RUE JEAN RACINE, ALLÉE DES CHANTERELLES, AVENUE CONSTANT MEREL, RUE BOILEAU, RUE FREDERIC CHOPIN, RUE HECTOR BERLIOZ, RUE VICTOR HUGO, LE RELAIS, LA BELLE ÉPINE, RUE SULLY PRUDHOMME, RUE MOLIERE, LE MOULIN DU BOIS, RUE ALBERT CAMUS, ALLÉE PAUL CÉZANNE, ALLÉE CLAUDE MONET, ALLÉE AUGUSTE RENOIR, RUE BERTHE MORISOT, AVENUE DU TRÉGOR, RUE DES FRÈRES BÜHLER, RUE RENÉ DESFONTAINES, JEAN MARIE ECORCHARD, RUE VIVALDI, CHEMIN DE BARBIZON, AVENUE DE LA SEICHE	
					BUREAU DE VOTE 9		HALLE DE LA CONTERIE - RUE LÉO LAGRANGE	NON	NON		RUE DU MONT DURVILLE, RUE SAINT EXUPÉRY, RUE COSTES ET BELLONTE, RUE GEORGES GUYNEMER, RUE LOUIS BLÉRIOT, RUE DE KERSANT, RUE NUNGESSER, RUE MARYSE BASTIÉ, RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU, RUE ALFRED DE MUSSET, AVENUE DE BROCELIANDE, RUE JEAN MERMOZ, MAIL GALLÉE, ALLÉE FRANÇOIS COLI, RUE SANTOS DUMONT, RUE JACQUELINE AURIOL, LA RETENUE	
3-RENNES	2	13	LIFFRE	35067	CHASNÉ-SUR-ILLET	2	MAIRIE BUREAU 1	MAIRIE LA PORTE PILET	OUI	NON	La Porte Pilet	CENTRE BOURG
							MAIRIE BUREAU 2	MAIRIE LA PORTE PILET	NON	NON	La Porte Pilet	CAMPAGNE

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	5	CHATEAUGIRON	35068	CHATEAUBOURG	6	1- ÉCOLE CHARLES DE GAULLE	7 PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	NON	NON		ALLEE DES ALIZES ALLEE DU VENT D AUTAN ALLEE DU ZEPHYR AMORAINE BAS BREIL BOULEVARD DE LA LIBERTÉ CHADOUX FRICHE BLANC HAUT BREIL HAUT CHADOUX IMPASSE BEL AIR IMPASSE CESAR-FRANCOIS CASSINI IMPASSE BDES CORMORANS IMPASSE DES GOELANDS IMPASSE DU NORDET IMPASSE DU VENT D'AMONT LA BASSE CHENELIERE LA BASSE HAIE LA BOURLIERE LA BREMAUDIERE LA BRUNELIERE LA CHIPAUDIERE LA COUPELIERE LA CROIX ROUGE LA FLEURIS LA GALMANDIERE LA GAUDIERE LA GOULGATERIE LA GRENOUILLE LA HAIE LA HAUTE CHENELIERE LA HAYE GERVAIS LA HOUISIERE LA JANAIE DE LA CROIX LA LANDE LA LUTIERE LA MERCEAIS LA MONNAIS LA RIGAUDIERE LA ROCHE LA ROUARDIERE LA SOUDAIERE LE BREIL LE CHESNOT LE GRAND VERGER LE PATIS-COLAS LE PETIT ROCHER LE POIRIER L'EPINE LES CLOS LES GRANDES BONNES MAISONS LES GRANDES TOUCHES LES PETITES TOUCHES LES ROUARDIERES LES THEBAUDES LES TOUCHES L'OSSELIERE MONNAIS MONT MOREL MONTMOREL PARC DU CASTEL PETITES BONNES MAISONS PLACE DE LA GARE PLACE DE L'HOTEL DE VILLE PLACE DE VERDUN PLACE DU GENERAL DE GAULLE RUE BEL AIR RUE BLAISE PASCAL RUE COPERNIC RUE DE LA BRUNELIERE RUE DE LA CROIX GUILLET RUE DE LA CROIX PONTMAIN RUE DE LA GARE RUE DE RENNES RUE DES ALBATROS RUE DES CHATELIERS RUE DES MANOIRS RUE DES MOUQUETTES RUE DES STERNES RUE DU COMMANDANT CHARCOT RUE DU MARECHAL LECLERC RUE DU PLESSIS-BEUSCHER RUE FABIEN BUREL RUE GALILEE RUE JOSEPH COGNOT RUE MONSIEUR MILLAUX RUE LLE DE LA SOUDAIERE ZA LA GAULTIERE
							4-ÉCOLE CHARLES DE GAULLE	7 PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	NON	NON		CHEMIN DE LA GUERINNAIS CHEMIN DU HOUPIRE IMPASSE DE LA BARAUDIERE IMPASSE DE LA BERGERIE IMPASSE DU CLOS MANIER LE HAUPRE LES NOES RESIDENCE DU HAUPRE RUE ANATOLE LE BRAZ RUE CHATEAUBRIAND RUE DE CHATEAUBRIAND RUE DE PARIS RUE DU BAS PRE RUE DU CHENÉ VERT RUE DU PLESSIS ST MELAINE RUE FREDERIC CHOPIN RUE JEAN GUIENNO RUE JEAN PIERRE TEXIER RUE JULES VERNE RUE LAMENNAIS RUE MADAME DE SEVIGNE RUE MAURICE RAVEL RUE MME DE SEVIGNE RUE PAUL FEVAL RUE PIERRE JAKEZ HELIAS RUE PIERRE LOTI
							5-ÉCOLE CHARLES DE GAULLE	7 PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	OUI	NON		ALLEE DES ACACIAS ALLEE DES BRUYERES ALLEE DES MARRONNIERS ALLEE DES MIMOSAS ALLEE DES PEUPLIERS ALLEE DES PINS ALLEE DES SORBIERS ALLEE DES TILLEULS ALLEE DES TROENES CLOS SAINT-PIERRE IMPASSE DE LA HAUTE CHESNAIS IMPASSE DU CHAMP BRÉTON LA CHESNAIS LA TREOLIERE LA VALLEE LE PRIEURÉ PASSAGE DU GUE RUE DE LA TREOLIERE RUE DE LA VERONNIERE RUE DE TERTRE RUE DES CHATELIERS RUE DES CHATELIERS RUE DES COTTAGES RUE DES ROCHERS RUE DES VIGNES RUE DU PRIEURÉ RUE DU SOUVENIR RUE DU TERTRE RUE GEORGE SAND RUE JACQUES PREVERT RUE LOUIS PASTEUR RUE PASTEUR RUE SAINT PIERRE SQUARE DE LA CHESNAIS SQUARE SAINT ANNE SQUARE SAINTE ANNE
							2-SALLE DU VERGER	RUE DE L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE	NON	NON		ALLEE BERTRAND DUGUESCLIN AU LIEUDIT LA MARTINIERE AU LIEUDIT LE BAS LOGIS BERNUSSE BOURG DE BROONS CHANTELOUP CHEMIN DE L'ENCLUME GUINARD HOBE LA BALUERIE LA BEVINIERE LA CHARRIERE LA CLOPENTE LA COUR DES ROSES LA CROIX LA FERRANDIERE LA GRAFFARDIERE LA GRANDE PIALIERE LA HURAUDIERE LA LANDE LA LANDE DE CHANTELOUP LA MAISON NEUVE EN BROONS-SUR-VILAINE LA MARTINIERE LA REBOURCERIE LA RIADAIS LA ROSIERE LA ROUARDIERE LA VILLE AUX POUILLAINS L'ANCIEN PRESBYTERE LAUNAY LE BAS LOGIS LE GRAVIER LE HOUX VERT LE PRE BLANC L'EPINE LES BASSES FEUGETTES LES BRULAIS LES DEVALIERES LES HAUTES FEUGETTES LES PORTES LES QUATRE VENTS LES TONNELIERES LIEU-DIT REPEUTRE MAISON NEUVE MEGALLERAY PRE BLANC REPEUTE RUE DE L'ÉCOLE BUISSONNIERE RUE DES RANDONNEURS RUE DU FORGERON
							3-ACCUEIL DE LOISIRS PLUME	AVENUE DES PLATANES	NON	NON		ALLEE DE LA FORGE ALLEE DES AJONCS ALLEE DES ANEMONES ALLEE DES BOURGEONS ALLEE DES EGLANTINES ALLEE DES GENETS ALLEE DES JONQUILLES ALLEE DES PAQUERETTES ALLEE DES ROSES ALLEE DES TULIPES ALLEE DES VIOLETTES AVENUE DES GENETS AVENUE DES PLATANES BOULEVARD DE LA LIBERTÉ CAQUEREL CHEMIN DE LA FORGE CLOS SAINT-MELAINE FAYELLE IMPASSE DE LA FORGE LA BARONNIERE LA CADOLIERE LA GAUDINAIS LE CHAMPS AU MOINE LE CHATAIGNIER LE PATIS DU BREIL LE PLESSIS SAINT-MELAINE MAISON NEUVE RESIDENCE LE SILLON RUE DE LA FORGE RUE DE VITRE RUE DES CHARMIILLES RUE DES ETANOS RUE DES ORMES RUE DES ROSES RUE DU CLOS SAINT-MELAINE SQUARE DU MARECHAL LECLERC SQUARE JEAN XXIII
							6-ACCUEIL DE LOISIRS PLUME	AVENUE DES PLATANES	NON	NON		ALLEE DE LA TREMBLAYE ALLEE DE L'ÉGLISE ALLEE DES TAMARIS ALLEE DU VIEUX MOULIN AVENUE DE LA BRETONNIERE FONTENELLE IMPASSE DE LA FALOTIERE IMPASSE DE LA METAIRIE IMPASSE DE L'ORGERIE IMPASSE DES MAZIERES IMPASSE DU CHAMP BLANC IMPASSE DU CHAMP LONG IMPASSE FALOTIERE IMPASSE KERMAINE LA BRETONNIERE LA CHENELIERE LA FONTENELLE LA GRANDE BRETONNIERE LA GRANDE FONTENELLE LA PETITE FONTENELLE LE TAMARIS PONT-RIOU RUE DE LA CROIX DE PONTMAIN RUE DE LA CROIX PONTMAIN RUE DE LA GRANDE CHAMPAGNE RUE DE LA JANAIE RUE DE L'ÉGLISE RUE DE QUINCAMPOIX RUE DES LANDELLES RUE DU CHAMP DERRÉ RUE DU COURTIL RUE DU GRAND CLOS RUE DU GRAND DOMAINE RUE DU HOUX VERT RUE DU PRE BAZIN RUE DU VIEUX MOULIN VAU-BOULTIER
3-RENNES	5	5	CHATEAUGIRON	35069	CHATEAUGIRON		1-HÔTEL DE VILLE	LE CHATEAU Bd Julien et Pierre Gourdel	OUI	OUI		DÉLIMITÉ PAR RUE DE LA BRETIGNIERE - RUE D'YAIGNE - RUE AU PRÉVÔT - RUE DE KORN-ER-HOUEU - RUE DE L'OISEAU MARTIN - RUE DU TRÉMÈNE - ALLÉE DE GERVIS - BOULEVARD DU CHATEAU - RUE DE L'ORANGERIE - RUE D'OSSE - RUE DES ROLLIERS - RUE DES BLUTEAUX - RUE DES TISSERANDS
							2-HÔTEL DE VILLE	LE CHATEAU Bd Julien et Pierre GOURDEL	NON	NON		DÉLIMITÉ PAR RUE GÉNÉRAL DE GAULLE - RUE LEPRESTRE DE LÉZONNET - RUE DU LOROUX - RUE ARMEL PITOIS - RUE DE L'ESCLOSEL - RUE FRANÇOIS XAVIER LERAY - RUE DU PETIT CHAMP - RUE DE CORNILLERES - RUE EMILE SOUVESTRE - RUE DU GÉNÉRAL MARCEAU - RUE DES CORNILLERES - RUE DE SEVIGNE - RUE DU GAST - RUE DU PLESSIX D'ESSE - RUE DE VAUZELLE - RUE SAINT-THOMAS DU RONCERAY - RUE DE LA HAUTE RENNAISE - RUE DE FOUCYBOURDE
							3-HÔTEL DE VILLE	LE CHATEAU Bd Julien et Pierre Gourdel	NON	NON		DÉLIMITÉ PAR RUE DE RENNES - RUE DE LA VALLÉE - RUE DE LA BRÉJOTERIE - RUE DU RIMON
							4-HÔTEL DE VILLE	LE CHATEAU Bd Julien et Pierre Gourdel	NON	NON		DÉLIMITÉ PAR RUE DE LA BASSE BRÉJOTERIE - IMPASSE DU CHAMP D'HAUT - BEAUJARDIN - RUE DE LA GRAND VOILE - MAIL DE LA MANUFACTURE - RUE DU DOUET - LA BÉDOUASSIERE - RUE DES TOILES - CHEMIN DU LIN - RUE DES FILANDIÈRES - RUE CHATEAUBRIAND - RUE NOËL DU FAIL - RUE LAMMENAIS - RUE DE NOYAL-SUR-VILAINE RUE DOREL - ROUTE DE NOUVOITOU - CENTRE COMMERCIAL LES GRANDS CHÈNES - RUE DES GRANDS CHÈNES - RUE DE MONTGAZON - RUE D'ANJOU - RUE DE BRETAGNE - RUE DE NORMANDIE - IMPASSE DU MAINE - RUE D'ALSACE - ALLÉE DE LA GLAUME - RUE SAINT NICOLAS - RUE LLE SAINT-NICOLAS

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
						10	5-SALLE DES POLKAS	19 RUE DE L'ORANGERIE	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	LA GAUDINAIS - LES MARETTES - RUE DES TEMPLIERS - RUE DU CHAMP GAYOT - LA MAISON NEUVE- LE CHAMP GAYOT - LE CLOS MENARD - LE CLOS BIEUX - MONTAUDRY - LES VALETTE'S - LES SILLONS - LES CHATAIGNIERS - LES TUCQUENAIS - LE JAUNAY - L'OMELETTE - LE PETIT LAUNAY
							6-SALLE DES POLKAS	19 RUE DE L'ORANGERIE	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	AVENUE PIERRE LE TREUT - AVENUE RENÉ DESCARTES - RUE PAUL LE FLEM - RUE ALEXANDRE FRIZOZERI - RUE DE LA PIÈCE LONGUE - RUE DU PONT DE SEL - ALLÉE DE TOURNBRIDE - RUE DES VIOLETTE'S - ALLÉE DES BRUYÈRES - ALLÉE DU PUIITS BOREL - PASSAGE AGATHE LEPRESTRE - RUE DU PETIT SÉMINAIRE - RUE DES FRANCS ARCHERS - RUE DU CHAMP DU VERGER
							7-MAIRIE DÉLÉGUÉE DE OSSE	7 RUE DE LA MAIRIE	NON	NON	COMPRIS DANS	COMMUNE DÉLÉGUÉE DE OSSE
							8-MAIRIE DÉLÉGUÉE DE SAINT-AUBIN-DU-PAVAIL	206 RUE DE LA MAIRIE	NON	NON	COMPRIS DANS	COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT-AUBIN-DU-PAVAIL
							9-SALLE SAINT PIERRE	19 RUE DE L'ORANGERIE	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	RUE GLENMOR - RUE MAX JACOB - RUE ALFRED JARRY - RUE JEAN-PIERRE CALLOCH - RUE MARIE DE KERSTRAT - RUE JEAN-JULIEN LEMORDANT - RUE XAVIER GRALL - RUE PIERRE-JAKEZ HELIAZ - RUE HENRI QUEFFELEC - RUE AUGUSTE BRIZELUX - RUE CHARLES LE GOFFIC - RUE JULES FERRY - RUE COSSÉ BRISSAC - RUE PIERRE GAUDICHE - RUE JEAN SIMON - RUE HENRI BOUQUET - RUE JEAN DE MONTFORT - AVENUE DU BARON ARMEL
							10-SALLE SAINT PIERRE	19 RUE DE L'ORANGERIE	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	AVENUE DE LA PERDRIOTAIS - RUE DU CENTAURE - RUE DES ARCHÉOLOGUES - RUE DES CHEVALIERS - RUE DE LA REINE GUENIÈVRE - LE PETIT ROLLIER - RUE JEANNE DE PENTHIEVRE - ALLÉE ROBERT D'ARBRISSEL - ALLÉE DES MARCHES DE BRETAGNE - AVENUE DU CONNÉTABLE
4-SAINT-MALO	7	7	DOL DE BRETAGNE	35070	CHÂTEAUNEUF-D'ILLE-ET-VILAINE	1	BUREAU 1	RUE DU PAVE ST CHARLES (FACE À LA MAIRIE)	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	1	VAL COUESNON	35071	LE CHÂTELLIER	1	MAIRIE	2 RUE ABBÉ LÉONARD	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	27	VITRE	35072	CHÂTILLON-EN-VENDELAIS	1	SALLE ANNEXE DE LA MAIRIE	3 PLACE DE L'ÉGLISE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	1	VAL COUESNON	35075	CHAUVIGNÉ	1	BUREAU 1	1, PLACE DE L'ÉGLISE NOTRE DAME	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	8	24	LE RHEU	35076	CHAVAGNE		1- SALLE DE L'ENTRÉ 2 RIVES	AVENUE DE LA MAIRIE 35310 CHAVAGNE	OUI	NON	CLÔTURES + CROIX BLANCHE + QUARTIER DU HAUT-COLOMBIER	ALLÉE DE LA PREE, ALLÉE DE L'APOTHIKAIRE, ALLÉE DU LOURD, ALLÉE DU VERGER, CHEMIN DE LA CROIX BLANCHE, CHEMIN DES CLÔTURES, IMPASSE DES BRUYÈRES, RUE DARZ, RUE DE BELLE ÎLE, RUE DE BRECHAT, RUE DE CEZEMBRÉ, RUE DE GAVRINIS, RUE DE GLENAN, RUE DE GROIX, RUE DE MOLENE, RUE DE SEIN, RUE DES SEPT ÎLES, RUE D'HOEDIC, RUE D'HOUAT, RUE D'OUSSANT, RUE DU CALVAIRE, RUE MARIE CURIE, RUE MONTRICHARD, RUE SIMONE VEIL, VENELLE ANJELA DUVAL, VENELLE CLOTILDE VAUTIER, VENELLE GERMAINE TILLION, VENELLE OLYMPE DE GOUGES, ALLÉE DES LAVANDIÈRES
							2-SALLE DE L'ENTRÉ 2 RIVES	AVENUE DE LA MAIRIE 35310 CHAVAGNE	NON	NON	QUARTIER EPINE LOTISSEMENT NORD EST	ALLÉE MADAME DE SEVIGNE, ALLÉE PAUL ELUARD, ALLÉE PAUL VERLAINE, AVENUE DE L'ESPERANCE, AVENUE DE LA MAIRIE, BELLE BRANCHE, CHEMIN DE LA JANAIE, IMPASSE DE LA PLAINE, IMPASSE DU CLOS MARGUERITE, LA CHUPLINAIS, LA CROIX, LA FONTAINE, LE BEUF, LE CLOS GAUTIER, LE CORMIER, LE HAUT CRAMOUX, LE PETIT BOIS, LE RELAIS, PASSAGE DE L'ECU, PLACE DE LA MAIRIE, PLACE DE L'ÉTOILE, RUE ALFRED DE MUSSET, RUE CHATEAUBRIAND, RUE DE LA CROIX VERTÉ, RUE DE L'ÉPINE, RUE DES SABLIÈRES, RUE DU CENTRE, RUE DU CHAMP FLEURI, RUE DU DOMAINE, RUE DU PARC, RUE LAMARTINE, RUE LOUIS ARAGON, RUE VICTOR HUGO, LE BAS CRAMOUX, RUE CORNIC
						4	3-SALLE DE L'ENTRÉ 2 RIVES	AVENUE DE LA MAIRIE 35310 CHAVAGNE	NON	NON	QUARTIER DE LA TOUCHE + RUE DE L'AVENIR + RUES EN DESSOUS DE LA RUE DE L'AVENIR	ALLÉE DE LA DENTELLIERE, ALLÉE DE L'APOTHIKAIRE, ALLÉE DES SABOTIERS, ALLÉE DU CHARRON, ALLÉE DU REMOULEUR, AVENUE DE LA ROTONDE, CHEMIN DE LA TOUCHE, COURS DES VIEUX METIERS, IMPASSE DES FONTENELLES, RUE DE L'AVENIR, RUE DE LA BLANCHARDIERE, RUE DE L'ÉGAGE, RUE DE L'OSELIER, RUE DE TURGE, RUE DES AUBIERS, RUE DES FONTENELLES, RUE DES FORGERONS, RUE DES JOURNALIERS, RUE DU BOULAY, RUE DU CHENE, RUE DU VIEUX COURS, RUE JOSEPH TIREL, SQUARE DES VANNIERS, VENELLE DE L'OSELIER, VENELLE DES BRODEUSES, VENELLE DES LAVANDIÈRES, VENELLE DU CHARPENTIER, VENELLE DU POTIER, VENELLE DU PUISATIER, LA GLEHUIS
							4SALLE DE L'ENTRÉ 2 RIVES	AVENUE DE LA MAIRIE 35310 CHAVAGNE	NON	NON	RUES À L'EST DE LA RUE DES SABLIÈRES + LOTISSEMENT DU DOMAINE DES FONTENELLES + CAMPAGNE + ZA	ALLÉE DES AJONCS, ALLÉE DES AUBÉPINES, ALLÉE DES GENETS, ALLÉE DU SEQUOIA, AVENUE DES FONTENELLES, AVENUE DU MAIL, BABELOUSE, BEL AIR, BOIS-DENISE, CHEMIN DE L'ÉGAGE, ÎLE DE BABELOUSE, IMPASSE DE LA CLAIRIÈRE, IMPASSE DES POMMIERS, IMPASSE MARGOT, LA BARETTE, LA CHESNAIS, LA CHESNELAIS, LA CHOTARDIÈRE, LA DROITIÈRE, LA FROGERAIS, LA GUIGNARDIÈRE, LA HOUSSAIS, LA LANDE MESNIL, LA LOIE, LA MARE DOUX, LA MOUSTIÈRE, LA PETITE FROGERAIS, LA PETITE NOÉ, LA RIAUDIÈRE, LA ROBINAIS, LA SALAIS, LA SCIERIE, LA SILLANDAIS, LA THEALAIS, LA VIGNÉ, LE BAS MEE, LE BOIS GAUTHIER, LE BREIL, LE BURON, LE CHAMP DE LA RIAUDIÈRE, LE CHAMP DE LA ROCHE, LE CHAMP DU BOURG, LE CHAMP SURGET, LE CLOS BOURDE, LE COLOMBIER, LE GRAND BAS MEE, LE GRAND COUDRAY, LE GRAVIER, LE GUE DU FOUR, LE PATIS DE LA SILLANDAIS, LE PATIS DES FRICHES, LE PETIT BAS MEE, LE PETIT CLOS, LE PETIT COUDRAY, LE PRE VERT, LE ROCHER, LE VAUROUJ, L'ÉGAGE, LES CHARDONNETS, LES CLOSEAUX, LES DOMAINES, LES EVIGNES BOUILLONNEUX, LES GRANDS CHAPELAIS, LES GRANDS EVIGNES, LES PETITS CHAPELAIS, LES PETITS EVIGNES GLORIEUX, LES VILLENEUVES, LESNELAIS, MEDREAC, MENARD, MOULIN DE BURY, PRÉGONDE, RUE DE LA PETITE FONTAINE, RUE DE LA SERRÉ, RUE DES CHARMILLIÈS, RUE DES VIEUX CHÈNES, RUE DU BOSQUET, RUE DU CHEMIN VERT, RUE DU FER À CHEVAL, RUE DU PLESSIS, TURGÉ
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	10	LA GUERCHÉ DE BRETAGNE	35077	CHELUN	1	BUREAU 1	RUE DE LA MAIRIE (SALLE COMMUNALE)	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	7	7	DOL DE BRETAGNE	35078	CERRUEUX	1	MAIRIE	1 RUE THÉOPHILE BLIN	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	6	3	BETTON	35079	CHEVAIGNÉ		1 - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL	7 RUE DE LA MAIRIE	OUI	NON		ALLÉE DES CHATAIGNIERS ALLÉE DES ÉCOLIERS ALLÉE DES GUERNAZELLES ALLÉE DES VIGNES ALLÉE DU MOULIN CHEMIN DE LA VALLEE CHEMIN DU PIC IMPASSE DE LA PAPIERIE IMPASSE DU LIEU VERRIER IMPASSE DU VIEUX PUIITS LIEU DIT ECLUSE DE GRUGEDAINE LIEU DIT GRUGEDAINE LIEU DIT LA BEZARDAIS LIEU DIT LA BRANCHÈRE LIEU DIT LA BOUEXIERE LIEU DIT LA CHOPINAIS LIEU DIT LA FRICAUSIÈRE LIEU DIT LA GALONNAIS LIEU DIT LA HIRDELAIS LIEU DIT LE CHAMP MICHEL LIEU DIT LE GRAND PAUMERAY LIEU DIT LE PONT LIEU DIT LE PONT ILLET LIEU DIT LES VALLEES PLACE DE L'ÉGLISE PLACE DES FOUQUETS ROUTE DE LA GÉMINAIS ROUTE DE LA MOTTE RUE BARRY LYNDON RUE D'ILLE ET RANCE RUE DE LA GRANDE HAIE RUE DE LA MAIRIE RUE DE LA MOTTE RUE DE LA VIEILLE COUR RUE DE RENNES RUE DES HAUTS DE LILLE RUE DES NOISILLES RUE DU CHAMP MICHEL RUE DU TERTRE RUE JEUX INTERDITS RUE JOUR DE FÊTE RUE LES CHORISTES RUE LES ENFANTS DU PARADIS RUE LES TEMPS MODERNES SQUARE DE LA NOLIERE CLOS DE LA GRANDE COUDRETTE

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
						2	2- L'ACCOLADE	4 RUE DE LA MAIRIE	NON	NON		ALLÉE DE LA JANAIE ALLEE DE L'ARENTI ALLEE DOUX FRANQUIN ALLEE DOUX GRANDAS CLOS DE LA PETITE LANDE IMPASSE DES COURTILS LA BARILLERE LA CABOCHAIS LA CHERMAIS LA FOSSE LE BREIL LE CHAMP AU BOUIN LE CORMIER LE PONT A PLEURER LES 4 CHEMINS LIEU DIT BEAUSOLEIL LIEU DIT CHOISEL LIEU DIT ECLUSE DES COURS LIEU DIT GAUTEREL LIEU DIT LA BASSE BARILLERE LIEU DIT LA BASSE SEVAUDIÈRE LIEU DIT LA BÉNIÈRE LIEU DIT LA BLOSSERAI LIEU DIT LA CABOCHAIS LIEU DIT LA CHAUSSÉE LIEU DIT LA CHERMAIS LIEU DIT LA COTINAIS LIEU DIT LA CROUJETTE LIEU DIT LA FOSSE LIEU DIT LA FRESNAY LIEU DIT LA HAIE LIEU DIT LA HAIE DE SAULES LIEU DIT LA HAUTE BARILLERE LIEU DIT LA GUIHORAIS LIEU DIT LA HAUTE CABOCHAIS LIEU DIT LA HOUSSAIS LIEU DIT LA MOTTE LIEU DIT LA NOELAIS LIEU DIT LA PERTUSIÈRE LIEU DIT LA RIVAUDIÈRE LIEU DIT LA SEVAUDIÈRE LIEU DIT LA TREMBLAIS LIEU DIT LA TREYNAIS LIEU DIT LE BOIS DENIAL LIEU DIT LE BOIS DURAND LIEU DIT LE BOIS ROBERT LIEU DIT LE BREIL LIEU DIT LE CHAMP AU BOIN LIEU DIT LE CHEMIN NEUF LIEU DIT LE CLOS RAY LIEU DIT LE CLOS ROBERT LIEU DIT LE COIN GUILLE LIEU DIT LE CORMIER LIEU DIT LE GRAND LOGIS LIEU DIT LE LIEU DES VASTS LIEU DIT LE PETIT CORMIER LIEU DIT LE PONT A PLEURER LIEU DIT LE PRÉ COMMUNAL LIEU DIT L'ÉPINE LIEU DIT LES BRETONNIÈRES LIEU DIT LES CONCAS LIEU DIT LES CONTANS LIEU DIT LES COURS LIEU DIT LES FOURCHES LIEU DIT LES LANDELLES LIEU DIT QUENON LIEU DIT VERNEIL QUATRE CHEMINS QUENON ROUTE DES FONDERIES ROUTE DU BOIS DENIAL RUE D'ABAS RUE DE GAUTREL RUE DE LA PRIOUTE RUE DE LA PRIOUTE RUE DES COURTILS RUE DES FONDERIES RUE DES POMMIERS RUE DES VERGERS RUE DU CHÊNE NOBLÉ RUE FÉLIX DEPAILL RUE MONTE EN HAUT SQUARE DE LA LANDE SQUARE DU CLOS RUE DE LA FORGE RUE DES TILLEULS
3-RENNES	8	24	LE RHEU	35080	CINTRÉ	2	1- MAIRIE 2- MAIRIE	7 PLACE DU CHÊNE VERT	OUI NON	NON NON	PAR LA RD 35	NORD DE LA RD 35= BV 1 SUD DE LA RD 35 = BV2
3-RENNES	3	14	MELESSE	35081	CLAYES	1	MAIRIE	SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL - PLACE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	10	LA GUERCHE DE BRETAGNE	35082	COËSMES	1	MAIRIE	14 HAUTE RUE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
2-REDON	4	11	GUICHEN	35084	COMBLESSAC	1	BUREAU 1	1 PLACE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	3	6	COMBOURG	35085	COMBOURG	6	1	ESPACE MALOUAIS	OUI	OUI	CENTRE OUEST	Avenue Du Général De Gaulle ; Boulevard du Mail ; Impasse du Maréchal Leclerc ; Le Pont Thébaud ; Le Prieuré Rue De L'abbaye ; Les Landelles ; Place Des Dîpônes ; Place Du Champ De Derrière ; Rouillon ; Route De La Chapelle ; Rue Chateaubriand ; Rue De La Barrière ; Rue de la Fauvelière ; Rue De La Mairie ; Rue De L'abbaye ; Rue De Malouais ; rue de Rennes ; Rue Des Frères Hamon ; rue des Mares Rouges ; Rue Des Princes ; Rue des Sports ; Rue du Bellanger ; Rue Du Champ De Derrière ; Rue du Prieuré ; Rue Du Québec ; Rue Edouard Herriot ; Rue Eugène Moniot ; Rue Georges Clémenceau ; Rue Jacques Cartier ; rue Robert Surcouf ; Rue Sainte Barbe ; Ruelle de la Bédauvais ; ruelle de la Blanche ; Ruelle Des Hautes Aires ; Square Emile Bohuon
						2	2	ESPACE MALOUAIS	NON	NON	CENTRE SUD	Avenue De La Libération du n°1 au n°53 ; Avenue De Waldmünchen ; Avenue Gautier Père et Fils ; Chaussée De Durfort ; Cours L'Épas ; Impasse de Dingé ; Impasse du Lac ; Impasse du Vieux Lavois ; Impasse Gautier Père et Fils ; La Barrière ; La Bouyère ; La Grenouillère ; La Grenouillère-Rte De Dingé ; L'angevine-Route De Rennes ; Le Pont De L'hôtellerie ; Le Vieux Châtel ; Margatte ; Place Albert Parent ; Place du Linon ; Place Du Moutier ; Place Piquette ; Place Saint Gilduin ; Route De Dingé ; Rue De Cheminette ; Rue de Dingé ; Rue De La Butte ; Rue De La Duchesse Anne ; Rue De La Marquise De Sévigné ; Rue De La Pierre Blanche ; Rue De La Renaissance du n°1 au n°21 ; Rue De Linon ; Rue De Tragonoux ; Rue Des Champs ; Rue Ernest Renan ; Rue Lamennais ; Rue Notre Dame ; Rue Rivallon ; rue Simone Veil ; Rue Soeur Joséphine Rue Théodore Botrel ; rue Victor Hugo ; Ruelle Des Jardins ; ruelle du moutier ; Square Du Clos Vaillant
						3	3	ESPACE MALOUAIS	NON	NON	EST	allée de Dublin ; allée de Riga ; au lieu-dit "Les Rivières" Beaumont ; Bourlidou ; Brancoual ; Chevrot ; Courette ; impasse de Rome ; Impasse Du Docteur Toravel ; La Boissière Sous Littré ; La Cabouchère ; La Croix Briand ; La Gaverrière ; La Gentière ; La Haute Bouessière ; La Haye ; La Noé De Beaumont ; La Poissonnière ; La Repichère ; La Tassée ; La Touche Aux Pourvoirs ; Landran ; Launay Pican ; Le Loup Pendu ; Le Pottier ; Le Pont Pican ; L'Épatz ; Les Meslons ; Les Ormeaux ; Litré ; Place Joseph Hubert ; Rue Clair Egron ; rue de Copenhague ; rue de Lisbonne ; rue de Madrid ; Rue Du 2 Août ; Rue Du Docteur Toravel ; Rue Flandres Dunckerque ; rue François Touzé ; Rue Jean Quémerais ; Rue Jules Guihard ; square de Bruxelles
						4	4	ESPACE MALOUAIS	NON	NON	NORD	allée des Primevères ; allée Raphaël ; allée Toussaint Dubreuil ; Avenue Des Acacias ; avenue des Censiers ; Avenue Des Cytises ; Avenue Des Érables ; Avenue Des Prunus ; Avenue Des Tilleuls ; Balanson ; Bidon ; Bourg Henry ; Bourg Henry ; Riniac ; Couapichette ; Couvelou ; Crépentiel ; impasse de la Croix du Chenot ; impasse du Moulin Madame ; La Builière ; La Chapelle Hervé-Couveloup ; La Chasse ; La Croix Des Hayes ; La Croix Du Chénôt ; La Doupterie ; La Friébaudière ; La Grande Cour ; La Harsengère ; La Haute Bouyère ; La Hubertière ; La Jeanpentière ; La Maison Rouge ; La Marais ; La Moignerai ; La Reinal ; La Ricandière ; Languillet ; Le Bourg Hery ; Le Chêne De La Liberté ; Le Fournil De Trémigon ; Le Mée ; Le Pont De Lénon ; Le Rocher Hervé ; Le Tetre Malouais ; Les Bas Champs ; Moiteaux ; Les Bois ; Les Chalonges ; Les Champs Moiteaux ; Les Etangs ; Les Fresches ; Les Fresches ; Les Hauts Champs Moiteaux ; Les Rochers ; Monniers ; lieu-dit "Tervaux" ; Pont Laron ; Riniac ; Route De Couapichette ; rue Albert Camus ; rue André Malraux ; rue de Couapichette ; Rue De La Renaissance du n°22 à la fin ; rue des Oliviers ; rue du Moulin Madame ; rue Jean D'Ormesson ; rue Léonard de Vinci ; rue Michel Ange ; Saint Mahé ; Tervaux ; Trémigon ; Trémorin ; Trémouard ; Trévason
						5	5	ESPACE MALOUAIS	NON	NON	SUD	Avignon ; Belle Lande ; Benouin ; Blandefalle ; Brandejean ; Chateau Gaillard ; Cottilé ; Hailand ; La Basse Epine ; La Boissière Aux Lizions ; La Bonbonnière ; La Boulais ; La Boutellière ; La Chaumerais ; La Compagnonais ; La Cour ; La Croix Aubin ; La Galonnière ; La Goubelle ; La Haute Touche ; la haute vallée ; La Magdeleine ; La Métairie Neuve ; La Morandière ; La Perrosselais ; La Petite Fontenelle ; La Pionnais ; La Planche St Mahé ; La Quirais ; La Rochelle ; La Rouërie ; La Saurais ; la souillardière ; La Terrengrère ; La Touche Aux Barrières ; Les Vieux Cour ; La Ville Julien ; La Ville Guillaume ; La Ville Tierce ; Landrejeard ; L'Aubannière ; Launay Herfray ; Launay Pirieux ; Launay-Blouin ; Le Bas Lizion ; Le Buet ; Le Camp Duguesclin ; Le Champ Buet ; Le Champ Du Moulin ; Le Champ Hervé ; Le Chénôt ; Le Coudray ; Le Grand Tréffry ; Le Grand Val ; Le Gué Doren ; Le Haut Bénouin ; Le Haut De L'orée ; Le Haut Lizion ; Le Lion D'or ; Le Maroc ; Le Pas A L'An ; Le Petit Buet ; Le petit Hailand ; Le Petit Tréffry ; Le Petit Trémaudant ; Le Petit Villeneuve ; Le Placis Briand ; Le Préau ; Le Rocher Augustin ; Le Rouvre ; Le Rozzié ; Le Tetre Audie ; Le Tetre De Vauluisant ; Le Trammé ; Le Verger ; Le Vigne Ronde ; Les Barrettes ; Les Chalonges ; Les Champs Thébaud ; Les Ecrouteaux ; Les Fontenelles ; Les Freschandières ; Les Gaudichères ; Les Genêts ; Les Hauts Rochers ; les jardières ; Les Mesliers ; Les Vauluisants ; les Verdrières ; lieu dit "L'Orange" ; Lizion ; Pêrouse ; Pierre Plate ; Plac ; Queliné ; Transval ; Travers ; Tréheuc ; Trémaudant ; Trandin

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							6	ESPACE MALOUAIS	NON	NON	CENTRE EST	Allée Bon Repos ; allée de la cité Rahuel ; allée de la Providence ; Allée des Bleuets ; allée des Châtaigniers ; allée des Fuschias ; Allée Du Charme ; allée du Frère ; Allée du Levant ; allée du petit Handrel ; Allée Du Vert Bocage ; allée Françoise Sagan ; Allée Madame de Staël ; Avenue De La Libération du n°54 à la fin ; Boutenillet ; Chemin De Bel Air ; chemin de ruant ; Cottage Bel Air ; impasse Beau Pré dite Route de Tramel ; impasse des Châtaigniers ; impasse des Mimosas ; Ker La Vallée-Rue De Melesse ; La Basse Racinais ; La Chambre ; La Croix Fleurie ; La Davais ; La Fromière ; La Haute Racinais ; La Meilias ; La Racinais ; Laverdière ; Le Pont Saint Martin ; Les Friches ; Les Vallées Coupachette ; lieu-dit La Meilias ; route de la Racinais ; Ruant ; Rue Beau Pré ; Rue Beau Pré dite Route de Tramel ; Rue Beausejour ; Rue Beausoleil ; rue Charles Dayot ; rue de Bellevue ; rue de Lourmais ; Rue De Melesse ; rue des hortensias ; rue des Illas ; Rue Des Longues Pierres ; rue George Sand ; Rue Jules Covalsier ; rue Simone de Beauvoir ; Tramel
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	8	FOUGÈRES 1	35086	COMBOURTILLÉ	1	MAIRIE	LE BOURG	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	27	VITRÉ	35087	CORNILLÉ	1	BUREAU 1	1 PLACE DE L'ÉGLISE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	5	12	JANZE	35088	CORPS-NUDS	3	MAIRIE	31 RUE DES 3 MARIE	OUI	NON		SECTEUR EST DÉLIMITÉ PAR LA LA RD 101 JUSQU'AU CENTRE DE L'ÉGLISE ET ET LA RD 41
							PÔLE ENFANCE	PARVIS SAINT EXUPÉRY	NON	NON		SECTEUR SUD OUEST DÉLIMITÉ PAR LA RD 41 ET LA RD 163
							PÔLE ENFANCE	PARVIS SAINT EXUPÉRY	NON	NON		SECTEUR NORD DÉLIMITÉ PAR LA RD 1063 ET RD 101
							BUREAU 1	PLACE DE L'ÉGLISE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
2-REDON	4	2	BAIN DE BRETAGNE	35089	LA COUYÈRE	1	BUREAU 1	PLACE DE L'ÉGLISE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
2-REDON	4	2	BAIN DE BRETAGNE	35090	CREVIN	3	MAISON DES ASSOCIATIONS - SALLE Océane	15 RUE DE LA MAIRIE	NON	NON		OUEST-SUD DE LA COMMUNE COMPRIS ENTRE LA RUE DE FERCHAUD ET LA RENAUDAIS
							MAISON DES ASSOCIATIONS - SALLE SYMPHONIE	15 RUE DE LA MAIRIE	NON	NON		CENTRE DU BOURG COMPRIS ENTRE L'IMPASSE DES TREMBLES ET L'IMPASSE DES JONCS
							MAIRIE - SALLE DU CONSEIL	10 RUE DE LA MAIRIE	OUI	NON		NORD-EST COMPRIS ENTRE LA RUE DE LA PROMENADE ET LA RUE DES PEUPIERS
3-RENNES	3	15	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	35091	LE CROUAIS	1	BUREAU 1	2 RUE DES PORTES	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	3	6	COMBOURG	35092	CUGUEN	1	SALLE COMMUNALE	RUE DES MENHIR	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	7	26	SAINT-MALO 2	35093	DINARD		MAIRIE	47 BOULEVARD FÉART	OUI	NON		PASSAGE DE LA VALLEE ; PASSAGE WINDSOR ; RUE DU VAL ES ROSES ; RUE DE LA VALLEE ; PASSAGE DE LA VILLE EN BOIS ; PASSAGE SOLIDOR ; PASSAGE DU PRINCE NOIR ; PASSAGE ANDRÉ RIBOURDOUILLE ; PLACE ROCHAID ; RUE DU COMMANDANT TH PLESSIX ; RUE DU MARCHÉ ; RUE HENRI MAULION ; RUE DU MARECHAL LECLERC ; RUE LEVAVASSEUR ; RUE FRANCOIS HENON ; RUE RENE KIEFFER ; RUE JOHN FORSTER ; QUAI DE LA PERLE ; AVENUE GEORGE V ; RUE ALAIN GERBAULT ; AVENUE DU GENERAL GIRAUD ; IMPASSE DUMONT ; RUE DUMONT ; BOULEVARD FEART ; RUE WINSTON CHURCHILL ; RUE DU DOCTEUR BABIN ; RUE EMILE BARRA ; ALLEE DES TENNIS ; RUE JACQUES CARTIER ; PLACE PAUL CROLARD ; PROMENADE DU CLAIR DE LUNE ; RUE GEORGES CLEMENCEAU ; PASSAGE DU BOCAGE ; PLACE JULES BOUTIN ; RESIDENCE SURCOUF ; RUE HENRI BOLELLI
							SALLE STEPHAN BOUTTET	6 RUE SADI CARNOT	NON	NON		BOULEVARD DU PRESIDENT WILSON ; RUE D'YS ; RUE PAUL VALERY ; AVENUE DU VALLON ; RUE YVES VERNEY ; RUE DES BAS SABLONS ; RUE DES SAULES ; AVENUE PAUL THOREL ; PASSAGE DU TROCADERO ; PLACE DE LA REPUBLIQUE ; IMPASSE ROCHE FONTAINE ; RUE DE LA PAIX ; RUE DU PARADOU ; RUE DE LA PIONNIÈRE ; ALLEE DE LA PLAGE ; AVENUE DU PORT RICU ; AVENUE POUSSINEAU ; RUE DES MARETTES ; BOULEVARD DE LA MER ; RUE DE LA MALOINE ; RUE DU MANEGE ; AVENUE HARBOR ; RESIDENCE DE LA HAUTIERE ; RUE DE L'HERMINE ; RUE DE L'INDEPENDANTE ; BOULEVARD ALBERT LACROIX ; RUE DU PLOTE ; IMPASSE DES CORBIERS ; RUE FABER ; AVENUE CHATEAUBRIAND ; RUE DU ROCHER ; PASSAGE BEAUSEJOUR ; ALLEE DES SORBIERS ; RUE DE L'AQUILON ; RUE RENE AILLERIE ; BOULEVARD ALBERT IER ; PROMENADE DES ALLIES ; AVENUE EDOUARD VII ; RUE DE SAINT ENOGAT ; RUE DE SAINT ENOGAT ; RUE DE L'EPINE ; RUE DE LA FERME ; CHEMIN DES CORBIERS ; RUE DES CORBIERS ; RUE DE LA CROIX JARRET ; RUE DE LA DORBELAIS ; ALLEE DES DOUANIERES ; RUE CLOS DES AULNAIES ; RUE CLOS DU ROY ; RUE DU CLOS MARECHAL ; RUE COPPINGER ; RUE BRINDEJONC DES MOULINAIRES ; RUE DES CHALETS ; IMPASSE CHAUCHAT ; RUE SADI CARNOT ; AVENUE CAP FRELH ; RUE DES CEDRES ; ALLEE DES CERISERS ; AVENUE DE CEZEMBRE
							COSEC	29 RUE GOUYON MATIGNON	NON	NON		RUE JEANNE D'ARC ; RUE DES FRANCAIS LIBRES ; RUE RAPHAEL VEIL ; RUE DE VERDUN ; AVENUE DE LA VICOMTE ; PASSAGE DU TERRTE CORBIN ; IMPASSE DU TERRTE GALAS ; RUE DU TERRTE DE LA BELLE ISSUE ; RUE DU PRIEUR ; PASSAGE DE ROMÉ ; RUE PICHOT ; RUE DU PLATEAU DE LA METTRIE ; IMPASSE SAINT MICHEL ; AVENUE DES MIMOSAS ; RUE SAINT JB DE LA SALLE ; RUE ABBE LEGRAND ; IMPASSE GUIBOURG ; RUE DE L'ISLE CELEE ; RUE DES JONQUILLES ; PASSAGE DE LA FONTAINE DE BARBINE ; RUE DU NORDET ; RUE DU SUET ; RUE DES LANDELLES ; RUE DE L'ÉPI ; RUE DES MEUNIERES ; CHEMIN DU PORT DE LA VICOMTE ; PLACE DU GENERAL DE GAULLE ; PASSAGE DE LA FOSSE GUEZILLE ; CITE PASTEUR ; RUE DE BARBINE ; RUE BLANCHET ; RUE HENRI BLEUVEN ; PLACE DE NEWQUAY ; RUE DU BOIS MET ; RUE DE LA GARE ; RUE SAINTE ANNE ; RUE DES ECOLES ; CHEMIN DE LA CORBINAIS ; RUE DE LA CORBINAIS ; RUE DE LA CROIX GUILLAUME ; RUE ROGER CROSMIER ; RUE DE DIXMUDE ; IMPASSE PAUL CARON ; RUE DU CLOS DE LA FONTAINE ; RUE ANDRE COQUILLE ; BOULEVARD DES MARECHAUX ; RUE DE LA CAILIBOTAIS ; IMPASSE DU PRIEUR ; RUE DES CHEVALIERS DE MONTFORT
							COSEC	29 RUE GOUYON MATIGNON	NON	NON		PASSAGE BRUZZO ; AVENUE DES TAMARIS ; AVENUE DE LA RANCE ; AVENUE DE LA PECHERIE ; AVENUE DU PORT BERNARD ; AVENUE DU PORT SIBOULIERE ; RUE DE LA METTRIE ; CHEMIN DU MOULIN DU ROCHER ; RUE DE LA PAGNAIS ; AVENUE DU MANOIR ; IMPASSE CITE DES COGNETS ; IMPASSE DES GENETS ; RUE DE LA BASSE GUAIS ; RUE DE LA HAUTE GUAIS ; RUE DES JARDINS DE L'ORILLOIS ; CHEMIN DES COGNETS ; AVENUE DES PINS ; RUE DE L'ORILLOIS ; AVENUE GEORGES PIAN ; AVENUE DE BIZEUX ; HAMEAU DU CLOS MOTTAY ; HAMEAU DU COTEAU DES CHARMES ; ALLEE DES BRUYERES ; ALLEE DES FOUGERES ; RUE DU PETIT FOUR ; RESIDENCE LES COGNETS ; AVENUE DES ACACIAS ; AVENUE DES AJONCS ; IMPASSE LE CLOS DU VIEUX CHENE ; LES JARDINS DE F BOTERO ; ALLEE DE VANCOUVER ; ALLEE DE VALPARAISO ; DOMAINE DE LA CHENAIE ; CHEMIN DE LA CORNILLAS ; RUE DE LA CITE DES COGNETS ; RUE DES COGNETS ; RUE DE LA BODINAIS ; IMPASSE DES AUBEPINES ; PLACE DU PERE YVON ; AVENUE BRUZZO ; AVENUE ALBERT CAQUOT ; PASSAGE DE LA HAUTE GUAIS ; IMPASSE DES EGLANTIERES

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
						9	SALLE SERGENT ROBERT	31 RUE DES MINÉES	NON	NON		ALLEE DES MOUJETTES ; RUE DE LA VISTULE ; RUE CLAIREFONTAINE ; IMPASSE DU VIEUX MANOIR ; RESIDENCE LES VERGERS ; IMPASSE DE STARNBERG ; RESIDENCE LE GRAND JARDIN ; RUE ROGER VERCEL ; RUE DES VILLAS DE LA MER ; RUE DE STARNBERG ; CHEMIN DU TERRIER MIGNON ; PASSAGE DU TERRIER MIGNON ; AVENUE DES TILLEULS ; RUE DU TRAMWAY ; RUE DES TREFLES ; LES RECIFS ; RUE JEAN RICHEPIN ; RUE JEAN POISSON ; RUE DU PORT BLANC ; PASSAGE NORROY ; NOTRE DAME DU ROC ; RUE ABBE LANGEVIN ; RUE ANATOLE LE BRAZ ; RUE JOSEPH LEMOINE ; BOULEVARD HOTELIER ; RUE DU PETIT MANOIR ; PASSAGE DU VIEUX MANOIR ; CHEMIN DES HOULES ; RUE DES BAINS ; IMPASSE GARDINER ; CHEMIN DES GARENNES ; PASSAGE JUDITH GAUTIER ; IMPASSE DES GOELANDS ; CORNICHE DE LA GOULE AUX FEES ; AVENUE DE MENEZ BREIZ ; RUE DE L'EGLISE ; PASSAGE DE LA PETITE CROIX ; RUE DES VERGERS ; RUE DES OUCHES ; RUE DE SAINT LUNAIRE ; BOULEVARD ALBERT LACROIX ; RESIDENCE LE GRAND BE ; PASSAGE EMILE BERGERAT ; IMPASSE DU CLOS MORIN ; PASSAGE DE L'ALBATROS ; RUE EDMOND ROSTAND ; RUE GARDINER ; IMPASSE DES EMBRUNS ; RUE DE L'EPAVE ; PASSAGE DEGAS ; RUE DEGAS ; RUE DU DOMAINE ; RUE DU CLOS HILY ; PASSAGE DU CLOS PERDRIEL ; RUE DU SERGENT BOULANGER ; RUE DE LA CHAPELLE ; AVENUE DU CHATEAU HEBERT ; PLACE DU CALVAIRE ; RUE DES METAIRIES ; IMPASSE DE LA PETITE PRAIRIE ; PASSAGE DES FOUX
							SALLE SERGENT ROBERT	31 RUE DES MINÉES	NON	NON		PASSAGE DU VILLOU ; PASSAGE DE FELVRETTE ; HAMEAU DES VERGERS ; RUE DES GRANDS PRES ; RESIDENCE DES GRANDS PRES ; RUE ERNEST RENAN ; PASSAGE DE LA ROCHE BUHAREL ; RUE DE LA ROCHE PELEE ; RUE DU CHAMP PIVAL ; RUE DES MINQUIERS ; RUE ALAIN LEGAC ; RESIDENCE LE GENILLET ; RUE CHARLES LE COFFIC ; RUE LAMENNAIS ; CHEMIN DE FELVRETTE ; RUE HENRI DUNANT ; RESIDENCE LE PETIT BE ; DOMAINE ERIC TABARLY ; PASSAGE DU CHAMP PIVAL ; PASSAGE MICHEL RENAULT ; RESIDENCE MERMOZ ; RESIDENCE HARBOUR ; PASSAGE DU GULF STREAM ; RUE BRIZELUX ; RUE DES ISLES ; RESIDENCE CEZEMBRE ; RUE DE PIVAL ; RUE DES MINÉES ; RUE DU HAUMET ; RUE DES FRERES LUMIERE ; PASSAGE DES PETITES CARRIERES ; PASSAGE DU PETIT COTTAGE ; IMPASSE DE LA COULLEE VERTE ; RESIDENCE DE LA CONCHÉE ; RUE THEODORE BOTREL ; IMPASSE HENRI DUNANT ; RESIDENCE LE BURON
							COSEC	29 RUE GOUYON MATIGNON	NON	NON		BOULEVARD JULES VERGER ; RUE DE LA VILLE ES LEMETZ ; RUE DE LA VILLE MAUNY ; BOULEVARD DU VILLOU ; MON REPOS ; AVENUE DE LA VILLE REVAULT ; PASSAGE DES ROCHETTES ; CITE GUYNEMER ; RUE DES LANDES ; RUE MARIUS MALLET ; RUE ISAAC NEWTON ; RUE RAOUL FOLLEREAU ; RUE DES FRERES BOUSSAC ; RUE ANDREE BROSSARD ; RUE JACQUELINE LENORMAND ; RUE ANDRE CITROEN ; IMPASSE DE LA CARRIERE ; PICOU ; IMPASSE DES ROSEAUX ; CITE DE PONTUAL ; BOULEVARD ALEXIS CARREL ; RUE LAWRENCE D'ARABIE ; RUE FRANCOIS MERCIER ; IMPASSE DES CHENES ; RUE AMIRAL BERANGER ; DOMAINE LES ARGONAUTES ; IMPASSE DES HIBISCUS ; RESIDENCE PIERRE CURIE ; RUE DU CLOS BIAS ; RESIDENCE SQUARE DU CLOS BRIAND ; RUE DU CHAMP PICOU ; HAMEAU DE LA VILLE MAUNY ; RESIDENCE ROLAND GARROS ; PASSAGE DES BUISSONS ; RUE DE LA LANDE BAZIN ; PASSAGE DU STADE DE LA SAUDRAIS ; RUE DES GLYCINES ; IMPASSE DES LYS ; RUE NICOLAS JOSEPH CUGNOT
							COSEC	29 RUE GOUYON MATIGNON	NON	NON		IMPASSE BRIZELUX ; CHEMIN DES GENETS ; RUE GASTON DE SONIS ; HAMEAU DE LA SOURCE ; RUE DES TROENES ; RUE DU PARC ; HAMEAU DU PONANT ; RUE MAURICE NOGUES ; HAMEAU DES ORMES ; RESIDENCE LE BRIX ; RUE DES LILAS ; RUE DES 3 FRERES JULIEN ; HAMEAU DE LA FONTAINE ; IMPASSE SAINT ALEXANDRE ; RUE DE GOUYON MATIGNON ; RUE GRAMME ; ROBERT HOUDIN ; RUE EDISON ; PASSAGE DU PUIITS BRILLANT ; RUE DE SAINT EXUPERY ; RUE DES ANCIENS COMBATTANTS ; RUE DES HORTENSIAS ; PASSAGE DES 4 CHEMINS ; RUE DU DOCTEUR BESNIER ; RESIDENCE SAINT ALEXANDRE ; RUE SAINT ALEXANDRE ; RUE AMPERE ; RUE FARADAY ; RUE DU DOCTEUR DERRIEN ; IMPASSE DU CLOS DES CHAMPS ; RUE DU CLOS DES PERRIERES ; HAMEAU DU CLOS SALLMER ; RESIDENCE EDOUARD BRANLY ; RUE EDOUARD BRANLY ; RUE ANDRE CHARRON ; RUE DE LA VIGNE FLEURIE ; RUE DES BROUSSARDIERES ; CLOS DES COURTILS ; CLOS D'ARFEUILLE
							COSEC	29 RUE GOUYON MATIGNON	NON	NON		HAMEAU DU BELVEDERE ; RUE DU VAL POREE ; RUE DE LA VILLE ES PASSANTS ; RUE DE LA SAUDRAIS ; RUE DE L'ORHALAIS ; BOULEVARD DE LA LIBERATION ; HAMEAU LAENNEC ; IMPASSE DES GINKGOS ; RUE DU DOUET FOURCHE ; ALLEE PUNTA ARENAS ; ALLEE DE CARACAS ; RUE FOJUITA ; RUE DE LA VOIE VERTE ; RUE DES CHEVAUX ATTELES ; HAMEAU PEN GUEN ; IMPASSE DU HAUT CHEMIN ; RUE DES JARDINS DU VAL ; RUE DU HAUT CHEMIN ; RUE DAVID SHAHAR ; RUE DE LA CHATAIGNERAIE ; RUE DE LA VILLE ES MENIERS ; RUE LEON BINET ; DOMAINE DU HAUT VAL ; IMPASSE SAMUEL MORSE ; DOMAINE DE LA BRIQUETERIE ; CLOS DES MURETTES ; ALLEE DE SAN DIEGO ; ALLEE DE CARTAGENE ; ALLEE DE PANAMA ; ALLEE DE MANAGUA ; ALLEE DES OMBRAGES ; RUE DES ELFES ; IMPASSE DES BUISSONS BLANCS ; RUE ZUBER ; RUE DU COLONEL LE BALLE ; RUE DE LA HETRAIE ; IMPASSE DU VIEUX PONT
4-SAINT-MALO	2	6	COMBOURG	35094	DINGÉ	2	GROUPE SCOLAIRE ANNE SYLVESTRE	2 RUE DES ROCHERS	OUI	NON	PAR ADRESSE	BEL AIR, LAUNAY VILLE ANDRE, LA MOTTE AUX ANGLAIS, LA BARRERIE, LA BASSE FORET, BEAUCHENE, BEAUMARCHAIS, LA BECAIRE, BELLEVANT, BELLEVUE, LE BIGNON, LES BIGRAIS, LA BITONNERIE, LE HAUT DU BOIS, LA BOUDERIE, BOUGETTIN, LA BOULAIS, LES LOGES DE BOURGOUËT, FERME DE BOURGOUËT, LA BOUVRAIS, LE BOIS DU PLESSIS, BRASSEILLEUR, BREGONJOUTTE, LA BREMAJUDIERE, LE BREMONT, LA BROUSSE, LA LANDE DES BRUYERES, LE CHAMP MOREL, LES CHAMPS THEBAULT, CHANTEPIE, LA CHARBONNERAIE, LA NOË DU CHATEL, LA CHAUSSEE, GROS CHENE, LANDE CHEREL, LA CHIFFARDIERE, COUABRAC, LE COUDRAY, LA METAIRIE DE LA COUR, LA CROIX, LA NOË DAMMARTIN, LA MAISON DE DINGÉ, LE DOMAINE, LA MARRE DURAND, ESCALIER, BON ESPOIR, LA FAISANDERIE, LA FALURAIS, FANABON, LANDE DE FANABON, LA LANDE FAUVE, LE FOUGERAY, LA FRESNAIS, LA LANDE DU FRESNE, LE BOIS GAUTIER, L'EPINE GAUTIER, LA LANDE GAUTIER, LA TOUCHE AUX GERBELS, LES BOIS HANNIERS, L'HERBAGE, LE HIAUME, LA HIETTE, LE HAUT NOYAN, LA BUTTE DU HOUX, HUNAULT, LA LANDE D'ILLE, LA BUTTE D'ILLE, LA COTARDIERE, LA LANDE, LES LANDELLES, LANDHUAN, LA LARDIERE LEGUENCHAL, LE LIARD, LA MORT AUX LIEVRES, MALNOE, LE PETIT MARGAROUX, MARGAROUX, LA MARTINIERE, LE CHENE DU MASSE, LE MASSE, LE MEE, LA METAIRIE DE NOYAN, PALMYRE, LA PIFFAUDIERE, LE CHAMP PINOT, LA PREFECTURE, PAS DE ROCHE, LA FONTAINE THEBAULT, LA VAIRIE, LE CLOS VARIEN, LES PETITS VAUX, LES GRANDS VAUX, LA COUR VERTE

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							GRUPE SCOLAIRE ANNE SYLVESTRE	2 RUE DES ROCHERS	NON	NON	PAR ADRESSE	CLOS DE LA BOULAIS, BOURG, RUE DE BOURGOUËT, LA VILLE BRIAND, RUE DU CANAL, RUE DES CERISIERS, RUE DU GRAND CHAMP, RUE DE LA CHATAIGNERAIE, LE PLESSIS AUX CHATS, LE PONT DE LA CHAUSSEE, ALLEE DES CHENES, PASSAGE DES COURTILS, RUE DES COURTILS, LE PETIT DOUAIRE, RUE DE L'EGLISE, RUE DES FONTAINES, RUELE DE LA FORGE, RUE DES FORGES, LE FRE GAUCHER, RUE DE VILLE, CHEMIN DES JARDINS, RUE DES LAVOIRS, PLACE ST MAURICE, LE PAS D'ILLE, LA PERCHE, LA PERCOTIERE, RUE DE LA PEUPLERAIE, LA PIERRAIS, LE PONT AUX PIERRES, LA PIGEONNIERE, LES PINS, LE PLESSIS, LA TOUCHE AUX POISSONS, LE PONCEL, PONTRUCHER, LA POTERIE, LA RICHTAUDERIE, RUE DU RIGOULET, LA RIVIERE, RUE DES ROCHERS, LA ROUERIE, LA ROUSSELAIS, LE PONT RUCHER, LE RUËT, PLACE DU SOUVENIR, LA PETITE PIERRE TAILLEE, LA PIERRE TAILLEE, LA GRANDE PIERRE TAILLEE, RUE DE TANOUARN, LE ROCHER TRAPIN, LA TEILLAIS, LE PETIT TERTRE, LE TERTRE, TRABOUC, LE TREMBLE, TRIGORY, IMPASSE DES VERGERS, LA VILLE ANDRE
4-SAINT-MALO	7	7	DOL-DE-BRETAGNE	35095	DOL-DE-BRETAGNE		1-SALLE CHATEAUBRIAND	RUE CHATEAUBRIAND	OUI	OUI		RUE DU CHANOINE BOURSIER CHEMIN DES BRUYÈRES RUE DES CARMES PLACE DE LA CATHÉDRALE RUE CEINTE IMPASSE DES BAS CELLIERS PLACE CHATEAUBRIAND RUE CHATEAUBRIAND BOULEVARD DEMINAC RUE DES ECOLES RUE DE L'EPERON RUE YVES ESTEVE RUE PIERRE FLAUX PLACE GÉNÉRAL DE GAULLE PASSAGE VICTOR HUGO PASSAGE DE LA LAVANDERIE PLACE MARYTHE LEBIGRE RUE LEJAMPTEL IMPASSE DE LA LICORNE RUE DE LA MAIRIE RUE DE SAINT MALO RUE DE LA PORTE SAINT-MICHEL RUE DES MURETS RUE DES PERRONS BOULEVARD VICTOR PLANSON RUE DES PONTS RUELE DU ROBINET GRANDE RUE DES STUARTS RUE GILLES TÈZE PLACE TOULLIER PLACE DE LA TRESORERIE LE CHEMIN VERT PASSAGE DES YLOUSES RUE DES YLOUSES
						5	2-SALLE CHATEAUBRIAND	RUE CHATEAUBRIAND	NON	NON		RUE D'ARMORIQUE RUE ANATOLE LE BRAZ RUE DE HAUTE BRETAGNE RUE LOUIS-ALEXANDRE CABÉ IMPASSE DES CERISIERS ALLEE DE LA BONNE CHARLOTTE PASSAGE DE LA CHASSE RUE DU CLOS RUE DE LA CRÉMAILLÈRE ALLEE JOSEPHINE DECORNGE RUE DU DOUCIN RUE DE LA CROIX DE LA FEUILLADE RUE DE L'HERMINE RUE DE LA JANVAIE RUE DES FRANÇAIS LIBRES RUE DE L'ABREUVOIR LORAND IMPASSE ANDRÉ MALRAUX RUE ANDRÉ MALRAUX RUE DU MARAIS RUE DE LA MARETTE CHEMIN DE LA NEUVE BOULEVARD DE NORMANDIE RUE NOVEMBRE 1793 RUE DE PARIS RUE PASTEUR IMPASSE DE L'ARMÉE PATTON RUE DE L'ARMÉE PATTON RUELE DE LA CHÂTAIGNERAIE CHEMIN DE LA RUELE DE QUERCOURT RUE DE QUERCOURT RUE DES ROLANDIÈRES RUE DE LA RONCERIAIE RUE DU ROQUET RUE DE LA ROUELLE RUE DE LA FONTAINE ROUX RUE DE VERDUN RUE DU VILLOUET RUE DU VIVRAIS RUE DE L'ARGOAT
							3-SALLE CHATEAUBRIAND	RUE CHATEAUBRIAND	NON	NON		RUE SAINT AULAIRE RUE DES BEAUVAIS RUE BERTRAND CARROUGE RUE DU COMMANDANT CHARCOT CHEMIN DE LA CHAUSSEE RUE DU COLOMBIER RUE DE LA CORDERIE RUE ELEONOR DAUBRÉE RUE FRANÇOIS DUJINE RUE GASNIER DUPARC CHEMIN DE LA BELLE ETOILE RUE DE LA BELLE ETOILE RUE DU DOCTEUR GRINGOIRE RUE DU PETIT GUE CHEMIN DU PETIT GUE RUE HENRI GUÉRIN ALLEE DU GUYOULT RUE TÈZE HERBERT MONSIEUR DE HERCE RUE FREDERIC HOUSSAY RUE DE BELLE LANDE IMPASSE BELLE LANDE RUE MARECHAL LEGER RUE DU LIN RUE DU CLOS LUPIN ALLEE DES PLATANES RUE DE RENNES RUE MARIE-FRANÇOIS REVER RUE CHARLES ROBERT RUE MONSIEUR ROBIN IMPASSE DU ROUET RUE DU COMMANDANT STOURM PASSAGE DU TISSERAND
							4-SALLE CHATEAUBRIAND	RUE CHATEAUBRIAND	NON	NON		CHEMIN DU CLOS ANGER ROUTE DU PONT GEROUARD RUE DE L'AVENTIN ROUTE DE BONNEMAIN CHEMIN DES LANDES CHEMIN DE LA JANVAIE IMPASSE DU PONT BAUDRY ROUTE DE LA CHAPELLE COBAT ROUTE DE BELLE NOË CHEMIN DE LA BERGERIE ROUTE D'EPINIAI CHEMIN DE LA FORÊT BOULEUC AVENUE ARISTIDE BRIAND CHEMIN DE CHADÉVILLE RUE DU CAM CHEMIN DE LA BRÛLERIE DE LA CHAPELLE CHEMIN DU MANOIR LA CHAPELLE COBAT ANCIENNE ROUTE DE COMBOURG CHEMIN DE CLAIRET CHEMIN DU CLOS CHEMIN DES COGNETS IMPASSE DE CROMLECH IMPASSE CYCLONE CHEMIN DES EVÊQUES IMPASSE DU CHAMP DOLENT ROUTE DU MÈNHIR ROUTE DU CHAMP DOLENT RUE DU DOLMEN ROUTE DE LA HAIE PLACE DE LA GARE ROUTE DE LA HAIE RUE DE LA FORÊT HARAULT CHEMIN DE KERFEUNTEN RUE DE LA PIERRE LEVÉE RUE DES MÉGALITHIQUES IMPASSE DE PONT LIMIER RUE DES LUZARDIÈRES CHEMIN DE LA MAHODRIE CHEMIN DE LA MOTTE CHEMIN DE L'ONTINIERE CHEMIN DES ORGERIES CHEMIN DU PETIT PARC RUE DE LA PERRIÈRE IMPASSE DES PEUPLIERS CHEMIN DU PICOISEAU RUE FELIX POIRIER RUE RENÉE PRÉVERT SQUARE DE LA RÉSISTANCE RUE DU CLOS ROMAIN RUE DU ROUGET IMPASSE DE LA ROUSSE CHEMIN DU GRAND ROUVRAY CHEMIN DU PETIT ROUVRAY PLACE FONTAINE SAINT-SAMSON RUE DE LA FONTAINE SAINT-SAMSON IMPASSE DES SAULES RUE PIERRE SÉMARD IMPASSE PIERRE SÉMARD CHEMIN DE LA SEVENIÈRE RUE DU PENDANT DES VALLÉES RUE DU VAUDORÉ RUE MARCEL DELPLACE IMPASSE DE LA GRANDE PIÈCE CHEMIN DU TERTRE YVOT IMPASSE DE LA GRANDE PIÈCE
							5-SALLE CHATEAUBRIAND	RUE CHATEAUBRIAND	NON	NON		RUELE DE L'ABBAYE RUE DES JARDINS DE L'ABBAYE RUE DE DINAN RUE DES AMARYLLIS CHEMIN DU PETIT AUNAY CHEMIN DE LAUNAY BÉGASSE CHEMIN DE L'ORME ROUTE DE BONNEMAIN ROUTE DE CARDEQUIN RUELE DES CHÂTAIGNIERS CHEMIN DU CHÈNE RUELE DES CHÈNES RUE DU HAMEAU DU COCHEREL IMPASSE DES COQUELICOTS RUE PIERRE DE COUBERTIN CHEMIN DE LA CROCHARDIÈRE CHEMIN DE LA PETITE MALADRIE RUE DE DINAN ROUTE DE BAGUER-MORVAN PASSAGE DES FAUVETTES ROUTE DE HALOUZE PLACE JEAN HAMELIN ROUTE DES ZIEBLAIS RUE DES CÔTEAUX DE LÉGEARD IMPASSE DE LÉGEARD RUE DE LÉGEARD PASSAGE DES LIBELULLES CHEMIN DE LA LOUBATAIS RUE DE MABOUÉ CHEMIN DE LA HAUTE MALADRIE ROUTE DE BAGUER-MORVAN RUE MONTPLAISIR CHEMIN DE LA MORLAIS PASSAGE DU MOULIN ALLEE DES NÉNUPHARS ALLEE DE LA VILLE NICAULT RUE DU MARTIN PÊCHEUR RUE ALPHONSE PELLÉ RUE RENÉ JUHEL DE LA PLESSIS RUE DES POMMIERS ALLEE DE LA ROSELIÈRE RUE DES TANNERIES CHEMIN DU CLOS FOUGEROUX CHEMIN DES TROIS-QUARTS ROUTE DE LA PLANCHE RUE DES TENDIÈRES IMPASSE DU GRAND BOIS RUELE DU HÉRON CENDRÉ IMPASSE DE LA CHOUETTE HILLOTTE RUELE DU PAON-DU-JOUR IMPASSE DES ERABLES RUELE DES MÉSANGES IMPASSE DES MÉSANGES ALLEE DE LA SOURCE ALLEE DE L'AQUEDUC ALLEE DES LUCIOLES
1-FOUGÈRES-VITRE	5	5	CHÂTEAUGIRON	35096	DOMAGNÉ	3	1-SALLE DES FÊTES	5 PLACE CARRON DE LA CARRIÈRE-35 113 DOMAGNÉ	OUI	NON		SECTEUR OUEST DE LA COMMUNE, DÉLIMITÉ PAR LA RD95, LA RD99 ET LA RD105-104
							3-SALLE DES FÊTES	5 PLACE CARRON DE LA CARRIÈRE-35 113 DOMAGNÉ	NON	NON		SECTEUR EST ET SUD DE LA COMMUNE, DÉLIMITÉ PAR RD95, RD99 ET RD105-104
							2-SALLE DU TILLEUL	9 RUE DE LA FORGE-CHAUMÉRÉ-35 113 DOMAGNÉ	NON	NON		TOUT LE TERRITOIRE DE CHAUMÉRÉ

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
1-FOUGÈRES-VITRE	5	10	LA GUERCHÉ DE BRETAGNE	35097	DOMALAIN	2	EV 0001	22 RUE NOTRE DAME DE LOURDES	OUI	NON		ALLÉE DE LA PERRIÈRE , ALLÉE DES BRUYÈRES, ALLÉE DES TILLEULS, ALLÉE DU RUISSEAU DE POUÉZ, ALLÉE JACQUES HENRY, ALLÉE VERTTE, BELLE COLOMBE, HODELOT, IMPASSE DES HORTENSIAS, LA BARRE, LA BOISSELIÈRE, LA CHAUSSEE, LA CHELLUÈRE, LA COQUELLERIE, LA CROIX DES CHANDELIERS, LA DAGUINIÈRE, LA FORGE, LA FOUCHÈRE, LA GERARDIÈRE, LA GLANERIE, LA GOUINIÈRE, LA GRANDE BOISSELIÈRE, LA GRANDE BROCHARDERIE, LA GRANDE CHABOSSIERE, LA GRANDE EPINETTE, LA GRANDINAIS, LA GUICHERAIS, LA HAIE, LA HAUTE MAISON, LA HAUTE MAISON NEUVE, LA HAUTE PLACIERE, LA HAUTE PLANCHE, LA HAUTE VALLÉE, LA HEINRIÈRE, LA HÉRAUDIERE, LA LOIRIE, 1 DOMALAIN LA MARTINIÈRE, LA MOTELLERIE, LA PETITE BOISSELIÈRE, LA PETITE BROCHARDERIE, LA PETITE CHABOSSIERE, LA PETITE PIPARDIÈRE, LA PILTIÈRE, LA ROULERIE, LA SAULNERIE, LA TELINIÈRE, LA VILLE, L'ALLIER, LE BAS DE LA LANDE, LE BREIL, LE CHANT DES OISEAUX, LE CHÊNE MONTSINAULT, LE COURTIL, LE CREUX, LE FORT COIN, LE GÂTEAU, LE GENETAY, LE GRAND PIN, LE HAUT DE LA VOIE, LE HIL, LE HOUJRAL, LE MOYEN PIN, LE PALANDRON, LE PETIT PIN, LE PETIT PLESSIS, LE PLESSIS, LE PLESSIS HOGREL, LE PONT JOUET, LE PRELAY, LE SAUVE, LE VERGER, L'ÉCLARDIÈRE, L'ÉCOUBLÈRE, LES BASSES NACHERIES, LES CAMELIAS, LES EPINETTES, LES EUCHES, LES GENDRONNIÈRES, LES GRANDES EUCHES, LES HAUTES NACHERIES, LES HAUTS TEILLAIS, LES HAYES NEUVES, LES MIMOSAS, LES PETITES EUCHES, LES RIVIÈRES, LES ROSES AU VENT, LES TEILLAIS, LES VIEILLES COURS, L'ILE AUX FLEURS, LYONNAIS, MONTSINAULT, PALIVARD, PLACE JACQUES HENRY, RUE BRUNE, RUE CHANOINE MAIGNAN, RUE D'ARGENTRE, RUE DE LA JANIERE, RUE DE LA TELINIÈRE, RUE DE LA VALLÉE, RUE DES BRUYÈRES, RUE DES CHANDELIERS, RUE DES GENÈTS, RUE DES ORMEAUX, RUE DU RUISSEAU DE POUÉZ, RUE DU VALLON DE L'ÉPINETTE, RUE MARIÉ LOURDAIS, RUE NOTRE-DAME-DE-LOURDES, RUE SAINT MELAINE
							EV 0002		NON	NON	ALLÉE DES JONQUILLES, ALLÉE DES PÊCHEURS – CARCRAON, ALLÉE DES ROSIERS, ALLÉE DU VERGER, BELLANGER, BERNIER, BLANCHE, DAVID, IMPASSE DU GÉNÉRAL LECLERC, LA BARRE LOTON, LA BASSE GASNERIE, LA BASSE HAIRIE, LA BASSE HOUSSAIS, LA BEFFELLERIE, LA BERTRIE, LA BOISNARDERIE, LA BRETINIÈRE, LA BUTTE DE CARCRAON, LA CHAUFFETIÈRE, LA CHEMINAIS, LA CHUPELIERE, LA COUR VERTTE, LA CROIX, LA FLAIRIE, LA FLEURINAIS, LA GEORGERIE, LA GRANDE BEGUINIÈRE, LA GRANDE GEORGERIE, LA GRANDE MORINIÈRE, LA GRIGNONNIÈRE, LA HAIRIE, LA HAUTE GASNERIE, LA HAUTE HAIRIE, LA HAUTE HOUSSAIS, LA JEUSSERIE, LA LANDE, LA MAILLARDIÈRE, LA MAISON NEUVE, LA MORELLERIE, LA NONGIE, LA PÉRAUDERIE, LA PETITE BEGUINIÈRE, LA PETITE GEORGERIE, LA PETITE MAISON NEUVE, LA PETITE MORINIÈRE, LA PETITE TRAVERIE, LA PILIÈRE, LA PLANCHE, LA PRUNAIRE, LA RAGUINAIS, LA REDOIRIE, LA RIUTAIS, LA ROCHELLE, LA ROCHÈRE, LA ROULARDIÈRE, LA ROUSSIERE, LA TRAVERIE, LA TRICHERIE, LA VIGNETTE, LA VILLOCELLERIE, LE BAS PRINCÉ, LE BOIS DE CARCRAON, LE BOIS SANS PAIR, LE CÈDRE BLEU, LE CHARIL, LE CHÂTEAU, LE COUDRAY, LE DOMAINE, LE HAMEAU, LE HAMEAU DE LA CHATAIGNERIE, LE HAUT PRINCÉ, LE PETIT BOIS SANS PAIR, LE PETIT MONTBESNARD, LE ROCHER, LE RUISSEAU, LE TERTRE, L'ÉCOLERIE, L'EPINAY, LES COURS BESNEUX, LES GRANDES NOËS, LES HARTAYS, LES LANDES DE MONTBESNARD, LES NOËS, LES PLACES, LES ROCHERS DE MONTENOU, LES ROSEAUX, MONTBESNARD, MONTENOU, MONTGERNEUX, NUILLE LES PLACES, RUE DE LA CHAPELLE – CARCRAON, RUE DE LA PAVIERE, RUE DE LA SEICHE – CARCRAON, RUE DE L'ETANG – CARCRAON, RUE DU CHÊNE VERT, RUE DU COLOMBIER, RUE DU DOCTEUR RICOUX, RUE DU GÉNÉRAL LECLERC, RUE DU PONT DU MERLE, RUE JEAN-MARIÉ LAMENNAIS, VAL D'ANJOU	
2-REDON	4	2	BAIN DE BRETAGNE	35098	LA DOMINELAIS	2	BUREAU 1 BUREAU 2	Salle des Sports – rue des arcades Salle des Sports – rue des arcades	OUI NON	NON NON		Quartier Ouest Quartier Est
3-RENNES	5	5	CHÂTEAUGIRON	35 099	DOMLOUP	3	1- MAIRIE	1 ALLÉE DE L'ETANG	OUI	NON		HAMEAU JANE ADDAMS, HAMEAU EMILY GREENE BALCH, HAMEAU ARISTIDE BRANDT, HAMEAU FERDINAND BISSON, HAMEAU RENÉ CASSIN, HAMEAU HENRY DUNANT, HAMEAU SHIRIN EBADI, HAMEAU MARTIN LUTHER KING, HAMEAU NELSON MANDELA, HAMEAU ALBERT SCHWEITZER, HAMEAU MÈRE TERESA, IMPASSE DU GIFARD, ROUTE DE CESSON-SEVIGNÉ, ROUTE DE CHANTEPIE, ROUTE DE CHATEAUGIRON, ROUTE DE LA CHEMINÉE, ROUTE DE L'EPINE, ROUTE DE LA GIBAIS, ROUTE DES GRÉES, ROUTE DE MONTGAZON, ROUTE DES NOËS, ROUTE DE NOUVOITOU, ROUTE DU NUGUE, ROUTE DE RENNES, ROUTE DE LA ROUGERIE, ROUTE DE NOYAL-SUR-VILAINE, ROUTE DE LA SEILLERIE, ROUTE DE VERN-SUR-SEICHE, LES CROIX, LE HAUT FAIL, CHEMIN DE LAUNAY
							2- MAIRIE	1 ALLÉE DE L'ETANG	NON	NON	ALLÉE DU RUISSEAU, ALLÉE DE LA SOURCE, AVENUE CHARLES DE GAULLE (N° IMPAIR), HAMEAU WILLY BRANDT, HAMEAU CLAUDETTE COLVIN, HAMEAU ROSA PARKS, HAMEAU LECH WALESA, IMPASSE DU PONT DE BEAUCHÈNE, IMPASSE DU CALVAIRE, IMPASSE LOUIS MONNIER, IMPASSE DE LA PERRIÈRE, IMPASSE DE LA TROTTEINE, IMPASSE DU VERGER, LE PETIT HÉDÉ, PLACE DE LA MAIRIE, RUE VICTOR AUBRÉE, RUE DU PETIT BOIS, RUE DU CALVAIRE, RUE AUGUSTE DENIS, RUE DU CLOS SAINT-JEAN, RUE DE LA PETITE EUCHE, RUE DE LA FONTAINE, RUE JOSEPH GUILLORÉ, RUE DE HÉDÉ, RUE DOMINIQUE HOUGET, RUE DU LOGIS, RUE PAUL LOISEL, RUE DE LA METAIRIE, RUE JULIEN PRÉTER, RUE DU RIMON, RUE DE LA VALLÉE, SQUARE FRANÇOIS DELALANDE, IMPASSE DE LA GRANGE	
							3- ECOLE JEAN DE LA FONTAINE	IMPASSE JEAN DE LA FONTAINE	NON	NON	ALLÉE DES AUBÉPINES, ALLÉE DES BLEUETS, ALLÉE DE LA CHÂTAIGNERIE, ALLÉE DE LA FORGE, ALLÉE DES JONQUILLES, ALLÉE DES MIMOSAS, ALLÉE DES PRIMEVERES, AVENUE CHARLES DE GAULLE (N° PAIR), AVENUE DE VILAINE, AVENUE YVES POTTIER, HAMEAU LA COUR DU MILLET, HAMEAU DESMOND TUTU, HAMEAU BETTY WILLIAMS, IMPASSE DU BIGOUDEN, IMPASSE DU LEON, IMPASSE DE LA SEICHE, IMPASSE DU SEMNON, RUE DES AUBÉPINES, RUE DES COQUELICOTS, RUE DU PRÉ-GAILLIT, RUE DU GIFARD, RUE DU MILLET, RUE DE LA PÈRCHÉ, RUE DES TOURNESOLS, SQUARE DES BLES D'OR, SQUARE DES COQUELICOTS, SQUARE DES EGLANTIERS, SQUARE DES PRIMEVERES	
3-RENNES	2	13	LIFFRE	35101	DOURDAIN	1	BUREAU 1	MAISON INTERCOMMUNALE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRE	5	10	LA GUERCHÉ DE BRETAGNE	35102	DROUGES	1	MAIRIE	4, PLACE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRE	5	10	LA GUERCHÉ DE BRETAGNE	35103	ÉANCÉ	1	MAIRIE	1 PLACE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	7	7	DOL DE BRETAGNE	35104	EPINIAC	1	SALLE COMMUNALE	10 RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRE	5	27	VITRE	35105	ERBREE	1	MAIRIE	12 RUE DE BRETAGNE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
2-REDON	4	2	BAIN DE BRETAGNE	35106	ERCE-EN-LAMÉE	1	MAIRIE	2, RUE DES AJONCS D'OR	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	2	13	LIFFRE	35107	ERCE PRES LIFFRE	1	1	ESPACE NELSON MANDELA – SALLE DES SPORTS- RUE DE LA CROIX DE L'ECU	OUI	NON		QUEST DE LA COMMUNE : TAHAN - SAINT GEORGES-LE PETIT HAUT CHEMIN- PAPILLON OUEST DU BOURG- RÉSIDENCE DE L'ILLET-AVENUE DE L'ILLET-RUE DU CLOS DU CYGNE-RUE PAUL SEBILLOT

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE													
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE	
						1	2	ESPACE NELSON MANDELA – SALLE DES SPORTS- RUE DE LA CROIX DE L'ECU	NON	NON		EST DE LA COMMUNE : LE BORDAGE-LES JUBEAUDIERES LA BAILLEE BRAGARD-LE HAUT CHEMIN EST DU BOURG- PLACE DE L'EGLISE-RUE DE FOUGÈRES-RUE DU CLOS BRICARD-IMPASSE DES COURTILS RONDS	
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	10	LA GUERCHÉ DE BRETAGNE	35108	ESSE	1	SALLE COMMUNALE	19 RUE DES ARTISANS	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE	
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	10	LA GUERCHÉ DE BRETAGNE	35109	ÉTRELLES	2	BUREAU 1	7 RUE HYACINTHE HÉVIN	OUI	NON		ALLÉE DE L'ÉCU ALLÉE ÎLE DE FRANCE AVENUE DU MAZE BELLEVUE IMPASSE DE LA BATE IMPASSE DES COURTILS IMPASSE DES FAUVETTES IMPASSE DES SAULNIERS LA BABINIERE LA BASSE GERARDIERE LA BASSE MOUSSERIE LA BESNERIE LA BORDERIE LA BOUVAIS LA BREARDIERE LA CALINIERE LA CHATAIGNERAIE LA CHEVDINIÈRE LA CONTRIE LA COTARDIERE LA CROIX BLANCHE LA CROIX DE LA BATE LA FAUCHÈRE LA FAVÈRE LA FLEURIAIS LA GERARDIERE LA GERARDIERE RONCERAY LA GRAUDIERE LA GOBIÈRE LA GRANDE BATE LA GRANDE GOBIÈRE LA GRANDE LANDE LA GUITTONNIÈRE LA HAIE DE MONTCHOUAN LA HAUTE GERARDIERE LA HAUTE MOUSSERIE LA HOUSSAIS LA LANDE DE LA POT DE VINIERE LA LARGÈRE LA LOGE LA MARE LA MATELAIS LA MOTTE GERARD LA PARAIGERIE LA PEGRIE LA PERRIERE LA PETITE BATE LA PETITE LANDE LA PEUDAVENIERE LA PREVALAYE LA ROUSSIERE LA RUCHONNIÈRE LA SAGERIE LA TIRELAIS LE BAS DES CHAMPS LE BOIS DE LA CHAÎNE LE FRESNOT LE GRAND BRAIN LE GRAND MAS LE PETIT BRAIN LE PETIT MATZ LE PONT DE LAUNAY LE PONT MARTIN LE POT DE VINIERE LES BARRES L'ETANG MONCHOUAN PLACETTE ROUTE DES LACS RUE D'AUVERGNE RUE DE BRETAGNE RUE DE LA CHAMPAGNE RUE DE LA CHAUSSONNIÈRE RUE DE LA PREVALAYE RUE DE VENDEE RUE DES SAULNIERS RUE DU CAPITAINE F. GUERULT RUE DU CHAMP BLANC RUE DU CHAMP DES OISEAUX RUE DU CHAMP FLEURI RUE DU POITOU RUE ÎLE DE FRANCE RUE JULIEN CAILLÉ RUE MARQUISE DE SEVIGNE RUE NORMAND D'ÉTRELLES RUE OLIVIER GESLIN SOUVIGNE VILLEDY	
						2	BUREAU 2	7 RUE HYACINTHE HÉVIN	NON	NON		ALLÉE DE LA MOUTAUDIERE ALLÉE DES CHÈNES ALLÉE DU PAVILLON ALLÉE DU VERGER BADIÈRE CHANTELOUP DRONIE IMPASSE DES ACACIAS IMPASSE DES BOULEAUX IMPASSE DES SAULES LA BASSE MIOCHÈRE LA BASSE PLESSIS LA BILLONNIÈRE LA BOUTAUDIERE LA BRETONNIÈRE LA CHUPÉLIERE LA CROIX LIMIER LA GASNERIE LA GERMANDIERE LA GRANDE BARBOTERIE LA GRÈE LA HAUTE MIOCHÈRE LA LOGE LA LOIRIE LA MAILLARDIERE LA MAMON NEUVE LA MAZURE BRESSAC LA MAZURE GODET LA MAZURE RINGUE LA MOTTE LA PETITE BARBOTERIE LA PETITE MAILLARDIERE LA PLESSIS LA RAGONNIÈRE LA SAVATRAIS LA TIRELIÈRE LA VIGNE LA VILLA LE BAS DRONIER LE BAS PONTHEBAULT LE BEAU CHÈNE LE BOIS HODAIS LE CERNY LE CHEMIN LE FEAGE LE GRAND ROLLAND LE HAUT DRONIER LE HAUT MONPERRON LE HAUT PONTHEBAULT LE PARSON LE PETIT CHANTELOUP LE PETIT ROLLAND LE PLESSIS LE PONT D'ÉTRELLES LE TERTRE LES HAÏRES LES NEUVILAISES LES PRUNIERES LES QUATRE VENTS MONPERRON MOULIN DE MONTPERRON PLACE CHANOINE DELANDE RESIDENCE LES ALBIZIAS ROINSON RUE D'YVONJOU RUE D'ARVOR RUE DE LA MOUTAUDIERE RUE DE NORMANDIE RUE DE LA VIGNE RUE DES ARTISANS RUE DES CERISIERS RUE DES CHATAIGNIERS RUE DES NOYERS RUE DES PEUPLIERS RUE DES POMMIERS RUE DES SAULNIERS RUE DU CAPITAINE F. GUERULT RUE DU CHARONNET RUE DU PRÉ NEUF RUE DU TREGOR RUE HYACINTHE HÉVIN RUE JOSEPH MERCIER RUE MARQUISE DE SEVIGNE RUE NORMAND D'ÉTRELLES VOLOIR	
3-RENNES	6	1	VAL COUESNON	35110	FEINS	1	MAIRIE	2 RUE DES ECOLES	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE	
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	9	FOUGÈRES 2	35111	LE FERRÉ	1	MAIRIE	23 RUE DE BRETAGNE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE	
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	10	LA GUERCHÉ DE BRETAGNE	35114	FORGES-LA-FORÊT	1	MAIRIE	4 RUE DU MASSE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE	
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	8	FOUGÈRES 1	35115	FOUGÈRES	15	1-GROUPE SCOLAIRE ODILE GAUTRY	4 PLACE LARIBOISIÈRE	OUI	OUI		QUARTIERS ENCADRÉS PAR LES RUES : PRÉS / FEUTERIES / PASTEUR / PIERRE MENÈS FRANCE / VERDUN / PARIS / TRIBUNAL	
							2-GROUPE SCOLAIRE ODILE GAUTRY	4 PLACE LARIBOISIÈRE	NON	NON		QUARTIERS ENCADRÉS PAR LES RUES : VERDUN / PIERRE MENÈS FRANCE / VITRE / MOULIN AUX PAUVRES / SAVIGNY / LUSIGNAN / BOUTEILLER / FOURCHETTES / PINTIERE	
							3-ECOLE DE LA MADELEINE	2 BOULEVARD EDMOND ROUSSIN	NON	NON		QUARTIERS ENCADRÉS PAR LES RUES : PASTEUR / PLACE DE LA RÉPUBLIQUE / BD DE LA CHESNARDIÈRE / BD EDMOND ROUSSIN / CLOS PICHON / FIACRE / LA CLOSERIE / NANTES / VITRE / PIERRE MENÈS FRANCE	
							4-ECOLE DE LA MADELEINE	2 BOULEVARD EDMOND ROUSSIN	NON	NON		QUARTIERS ENCADRÉS PAR LES RUES : PROMENADE GUÉ MAHEU / RD 179 / NANTES / RN 12 / CHEMIN DE LA RÉPUBLIQUE / MOULIN AUX PAUVRES / LA CLOSERIE / SAINT-FIACRE / MONNERIE	
							5-ECOLE RAOUL II	9 RUE DE RILLÉ	NON	NON		QUARTIERS ENCADRÉS PAR LES RUES : BD SAINT GERMAIN / BD JACQUES FAUCHEUX / RUE DE L'ABREUVOIR / PINTIERE / FOURCHETTE / BOUTEILLER / CHATEAU / FONTAINES / NEUVILLE / FOLLEVILLE	
							6-COUVENT DES URBANISTES	PLACE DES URBANISTES	NON	NON		QUARTIERS ENCADRÉS PAR LES RUES : PRÉS / FEUTERIES / BONABRY / RENÉ LE PAYS / GENERAL CHANZY / GUICHEN / PIPON / BALZAC / FORET / RESIDENCE URBANISTES / URBANISTES / CASERNE	
							7-COUVENT DES URBANISTES	PLACE DES URBANISTES	NON	NON		QUARTIERS ENCADRÉS PAR LES RUES : BD ST GERMAIN / BD JACQUES FAUCHEUX / FORÊT / CASERNE / URBANISTES / PLAISANCE / ROBINSON / LE VIEUX MONTAUBERT / D806 / SAINT JAMES / DUSSETIERE / DEBUSSY / JEAN LANGLAIS	
							8-LES ATELIERS	9 RUE DES FRÈRES DÉVÉRIA	NON	NON		QUARTIERS ENCADRÉS PAR LES RUES : RN 12, ROUTE D'ERNÉE / ROUTE DE LA CHAPELLE JANSON / ROCADÉ EST RD 706 / MICHEL COINTAT / DR BERTIN / IMPASSE DUGUAY TROUIN / SEVIGNE / JEAN-MARIE CHAPERON / DU GUESCLIN / ORIERES / BAYARD / ANATOLE LE BRAZ	
		9	FOUGÈRES 2				9-LES ATELIERS	9 RUE DES FRÈRES DÉVÉRIA	NON	NON		QUARTIERS ENCADRÉS PAR LES RUES : KLÉBER / ANATOLE LE BRAZ / CDT PANNIER / BAYARD / HIPPOLYTE REHAUT / DU GUESCLIN / JEAN-MARIE CHAPERON / FEUTERIES / ALEXANDRE III / VICTOR HUGO / MARCEAU / PERE HEUDE	
							10-ECOLE DE LA CHATTIÈRE	6 RUE DU GUÉ MAHEU	NON	NON		QUARTIERS ENCADRÉS PAR LES RUES : EDMOND ROUSSIN / BD DE LA CHESNARDIÈRE / SEVIGNE / POULLET / DUGUAY TROUIN / GUÉ MAHEU / DEPORTES LAVAL / RN 12 / PROMENADE GUÉ MAHEU / MONNERIE / CLOS PICHON	
							11-ECOLE DE LA CHATTIÈRE	6 RUE DU GUÉ MAHEU	NON	NON		QUARTIERS ENCADRÉS PAR LES RUES : BD MICHEL COINTAT / ROCADÉ AUMALLERIE RN 12 / LAVAL / BACHELOT DE LA PLAINE / DUGUAY TROUIN / ALLÉE THÉRÈSE PIERRE / EDMOND ROUSSIN / POULLET / DR BERTIN / PLACE EDMOND HERBERT	
							12-ECOLE DES BLEUETS	41 AVENUE DE NORMANDIE	NON	NON		QUARTIERS ENCADRÉS PAR LES RUES : AVENUE DE LA VERRERIE / MOLIERE / PONT AUX ANES / CH FONTAINE LA CHEZE / LA SALLE VERTE / URBANISTES / RESIDENCE DES URBANISTES / FORET BALZAC / PIPON / AMIRAL DE GUICHEN / GENERAL CHANZY / BD GROSLEY / ARROMANCHES / LOUIS BOURDON / HAUT CHAMP SABOTIERS / AVERRERIE	
							13-ECOLE DES BLEUETS	41 AVENUE DE NORMANDIE	NON	NON		QUARTIERS ENCADRÉS PAR LES RUES : ROUTE CHAPELLE JANSON / D 806 / ROUTE DE GORRON / BAYEUX / AVENUE DE LA VERRERIE / ALLÉE DES SABOTIERS / SABOTIERS / LOUIS BOURDON / ARROMANCHES / BD DE GROSLEY	

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							14-GROUPE SCOLAIRE DE LA FORAIRE	2 RUE LEMOINE DE LA GIRAUDAIS	NON	NON		QUARTIERS ENCADRÉS PAR LES RUES : ROUTE DE GORRON / LOTISSEMENT LA HUNAUDAIS / ALLÉE VERRIERS / D 108 / CHEMIN DU PATTIS / LA BASSE FORAIRE / FORAIRE / ALLÉE DE LA TEURTAIS / AUGUSTIN BEAUVERGER / SAINT-LO
							15-GROUPE SCOLAIRE DE LA FORAIRE	2 RUE LEMOINE DE LA GIRAUDAIS	NON	NON		QUARTIERS ENCADRÉS PAR LES RUES : PONT AUX ANES / MOLIERE / AVENUE DE LA VERRERIE / FORAIRE / QUARTIER DES HAUTES FORAIRES / AVENUE DE LA FORAIRE / LE MANÇON
4-SAINT-MALO	7	7	DOL DE BRETAGNE	35116	LA FRESNAIS		BUREAU 1	RUE DE LA MASSE, ATELIER DU MARAIS	OUI	NON	COMPRIS DANS	IMPASSE DE LA HAUTE ACTE, IMPASSE DU CHAMP FOURNEL, LA COUR CHEVALIER, ROUTE DE GASTINEL, ROUTE DE KERMEUR, ROUTE DE LA BOSSAINE, ROUTE DE LA COUR CHEVALIER, ROUTE DE LA COUR D'AVAIL, ROUTE DE LA SALLE, ROUTE DES ROSIÈRES, RUE DE DOL, RUE DE LA BRUYÈRE, RUE DE LA FLEURIAIS, RUE DE LA GUÉHAIRE, RUE DE LA JACAUDIÈRE, RUE DE LA MACHINE, RUE DE LA MULONNAIS, RUE DE L'AUTROUET, RUE DE ROBLIN, RUE DE SAINT-GUINOUX, RUE DU BROSSAY, RUE DU CAROUGE, RUE DU PONT D'ATEL, RUE DU PRÉ PEAN, ZA LA FOLLEVILLE
						3	BUREAU 2	RUE DE LA MASSE, ATELIER DU MARAIS	NON	NON	COMPRIS DANS	CHEMIN DE LA RUETTE, CHEMIN DES GUIMONDAIS, HAMEAU DU PRESBYTÈRE, IMPASSE DE L'ÉGLISE, IMPASSE DES GUIMONDAIS, IMPASSE DU BIEF BRIAND, IMPASSE DU GRAND PRÉ HENRI, IMPASSE DU LIN, IMPASSE DU PONT AUX PRÊTES, IMPASSE DU TULPIER, PLACE DE LA GARE, ROUTE DE HIREL, ROUTE DU CHÂTEAU À LA POULLE, RUE DE LA CHAUVIETTE, RUE DE LA DOUVE À LA BELLE, RUE DE LA GARE, RUE DE LA MASSE, RUE DE LA VILLE-ES-BRUNE, RUE DE L'ABBÉ TROCHU, RUE DES CHAMPS, RUE DES CHENEVIÈRES, RUE DES FORTS MORIN, RUE DU TROCHET, RUE DU BIEF BRIAND, RUE DU PRÉ HENRI, IMPASSE MAGNALIAS, IMPASSE JEAN DE LA FONTAINE, IMPASSE MOLIERE, IMPASSE PIERRE DE RONSARD, RUE FRANÇOIS RABELAIS, RUE NICOLAS BOILEAU, RUE PIERRE CORNEILLE
							BUREAU 3	RUE DE LA MASSE, ATELIER DU MARAIS	NON	NON	COMPRIS DANS	CHEMIN DE LA RENAUDIÈRE, IMPASSE DES BUISSONS, IMPASSE DES CHARMILLES, IMPASSE DES FAUVETTES, IMPASSE DU PETIT BOUILLON, ROUTE DES LONGRAIS, RUE DE LA COUR GOUËGON, RUE DE LA MOINERIE, RUE DE SAINT-MALO, RUE DES CÔTIÈRES, RUE DES FRÈNES, RUE DES LONGRAIS, RUE DES PEUPLIERS, RUE DES SAULES, RUE DU FOUR À PAIN, RUE DU PETIT CHÈNE
3-RENNES	3	15	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	35117	GAËL		1- MAIRIE	1 RUE DE LA LIBÉRATION	OUI	NON	COMPREND	LE RESTE DU TERRITOIRE COMMUNAL
						2	2- SALLE DU BRAN	7, ROUTE DE L'ÉGLISE	NON	NON	COMPREND LES LIEUX DITS :	RUE DE GOUËSTIN, RUE DE LA CROIX MOREL, ROUTE DE L'ÉGLISE, RUE DU CHAMP MARTIN, RUE DU VIEUX BOURG, LA HAYE GOUDAL, LA TERTRAIS, LE BOIS SALMON, LE BREIL, PIGEON, LE PONT GÉRARD, ROCHER, LES RUES D'EN BAS, LES RUES DORÉES, PESLAN
3-RENNES	6	1	VAL- COUESNON	35118	GAHARD	1	SALLE EMERAUDE	192 RUE JEAN MORIN	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	10	LA GUERCHE DE BRETAGNE	35119	GENNES-SUR-SEICHE	1	BUREAU 1	1 ALLÉE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	3	14	MELESSE	35120	GEVEZE		MAISON DES FAMILLES	RUE DU CALVAIRE	NON	NON		ALLÉE ANATOLE LE BRAZ ALLÉE ANDRÉ BRETON ALLÉE ANDRÉ GIDE ALLÉE ARTHUR BERNÉE ALLÉE DE LA SOURCE ALLÉE DE NORNANDIE ALLÉE DES MAGNOLIAS ALLÉE DU FINISTÈRE ALLÉE GÉRARD DE NERVAL ALLÉE HENRI QUÉFFLEC ALLÉE JEAN GUÉHENNO ALLÉE JEAN MARIE DEGUINET ALLÉE JEAN-MARIE DEGUINET ALLÉE LOUIS GUILLOU ALLÉE LOUIS GUILLOUX ALLÉE MAX JACOB ALLÉE PAUL FEVAL AVENUE DE BEAUVAIS AVENUE DE BRETAGNE AVENUE DE LA CROIX DU VIVIER BOUILLAND BRÉHELON CASNUEL CHAMP FAILLY CHAMP PÉCOR CHATEAU DE BEAUVAIS FONTENAY HAUT PAINLUC LA CHAMPONNIÈRE LA CHRÉTIENNAIS LA COUR REBILLARD LA FOSSE LOUVIERE LA HAUTE PREVOSTAIS LA LANDE DES NOËS LA NOË LA PAVILLAIS LA RIVIERE LOUVEL LA RIVIERE TIXUE LA ROSAIS LA ROAUDIÈRE LA TOUCHE HUET LA TOUCHE TRICAULT LA TRUNIÈRE LA VILLE NOGUES LAUNAY MALLIER LAUNAY MILLON LAUNAY MILON LE BAS LIMEUL LE CHAMP MAUVY LE CHAMP PONTE LE CHOISNEL LE CLARET LE CLOS NEUR LE CLOS PIERRE LE COUDRAY BIET LE HAUT LIMEUL LE ROCHER DE LIMEUL LE ROCHER LIMEUL LE TERTRE SOUS BOUILLAND LES HAUTS JARZEUX LES JARZEUX LES MESNILS LES PLANCHES LES TROIS CHÈNES LESSARD LIEU-DIT BEAUVAIS LIEU-DIT LA CHRÉTIENNAIS LIEU-DIT LA CROIX DU VIVIER LIEU-DIT LA LANDE DES NOËS LIEU-DIT LA NOË LIEU-DIT LA TOINELAIS LIEU-DIT LE CHAMP MAUVY LIEU-DIT LE CHAMP ROUAULT LIEU-DIT LE CHÈNE HAMON LIEU-DIT LE GRÉOIS LIEU-DIT LE HAUT-SEVIGNÉ LIEU-DIT LES AULNAYS LIEU-DIT LES TRAVAUX LIEU-DIT PAINLUC MAISON NEUVE MANOIR DE RAMBULT PLACETTE RUE D'ARCOAT RUE D'ARMOR RUE DE LA FONTAINE RUE DE LA GARE RUE DE ROMILLE RUE DU CALVAIRE RUE ERNEST RENAN RUE JULES VERNE RUE LA NOË RUE PIERRE-JAKEZ HÉLIAS SQUARE DU MORBIHAN VILLE REON
							RESTAURANT MUNICIPAL	RUE DU VIEUX MOULIN	NON	NON		ALLÉE ALBERT CAMUS ALLÉE D'OUSSANT ALLÉE DE CÈZEMBRE ALLÉE DE L'ILE DE DATZ ALLÉE DE MOLENE ALLÉE DES BOUVREUILS ALLÉE DES HIRONDELLES ALLÉE DES ROTTELETS ALLÉE DES ROSSIGNOLS ALLÉE ILE DE BATZ ALLÉE ILE DE SEIN ALLÉE JACQUES PREVÈRT ALLÉE JACQUES PREVÈRT BEL AIR CHAMPAGNE ESPACE DES DROITS DE L'HOMME LA BADULAIS LA BISOLAIS LA BROUSSE HALÉE LA CHEVRE LA CICHEURIE LA GONZÉE BIET LA GOURANTAIS LA GRANDE GONZÉE LA GUEURIVAIS LA HAUTE THEBAUDAIS LA JUSTICE LA MOTTE MARCILLE LA PÉCOCHÈRE LA PETITE GONZÉE LA ROBERIE LA THEBAUDAIS LAUNAY D'EMBAS LAUNAY GEFROY LAUNAY RENAULT LE CLOS DU GRAND CHEMIN LE DOMAINE GONZÉE LE GRAND MOULIN TIXUE LE GUINEHEC LE PETIT DOMAINE LE PRÉ MOTTAIS LES GAUDAIS LES PRÉCATIÈRES LES QUATRES ROSES LIEU-DIT LA BASSE PRÉVAUTAIS LIEU-DIT LA ROBERIE LIEU-DIT LE BAS PAINLUC LIEU-DIT LE VERGER TIXUE PETIT DOMAINE PLACE DE L'ÉGLISE PLACE DES ACCACIAS PLACE DES ACCACIAS PLACE DES BÉNIGUETS PLACE DES ÉRABLES PLACE DES MARRONNIERS PLACE DES ORMEAUX RESIDENCE STEPHANIE RUE ALBERT CAMUS RUE DE BRÉHAT RUE DE LA FLUME RUE DE ROBEN RUE DES ALOUETTES RUE DES AULNAYS RUE DES FAUVETTES RUE DES FAUVETTES RUE DES GLENANS RUE DES GLENANS RUE DES MESANGES RUE DES PINSONS RUE DU PRÉ DE LA LYRE RUE DU VIEUX MOULIN VAUCELE

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
						5	ESCALE	RUE DE ROMILLÉ	OUI	NON		ALLÉE ADELÉ DENYS, ALLÉE ANGELE VANNIER ALLÉE DES PEUPLIERS, ALLÉE DES POIRIERS, ALLÉE FRANÇOISE GIROUD, ALLÉE FRANÇOISE SAGAN, ALLÉE GERMAINE TILLON, ALLÉE MADAME DE SEVIGNE, ALLÉE MADAME DE STAEL, ALLÉE MARGUERITE DURAS, ALLÉE MARIANNA ABRALL, ALLÉE MME DE LA FAYETTE, ALLÉE MME DE SEVIGNE, ALLÉE MME LA FAYETTE, ALLÉE MME LAFAYETTE, ALLÉE SIMONE VEIL, AVENUE DE COUALEUC CHEVAL BLANC, COUALEUC ETANG SEVIGNE, GONOIS HURBINAIS, IMPASSE DU CLOS DU CHENE, L'HOTEL MOREL, LA CHAÎNE LA CHATELLERAIE LA GUERINAIS LA HURBINAIS LA LANDE DU MARQUISAT LA MOTTE JEHAN LA PETITE CHAÎNE LA PINELAIS LA POMMERIE LA TOUCHE MORIN LE BOIS BRIAND LE CHAMP BRETON LE CLOS DU BREIL LE CLOS DU CHAMP LE MARQUISAT LE NOUVEAU BREIL LE TERTRE SOUS COUALEUC LE TOUCHE GEFFROY LE VIEUX BREUIL LES AUBIERS LES ROBINAUX LES ROCHES LEYARD LIEU-DIT L'ÉPRONT LIEU-DIT LA GRANDE CHAÎNE LIEU-DIT LES BOURDAISES LIEU-DIT TRAMJEUEN REIMS RESIDENCE ELSA TRIOLET RESIDENCE SIMONE DE BEAUVOIR RUE ANDRÉE CHÉDID RUE ANGELA DUVAL RUE ANJELA DUVAL RUE COLETTE RUE DES AMANDIERS RUE DES PÊCHERS RUE DES POIRIERS RUE DU CHAMP GERISIER RUE DU TERRRE RUE FRANÇOISE SAGAN RUE GEORGE SAND RUE GEORGES SAND RUE MARIE ALLO RUE SIMONE DE BEAUVOIR RUE SIMONE MORAND RUE XAVIER GRALL SEVIGNE SIMONE MORAND TRAMEL
							ESCALE	RUE DE ROMILLÉ	NON	NON		ALLÉE DE CARNAC ALLÉE DE LA BOGUE ALLÉE DE LA RANCE ALLÉE DE LA VILLOUYÈRE ALLÉE DE PLOUHARNEL ALLÉE DE QUIBERON ALLÉE DES CHARPENTIERS ALLÉE DES ETABLETTES ALLÉE DES LAVANDIÈRES ALLÉE DES NOISETIERS ALLÉE DES PRUNIERIS ALLÉE DU GRAND DOMAINE BAS PEIGNOC CLOS BLANCHE HAUT PEIGNOC HAUT REGNIAUX HAUT VILLEE LA BOURDONNAIS LA BRIANDAIS LA CROIX COURTIN LA FONTAINE LA HUCHETAIS LA LANDE DE VILLEE LA MOLTAIS LA RUELE VERTE LA VIEILLE RUE LA VILLE CORBIN LE BAS RÉGNIAUX LE BAS VILLEE LE CANTON LE CLOS DU GOUINVT LE CLOS ROULIN LE CLOSET LE GRAND CLOS LE LUTH LE PRE AU SANG LE VALLON LES COMMINEUX LES COMAINES LES ETABLETTES LES GOULETTES LES OUCHES LIEU-DIT LA VIEILLE DOUVE LIEU-DIT LE CAS ROUGE LIEU-DIT LE CHENE GAUDIN LIEU-DIT LE CLOS DE LA HUCHETA LIEU-DIT LE DOMAINE CORMIER LIEU-DIT LE LUTH LIEU-DIT LE PLACIS BRÉAL LIEU-DIT LE PRE SAINTE JUSTINE LIEU-DIT VILLÉ L'ILLE MAJONN REGNIAUX RUE DE DINAN RUE DE LILLE RUE DE LA COUR AUX JOSSES RUE DE L'ILLE RUE DES CHATAIGNIERS RUE DES FORGERONS RUE DES POMMIERS RUE DU LUTH RUE RUE DE L'ILLE VIEILLE RUE VILLEE
							CENTRE DE LOISIRS	ALLÉE DES SPORTS	NON	NON		ALLÉE DE LA TERRE ALLEU ALLÉE HENRI MATISSE ALLÉE PABLO PICASSO AVENUE PAUL GAUGUIN CHENE VERT CLAIRVILLE GUEURIE LA TERRE ALLEU LE BAS-LUTH LE CHENE VERT LE VALLON DE LA ROBERIE LES CONTENTS LES NOISETIERS LIEU-DIT CLAIRVILLE LIEU-DIT FUMESSON LIEU-DIT GUEURY LIEU-DIT L'ANCIEN MOULIN DE G LIEU-DIT LA CORNILLÈRE LIEU-DIT LA DOUVE LIEU-DIT LE CHENE VERT LIEU-DIT LE CLOS FLEURI LOTISSEMENT DE LA TERRE ALLEU MOULIN DE GUEURY ROUTE DE LA ROBERIE RUE DE CLAIRVILLE RUE DE LA MÉZIERE RUE DE RENNES RUE DES AULNES RUE DES ENTREPRENEURS RUE DU CLOS DE DEVANT RUE VINCENT VAN GOGH
3-RENNES	6	8	FOUGÈRES-1	35121	GOSNE	2	1- MAIRIE	PLACE DU CALVAIRE	OUI	NON		IMPASSE AUBÉPINES, RUE BLEUETS, RUE BOCAGE, RUE CALVAIRE, ALLÉE CHAMPS, ALLÉE CHARDONNETS, ALLÉE CHÊNES, ALLÉE OSELE, PLACE DE L'ÉGLISE, RUE DE LA FORÊT, RUE FUTAIE, ALLÉE GENÈTS, RUE ILLET, RUE MÉLIANTE, RUE MÉSANGES, RUE PIVERTS, RUE PRIMEVÈRES, RUE DE VILLENEUVE, AUBOULÈRE, BAIRE BEAUSÉJOUR, BÉDOUANERIE, BEL AIR, PETIT BEL AIR, BÉNARDAIS, BÉNARDIÈRE, BIGAUDAIS, BILLONNAIS, BON AIR, BONNAIS (BASSE/Haute), BOUESSELLÈRE, BOUILLONNAIS, BOUTTERIE, BRUYÈRE, CHAMP BLANC, CHEMINETTERIE, CHÊSNAIS, CLOS DES LANDELLES, COSSIBE, COUR DE LA LANDE, DEVINIÈRE, DURANTIERE, ÉPINE, GISARIE, GRAFFARD, HAVARDIÈRE, HUBERDIÈRE, LANDE AUX OISEAUX, LANDERONDE, LAUNAY ROND, LEUCHE, LONGUE NOE, LORGERAIS, MAISON NEUVE, MARTINAIS, MOTAIS, MOUJETTAS, NORMANDIE, PETITE HAIE, PETITE LANDE, PORTE POUJILLEU, QUINCAMPOIX, RIMBAUDAIS, RIVIÈRE, RIVIÈRE AUX COIRES, CAVES ROUSSELIÈRE, LOGES ROUSSELIÈRE, ROUSSELIÈRE, SAUDRAIS, HAUT VAURION, BAS VAURION, VERNÉE, VILLENEUVE
							2- MAISON DES SERVICES	6 RUE BUISSONNIÈRE	NON	NON		ALLÉE BOUTONS D'OR, RUE DE LA FORGE, ALLÉE GARE, ALLÉE GARENNE, RUE HARPE, RUE HERMINIE, RUE DU LAVOIR, RUE NATIONALE, IMPASSE NÉFILIERS, RUE LANDE DOUÉE, RES PEUPLIERS, RUE DU PUIITS, RUE DU RELAIS, RUE ROSIERS, RUE DU STADE, ALLÉE DES VERGERS, RÉS LITTORELLES, RUE BUISSONNIÈRE, RUE DES ÉCOLES, RUE DE BALL'YHEIGUE, AJONCS D'OR, BAS ROCHER, BAUDONNIÈRE, BELLEVUE, BIENNAIS, BOUADERIE, CHAMP ÉPINE, CLOS FORGETTE, COTIÈRE, DÉZERSEUL, DOMAINE (ET BAS), ECOUBLERIE, FORGETTE, FRONTINAIS, GRIMAULT, GRIMAUDAIS (ET HAUTE), HUBERTAIS, LANDELLES, LOUVEL, VALLON LOUVEL, LYSENDERIE, BAS MESNIL, MESNIL, MESNIL MONTANT, PETIT LANDIER, QUATRE VENTS, RAUARDIÈRE, ROCHER, ROCHER DE FORGETTE, ROCHER ECOUBLERIE, ROSE DES VENTS, TOURNEBRIDE, VALLÉE
4-SAINT-MALO	7	25	SAINT-MALO 1	35122	LA GOUESNIÈRE	2	1	SALLE POLYVALENTE PLACE JOSEPH VIEL	OUI	NON	SITUÉ	AU NORD DE L'AXE RUE RAPHAËL DE FOLLIGNÉ - RUE DU MARCHÉ - RUE DE LA GARE
							2	SALLE POLYVALENTE PLACE JOSEPH VIEL	NON	NON	SITUÉ	AU SUD DE L'AXE RUE RAPHAËL DE FOLLIGNÉ - RUE DU MARCHÉ - RUE DE LA GARE
2-REDON	4	11	GUICHEN	35123	GOVEN	3	MAIRIE - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL	Espace des Lavandière – 2, rue du Lavoir	OUI	NON	BOURG	ZONE AGGLOMÉRÉE
							MAIRIE - SALLE DES MARIAGES	Espace des Lavandière – 2, rue du Lavoir	NON	NON	BOURG	PARTIE OUEST DE LA COMMUNE DÉLIMITÉE PAR LA RD 39, INCLUANT EN OUTRE LA ZAC DE LA RUFFAUDIÈRE ET DU PLESSIX
							MAIRIE ANNEXE	Espace des Lavandière – 2, rue du Lavoir	NON	NON	BOURG	PARTIE EST DE LA COMMUNE DÉLIMITÉE PAR LA RD 39, LA CROIX MACÉ
2-REDON	4	2	BAIN DE BRETAGNE	35124	GRAND-FOUGERAY	2	1- SALLE DU CONSEIL ET DES MARIAGES	1 PLACE FRANÇOIS DOILLIER	OUI	NON		NORD DE LA COMMUNE
							2- SALLE DE L'EUROPE	PLACE DE L'EUROPE	NON	NON		SUD DE LA COMMUNE

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	10	LA GUERCHE-DE-BRETAGNE	35125	LA GUERCHE-DE-BRETAGNE	3	1-SALLE POLYVALENTE	11 RUE DE LA VANNERIE	OUI	OUI	COMPRIS DANS	ALLÉE DES ACACIAS - LIEU-DIT "SAINT AIGNAN" - LIEU-DIT "L'AUBINIÈRE" - ROUTE DE BAIS - LIEU-DIT "LES BÉSNÈRES" - LIEU-DIT "LA BILLIÈRE" - LIEU-DIT "LE BOIS BOUGEMONT" - LIEU-DIT "LA BRAGUINIÈRE" - ALLÉE DE LA CHAMPAGNE - LIEU-DIT "LES GRANDS CHAMPS" - LIEU-DIT "LES TROIS CHEMINS" - ALLÉE DES TROIS CHEMINS - LIEU-DIT "LA CHESNAIE" - LIEU-DIT "LA CLOTIÈRE" - LIEU-DIT "LA COUTUMERIE" - ROUTE DE CRAON - PASSAGE DES CROCANES - RUE MARIE CURIE - RUE NOTRE-DAME (CÔTÉ IMPAIR) - LIEU-DIT "FALÈCHE" - PLACE DU CHÂMP DE FOIRE - RUE DES FONTAINES - RÉSIDENCE DES FONTAINES - LIEU-DIT "LA FONTAINE" - ALLÉE DES FONTAINES - CHEMIN DES FONTAINES - LIEU-DIT "LES FONTAINES" - RUE GALLIEN - RUE DU PUIITS GAUDIN - LIEU-DIT "LE GUJANEU" - LIEU-DIT "LA HOUSSAIS" - LIEU-DIT "LA HULOTTIÈRE" - AVENUE DU PAVE SAINT JEAN - RUE JOFFRE - RUE DU 14 JUILLET - LIEU-DIT "LA LANDE" - LIEU-DIT "LE SAUT DU LIEVRE" - RUE SAINT LOUIS - PROMÈNADE DU GRAND MAIL - LIEU-DIT "LA MARTINIÈRE" - LIEU-DIT "MONFLON" - LIEU-DIT "MONLIGE" - FAUBOURG DE NANTES (CÔTÉ PAIR) - RUE DE NANTES (CÔTÉ PAIR) - LIEU-DIT "LA HAIE NOUVELLE" - RUE DU ONZE NOVEMBRE - LIEU-DIT "LA PAVÈRE" - LIEU-DIT "LES PERRETES" - LIEU-DIT "LA PERRIÈRE" - LIEU-DIT "LA PINELIÈRE" - IMPASSE HENRI PLANÇON - LIEU-DIT "LA PORTERIE" - ROUTE DE RANNÉE - FAUBOURG DE RENNES (CÔTÉ IMPAIR) - ROUTE DE RENNES (CÔTÉ IMPAIR) - RUE DE RENNES (CÔTÉ IMPAIR) - AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE - ALLÉE DES QUATRE SAISONS - LIEU-DIT "LA SALLIERE" - ALLÉE DE LA SOURCE - LIEU-DIT "TARTIFUME" - RUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY - RUE DU TEMPLE - LIEU-DIT "LE TEMPLE" - LIEU-DIT "LA TEMPLERIE" - LIEU-DIT "TOUCHEBELLE" - RUE DU DOCTEUR VALLÉE - RUE DE LA VANNERIE - CHEMIN DE LA VANNERIE - ROUTE DE LA VANNERIE - LIEU-DIT "LE PRE VIOLET" -
							2-SALLE POLYVALENTE	11 RUE DE LA VANNERIE	NON	NON	COMPRIS DANS	FAUBOURG D'ANJOU (CÔTÉ PAIR) - FAUBOURG D'ANJOU (CÔTÉ IMPAIR DU N° 13 JUSQU'À LA FIN DE LA VOIE) - RUE HECTOR BERLIOZ - ALLÉE GEORGES BUZET - ALLÉE DE BOURGOGNE - ALLÉE DE BRETAGNE - RUE DES BRUYÈRES - RUE DES CAMELIAS - RUE DES CÈDRES - ALLÉE DES CHARMES - RUE DES CHÂTAIGNIERS - RUE FRÉDÉRIC CHOPIN - RUE COLETTE - RUE DU CORMIER - RUE CLAUDE DEBUSSY - RUE JEAN DE LA FONTAINE - ALLÉE LOUIS-PAUL GEFFRAY - ALLÉE DES GLYCINES - RUE CHARLES GOUNOD - RUE DE GUINEFOLLE - RUE GUYNEMER - RUE PIERRE HAIRAUT - RUE DES HORTENSIA - ALLÉE DES JASMIN - RUE DES JONQUILLES - RUE DU POINT DU JOUR - RUE DE LA LIBÉRATION - SQUARE DES LILAS - ALLÉE DU MANE - ALLÉE DES MARRONNIERS - RUE DES MARRONNIERS - ALLÉE JULES MASSENET - RUE JEAN-MARIE DE LA MENNAIS - RUE DU MOULIN - FAUBOURG DE NANTES (CÔTÉ IMPAIR) - IMPASSE ALBERT ORHAND - RUE DES PEUPLIERS - RUE DES PLATANES - RUE HENRI PLATIER (CÔTÉ PAIR) - RUE DU POTOU - ALLÉE DU POTOU - IMPASSE DU PORTAIL - ALLÉE DU PORTAIL - RUE DU PORTAIL - ALLÉE DES TROIS PRAIRIES - RUE DES TROIS PRAIRIES - ALLÉE DU PRÉCHEVREUIL - ALLÉE DES PRIMEVERES - ALLÉE MAURICE RAVEL - RUE DES SABLONNIÈRES (CÔTÉ PAIR) - RUE GEORGE SAND - IMPASSE DES LONGS SILLONS - RUE DES SORBIER - ALLÉE DES TAMARIS - IMPASSE DU TEMPLE - RUE DES TILLEULS - ALLÉE DES TILLEULS - RUE DE TOURAINE - ALLÉE DE TOURAINE - RUE DES TULIPIERS - IMPASSE DU VERGER - IMPASSE DE L'HARMONIE
							3-SALLE POLYVALENTE	11 RUE DE LA VANNERIE	NON	NON	COMPRIS DANS	FAUBOURG D'ANJOU (CÔTÉ IMPAIR) - RUE D'ANJOU - ALLÉE GERMAINE BÉCHU - RUE DU CHEVAL BLANC - IMPASSE DU CHEVAL BLANC - RUE BONNELIÈRE - RUE DE LA BOUGEOIRE - RUE DE BRUXELLES - RUE GERMAINE CALLETEAU - RUE DES CHAPELLES - RUE DE LA CHARTRE - CHEMIN DE LA CHÂTAIGNERAIE - RUELLÉ DU CHÂTEAU - RUE CLEMENCEAU - RUE NOTRE-DAME (CÔTÉ PAIR) - RUE DE DUBLIN - PLACE DU GUESCLIN - RUE DU GUESCLIN - RUE DU FOUR - RUE DES DEUX GARES - IMPASSE PIERRE GOFFI - RUE DU PROFESSEUR SERGE HERCBERG - RUE DE LA HUNAUDIÈRE - AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC - RUE DES LICES - RUE DU HIJT MAI - RUE JEAN MOUSSARD - RUE DE LA MOUTONNIÈRE - RUE DE NANTES (CÔTÉ IMPAIR) - RUE NEUVÉ - RUE SAINT NICOLAS - RUE PASTEUR - RUE DE LA PELTIÈRE - RUE HENRI PLATIER (CÔTÉ IMPAIR) - RUE RAYMOND POINCARÉ - RUE DU PONCEAU - RUE DU DOCTEUR EMMANUEL PONTAIS - ALLÉE ROGER RÉGNIER - FAUBOURG DE RENNES (CÔTÉ PAIR) - ROUTE DE RENNES (CÔTÉ PAIR) - RUE DE RENNES (CÔTÉ PAIR) - ALLÉE DE RIGA - LIEU-DIT "LA ROBELIÈRE" - RUE DE ROME - RUE LEON ROUSSEAU - RUE DES SABLONNIÈRES (CÔTÉ IMPAIR) - RUE DE STRASBOURG - ALLÉE DES TANNERES - RUE JEAN THÉARD - RUE DE TOUCHEBEL - RUE DE LA VALETTE - RUE DE VERDUN - RUE DE VIGNOUSE - FAUBOURG DE VITRÉ - RUE DE VITRÉ -
2-REDON	4	11	GUICHEN	35126	GUICHEN	6	1-MAIRIE	PLACE GEORGES LE CORNEC	OUI	OUI	COMPRIS DANS	DÉLIMITÉ AU SUD : BD VICTOR EDET, RUE JACQUES BLOUET, RUE DU ROCHER, LA LANDE ROSE, LA MÈNEHAIS, LA MESLAIS, DÉLIMITÉ À L'OUEST PAR LA RD N°776, PASSANT PAR LA TAUPINAIS PUIS AU NORD PAR LES TERRES ET LA BELLANGERAIS, LA BILLIAIS, À L'EST, LE LONG DE LA RD N°557 PAR LE HAUT DES BUTTES, LA PERRAIS, LA CROIX L'ÉPINE, ROUTE DE LA DROUJAS, IMPASSE DE LA PRAIRIE, RUE CHRISTINE DE PISAN, RUE DE LAUNAY ROND POINT DU PRESBYTÈRE
							2-GROUPE SCOLAIRE J. CHARCOT	RUE DU COMMANDANT CHARCOT	NON	NON	COMPRIS DANS	DÉLIMITÉ À L'EST : DEPUIS LE RD-POINT LA PRAIRIE, RUE MAL DE LATTRE DE TASSIGNY, RUE DE LA PROVOTAIS JUSQU'À L'ORNAIS AU NORD ; DE L'ORNAIS À CAMÉRU, À L'EST, DÉLIMITÉ PAR LA VILAINE (ENGLOBE LA GRÉE, L'ORGEAIS, LE GRAVIER, LA DOMAINE JUSQU'À RD N°39 AU SUD, AU SUD : LE DOMAINE, LA SAUDRAIS, BELLEVUE, RUE RENE DIÉRAS À PARTIR DU N°15, RUE DENIS PAPIN ET RUE LOUIS AMPÈRE JUSQU'À ROND-POINT DE LA PRAIRIE
							3-GROUPE SCOLAIRE LES CALLUNES	93 RUE DU GÉNÉRAL LECLERC	NON	NON	COMPRIS DANS	À L'EST : LA HALTE DE LAILLÉ, LA RIVIÈRE AU CHEVRE, LE MOULIN DE LA BOUEXIÈRE, BOUEXIÈRE, LA GARE, GLANRET, AU SUD : LE GAI LIEU, LE PONT, LES RIVIÈRES, LE BOULAY, LA MALTERIE, LE FRESNE, À L'OUEST : CROTIÈNE, KER MARIA, C, RUE DE ST MARC, AU NORD ; RUE DE LA RÉPUBLIQUE, LA LOQUEUENNAIS, DE L'AUBAUDAIS JUSQU'À LA HALTE DE LAILLÉ
							4-GROUPE SCOLAIRE LES CALLUNES	93 RUE DU GÉNÉRAL LECLERC	NON	NON	COMPRIS DANS	DÉLIMITÉ PAR LE CANUT AU SUD, À L'OUEST LA PITHOISIÈRE, LA BELLANGERAIS, LA DOHINAIS, LES LOGES, LA POTINAIS ET LA GAUTRAIS, DÉLIMITÉ AU NORD PAR LA GAUTRAIS, LE BOIS HÉRY, LA CRÉPELAIS, LE BOIS GAUDIN, RUE BLAISE PASCAL, RUE PAUL SERUSIER, RUE CLAUDE MONET, À PARTIR DU 56 RUE GÉNÉRAL LECLERC, DÉLIMITÉ À L'EST PAR LA RD N°84
							5-ECOLE MARCEL GREFF	RUE DE LOUVAIN	NON	NON	COMPRIS DANS	ANCIENNE SECTION ADMINISTRATIVE DE PONT-RÉAN, LA MORINAIS, LE VERGER, RUE DU DOMAINE DE LA MASSAYE, RUE DE LOUVAIN, RUE DE REDON, LA CALÉ, BOURG DE PONT-RÉAN, LE COURTLON, LE BOEL, LE VAU THÉBAULT
							6-GROUPE SCOLAIRE J. CHARCOT	RUE DU COMMANDANT CHARCOT	NON	NON	COMPRIS DANS	DÉLIMITÉ AU NORD PAR LA RUE LOUIS AMPÈRE, À L'OUEST : PAR LA RUE DU CHAMPIONNAT, LE BD V. EDET, DU 45 AU 47 RUE GAL LECLERC, AU SUD PAR LE CHEMIN DES CALLUNES, À L'EST PAR LA RUE DE FAGUES, LE CLOS DU BOIS, ALLÉE DES CAMELIAS, RUE DE L'ÉTOILE POLAIRE JUSQU'À 15 DE LA RUE RENÉ DIÉRAS
2-REDON	4	11	GUICHEN	35127	GUIGNEN	3	RESTAURANT MUNICIPAL	6 RUE DES TILLEULS 35580 GUIGNEN	OUI	NON	QUEST DE LA COMMUNE	
							RESTAURANT MUNICIPAL	6 RUE DES TILLEULS 35580 GUIGNEN	NON	NON	EST DE LA COMMUNE	
							RESTAURANT MUNICIPAL	6 RUE DES TILLEULS 35580 GUIGNEN	NON	NON	CENTRE BOURG	
3-RENNES	2	14	MELESSE	35128	GUIPEL	1	BUREAU 1	1 RUE DES PONTÈNES - CANTINE MUNICIPALE	UNIQUE	NON	COMMUNE ENTIÈRE	

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE													
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE	
4-SAINT-MALO	2	14	MELESSE	35130	HÉDÉ-BAZOUGES	2	SALLE DU CONSEIL	7 PLACE DE LA MAIRIE	OUI	NON		BOURG DE HÉDÉ JUSQU'EN SORTIE D'AGGLOMÉRATION Y COMPRIS LES LIEUX-DITS : MAUFANT ET LES ROMILLÈRES TOUT LE RESTE DE LA COMMUNE	
							SALLE AGORA	1 RUE JULES DUVAL	NON	NON			
3-RENNES	8	24	LE RHEU	35131	L'HERMITAGE	4	BUREAU N°1	SALLE XAVIER GRALL - RUE CHARCOT	OUI	NON		RUE DE RENNES JUSQU'AU N°16 / RUE JULES VERNE / RUE DE LA POSTE JUSQU'AU N°15 / RUE DE CINTRÉ. TOUT L'OUEST DE LA COMMUNE ET LES HAMEAUX. A L'OUËST : RUE LAMENAI RUE JACQUES CARTIER PLACE DE LA MAIRIE RUE DU PORTAIL, AU SUD RUE DUQUESCLIN, A L'EST RUE JEANNE JUGAN ET RUE DE PACÉ, AU NORD : RUE ANATOLE LE BRAZ, ALLÉE DE LA BELANGERAIE, RUE BALZAC, RUE CHARLES LE GALLIC, RUE BART, RUE DUGAY TROUIN ALLÉE MOUSSY - RUE JEANNE BARET AU NORD / ALLÉE JEAN GUÉHENNO RUE PIERRE GUINARD AU SUD / LA FAUCONNIÈRE À L'EST CLOS DES GLYCINES - PLACE DE LA GARE À L'OUËST - RUE DE LA POSTE À PARTIR DU N°17 - RUE DU PARC À L'OUËST - RUE DE RENNES AU NORD À PARTIR DU N°16 - LA MUSSE LA NOË BICHE À L'EST - LA LIGNE DE CHEMIN DE FER AU SUD	
							BUREAU N°2	SALLE XAVIER GRALL - RUE CHARCOT	NON	NON			
							BUREAU N°3	SALLE XAVIER GRALL - RUE CHARCOT	NON	NON			
							BUREAU N°4	SALLE DU LINDON, MAIRIE - PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE	NON	NON			
4-SAINT-MALO	7	7	DOL-DE-BRETAGNE	35132	HIREL	2	BV0001 - HIREL	SALLE DES FÊTES, 13 RUE DES TOURAILLES	OUI	NON		ANCIENNE CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE HIREL ANCIENNE CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE VILDÉ-LA-MARINE	
							BV0002 - VILDÉ-LA-MARINE	SALLE DES FÊTES, 13 RUE DES TOURAILLES	NON	NON			
3-RENNES	3	16	MONTFORT-SUR MEU	35133	IFFENDIC	4	BUREAU 1		OUI	NON		AVENUE DE LA FÉE VIVIANE, BOULEVARD SAINT-MICHEL, CAILLE THEBAULT, CENTRE COMMERCIAL, HAMEAU DES ACACIAS, IMPASSE DE LA LANDE, IMPASSE DES COUDRIERS, IMPASSE DU MIROIR AUX FÈES, IMPASSE DU VAL SANS RETOUR, IMPASSE ROCHE AUX FÈES, LA BLOSSÈRAIE, LA BOULAIS, LA BOULAYE, LA CHATAIGNERIE, LA CROIX MAHEUC, LA CROIX TARDAIS, LA FONTAINE, LA GAUTRAIS, LA GRANDE POMMERAIE, LA LANDE, LA MESLAIS, LA MÉTairie NEUVE, LA PETITE POMMERAIE, LA THIOLAIS, LA VAIRIE, LA VALLÉE, LA VERRERIE, LA VIGNE, LA VILLE AU VZQUE, LA VILLE EON, LA VILLE EES ANGES, LA VILLE EES NOUVELLE, LA VILLE GRAVELLE, LA VILLE HOUËE, LA VILLE JÉHAN, LA VILLE RIOUX, LE CHEMIN DE GAEL, LE CHESNOT, LE GACEL, LE GRAND DELIEUC, LE HAUT MOTTAY, LE PETIT DELIEUC, LE VILLAGE, LES CHÈNES, LES PORTES, MAPA, PERCOULT, PLACE DE L'ÉGLISE, RUE DE GAEL, RUE DE LA CHAPELLE, RUE DE LA FÉE MORGANE, RUE DE LA FÉE VIVIANE, RUE DE LA POSTE, RUE DE LA TABLE RONDE, RUE DE L'HIPPODROME, RUE DE MONTAUBAN, RUE DES ALOUETTES, RUE DES CHEVALIERS, RUE DES ELFES, RUE DES FARFADETS, RUE DES SAMARES, RUE DU COMMERCE, RUE DU GRAAL, RUE DU PONT DU SECRET, RUE DU VAL SANS RETOUR, RUE DU VERGER, RUE LANCELOT DU LAC, SEVRIN, TREEZ	
							BUREAU 2		NON	NON			BOUQUIDY, BOUQUIDY, CANLOU, CARISSAN, CASSOJET, CHÂTEAU DE TRÉGUIL, LA BOSSE, LA BROSSETTE, LA CHENAIE, LA CORDONNAIS, LA HARANGEAIS, LA HAUTE CORDONNAIS, LA MORINAIS, LA PLAINE DE LA NOUAYE, LA POMMERAIE, LA ROCHE BLANCHE, LA RONCELINAIS, LA ROSAIS, LA SAUDRAIS NORD, LA VERONNIÈRE, LA VILLE BRIAND, LA VILLE BUSNEL, LA VILLE CARRÉE, LA VILLE ES PLAIDS, LA VILLE HAUTIN, LA VILLE HERVIETTE, LA VILLE HIREL, LA VILLE MARCHAND, LA VILLE MAURON, LA VILLE OGER, LA VILLE RIGOURD, LA VILLE SORIER, L'AUBIER, LE BAS CANLOU, LE BAS LEHÉE, LE BOIS BRILLAND, LE BOIS FROMENT, LE BOIS MARQUER, LE BOUSSAC, LE BREIL NOUVEL, LE BRUCHET, LE BUSSON, LE CHÈNE BÂTARD, LE CHÈNE HERBET, LE CLOSEL, LE LESTOU, LE NOYER, LE PIN, LE PLESSIS JUS, LE QUILLÉ, LE RADIER, LE ROX, LE TEMPLE TRESSOÛET, LE VERGER, L'ÉCÔDE, LEHÉE, LES LOGES, LES MEHEUDAIS, LES MORGANDS, LES RUES, LES COUËTTES, L'IVRACI, L'IVRAC2, L'OMBRE, PINTILLAC, ROUTE DE BÈDEE, RUE DE BÈDEE, RUE DE DIANE, RUE DE LA PARBATT, RUE DE L'ATRIUM, RUE DE ROMÉ, RUE DES AJONCS, RUE DES ANÉMONES, RUE DES BRUYÈRES, RUE DES CAMELIAS, RUE DES LILAS, RUE DES MIMOSAS, RUE DES SAULES, RUE DES THERMES, RUE DES TRIBUNS, RUE DU CALVAIRE, RUE DU COLISÉE, RUE DU FORUM, RUE DU MUGUET, RUE DU PALAIS, RUE DU CHANVR, TRÉGUIL, TRÉHIEUC, TRESSOÛET
							BUREAU 3	BOULEVARD SAINT-MICHEL, SALLE DES FÊTES	NON	NON			ALLÉE DES JARDINS, BEL AIR, BELLEVUE, BOC ES CHÈNES, BOULEVARD DE LA TRINITÉ, BOURIEN, CAHIDEUC, COMPENETTE, CRÉHUGUEN, DOMAINE DE LA GRIOCHAIS, HAMEAU DES RIVÉS DU MEU, HAUT VENT, IMPASSE DES AMARANTES, LA BARATAIE, LA BARRE, LA BASSE BOUTIÈRE, LA BOUTIÈRE, LA BOUYÈRE, LA BRUYÈRE, LA CHAMBRE AU LOUP, LA CHASSE, LA CHENAIE, LA CHICAUDAIS, LA CORDERIE, LA COUDRETTE, LA CROIX LEGAVRE, LA CROIX TERTRON, LA CROSSONNAIS, LA FONTAINE GAREL, LA FROHARDIÈRE, LA GARENNE, LA GRIOCHAIS, LA HAUTE BOUTIÈRE, LA LANDE COTHEREL, LA MOTTE BRUYÈRE, LA PERRIÈRE, LA PETITE BARRE, LA PLANCHE DE BRANQUINE, LA REJARDIÈRE, LA ROCHE DE GRETTÉ, LA ROSE DES VENTS, LA VILLE GICQÛEL, LA VILLE MOUZAN, LA VILLE ORHAN, LA VILLE-ÉA, L'AUBAUDAIS, LAURAY, LE BARTTEL, LE BAS LEVRAN, LE BAS PERRAY, LE BIGNON, LE BOUT, LE BREIL, LE CHAMP LONG, LE CHATEL, LE CHÈNE HARDY, LE CHESNAIS, LE CLOS GAREL, LE COUDRAY, LE HAUT PERRAY, LE LANDIER DES BRUYÈRES, LE LEVRAN, LE MOULIN DE DELIEUC, LE MOULIN DE LA CHASSE, LE MOULIN DU BREIL, LE NEDAN, LE PERRAY, LE TEMPLE HELOUIN, LE TERTRE, LE TERTRON, LE VAL, LE VAL DE L'ISLE, LE VAL ORY, LE VALET, LE VAURICHARD, L'EPINAY, LES CHAMPS, LES CLOS, LES LOGES DE TRAVAN, LES MARES DU MEU, LES NOËS DE LA BARRE, LES RANDONNÉES, LES RIVIÈRES, LES TESNIÈRES, LES VIGNES, LESVRAN, MOULIN DE TRAVAN, MOULIN DU BREIL, PLACE DES MARRONNIERS, PLACE DU PONT NEUF, RÉSIDENCE DU LAC, ROUTE DE MONTERFIL, ROUTE DE MONTFORT, ROUTE DE SAINT GONLAY, RUE DE BROCELANDE, RUE DE GAEL, RUE DE MONTERFIL, RUE DE MONTFORT, RUE DES GENZTS, RUE DES LAURIERS, RUE DES PRÉS, RUE DES PRIMEVERES, RUE DU CHATEL, RUE DU LAC, RUE DU STADE, RUE DU TERTRE, RUE DU VIEUX PONT, RUE ISIDORE ODORICO, TRAVAN, TRÉMELIN, VALLÉE DE LA POULANIERE, LE HAMEAU DES CORDIERS, IMPASSE DES SORBIERS

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE	
							BUREAU 4		NON	NON		BEAUBERNAIS, BON ESPOIR, BONAMENU, BOUTAVENT, BRANDELOU, CAREIL, CHEVREUIL, FRONLAN, LA BARRICADE, LA BASSE HOUSSAYE, LA BEAUBERNAIS, LA BELLE ARRIVÉE, LA BESNERAIS, LA BESNAIS, LA BOISSELAIS, LA BOUVRAIS, LA BUZARDIÈRE, LA COMTE, LA CORMERAIE, LA CORNICRE, LA COURBE, LA CROIX, LA CROIX CORMIER, LA CROIX JULIAIE, LA CROIX LES QUATRE ROUTES, LA DEVINAIS, LA FILIAIS, LA FLÉCHAIS, LA FOSSELIÈRE, LA GRIGORAIS, LA GUERCHE, LA HAMELINAIS, LA HAUTE HOUSSAYE, LA HAUTE VESPREE, LA HAUTE VILLE, LA HOUSSAYE, LA JUBERDIÈRE, LA LANDAISICRE, LA LANDE BRIAND, LA LANDE ROUSSELLE, LA LOUAIS, LA MENCHAIS, LA MÉRANIÈRE, LA MEULE, LA MORANDAIS, LA NOE JEHANNOT, LA NORMAIS, LA PLESSE, LA PORTE, LA ROCHE TREBULENTE, LA ROLANDAIS, LA ROTILAIS, LA SABOTERIE, LA SAUDRAIS, LA SAUDRAIS SUD, LA THIBARDAIS, LA TOUCHE, LA VILLE DURAND, LA VILLE ES ARCHERS, LA VILLE ES MACÉ, LA VILLE JANCEL, L'AUMELLE, L'AJUNE, L'AUNETTE, LE BAS SAUDRAY, LE BREIL BRETAGNE, LE BUSSON, LE BURON, LE CHAMP DU BOIS, LE CHARBON BLANC, LE CHÈNE, LE CHÈNE SEC, LE CLAIRAY, LE FEU BAUREL, LE HAUT DU COU, LE HOUSSAY, LE MESNIL, LE PATIS, LE PATIS TROTTIN, LE PIGNON BROUTU, LE PRECQUE, LE REFOUL, LE RICOTAY, LE SAUDRAIS, LE SAUDRAY, LE VAU SVELIN, LE VAUGRASIN, L'EPINETTE, LES BASSES VERGES, LES FOSSES, LES HAUTES VERGES, LES HAYAGES, LES MÉTAIRIES, LES QUARTIERS, LES QUATRE ROUTES, LES RÉGNIERS, LES ROUSSELAIS, L'HOTEL COQUET, LIVRIAC (NORD), LIVRIAC (SUD), MAUBUSSON, PENHOËT, SAINT AHAN, SAINT BARTHELEMY, TREVIT, TROBRÿ, LE CLOS DE LA BESNERAIS	
4-SAINT-MALO	3	6	COMBOURG	35134	LES IFFS	1	1	5 PLACE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIERE	
3-RENNES	3	15	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	35135	IRODOUER	2	SALLE MULTIFONCTIONS	3 RUE DE LA MAIRIE	OUI	NON		BUREAU 1 - NORD-SUD-EST	
							SALLE MULTIFONCTIONS	3 RUE DE LA MAIRIE	NON	NON		BUREAU 2 - NORD-SUD-OUEST	
1-FOUGÈRES-VITRE	5	12	JANZÉ	35136	JANZÉ	8	1- LES HALLES	PLACE DES HALLES	OUI	OUI		DÉBUT DE LA VOIE À LA FIN DE LA VOIE	RUE DE BEL AIR RUE LOUIS AMOUREUX PN30 ROUTE DE BAIN RUE DE BAIN ROUTE DE BAIN RUE ARISTIDE BRIAND PONT DE BRIE LE PATIS DE BRIE ROUTE DE BRIE IMPASSE DE LA BRIQUETERIE RUE PAUL CEZANNE LA CHENARDIERE RUE DE LA CHENARDIERE LA COURRIE RUE FLANDRES-DUNKERQUE LE GRAND FRESNE LE PETIT FRESNE LE FRESNE LE PASSAGE GAMBETTA BOULEVARD GAMBETTA RUE JEAN MARIE GAULTIER RUE VINCENT VAN GOGH LA HUBERDIÈRE IMPASSE DE LA JAGOTTERIE LA JAGOTTERIE IMPASSE MATHURIN MEHEUT RUE DE LA COURS SAINT MICHEL LE PILIER DU MILIEU RUE CLAUDE MONET LES COURS MOUILLES LE MOULIN RUE NANTAISE RUE NATIONALE RUE DE LA PAIX LA PERRIERE RUE PABLO PICASSO LE PILIER LE BAS PILIER LE PRELEMBERT RUE PIERRE AUGUSTE RENOIR PLACE DE LA REPUBLIQUE RUE SAINT-MICHEL LES SORTOIRES LA TULLAYE PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
							2- LES HALLES	PLACE DES HALLES	NON	NON		DÉBUT DE LA VOIE À LA FIN DE LA VOIE	IMPASSE DES BRAUDIERES LA TOUCHE COLIN LA RUE CREUSE IMPASSE DES CYTISES RUE DES BLES D'OR LA FORGE RUE DES FORGERONS RUE DE L'ANCIEN FOUR RUE PAUL GAUGUIN GAULTIER LA MARE GAUJIN LES GREES RUE DES VIEILLES HALLES RUE DES HALLES PLACE DES HALLES RUE DU HOUSSARD ALLEE DES JONQUILLES RUE LANTIVY IMPASSE DU LAVOIR IMPASSE DES CLÉMATITES ALLEE DE L'ENCLUME RUE DU LEVAIN LE CHAMP MENARD RUE DU DOUET AUX MERLES RUE DES MEUNIERES LA MORTIERE LE MOTTAY RUE DU MOULIN LES PATISSIAUX IMPASSE DE LA PERRIERE LA TOUCHE DE POUILLER POUILLER RUE DES PRIMEVERES RUE DU CHANOINE ROSSIGNOL RUE DU DOCTEUR ROUX RUE SAINT-MARTIN RUE SAINT-PIERRE RUE ABBE MICHEL SOURDIN RUE DU SQUARE RUE ANDRE DE VILLOUTREYS
							3- SALLE DE SPORT N°1	RUE PIERRE ET MARIE CURIE	NON	NON		DÉBUT DE LA VOIE À LA FIN DE LA VOIE	RUE DE L'AUBIER RUE DES AULNERS RUE JACQUELINE AURIOL IMPASSE DE LA BARRE RUE DU BOCAGE IMPASSE HELENE BOUCHER RUE DE LA LANDE AU BRUN LA LANDE AU BRUN RUE DE CHATEAUGIRON RUE DE LA CHESNAIE RUE DE LA CLOUYERE LES COURS LA DAVIERE LA BASSE EPINE LA HAUTE EPINE L'EPINE RUE DES FERRONNIERS RUE DE LA FONTAINE RUE JEAN MERMOZ LES ORMEAUX DU NORD LE CHAMP NORMAND IMPASSE DES PERVENCHES LE HAUT PONTAIS PONTAIS LA BUTTE DE PONTAIS RUE DE RENNES LE ROCTON LA HAUTE SAUDRAIS CHEMIN DE LA SAUDRAIS LA BASSE SAUDRAIS LA SAUDRAIS RUE DES TAILLANDIERS TARTOUL LA HAE DE TEILLAY LE BOIS DE TEILLAY TEILLAY RUE JULES VERNE RUE DU VIVIER
							4- SALLE DE SPORT N°1	RUE PIERRE ET MARIE CURIE	NON	NON		DÉBUT DE LA VOIE À LA FIN DE LA VOIE	LES AULNAIS RUE BEAUSEJOUR LE BOIS BOUZARD LES COURS BRETON RESIDENCE DE BRULON ALLEE MARCEL CERDAN RUE DE LA CHATAIGNERAIE RUE PIERRE DE COUBERTIN RUE PIERRE ET MARIE CURIE PASSE DEBOUT LES COURS EGASSES LA FERME RUE JEAN GABIN AVENUE DU GENERAL DE GAULLE RUE HENRI GINGUENE LES COURS HALEES ALLEE DE LA JAROUSSAYE LA JAROUSSAYE RUE ARMAND JOUAULT HOPITAL - 4 RUE ARMAND JOUAULT RUE JEAN MARIE LACIRE ALLEE DE L'YVE LA MENARDIERE LES COURS MOLLETS LA PANCHEVALIERE PARGAIGNON LES PERRIETTES BOULEVARD PLAZANET IMPASSE DE LA POINTE LE REDA RUE JEAN ROBIK RUE DU BOIS ROUGE LE BOIS ROUGE IMPASSE SIMONE SIGNORET LA TEMPLERIE RUE LINO VENTURA RUE DES VERDIERS ALLEE DU VERGER LE HAUT YVE L'YVE L'AUBINIERE BELIARD LA BERNARDIERE LA BOURNICHAIS RUE ANATOLE LE BRAZ LE BREIL COUAILLON L'EPRALAYE RUE PAUL FEVAL LA FOUTIERE LA FRANCEULE CHATEAU DE LA FRANCEULE LA GODEFRIERE LE PORTAIL DE LA GODEFRIERE LA HAUTE GODEFRIERE LA GRIETTE LA HASLERIE LA BASSE HASLERIE LA HASLERIE PASSAGE DE L'OCTROI RUE PIERRE LOTI LE CHAMP MORIN RUE DU CHAMP MORIN RUE MARCEL PAGNOL IMPASSE JACQUES PREVERT ALLEE JACQUES PREVERT LES RIVIERES ALLEE PIERRE DE RONARD LA ROUGERAIS RUE MARIE SORAYE LE HAUT TAUCÉ LE BAS TAUCÉ TAUCÉ IMPASSE DU TERRIER IMPASSE PAUL VALERY LA COUR VERTE IMPASSE DU CLOS DE LA VIGNE LA VIGNE LE BAS VILLEREAULT VILLEREAULT RUE EMILE ZOLA
							5- SALLE DE SPORT N°1	RUE PIERRE ET MARIE CURIE	NON	NON		DÉBUT DE LA VOIE À LA FIN DE LA VOIE	RUE CLEMENT ADER LA BALAZERIE LA BELASERIE RUE LOUIS BLERIOT RUE PIERRE ARISTIDE BREAL BOULEVARD CAHOURS RUE DES CEDRES LA CHASLERIE BOULEVARD CLEMENCEAU IMPASSE DES CORDIERS ROUTE D'ESSE POURTOUR DU CHAMP DE FOIRE LES FOURCHES RUE DES GENETS ALLEE DES GLENNAN RUE DE GROIX LA HELAUDIERE RUE DES MELZES LE CLOS DES OUCHES RUE DES OUCHES RUE PAUL PAINLEVE BOULEVARD PASTEUR LA PERCHE LA RANJARDIERE RUE DU RONCERAYS RUE SAINT-EXUPÉRY RUE DES TROIS SAPINS GARE SNCF AVENUE LEON THEBAULT IMPASSE LEON THEBAULT RUE DES THUYAS IMPASSE DES TILLEULS IMPASSE DE LA VERGNE LA VERGNE
							6- SALLE DU CHÈNE JAUNE	RUE PAUL PAINLEVÉ	NON	NON		DÉBUT DE LA VOIE À LA FIN DE LA VOIE	

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							7- SALLE DU CHÊNE JAUNE	RUE PAUL PAINLEVÉ	NON	NON	DÉBUT DE LA VOIE À LA FIN DE LA VOIE	L'AUMONE LA BARRIÈRE LE BÉCHET IMPASSE DE LA BELLANGERIE LA BELLANGERIE RUE DE BELLE-ILE BELLEVUE LA CROIX BLANCHE LES CHAMPS BLANCS LA TOUCHE BODIN LES COURS BOHALES LA LANDE DES BOUILLONS RUE DE BREHAT LA BRISQUE LA CHARNAIS RUE RENE DE CHATEAUBRIAND LA CHAUVELIERE LE CHAMP DU CHENE LA CHUBARDIERE LA CITADELLE LA CROIX CLOSE LA COLINERIE LE PETIT CULOISEL LE HAUT CULOISEL CHEMIN DE CULOISEL CULOISEL LE SABOT DORE RUE D'OUESSANT L'ÉTEAUPIN L'ÉUCHE LES HAUTES FORGES LA FROGERIE GAIGNE LA GARDE IMPASSE DE LA GARE LA BRUERE GARMEAUX LA LANDE DE GARMEAUX GARMEAUX LE HAUT GARMEAUX LE GRAVIER RUE DES HIRONDELLES L'HOMEL LA HORRAIS RUE DE HOUAT LE JARDIN LE JARIL LA LANCEULE BOUT DE LANDE IMPASSE DE LA LANDE LANGEOTTE LA CROIX DE L'HOMEL RUE CHARLES LINDBERGH LA LOGE LA LANDE MARIE MEMENIER VILLAGE DE MERQUELANDE LA LOGE DE MERQUELANDE MERQUELANDE LE HAMEAU DE MERQUELANDE RUE DES MESANGES LE MESNIL LES ORMEAUX DU MIDI RUE DE MOLENE LA MOUFELLE LA METAIRIE NEUVE LA TOUCHE NICOLE LE PAS LA PIAILLERIE LA PILAIS LA PINOTIERE LA PLANCHE LE PRÉAUBERT LES RIMBOUILLERES LES COURS ROGER LE CHAPEAU ROUGE LE RUEL LA SASSERIE LE PATIS SAUQUE LES COURS DU TERTRE LES TESNIERES LE PATIS DES TOMBES LA BUTTE DE LA TOUCHE TOUYON LA TREMBLAIS LA TROUNSAIS LA VIOLAIS
							8- SALLE DU CHÊNE JAUNE	RUE PAUL PAINLEVÉ	NON	NON	DÉBUT DE LA VOIE À LA FIN DE LA VOIE	BEL AIR RUE DES ALOUETTES RUE DE LA TOUCHE AUFRAY LES COURS BAGUER BEAUREGARD LA LANDE DE BELLEVUE LE PETIT BELLEVUE RUE DES BLEUETS LA RIVIERE BODIN LA BOUDIERE RUE DE BOURGOÏNE LE PETIT BRULON LA BUTAUDIERE AVENUE DU GENERAL DE LANGLE DE CARY IMPASSE DES CHARDONNERETS LES QUATRE CHÊNES LA CHEVAYE ALLÉE DES COQUELICOTS RUE D'ALSACE RUE D'AUVERGNE LES NOES ÉONS LE GOUAIL LA HELIYRAIS IMPASSE DE LA HICQUELLERIE LA HICQUELLERIE LES COURS JAN LA PERRIERE DES LANDES LA BRUERE DES LANDES LAUNAY LA MALVRAIS LA LOGE MARIE LES COURS MORINS LA NOIERIE LA PACAUDAIS LE HAUT PILIER LA PLANCHETTE LA RENAUDAIS LA ROBIDELAIS LE ROCHER RUE DE SAVOIE LES COURS SENAIS LA HAIE TERREE LA TOURLAIS VILABOIS
1-FOUGÈRES-VITRE	6	8	FOUGÈRES 1	35137	JAVENÉ	2	1-MAIRIE	2 PLACE SAINT-MARTIN	OUI	NON		RUE ALEXIS TUROCHE, RUE CLEUDE BOURGELAT, RUE DE LA BÉCANIÈRE, RUE DE LA GIBELIÈRE, IMPAIRS RUE DE LA GRANDE MARCHÉ, RUE DE LA MARTINIÈRE, RUE DE LA MOTTE, RUE DE L'ORQUÈRE, RUE DE PLAISANCE, RUE DES ACHILLÉES, RUE DES ARTISANS, RUE DES BLEUETS, RUE DES CENTAURÉES, RUE DES CHÊNES, ALLÉE DES CHATAGNIERS, RUE DES COSMOS, PAIRS RUE DES LAVANDIÈRES, RUE DES MAUVES, DOMAINE DE L'ORQUÈRE, RUE DU BELVÈDÈRE, RUE DU CALVAIRE, PAIRS RUE DU COUESNON, RUE DU DOUÉ, RUE DU GRAND BOURG, RUE DU GRAND JARDIN, RÉSIDENTE DU GRAND JARDIN, RUE FRANÇOIS BORDAIS, GALACHE, RUE JACQUES PRÉVERT, RUE JEAN GIONO, RUE JEAN GUENHON, RUE JOSEPH MOREL, LA BAUDUSSIÈRE, LA CHAMBRE, LA GRANDE MARCHÉ, LA HAUTE MARCHÉ, LA JAVELAIS, LA LANTIERE, LA MAISON NEUVE, LA MARTINIÈRE, LA MOTTE, LA NOGUEURIE, LA PASQUERIE, LA PÏNONNIÈRE, LA RIVIERE, LA ROSERAIE, LE BAS BOIS GROS, LE BOIS BESNIER, LE BOIS GROS, LE MOULIN DE LA MARCHÉ, LE PONT SAINT JULIEN, LES CHAMPS COURTS, LES GENÈTS, LES JARDINS DE VICTOR HUGO, LES PAQUERETTES, L'ONGLÉE, L'ORIE, MEBESNARD, RUE PIERRE MALLE, PLACE SAINT MARTIN ET RUE SAINT MARTIN
							2-COMPLEXE CULTUREL	2 PLACE SAINT-MARTIN	NON	NON		RUE AIMÉ DU BOIS GUY, BEL AIR, RUE BEL ORIENT, BELLEVUE, CHÂTEAU DE LA BÉCANIÈRE, CURE, RUE DE LA CROIX GUÉRIN, CHEMIN DE LA FERDINANDIÈRE, PAIRS RUE DE LA GRANDE MARCHÉ, ALLÉE DE LA REPOSÉE, ROUTE DE LA TIOLAIS, PLACE DE L'ÉGLISE, IMPAIRS RUE DES LAVANDIÈRES, ALLÉE DES VERGERS, RUE DU CHAMP DU RUISSEAU, RUE DU CHAMPRÉ, IMPAIRS RUE DU COUESNON, RUE DU STADE, RUE ESTIENNE DE JAVENÉ, RUE JULIEN MAIGNÉ, LA BASSE HAYAIS, LA BASSE LOUISAIS, LA BASSE PILTIÈRE, LA BASSE REBOURSIÈRE, LA BÉCANNIÈRE, LA BRULÉRAIS, LA CHARBONNIÈRE, LA CORBELLIERE, LA CROIX DES CÏNO CHEMINS, LA FERDINANDIÈRE, LA FÉVRIE, LA FONTAINE, LA FRAZELIÈRE, LA GRANDE GENIÈRE, LA GRANDE MOUTELAIS, LA GRAND PICARDIÈRE, LA GRANDE PILTIÈRE, LA GRIGNONNIÈRE, LA HAUTE HAYAIS, LA HAUTE LONCHARDIÈRE, LA HAUTE PILTIÈRE, LA HAYAIS, LA LANDE, LA LOUISAIS, LA PÉLOUÈRE, LA PETITE GENIÈRE, LA PETITE MOUTELAIS, LA PIERRE, LA REBERGÈRE, LA RICHERAIS, LA ROUSSELAIS, LA TIOLAIS, LA TREMBLAIS, LA TUFFRAIE, ALLÉE DE LARIBOISIÈRE, LE BAS CHEMIN BIGOT, LE BOIS GROS, LE CHAMP FLEURI, LE CHEMIN BIGOT, LE CLOS, LE CLOS QUENTIN, LE CREUSEL, LE GRAND CHAMP, LE HAUT CHEMIN BIGOT, LE MARAIS, LE PETIT MEZAUBERT, LE ROCHER DE GUERET, LE RONCERAI, LEFASTIÈRE, L'ÉPLUE, LES CHAINES, LES LONCHARDIÈRES, LES QUATRE VENTS, L'ÉUCHEVRET, L'ORMEAU, MAUBUSSON, MEZAUBERT, MONGADOR, RUE PIERRE TURGAIS, RUE TRÉHU DE MONTIERRY, LA HERPINIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRE	6	9	FOUGÈRES 2	35138	LAIGNELET	1	BUREAU 1	32 AVENUE DU MAINE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	4	4	BRUZ	35139	LAILLÉ		1-MAIRIE	RUE DE LA HALTE	OUI	NON	COMPRIS DANS LE BOURG	CHEMIN DU SABOTIER, COURS DU CHAPELIER, IMPASSE DE L'UBRIÈRE, IMPASSE DES CAMPANULES, IMPASSE DES COLCHICOLES, IMPASSE DES COQUELICOTS, IMPASSE DES IRIS, IMPASSE DES RENONCULES, IMPASSE DES TYPHAS, IMPASSE DES VALÉRIANES, IMPASSE DU LAVOIR, IMPASSE DU MUGUET, IMPASSE DU VERGER, IMPASSE EDITH PIAF, IMPASSE GEORGES BRASSENS, IMPASSE LA BOUESSETTE, IMPASSE YVES MONTAND, RÉSIDENCE DE LA CHÂTAIGNERAIE, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE, RUE DES BLEUETS, RUE DES FRAGONS, RUE DES NÉNUPHARS, RUE DES SAUGES, RUE DES VIOLETTES, RUELLE DU CHARON, SANS DOMICILE FIXE
											COMPRIS DANS LES BIEUX-GIT	LA BERGERIE, LA BÉZIRAIS, LA BOUCHETIÈRE, LA BOUESSETTE, LA BOUGRAIS, LA CORBINAIS, LA CROIX CHEMIN, LA FORDEUZAIS, LA HAUTE ROUESNAIS, LA MACILLAIS, LA MARGATIERE, LA MARTINIÈRE, LA PÉPINÈRE, LA RETENUE, LA ROUESNAIS, LE BREIL, LE BREIL DURAND, LE CHAMP DU DOUET, LE CLEUX, LE COURTIL DU BOIS, LE HUAUME, LE LANDRET, LE PIGEON BLANC, LES BOUESSETTES, LES BOUILLONS, LES CHAMPS, LES TROIS ETANGS, LES VALLÉES, L'ORANGERIE DU CHÂTEAU

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALISÉ ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALISÉ ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
						5	2-MAIRIE	RUE DE LA HALTE	NON	NON	COMPRIS DANS LE BOURG	ALLÉE DU CHÂTEAU NOBLE, BOULEVARD PIERRE ET MARIE CURIE, IMPASSE ANJELA DUVAL, IMPASSE DE CARAN, IMPASSE DE L'AUBÉPINE, IMPASSE DE LA CLÉ DES CHAMPS, IMPASSE DES BRUYÈRES, IMPASSE DES FOUGÈRES, IMPASSE DES HAMONNAIS, IMPASSE DES HÊTRES, IMPASSE DES PLANCHES, IMPASSE DES SAULES, IMPASSE LE RACHAT, IMPASSE LES PLANCHES, RUE DE BOUT DE LANDE, RUE DE LA PETITE FORÊT, RUE DE LA PLAINE, RUE DES CHÊNES, RUE DES GRANDS CHAMPS, RUE DES MERISIERS, ZA LA CROIX AUX BEURRIERS
							3-POINT 21	21, RUE DU POINT DU JOUR	NON	NON	COMPRIS DANS LE BOURG	LA BASSE SAUDRAIS, LA BESNARDAIS, LA BOSSARDIÈRE, LA BOULAIS, LA CARRIÈRE DE POUIS, LA CLAIRE, LA CONNELAIS, LA COUJAS, LA CROIX AUX BEURRIERS, LA COIX DE MANDON, LA FEUTELAIS, LA FRESNAIS, LA GAUDINAIS, LA GAUTRAIS, LA GICQUELAIS, LA GRÉE DU MENAY, LA LANDE, LA LANDE DE MANDON, LA LANDE DE VILLIERS, LA OIE, LA PETIT FORÊT, LA POCHETIÈRE, LA POISSONNIÈRE, LA RECLUIS, LA RENARDIÈRE, LA ROCHE, LA ROPSAIS, LA SAUDRAIS, LA VILLE-THÉBAULT, LAUNAY, LE BAS CARAN, LE BAS FOUGERAY, LE CHAMP DU BOURG, LE GRIPAY, LE HAUT FOUGERAY, LE HAUT GOURDEL, LE PIERRAY, LE PLESSIX, LE PLESSIX DE MANDON, LE RACHAT, LE RAYAGE, LES BIGNONS, LES CLÔTURES, LES FOSSÉS, LES NOËS, LES PLANCHES, LA PETITE FORÊT, L'ŒIE, L'OISELIÈRE, MAISON NEUVE, MANDON, MONTHELEU, TRAVIGUËL, VILLIERS
							4-POINT 21	21, RUE DU POINT DU JOUR	NON	NON	COMPRIS DANS LE BOURG	ALÉE ALPHONSE DAUDET, ALLÉE JEAN GIONO, COURS DES AMANDIERS, IMPASSE ALFRED NOBEL, IMPASSE ANATOLE FRANCE, IMPASSE ANDRÉ GIDE, IMPASSE CLÉMENT ADER, IMPASSE COLETTE, IMPASSE DES CIMES, IMPASSE DES GENÈTS, IMPASSE DES NOÏSETIERS, IMPASSE DU CLOS DE LA PORTE, IMPASSE DU MESLIER, IMPASSE DU PIGEON VERT, IMPASSE FERDINAND BUISSON, IMPASSE FRANÇOIS MAURIAC, IMPASSE FRANÇOISE SAGAN, IMPASSE JOSEPH CUGNOT, IMPASSE LÉON BOURGEOIS, IMPASSE LOUIS BRAILLE, IMPASSE MARGUERITE YOURCENAR, IMPASSE OLYMPE DE GOUGES, IMPASSE ROGER MARTIN DU GARD, IMPASSE ROMAIN BOLLAND, IMPASSE ROSA PARKS, IMPASSE SULLY PRUDHOMME, LES BOULAIS, RUE ALBERT CAMUS, RUE ARISTIDE BRIAND, RUE DE L'HORIZON, RUE DE LA CHÂTAIGNERAIE, RUE DE LA HALTE, RUE DE L'HORIZON, RUE DES HORIZONS, RUE DES MARRONNIERS, RUE DES POMMIERS, RUE DU CHAMP MOULIN, RUE FRANÇOISE DOLTO, RUE GENEVIEVE ANTHONIOZ DE GAULLE, RUE LOUIS LÉPINE, RUE LOUIS PASTEUR, RUE LOUISE MICHEL, RUE LUCIE AUBRAC, RUE MARCEL PAGNOL, RUE SIMONE VEIL
							5-SALLE DE L'ARCHIPEL	2, BOULEVARD DU COMMANDANT COUSTEAU	NON	NON	COMPRIS DANS LE BOURG	BOULEVARD DE LA SEICHE, IMPASSE DE LA LISERIE, IMPASSE DES LILAS, IMPASSE DES MIMOSAS, IMPASSE DU PATIS DU FRESCHÉ, IMPASSE DU SOLEIL LEVANT, IMPASSE DU TONNELIER, IMPASSE DU VIVIER, IMPASSE PAUL GAUGUIN, RUE AMBROISE FLEMING, RUE DE LA BUTERNE, RUE DE LA CALE DE CHANCORS, RUE DE L'ISE, RUE DES FRÈRES LUMIÈRE, RUE DU CHAMP DE FOIRE, RUE DU HAUT PATIS, RUE DU PARC, RUE DU PATIS, RUE DU PATIS DU FRESCHÉ, RUE DU STADE, RUE THOMAS EDISON, RUE DU BARBIER, SQUARE AMBROISE PARÉ, SQUARE FRÉDÉRIC MISTRAL, SQUARE SOPHIE GERMAIN
												L'ARDRAIS, BELLEVUE, CARAN, LA BUTERNE, LA CALIORNE, LA DOUETTÉE, LA HAUTE CALIORNE, LA HAUTE PORTE, LA LANDE DE LA RENOUËTTE, LA MARE NOIRE, LA MÉTAIRIE DE CARAN, LA PALUETIÈRE, LA PORTE, LA RENOUËTTE, LA TOUCHE, LE BOIS ESNAULT, LE CREU, LE DÉGAGE, LE HAUT CARAN, LE NID, LE PLESSIX DES FORGES, LE RUEL, LE SAPIN VERT, LE VALLON DE L'ARDRAIS, LES BUTTES DE CARAN, LES BUTTES DE MARTIGNÉ, LES COURS, LES LANDES DE MARTIGNÉ, LES LONGUERAIS, MARTIGNÉ, MEROL
2-REDON	4	2	BAIN DE BRETAGNE	35140	LALLEU	1	MAIRIE	6 RUE DES HORTENSIA	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	27	VITRÉ	35141	LANDAVRAN	1	BUREAU 1	2 RUE DES TILLEULS	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	9	FOUGÈRES 2	35142	LANDEAN	1	MAIRIE	6 RUE VICTOR HUGO	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	3	15	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	35143	LANDUJAN	1	MAIRIE	8 RUE DU PRESBYTÈRE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	3	15	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	35144	LANGAN	1	MAIRIE	1 PLACE DE L'ÉGLISE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
2-REDON	4	17	REDON	35145	LANGON	1	SALLE DES MENHIRS	26 GRANDE RUE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	2	14	MELESSE	35146	LANGOUET	1	BUREAU 1	19, RUE DES CHÊNES	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	2	6	COMBOURG	35148	LANRIGAN	1	BUREAU 1	4 LE FRÈNE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
2-REDON	4	11	GUICHEN	35149	LASSY	1	SALLE DES FÊTES	JOSEPH LEGENDRE - 12 RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	8	FOUGÈRES-1	35150	LECOUSSE		BV 0001	COMPLEXE CULTUREL - RUE PIERRE DE COUBERTIN	OUI	NON		AIGUILLON (RUE DE L') BALADINS (RUE DES) BARRIÈRE DE L'ÉTOILE (LA) BASSE PORTE (IMPASSE DE LA) BASSE PORTE (RUE DE LA) BONDONNAIS (LA) BOTTIERS (RUE DES) BOUQUETIÈRES (RUE DES) BOURRELIERS (RUE DES) BRABANT (RUE DU) BRULIS (LE) BUCHERONS (RUE DES) CELTES (RUE DES) CHARPENTIERS (RUE DES) CHÂTAIGNIER (RUE DU) CLOS FONTAINE (RUE DU) CORDIERS (HAMEAU DES) CORDONNIERS (RUE DES) COTE DU NORD (BOULEVARD DE LA) CROIX DORÉE (HAMEAU DE LA) CROIX DORÉE (RUE DE LA) DAVIAIS (LA) DENTELLIÈRES (ALLÉE DES) DORISSAIS (LA) EAU VIVE (RUE DE L') ÉPINE (L') ESPAGNE (RUE DE) FAVORIE (LA) GRAND PÈRE (RUE DU) GRANDE VILLE (LA) GUIBERDIÈRE (LA) GUILLARDIÈRE (HAMEAU DE LA) GUILLARDIÈRE (LA) GUILLARDIÈRE (PAIR) (RUE DE LA) HAUTE PORTE (RUE DE LA) JARDINIERS (RUE DES) LA FORÊT (CHEMIN DE) LANDES (LES) LAVANDIÈRES (RUE DES) LEVANT (ALLÉE DU) MANOIR (LE) MANOIR (PASSAGE DU) MENESTRELS (RUE DES) MEUNIERS (RUE DES) MOISSONS (ALLÉE DES) MONBARON (LE) NOË (RUE DE LA) OVIEDO (ALLÉE D') PIERRE DE COUBERTIN (RUE) PONT AUX ANES (LE) POTIERS (RUE DES) PRECIPUT (LE) SABLIERES (RUE DES) TERTRE (LE) TISSERANDS (RUE DES) TONNELIERS (RUE DES) VALLON (RUE DU) VILHERBUE

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
						4	BV 0002	COMPLEXE CULTUREL - RUE PIERRE DE COUBERTIN	NON	NON		ALAIN COLAS (RUE) ALFRED DE VIGNY (RUE) ALLIAUME (RUE) ANDRÉ MALRAUX (BOULEVARD) ARMORIQUE (ALLÉE D') BOUESSEL DU BOURG (RUE) BUTTE (RUE DE LA) CHAUNIÈRE (LA) DRUIDES (ALLÉES DES) ELISA MERCOEUR (RUE) EUCHÉ (L') EUCHÉ (RUE DE L') EUGENIE SAFFRAY (RUE) FORGERONS (RUE DES) FRANÇOIS CEVERT (RUE) GARENNE (LA) GEORGE SAND (ALLÉE) GEORGE SAND (RUE) GUILLARDIÈRE (IMPAIR) (RUE DE LA) HAUTE GARENNE (ALLÉE DE LA) HAUTE MOTELLE (ALLÉE DE LA) HAUTE PILAIS (LA) JEANNE DE FRANCE (RUE) JEANNE LAURENT (RUE) JOSEPH FEUVRIER (IMPASSE) LENOIR DE LA COCHERIE (RUE) MAISON NEUVE (LA) MARIE-ANGELE DUVAL (RUE) MARTINAIS (LA) MARTRAY (RUE DU) MESLAIS (LA) PILAIS (LA) PILAIS (RUE DE LA) PILAIS (LA BASSE) PONTELEVOY (BOULEVARD DE) PORCHERIE (LA) SAINT YVES (RUE) SAINT-BRIEUC (RUE) SAINT-COENTRIN (RUE) SAINTE ANNE (RUE) SAINTE-SEVE (RUE) SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (PLACE) SAINT-PATERN (RUE) SIMONE DE BEAUVOIR (RUE) SOPHIE TREBUCHET (RUE) VAUGARNY VIEILLES COURS (RUE DES)
							BV 0003	COMPLEXE CULTUREL - RUE PIERRE DE COUBERTIN	NON	NON		ANNE FRANCK (ALLÉE) BASSE MOTELLE (RUE DE LA) CAMILLE CLAUDEL (RUE) CLAIR LOGIS (RUE DU) CLAUDE DÉBUSSY (RUE) COLETTE (RUE) COMTESSE DE SEGUR (RUE) FOLLEVILLE FOLLEVILLE (RUE DE) FREDERIC CHOPIN (RUE) GEORGES BIZET (RUE) HECTOR BERLIOZ (RUE) JEAN MOULIN (ALLÉE) LES HERMINES (RESIDENCE) MARCEL CALLO (ALLÉE) MARCEL CERDAN (RUE) MAURICE RAVEL (RUE) MOTELLE (BOULEVARD DE LA) MOZART (RUE) PAUL GAUGUIN (RUE) PAUL SERUSIER (RUE) PETIT MAINE (RUE DU) PIERRE BEYLET (RUE) PIERRE WALDECK ROUSSEAU (RUE) PONT SEC (RUE DU) ROBERT SCHUMAN (RUE) ROSSINI (RUE) SAINT-MALO (RUE DE)
							BV 0004	COMPLEXE CULTUREL - RUE PIERRE DE COUBERTIN	NON	NON		ADELAÏDE DALIGAUT (RUE) BARDOULAIS (LA) BASSE BAYETTE (ALLÉE DE LA) BASSE CHARARIE (LA) BLICHE (BOULEVARD DE) BUIS (LES) BURELAIS (LA) CHARARIE (LA) CHEVAUX MORTS (LES) COUDRAIS (LA) COUYERE (LA) DOMAINE (LE) GAUTRAIS (LA) GIBARY (RUE DE) HAMELINAIS (LA) HAUTE CHARARIE (LA) HILDESGARDE DE BINGEN (RUE) HYPATIE D'ALEXANDRIE (RUE) JACQUELINE AURIOL (RUE) JANAIS (LA) MARION DU FAOUEU (RUE) MESANGÈRE (LA) MESANGÈRE (RUE DE LA) MOULIN AUX PAUVRES (RUE DU) PÉPINIÈRE (LA) PEROUZEL PETIT PARADIS (LE) PETITE GAUTRAIS (LA) PETITE JAROLAIS (LA) PETITE LANDE (LA) PIERRE (LA) PONT (LE) PRAIRIE DE LA ROCHE (RUE) QUATRES VENTS (LES) REPUBLIQUE (CHEMIN DE LA) RIVIERE (LA) ROCHELLETES (IMPASSE DES) ROCHELLETES (RUE DES) ROUSSELAIS (CHEMIN DE LA) ROUSSELAIS (LA) ROUSSELAIS (RUE DE LA) SALLES (LES) TANGOUÈRE (LA) VIGNÉ (LA) VILLENEUVE
2-REDON	4	17	REDON	35151	LIEURON	1	SALLE DE LA MAIRIE	5, RUE DES FORGES	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	2	13	LIFFRE	35152	LIFFRÉ		ESPACE INTERGÉNÉRATIONS	7 RUE DES ECOLES	OUI	OUI		ALLÉE DE LA MIGNORAIS ALLÉE DES ALOUETTES ALLÉE DES BERGERONNETTES ALLÉE DES BOUVREUILS ALLÉE DES MÉJADES ALLÉE DU ROUGE GORGE ALLÉE OLYMPE DE GOUGES AVENUE DU CHÊNE VERT BOUT DE LANDE IMPASSE ALAIN GILLES IMPASSE DES CARLINES IMPASSE GIOVANNI PELLEGRINI IMPASSE JEAN VUJAMET IMPASSE PHILIPPE CATTIAU IMPASSE PIERRE JONQUÈRES D'ORIOLE IMPASSE SUZANNE LENGLEN L'AFFÈGEMENT LE COURTILLON RUE BERNARD HINAULT RUE CAMILLE MUFFAT RUE COLETTE BESSON RUE DE LA BRETONNIÈRE RUE DE LA MILLETERIE RUE DE LA SALLE VERTE RUE DE RENNES (par : n°56 - fin de la voie) RUE DU CHÊNE MICHAËL RUE DU COURTILLON RUE ERIC TABARY RUE FLORENCE ARTHAUD RUE JACQUES CARTIER RUE JEAN BART RUE LOUIS CARDIET RUE MARCEL CERDAN RUE MAURICE RAVEL RUE RÉGINE CAVAGNOUD RUE RENÉ LACOSTE SQUARE DU GROS CHÊNE
							ESPACE INTERGÉNÉRATIONS	8 RUE DES ECOLES	NON	NON		ALLÉE ALFRED SISLEY ALLÉE AUGUSTE RENOIR ALLÉE CAMILLE PISSARRO ALLÉE CLAUDE MONNET ALLÉE DES ALBATROS ALLÉE DES CHARDONNETS ALLÉE DES CORMORANS ALLÉE DES FAUVETTES ALLÉE DES GACHOTTERIES ALLÉE DES GOELANDS ALLÉE DES MÉSANGES ALLÉE DES MOUETTES ALLÉE DES NOÏSETIERS ALLÉE DES PINSONS ALLÉE DES STERNES ALLÉE DES TOURTERELLES ALLÉE DU ROSSIGNOL ALLÉE GEORGES SEURAT ALLÉE PAUL CEZANNE AVENUE DU VERT GALANT RUE COMTESSE DE SÉGUR RUE DE LA GUÉRINAIS RUE DE LA SOURCE RUE DE LA TANNERIE RUE DE RENNES (Impair n°43 - fin de la voie) RUE DES PEULIERS RUE DES SALLES RUE DU 8 MAI 1945 RUE ELSA TRIOLET RUE FRANÇOISE GIROUD RUE FRANÇOISE SAGAN RUE JEAN MOULIN RUE MADAME DE LA FAYETTE RUE MARIE DE France RUE PIERRE BROSSOLLETTE
							ESPACE INTERGÉNÉRATIONS	9 RUE DES ECOLES	NON	NON		ALLÉE DE LA BAILLÉE DU CERISIER ALLÉE DE LA BAILLÉE HUCHET BAS VILLAGE GRANVILLE IMPASSE DE LA GROSLOIS LA BELLE RIVIÈRE LA BOULETTERIE LA GOUCHETIÈRE LA GOUPILLAIS LA GUÉRINAIS LA JOURDANNIÈRE LA MORLAIS LA PRÉTAIS LA RIGAUDIÈRE LA ROUSSELAIS LA SORINAIS LE BOULAIS LE BOULAIS DES ECURES LE CHAMP DU BOIS LE MODÉRON LES HAMARDIÈRES LES RUELLES BOUDET RUE COLETTE RUE DE LA QUINTE RUE DE L'ENDROIT JOLI RUE L'ORÉE DU BOIS RUE MARGUERITE DURAS RUE NATHALIE SARRAUTE SAINT-DENIS
							ESPACE INTERGÉNÉRATIONS	10 RUE DES ECOLES	NON	NON		ALLÉE CHARLES BAUDELAIRE ALLÉE GUILLAUME APOLLINAIRE ALLÉE LOUIS ARAGON ALLÉE LOUIS MICHEL ALLÉE PAUL FEVAL ALLÉE PAUL FORT ALLÉE PAUL VERLAINE ALLÉE PIERRE DE RONSARD ALLÉE SIMONE DE BEAUVOIR AVENUE DE LA FORÊT FOUILLÉ IMPASSE ROBERT SURCOUF LA BAILLÉE BRAGARD LA BAILLÉE DU CHÊNE SEC LA BEAUGÉE LA CONSEILLERIE LA CROISSETTE LA CROIX DE LA MISSION LA LANDE DE BEAUGÉ LA LANDE RAGOT L'ANGEVINAIS LE BAS PAPILLON LE BERTAUD LE BOUC COURONNÉ LE PONT DES PLANCHES LES BROSSES LES ESSAMIAUX LES MOLIÈRES LES SAPINS L'ORGERAIS PAPILLON PLACE ALAIN MAILLET PLACE GEORGES BRASSENS RUE CHATEAUBRIAND RUE CLEMENT ADER RUE DE FOUGÈRES RUE DE L'ORGERAIS RUE DE RENNES (par : n°2 à 54 / Impair : n°1 à 41) RUE FLORIAN RUE GUY DE MAUPASSANT RUE JACQUES PRÉVERT RUE LA FONTAINE RUE PIERRE ROUZEL RUE THÉODORE BOTREL SEVAILLES SQUARE GEORGE SAND SQUARE PAUL FEVAL
							ESPACE INTERGÉNÉRATIONS	11 RUE DES ECOLES	NON	NON		ALLÉE JEAN GIRAUD BEL AIR BOUT DE RUE CHAMP LAURIER HATERRE LA BASSE GALENAIS LA BERGERIE LA BIGOTTIÈRE LA BIQUERIE LA BUZARDIÈRE LA CERBERDIÈRE LA CROIX CHEMIN LA DAGUINAIS LA GROSSE ROCHE LA GUIMOUSERIE LA HAUTE GALENAIS LA HAUTE PLARDAIS LA HUBERDRIÈRE LA JANAIS LA LOUVERETIE LA MACHELAIS LA MALÉCOTAIS LA MARTOIS LA PAGERIE LA PLARDAIS LA POTERIE LA RICHELAIS LA RUFFAUDRIÈRE LA SALMONAIS LA SUDAIRIE LA VALLÉE LAUNAY LE BREIL LE CHENE DE LA MARTOIS LE GROS CHÊNE DE LA MARTOIS LE MOULIN LES LANDAIS PIED DE HAIE RUE ANDRÉ FRANQUIN RUE CLARE BRETECHER RUE DE LA BERGERIE RUE DE LA BLOSSE RUE DE LA CASTILLE RUE DE LA HAUTE BERUE RUE DE LA JANIQUE RUE DE LA PIECOT RUE DES CANADAIS RUE DU BROU RUE DU GALLO RUE DU PATOU RUE DU POMELLE RUE HUGO PRATT RUE LOUIS FORTON RUE MORRIS RUE PEYO SERIGNE

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							ESPACE INTERGÉNÉRATIONS	12 RUE DES ECOLES	NON	NON		AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND AVENUE JULES FERRY IMPASSE ALBERT CAMUS IMPASSE ALTIERO SPINELLI LA CORNILLÈRE LES BROUILLARDS RUE ALCIDE DE GASPERI RUE DE LA CORNILLÈRE RUE DES ECOLES RUE JACQUES DELORS RUE JEAN MONNET RUE KONRAD ADENAUER RUE LOUISE WEISS RUE MAURICE FAURE RUE PAUL HENRI SPOONER RUE PIERRE DE COUBERTIN RUE ROBERT SCHUMAN RUE SICCO MANSHOLT RUE SIMONE VEIL
							ESPACE INTERGÉNÉRATIONS	13 RUE DES ECOLES	NON	NON		ALLÉE AMBROISE PARÉ ALLÉE DE LA BAILLÉE BLÉRIE ALLÉE DE LA BAILLÉE DE LA SOURCE ALLÉE DE LA GOUCHETIÈRE ALLÉE DE LA LANDE ALLÉE DE L'ECOBUE ALLÉE DU BIGNON CHAMP FLEURY LA BAILLÉE SOUS CHAMP FLEURY LA BASSE GAILLARDIÈRE LA BENAUDIÈRE LA BLÉRIE LA BOUTONNERIE LA HAUTE GAILLARDIÈRE LA HERVRAIS LA MONNERIE LA MORDRÉE LA MOUSSAUDRIÈRE LE BARIL LE BAS CHAMP FLEURY LE BATON ROULANT LE BIGNON LE BREIL ROND LE FEU LE GUÉ DE MORDRÉE LE HAUT CHAMP FLEURY LE LANDRET LE MOUTON BRILLANT LES RUELLS MAISON NEUVE MI-FORET PLACE WENDOVER RUE ARISTIDE BRIAND RUE DE LA BUZARDIÈRE RUE DE LA MAIRIE RUE DE L'ÉTANG (9811 -112 à 22) RUE DE MI-FORET RUE DU COMMANDANT CHARCOT RUE LAËNNEC RUE LAVOISIER RUE LOUIS PASTEUR RUE PIERRE ET MARIE CURIE RUE VICTOR HUGO SANS SECOURS SQUARE DU DOCTEUR CALMETTE
							ESPACE INTERGÉNÉRATIONS	14 RUE DES ECOLES	NON	NON		ALLÉE AMBROISE PARÉ ALLÉE DE LA BAILLÉE BLÉRIE ALLÉE DE LA BAILLÉE DE LA SOURCE ALLÉE DE LA GOUCHETIÈRE ALLÉE DE LA LANDE ALLÉE DE L'ECOBUE ALLÉE DU BIGNON CHAMP FLEURY LA BAILLÉE SOUS CHAMP FLEURY LA BASSE GAILLARDIÈRE LA BENAUDIÈRE LA BLÉRIE LA BOUTONNERIE LA HAUTE GAILLARDIÈRE LA HERVRAIS LA MONNERIE LA MORDRÉE LA MOUSSAUDRIÈRE LE BARIL LE BAS CHAMP FLEURY LE BATON ROULANT LE BIGNON LE BREIL ROND LE FEU LE GUÉ DE MORDRÉE LE HAUT CHAMP FLEURY LE LANDRET LE MOUTON BRILLANT LES RUELLS MAISON NEUVE MI-FORET PLACE WENDOVER RUE ARISTIDE BRIAND RUE DE LA BUZARDIÈRE RUE DE LA MAIRIE RUE DE L'ÉTANG (9811 -112 à 22) RUE DE MI-FORET RUE DU COMMANDANT CHARCOT RUE LAËNNEC RUE LAVOISIER RUE LOUIS PASTEUR RUE PIERRE ET MARIE CURIE RUE VICTOR HUGO SANS SECOURS SQUARE DU DOCTEUR CALMETTE
4-SAINT-MALO	7	7	DOL DE BRETAGNE	35153	LILLEMER	1	SALLE ANNEXE DE LA MAIRIE	LE BOURG	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	2	8	FOUGÈRES 1	35154	LIVRE-SUR-CHANGEON	2	1-CENTRE CULTUREL	7 RUE JEAN-LOUIS GUÉRIN	OUI	NON	BV001	RD 794 PARTAGÉE EN DEUX : NORD : BUREAU 1
							2-CENTRE CULTUREL	7 RUE JEAN-LOUIS GUÉRIN	NON	NON		RD 794 PARTAGÉE EN DEUX : SUD : BUREAU 2
2-REDON	4	17	REDON	35155	LOHÉAC	1	BUREAU 1	30 RUE DE LA POSTE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	3	6	COMBOURG	35156	LONGAULNAY	1	BUREAU 1	MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	9	FOUGÈRES 2	35157	LE LOROUX	1	BUREAU 1	27 RUE DES PORTES DE BRETAGNE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	3	6	COMBOURG	35159	LOURMAIS	1	BUREAU 1	6 RUE DES POTIERS	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
2-REDON	4	11	GUICHEN	35160	LOUTHEHEL	1	SALLE POLYVALENTE	3 RUE DE LA VIGNE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	5	CHATEAUGIRON	35161	LOUVIGNE-DE-BAIS	2	1	SALLE INTERMÈDE - CHEMIN DES DILIGENCES	OUI	NON		SAINTE DIDIER / DOMAGNÉ / CHANCÉ / BAIS
							2	SALLE INTERMÈDE - CHEMIN DES DILIGENCES	NON	NON		CORNILLÉ / TORCÉ / BAIS LIMITE ENTRE LES DEUX BUREAUX : D05 PROLONGÉE PAR RUE DES SAULNIERS/ RUE DU BOURG JOLY/PLACE DE L'ÉGLISE ET CHEMIN QUI MÈNE À LA CARRIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	9	FOUGÈRES 2	35162	LOUVIGNE DU DÉSERT	3	BUREAU 1		OUI	NON		CAMPAGNE
							BUREAU 2	19 RUE LARIBOISIÈRE	NON	NON		RUE DU DOMAINE, RÉSIDENCE DU LION D'OR, CITÉ DU MAUPAS, RUE DES BRUYÈRES, RUE DU CLOS DES MELLERS, PAVILLON GRAY, RÉSIDENCE LA FOLLÉTIÈRE, LA ROSE DES VENTS, ALLÉE DES GRANITERS, RUE ALBERT SCHWEITZER, RUE D'ALSACE, RUE AUVRAIE, RUE DE BONNE FONTAINE, IMPASSE DE LA CHATAIGNERAIE, ALLÉE DES CHATAIGNIERS, BOULEVARD CLÉMENTEAU, RUE DES TAILLEURS DE PIERRE, RUE DUGUESCLIN, RUE DES ÉCUREUILS, RUE EMILE DESHAYES, RUE DU FLORET, AVENUE DE LA GARE, RUE DU GÉNÉRAL JASMIN, RUE DE LA GRANGE, RUE DE LA PAIX, RUE DE VERDUN, RUE JEAN PATIN, CHEMIN DE LA LANDE, ALLÉE DES MARRONNIERS, RUE MICHEL, RUE MONSIEUR GRAY, RUE DU MONTLOUVER, RUE AMBROISE DE MONTIGNY, AVENUE DE NORMANDIE, PLACE DU PRIEURÉ, RUE RADIGUER, ALLÉE DES ROCHES, RUE ROQUET DE LA TOUCHE, RUE DE SAINT BRICE, RUE SAINT GUILLAUME, CHEMIN DES BRUYÈRES, IMPASSE DES EGLANTINES, ALLÉE DES BEAUX VALLONS, RUE DU CLOS COUDRAIS
							BUREAU 3		NON	NON		LA GUINGÈRE DES BOIS, CITÉ DES MUTUALISTES, RÉSIDENCE DE LE PRAIRIE, RÉSIDENCE SAINT MARTIN, BONNE FONTAINE, CHEMIN DES OISEAUX, IMPASSE ROCHEMENEUE, RUE DU COMMANDANT PÉTRI, RUE ABBÉ LEPANNETIER, PLACE BOCHIN, IMPASSE DE BONNE FONTAINE, PLACE CHARLES DE GAULLE, RUE CHATEAUBRIAND, IMPASSE DES COTEAUX, RUE DAUPHIN BROUARD, RUE DES DÉPORTÉS, RUE DES ÉRABLES, RUE DES ÉTANGS, RUE DE LA FLÛTE, PLACE DU 8 MAI 1945, RUE D'ILE DE FRANCE, SQUARE JEAN MOULIN, RUE JULES FERRY, RUE LARIBOISIÈRE, RUE DE LA LIBÉRATION, RUE DU MAIN, RUE MARECHAL LECLERC, AVENUE DE MONTHORIN, RUE PASTEUR, RUE DU PONT JUNEIL, RUE DES PRÉS, RUE DES RIBAUX, RUE SAINT MARTIN, ALLÉE SURCOUF, RUE DE TOURAINE, IMPASSE DES BOIS, ALLÉE DES HORTENSIAS, RUE DU DEVOUEMENT, ALLÉE ROCHEMENEUE, RUE D'ARMOR, IMPASSE DES RIBAUX, RUE DU BOIS DENIS
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	9	FOUGÈRES 2	35163	LUITRE DOMPIERRE	2	1-SALLE DES MARIAGES	14 RUE DE NORMANDIE LUITRE 35133 LUITRE DOMPIERRE	OUI	NON		TERRITOIRE DE L'ANCIENNE COMMUNE DE LUITRÉ
							2-SALLE DE RÉUNION	9 RUE DE LA MAIRIE DOMPIERRE DU CHEMIN 35210 LUITRÉ DOMPIERRE	NON	NON		TERRITOIRE DE L'ANCIENNE COMMUNE DE DOMPIERRE DU CHEMIN
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	1	VAL COUESNON	35164	MARCILLÉ-RAOUL	1	MAIRIE	16, RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	10	LA GUERCHÉ DE BRETAGNE	35165	MARCILLÉ-ROBERT	1	MAIRIE	22 LE BOULEVARD	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	27	VITRÉ	35166	MARPIRÉ	1	MAIRIE	1 RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	10	LA GUERCHÉ DE BRETAGNE	35167	MARTIGNÉ-FERCHAUD	2	SALLE SÉVIGNÉ	BOULEVARD SAINT THOMAS	OUI	NON		AVENUE DU MARECHAL FOCH AVENUE FELIX BROCHET BECOJEREL BOUDRUE BOULEVARD SAINT THOMAS CHAUDREE CONTOUR DE L'ÉGLISE FEUDON IMPASSE CELESTIN GOURHAND IMPASSE DE GOURDON IMPASSE DU CAPITAINE KER THERÈSE LA SALLE LA BARBERIE LA BASSE ÉPINE VEILLON LA BASSE HAIE POULAIN LA BASSE JOURDONNIÈRE LA BASSE NOE JOLLYS LA BASSE ROMERIE LA BASSE ROUGERIE LA BERGERIE LA BOISARDIERE LA BOISNIÈRE LA BOULIERE LA BROUSSE LA CADUIÈRE LA CHAPUSSELIÈRE LA CHEVALLERIE LA CHEVEUSE LA CHOJANNIERE LA CLOSERIE LA FERLICHE LA FONTAINE DE L'ÉPINE LA FORGE LA GANACHERIE LA GAUTRIÈRE LA GIRIERE LA GOUPILLIERE LA GRANDE GALANDIERE LA GRANDE ROUGERIA LA HAUTE ÉPINE VEILLON LA HAUTE HAIE POULAIN LA HAUTE LANDAIS CHEVIERE LA HAUTE NOE JOLLYS LA HAUTE TROUATIERE LA HAIE VEILLETTE LA HOUSSAYE LA HUBERDIERE LA HUPTIERE LA JALAINE LA JARTIERE LA JOURDONNIÈRE LA JOUSSELINIERE LA LANDAIS CHEVIERE LA LIBORIERE LA MAISON NEUVE LA MINE LA MINTIERE LA MONNERIE LA MONTAGNE LA NOE JOLLYS LA PECAUDIERE LA PERDRIERE LA PETITE GALANDIERE LA PETITE GOUPILLIERE LA POISSONNIÈRE LA POULTIERE LA PRETRIE LA PROMENADE LA PROUVERIE LA REBÈCHÈRE LA RIMBELLIERE LA RIVIERE LORBEHAYE LA RIVIERE MONSIEUR LA ROMERIE LA ROTJUEIRE LA ROUGERIA LA ROUGERIE LA ROUSSELIÈRE LA SABLONNIÈRE LA SAUVALLIERE LA SEGUINIERE LA TOUCHE LA TROUATIERE LA VERRERIE FERRARD LA VERRIE BEAUVAIS LA VEUCRIE LA VIEILLE CHAUSSÉE LANJEUSSIERE L'APRE LE BAS BOULAY LE BAS CLAIRET LE BAS GRIS LE BAS LAUNAY LE BAS MAUBUSSON LE BEGOUIN LE BOIS GUY LE BOULAY LE BREIL NERET LE BROSSAY LE CHAMP DES TERTRES LE CHARDRONNAY LE CHENE LE CHENÔT LE CORMIER LE FEUILLAGE LE FRENE LE GRAND BEGOUIN LE GRAND BUARD LE GRAND CHENE LE GRIS LE GUE LE HAMEAU DE LA MINTIERE LE HAUT BOULAY LE HAUT CLAIRET LE HAUT COUDRAY LE MESLIER LE MOULIN DE LA MINE LE PETIT BUARD LE PIGEON BLANC LE PONT LE PUIITS COUVERT LE TERTRE LE VIEUX PONT L'ÉPINE VEILLON L'ERABLETTE LES BASSES ECHELETTES LES CHEVROLAIS LES CIGOGNES LES COURTRAIS LES ECHELETTES LES FORGETTES LES GATELLIÈRES BEAUVAIS LES GREES DE PECHÉ LES HAROUILLÈRES LES HAUTES ECHELETTES LES HAUTS CHEVROLAIS LES JONCQUIÈRES LES MOLLIERES LES PATISSIAUX LES PLANCHES LES POMMIAUX LES QUATRE VENTS LES RIMBLIÈRES LES TROIS CORNIÈRES LES TROIS SAPINS L'HOMMELET L'ORIERE DU RANCH MAUBUSSON PASSAGE DU FRÈRE CORMERAIS PASSAGE DU PRE-CARO PLACE DE LA MAIRIE PLACE DE L'ÉGLISE PLACE DU SOUVENIR POSTE RESTANTE ROUTE DE COESMES ROUTE DU BREIL RUE ABBÉ BRIDEL RUE ANGELE MISÉRAUX RUE CELESTIN LAMARRE RUE CHARLES DOJDET RUE CORBIN RUE COURBE RUE DE BELLEVUE RUE DE FEUILLET RUE DE LA GARE RUE DE LA MARECHALERIE RUE DE LA MOTTE RUE DES ACACIAS RUE DES DEPORTES 1943 RUE EMILE BRIDEL RUE FELIX-HENRI RICHARD RUE LUCIEN VIGNEL RUE MARIA CREHIN RUE PAUL PRIME RUE PEAN GAUDIN RUE SAINTE-ANNE RUE SAINT-PIERRE RUE SAINT-SYMPHORIEN SAINTE-ESTELLE SAINT-MORAND TAILLEPIED YVAY ZA DE FEUILLET
							SALLE SÉVIGNÉ	BOULEVARD SAINT THOMAS	NON	NON	ALLEE ALSACE LORRAINE ALLEE ANNA DESILLES ALLEE DE NORMANDIE ALLEE DE PICARDIE ALLEE DES GENETS ALLEE PIERRE ET MARIE CURIE AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE BELTÈRE BOURDEL CHEMIN DES QUINTAINES CHEMIN DU PRÉ JAMOIS CHISLOU FONTENAY HAMEAU DE BRETAGNE LA BARDOULIERE LA BARILLIERE LA BASSE CHEVIERE LA BEE LA BLANCHE NOE LA BOUTTIERE LA BRIQUETERIE D'ARAZIE LA BRUYERE LA CHAUVINIÈRE LA CHEVIERE LA COHUE LA COUDRAIE LA DEUMIERE LA DORDONNIÈRE LA FAUCONNIÈRE LA FENAUDIERE LA FLEURIÈRE LA FRAUDIERE LA FROGERIE LA GATE LA GANERIE LA GILLOTIERE LA GINIÈRE LA GOUESBERIE LA GRIVILLIERE LA HAILUÈRE LA HAMONNIÈRE LA HAUTE MENUSSIÈRE LA JUBIERE LA LANDAIS LA LANDE LA LEGARDIERE LA MENUSSIÈRE LA METAIRE NEUVE LA METRIE LA MOLLIERE LA NOE MAHEU LA PETITE LANDE LA PEURERE LA PIERRE DU LOUP LA PILARDIERE LA PILLE LA PRIMAUDIERE LA RIVIERE GUERA LA ROUCHÈRE LA SOULVACHÈRE L'ANSAUDIÈRE LAUNAY LE BIGNON LE BOIS HAMON LE BOIS HERVE LE BREIL LE CHATEAU D'ARAZIE LE GRAND CLEUX LE HAUT LAUNAY LE HAUT PAYS LE HAUT PENCHAT LE MAST LE MOULIN DE GUERA LE MOULIN DE SAINT-MORAND LE PETIT VERGER LE RONZERAY LE VAL LE VERGER LES BASSES GATELLIÈRES LES CARAVANS LES GATELLIÈRES PIVERT LES LANDES D'ARAZIE LES MIMOSAS LES PERRIÈRES PARVIS LOUIS PASTEUR PENCHAT PLACE DES BOULEAUX PLACE DES TAMARIS PROMENADE DE LA LANDE PROMENADE DES MIMOSAS RESIDENCE DES AIGUILLES ROUTE DU RONZERAY RUE CHARLES PEGUY RUE CHARLES RABOT RUE DE BRUXELLES RUE DE STRASBOURG RUE DES ERABLES RUE DES GENDARMES DEPORTES RUE DES RESISTANTS 1940-1945 RUE DES TILLEULS RUE DILE DE FRANCE RUE DU DOCTEUR DAYOT RUE DU DOCTEUR G. COLLIN RUE DU DOCTEUR LE FRECHE RUE DU DOCTEUR MOREAU RUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY RUE DU MARECHAL JUN RUE DU MARECHAL LECLERC RUE DU VERGER RUE DUGUAY TROUIN RUE DUGUESCLIN RUE FLANDRES DUNKERQUE 40 RUE GEORGES CLEMENCEAU RUE GUY MARTIN RUE JACQUES CARTIER RUE JEAN MONNET RUE JEAN MOULIN RUE JEAN-BAPTISTE CHARCOT RUE PIERRE GROULLET RUE ROBERT SCHUMAN RUE SEVIGNE RUE SURCOUF RUE THEOPHILE BRUNET THIELLAY	
2-REDON	4	11	GUICHEN	35168	VAL D'ANAST	3	SALLE DU ROTZ - BUREAU 1	10, RUE DU ROTZ	OUI	NON	COMPRIS DANS	BOURG MAURE-DE-BRETAGNE + PROCHE CAMPAGNE
							SALLE DU ROTZ - BUREAU 2	10, RUE DU ROTZ	NON	NON	COMPRIS DANS	CAMPAGNE MAURE-DE-BRETAGNE
							SALLE DE LA MAIRIE - BUREAU 3	PLACE DE LA MAIRIE	NON	NON	COMPRIS DANS	CAMPEL (BOURG+CAMPANE)
3-RENNES	4	16	MONTFORT SUR MEU	35169	MAXENT	1	SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL	2, RUE DU PRÉLOIS	UNIQUE	NON	COMMUNE ENTIÈRE	COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	27	VITRÉ	35170	MÉCÉ	1	Mairie	3, PLACE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON	COMMUNE ENTIÈRE	COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	3	15	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	35171	MEDRÉAC	1	SALLE DES FÊTES	RUE DE LA LIBÉRATION	UNIQUE	NON	COMMUNE ENTIÈRE	COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	3	6	COMBOURG	35172	MEILLAC	2	1- SALLE CULTURELLE	1 RUE DE LA FONTAINE	OUI	NON		AGGLOMERATION ET AUTOUR
							2- SALLE CULTURELLE	1 RUE DE LA FONTAINE	NON	NON		CAMPAGNE
3-RENNES	6	14	MELESSE	35173	MELESSE	6	1- SALLE POLYVALENTE		OUI	OUI		LA CROIX POULIN, LA PERONNELLE, LES BAS COLLIAUX, LA JANAIE.
							2- SALLE POLYVALENTE		NON	NON		AUTOUR DE LA RD528, DE L'HERI AUX FONTENELLES, LA BOUVETTE, LE POIRIER TORT, LA FONTAINE AUX LOUPS, LA PANNERIE, LA CROIX BELFER, RUE DE RENNES, PLACE DE L'ÉGLISE ET CE QUI EST AU SUD DE LA RUE DE CHEVAIGNÉ (NON COMPRIS)
							3- SALLE POLYVALENTE		NON	NON		RUE DE CHEVAIGNÉ, RUE DE ST GERMAIN, RUE DES ACACIAS, LA GAUNARDIÈRE, LE HAUT CORMIER, LES LIEU-DITS AUTOUR DE LA D26 JUSQU'À LA FRONTIÈRE AVEC ST GERMAIN, AU NORD LIMITE PAR LA VILLE EN BOIS ET LAUNAY-RICORD, AU SUD POUR LA CROIX BELFER (ZONE 2)
							4- SALLE POLYVALENTE	5 RUE DE MONTREUIL	NON	NON		LIMITE SUD : LA HAYE, LE COUSSAY, LE PLACIS LOCCOARD, LA GRANDE MAISON, RUE NÔMINÉE, SQUARE DU MÈNEZ, LE FEUIL, LIMITE EST : LA ZONE 3 (AUTOUR DE LA RD26) - LIMITE NORD : FRONTIÈRE AVEC MONTREUIL, LE GAST - LIMITE OUEST : MONTREUIL, LE GAST

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE													
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE	
							5- SALLE POLYVALENTE		NON	NON		LIMITE NORD : DÉLIMITATION DE LA ZONE 4, LA BLOSSERAI, LES CHAMPS COLLIOTS, LES ALLEUX, CENTRE DE MELESSE AUTOUR DE LA RUE DE LA MEZIERE ; LIMITE EST : RUE DE MONTREUIL (NON COMPRISE), RUE DE RENNES (NON COMPRISE) ; LIMITE SUD : LE BAS BOURG (NON COMPRIS) ; LIMITE OUEST : D82, JUSQU'AU ROND POINT AVEC LA D28, LIMITE AU SUD PAR LA D28 (LES CHAMPS COURTIN), LA RIVIERE, MAINHUET, GASSELINÉ	
							6- SALLE POLYVALENTE		NON	NON		SUD DE LA COMMUNE LIMITE AU NORD PAR LA GARBOTAI, GAULON, LAUNAY-ROUX, LES COMMUNS, LES PLANCHES, SUD DE LA D28, OUEST DE LA D82, LE BAS BOURG, SUD DES FONTENELLES (NON COMPRISES), LIMITE AVEC LA ZONE 2, JUSQU'À LA COMMUNE DE BETTON.	
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	9	FOUGÈRES 2	35174	MELLÉ	1	MAIRIE	4 PLACE DES MARCHES DE BRETAGNE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE	
2-REDON	4	11	GUICHEN	35175	MERNEL	1	SALLE ANOWARETH	RUE DES MOTTES	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE	
2-REDON	4	17	REDON	35176	GUIPRY-MESSAC	6	1- SALLE DES FÊTES	18 AVENUE DU PORT	NON	NON		DÉLIMITE PAR CD 352 CÔTE NORD, VC 204 CÔTÉ NORD ET COURS DE LA VILAINE CÔTÉ OUEST VERS RENNES	
							2- SALLE DES FÊTES	18 AVENUE DU PORT	NON	NON		CENTRE BOURG QUARTIER GUIPRY	
							3- MAIRIE ANNEXE	15 AVENUE DU PORT	NON	NON		DÉLIMITE PAR CD 352 CÔTÉ SUD, RUE THÉODORE BOTREL, BARTHÉLÉMY ROBERT, DE L'ÉTANG ET DES CORBINIÈRES ET COURS DE LA VILAINE CÔTÉ OUEST VERS REDON	
							4- MAIRIE - SALLE DES MARIAGES	2 RUE SAINT-ABDON	OUI	NON		CENTRE BOURG QUARTIER MESSAC	
							5- MAIRIE - SALLE ANNEXE	2 RUE SAINT-ABDON	NON	NON		DÉLIMITE PAR CD 69 CÔTÉ EST, CD 51ET LIMITE COMMUNES BAIN-DE-BRETAGNE ET NOE-BLANCHE	
							6- MAIRIE - SALLE ANNEXE	2 RUE SAINT-ABDON	NON	NON		DÉLIMITE PAR CD 69 CÔTÉ OUEST, LE COURS DE LA VILAINE VERS REDON ET LIMITE COMMUNE SAINTE-ANNE-SUR-VILAINE	
3-RENNES	2	14	MELESSE	35177	LA MEZIERE	5	BV001	CENTRE DE LOISIRS AU 5 RUE DE LA FLUME	OUI	NON	VOIE ENTIÈRE	ALLÉE DE LA HÉTRAIE - ALLÉE DE L'AMITIE - ALLÉE HENRI QUEFFelec - ALLÉE JULIEN MILLON - ALLÉE MATHURIN SOUCHET - AVENUE DE KOSEL - AVENUE DE TOUTKOTO - IMPASSE ARISTIDE BRIAND - LIEU-DIT BEAU CHÈNE - LIEU-DIT BONNE VOISINE - LIEU-DIT LA BERTAUDERIE - LIEU-DIT LA CHATAIGNERAIE - LIEU-DIT LA CHICAUDAIS - LIEU-DIT LA GOBERDERIE - LIEU-DIT LA DERRÉ - LIEU-DIT LA GRANDE MAISON - LIEU-DIT LA GUIHARDAIS - LIEU-DIT LA HAITAIS - LIEU-DIT LA HAUTE VOLIERIE - LIEU-DIT LA HERBETAIS - LIEU-DIT LA MAISON NEUVE - LIEU-DIT LA PETITE CHATAIGNERAIE - LIEU-DIT LA ROCHE BLANCHE - LIEU-DIT LA TOUCHÉ - LIEU-DIT LA VESCHÈRE - LIEU-DIT LA VOLIERIE - LIEU-DIT LE BAS MONTSFROT - LIEU-DIT LE BOIS AU OEU - LIEU-DIT LE CERTAU - LIEU-DIT LE CHAMP ROBERT - LIEU-DIT LE CHÈNE FOUCHÉ - LIEU-DIT LE CLOS BERTRAND - LIEU-DIT LE CLOS DE LA LANDE - LIEU-DIT LE GRAND CLOS - LIEU-DIT LE HAUT CERTAU - LIEU-DIT LE HAUT MONTSFROT - LIEU-DIT LE NID DE MERLE - LIEU-DIT LE PERTUIS ROULÉ - LIEU-DIT LE PETIT BOIS - LIEU-DIT LE PETIT CAPRICE - LIEU-DIT L'ÉPINE - LIEU-DIT LIÉTABLE - PASSAGE DE LA FORGE - PLACE BELMONTE - PLACE DE L'EUROPE - RUE DE LA LIEU-DIT LINETTE - RUE DE LA PALMELLE - RUE DE MONTSFROT - RUE DE SAINT-MALO - RUE DES BADIÈS - RUE DES NATIONS - RUE DU COLONEL CLARKE - RUE DU COMMANDANT CHARCOT - RUE FRANÇOIS GUIHARD - RUE SURCOUF - RUE THÉODORE BOTREL - VEYETTE SIMONE MORAND - ZONE D'ACTIVITÉ DE BEAUSÉJOUR - LIEU-DIT GILT - LIEU-DIT LA GANDONNAIS - LIEU-DIT LA HAUTE LANDE - LIEU-DIT LE CHEMIN - LIEU-DIT LE LIEU DE L'ÉPINE - LIEU-DIT L'HÔTELLÈRE	
							BV002	CENTRE DE LOISIRS AU 5 RUE DE LA FLUME	NON	NON	VOIE ENTIÈRE	ALLÉE DE L'ABBÉ BOUTTIER - ALLÉE DE L'ARRENTIS - ALLÉE DE LIEU-DIT LA CORNILLÈRE - ALLÉE DES COSSONS - ALLÉE DU MOULIN - LIEU-DIT FÉRIOC - LIEU-DIT FUMEÇON - LIEU-DIT L'ÉPINE DU FORT - LIEU-DIT L'HERMITAIS - LIEU-DIT LA BARRE - LIEU-DIT LA BEUZONNAIS - LIEU-DIT LA BOUSSINAIS - LIEU-DIT LA CHAUSSÉE - LIEU-DIT LA CHEVRE - LIEU-DIT LA CORNILLÈRE - LIEU-DIT LA FONTAINE - LIEU-DIT LA FOULTIÈRE - LIEU-DIT LA HAIE - LIEU-DIT LA LOIRIE BUSNEL - LIEU-DIT LA LOIRIE LEMARCHAND - LIEU-DIT LA LONGUEAIS - LIEU-DIT LA MOTTE LE MARCHAND - LIEU-DIT LA RICHARDIÈRE - LIEU-DIT LA VIGNE - LIEU-DIT LE BAS BRAY - LIEU-DIT LE BAS LUTH - LIEU-DIT LE BRAY - LIEU-DIT LE CHOUAZEL - LIEU-DIT LE CLOS ALAIN - LIEU-DIT LE CLOS DE BRAY - LIEU-DIT LE CLOS DU MESLIER - LIEU-DIT LE CORMIER - LIEU-DIT LE HAUT LUTH - LIEU-DIT LE LUTH - LIEU-DIT LE PLACIS DENIS - LIEU-DIT LES BIGNONS - LIEU-DIT LES DOUETTAUX - LIEU-DIT LES LANDELLES - LIEU-DIT LES MOTTAIS - LIEU-DIT LES RUISSELEES - LIEU-DIT REIGNOC - LIEU-DIT POULICHE - PLACE MAIGNAN - RÉSIDENCE DE LA BEAUVAIRIE - RÉSIDENCE MARCEL LEFEUVRE - RUE DE LA BEAUVAIRIE - RUE DE LA FLUME - RUE DE LA PARBATTE - RUE DU CHÈNE HAMON - RUE DU GRAND CHEVREUIL - LIEU-DIT FÉRIOC - LIEU-DIT LA BEAUVAIRIE - LIEU-DIT LE CLOS DU MOULIN - LIEU-DIT LE PRE DE LA CORNILLÈRE	
							BV003	CENTRE DE LOISIRS AU 5 RUE DE LA FLUME	NON	NON	VOIE ENTIÈRE	ALLÉE DE LA DOUELLE - ALLÉE DU BOIS DE LA GARENNE - IMPASSE DE LA PERRIÈRE - IMPASSE DES TONNELIERS - LIEU-DIT KER VARHEL - LIEU-DIT LA GIRAUDAIS - LIEU-DIT LES NOUATTES - LIEU-DIT LA QUÉMÉRAYS - LIEU-DIT LA RIVIERE - LIEU-DIT LA TIERCENAIS - LIEU-DIT LE PORTAIL - LIEU-DIT LES GRAVIERS - LIEU-DIT LES QUATRE ROSES - PASSAGE DU VERGER - PLACE DE L'ÉGLISE - RÉSIDENCE DU COTEAU - RUE DE LA CERCLÈRE - RUE DE LA FONTAINE - RUE DE LA GARENNE - RUE DE TEXUE - RUE DES AMPHORES - RUE DES CERAMIQUES - RUE DES PARURES - RUE DES POTERES - RUE DES QUATRE ROSES - RUE DU CAMP DES ANGLAIS - RUE DU COTEAU - RUE DUPONT DES LOGES - LIEU-DIT LES CAVES - RÉSIDENCE DU VERGER	
							BV004	CENTRE DE LOISIRS AU 5 RUE DE LA FLUME	NON	NON	VOIE ENTIÈRE	ALLÉE DE LA PATENOTTERAIS - ALLÉE DE L'ARTIÈRE - ALLÉE DU VIEUX LAVOIR - ALLÉE GERMAINE TILLON - CHEMIN DU PETIT MONTGERVAL - IMPASSE DE L'ABBÉ JULIEN HIARD - IMPASSE JEAN BECHARD DE LA GONZÉE - IMPASSE JEAN LÉCOMTE - IMPASSE PHÉLINE DE MAUSSIFROTTE - LIEU-DIT GILT - LIEU-DIT LE CLOS DE LA PÉRIODIOTAIS - LIEU-DIT LE COUDRAY - LIEU-DIT LES PRÉSIENS - RUE DE MACÉRIA - RUE DES LÉONNIERS - RUE DES PRÉSIENS - RUE DES RIEDONÈS - RUE DES SILEX - RUE DU DUC JEAN IV - RUE ERIC TABARLY - RUE EUGÈNE GUILLEVIC - RUE GLENMOR - RUE LOUISON BOBET - RÉSIDENCE DES CHAILLEUX - ALLÉE DE L'ARTIÈRE	

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							BV005	CENTRE DE LOISIRS AU 5 RUE DE LA FLUME	NON	NON	VOIE ENTIÈRE	ALLÉE DE BETTON - ALLÉE DE CÉZEMBRE - ALLÉE DE LA BOUEXIERE - ALLÉE DE LA GARE - ALLÉE DES BARRIÈRES - ALLÉE DES POMMIERS - ALLÉE DU PRÉ JOUANETTE - AVENUE DU PHARE AR MEN - AVENUE DU PHARE DE LIEU-DIT LA BALUE - AVENUE DU PHARE DU GRAND JARDIN - IMPASSE DE HOEDIC IMPASSE DES HAUTES RUELLES - LIEU-DIT ARCHESTANG - LIEU-DIT BIARDEL - LIEU-DIT LA BAGOTAIS - LIEU-DIT LA BALUE - LIEU-DIT LA BOURDONNAIS - LIEU- DIT LA CHAMANCHAIS - LIEU-DIT LA COUDRE - LIEU-DIT LA FOSSE - LIEU-DIT LA MAUVIERE - LIEU-DIT LA QUEUE DE LOUP - LIEU-DIT LA SIMONAIS - LIEU-DIT LE BAS BIARDEL - LIEU-DIT LE CHÈNE HERTAUX - LIEU-DIT LE CLOS DES TAILLETES - LIEU-DIT LE CLOS NEUF - LIEU-DIT LE COURROIS - LIEU-DIT LE HAUT DE MONTGERVAL - LIEU-DIT LE LIEU-DIT LIEU JAMET - LIEU-DIT LE MANOIR DE LA COUDRE - LIEU-DIT LE PAS MALE - LIEU-DIT LE PAVILLON - LIEU-DIT LES CARREAUX - LIEU-DIT LES CAVRETTES - LIEU-DIT LES CÈDRES - LIEU-DIT LES LOGES - LIEU-DIT LES PETITES ROCHES - LIEU-DIT MONTGERVAL - LIEU-DIT TUAL - ROUTE DE PARTHENAY - RUE ACAULIS - RUE ALAIN COLAS - RUE ALEX GAREL - RUE ARMERIA - RUE D'HOJAT - RUE D'OUESSANT - RUE DE BREHAT - RUE DE DINAN - RUE DE L'AUBÉPINE - RUE DE L'ÉGLANTIER - RUE DE LA COUROIS - RUE DE LA GARE - RUE DE LA JANAI - RUE DE LA RABINE - RUE DE LA TORDELIÈRE - RUE DE L'AIGUILLAGE - RUE DE MEÛESSE - RUE DE MONTGERVAL - RUE DES ACACIAS - RUE DES CAMELIAS - RUE DES JONCS - RUE DES MERISIERS - RUE DES MIMOSAS - RUE DU BOSQ - RUE DU GÉNÉRAL WOOD - RUE DU SUREAU - RUE DU TRAM - RUE DU TRÉFLE - ZONE ARTISANALE LE TRIANGLE VERT - ZONE D'ACTIVITE DE BEAUCE - ZONE D'ACTIVITE DE CAP MALO - LIEU-DIT BEAUCE - LIEU-DIT LA FERRIERE - LIEU-DIT LA PETITE PERRIERE - LIEU-DIT LE GRAND CANTON - ROUTE DE LA BOURDONNAIS - RUE DE RENNES - ZONE D'ACTIVITE LA MONTGERVALAISE 1 - ZONE D'ACTIVITE LA MONTGERVALAISE 2
3-RENNES	6	8	FOUGÈRES 1	35178	MÉZIERES-SUR-COUESNON	1	MAIRIE	PLACE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON	COMMUNE ENTIÈRE	
4-SAINT-MALO	7	7	DOL DE BRETAGNE	35179	MINIAC-MORVAN	4	BUREAU 1	ESPACE BEL AIR 31 BIS RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	OUI	NON		BAS-GOULLON, BASSE VILLE BOUTIER, CASSE-NOE, GOULLON, IMPASSE DE LA COSTARDAIS, IMPASSE DE LA RANCE, IMPASSE DES MARRONNIERS, IMPASSE DES ROSEAUX, IMPASSE DU CHEMIN BLEU, IMPASSE DU CLOS, LA BINELLERIE, LA BLAINERIE, LA BOUGLAIE, LA BRIZARDIERE, LA CHAMBRE, LA COSTARDAIS, LA GARE, LA GAUDINIÈRE, LA HERLISE, LA MAISON NEUVE, LA MARE, LA METTRIE, LA SALLE, LA SALLE LES BEAUGEARD, LA VERRERIE, LA VILLE BOUTIER, LA VILLE MAÛNY, LA VILLE-ES-TU, L'ANGLE, LAUNAY-GUIBERT, LE BOIS HAMON, LE FRECHE, LE GRAND BOIS HAMON, LE HAUT GOULLON, LE HAVRE, LE MOULIN FARUEL, LE PETIT BOIS HAMON, LE PRON, LES METTRAS, LES NOES, LES TERTRES, L'OUÏCHE, PONT DE LA MARE, RESIDENCE LES JARDINS D'ELISE, RUE D'ARMORIQUE, RUE D'ARTIMON, RUE DE CHOUKENN, RUE DE KARN, RUE DE LA BLAINERIE, RUE DE LA GARE, RUE DE LA LIBERTE, RUE DE LA POSTÈNE, RUE DES BLES D'OR, RUE DES BRUVÈRES, RUE DES CHATAIGNIERS, RUE DES FOUGÈRES, RUE DES LANDES-VALLÉES, RUE DU HAUT GOULLON, ZA. ACTIPOLE
							BUREAU 2	ESPACE BEL AIR 31 BIS RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	NON	NON		BOIS GUYOT, BOUTRY, GARIDAN, CHAMPVEAU, COUABEL, LA BARRE, LA BARRE GUINEHEUC, LA BESNARD, LA BOUEXIERE, LA BUTTE, LA CHALANDIERE, LA CROIX DE VILLEBRET, LA CROIX DURAND, LA NOUETTE, LA RIVIERE, LA ROUSSAIE, LA SAUVAGERE, LA TOUCHE AUX VANAIS, LA TOUESSE, LA TRESSE, LA VIETTE, LA VILLE AUBRY, LA VILLE ES GENIJS, LA VILLE OGER, LAUNAY BELIARD, LAUNAY ROBIDOU, LAUNAY-BOULEN, LAUNAY-MÉTAIRIE, LE BAS ROCHER, LE BOIS GUYOT, LE CHATELIER, LE CHÈNE, LE CLOS HIARD, LE DOMAINE, LE GRAND CLOS, LE HAUT BOUTRY, LE HAUT ROCHER, LE PAS PECET, LE PETIT ANGLE, LE PETIT CHANVRIL, LE POINT DU JOUR, LE PORCHE, LE ROCHER, LE ROCHER AU MERLE, LE ROCHERET, LE VERGER, LES CHAMPS D'AVENAI, LES CHESNAIES, LES CONAIS, LES HERVELINS, LES RIVIERES, MONTLOIE, MOULIN DU TERTRE GUY, PORT BESNARD, ROBIDOU, ROUTE DU PORCHE (LES CHESNAIES), SAINT-GRÈ, SEVIN, VILLEBRET
							BUREAU 3	ESPACE BEL AIR 31 BIS RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	NON	NON		ALLÉE DE LAUBESPIN, ALLÉE E. LEQUESNE DESHAYES, IMPASSE DE LA CROIX, IMPASSE DU GUE, PLACE DE LA MAIRIE, PLACE DE L'ÉGLISE, PLACE DES 4 FRÈRES DE VILLELE, RUE BIENHEUREUSE THÈRESE FANTOU, RUE CHARLES CRON, RUE D'ABAS, RUE DE BEL AIR, RUE DE LA CROIX DES GUES, RUE DE LA CROIX THOMAS, RUE DE LA LANDE D'HIREL, RUE DE LA LIBERATION, RUE DE LA POSTE, RUE DE LA VIGNE, RUE DE SAINT-MALO, RUE DES AJONCS D'OR, RUE DES CYTISES, RUE DES HORTENSIAIS, RUE DES MOULINS, RUE DES MYOSOTIS, RUE DES PRIMEVÈRES, RUE DES TROIS CORNIÈRES, RUE DU CHAMP DE LA LANDE, RUE DU DOMAINE DES PÈCHEURS, RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, RUE DU GRAND PRÉ, RUE DU HAMEAU DE LA SABOTERIE, RUE DU HAMEAU DES CHÈNES, RUE HENRI SOUQUES
							BUREAU 4	ESPACE BEL AIR 31 BIS RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	NON	NON		BEILLAC, CHATEAU DU BAS MINIAC, CLOS LE BEAU, HAUTE FOLIE, IMPASSE DES POMMIERS, IMPASSE DU GUE, IMPASSE JEAN DELEPINE, LA LANDELLE, LA NOE, LA VILLE BLANCHE, LE BAS MINIAC, LE BRÉGINAL, LE CLOS DE LA CROIX, LE CLOS PIERRE, LE GAVRE, LE GUÉRIAND, LE HAUT MINIAC, LE PETIT ROCHAMBAUD, LE PRÉ MALOUIN, LE RIMBRIANT, LE ROCHER PLEUREUR, LES CHAMPBRIANTS, LES COLETTES, LES CORBIÈRES, LES PRES COUVES, MOUSSON, RESIDENCE LA POMMIÈRE, RESIDENCE LES GRANGES, RESIDENCE LES JARDINS D'AMÉLIE, RESIDENCE LES VIOLETTES ROCHAMBAUD, RUE DE LA COUTUME, RUE DE LA CROIX DES GUES, RUE DE LA LOUËE, RUE DES GABIERES, RUE DES GRANGES, RUE DES SABLONNIÈRES, RUE DES TERRE-NEUVAS, RUE DU BIGNON, RUE DU CHATEAU, RUE DU DOMAINE D'AMÉLIE, RUE DU FOUR ES FEINS, RUE DU GRÈEMET, RUE DU LAVOIR, RUE DU PIGNON JAUNE, RUE DU RAIL, RUE DU RELAIS DE POSTE, RUE DU STADE, RUE DU TRAM, RUE LOUIS DESGUE, SAINT-GREGOIRE
3-RENNES	3	15	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	35180	MINIAC-SOUS-BÉCHEREL		1	MAIRIE	SALLE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON	COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	7	26	SAINT-MALO 2	35181	LE MINIHC-SUR-RANCE	2	BUREAU DE VOTE 1	SALLE POLYVALENTE PHILIPPE DE DIEULEVEULT	OUI	NON		ALLÉE BEAUCHÈNE CHEMIN DE LA FONTAINE GUYOMARD CHEMIN DES CHATAIGNIERS CHEMIN DU CLOS DU FOUR CHEMIN DU VERGER CHEMIN FOUGÈRAY HAMEAU DE GUEROUSE HAMEAU DE LA GONDICAIS IMPASSE DU CLOS FOURÈRE IMPASSE DU CLOS MERVIN IMPASSE DU POURQUOI PAS LA MERVENNAIS PLACE THOMAS BOURSIN RUE DE BEAUCHÈNE RUE DE BEL AIR RUE DE LA CHEVALERIE RUE DE LA CROIX PÉLAN RUE DE LA GRANDIRIS RUE DE LA HAUTE RABINAIS RUE DE LA HULLAIS RUE DE LA RABINAIS RUE DES ADRIAIS RUE DES CHAMPS ROGIER RUE DES CHÈNES RUE DES DEVANT LAURIERS RUE DES MARAIS RUE DES VALLÉES RUE DES VIGNES RUE DU CLOS DU FOUR RUE DU GAL DE GAULLE RUE DU POURQUOI PAS RUE LES AUFFENAIS RUE MONSIEUR DIEZ RUE PASTEUR RUE DU PASTEUR RUE ANGELE BELAIR RUE DE BON SECOURS HAMEAU DES VIGNETS HAMEAU DE LA HOUIVETTE RUE DU HAUT BIGNON RUE DU PRÉ JOSSE RUE DU CLOS DIAMANT RUE DU CLOS REDIER ALLÉE DU TALUE RUE DU MARECHAL LECLERC DU N°1 AU N°19 CÔTE IMPAIR ET DU 2 AU 18 CÔTE PAIR

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							BUREAU DE VOTE 2	SALLE POLYVALENTE PHILIPPE DE DIEULEVEULT	NON	NON		ALLEE CHEMINS DES MURETS ALLEE CLOS DU CHENE HUBI ALLEE DES PERRONS ALLEE DU CHATEAU ALLEE LA BASSE HERVAIS RUE DE LA GAUTIER ALLEE LA LANDRAIS ALLEE LE GRAND VAL ALLEE LES MARAIS ALLEE LES SALINES TANET ALLEE SAINT BUC CHEMIN DE L'AUBIER CHEMIN DES PISSOIS CHEMIN DES PRES IMPASSE FELIX GUILLOU PLACE DE L'EGLISE RUE ABBE BEDEL RUE DE LA CROIX ROUGE RUE DE LA RANCE RUE DE LA VILLE ROCHELLE RUE DE TREGONDE RUE DE VIRE COURT RUE DES BOSSES RUE DES CHAMPS RUE DES MARAIS RUE DES PERRONS RUE DES PRES RUE DES ROCHETTES RUE DES SAULES RUE DES TERRE NEUVAS RUE DU BIGNON RUE DU CLOS DORE RUE DU GRAND RUET RUE DU MARECHAL LECLERC DU N°21 AU N°45 CÔTÉ IMPAIR ET DU 18BIS AU 36 CÔTÉ PAIR RUE DU MONT GAREL RUE DU MOULIN DE GAREL RUE DU PORT RUE DU REVEREND PERE LEBRET RUE DE LA VALLEE AUX RENARDS RUE LE CLOS DIAMANT RUE LE CLOS DU BIGNON RUE SAINTE ANNE RUE SOUS LA VILLE RUE SURCOUF
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	27	VITRÉ	35183	MONDEVERT	1	MAIRIE	17 RUE DE LA FORÊT	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	3	15	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	35184	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	6	BUREAU 1	SALLE EMMANUEL DELISSE, IMPASSE DU STADE DELISSE, 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	OUI	OUI		CENTRE-VILLE ET CAMPAGNE SECTEUR NORD EST : RÉSIDENTE ALIZÈRES, IMPASSE DE LA BUTTE, RUE DES CARMAUX, LE CHAMP BLANC, RUE DU CHAMP MORIN, LE CHÊNE ROHAN, IMPASSE CLOS SIARD, COUR DE LA GRANDE MAISON, RUE DES DORIS, RUE DES FONTENELLES, RUE DE LA FORGE, IMPASSE DU FOURNIL, LE FRÊCHE DES SAVES, RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, RUE DE LA GRANDE COUR, RUE DES GRANDS JARDINS, IMPASSE DE L'HÔTEL, LA HOUSAIS, RUE JEAN JAURES, RUE JEAN MERMOZ, LA LANDE GILLETTE, PLACE DU MARCHÉ, RÉSIDENCE MATHURIN MÈHEUT, RUE DES PÊCHERIES, LES PÊCHERIES, RUE DE LA PRIÈRE, RUE RENÉ MARTIN, RUE DE RENNES, RUE DE ROMILLÉ, LA RUE GUIBERT, RUE ST PIERRE ET MIQUELON, LES TERRASSES DU COEUR DE VILLE, RUE DES TERRES NEUVAS, RUE DES TISSERANDS, IMPASSE DES VIEILLES AIRES, LA VILLE AUBRY, LA VILLE DOUINEL, LA VILLE ES GOUDEAU, LA VILLE ES MARIE
							BUREAU 2	SALLE EMMANUEL DELISSE, IMPASSE DU STADE DELISSE, 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	NON	NON		ZONE PAVILLONNAIRE CENTRE-VILLE LE LONG AVENUE DE LA GARE : RUE DES AJONCS, IMPASSE BEAUMANOIR, IMPASSE DES BLEUETS, RUE DES BRUYÈRES, RUE DES CAMELIAS, RÉSIDENCE DES CHÊNES, RUE DES CHÊNES, RUE DU DOCTEUR LOUIS DRUJAS, RUE DE LA DUCHESSE ANNE, AVENUE DE LA GARE, PLACE DU GÉNÉRAL WEIGAND, RUE DES GÉNÈTS, RUE DES GLAIEULS, PASSAGE DU GUESCULIN, AVENUE DES LIAS, IMPASSE DES MIMOSAS, IMPASSE DES PRIMEVERES, IMPASSE DE JOHAN, RUE DES SAULES, IMPASSE STADE DELISSE, IMPASSE TROUSSARD, LA VILLE AUTIN, AVENUE DES VIOLETTES
							BUREAU 3	SALLE EMMANUEL DELISSE, IMPASSE DU STADE DELISSE, 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	NON	NON		OUEST CENTRE-VILLE ET CAMPAGNE ENTRE N164 ET RN12 : LES AVIES, LES BASSINS, RUE DE BEAUDOUIN, LA BILLIAIS, IMPASSE DE LA BOULAIS, LA BOULAIS, RUE DE BREST, LA BROCHNIÈRE, LES CARRIÈRES DE PELINEUC, LE CHAMP BIGOT, CHEMIN DE JUJAL, LE CLOS DRENEAU, RUE DU CLOS SEVERIN, LE COGNET, RUE DU COURTIL, IMPASSE DU COURTIL, LA DAUNELAIS, LE FEUIL, LA GIBONNAIS, GOURDIN, LE GRAND LAUNAY, LA GRANDE LANDE, LA HAUTE BROCHNIÈRE, LA HAUTE THIOAIS, RUE JEAN ZAY, RUE JOSEPH FARAMIN, JUJAL, LAUNAY JULIENNE, LAUNETTE, LONGJERAI, LE MAGOY, LE MAINE GOUDAL, RUE DE LA MALADRERIE, RUE MARIE CURIE, MESLAIS, RUE DE LA MÉTairie NEUVE, RUE PAUL FEVAL, PELINEUC, RUE DU PERRY, LES PESTELAIS, LE PETIT COUDRAY, PLACE BISHBERG, LE PRATEL, LA RUE GAUDICHE, RUE SAINT ELOI, SAINT MAURICE, LA THÉBAUDAIS, RUE ET IMPASSE THÉODORE BOTREL, LA THIOAIS, LA BASSE THIOAIS, TRÉGUENOTTE, RUE TROSDORF, IMPASSE DE LA VICTOIRE, LA VILLE AU BOUÈDE, LA VILLE AU ROUX, LA VILLE CHANTREL, LA VILLE EON, LA VILLE ES DURAND, LA VILLE ES JAMET, LA VILLE ES JEAN, LA VILLE ES VAIDIE, LA VILLE ETIENNE, LA VILLE JUHEL, LA VILLE TAVARDAIN, LA VILLE THUAL.
							BUREAU 4	SALLE EMMANUEL DELISSE, IMPASSE DU STADE DELISSE, 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	NON	NON		NOUVELLES ZONES PAVILLONNAIRES AU SUD DE LA RUE DE RENNES ET TOUTE LA CAMPAGNE AU SUD DE LA RN 164 ET DE LA D28 EN CAMPAGNE, AU SUD DES SECTEURS DES BUREAUX 1,2 ET 3 : BAS COUCAL, BAS TERTRE, BÉDOUSSERIE, BELLAY, RUE BERTHE MORISOT, LA BEUNELAIS, LE BLOUT, ROUTE DE BOISORVILLE : LE BOSQ, BOURRIEN, LE BREUIL, BULGUY, LE LOGIS DE CAMPENOTTE, CAMPENOTTE, LE BOIS DE CHAILLOU, L'ÉTANG DE CHAILLOU, CHAILLOU, LE CHAMP BRIAND, LE CHAMP HERVAIS, LE CHATEAU DE LA CHEVRIE, LA CHAUVINAIS, LA CHEVRIÈRE, RUE CLAUDE MONET, LE CLOS DE LA CROIX, LE CLOS THOMAS, GOSTARD, COUCAL, LA CROIX RIBART, LA CROIX ST GILLES, LA CROIX ST JOSEPH, RUE EDGARD DEGAS, RUE EDITH PIAF, L'EGREFFIN, FONTÉNGOU, LA FOSSE AU LOUP, LE GAGE, PLACE DE LA GARE, LOGEMENT DE LA GARE SNCF, RUE GEORGES BRASSENS, LE GOULET, GOURDIN, LA GOURDONNELAIS, LA GRANDE CHEVRIE, LA GRANDE BOURDONNELAIS, RUE DE GROSSET, LA HAIE DANIEL, LA HAMELINAIS, LA HAUTE ROUVRAIS, LA HUCHERAIS, RUE DIFFENDIC, RUE JACQUES BREL, RUE JEAN FERRAT, LA LANDE JOSSE, RUE LÉO FERRÉ, LESSART, MONDESIR, LA MORNIÈRE, LA MOUCHERAIS, LA NOÉ JOSSE, LA NOÉ RAMINÉ, LES ORMAUX, IMPASSE DES ORMES, L'OSERIAIE, LE PASQUET, RUE PAUL CÉZANNE, RUE PAUL GAUGUIN, LE PERRY, LE PETIT LAUNAY, LE PETIT PUNGEOR, LA PETITE CHEVRIE, LA PETITE NOÉ, LE PLESSIX, RUE DU PONT, LA POTINAIS, IMPASSE DU PRE L'AMBERT, LE PRE L'AMBERT, LA PROVOTAIS, LE PUNGEOR, LES QUÉMERIES, LA RABINE COUVROUX, LE REFOUL, LA RIBAUDIÈRE, LA ROCHE BRIAND, LE ROHAN, LA ROUVRAIS, ROUTE DE ST MEEN, ROUTE DE ST UNIAC, LA SALMONNAIS, SEVERIAC, LES SAULAIS, LA SUAIS, LE TEMPLE, LES TERTRE, LA TESNIÈRE, TRODDON, TRÉHAN, LES VERGERS, LA VIEILLE RUE, LA VILLE ALLAIRE, LA VILLE AU MANOIR, LA VILLE CHESNEL, LA VILLE CODET, LA VILLE DURAND, LA VILLE ES ANGE, LA VILLE ES FOND, LA VILLE ES JOLIVE, LA VILLE GICQUEL, LA VILLE GOUDALAN, LA VILLE HERPIN, LA VILLE LESNE, LA VILLE LUCAS, LA VILLE OURY, LA VILLE RUSSAR
							BUREAU 5	SALLE EMMANUEL DELISSE, IMPASSE DU STADE DELISSE, 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	NON	NON		SECTEUR NORD-EST DU CENTRE-VILLE ET CAMPAGNE AU SUD DE LA D 61 ET LE LONG DES ROUTES D 71 ET D 262 : MAISON DE LA BRIQUETERIE, LE CHAMP LONG, ROUTE DE LA CHAPELLE DU LOU, IMPASSE DES CHARMIÈRES, RUE DE CHATEAUBRIAND, LA CHESNAIS, RUE DE LA CORDERIE, RUE DE DINAN, RUE FÉNELON PINSON, RUE FRANÇOIS ROSSELIN, RUE DU GÉNÉRAL DE LA HAMELINAYE, IMPASSE DE LA HOUE, RUE JACQUES DE MELLON, RUE JEAN SULIVAN, RUE JOSEPH HAMON, L'ANDRIETTE, IMPASSE DU MANÈGE, M-FORÊT, MONTREUIL, IMPASSE DU MOULIN, LA VILLE NCOLAIS, RUE DU PORTAIL VERT, IMPASSE DE LA ROCHE, RUE DES RUISSEAUX, RUE DE ST MALO, IMPASSE DES VANNEURS, LES VIEUX CHEMINS, IMPASSE DE VILLENEUVE, VILLENEUVE.

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							BUREAU 6	MAIRIE ANNEXE SAINT-MHERVON, ROUTE DE MÉDRÉAC, SAINT- MHERVON, 35360 MONTAUBAN-DE- BRETAGNE	NON	NON		SECTEUR DU TERRITOIRE HISTORIQUE DE LA COMMUNE DÉLÉGÉE SAINT- MHERVON ET LE SECTEUR CAMPAGNE AU NORD DE LA RN 12 ET LE LONG DE LA RD 61 : LE BAS JUAL, LA BOGUENAI, CASLOU, LE GRAND CHÂTEAU, LE PETIT CHÂTEAU, LES CLIQUES, LE CLOS MAÏE, LE CORBEL, LES CORMIERS, LES FERRIÈRES, LA FOUCHARDIÈRE, LE BOIS GIGNET, GRABUSSON, LA GUIGUENAI, LA HAI, LE HAUT JUAL, LA SAUDRAIS, LA LANDELLE, LANNELOU, LA MÉRAUDAI, LA MESLARDIÈRE, LE PAVILLON, ROZ-AVEL, LA RUAUDAI, LES TALLANDIERS, LA TOUCHE, LE VILLAGE, LA VILLE BIZETTE, LA VILLE ROUGE, ET L'ENSEMBLES DES VOIES ET LIEUX-DITS DE LA COMMUNE HISTORIQUE SAINT-MHERVON
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	27	VITRE	35185	MONTAUTOUR	1	MAIRIE	1 RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	7	7	DOL DE BRETAGNE	35186	MONT-DOL	1	SALLE DES FÊTES RÉMY FONTAINE	2, RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	4	16	MONTFORT SUR MEU	35187	MONTERFIL	1	MAIRIE	6 RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	3	16	MONTFORT SUR MEU	35188	MONTFORT SUR MEU							
						6	1- SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL	BOULEVARD VILLEBOIS MAREUIL	OUI	OUI	DÉLIMITÉ PAR	BOULEVARD DES DOUVES BOULEVARD LEON MOUTET BOULEVARD PASTEUR BOULEVARD VILLEBOIS MAREUIL CHEMIN DE LA COAILLE FOYER LOGEMENT DES PERSONNES AGÉES HÂMEAU DE COULON IMPASSE DES URSULINES IMPASSE DU MARCHÉ AU BLE LE CHÊNE HERBET LE CLOS DES CAMELIAS LE ROHEL LES BATAILLÉS LES TARDVIÈRES L'OREE DES PETITS CHEMINS L'OURME PLACE DE LA COHUE PLACE DES DOUVES PLACE DES MARRONNIERS PLACE DU TRIBUNAL RESIDENCE DE LA CÂNE RESIDENCE DU GRAND CLOS RESIDENCE LE PARC DE COULON RUE DE GAEL RUE DE GERGOVIE RUE DE HENNAU RUE DE L'ETANG DE LA CÂNE RUE DE LA SAULNERIE RUE DE LOURME RUE DES ARCADES RUE DES RIEDONES RUE DES URSULINES RUE DU BELOIR RUE DU CHÂTEAU RUE DU CHÂTEAU D'EAU RUE DU CLOS SAINT JEAN RUE DU GRAND CLOS RUE DU TRIBUNAL RUE DE L'ENCLOS RUE DU COUVENT
							2- SALLE DES DISOUS	BOULEVARD VILLEBOIS MAREUIL	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	ALLEE ALBERT CAMUS ALLEE CHRISTOPHE COLOMB ALLEE DES LUISARDIÈRES ALLEE MAGELLAN BOULEVARD CARNOT BOULEVARD DE LA DUCHESSE ANNE BOULEVARD DU COLOMBIER BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE IMPASSE JACQUES CARTIER PLACE DE GUITTAI PLACE DE LA GARE PLACE SAINT NICOLAS RESIDENCE DE LA ROSE DES VENTS RESIDENCE DE LA DUCHESSE ANNE RESIDENCE DU PORHOET RUE CHATEAUBRIAND RUE DE COULON RUE DE GUITTAI RUE DE LA BEURRIÈRE RUE DE LA GARE RUE DE LA TANNERIE RUE DE L'HORLOGE RUE DES DAMES RUE DU 11 JUIN 1944 RUE DU BEL ORIENT RUE DU GENERAL LECLERC RUE ETIENNE MAUREL RUE ETIENNE MAUREL RESIDENCE SAINT-THOMAS RUE JEAN-PIERRE BERTEL RUE SAINT NICOLAS RUELLE DES MOULINS
							3- SALLE DU CONFLUENT	ROUTE DE SAINT-MÉEN	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	ALLEE DE LA RABINE ALLEE DE LA TOUCHÈRE BOULEVARD DES DRUIDES BOULEVARD JUDICAEI BROMEDOU HÂMEAU SAINT NICOLAS IMPASSE DE LA CASEMATE IMPASSE DE LA CHAPELLE IMPASSE DES ECURIES IMPASSE DES METAIRES LA CHEVENERIE LA COTELAIS LA CROIX BLANCHE LA LANDE NOGUES LA PLANCHE PALUCHET LA POULANIERE LA TRICAUDAI LA VILLE AU MANOIR L'ANRAGOT LE BOULLON LE BOUT DES LANDES LE PATIS DES SOULICHES LE PETIT BROMEDOU LE PRE LONG RESIDENCE LA MONTAGNE RUE DE BOUTAVENT RUE DES CELTES RUE DES ECHEVINS RUE DES GRANDES GRES RUE DES TEMPLIERS RUE DU BIGNON RUE DU BLASON RUE DU CHAMP CLOS RUE DU CLOS TIZON RUE DU GOUVERNEUR RUE DU GRE SAINT MEEN RUE DU PUIS RUE DU SENEHAL VENELLE DU LONG PRE LONG VILLAGE DE LA CHAPELLENE
							4- SALLE DU CONFLUENT	ROUTE DE SAINT-MÉEN	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	ALLEE DE LA BIGOTTIERE ALLEE EDITH PIAF ALLEE SIMONE SIGNORET BEAUMONT BEAUREGARD COULON IMPASSE DE LA BAIGNADE IMPASSE DU CLOS DE LA HAYE IMPASSE DU CLOS DE VANT IMPASSE DU DOURD IMPASSE DU SHANNON IMPASSE SIMONE DE BEAUVOIR LA CHEVALCHAIS LA LANDE DE BEAUMONT LA LANDE DE COULON LA PRISE LA ROCHE LE HAUT BEAUMONT LE PETIT BUISSON LE ROCHER DE COULON LES GRIPPEAUX RESIDENCE DU BOIS FLEURI RESIDENCE JEAN MONNET (N° 5) RESIDENCE JEAN MONNET (N° 7) RESIDENCE LES GRIPPEAUX ROUTE DE PLELAN RUE DE BROCELANDE RUE DE L'ODER RUE DE LA FEE VIVIANE RUE DE LA MEUSE RUE DES GRIPPEAUX RUE DES KORRIGANS RUE DU BOIS FLEURI RUE DU CLOS BERHAULT RUE DU DANUBE RUE DU GUESCLIN RUE DU RHIN RUE DU TAGE RUE DU TIBRE RUE HELENE BOUCHER RUE MARIE CURIE RUE MERLIN L'ENCHANTEUR RUE OLYMPÉ DE GOUGES RUE RAOUL 1ER
							5- SALLE CHARLET	BOULEVARD DE L'ABBAYE	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	ALLEE ADRIENNE BOLLAND ALLEE DES ACACIAS ALLEE DES HYPOLAIS ALLEE DES PIERRES ROUGES ALLEE DES TAMINIERS ALLEE DU PETIT HOUX ALLEE SIMONE MORAND BOULEVARD BALZAC CHEMIN DE LA CROIX HUCHARD DOMAINE DE LA RIVIERE IMPASSE DE L'IFF IMPASSE MARIN MARIE IMPASSE PAUL SERUSIER LA CHEVRETAIS LA CROIX HUCHARD LA LOGE LA PINLAIS LA PRISE FRESNEL L'ASNIÈRE LE BOIS DE SAINT LAZARE LE CHÊNE LESVRANT LE CLOS DU PRESSOIR LE CLOS MAÏE LE HAUT CHEMIN LE MANOIR LE NOYER PASSAGE ANDRÉ PHILIPPE RUE ANDRÉE BURCOIS-MACÉ RUE ANGELE VANNIER RUE DE TALENSAC RUE DES PLATANES RUE DESIRE LUCAS RUE DUGUAY TROURN RUE MATHURIN MEHEUT RUE PAUL FEVAL RUE PER JAKEZ HELIAS RUE PIERRE LOTI RUE SAINT LAZARE RUE SAINT LOUIS MARIE
							6- SALLE CHARLET	BOULEVARD DE L'ABBAYE	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	ALLEE DE BAVIERE ALLEE DE FRANCONIE ALLEE DE LA TRAMONTANE ALLEE DE L'AQUILON ALLEE DES ALIZES ALLEE DES BELLETTES ALLEE DES ECUREUILS ALLEE DES FURETS ALLEE DES GARENNES ALLEE DES LIRONS ALLEE DES TARDVIÈRES ALLEE DU COMMANDANT CHARCOT ALLEE DU MAIN ALLEE DU MISTRAL ALLEE DU SPRESSART ALLEE DU VENT D'AUTAN ALLEE DU ZEPHYR ALLEE ERIC TABARLY ALLEE PAUL LE FLEM ALLEE RENE GUY CADOU ALLEE RENE QUILLVIC BOULEVARD DE L'ABBAYE BOULEVARD DU MARECHAL FOCH CHEMIN DE LA HARELLE CHEMIN DU MOULIN DE LA HARELLE HÂMEAU DU CLOS DE LA HARELLE IMPASSE DE L'EBRANCHE IMPASSE LE LE DU MEU LA HARELLE LA HEURTEBISE LA MACONNAIS LA PENLAINE SAINT LAZARE L'ABBAYE LE CLOS DE L'ABBAYE LE DU MEU LE PONT AUX ANES LES PETITS VAULTS DE MEU LES VAULTS DE MEU ROUTE DE TALENSAC RUE DE RENNES RUE DES CORDIERS RUE DES CUIRIERS RUE DU MOULIN A VENT RUE DU NOROIT RUE DU SUROIT SAINT LAZARE
3-RENNES	2	3	BETTON	35189	MONTGERMONT		MAIRIE	3 PLACE JANE BEUSNEL	OUI	NON	DÉLIMITÉ PAR	AU NORD : RUE DES HAYETTES, CHEMIN DE LA REBUNIÈRE, RUE MICHEL GERARD, AU SUD : RUE DES COURTINES, RUE DU MANOIR ET RUE DE GILBERT, A L'OUEST : RUE DE BELLEVESEE ET IMPASSE DU BELVEDÈRE ; A L'EST : RUE DES CHARMIÈRES + LES LIEUX DITS : AVEL DRO, LA LONGEAI, LA SILANDIÈRE, LE PÂTIS, LE TUEL, LA REBUNIÈRE, LA FOUGEROLLE, LA PRÉE MADAME, LE DOMAINE, LES CHÈVRES, BÉCASSIÈRE 1 ET GALISSON.
						3	ESPACE EVASION BERNARD DOUARD	SALLE BELLE ILE - RUE DES COURTINES	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	AU NORD : RUE PIERRE TEXIER, À L'OUEST : RUE ALAIN COLAS, À L'EST : RUE NEWTON, AU SUD : RUE DE LA MAREBAUDIÈRE + LES LIEUX DITS : LA THÉBAUDIÈRE, LA BEUCHÈRE, LA BOUSSARDIÈRE, LE PETIT LAUNAY, LA CHÂTAIGNERAIE, LA TALMOUSIÈRE, LE MARAIS, LA VIZÈLE, LA VERDIÈRE ET BÉCASSIÈRE II.

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE													
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE	
							ESPACE EVASION BERNARD DOUARD	SALLE HOEDIC – RUE DES COURTINES	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	AU NORD : CLOS DE LA PIERRE, ALLÉE DES ALIZÉS, À L'OUEST : RUE DU CHAMP DU MOULIN ET TOUTE LA ZAC DES PETITS PRÉS, À L'EST : RUE PIERRE LOTI ET RUE ANITA CONTI, AU SUD : RUE DE COUPIGNE (JUSQU'AU ROND-POINT) + LES LIEUX-DITS : LE HAVRE, LE CHAMP HÉDÉARD, LE HOUSSET, LE CHAMP THÉBAULT, LA FOSSE GREFFIER, COUPIGNE.	
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	9	FOUGÈRES 2	35190	MONTHAULT	1	MAIRIE	6 RUE DES ECOLES	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE	
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	1	VAL- COUESNON	35191	LES PORTES DU COGLAIS	3	MAIRIE DE MONTOURS (BUREAU 1)	1 RUE SAINT MELAINE	OUI	NON		COMMUNE DÉLÉGUÉE DE MONTOURS	
							MAIRIE DE LA SELLE-EN-COGLÈS (BUREAU 2)	2 RUE DU CLOS AUX MOINES	NON	NON		COMMUNE DÉLÉGUÉE DE LA SELLE-EN-COGLÈS	
							MAIRIE DE COGLÈS (BUREAU 3)	105 RUE SAINT JEAN	NON	NON		COMMUNE DÉLÉGUÉE DE COGLÈS	
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	27	VITRE	35192	MONTREUIL-DES-LANDES	1	BUREAU 1	3, RUE DE CHÂTILLON	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE	
3-RENNES	6	14	MELESSE	35193	MONTREUIL-LE-GAST	2	SALLE POLYVALENTE	8 RUE DE LA BARBAIS	OUI	NON	PARTIE GAUCHE DE LA COMMUNE	PARTIE GAUCHE DE MLG BOURG ; LOTISSEMENTS LE CHÂTELLIER JUSQU'AU LOTISSEMENT DE LA CHESNAIE, POUR LA CAMPAGNE ; PARTIE GAUCHE DE LA RD25	
							SALLE POLYVALENTE	8 RUE DE LA BARBAIS	OUI	NON	PARTIE DROITE DE LA COMMUNE	PARTIE DROITE DE MLG ; BOURG ; LOTISSEMENTS LA FONTAINE AUBERT EN RAJOUTANT LA RUE DES ALOUETTES, POUR LA CAMPAGNE ; PARTIE DROITE DE LA RD 25	
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	27	VITRE	35194	MONTREUIL-SOUS-PÉROUSE	1	BUREAU 1	ESPACE ALBERT SAUVÉE, 14 RUE DE RIBERT	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE	
3-RENNES	6	1	VAL- COUESNON	35195	MONTREUIL-SUR-ILLE	2	1- GRANDE SALLE DE SPORTS	12 A RUE DU CLOS GÉRARD	OUI	NON	COMPRIS DANS	L'OUEST DE LA RUE DE LA HAUTE VILLE, NUMÉROTATION IMPAIRE DE L'AVENUE ALEXIS REY ET DU 45 AU 74, À L'OUEST DE LA RUE DES ECOLES ET EN LIMITE OUEST DU LOTISSEMENT LES HAUTS DE L'ILLE	
						2- GRANDE SALLE DE SPORTS	NON		NON	COMPRIS DANS	L'EST DE LA RUE DE LA HAUTE VILLE, NUMÉROTATIN PAIRE SUR L'AVENUE ALEXIS REY ET DU 2 AU 44, À L'EST DE LA RUE DES ECOLES ET EN LIMITE EST DU LOTISSEMENT LES HAUTS DE L'ILLE		
3-RENNES	8	24	LE RHEU	35196	MORDELLES	8	1- FERME DE LA BIARDAIS "GRANDE SALLE"	ROUTE DE CHAVAGNE	OUI	NON		ALLEE D'ARMORIQUE, ALLEE DE LA CHATAIGNERIAE, ALLEE DE LA LANDE, ALLEE DE LA PEUPLERAIE, ALLEE DES SAULES, ALLEE DU RUISSEAU, ALLEE GALLO ROMAIN, AVENUE DES GÉRAULTS AVENUE DU CAS ROUGE, AVENUE DU CORBET, AVENUE DU COURTIL, BEAUMONT, BEL AIR, CALIGNE, CHERVILLE, GAGNE PAIN, LA CHASSE, LA GICQUELAIS, LA HAICHOIS, LA NOE TROUVE, LA RABINE, LE CHAMP DES MARES, LE CHAMP DU MEU, LE CHATELET, LE PRE VERT, LE CHAMP DU BOIS, LE MEE, LE PATIS COGLAIS, LE PETIT CALIGNE, LE PRE ROND, LE VAL, LE BEAUROUZE, LES CHAMPS DU MEE, LES MILLERIES, LES TOUCHES, LA NOE DES TOUCHES, ROUTE DE CHAVAGNE, RUE DE LA PERONNETTE, RUE DU CHAMP MELOUIN, RUE DU DOMAINE, SQUARE DE LA JANNAIE, SQUARE DE LA PETITE GARENNE, SQUARE DE LA TARTAREN, SQUARE DU CORBET, SQUARE DU COUDRAY, SQUARE DU PERIEL, LES VIVIER, LA HUMIERE	
							2- FERME DE LA BIARDAIS "GRANDE SALLE"	ROUTE DE CHAVAGNE	NON	NON		ALLEE DE LA GANDONNIERE, AVENUE DES ERABLES, AVENUE DES FONTENELLES, AVENUE DES PLATANES, BON AIR, GRANDE FONTAINE, LA BASSE BELLAIS, LA BELLAIS, LA BOULAIS, LA BRASARDIERE, LA COMMUNIS DE LA HAYE, LA CORBELAIS, LA CROIX IGNON, LA FAVERAIS, LA FORGE, LA GALLIERE, LA GANDONNIERE, LA GODELAIS, LA HAYE DE MORDELLES, LA HUBERDAIS, LA NOE HAT, LA ROUSSELAIS, LA VIOLAIS, LA CHAMP DAVESNIERE, LE CHENE, LE MAZET, LES GRANDS PATISSEUX, LES HAUTES FONTENELLES, LES PETITS PATISSEUX, LESSARD, L'ORGERIL, ROUTE DE RENNES, RUE DE LA BELLAIS, RUE DE LA CROIX IGNON, RUE DE LA HAUTE GANDONNIERE, RUE DE VINCE, RUE DES BRUYERES, RUE DES GENETS, RUE DES OISEAUX, RUE DES PRES, RUE DES TULIPES, LA NOE DU SENIL, LA VIGNE COLLET, LA BESSELAIS, LA PERRIERE	
							3- FERME DE LA BIARDAIS « SALLE DES FAMILLES »	ROUTE DE CHAVAGNE	NON	NON		ALLEE DE LA FERME, ALLEE DE LA NOUATTE, ALLEE DE LA VIGNE, ALLEE DES BASSES NOES, ALLEE DES HORTENSIAIS, ALLEE DU GREYAT, AVENUE DU GREYAT, AVENUE EMILE JEANTIL, AVENUE GEORGES POMPIDOU, HATILLE, LA BASSE COMMERAIS, LA GARENNE, LA GABERTIERE, LA GRANDE PIECE, LA GUICHARDAIS DU MEU, LA HAUTE COMMERAIS, LA HORLAIS, LA LANDE, FLEURIE, LA MEFERTIERE, LA METTRIE, LA NOE DE VELIN, LA NOE GUEUSSE, LA PINELAIS, LE BIGNON, LE BOIS CRAMOUX, LE COURTIL GAUTIER, LE GRAND CHEMIN, LE GRAND CLOS, LE MARAIS, LES HOURSIS, L'ISLE AUX GODEAUX, RESIDENCE DES LILAS, RUE DES CAPUCINES, RUE DES LILAS, RUE DU LAUNAY, SQUARE DE LA PETITE TOUCHE, SQUARE DES GRANDS BERRY, SQUARE DES GRANDS FOSSES, SQUARE DES GRANDS HUMAIS, SQUARE DES QUINZE SILLONS, SQUARE DU GROS CHENE, SQUARE DU PONT MARCHAND, ALLEE DU BARIL	
							4- COMPLEXE SPORTIF BEAUSEJOUR « SALLE MARCEL DAVOINE »	RUE DU DR DORDAIN	NON	NON		ALLEE COSTES ET BELLONTE, ALLEE DES CAMELIAS, ALLEE DES JONQUILLES, ALLEE DU CHEVAL BLANC, ALLEE DU MOULIN, ALLEE JEAN MERMOZ, ARTOIS, AVENUE BEAUSEJOUR, AVENUE DE LORIENT, AVENUE DES BUISSONS, AVENUE DES CHARMIILLES, AVENUE DU MARECHAL LECLERC A PARTIR DU DEBUT JUSQU'AU N° 55, CHEMIN DE LA SCIERIE, COULANDE, COURS DES VAUQUIGNEUX, GUIGNAC, LA CHOUANNIERE, LA CLOSERIE DE LA BUNELAIS, LA COMMUNIS, LA HAUTE BARRÉ, LA JANNAIE, LA NOUETTE, LA PERONNEE, LA PETITE COMMUNIS, LA PETITE VILLE CHEVRON, LA RIONNELAIS, LA SALLE VERTE, LA SAUDRAIS, LA TALENDIERE, LA TREMBLAIS, LE CHENOT, LES ETIMBEAUX, LES PETITS CHAMPS, MAUFAIRE, MEZIERES, PLACE DU CLOS FERRE, PLACE DE LA MAIRIE, PLACE SAINT-PIERRE, RUE DE LA PERRUCHÉ, RUE DES AJONCS, RUE DES ROSIERS, RUE DU DOCTEUR DORDAIN, RUE DU FRERE EMILIE, LA VILLE CHEVRON ARTAS, LA BUNELAIS	
							5- COMPLEXE SPORTIF BEAUSEJOUR « SALLE MARCEL DAVOINE »	RUE DU DR DORDAIN	NON	NON		ALLEE ALAIN GERBAULT, ALLEE DE LA CHAPELLE, ALLEE DES LAVANDIERES, ALLEE DU CHEMIN VERT, ALLEE DU CLOS CARRE, ALLEE DUGUAY TROUIN, ALLEE PAUL EMILE VICTOR, BON ESPOIR, LE GUERE, LA CHESNAIE, LA COCHARDIERE, LA DOUETTEE, LA HAUTE RIVIERE BOUVIER, LA NOE COUETTE, LA PRIE, LA RIVIERE BOUVIER, LA ROCHELLE, LA SERONNIERE, LA THIOLAIS, LA VILLE DU BOIS, LA VILLE NOUBLE, L'ABBAYE, LE BELVEDERE, LE CLOS BOUCHAUD, LE CLOS RICHARD, LE FOUVEUIL, LE GESMIER, LE JANAY, LE POINT DU JOUR, LE VERT BOIS, L'EPINAY, LES AUBIERS, LES COMMUNS, LES MARES, MAIL DU COMMANDANT COUSTEAU, MEHALÉE, PLACE DE TOULOUSE LAUTREC, RESIDENCE HOUAT, RUE DU COMMANDANT CHARCOT, RUE ERIC TABARLY, LE PETIT CHANCE, LES AUNAIS, LE MOULIN DE CHOUAN, ALLEE DU PATIS, RUE JEANNE D'ARC	
							6- COMPLEXE SPORTIF BEAUSEJOUR « SALLE MARCEL DAVOINE »	RUE DU DR DORDAIN	NON	NON		ALLEE DES PETITS CHAMPS, ALLEE DU PETIT NID, ALLEE LEON GAMBETTA, ALLEE MARCEL CALLO, ALLEE PIERRE MENDES FRANCE, AVENUE DES TILLEULS, AVENUE DU GENERAL DE GAULLE, CHANCE, LA GAUTRAIS, LA RONCINIÈRE, LE BOIS CHOLET, LE DOMAINE, LE PATIS DE LA ROCHE, LES MOTTAIS, LES POMMERAIS, LE PETIT MONDERVAL, PLACE DES MULETIERS, PLACE PIERRE DE COUBERTIN, RUE DE PLAISANCE, RUE DES ACAGIAS, RUE PASTEUR, MONDERVAL, RUE DE LA LIBERATION, RUE DES ARUMS, RUE DU PARC	

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							7- COMPLEXE SPORTIF BEAUSEJOUR « SALLE MARCEL DAVOINE »	RUE DU DR DORDAIN	NON	NON		AVENUE DU MARECHAL LECLERC A PARTIR DU N° 56 JUSQU'À LA FIN, ALLEE DU HAMEAU DE LA CHESNAYE, ALLEE ARISTIDE BRIAND, ALLEE ROBERT SCHUMANN, RUE FRANCOIS MITTERRAND, RUE GEORGES CLEMENCEAU, RUE JEAN MOULIN, RUE JULES FERRY, RUE DES DEPORTES / RESIDENCE LE PRESSEUR, ROUGEUL, PETRONASC, LES LANDES DE BEAUVAIS, LES CHAMPS DE BEAUVAIS, LES BOUCHAUX, LE PERTU JEAN, LE MOULIN DU PONT, LE HAUT PLESSIS, LE CROISIC, LE BOIS GIROUET, LA TREMBLAIS DE ROUGEUL, LA HAUTE CHEVRIE, LA NOE DIOLLE, LA HERNAUCHERIE, LA GUCHARDAIS, LA CHESNAIS DE ROUGEUL, LA CHAMPAGNE, LA BASSE GRILLONNAIS, LE BAS CROISIC, LE CLOS RENARD, LE CLOS BAUDAS
							8- COMPLEXE SPORTIF BEAUSEJOUR « SALLE MARCEL DAVOINE »	RUE DU DR DORDAIN	NON	NON		CHAIGNETTE, LA BIDENAIS, LA CAPITAINE, LA GANNERAIS, LA GOMBAIS, LA HUNAIS, LA RICHEJUDAS, LE COIN, LE VAL DE LA BIDENAIS, LES CHAMPS DE BIGOT, LES PERELLES, NOUILLE, RUE DE LA FONTAINE SAINT-LUNAIRE, LA PETITE RIVIERE BOUVIER, RUE DES VALERIANES, RUE DES ASPHODELES, RUE DES ALCHEMILLES, ALLEE DES SILENES, ALLEE DES DIGITALES, ALLEE DES CENTAUREES, ALLEE DU FANUM, RUE DE LA BUTTE, ALLEE LES RETAUDAIS, ALLEE LE CHAMP DEVANT, ALLEE LE BAUDRAIS, ALLEE DU TRESOR DE SERMON, ALLEE DU CLOS TORD, ALLEE DU CLOS DU CORMIER, ALLEE DES PRERIAUX, ALLEE DE LA MACHEVALIERE, SERMON
3-RENNES	6	1	VAL COUESNON	35197	MOUAZÉ							TOUTES LES HABITATIONS SITUÉES À DROITE DE LA LIGNE EMPRUNTANT LA RUE DES TAMARIS (DU ROND-POINT DE LA RUE DE L'ILLET À LA RUE DES MIMOSAS), PUIS RUE DES MIMOSAS VERS VCT, PUIS VC 7 VERS VC 8, PUIS VC 8 VERS RD528, PUIS RD 528 JUSQU'À VC 10, PUIS VC 10 JUSQU'À LA LIMITE DU TERRITOIRE DE MOUAZÉ
						2	ECOLE PUBLIQUE	1 RUE JACQUES PREVERT	OUI	NON		TOUTES LES HABITATIONS SITUÉES À GAUCHE DE LA LIGNE EMPRUNTANT LA RUE DES TAMARIS (DU ROND-POINT DE LA RUE DE L'ILLET À LA RUE DES MIMOSAS), PUIS RUE DES MIMOSAS VERS VCT, PUIS VC 7 VERS VC 8, PUIS VC 8 VERS RD528, PUIS RD 528 JUSQU'À VC 10, PUIS VC 10 JUSQU'À LA LIMITE DU TERRITOIRE DE MOUAZÉ
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	10	LA GUERCHE DE BRETAGNE	35198	MOULINS	1	BUREAU 1	MÉDIATHÈQUE, 8 RUE DE LA MÉTRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	10	LA GUERCHE DE BRETAGNE	35199	MOUSSE	1	MAIRIE	4 RUE DE DROUGES	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	10	LA GUERCHE DE BRETAGNE	35200	MOUTIERS	1	BUREAU 1	SALLE DES ASSOCIATIONS, 1 PLACE SAINT MARTIN	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	3	15	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	35201	MUEL	1	MAIRIE	13, RUE DE BROCÉLIANDE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
2-REDON	4	2	BAIN DE BRETAGNE	35202	LA NOÉ-BLANCHE	1	MAIRIE	6 RUE DE LA RÉPUBLIQUE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	3	16	MONTFORT-SUR-MEU	35203	LA NOUAYE	1	SALLE COMMUNALE	11 RUE DU PLESSIS BLANC	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	5	12	JANZE	35204	NOUVOITOU							
							1- SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL	3 PLACE DE L'ÉGLISE	OUI	NON	Centre Bourg Est (Châteaugiron) & Territoire Est (Châteaugiron - Amanlis)	RUE DE L'ABBAYE RUE DES BOURRELIERS RUE DE LA NOÉ-BRETAIS RUE DES CHARRONS RUE DE CHATEAUGIRON ALLEE DU CORMIER ALLEE DU COURTIL IMPASSE DU DOUAIRE RUE DU DOUAIRE ALLEE DE LA DOUVE IMPASSE DES ETAMEURS IMPASSE DES FLASSIERES RUE DES FORGERONS RUE DES LAVANDIERES RUE MENAULT RUE DE LA METAIRIE RUE DES MEUNERS ALLEE DU PRESSEUR ALLEE DES SABOTIERS RUE DES TAILLEURS RUE DU CLOS TINEL RUE DES TISSERANDS IMPASSE DES TONNELIERS LES AUREUS LA BARRIERE LA DOLLERAIS LE DOMAINE EPRON LA GRÉE D'EPRON LE GOBIGNÉ LA PETITE GRÉE LA RUE HAUTE LA PIÈCE LONGUE LA MONNERIE LES MOTTES L'OMELETTE LA VILLE EN PEU LA PLANCHE LA CROIX DE LA RIVIERE LA RIVIERE LA SALLE LE PONT DE SEICHE SEICHE SUR SEICHE MONT-SIGNE LA TELAIS LES BASSES TUCQUENAIS LES HAUTES TUCQUENAIS LA RIVIERE AU VEILLAUT VENECELLE
						3	2- ACCUEIL MAIRIE HALL	3 PLACE DE L'ÉGLISE	NON	NON	Centre Bourg Sud (St Armel) & Territoire Sud-Ouest (Corps-Nuds / St Armel)	ALLÉE BÉRTY ALBRECHT RUE LUCIE AUBRAC RUE HUBERTINE AUCLERT ALLÉE JOSEPHINE BAKER ALLEE GEORGES BERNIER RUE GEORGES BLONDEAUX RUE FRANÇOIS CAVANNA RUE STEPHANE CHARBONNIER RUE ANGELA DAVIS ALLEE GUSTAVE DORÉ ALLEE MARIE DUVAL RUE CHARLES FOURIER RUE OLYMPE DE GOUGES ALLEE MARIE HACKIN RUE JOSEPH HAYDN RUE CHARLES KOECHLIN AVENUE DE LA LACITÉ ALLEE MARIE MARVINET RUE JACQUES MAUDUIT RUE YEHUDI MENUHIN AVENUE LOUISE MICHEL RUE WOLFGANG AMADEUS MOZART ALLEE CHARLES PHILIPON ALLEE GEORGE SAND RUE DU TEILLAC ALLEE GERMAINE TILLION RUE SIMONE VEIL ALLEE LOUISE WEISS RUE GEORGES WOLINSKI LE GRAND BEAUVAIS LE PETIT BEAUVAIS BELIN LA PIÈCE BLANCHE LE PETIT BOIS LA BOUSSARDIERE CAUTELAY CHALAU LA CHAUFFINAIS LE HAUT CHEMIN LA RUE CLEREE LES COLLINETTES CROTIGNE CROTIENIERE LE PATIS DOREL LA DROUJAS LA LANDE DE LA DROUJAS LES ENTRÉES DE LA DROUJAS LES DUVAUX LES ENTRÉES LA CROIX DE L'EPINE ESNOUT LE MOULIN D'ESNOULT FLEURINE LES CHAMPS GERAULTS LA GIRAUDAIS LA GIRONNAIS LA GRAVELLE LA GUILLARDIERE LA HERSANDAIS L'HOUDRY LE GRAND JARDIN LA JAUNAIE LA LANDE LE BAS DE LA LANDE LES ENTRÉES DE LA LANDE LES CLOS LONGS MALMOUSSE LA MARE LA LANDELLE AUX MENARDS LA MORTAILLE LA PETITE NOE LE DOMAINE DE L'OURMAIS L'OURMAIS LE HAUT PATIS LA PIERRE LA BASSE POCHAIS LA HAUTE POCHAIS LA POCHAIS LE BOUT DU PONT LA PORTE LE VIEUX PRESBYTÈRE LA REMBOURGÈRE LA RISSÉ BOIS-ROND LE PETIT BOIS-ROND LE PIGNON ROUGE PEN-AR-ROZ LA SABLONNIERE LA BASSE SARVATTE LA HAUTE SARVATTE LA SAUVAGERE LE CLOS SOTIN LE TERTRE DE TERTON TERTRON LA TERTRONNAIS LA TOURAILLE LA VALLEE LA VIGNE DE VEAUZELLE VEAUZELLE LE MOULIN A VENT LE CHENE VERT VILLENEUVE
							3- LE TILLEUL	13 RUE DE DOMLOUP	NON	NON	Centre Bourg Nord Ouest (Domloup / Vern-sur-Seiche) & Territoire Nord Ouest (Domloup / Vern-sur-Seiche)	PLACIS DE LA GRÉE BAREL RUE DE LA GRÉE BAREL IMPASSE DE LA BARONNE RUE BEAUVALLON IMPASSE DU PÈRE BOUCAULT RUE DE LA CHATAIGNERIE RUE MICHEL COLLOCI RUE DE DOMLOUP PLACE DE L'ÉGLISE RUE PAUL ELUARD RUE JEAN DE LA FONTAINE ALLEE DE LA GAREME RUE TIR GIGOT RUE HENRI GROUES AVENUE JEAN LANGLOIS RUE DES LOGES IMPASSE DU PETIT MOTTAY RUE DE LA VIGNE NOUVELLE PLACIS DU PARMIENNE ALLEE DE LA PERRIERE ALLEE DE LA PREE RUE JACQUES PREVERT ALLEE DU DR EDMOND RAME ALLEE DU MAJOR FRANCK ROSS PLACIS GEORGE SAND RUE DE LA SIACRÉE RUE DES TALMANDS RUE PAUL VERLAINE RUE DE VERN LA BARBOTAIS LA VILLE DU BOIS LE GRAND CORCE LE PETIT CORCE LES DEUX DOUETS LE VIEIL ECLOSEL L'ECLOSEL L'EPINE MALABRY MONCEAUX LA MORINAIS LA MAISON NEUVE LA NOE L'OLIVEL LA QUIMENE LA RIVAUDIÈRE LA RONCINAIS LA SUZANNE LA TREMBLAIS
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	1	VAL COUESNON	35205	NOYAL-SOUS-BAZOUGES	1	MAIRIE	11 RUE DE LA CORDONNERIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	1	4	BRUZ	35206	NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE							ENTRE LA RUE DES POTIERS (INCLUSE) ET RM 34, ENTRE AVENUE DES MONTS GAULTIER À L'OUEST ET RUE NICOLAS APPERT À L'EST (RUE EXCLUE) ENTRE OUEST ET SUD DE LA RUE DU GUYÉ (RUE EXCLUE) AU NORD RUE DES POTIERS (RUE INCLUSE) RUE DE RENNES À L'EST (EXCLUE) ENTRE RUE DE RENNES À L'OUEST (RUE EXCLUE) ET SEICHE AU SUD RM 34 AU NORD ET RUE FRANÇOIS CHAPIN À L'EST (RUE INCLUSE)
							1 -MAIRIE	3 RUE DE LA MAIRIE	OUI	NON		
							BUREAU 2	RUE DE VERN	NON	NON		SECTEUR SUD SEICHE + CAMPAGNE À L'EST DE LA RD 82 DÉLIMITÉ AU NORD PAR RM 34 + QUARTIER DU MOULIN, DÉLIMITÉ À L'OUEST PAR LA RUE F. CHAPIN (RUE EXCLUE)

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE													
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE	
						6	BUREAU 3	RUE DE VERN	NON	NON		SECTEUR MONTS GAULTIER, DÉLIMITÉ : AU NORD PAR LA RUE LAVOISIER (INCLUSE), PUIS RUE DES POTIERS (EXCLUE), À L'OUEST PAR RUE DU GUÉ (INCLUE) AU SUD PAR LA SEICHE À L'OUEST PAR RN 137	
							BUREAU 4	RUE DE VERN	NON	NON		SECTEUR SUD SEICHE, DÉLIMITÉ : AU SUD PAR RD 82 (RUE DE ST-ERBLON INCLUE) + CAMPAGNE SUD OUEST AU NORD PAR LA SEICHE À L'EST PAR RD 137	
							BUREAU 5	RUE DE VERN	NON	NON		SECTEUR PETITE SAUDRAIS + CAMPAGNE DÉLIMITÉ : AU SUD PAR RM 34, À L'OUEST PAR RM 82 (RUE DE RENNES EXCLUE) ET AU NORD PAR L'ORSON + QUARTIER BRÉQUIGNY + CAMPAGNE DÉLIMITÉE : AU SUD PAR RM 34, AU NORD PAR ROCADE SUD ET À L'EST PAR RN 137	
							BUREAU 6	RUE DE VERN	NON	NON		SECTEUR ST-LÉONARD + RUE DE RENNES + SECTEUR CROIX DE PIERRE SECTEUR GOUVERNEUR DÉLIMITÉ : À L'OUEST PAR LA RUE N. APPERT (INCLUE) AU SUD PAR LA RUE DES POTIERS (EXCLUE) AU NORD PAR RM 34 CAMPAGNE DÉLIMITÉE : AU NORD PAR LA ROCADE SUD, À L'OUEST PAR RN 137, AU SUD PAR LA RM 34 ET À L'EST PAR L'ORSON (NON COMPRIS ZA DU HIL)	
3-RENNES	5	5	CHATEAUGIRON	35207	NOYAL SUR VILAINE	5	1-SALLE DES LAVANDIÈRES	RUE DU PÂTIS SIMON	NON	NON		AVENUE DU CHENE JOLI AVENUE DU PRIEURÉ BOULEVARD BARBOT IMPASSE DE LA VALLEE LA HAUTE PATONNAIS LA MOINERIE LA PATONNAIS LA PATONNAIS LA RIVIERE AU GENDRON LA TOUCHE AU VAL LE PONT D'ACIGNE LE PUIS GAULTIER LE VAL FROMENT MONCORPS RUE AMADEUS MOZART RUE ANTONIO VIVALDI RUE CLAUDE DEBUSSY RUE DE LA FROMIERE RUE DE LA GARE RUE DE LA JANAIE RUE DE LA MOINERIE RUE DE LA PLANCHE GREGOIRE RUE DES AJONCS D'OR RUE DES BRUYERES RUE DES CLOS BLANCS RUE DES DOUGLAS RUE DU PATIS DE LA FROMIERE RUE FREDERIC CHOPIN RUE HECTOR BERLIOZ RUE JEAN SEBASTIEN BACH RUE LOUIS PETRI RUE MAURICE RAVEL RUE SAINT ROCH SAINT ROCH	
							2-SALLE DES LAVANDIÈRES	RUE DU PÂTIS SIMON	NON	NON		ALLEE DE LA FEE MORGANE ALLEE DE LA FEE VIVIANE AVENUE DE BROCELIANDE BENAZE IMPASSE DE BRADIGAN IMPASSE DE CARDUO IMPASSE DE TINTAGEL LA COUR VERTE LA CROIX DE JUSSE LA CROIX JUSSE LA FRONTAUDIERE LA JUSTICE LA LANDE AUX MOINES LA LANDE DES PATY LA LOGE TURBAN LA MENERIE LA PETITE LANDE LA ROUSSELAIS LA TAUPINIERE LA VILLE DU BOIS L'ARCHE DE CUYON LE CAÏLOU BLANC LE CHAMP AU VEQUE LE CHAMP DE LA CROIX LE CHAMP DECLE LE CHAMP LONG LE CHAMP MICHEL LE CHAMP SIMON LE CHENE ROND LE GRAND BENAZE LE HAUT JUSSE LE PATIS DU JAUNAY LE PETIT ROCHER LE PUIS AURAY LE TENERE LE TREMBLE LES MOTAIS L'HOUREL RUE ALAIN-FOURNIER RUE CALMETTE RUE CHATEAUBRIAND RUE DE COMPER RUE DE LA CROIX DE LETANG RUE DU CHAMP MICHEL RUE DU ROI ARTHUR RUE DU STADE RUE FRANCIS MONNOYEUR RUE JACQUES CARTIER RUE LAENNEC RUE LANCELOT RUE MELUSINE RUE MERLIN L'ENCHATEUR RUE MERLIN L'ENCHANTEUR RUE PERCEVAL RUE SURCOUF	
							3-HÔTEL DE VILLE	18, PLACE DE LA MAIRIE	OUI	NON		ALLEE DU CLOS PAISIBLE AVENUE DE BELLE-ILE AVENUE DU PRIEURÉ BONNELAICHE BOULEVARD BARBOT BOULEVARD MAURICE AUDRAIN HAUT POSE HOTEL GAUDICHE LA BARBOTIERE LA BATISSE CHOTARD LA BEDUAUDIERE LA CHESNAIE LA CHOPINIERE LA COUR DES ROSES LA DURANDIERE LA GALANCHERIE LA GARENNE LA HEURTLEAIS LA METTIERE LA MORHANNAIS LA PLANCHE AU GAUDE LA PRIMAUDIERE LA RICHARDIERE LA RIVIERE LAUNAY LE BAS POSE LE CHAMP POIRIER LE CLOS SAINT-PIERRE LE HAUT TESNIERE LE PATIS LES BASSES BABINAIS LES FEUGES LES HAUTES BABINAIS LES MALTOUCHES LES PATIS MAISON MONNIER PLACE MAURICE AUDRAIN POSE RUE AMBROISE PARE RUE CHARLES HARDOUIN RUE CHARLES HARDOUIN APPARTEMENT RUE DE LA FOURERIE RUE DE LA GIRAUDIERE RUE DENIS PAPIN RUE DU STADE RUE DUGUAY TROUIN RUE EDISON RUE FLEMING RUE JEAN MARIE PANNETIER RUE JULIEN NEVEU RUE PIERRE BELLAMY RUE PIERRE CROYAL TREHOURDIN VEZIN	
							4-SALLE DES LAVANDIÈRES	RUE DU PÂTIS SIMON	NON	NON		ALLEE DES PEUPLIERS AVENUE DU GAL DE GAULLE AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE BEAUCHENE COMLOUP CROYAL GERVIS GOSNE GROMIER HIDOUZE IMPASSE DU GUET LA BASSE THIAULAIS LA BOURDONNIERE LA BRULEE LA DIERRE LA GRANDE BARRE LA LANDELLE LA MAZURE LA REBOURSERIE LA ROCHE DE CROYAL LA TERTRAIS LA VEROUSIERE LE BAS RIDOUEL LE BAS VILLIERS LE BOIS ORCAN LE CLOS ROUAULT LE HAUT RIDOUEL LE HAUT VILLIERS LE HOUX LE MOULIN A VENT LE PATIS ORCAN LE PATISSEL LE VAL DE CROYAL LE VIVIER L'EMBAS LES BASSES MALLERIES LES CORMIERS LES MALLERIES MAUNY RESIDENCE DES PRES BAT 68 RESIDENCE DU PRE RESIDENCE LES LAVANDIERES RIDOUEL RUE DE BRETAGNE RUE DE CHATEAUGIRON RUE DE LA CROIX DES FORGES RUE DE LA RESIDENCE DU PRE RUE DES BOURGEOIS RUE DES CANEVAS RUE DES CHENES RUE DES CORDIERS RUE DES PRES VERTS RUE DES SAULES RUE DES TILLEULS RUE DES TISSERANDS RUE DU CHAUSSIN RUE DU COLONEL REMY RUE DU COMMANDANT DESGUEZ RUE DU PATIS SIMON RUE PAUL FEVAL RUE PIERRE MARCHAND	
							5-HÔTEL DE VILLE	18, PLACE DE LA MAIRIE	NON	NON		ALLEE ALEXANDRA DAVID-NEEL ALLEE DE GROIX ALLEE DU CLOS PAISIBLE ALLEE FRANCOISE SAGAN ALLEE MADAME DE SEVIGNE ALLEE MARGUERITE DURAS AUBRIERE AVENUE DE BELLE-ILE AVENUE D'OUESSANT CHANTELOUP COQUEREL GOUARE HARHEUX LA BARRE THEBAULT LA BERTHELAIS LA BRULERIE LA CLOSERIE LA COUDRE LA GRANGE LA LANDE MESLIER LA PILIERE LA ROCHE HEULIN LA TALLE LA TOUCHE GROLLEAIS LA TUPINIERE L'AUBRIERE LE BIGNON LE CHENE BLANC LE CHENE CREUX LE CHENOT LE CLOS FLEURI LE COMMUN LE HAUT GUE LE HIL BARAS LE HIL BARRAS LE NOYER LE PETIT CHEVIGNE LE SEMNOZ LES CLOSEAUX LES PATISSAUX L'ORBIERE PLACE DE LA MAIRIE PLACE DE L'EUROPE PLACE D'HAIGERLOCH RESIDENCE VICTOR HUGO RUE ALEXIS GEFFRAULT RUE DE BRECE RUE DE BREHAT RUE DE CEZEMBRE RUE DE LA MOTTE RUE DE LA PAIX RUE DE MOLENE RUE DES ABEILLES RUE DES GLENAN RUE D'HAIGERLOCH RUE DU MOULIN RUE GEORGE SAND RUE MARGUERITE YOURCENAR RUE PIERRE MARCHAND	

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
3-RENNES	1	12	JANZE	35208	ORGÈRES	5	BUREAU 1	HALLE DES SPORTS- RUE DES SPORT	BUREAU CENTRALISAT EUR (UNIQUE)	NON	NORD DE LA NOË - NORD DE LA RUE DE PONT PÉAN ET NORD DES HAYETTES	BAS-SERRIÈRE - LA MANDONNAIS - LES COMMUNS - COTTEREUIL - LE PÂTIS - LA GONNERAIS - LA MOISSONNAIS - VEZIN - LA HAYETTE - LE PLUVIER - AVENUE DES JARDINS - LA PLUMIÈRE - HAUT-SERRIÈRE - LA LANDELLE - RUE DE SAINT-ERBLON - ALLÉE DES PEUPLIERS - IMPASSE DES POIRIERS - RUE DE PONT-PÉAN - ALLÉE DU PRÉ-NEUF - LA PLARDIÈRE - LA ROUSSAIS - LA ROUSSAIS ST ERBLON - LA CROIX BOBELIBOT - LA COCHARDIÈRE - BEL HORIZON - AVENUE ORGERBLON - AVENUE DE L'ALLIANCE - RUE DES FRÈS MÈLES - RUE ARTHUR DE LA BORDERIE - RUE EMMANUEL PHILIPOT - RUE A LE BRAZ - IMP A DUVAL - IMP A CLOUARD - IMP J. GUÉHENNO - RUE R G CADOU - CHEMIN DE LA HAIE LONGUE - RUE A VANNIER - RUE T. BRIANT - RUE M. JACOB - RUE H. POLLES - LA NOË - CHÂTEAU LA RETENUE - LA COUR
							BUREAU 2	HALLE DES SPORTS- RUE DES SPORT	NON	NON	ENTRE LA RUE VANNEAU ET LA RUE PLEIN CIEL ENTRE LA RUE DE LA MAIRIE ET L'ALLÉE DU LEVANT -RUE SAUVAGET, IMP BOBET, IMP BELVÈDÈRE, IMP BOTREL	RUE DE L'ANCIENNE GARE - ALLÉE DES JONQUILLES - ALLÉE DES CAPUCINES - RUE DE RENNES - ALLÉE DU LEVANT - ALLÉE JULIEN GUESDON - RUE DROUADAINE - IMPASSE J GAUTIER - RUE DES CHÊNES - RUE PLEIN CIEL - ALLÉE DES ROSEAUX - PLACE DE LA MAIRIE - PLACE DE L'ÉGLISE - IMP DU BELVÈDÈRE - IMPASSE DU PRESBYTÈRE - RUE DES SPORTS - RUE VANNEAU - RUE JEAN CLÉMENT - RUE DU DOMAINE - RUE JULES LOUAIL - ALLÉE DE L'ORANGERIE - ALLÉE DE LA PROVIDENCE - IMPASSES LOUISON BOBET - THEODORE BOTREL - RUE DES ROSIERS - RUE JEAN-BAPTISTE HOUGET - RUE PIERRE SAUVAGET - RUE VICTOR DROUADAINE
							BUREAU 3	HALLE DES SPORTS- RUE DES SPORT	NON	NON	ENTRE LA MÉTAIRIE DE CINTRÉ/BOUHARÉE/LA MÉTRIE/LA BRIANCAIS/LE PÂTIS GAREL ET LA LIMITE SUD DE LA COMMUNE ENTRE LA RUE PLEVEN ET LA ROUTE DE CHANTELOUP ENTRE LA RUE J CARTIER ET LA RUE R SURCOUF RUE DE CHATEAUBRIANT	LA GRAISSE - LA CORBIÈRE - LE ROSAIRE - LE REUZEL - BOUT DE LANDE - LA BELLE ÉTOILE - LE HAUT DES VALLÉES - L'AFFÈGEMENT DES LANDES - RUE DE L'ÉPINE - L'HERMITIÈRE - LES HAMONNAIS - RUE DES BIGNONS - JANA - EX RN 137 - RUE DU WAGON - LE WAGON - LA ROULLASSERIE - LES ROCHERS - LE BOIS D'OR - BELLEVUE - LA BRIANCAIS - LES NOËS - LES LANDELLES - LA PLESSETTE - LE PLESSIX - LES QUATRE VENTS - LE HAUT BOUHARÉ - BOUHARÉ - LE PRÉ GAZON - LA MÉTRIE DE CINTRÉ - LA HAIE GUIN - LA MÉTRIE - RUE ANNE DE BRETAGNE - RUE RENÉ CHATEAUBRIAND - RUES ROBERT SURCOUF - RENÉ LAENNEC - RUES JACQUES CARTIER - RENÉ PLEVEN - ERIC TABARLY -
							BUREAU 4	HALLE DES SPORTS- RUE DES SPORT	NON	NON	ENTRE LA RUE DE GENÈTS ET LA ROUTE DE CHANTELOUP RUE DES FOUGÈRES ET RUE DES ÉTANGS ENTRE LA ROUTE DE CHANTELOUP ET LA RUE ROSA PARKS ENTRE LE NOYER/LA LANDE DU RUISSEAU ET LA LIMITE EST DE LA COMMUNE ENTRE LE NOYER/LA BARRE ET LA LIMITE SUD DE LA COMMUNE	RUE DES FOUGÈRES - RUE DES ÉTANGS - RUE DES AÏONCS - RUE DES GENETS - RUE DES SAULES - SQUARE DES IRIS - VD SUZANNE NOËL - RUE F. PARKS RUE L. AUBRAC - RUE F. TRISTAN - RUE H. BOUCHER - RUE F. ARTHAUD - IMP M. BRES - IMP M. DORVAL - NOYER - CHATENAY - LOURME - TAPION - LA ROCHELLE - LA BARRE - LA REFOULÉE - LA GODERAIS - LES VOLARDIÈRES - LE TÉLÉGRAPHE - LE TERTRE - LA LANDE DES DEUX MONTS - LE CLOS VEZIN - FORT-JOUAL - LOURMEL - LA HAUTE-VIOLAIS - LA VIOLAIS - LE PÂTIS COLIN - LA FROGERAIS - L'AUDINIÈRE - LA PETITE ROCHELLE - LE MOULIN BOTEL - LE MELERAY - LA GRIMAUDIÈRE - LA PLANCHE - LA RIVIÈRE - LAUNAY - LA MISSONNAIS - LA BASSE GUIBERTIÈRE
							BUREAU 5	HALLE DES SPORTS- RUE DES SPORT	NON	NON	ENTRE LA RUE DE BATZ /RUE DE BRÉHAT ET LA HAIE GUIN/LA BLANCHETAIS LA RUE DU VALLON ENTRE LA RUE DU COTEAU/RUE DE L'HERMITIÈRE ET LA LIMITE OUEST DE LA COMMUNE	AVENUE DES PRAIRIES - RUE DE BRÉHAT - IMP D'OUËSSANT - PLACE MOLÈNE - RUE DE BATZ - RUE DES CHAMPS FLEURIS - IMP DES PRIMEVÈRES - IMP DES BLEUETS - RUE DE LA RANÇE - RUE DU TRIEUX - IMP DE L'AVEN - IMP DU BLAVET - IMP DE L'AFF - RUE DU COUESNON - RUE DE L'OUËT - LA BLANCHETAIS - RUE DE LAILLÉ - RUE DES BLES D'OR - RUE DES COQUELICOTS - RUE DE L'HERMITIÈRE - RUE DU PLESSIX - RUE DU COTEAU - RUE DU VALLON - RUE DES TILLEULS - RUE DES CHÂTAIGNIERS - RUE DES ERABLES - RUE DES AULNES - RUE DES FRÈNES - IMP DES HÊTRES - IMP DU BUS - IMP DES AUBERNES - BV DU GRD PARC - IMP DES CHARMES
3-RENNES	3	23	RENNES 6	35210	PACE		MAIRIE	11 AVENUE BRIZEUX	OUI	NON	BD P DUMAINE DE LA JOSSERIE - AVENUE BRIZEUX - RUE JEAN HOLLIER - RUE PIERRE HAUDEPIN RUE PIERRE DELAGREE - ALLÉE DES PLANCHES - RUE MATHURIN PELTIER - RUE JEAN BAPTISTE GUERIN ALLÉE DE LA GRANDE EGALONNE - IMPASSE DES JARDINS - LA BARRE GUIBOURG - LA TIRELAIS - LA RABELIÈRE - LE CHÈNE MARBOT - LES HAYES - LE CHAMP GEFPROY - LE HOUSSAIS - RUE JEAN-GABRIEL COQUIO - LE PUITS BERGER - RUE JEAN-MARIE TULLOU - LE HYDRID - LAUNAY DENIEUL - MELLON - LE REDARD - LA TOUCHE DURAND - LE CHAMP BENAIS - ALLÉE DE LA PLANCHE FAGLINE - ARCHE DE NOË - RUE JEAN-MARIE DAVID - LA HAUTE PORTE - LE PETIT ETANG - LA PETITE TOUCHE PAPAIL - RUE FRANÇOIS ET CHARLES ALLORY - ALLÉE JEAN ANNE BOIS - LA COUDRAIE - RUE CHARLES CROIZE - LA MAISON NEUVE - LES ORMEAUX - LA TOUCHE PAPAIL - LES TROIS CHÊNES - LA LONGRAIS - LA PORTE VINETTE - TERRAIN GENS DU VOYAGE - VILLAGE DES SABLONNES HORS-COMMUNE - LA SABLIERE HORS-COMMUNE - LA PETITE VIGNE HORS-COMMUNE CHEMIN FRANÇOIS LUZEL HORS-COMMUNE - L'AULNERAIE HORS-COMMUNE - PLACE SAINT MELAINE HORS-COMMUNE - LE HAUT LAVAL HORS-COMMUNE - LA HAIE DE SAINT GILLES HORS-COMMUNE - RUE FRANÇOIS ET CHARLES ALLORY HORS-COMMUNE	
							GYMNASSE LOUISON BOBET	CHEMIN DE LA MÉTAIRIE	NON	NON	CHEMIN DE LA MÉTAIRIE - RUE GEORGES CADOUAL - RUE DES BONNETS ROUGES - RUE JEAN-PIERRE CALLOCH - RUE DE LA BORDERIE - RUE BERTRAND D'ARGENTRE - RUE LAMENNAIS - BOULEVARD NOMINOË - RUE ALAIN BARBE-TORTE - RUE NOËL DU FAIL - ALLÉE DU CHAMP PIAL - LA GLESTIÈRE - PLACE MORVAN LEBESQUE RUE PAUL FEVAL - RUE YANN SOHIER - RUE SURCOUF - LAUNAY THEBERT - RUE PAUL LE FLEM - LA HOULLERAYE - PLACE FELIX ROBIN - LA HAIE DE SAINT- GILLES - MEHAULT - LE BAS BOIS - LA COHINIÈRE - LE CHATELLIER - LES PATRIALES NOMINOË - LES SORNAIS - LA FOLAYE - LA GRANDE TOUCHE - LA MONNERAYE - L'AULNERAIE - LE HAUT BOIS - LA NOË COLOMBIER - LE PÂTIS BLANDEL - RUE TANGUY MALMANCHE - LE BEUCHAIS - LA FOSSE - LA PENARDIÈRE - LE PETIT BREIL - LA PIEDOIRIE - LE BAS SOMMIER - RUE HERSHART DE LA VILLEMARQUE - LE GUESNEAU - KER BUGAN - LA SALLE VERTE - LE BAS MEHAULT - LE BAS VIVIER - LES LANDELLES - LE PÉROUX - LA PETITE LANDELLE - RESIDENCE DE L'ANCIEN RELAIS - LE CHAMP DU PONT - LA MARE ROUILLEE - LA PETITE VIGNE - LE PRÉ HERY - LA RIOTELLE - LE VAL MOREL LE PÂTIS DU CHATELLIER - LE CACHOT - LES CLOSIAUX - L'ÉTOUBLE - L'ORGERAIS - LE PAS BARRE - LA PETITE FOSSE - LE BAS BREIL - LA BRETONNIÈRE BOTTERELLE - LE BUTAIS - LA COQUÈRIE - LA CROIX BLANCHE - LA CROIX HUET - DOUALLAN - LA GRUCHE - LA HAUTE LANDE LE MOULIN DE LA LANDE - LA SABLIERE - LA FONTAINE - CHEMIN DE L'ANDUME - LA BOURDONNAIS - LE HAUT BREIL - LA HAUTE VIGNE - LA RIOTELAIS - LES CLOS NEUFS	

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
						11	GYMNASÉ LOUISON BOBET	CHEMIN DE LA MÉTAIRIE	NON	NON		AVENUE ETIENNE ET MATHILDE PINAULT - AVENUE CHARLES LE GOFFIC - ALLEE J-FRANÇOIS LE GONIDEC - RUE DES HAUINS - CHEMIN FRANÇOIS LUZEL - PLACE DE LA CHALOTAIS - RUE GEOFFROY DE MELLON - CHEMIN DU ROI TRISTAN - PLACE SAINT MELAINE - CHEMIN DE LA REINE GUENEVRE - CHEMIN DE MORGANE - CHEMIN LANCELOT DU LAC - RUE DE LA CHALOTAIS - CHEMIN DE LA REINE YSEULT - BOULEVARD DU ROI ARTHUR - CHEMIN PIERRE LANDAIS - CHEMIN LOUIS TIERCELIN - CHEMIN DE LA PERRIERE - CHEMIN PIERRE ABELARD - RUE JEANNE JUGAN - CHEMIN DE MESSIRE GAUVAIN - CHEMIN JEAN-FRANÇOIS LE GONIDEC - CHEMIN DE PERCEVAL - AVENUE DE LA FLUME
							GYMNASÉ LOUISON BOBET	CHEMIN DE LA MÉTAIRIE	NON	NON		RUE DES LIRON - AVENUE DE STEINSEL - RUE DES AVETTES - RUE DE VERGEAL - RUE DE LA FRIGOULE - RUE DES BADIERS - RUE DES AMOURETTES - CHEMIN DES BERRUCHOTS - CHEMIN DES RUSTACHES - CHEMIN DE VERGEAL - LA FILANDERIE - LE GON - LA NOE - LA ROSSIGNOLIERE - LES CHAMPS - CHAUDE FONTAINE - LA VILLE BENETRE - LA TOUCHE CHAMPAGNE - LA HAUTIERE - LE CHENOT - LES LESNERIES - LA PIE NEUVE - POUJEU - LA CHINTRE - LE HAUT PLACE - LES LANDES DE LA BARRE - LE PETIT BIGNON - LE BAS PLACE - LA BASSE HATAIS - LES CHAMPS VEZIGNEULS - LE PATIS - LE PLESSIX - LE BAS COUDRAIS - LA BREHAIGNE - LA CHENAIE - LA HAUTE HATAIS - KER NOE - LA MARE DES NOES - VEZIGNEUL - LA VIGNE - LA CROIX CHEMIN - LA PETITE BERNAIS - LA PRAIRIE - LA BARRE - CHATEAU FRICAUT - LA DOUETAIS - LE GRAND CHEMIN - HETREAL - LE VIVIER - LA BERNAIS - LE CANTON - LES MESLIERS - LA POTINIERE - LE RABELAY - LES TROIS TROMPETTES
							GRUPE SCOLAIRE DU HAUT-CHEMIN	36 AVENUE PAUL SÉRUSIER	NON	NON		AVENUE JOSEPH LE BRUX - RUE MATHURIN MEHEUT - AVENUE TAL COAT - RUE JIM SEVELLEC - RUE MAX JACOB - AVENUE PAUL SERUSIER - RUE OLLIVIER PERRIN - VILLAGE DES SABLONNES - RUE CHATEAUBRIAND - RUE PAULIN DE FREMINVILLE - RUE RENE PERRON - CHEMIN PAUL SIGNAC - LA FOUCHERAIS - LA HYPTAIS - ESPLANADE CHARLES DE GAULLE - CHAMPAGNE - RUE PAUL GAUQUIN - L'ETANG - LA VALLEE - RUE RENE PLEVEN - MAIL DU CHAMP RAGEL - LE PETIT MOULIN DE TIXUE - LE TERTRE - TIXUE
							ESPACE LE GOFFIC - CHATEAUBRIAND	6 AVENUE LE GOFFIC	NON	NON		AVENUE DE BEAUSOLEIL - RUE DE LOUZILLAIS - AVENUE DE BAIERSDORF - ALLEE DU VIVIER - RUE FRANÇOIS TANGUY-PRIGENT - RUE MICHEL GERARD - RESIDENCE DE L'HERMINE - RESIDENCE AN ERMINIS - BOULEVARD DU DUC JEAN V - ALLEE DES CHENES - IMPASSE DE LOUZILLAIS - RUE DU P. GRIGNON-DE-MONTFORT - ALLEE DES CHARMES - CITE AN DISKUIZ
							ESPACE LE GOFFIC - LA GALERIE	6 AVENUE LE GOFFIC	NON	NON		RUE DE L'HERBAGER - ALLEE DU MOULIN - RUE DU CHAMP MORIN - ALLEE DE LA PRAIRIE - RUE DU LONG CHAMP - ALLEE DU CHAMP CORBIN - RUE DU CHAMP DU HIR - RUE DES ILES KERGUJEN - IMPASSE DE LA GIRONDE - RUE DU CHAMP DES OUTRES - LE PATIS ROUSSEL - LA BOISTELAIS - LA MANDARDIERE - IMPASSE DE BELLE VUE - LE PATIS MARTIGNE - IMPASSE DU PETIT PRE - IMPASSE DE LA PLANCHE FAGLINE - LA BAUDIÈRE - LA CASSE - LE GRAND VERCLE - LE GRAND PUIIS - LA METINERIE - RUE DE LA PLANCHE FAGLINE - LA PLANCHE FAGLINE - LA PERDILAIS - LA PILAIS - LA LANGERAIIS - LA COSNIERE - BELLE VUE - LA TOURAUDIÈRE - LES VENELLES - L'ECHANGE - LE BAS LAVAL - LA DERRE - L'EPINE - LA NOE PARÉE - LA SENESTRAS - BEAUJOUR - LE BROSSAY - LE HAUT LIEU - LE BOIS MAIGNAN - LE BAS VERCLE - LA SAUDRAIE - LAUNAY SINAN - LA NOE DU PUIIS - LE CARREFOUR - LE HAUT LAVAL - LANDAILLER - CHEMIN DE LANDAILLER - LA BELLE VISEE - LE PETIT VERCLE - LA PETITE COUDRAIE - LA HAIE LANDIERE
							COLLÈGE FRANÇOISE DOLTO	53 AVENUE LE BRUX	NON	NON		RUE MICHEL MARION - RUE JEANNE DE BELLEVILLE - ALLEE DE LA CHATAIGNERAIE - ROUTE DU PATIS ROUSSEL - RUE ERIC TABARLY - RUE DES GLENANS - CHEMIN DE MONDONIN - SQUARE DES CORSAIRES - IMPASSE ERIC TABARLY - RUE DE BREHAT - RUE DE GROIX - RUE DE HOEDIC - RUE DE BELLE ILE - RUE J-F DE SURVILLE - RUE DE CEZEMBE - AVENUE DE LA CRESPINIERE - AVENUE D'OUESSANT - IMPASSE JACQUES CASSARD - IMPASSE J-F DE SURVILLE - RUE DE MOLENE - LA CRESPINIERE - MONDONIN
							COMPLEXE SPORTIF CHASSEBOEUF - TREGOR	54 AVENUE LE BRUX	NON	NON		BOULEVARD DE LA DUCHESSE ANNE - RUE GISELE HALIMI - RUE HUBERTINE AUCLERT - RUE LAENNEC - RUE ERNEST RENAN - RUE OLYMPE DE GOUGES - RUE ANATOLE LE BRAZ - RUE BENOITE GROULT - IMPASSE FRANÇOISE GIROUD - IMPASSE LOUISE WEISS - RESIDENCE DU PONT AMELIN - IMPASSE MARIE-THERESE AUFFRAY - ALLEE MARIE PAPE CARPANTIER - LE CHAPITRE - LES CHAMPS ROBERTS - RESIDENCE MALIGAN - LA HAUTE RABINE - ALLEE LOUISE MICHEL - LA CLAIS - LES BUTTES - LA FOUILLETAIS - LA HAIE DU VAL - LAUNAY BEZILLARD - LA BRILLANTAIS - BAS NOYOLET - LA TAILLANDERIE - LES BUTERNES - LA CHOPINIERE - LE HAUT NOYOLET - LE PETIT ROCHER - LE PRE DE LA ROCHELLE - HEMILSANT - LE PONT AMELIN - LA RUISSELAIS - LA RABINE - AVENUE SIMONE DE BEAUVOIR
							COMPLEXE SPORTIF CHASSEBOEUF - TREGOR	54 AVENUE LE BRUX	NON	NON		RUE DE LA GARENNE - RUE DE LA MOTTE - RUE DES VENELLES - RUE DU GRAND VERGER - AVENUE DE CHAMPALAUNE - ALLEE DE CHAMPALAUNE - RUE DU COURTIL VAILLANT - RUE DE LA FONTAINE - RUE DE LA SOURCE
							SALLE DE MOTRICITE	23 AVENUE E. ET M. PINAULT	NON	NON		RUE DU PETIT CANAIS - RUE DU DOCTEUR LEON - RUE DU MENEZ-HOM - RUE DE KONNA - RUE DE SLIMNIC - ALLEE DE LA TOUCHE MILON - RUE RENE-GUY CADOU - RUE ANJELA DUVAL - RUE XAVIER GRALL - RUE YVES MILON - RUE ANGELE VANNIER - RUE DE L'ANCIEN RELAIS - RUE DE LA PIE NEUVE - RUE DU MENEZ BRE - RUE TRISTAN CORBIERE - RUE DES BROUX - ALLEE ANDRE MONNIER
3-RENNES	4	16	MONTFORT SUR MEU	35211	PAIMPONT		SALLE DES MARIAGES	1 ESPLANDE DE BROCELIANDE	NON	NON	BOURG/BEAUVAIS/CANNÉE	BOUG ET VILLAGE DE BEAUVAIS ET LE CANNÉE
						2	SALLE PAROISSIALE	1 ESPLANDE DE BROCELIANDE	NON	NON	AUTRE	LA VILLE DANET - TELHOUET, LA SANGLE - TREDEAL, TRUDEAU - COGANNE - BONNEMENAY - LE GUÉ - LES FORGES
2-REDON	4	2	BAIN DE BRETAGNE	35212	PANCE	1	BUREAU 1	3, RUE DU TERTRE GRIS	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIERE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	8	FOUGÈRES 1	35214	PARCÉ	1	BUREAU 1	1 RUE DE LA BASCULE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIERE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	9	FOUGÈRES 2	35215	PARIGNÉ	1	MAIRIE	23, RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIERE
3-RENNES	3	14	MELESSE	35216	PARTHENAY-DE-BRETAGNE	1	MAIRIE	2, RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIERE

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE													
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE	
1-FOUGÈRES-VITRE	5	10	LA GUERCHÉ DE BRETAGNE	35217	LE PERTRE	2	1- COMPLEXE SPORTIF SALLE FONTAINE GUY	RUE THÉOPHILE PARÉ	OUI	NON		ALLEE JULIEN BEASSE BEAUVAIS BELLEVUE BODINO BOUZILLÉS CAMPING DU CHARDONNET GUINEFOL DE BEL AIR HALIGAN L'ARCHERIE L'ÉPINE DES LANDES L'ÉPINE HOUGET L'ÉTRE CROIX LA BASSE COUITURE LA BASSE PLESSE LA BESNERIE LA BLINLIÈRE LA BOULÈRIE LA BOUSSERIE LA CHARBONNIÈRE LA CHAUSSÉ LA CHESNAYE LA CHEVROTINIÈRE LA COUITURE LA COUVRIE LA CROIX MOREAU LA CROSSONNIÈRE LA FLOTTERIE LA FONTAINE GUY LA FOUCAUDIÈRE LA FOUCHÈRIE LA GÂBÈTERIE LA GROSSIÈRE LA GUILLIOTIÈRE LA HAUTE PLESSE LA HAYE LA HULINIÈRE LA LOURY LA MAISON NEUVE LA MARQUERIE LA MARTINIÈRE LA MASURE DES LANDES LA MUSERIE LA NOE BRUNEAU LA NOE GAUTIER LA PELLEVERIE LA PETITE LOURY LA PORTERIE DE BEL AIR LA POULARDIÈRE LA RANCONNIÈRE LA REINERIE LA ROUARIÈRE LA RUBINIÈRE DES LANDES LA RUE LA SAILLOTERIE LA SAULNIÈRE LA SELLÈRE DE BEL AIR LE BAS CHEVRIER LE BAS CLERMONT LE BAS POIRIER LE BREIL LE CARREFOUR LE CERISIER DES LANDES LE CHARDONNET LE CHATEAU D'EAU LE CHATEAU DE BEL AIR LE CHATELET LE CHATELIER LE CLOS DE L'ENTE LE CLOS PASISLÉ LE HAUT BREIL LE HAUT CHABLÉ LE LATAY LE PATIS VERTY LE PETIT BODINO LE PONT HEMERY LE PUIITS DES LANDES LES BOUFFETIÈRES LES COMMUNS LES DODINIÈRES LES LYS LES QUATRE CROIX LES QUATRE VENTS L'HORLOGE DE BEL AIR LIEU-DIT LE POIRIER MAISON DE RETRAITE PLACE DE L'ÉGLISE RUE D'ARGENTÈRE RUE DE BRETAGNE RUE DE BRIELLES RUE DE LA FORZT RUE DE LA FOUCHÈRIE RUE DE LA GRAVELLE RUE DE LA REINERIE RUE DES CHATAIGNIERS RUE DES CORMIERS RUE DES MARTYRS RUE DES POMMIERS RUE DU CALVAIRE RUE DU CHARDONNET RUE LA FONTAINE GUY RUE THÉOPHILE PARÉ RUE LLE DE LA ROUSSELIÈRE RUE LLE DU PRIÈURE VAU FOLLET	
							2- COMPLEXE SPORTIF SALLE FONTAINE GUY	RUE THÉOPHILE PARÉ	NON	NON		ALLEE BAGARD ALLEE DE LA BUTTE ALLEE DE LA CROIX ROBIN ALLEE DE LA SEICHE ALLEE DES DEUX PROVINCES ALLEE DES VIGNAUX ALLEE DU VERGER ALLEE SAINT JOSEPH BOULEVARD KERLEAN CROCAGNE GILBERT L'ÉTANG LA BAFONDIÈRE LA BASSE BAILLÉE LA BASSE BLANCHARDIÈRE LA BASSE BRETONNIÈRE LA BASSE MELLERAI LA BASSE PURAUDIÈRE LA BEAUDONNIÈRE LA BLANCHETTERIE LA BRASSERIE DES LANDES LA BRETONNIÈRE LA CAREMERIE LA CARISIÈRE LA CHAMPIONNIÈRE LA CHÉNAIE LA CROIX DE BOIS LA FERTE LA FONTAINE LA GACILÈRE LA GODERIE LA GOURTIÈRE LA GRANDE GAUTRIÈRE LA GRANDE MARCHÉ LA GRANGERIE LA GREE LA GUIMETIÈRE LA HAUTE BAILLÉE LA HAUTE BLANCHARDIÈRE LA HAUTE FOLIE LA HAUTE MELLERAI LA HAUTE RIVIÈRE LA HOULAUDIÈRE LA JOBÈRDIERE LA LANDE LA LEVRIÈRE LA LOGE LA LOUINIÈRE LA MARCHÉ LA MAUXONNIÈRE LA MELLERAI FERRAI LA MELLERAI TURGEOT LA MELTERIE LA MENARDIÈRE LA MOTTE RABAUT LA PECOTIÈRE LA PETITE GAUTRIÈRE LA PETITE MARCHÉ LA POINCIÈRE LA PURAUDIÈRE LA RICHARDIÈRE LA RICHOTIÈRE LA ROCHE DE BRETAGNE LA ROUSSELIÈRE LA RUBINIÈRE DE LA MARCHÉ LA SALLE LA TOUCHARDIÈRE LA TOUCHE CODET LA VALLEE LA VENRIE L'AUGRONNIÈRE LE BAS BRETORIN LE BOIS D'OSSE LE CERISIER DE LA MARCHÉ LE HAUT BRETORIN LE HAUT PIERRE LE PERRIN LE PONT AU MOINE LE PUIITS LE PUIITS CORBIN LE PUIITS DE LA MARCHÉ LES DRUBLES LES HAIÈS MONSAIÈS LES JULIENNIÈRES LES LARDIÈRES LES MORTIERS LES RUAUX LIEU DIT LA BRASSERIE DES LANDES LIEU DIT LE HAUT CLERMONT MONTARGE PETITE MONTARGE PLACE KERLEAN RUE D'ANJOU RUE DE BEAULIEU RUE DE LA POSTE RUE DE L'OUDON RUE DE SAINT CYR RUE DE SAINT POIX RUE DU MAINE RUE SAINT MARTIN RUE LLE DE L'ÉCOLE RUE LLE DES PRES SAINT JOSEPH SAINT NICOLAS	
2-REDON	4	2	BAIN DE BRETAGNE	35218	LE PETIT-FOUGERAY	1	BUREAU 1	6 RUE DES PLANCHES	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE	
2-REDON	4	17	REDON	35219	PIPRIAC	3	BUREAU 1	36 RUE DE L'AVENIR, ESPACE ALBERT POULAIN	OUI	NON	COMPRIS DANS	ALLEE DES RENODIAUX, ALLEE DU PRESBYTÈRE, IMPASSE DES PRES DE LA TOUCHE, IMPASSE DU CHÂTEAU, IMPASSE THÉODORE BOTREL, LIEU-DIT LE BOIS HULÉ, LIEU-DIT LES ÉMAILLÈRES, PLACE DE LA MAIRIE, PLACE DE L'ÉGLISE, PLACE DU COLONEL ABEL VALLAUD, RÉSIDENCE ANNIE DE BRETAGNE, RÉSIDENCE LA PROVIDENCE, RÉSIDENCE DU CHÂTEAU, RUE DE LA CROCHARDAIS, RUE DE LA CROIX GIBON, RUE DE LA LIBÉRATION, RUE DE LA NOUETTE, RUE DE LA PAIX, RUE DE LA PRAIRIE, RUE DE LA TOUCHE, RUE DE L'AVENIR, RUE DE L'ÉGLISE, RUE DE SAINT SEGLIN, RUE DES BUTTES DU CLOS, RUE DES PEUPLIERS, RUE DES SABLONNIÈRES, RUE DU DOCTEUR L'ANNÉC, RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, RUE DU MANOIR, RUE DU PONT RICHÉ, RUE DU PRE AUX CHÈNES, RUE DU SOUS BOIS, RUE JEAN DE LA FONTAINE, RUE LA COURROIE, RUE PASTEUR, RUE THÉODORE BOTREL, RUE VAUQUELIN, RUE DES RUETTES	
							BUREAU 2	36 RUE DE L'AVENIR, ESPACE ALBERT POULAIN	NON	NON	COMPRIS DANS	ALLEE DE BRÉHAUGON, ALLEE DE LA LIBÉRATION, ALLEE JULES VERNE, IMPASSE DE BOUDRET, IMPASSE DU TERROIR DE BRÉHAUGON, LIEU-DIT BIEN ASSIS, LIEU-DIT BRÉHILY, LIEU-DIT COHIGNAC, LIEU-DIT COLOMBEL, LIEU-DIT COURBOUTON, LIEU-DIT CREAN, LIEU-DIT KÉROUARD, LIEU-DIT LA BASSE SAUDRAIS, LIEU-DIT LA BOTHELLERAYE, LIEU-DIT LA BOUTARDAIS, LIEU-DIT LA BRÉVEILLAIS, LIEU-DIT LA CHAPELLE, LIEU-DIT LA CHERPLAIS, LIEU-DIT LA CHESNAIS, LIEU-DIT LA CHEVALLÈRAIS, LIEU-DIT LA CROIX BELLE A PIED, LIEU- DIT LA CROIX GOQUELIN, LIEU-DIT LA DIACRAIS, LIEU-DIT LA DOUVE, LIEU-DIT LA FONTAINE, LIEU-DIT LA GOULAFRAIS, LIEU-DIT LA GRÉZILLONNAIS, LIEU-DIT LA GRÛLAIS, LIEU-DIT LA HAUTE PICHONNIÈRE, LIEU-DIT LA HAUTIÈRE, LIEU-DIT LA MARHANNAIS, LIEU-DIT LA METAIRIE DU BOIS, LIEU-DIT LA METAIRIE NEUVE, LIEU-DIT LA MOISONNAIS, LIEU-DIT LA NOE AUX JUIFS, LIEU-DIT LA PERDRILLAIS, LIEU-DIT LA PICHONNIÈRE, LIEU-DIT LA PIPELAIS, LIEU-DIT LA POURCHASSAIS, LIEU-DIT LA RAVILLAIS, LIEU-DIT LA RETAUDAIS, LIEU-DIT LA RIGAUDIÈRE, LIEU-DIT LA SAUDRAIS, LIEU-DIT LA THEBEROIS DES CHAMPS, LIEU-DIT LA TIVINAIS, LIEU-DIT LA VILLE AUX GRENIERS, LIEU-DIT LA VILLE AUX JARNOTS, LIEU-DIT LA VILLE ROLAND, LIEU-DIT L'ANTOUCHAIS, LIEU-DIT LAUNAY, LIEU-DIT LE BAS BREIL, LIEU-DIT LE BAS COHIGNAC, LIEU-DIT LE BOIS HULIN, LIEU-DIT LE BOIS RUARD, LIEU-DIT LE BOUËXIC, LIEU-DIT LE BREIL AUX OYONS, LIEU-DIT LE CHATEL, LIEU-DIT LE CHEMIN, LIEU-DIT LE CHÈNE JOUAN, LIEU-DIT LE CREUX CHEMIN, LIEU-DIT LE FREGON, LIEU-DIT LE GRAND COUDRAY, LIEU-DIT LE GRAND DOMAINE DE LA CHESNAIS, LIEU-DIT LE HAUT BREIL, LIEU-DIT LE HAUT COHIGNAC, LIEU-DIT LE HIL, LIEU-DIT LE MADRID, LIEU- DIT LE MENEU, LIEU-DIT LE PELICAN, LIEU-DIT LE PETIT COUDRAY, LIEU-DIT LE PONT, LIEU-DIT LE TERTRE DANET, LIEU-DIT LE TERTRE LAMBERT, LIEU-DIT LES AUBRAIS, LIEU-DIT LES LANDES DE LA VILLE ROLAND, LIEU-DIT LES PLATANES, PLACE DE LA LIBÉRATION, RÉSIDENCE ALAIN GURVAL, RÉSIDENCE BARON DE LA VILLEBEAUD, RÉSIDENCE FRANÇOIS DURAND, RÉSIDENCE PIERRE BOULAIS, RUE ALEXANDRE BERTIN, RUE DE BEL AIR, RUE DE BOUDRET, RUE DE LA CONNELAIS, RUE DE LA GÂTINELAIS, RUE DU SQUARE, RUE JEAN-MARIE DREUSLIN, RUE JULES VERNE, RUE VICTOR HUGO	

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							BUREAU 3	36 RUE DE L'AVENIR, ESPACE ALBERT POULAIN	NON	NON	COMPRIS DANS	ALLÉE LOUISON BOBET, IMPASSE LOUIS BOUTIÉ, IMPASSE WHITLAND, LIEU-DIT BOURNENE, LIEU-DIT BRAGON, LIEU-DIT CHANTOVENT, LIEU-DIT COURTEVILLE, LIEU-DIT FONTENIO, LIEU-DIT LA BARRE DE TRAVERSOT, LIEU-DIT LA BINTINAIS, LIEU-DIT LA CADOUÈRE, LIEU-DIT LA CARIAS, LIEU-DIT LA CHAIGNETTE, LIEU- DIT LA CHATAIGNERAIE, LIEU-DIT LA CLAYE, LIEU-DIT LA COHAIS, LIEU-DIT LA COSTARDAIS, LIEU-DIT LA COUCOUSSE, LIEU-DIT LA CROIX COIGNARD, LIEU- DIT LA FAVELAIS, LIEU-DIT LA FILAIS, LIEU-DIT LA FOSSARDIÈRE, LIEU-DIT LA HERVIAIS, LIEU-DIT LA HINOIS, LIEU-DIT LA JEUNERIE, LIEU-DIT LA LUCAZIÈRE, LIEU-DIT LA MÉTAIRIE ROYANTE, LIEU-DIT LA HAULDRANS, LIEU-DIT LA GAULIÈRE, LIEU-DIT LA GLONNAIS, LIEU-DIT LA GRÉE, LIEU-DIT LA GUÉRINAIS, LIEU-DIT LA HALATAIS, LIEU-DIT LA PRESSELAIS, LIEU-DIT LA RAIRES, LIEU-DIT LA ROUSSIÈRE, LIEU-DIT LA SECOUETTE, LIEU-DIT LA TASSELAIS, LIEU-DIT LA TENILLE, LIEU-DIT LA NOUËTTE, LIEU-DIT LA PIHERGNAIS, LIEU-DIT LA PLANCHETTE, LIEU-DIT LA PORTE PIROT, LIEU-DIT LE BADIOLIER, LIEU-DIT LE BOIS GORY, LIEU-DIT LA THEBERDAIS DU MOULIN ALAIN, LIEU-DIT LA TOUCHE DE TRAVERSOT, LIEU-DIT LA TRUCHOTAIS, LIEU-DIT LALLEU, LIEU-DIT LE CHÂTEAU GAILLARD, LIEU-DIT LE CLOS DE LA PIHERGNAIS, LIEU-DIT LE CLOS DU MOULIN ALAIN, LIEU-DIT LE DOMAINE DE LA COSTARDAIS, LIEU-DIT LE FOUGERAY, LIEU-DIT LE FOUTEAU, LIEU-DIT LE FRESCHÉ, LIEU-DIT LE HAUT DOMAINE DES RENAUDAIS, LIEU-DIT LE HAUT FOUGERAY, LIEU-DIT LE MOTTAIS, LIEU-DIT LE MOULIN ALAIN, LIEU-DIT LE PÂTIS DE FONTENIO, LIEU-DIT LE PÂTIS DE LA PORTE, LIEU-DIT LE PÂTIS SEC, LIEU-DIT LE PLAGS, LIEU-DIT LE PLESSIS DE BAS, LIEU-DIT LE PLESSIS DE HAUT, LIEU-DIT LE POTEAU, LIEU-DIT LES CARRÉES, LIEU-DIT LES ECOBUTS, LIEU-DIT LES FRESNES, LIEU-DIT LES FROTZ, LIEU-DIT LES LOGERAYS, LIEU-DIT LES RABINIERES, LIEU-DIT L'ETRENEU, LIEU- DIT LOURNAIS, LIEU-DIT LOURNAIS, LIEU-DIT MOURAINE, LIEU-DIT PENHOJET, LIEU-DIT SAINTE ANNE, LIEU-DIT SALAIS, LIEU-DIT SENAC, LIEU-DIT SOUS LA NOE, LIEU-DIT TRAVANO, LIEU-DIT TRAVERSOT, LIEU-DIT TROUMÉ, PLACE DE VERDUN, RÉSIDENCE DU DOCTEUR LE ROUZIC, RÉSIDENCE KER MARIA, RÉSIDENCE SAINTE THÉRÈSE, RUE BERNARD HINALLT, RUE CHIRPAR, RUE COLETTE BESSON, RUE CYRIL GUIMARD, RUE DU STADE, RUE DUGUESCLIN, RUE JEANNE D'ARC, RUE DES DOLMENS, RUE DES VALLÉES DU COUCHANT, RUE DU DOCTEUR LE ROUZIC, RUE MARCEL CERDAN, RUE SAINT NICOLAS, RUE SAINT VINCENT
3-RENNES	5	5	CHÂTEAUGIRON	35220	PIRÉ-CHANCÉ	3	BUREAU N°1	SALLE POLYVALENTE - MAIRIE - 8 RUE DE VITRÉ	OUI	NON		SECTEUR ENTRE LE NORD DE LA D777 ET L'OUEST DE LA D105 - SECTEUR ENTRE L'ENTRÉE EST DU BOURG DE PIRÉ-SUR-SEICHE SUR LA D777 (LIEU-DIT LES COMMUNS) ET L'ENTRÉE DE BOURG NORD DE PIRÉ-SUR-SEICHE SUR LA RD105 (LIEU-DIT LA HUILIÈRE)
							BUREAU N°2	SALLE D'ANIMATION - MAIRIE - 8 RUE DE VITRÉ	NON	NON		PARTIE SUD DE LA RD777
							BUREAU N°3	MAIRIE ANNEXE - 2 PLACE ALEXANDRE BRICET - CHANCÉ	NON	NON		PARTIE ENTRE LE NORD DE LA RD777 ET EST DE LA D105 À L'EXCEPTION DU SECTEUR ENTRE L'ENTRÉE EST DU BOURG DE PIRÉ-SUR-SEICHE SUR LA D777 (LIEU-DIT LES COMMUNS) ET L'ENTRÉE DE BOURG NORD DE PIRÉ-SUR-SEICHE SUR LA RD105 (LIEU-DIT LA HUILIÈRE) ET TOUTE LA COMMUNE DE CHANCÉ (BOURG ET CAMPAGNE)
2-REDON	4	2	BAIN DE BRETAGNE	35221	PLECHATEL	3	1- MAIRIE	1 PLACE DE LA MAIRIE	OUI	NON		NORD-OUEST COMMUNE
							2- MAIRIE	1 PLACE DE LA MAIRIE	NON	NON		SUD-OUEST COMMUNE
							3 – ANNEXE RESTAURANT SCOLAIRE	RUE DE LA CHAPELLE - LE CHATELLIER	NON	NON		EST COMMUNE
4-SAINT-MALO	6	7	DOL DE BRETAGNE	35222	PLEINE-FOUGÈRES	2	BUREAU 1	6, RUE DE VILLARTAY	OUI	NON		OUEST
							BUREAU 2	6, RUE DE VILLARTAY	NON	NON		EST
3-RENNES	4	16	MONTFORT-SUR MEU	35223	PLÉLAN-LE-GRAND	4	1-SALLE DES FÊTES	3 BIS RUE DE LA CHÈZE	OUI	NON	COMPRIS DANS	SUD RN 2024
							2-RESTAURANT SCOLAIRE	3 BIS RUE DE LA FORÉT	NON	NON	COMPRIS DANS	NORD RN 2024
							3-ANCIENNE ÉCOLE PUBLIQUE "LE THELIN"	10 VOIE DE L'ANCIENNE ÉCOLE	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	HAMEAUX DU THELIN DEPUIS LE VILLAGE DE LA RUE JUSQU'À L'ECLARDAIS ET LA GRÉE
							4-SALLE DES FÊTES	3 BIS RUE DE LA CHÈZE	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	AVENUE DE LA LIBÉRATION ET RUE NATIONALE CÔTÉ PAIR, LOTISSEMENTS AU SUD-OUEST JUSQU'AU PONT DU SECRET
4-SAINT-MALO	7	7	DOL-DE-BRETAGNE	35224	PLERGUER	3	1- ESPACE DE LA CERISAIE		OUI	NON		BUREAU 1 : CENTRE EST DE PLERGUER RUE DE BEAUFORT, JACOQUES CARTIER, DE LA LIBÉRATION, DE BONABAN, RUE GÉNÉRAL DE GAULLE, DE LA CROIX DU FRESNE, DES GLAIEULS, RUE LAËNNEC, DE LETTE, DU CHAMP JOUAN, DES PALMIERS, DU MÉZÉRAY RUE DES NOISETIERS, DES VIOLETTES, DU CHÊNE VERT, DE ST MALO IMPASSE DES AMARELLES, DES BADIOES, DES LAURIERS, DU PIGEONNIER IMPASSE DES FRÈRES MONTGOLFIER, DE MONTMORENCY, DES PRIMEVÈRES ALLÉE DU CLOS BERTRAND, PASSAGE DES ÉCOLIERS, LE CLOS DU BOURG CHEMIN DES FOUGÈRES, CHEMIN DE LA POSTE, MATAGOU, L'ÉPINE
							2- ESPACE DE LA CERISAIE	2, RUE DE LA CERISAIE	NON	NON		BUREAU 2 : NORD ET CENTRE OUEST DE PLERGUER L'ANTRICHET, LA VILLE ARTAY, LE BAS COURTIL, LA FOLETTIERE, L'AUMÔNE, L'ESSARD LE MESNIL DES AULNAIES, L'OUMAS, LA GARE, LA VILLE GORIOU, LA VILLE BUSSON LE BOUSSOU, LA VILLE BOULAY, LES RIVES, LA MOTTE, LA VILLE JEAN, LA VILLE MORIN LE PUIITS SALIOU, RÉSIDENCE DE LA SEMILLANTE, DU VERGER, RUE DU VERGER, ALLÉE DU CLOS RIWALL, PASSAGE DE LA GARENNE, RÉSIDENCE DES JARDINS RUE DE LA PETITE JANNAIE, PIERRE ROMÉ, DU VIEUX NOYER, DE LA CERISAIE RUE DES AULNAIES, DE BRETAGNE, DES QUARILLES, DE LA CHATAIGNERAIE RUE DES POMMIERS, IMPASSE DES MARAÎCHERS, DES JONQUILLES, DE LA CROIX IMPASSE DES CORSAIRES, DU CLOS D'HAUT, CHEMIN DE CHAMBOUGEARD IMPASSE DES BADIOUS, RÉSIDENCE DE LA CHATAIGNERAIE LA LANDELLE, LE CAS ROUGE, LA TOUESSE
							3- ESPACE DE LA CERISAIE		NON	NON		BUREAU 3 : SUD DE PLERGUER RUE DES ETANGS, RUE DE DINAN, LA JUSTICE, LA BARRE, LE PERRY, LE DÉSERT, LES BRÉJONCS, LA MAISON BLANCHE, RUE DU PETIT BOIS, LE BIGNON, LE CALVAIRE LE CASSERET, LA CHAPELLE, LE CHAUCHIX, LE CHESNOT, LES GRANDS CLOS LA LANDE AUX CHATS, LA LANDE DE LAUNETTE, LAUNETTE, LA LANDE AUX GIBETTS ROUTE DES LANDES, LORLETTE, LA MOIGNERIE, LA TOUCHE, LA VILLE HAMERIE LE VALET, LA SOULIERE, LA PRIOUTAIS, LA PLANCHÉ, LES TROIS CORNIÈRES SEVIN, BEL ÉTRE, ROBEARD, SAINT-PÉTREUX, PAINFOUR, LA VILLE NEUVE, LE PAS PECET, LYCASTEL, LE PONT ALLAIN, SOUS LA HAIE, HAUT ÉCLAIR, LE DOMAINE, LE CHAMP COUPÉ, MONASTÈRE DE BEAUFORT, ALLÉE DU CHÂTEAU
4-SAINT-MALO	3	6	COMBOURG	35225	PLESDER	1	PLACE DE L'ERABLE	2 PLACE DE L'ERABLE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	3	6	COMBOURG	35226	PLEUGUENEUC	1	BUREAU 1	2, PLACE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	3	16	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	35227	PLEUMELEUC	3	MAIRE-SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL	14 RUE DE RENNES	OUI	NON	COMPRIS DANS	CAMPAGNE
							SALLE CALISSON	12 RUE DE RENNES	NON	NON	COMPRIS DANS	EST DU CENTRE BOURG DE LA COMMUNE
							SALLE CACHOU	12 RUE DE RENNES	NON	NON	COMPRIS DANS	OUEST DU CENTRE BOURG DE LA COMMUNE

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
4-SAINT-MALO	7	26	SAINT-MALO 2	35228	PLEURTUIT	7	ESPACE DELTA	RUE RANSBACH BAUMBACH	OUI	NON		ALLÉE DE LA LANDE BLANCHE ALLÉE DES ACACIAS ALLÉE DES CHATAIGNIERS ALLÉE DES CHÊNES ALLÉE DES PEUPLIERS ALLÉE DES SAULES ALLÉE DES TILLEULS BEAUREGARD BEL AIR BELLEVUE CHEMIN DE LA VALLÉE CHEMIN DE LA VILLE ROZÉ CUPLÉ RUE DE LA JONCHÈRE DOMAINE DE POMPHILY DOMAINE DE PONTPHILY GALLINÉE GARIAU IMP. DU DOCTEUR F. BROUSSAIS IMPASSE DE LA CROCHAIS IMPASSE DE LA VILLE AUVAIS IMPASSE LOUIS GAUDART IMPASSE LOUIS GODARD IMPASSE PIERRE CASIMIR KER GOAT LA BASSE CHARLOTTAIS LA BASSE VILLE LA CHARLOTTAIS LA JONCHÈRE LA LANDELLE LA METRIE LABBÉ LA MOTTE ORIOU LA ROCHAIS LA RONCERIAIE LA VALLÉE LA VILLE AUVAIS LA VILLE AU MONNIER LA VILLE BLANCHE LA VILLE BOTEREL LA VILLE DENAIS LA VILLE DURAND LA VILLE ES MOREAU LA VILLE ES SAUVÉS LA VILLE GUEURIE LA VILLE ORY LA VILLE PATOIRE LA VILLE ROZÉ LANDE BLANCHE LE BIOT DES SALINES LE BOIS AU PIED LE BOIS MÈNARD LE CLOS LE CLOS COLLET LE CLOS TODE LE JARDIN LE MOULIN AUX FILLES LE MOULIN DE RICHEBOIS LE POINT DU JOUR LE POMPHILY LE POINT ES OMNES LE TERTRE ES SALINES LE VAUX ROUAUX LE VERGER LE VILLOU LES AULNAIES LES ECOTAIS LES FOURNEAUX LES LIONS LES MURIERS LES RUES MOULIN DE RICHEBOIS RÉSIDENCE DU POMPHILY ROUTE DE LA VILLE AU MONNIER ROUTE DES RUES RUE DE LA LANDE BLANCHE RUE DE LA ROCHAIS RUE DE LA VILLE BLANCHE RUE DE LA VILLE ES DAUTU RUE DES AULNAIES RUE DES FRÈRES LEGAC RUE DU CAPITAINE SANDERS RUE DU DOCTEUR FRANÇOIS RUE DU DOCTEUR FRANÇOIS BROUSSAIS RUE DU LIEUTENANT EPPERSON RUE DU MOULIN DE RICHEBOIS RUE PATOIRE SAINT-JOUAN
							ESPACE DELTA	RUE RANSBACH BAUMBACH	NON	NON		CHEMIN DU FOUR CLOS COLLET CRAQUELIN DOMAINE DE VILLENEUVE IMPASSE DES CIMERAUX IMPASSE DES DORIS IMPASSE DES VENELLES IMPASSE DU CLOS DE LA JONCHAIE IMPASSE DU GRAND PRÉ L'ENCLOS L'EPINARD LETANCHET L'HERMITAGE LIVENAIS LA BIOTIERE LA BOUSSARDE LA BRIQUETTERIE LA MICHORÉE LA PAILLONNAIS LA PERRINE LA RUAIS LA SAUDRAIS LA VIGNE LA VILLE ES MENIERS LA VILLE ES MONNIERS LA VILLE ES PASSANTS LA VILLE RUCETTE L'AÉRODROME LE BOIS CHAUCHARD LE BOURGNEUR LE PETIT GARDON LE PRÉ LE TERTRE ESNAULT LES 5 CHEMINS DE LA SAUDRAIS LES CANARDIÈRES LES CHAMPS GARNIERS LES EPINETTES LES MICHORÉES LES VERGERS LIVENAIS MAISON DE L'AÉROPORT MON REPOS ROUTE DU BOURGNEUR RUE CLOS SUR LE BOIS RUE DE LA CHARLAIS RUE DE LA LANDE DES MOTTES RUE DE LA VILLE BASLÉ RUE DES BRÉGEONS RUE DES BRÉGEONS RUE DES CRAQUELINS RUE DES HAILLETS RUE DES JANNAYES RUE DES TERRE NEUVAS RUE DU CHARDONNIER RUE DU CLOS SUR LE BOIS RUE DU DOMAINE DE VILLE NEUF RUE DU DOMAINE DE VILLENEUVE TERTOUINE
							ESPACE DELTA	RUE RANSBACH BAUMBACH	NON	NON		ALLÉE DES AUBRES CANOÛAL CLOS MORVAN IMPASSE DE LA CHESNAIE IMPASSE DE LA ROSE DES VENTS IMPASSE DE LA VILLE BASLÉ IMPASSE DES CARRIÈRES IMPASSE DES COURTUS IMPASSE DU BINDÉ IMPASSE DU CHAMP TISON IMPASSE DU GRANIT IMPASSE DU LEVANT IMPASSE DU PUISS PILLET IMPASSE DU RUISSEAU IMPASSE DU RUISSEAU SAINT-PÈRE IMPASSE DU RUSÉU IMPASSE DU VALLON LA BASSE ROCHE LA CHARLAIS LA CHESNAIE LA GALLAIS LA GIRAUDAIS LA HAMONIE LA HAUTE GALLAIS LA JEHANNE LA MABONNAIS LA METAIRIE DU DICK LA ROCHE LA SAUVAGEAIS LA VALLÉE RONDEAU LA VILLE BASLÉ LA VILLE ES COQS LE CLOS CHAMPION LE CLOS CLIN LE CLOS DE LA PORTE LE DICK LE GARDON LE MANOIR DU DICK LE MOULIN NEUF LE PRÉ DE LA ROCHE RUE DE GARDON RUE DE LA CHESNAIE RUE DE LA ROSE DES VENTS RUE DE LA VILLE AU RUISSEAU RUE DE L'AVENIR RUE DES CARRIÈRES RUE DES CHAMPS COURTUS RUE DES FOINS RUE DU CLOS NEUF RUE DU DOCTEUR CLAUDE CHAPEL RUE DU PRÉ DE LA ROCHE RUE DU PUISS PILLET RUE JOSEPH BRUGARO RUE SAINT PÈRE
							ESPACE DELTA	RUE RANSBACH BAUMBACH	NON	NON		RUE CHARLES ET GABRIEL VOISIN CLAUDE ROUSSEAU IMPASSE ADER CLÉMENT IMPASSE DE LA GARE IMPASSE DE L'ÉCHALIER IMPASSE DES MARETTES IMPASSE LOUIS BÉRIOT LES MALADRES RÉSIDENCE GUY LA CHAMBRE RÉSIDENCE GUY LACHAMBRE RÉSIDENCE LES CAPS HORNIERS RUE CHARLES ET GABRIEL VOISIN RUE CHARLES GABRIEL VOISIN RUE CLAUDE ROUSSEAU RUE CLÉMENT ADER RUE DES CAP HORNIERS RUE DES MARETTES RUE ELISE DE ROCHE RUE HÉLÈNE ROUCHER RUE HENRI GUILLAUME RUE JACQUELINE AURIOL RUE JEAN MERMOZ RUE JULES VÉDRINES RUE MARYSE BASTIE RUE MAURICE NOGUES
							ESPACE DELTA	RUE RANSBACH BAUMBACH	NON	NON		ALLÉE RANSBACH BAUMBACH DINARD DOMAINE DES OUCHES DOMAINE DES ARBRES IMPASSE B. DES MOULINAIRES IMPASSE DE L'AÉROPORT IMPASSE DU CLOS DE L'OUÛCHE LE CLOS DE L'OUÛCHE PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE RÉSIDENCE BRINDEJONC DES MOULI ROUTE DE DINAN ROUTE DE DINARD RUE DE DINARD RUE DE LA CROCHAIS RUE DE LA SAGESSE RUE DE L'AÉROPORT RUE DES COURTILS RUE DES ORMEAUX RUE DU CLOS DE L'OUÛCHE RUE DU DOMAINE DES ARBRES RUE JOLIOT CURIE RUE MAGON DU BOS RUE RANSBACH BAUMBACH
							ESPACE DELTA	RUE RANSBACH BAUMBACH	NON	NON		AJONCS D'OR BEAUVAIS GODÉTIAS IMPASSE DES EGLANTIERS LA HAUTE TOUCHE LA VALLÉE PIET LE CLOS BRETON LOTISSEMENT DE LA HAUTE TOUCHE LOTISSEMENT DES TROIS CROIX PLACE DES DÉPORTÉS ROND-POINT DES GODÉTIAS ROND-POINT DES TROIS CROIX RUE CONSTANT COLMAY RUE DE LA PERRIÈRE RUE DES AJONCS D'OR RUE DES BLEUETS RUE DES BRUYÈRES RUE DES CAMELIAS RUE DES EGLANTIERS RUE DES HORTENSIAIS RUE DES QUATRE FRÈRES SAUTIER RUE DU CLOS KELENN RUE DU COMMANDANT CHARCOT RUE JACQUES CARTIER RUE JEAN BOYER RUE SAINT EXUPÉRY RUE VICTOR GUILLAUME RUE VICTOR PLEVEN SAINT-GUILAUME

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							ESPACE DELTA	RUE RANSBACH BAUMBACH	NON	NON		ALLÉE DU PETIT BOIS ALLÉE DU PETIT BOIS LA MERVENNAIS CANCAVAL CHEMIN DE LA CROIX CARTIER CHEMIN DE LA CROIX QUARTIER CHEMIN DE LA LÉGENDE CHEMIN DE LA RÉVERIE CHEMIN DE LA SOURCE CHEMIN DE LA VALLEE JANIE CHEMIN DES CLOS FLEURIS CHEMIN DES LANDES BELLIERES CHEMIN DES POIS CHEMIN DES TAMARIS CHEMIN DES VIGNES CHEMIN DU MANOIR DE LA RANCE CHEMIN VERT CREHEN ETANG DE LA GARDE IMPASSE DE LA PETITE HAUTIERE IMPASSE DE L'ORME IMPASSE DES VIRGONDINS IMPASSE DU PARADIS JOUVENTE JOUVENTE LE VERGER L'ECLOSE L'ORME LA BARDELIERE LA BASSE RUE LA BASSE TOUCHE LA BONNAIS LA BOURDONNICRE LA CAMINAIS LA BELLE FUMÉE LA FORGE LA GARAIS LA GRANDE MAISON LA LANDE LA LIVAUDAIS LA LORANCAIS LA MARQUERAIS LA MERVENNAIS LA MOISIAIS LA PEYRONNAIS LA PILTAIS LA ROUDAUDAIS LA RUAUDAIS LA VIEUVILLE LA VILLE ES BRAY LA VILLE ES CHEVRES LA VILLE ES HURIAUX LA VILLE ES LIEVRES LA VILLE ES RATS LA VILLE GIROUARD LAUNY BRIAND LE BAS CREHEN LE CHAMP ROZE LE CLOS PETIT JEAN LE CLOSSET LE CLOSSET LE HAUT CANCAVAL LE HAUT CHAMP LE HAUT CREHEN LE HAUT DES CHAMPS LE MONTMARIIN LE MOTTAY LE PETIT BUCHON LE PETIT VAL LE PONT EGAL LE PONT TOURAUE LE PORIOU LE VAL LES DIABLERETS LES FORGES LES FORGETTES LES FRETAIS LES GOUTTUS LES LANDES BELLIERES LES MARES LES MARQUAIS LES QUATRE CHENES LIEUDIT L'ECLOSE PLACE CHAPELLE SAINT-ANTOINE PLACIS DE LA CHAPELLE PLACIS DES FONTAINES PONTASE RICHOBOIS ROUTE DE LA CHAPELLE ROUTE DES BORDS DE RANCE ROUTE DE LA CHAPELLE ST ANTOINE RUE DE CANCAVAL RUE DE L'ORME RUE DE LA BELLE FUMÉE RUE DE LA CALE DE JOUVENTE RUE DE LA CAMINAIS- PEYRONNAIS RUE DE LA FEE RUE DE LA VALLEE JANIE RUE DE L'INDUSTRIE RUE DE PONTASE RUE D'EOLE - LA VILLE ES CHEVRE RUE DES BORD DE RANCE RUE DES GARENNES RUE DES POIS RUE DU CLOS DES DAMES RUE DU CLOS FLEURIS RUE HAMON RUE JESS HAHN SAINT-ANTOINE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	27	VITRE	35229	POCÉ-LES-BOIS	1	BUREAU 1	26 RUE DU PETIT MORIN	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	9	FOUGÈRES 2	35230	POUILLEY	1	BUREAU 1	SALLE COMMUNALE - 24 BIS RUE DU MONT SAINT MICHEL	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
2-REDON	4	2	BAIN DE BRETAGNE	35231	POLIGNÉ	1	BUREAU 1	2 RUE DU TERTRE GRIS	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	27	VITRE	35232	PRINCE	1	UNIQUE	7 RUE DE LA LIBÉRATION	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	2	6	COMBOURG	35233	QUEBRIAC	2	1	17 RUE DE LA LIBERTE - SALLE POLYVALENTE	OUI	NON		EST DE LA COMMUNE (LA LIMITE SÉPARATIVE ÉTANT LA RD81 TRAVERSANT LA COMMUNE)
							2	17 RUE DE LA LIBERTE - SALLE POLYVALENTE	NON	NON		OUEST DE LA COMMUNE (LA LIMITE SÉPARATIVE ÉTANT LA RD81 TRAVERSANT LA COMMUNE)
3-RENNES	3	15	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	35234	QUÉDILLAC	1	BUREAU 1	RUE DE LA PLANTE - SALLE DE RÉUNION	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	10	LA GUERCHE DE BRETAGNE	35235	RANNÉE	1	BUREAU 1	MAIRIE - 4 AVENUE DE L'ARDENNE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
2-REDON	4	17	REDON	35236	REDON	6	MAIRIE	18 PLACE SAINT SAUVEUR	OUI	OUI		CENTRE VILLE
							CHÂTEAU DU PARC ANGER	SALLE D'ANIMATION MÉDIATHÈQUE	NON	NON	LE CANAL, L'OUST ET LA VILAINE	PORT - QUARTIERS SUD
							ÉCOLE HENRI MATISSE	1 RU DU DR LAGRÉE	NON	NON		BEAUMONT - QUARTIERS OUEST
							MAISON DES ASSOCIATIONS	10 RUE DE BELLEVUE	NON	NON		BELLEVUE
							MAISON DES ASSOCIATIONS	10 RUE DE BELLEVUE	NON	NON		QUARTIERS EST
							ANCIENNE ÉCOLE JACQUES PRÉVERT	5 RUE AUGUSTE RÉGENT	NON	NON	LA VILAINE	QUARTIERS NORD
2-REDON	4	17	REDON	35237	RENAC	1	BUREAU 1	35 RUE DU COLONEL DU HALGOUËT	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	1	19	RENNES-2	35238	RENNES		0251 GROUPE SCOLAIRE CHATEAUGIRON-LANDRY	111 BIS RUE DE CHÂTEAUGIRON	NON	NON		La Vilaine du pont bd Villebois Mareuil. Bd Villebois Mareuil côté pair jusqu'au n° 80. Avenue Monseigneur Mouzey côté impair, intersection Rue de Chateaugiron côté pair jusqu'au 35 bis. Rue Michel Colombe côté impair. Rue de Vern côté impair jusqu'à hauteur de la rue Saint-Hélier de la rue Lucien Decombe, rue du 04 aout 44 (116 et 118 bis de l'allée Saint-Hélier exclus) n°s 2 au 18 jusqu'à la Vilaine, la vilaine jusqu'au pont bd Villebois Mareuil.
							0252 GROUPE SCOLAIRE CHATEAUGIRON-LANDRY	111 BIS RUE DE CHÂTEAUGIRON	NON	NON		Avenue Monseigneur Mouzey du n° 2 au n° 30. Rue de la Serpette côté pair. Rue de Chateaugiron du n° 64 au n° 72. Bd Léon Bourgeois du n° 75 au n° 29. Rue Martin Feuillee côté impair. Rue de Vern du n° 91 bis au n° 53. Rue Michel Colomb côté pair. Rue de Chateaugiron du n° 35 au n° 29 et jusqu'à l'intersection de l'avenue Monseigneur Mouzey.
							0253 GROUPE SCOLAIRE CHATEAUGIRON-LANDRY	111 BIS RUE DE CHÂTEAUGIRON	NON	NON		Rue Saint-Hélier du n° 140 au n° 158. Rue de Vern côté pair jusqu'à l'intersection Bd Franklin Roosevelt côté impair. Rue Adolphe Leray du n° 83 au n° 1 jusqu'à l'intersection de la rue St-Hélier.
							0254 GROUPE SCOLAIRE CHATEAUGIRON-LANDRY	111 BIS RUE DE CHÂTEAUGIRON	NON	NON		Limite territoriale de Cesson Sévigné, avenue Chardonnet côté voie ferrée (n°25 exclu), bd Villebois Mareuil côté impair jusqu'au pont bd Villebois Mareuil. La Vilaine traversant Pacorelle Alice Millat, la Vilaine vers le Pont Vaclav Havel jusqu'à la limite territoriale de Cesson Sévigné.
							0255 GROUPE SCOLAIRE CHATEAUGIRON-LANDRY	111 BIS RUE DE CHÂTEAUGIRON	NON	NON		Limite territoriale de Cesson Sévigné, rue Auguste Pavie n°45 à 35, rue de la 87ème Division territoriale côté cimetière de l'Est du n°6 au 24, rue de Chateaugiron du n° 139 au n° 55. Rue de la Serpette côté impair. Bd Monseigneur Mouzey du n°34 au n° 72. Giratoire. Bd Villebois-Mareuil côté impair (n°63 au n°55). Avenue Chardonnet n°25 inclus, tout autres exclus jusqu'à la limite territoriale de Cesson Sévigné.
		20	RENNES-3				0311 GROUPE SCOLAIRE CARLE BAHON	5 RUE FRANCISCO FERRER	NON	OUI CANTON RENNES-3		Intersection de la rue Montaigne et bd Franklin Roosevelt. Bd Franklin Roosevelt côté pair du n°48 au 56. Rue de Vern côté pair à partir du 86. Rue Martin Feuillée côté pair. Bd Léon Bourgeois côté pair à partir du 38. Rue de Chateaugiron côté pair du n°88 au 152. Allée de la Grande Treille. Rue Paul Le Flem côté pair et impair jusqu'au 37. Avenue de Cork côté impair du n°61 au 43. Piste cyclable et chemin piétonnier vers la rue Maurice Hay. Rue Maurice Hay côté impair du 39 au 3. Rue de la Poterie côté impair jusqu'au 13. Rue de Vern côté pair du 128 au 132. Rue Albert Thomas côté pair. Rue Francisco Ferrer côté impair jusqu'au n° 7 et jusqu'à l'intersection de la rue Montaigne. Rue Montaigne côté impair du n° 33 au 53 et jusqu'à l'intersection du bd Franklin Roosevelt.
							0312 GROUPE SCOLAIRE CARLE BAHON	5 RUE FRANCISCO FERRER	NON	NON		Rue de Chateaugiron côté pair du n°154 à 198. Direction Parc du Landry jusqu'à la rue de la Poterie. Rue de la Poterie côté impair du 109 au 83. Rue de Bel Air côté impair du n°11 au 3 et jusqu'à l'intersection rue de Vern. Rue de Vern côté impair du 185 au 115. Rue de la Poterie côté pair du n°2 au 12. Rue Maurice Hay côté pair du n°2 au 30. Piste cyclable et chemin piétonnier vers l'avenue de Cork. Avenue de Cork côté pair du n°42 au 68. Rue Paul Le Flem côté impair du 63 au 39. Allée de la Grande Treille côté impair.
							0313 GROUPE SCOLAIRE CARLE BAHON	5 RUE FRANCISCO FERRER	NON	NON		Rue Marc Sangnier côté pair du n°12 au 32 et jusqu'à l'intersection de la rue Paul Langevin. Rue Paul Langevin côté impair du n° 19 au 29. Rue Marcel Callo côté pair du n° 2 au 18. Rue Francisco Ferrer côté pair jusqu'à la rue Marc Sangnier. Rue Marc Sangnier côté pair du n° 38 jusqu'à l'intersection de l'allée Romain Rolland. Rue Pierre Sémond côté pair du n° 2 au 30 jusqu'à l'intersection de la rue Louis Bossière. Rue Louis Bossière côté impair du n° 9 au 1. Rue de Vern côté pair du n°144 au 156. Rue Monsieur Vincent côté impair du n°33 au 31. Allée du Danemark côté pair du n°2 au 6 puis traverser (Place de la Bathique incluse) jusqu'à l'intersection du bd Léon Grimaud. Bd Léon Grimaud côté Parc Marc Sangnier. Bd Oscar Leroux côté rue André Gide et jusqu'à l'intersection de la rue Adolphe Leray. Rue Adolphe Leray côté impair du n°137 au 115 et jusqu'à l'intersection de la rue Marc Sangnier.

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							0314 GROUPE SCOLAIRE CARLE BAHON	5 RUE FRANCISCO FERRER	NON	NON		Bd Franklin Roosevelt côté pair du n°2 au 40 et jusqu'à l'intersection de la rue Montaigne. Rue Montaigne côté pair du n° 26 au 40 et jusqu'à l'intersection de la rue Francisco Ferrer. Rue Francisco Ferrer côté pair du n° 14 bis au 22 et jusqu'à l'intersection de la rue Albert Thomas. Rue Albert Thomas côté impair du n°55 au 1. Rue de Vern côté pair du n°136 au 198. Rue Louis Bossière côté pair. Rue Pierre Sémar côté impair du n°17 au 1 puis jusqu'à la rue Marc Sangnier côté impair. Rue Francisco Ferrer côté impair du n° 57 au 51. Rue Marcel Gallo côté impair du n° 3 au 1. Rue Paul Langevin côté pair du n° 30 au 40. Rue Marc Sangnier côté impair du n° 9 au 1 bis et jusqu'à l'intersection de la rue Adolphe Leray. Rue Adolphe Leray côté impair du n°111 au 97 et jusqu'à l'intersection du bd Franklin Roosevelt.
							0321 GROUPE SCOLAIRE POTERIE	167 RUE DE VERN	NON	NON		Intersection rue de la 87ème Division Territoriale et rue Auguste Pavie. Rue Auguste Pavie côté pair du n° 6 au 42, rue Camille Saint-Saëns côté pair, traverser la voie ferrée Rennes-Feliers jusqu'à hauteur de l'avenue du Haut-Sancé. Exclure l'Alpa, rue Jean-François Millet côtés pair et impair jusqu'à l'intersection de l'avenue Georges-Henri Rivière. Avenue Georges-Henri Rivière côté pair du n°4 au 30 puis jusqu'à l'intersection de la rue de Châteaugiron. Rue de Châteaugiron côté impair du n°157 au 141. Rue de la 87ème Division territoriale côté impair
							0322 GROUPE SCOLAIRE POTERIE	167 RUE DE VERN	NON	NON		Départ angle rue Camille Saint-Saëns et rue Auguste Pavie. Rue Auguste Pavie côté pair du n° 44 au 80. Suivre la limite territoriale de Cesson-Sévigné et de Chantepie jusqu'à la jonction avec la route nationale 136, la RD 463 et la rue de Châteaugiron. Rue de Châteaugiron côté impair n° 275 au 219 jusqu'à l'intersection du bd Paul-Hutin-Desgrées. Bd Paul-Hutin-Desgrées côté impair jusqu'à l'intersection de la rue de la Poterie. Rue de la Poterie côté impair jusqu'au parc du Landry (n° 109 exclu), chemin du Parc du Landry jusqu'à la rue de Châteaugiron n° 198 exclus, avenue Georges-Henri Rivière côté impair du n°1 au 43, rue Jean-François Millet n°52 à 48 exclus, avenue du Haut-Sancé n° 1 inclus jusqu'à la voie ferrée, voie ferrée jusqu'à la jonction avec la rue Camille Saint-Saëns. Rue Camille Saint-Saëns du n° 33 au 1.
							0323 GROUPE SCOLAIRE POTERIE	167 RUE DE VERN	NON	NON		Départ rond-point parc relais de la Poterie inclus, rue Emile Littré côté complexe sportif André Fresnais jusqu'à l'intersection de la rue Michel Gérard, rue Michel Gérard jusqu'à l'intersection de la rue Victor Schoelcher, rue Victor Schoelcher côté pair du n° 2 au 48, rue Baudri de Bourgueil côté impair du n° 51 au 1 jusqu'à l'intersection de la rue Michel Gérard, square Ludovic Trarieux du n° 34 au 44 exclus et du n° 35 à 45 exclus, puis rejoindre la rue Michel Gérard jusqu'à l'intersection du bd Paul-Hutin-Desgrées, bd Paul-Hutin-Desgrées côté pair jusqu'à la rue de Châteaugiron. Rue de Châteaugiron côté pair du n° 236 au 276, La Bouquinais jusqu'à la limite territoriale de Chantepie, longer la limite territoriale jusqu'à l'intersection avec la route départementale 173, route départementale 173 côté rond-point, rue de Vern jusqu'au rond-point du parc relais de la Poterie.
							0324 GROUPE SCOLAIRE POTERIE	167 RUE DE VERN	NON	NON		Départ angle allée du Danemark et rue Monsieur Vincent, rue Monsieur Vincent côté pair n° 55 à 58, rue de Bel Air côté pair du n° 4 au 16 bis, rue de la Poterie côté pair du n° 74 au 110, rue Michel Gérard côté impair n° 107 au 89, square Ludovic Trarieux du n° 34 à 44 inclus et du n° 35 au 45 inclus, rue Baudri de Bourgueil côté pair du n° 4 au 16, rue Victor Schoelcher côté impair du n° 33 au 5 et jusqu'à l'intersection de la rue Michel Gérard, rue Michel Gérard, côté Lycée Descartes jusqu'à l'intersection avec la rue Emile Littré, rue Emile Littré côté Lycée Descartes, rejoindre le rond-point du parc relais de la Poterie. Rue de Vern côté impair du n° 211 au 193 et jusqu'à l'intersection du bd Léon Grimault et bd Paul-Hutin-Desgrées, bd Léon Grimault, côté allée du Danemark, allée du Danemark côté impair du n° 15 au 1 (côté pair 8 au 24 inclus).
							0331 GROUPE SCOLAIRE EUGÈNE GUILLEVIC	4 CHEMIN DU LANDREL	NON	NON		Départ intersection bd Pierre Le Moine et bd Oscar Leroux côté square du Cormier, bd Léon Grimault côté pair n° 6 au 16, Avenue de Pologne jusqu'au Carré de Saxe inclus. Chemin d'herzégovine, Allée de Croatie côté Bosquet Slaves. Square de Galicie côté n° 13. Bd de Yougoslavie côté impair n° 31 au n° 1, puis jusqu'à l'intersection avec le bd Pierre Le Moine. Bd Pierre Le Moine côté impair jusqu'au bd Oscar Leroux.
							0332 GROUPE SCOLAIRE EUGÈNE GUILLEVIC	4 CHEMIN DU LANDREL	NON	NON		Départ intersection bd Léon Grimault et avenue de Pologne. Bd Léon Grimault côté pair du n°18 au 22. Rue de Vern côté parc des Hautes Ourmes et jusqu'à l'intersection du bd des Hautes Ourmes. Bd des Hautes Ourmes côté impair du n°5 au 3 et jusqu'à l'intersection de l'avenue de Pologne. Avenue de Pologne côté pair du n° 12 au 16 et jusqu'à l'intersection du boulevard de Bulgarie. Bd de Bulgarie côté Groupe Scolaire Volga. Rue de Roumanie côté Groupe Scolaire Volga jusqu'à l'intersection du bd de Yougoslavie et rue de Zagreb. Square de Galicie longer les n° 1-2-3-4 et 11 et 12. Allée de Croatie jusqu'au chemin d'herzégovine côté n°4 avenue de Pologne. Avenue de Pologne côté impair jusqu'au bd Léon Grimault.
							0333 GROUPE SCOLAIRE EUGÈNE GUILLEVIC	4 CHEMIN DU LANDREL	NON	NON		Départ intersection avenue de Pologne côté rue du Lac Oméga et bd des Hautes Ourmes jusqu'au square de Lettonie. Rue de Vern côté pair n° 166 et 168 puis Route Départementale 173 jusqu'à la limite territoriale de Chantepie. Suivre cette limite puis la limite territoriale de Noyal-Châtillon-sur-Seiche jusqu'au complexe sportif Paul Lafargue. Inclure le 2 A rue du Péloponèse. Rejoindre le bd de Bulgarie (Square de Macédoine exclu et rue du Pamasse inclus). Bd de Bulgarie côté pair jusqu'à l'intersection de l'avenue de Pologne. Avenue de Pologne côté impair jusqu'au bd des Hautes Ourmes.
							0334 GROUPE SCOLAIRE EUGÈNE GUILLEVIC	4 CHEMIN DU LANDREL	NON	NON		Départ intersection avenue des Pays-Bas et Bd de Yougoslavie. Bd de Yougoslavie côté pair du n° 14 au 18 puis côté place Jean Normand jusqu'à la rue de Roumanie. Rue de Roumanie côté pair du n° 2 au 14, puis côté Parc des Balkans jusqu'au boulevard de Bulgarie. Bd de Bulgarie, côté Parc de Balkans, puis côté chemin de Torigné. Chemin de Torigné n° 1-2-4 inclus, puis côté groupe scolaire Torigné et Pôle Associatif Nîmègue jusqu'à l'avenue des Pays-Bas. Avenue des Pays Bas côté impair du n° 59 au 51 et jusqu'au bd de Yougoslavie.
							0341 GYMNASSE PORTUGAL	15 BOULEVARD DU PORTUGAL	NON	NON		Départ intersection passage Henri Fréville et bd du Portugal. Bd du Portugal côté allée d'Evora et côté allée de Coimbra. Allée des Asturies côté impair n° 17 et 19. Promenade de Castille côté groupe scolaire Pascal Lafaye puis rejoindre le bd du Portugal. Bd du Portugal, côté n° 1 et 2 square du Douro. Square de Sétubal côtés pair et impair du n° 7 au 2 puis jusqu'à la rue de Suisse n° 2. Chemin de Lausanne côté 2 rue de Suisse. Allée du Gacé puis promenade d'Algarve côté Square de Sétubal. Continuer promenade d'Algarve, côté cours de Lisbonne jusqu'à l'allée du Tage. Allée du Tage n° 1 et rejoindre l'avenue des Pays-Bas. Square de Nîmègue n° 15-14-13-12-10 inclus. Cours d'Anhem n° 7 et 8 inclus, puis rejoindre le bd de Bulgarie. Bd de Bulgarie côté square de Macédoine et rejoindre la rue du Péloponèse côté chemin des Dardanelles, puis le complexe sportif Paul Lafargue, côté chemin des Dardanelles. Suivre la limite territoriale de Noyal-Châtillon-sur-Seiche vers la promenade de la Petite Perrière, chaufferie exclus, puis traverser la rocade Sud et longer les jardins familiaux de la Bitiniais. Voie communale 301 côté jardins familiaux jusqu'à traverser la RN 137 au niveau porte d'Alma. Route Nationale 137 rond-point inclus. Avenue Henri Fréville, passage Henri Fréville jusqu'au bd du Portugal.
							0342 GYMNASSE PORTUGAL	15 BOULEVARD DU PORTUGAL	NON	NON		Départ intersection avenue Henri Fréville et bd Albert 1er. Bd Albert 1er côté pair n° 72 au 80. Rue de Châtillon côté pair du n° 202 au 208. Bd Louis Volclair côté centre Alain Savary et côté pair n° 2 et 4 jusqu'à la rue d'Andorre. Rue d'Andorre côtés pair et impair inclus jusqu'à la rue de Suisse. Rue de Suisse n° 2 exclu. Square de Sétubal côté place de Syracuse jusqu'au bd du Portugal, n° 15 et 17 bd du Portugal inclus. Promenade de Castille côté Jardin d'Andalousie jusqu'à l'allée des Asturies. Allée des Asturies n° 22 et 24 jusqu'au bd du Portugal. Bd du Portugal côté impair du n° 9 au 1 puis jusqu'au passage Henri Fréville. Passage Henri Fréville, puis avenue Henri Fréville côté impair du n° 125 au 93 et jusqu'au bd Albert 1er.

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							0343 GYMNASÉ PORTUGAL	15 BOULEVARD DU PORTUGAL	NON	NON		Départ intersection rue d'Andorre et bd Louis Volclair côté avenue d'Italie n° 2 inclu, bd Louis Volclair côté pair du n° 6 au 14 jusqu'à l'intersection de l'avenue des Pays Bas, avenue des Pays Bas n° 4 au 14. Allée du Gacé n° pair et jusqu'au Chemin de Lausanne côté allée de Berne et jusqu'à l'intersection de la rue de Suisse. Rue de Suisse côté n° 3, puis jusqu'à la rue d'Andorre n° 1 - 2 - 4 exclus et jusqu'au bd Louis Volclair.
							0351 GROUPE SCOLAIRE OSCAR LEROUX	3 BOULEVARD GAËTAN HERVÉ	NON	NON		Départ intersection avenue H. Fréville et bd G. Clémenceau. Bd Clémenceau côté pair. Bd Emile Combes du n° 2 au n° 24. Rue André Rouault n° pair. Bd Oscar Leroux n° pair jusqu'au n° 36. Bd Gaetan Hervé n° impair. Rue de Châtillon n° 166 inclus. Allée de la Goupillais n° pair. Avenue Henri Fréville n° 9 exclus, puis n° impair jusqu'à l'intersection du bd Georges Clémenceau.
							0352 GROUPE SCOLAIRE OSCAR LEROUX	3 BOULEVARD GAËTAN HERVÉ	NON	NON		Départ avenue Henri Fréville côté impair du n° 9 au 13. Allée du Goupillais n° 12 et 14. Rue de Châtillon n° 166 exclu. Bd Gaetan Hervé côté pair et jusqu'à l'intersection du bd Oscar Leroux. Bd Oscar Leroux côté pair du n° 38 au 48 jusqu'à l'intersection du bd Pierre Le Moine. Bd Pierre Le Moine côté pair et jusqu'à l'intersection du bd Louis Volclair. Bd Louis Volclair côté impair jusqu'à l'intersection de la rue de Châtillon (rue de Châtillon n° 181 inclus). Bd Albert 1er côté impair du n° 125 au 119 puis jusqu'à l'intersection de l'avenue Henri Fréville.
		21	RENNES-4				0441 GROUPE SCOLAIRE VILLENEUVE	38 RUE GINGUENÉ	NON	NON		Départ intersection bd de la Tour d'Auvergne et bd du Colombier. Bd du Colombier côté voie ferrée. Rue Raoul Daury côté voie ferrée. Rue de l'Alma côté pair du n° 32 au 80. Rue Ginguéné côté impair du n° 107 bis au 55. Rue Etienne Dolet côté impair du n° 43 au 33. Rue Ange Blaize côté impair du n° 41 au 21. Rue Lobineau côté impair du n° 25 au 15. Rue Louis Tiercelin côté impair du n° 13 au 1. Rue de Nantes côté impair du n° 123 au 117 jusqu'au bd du Colombier.
							0442 GROUPE SCOLAIRE VILLENEUVE	38 RUE GINGUENÉ	NON	NON		Départ intersection rue Rabelais et rue Ginguéné. Rue Ginguéné du n° 88 au n° 104. Rue de l'Alma du n° 84 au n° 118 bis. Rue Jean-Baptiste Barré côté pair jusqu'au n° 16. Rue de la Boulais côté pair. Bd Georges Clémenceau du n° 109 au n° 87. Rue Rabelais côté impair jusqu'à la rue Ginguéné.
							0443 GROUPE SCOLAIRE VILLENEUVE	38 RUE GINGUENÉ	NON	NON		Rue du Puits Jacob n° 2 au n° 42. Rue Lobineau du n° 68 au n° 72. Bd Jacques Cartier du n° 54 au n° 56 bis. Bd Jacques Cartier côté Cercle mixte jusqu'à l'intersection de la rue Rabelais. Rue Rabelais côté Cercle mixte jusqu'à l'intersection du bd Georges Clémenceau. Bd Georges Clémenceau du n° 85 au n° 1. Rue de Nantes du n° 245 au n° 185.
							0444 GROUPE SCOLAIRE VILLENEUVE	38 RUE GINGUENÉ	NON	NON		Rue Louis Tiercelin n° 2 au n° 14. Rue Lobineau du n° 18 au n° 32. Rue Ange Blaize jusqu'au n° 50. Rue Etienne Dolet du n° 38 au n° 46. Rue Ginguéné du n° 50 au n° 86. Rue Rabelais jusqu'au n° 30 puis jusqu'à l'intersection du bd Jacques Cartier. Bd Jacques Cartier du n° 125 au n° 49. Rue Lobineau du n° 75 au 67. Rue du Puits Jacob côté impair. Rue de Nantes du n° 183 au n° 125 et jusqu'à l'angle rue Louis Tiercelin.
							0451 GYMNASÉ ALBERT DE MUN	RUE ALBERT DE MUN	NON	NON		À partir du n° 32 rue de l'Alma (exclu) limite entre la 18 ^{ème} et la 8 ^{ème} circonscription législative jusqu'à hauteur du pont Saint-Hélène (rue de Châtillon côté impair du 5A au 5B inclus et du 7A au 9B inclus), esplanade Fulgence Bienvenue exclue, rue de Quineleu côté pair et impair sauf n° 1 exclu, rue Pierre Martin impair et pair n° 14 et 16 exclu, pont Saint-Hélène), rue Saint-Hélène côté pair jusqu'à l'intersection rue Adolphe Leray, rue Adolphe Leray côté pair du 2 au 4, puis côté clinique St-Yves (rue Adolphe Leray n° 12 D au n° 12 A exclus), rue du Père Maunoir du n° 16 D au n° 16 A exclus, rue Albert de Mun côté impair du n° 39 au 37, rue de la Calonne côté impair, chemin jardin des Ormeaux n°23 rue des Ormeaux inclus, rue Ginguéné côté impair du n° 141 jusqu'à rue de l'Alma, rue de l'Alma côté Centre pénitentiaire des Femmes jusqu'au pont de l'Alma.
							0452 GYMNASÉ ALBERT DE MUN	RUE ALBERT DE MUN	NON	NON		Rue Ginguéné côté pair du 152 au 184, chemin jardin des Ormeaux (n° 23 rue des Ormeaux exclu, Rue de la Calonne côté pair, rue Albert de Mun n° 30 et 32 jusqu'à l'intersection avec Rue du Père Maunoir, rue du Père Maunoir du n° 16 A au 16 D, rue Adolphe Leray du n° 12 A au 12 D inclus, rue Adolphe Leray côté pair du 14 au 66, rue de Rivalat côté impair du 99 au 81, bd Jacques Cartier du n° 277 au 221, rue des Ormeaux côté impair jusqu'à l'intersection avec rue Jean Boucher, rue Jean Boucher côté impair, rue de Châtillon côté impair du n° 57 bis jusqu'à l'intersection avec la rue Ginguéné.
							0453 GYMNASÉ ALBERT DE MUN	RUE ALBERT DE MUN	NON	NON		Départ bd Jacques Cartier au n° 164. Bd Jacques Cartier côté pair, rue de Rivalat côté pair du n° 78 au 100. Rue Adolphe Leray côté pair du n° 70 au 132. Bd Oscar Leroux côté square des Écotais jusqu'à l'intersection avec rue André Rouault. Rue André Rouault côté impair jusqu'à l'intersection du bd Emile Combes. Bd Emile Combes côté pair du n° 26 au 42. Rue Pierre Corneille du n° 53 au 49. Rue Barbey d'Aurevilly côté pair. Rue Bernard Salmon côté impair du n° 17 au 19 (n° 29 rue Fréron inclus). Rue Coutanceau côté pair du n° 16 au 40 (inclus les n° pair et impair du 13 au 1). Rue Bigot de Prémeneu côté impair du n° 27 bis au 23, jusqu'à l'intersection avec bd Jacques Cartier.
							0454 GYMNASÉ ALBERT DE MUN	RUE ALBERT DE MUN	NON	NON		Départ intersection rue de l'Alma et rue Ginguéné. Rue Ginguéné côté pair du n° 108 au 150. Rue de Châtillon côté pair jusqu'à l'intersection avec rue Gabriel Fauré. Rue Gabriel Fauré côté pair, Rue Bigot de Prémeneu côté pair du n° 58 au 82. Bd Emile Combes côté impair du n° 21 au 1. Bd Georges Clémenceau du n° 127 au n° 111. Rue de la Boulais côté impair. Rue Jean-Baptiste Barré côté impair inclus les numéros pairs du n° 18 et le n° 30. Rue de l'Alma du n° 75 au n° 39.
							0455 GYMNASÉ ALBERT DE MUN	RUE ALBERT DE MUN	NON	NON		Rue Jean Boucher côté pair. Rue des Ormeaux côté pair jusqu'à l'intersection avec bd Jacques Cartier. Bd Jacques Cartier côté pair du n° 148 au 162. Rue Bigot de Prémeneu côté pair du n° 20 à 26. Rue Coutanceau côté impair du n° 47 au 15. Rue Bernard Salmon côté impair jusqu'au n° 15 puis rue de Barbey d'Aurevilly côté impair jusqu'à l'intersection rue Pierre Corneille côté pair jusqu'à l'intersection avec bd Emile Combes. Rue Bigot de Prémeneu côté impair, rue Gabriel Fauré côté impair. Rue de Châtillon côté impair du n° 107 au 59 jusqu'à l'intersection rue Jean Boucher.
		22	RENNES-5				0521 GROUPE SCOLAIRE JACQUES PRÉVERT	40 BOULEVARD ALBERT 1 ^{ER}	NON	NON		Boulevard Albert 1er côté pair du n° 36 au 64 et jusqu'à l'intersection de l'avenue Henri Fréville. Avenue Henri Fréville côté pair du n° 20 quater au 36. Passage Henri Fréville côté rue d'Ukraine, route Nationale 137 côté porte de Nantes jusqu'à la limite territoriale de Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Suivre cette limite jusqu'à hauteur du Parc de Breguigny. Avenue du Canada (côté pair inclus les n° 54, 52 et 48), côté rue des Lorettes jusqu'au rond-point Harriet Tubman avec l'intersection de la rue de Suède. Depuis le rond-point Harriet Tubman, rue de Suède, allée de Malmø exclue, côté parc des Chalais, rue des Chalais côté parc des Chalais jusqu'au boulevard Albert 1er.
							0522 GROUPE SCOLAIRE JACQUES PRÉVERT	40 BOULEVARD ALBERT 1ER	NON	NON		Rue Le Briz côté pair jusqu'à l'intersection avec rue Nungesser et Coli. Rue Nungesser et Coli côté pair. Rue Louis et René Moine côté pair jusqu'au rond-point des Forces Françaises de l'ONU, Avenue du Canada côté pair du n°2 au 20. Rue de Norvège côté impair. Rue de Belgique côté impair du n°9 au 1 et jusqu'au bd Albert 1er vers la rue Le Guen de Kérangal. Rue Le Guen de Kérangal côté impair jusqu'à la rue Le Briz.
							0523 GROUPE SCOLAIRE JACQUES PRÉVERT	40 BOULEVARD ALBERT 1 ^{ER}	NON	NON		Bd Clémenceau côté pair du n°2 au 50. Rue Le Guen de Kérangal côté pair du n°28 au 98. Bd Albert 1er côté impair du n°63 au 1. Rue de Nantes côté impair du n°311 au 257 (suivre limite territoriale de Saint-Jacques-de-la-Lande).
							0524 GROUPE SCOLAIRE JACQUES PRÉVERT	40 BOULEVARD ALBERT 1 ^{ER}	NON	NON		Bd Georges Clémenceau côté pair du n°52 au 110. Avenue Henri Fréville côté pair jusqu'à l'intersection avec le bd de l'Yser. Bd de l'Yser côté impair jusqu'à l'intersection avec rue Louis et René Moine. Rue Louis et René Moine côté impair jusqu'à l'intersection avec rue Nungesser et Coli. Rue Nungesser et Coli côté square Louis Jouvet. Rue Le Briz côté impair du n°25 au 1. Rue Le Guen de Kérangal côté impair du n° 35 au 21 jusqu'à l'intersection avec le bd Georges Clémenceau.

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							0525 GROUPE SCOLAIRE JACQUES PRÉVERT	40 BOULEVARD ALBERT 1 ^{ER}	NON	NON		Bd de l'Yser côté square des Hautes Chalais jusqu'à l'intersection de l'avenue Henri Fréville. Avenue Henri Fréville côté pair du n° 8 au 20 ter jusqu'à l'intersection du bd Albert 1er. Bd Albert 1er côté impair du n° 115 au 79. Rue des Chalais côté pair du n° 4 au 16. Parc des Chalais côté avenue du Canada. Allée de Malmoe n° 1,2,3 inclus jusqu'à l'intersection de la rue de Sudek. Rue de Sudek côté impair jusqu'au rond-point Harriet Tutman. Avenue du Canada côté impair du n°19 au 1 jusqu'au rond-point des Forces Françaises de l'ONU et jusqu'à l'intersection avec le boulevard de l'Yser.
							0531 GROUPE SCOLAIRE CLOTEAUX	56 AVENUE DE BRÉQUIGNY	NON	NON		Rue de Nantes côté square des Cloteaux jusqu'à la rue Gouverneur Général Yves Chatel, côté place Albert Bayet exclus jusqu'à l'intersection de l'avenue Georges Graf. Avenue Georges Graf côté lycée Bréquigny jusqu'au bd Albert 1er. Bd Albert 1er côté pair jusqu'à la rue de Belgique côté complexe sportif de Bréquigny et jusqu'au rond-point Colonel Diègue Santa. Rue de Norvège côté pair. Avenue du Canada, côtés square de Narvik et square de Terre Neuve. Avenue du Canada côté pair du n° 26 au 44, n° 48 avenue du Canada exclu. Parc de Bréquigny jusqu'à la limite territoriale de Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Suivre cette limite jusqu'à l'intersection avec la rue d'Angleterre. Rue d'Angleterre côté impair du n°17 au 7, puis jusqu'à l'intersection de la rue du Bobénil, square des Cloteaux pour rejoindre rue de Nantes.
							0532 GROUPE SCOLAIRE CLOTEAUX	56 AVENUE DE BRÉQUIGNY	NON	NON		Bd Albert 1er côté pair du n° 2 au 8, avenue Georges Graf côté avenue de Bréquigny jusqu'à la place Albert Bayet incluse, puis jusqu'à l'intersection de la rue Gouverneur Général Yves Chatel, rue Gouverneur Général Félix Eboué côté pair du n° 14 au 2 jusqu'à la rue de Nantes, rue de Nantes côté pair du n° 334 au 350, square des Cloteaux exclu puis rue du Bobénil côté pair du n° 2 au 10 jusqu'à l'intersection de la rue d'Angleterre, rue d'Angleterre côté pair du n° 4 au 28 et jusqu'à la limite territoriale de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, puis traverser la bretelle porte de Bréquigny, la rocade Ouest, puis la rocade Sud, puis la route du Bois Harel, continuer selon la limite territoriale de Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Suivre cette limite puis la limite territoriale de Saint-Jacques-de-la-Lande jusqu'à l'intersection de la rue de Nantes et du bd Albert 1er.
	2	18	RENNES-1				0141 GROUPE SCOLAIRE DES GANTELLES	1 RUE D'ERLANGEN	NON	NON		Départ avenue Général S. Patton côté rue de Sevalles, square Antoine de Condorcet côté pair (du n°16 au n°10 inclus) côté impair n° 11 et 09 inclus. Rue de la Héronière côté jardin de la Héronière, puis côté square de Tanouarn, puis avenue des Gayeulles côté square de Sendai, rue des Longs Prés côté square de Sendai. Giratoire, rue du Gast côté rue Professeurs Alphonse et Abel Pellé puis côté impair n° 11 à 3 jusqu'à l'intersection de l' Avenue Général S. Patton côté rue Professeurs Alphonse et Abel Pellé puis jusqu'à hauteur de la rue de Sevalles.
							0142 GROUPE SCOLAIRE DES GANTELLES	1 RUE D'ERLANGEN	NON	NON		Départ angle avenue Général S. Patton et la limite territoriale de Saint-Grégoire. Suivre cette limite jusqu'à la limite territoriale de Betton, longer la limite territoriale de Betton, longer la limite territoriale de Cesson-Sévigné, jusqu'à l'intersection de la Route de Fougères, rue de Fougères côté impair puis n° 301, continuer côté parc des Gayeulles jusqu'au rond-point des Gayeulles, avenue des Gayeulles, côté parc des Gayeulles, avenue des Gayeulles côté pair du n° 2 au 16, rue de la Héronière côté impair jusqu'à hauteur du square du 8 mai 1945, square Antoine de Condorcet côtés pair et impair (du n° 9 au 16 exclus) jusqu'à l'intersection de l'avenue Général S. Patton, avenue Général S. Patton côté pair n° 320 à 330 puis traverser la route nationale 136 et rejoindre la limite territoriale de Saint-Grégoire.
							0143 GROUPE SCOLAIRE DES GANTELLES	1 RUE D'ERLANGEN	NON	NON		Départ rue des Longs Prés côté pair, incluant le jardin d'Almaty, jusqu'à l'intersection de l'avenue des Gayeulles côté impair. Rond-point des Gayeulles. Avenue de Rochester n°79 et n°81 inclus. Intersection rue de Hué côté pair inclus. Rue Guy Ropartz côté pair (n° 12 bis inclus et n° 2 au 12 exclus) jusqu'à l'intersection rue des Longs Prés (n°s 34, 34A et 34B inclus).
							0144 GROUPE SCOLAIRE DES GANTELLES	1 RUE D'ERLANGEN	NON	NON		Départ de l'intersection de l'avenue du Général G.S Patton et rue du Gast, côté square Henry Dunant, rue Guy Ropartz côté impair (du n° 23 au n°35 inclus), rue Hué côté pair exclu. Avenue de Rochester côté impair du n° 33 au 63 jusqu'à l'intersection de l'avenue Général Patton.
							0151 GROUPE SCOLAIRE TRÉGAIN	RUE DE TRÉGAIN	NON	NON		Départ intersection bd de la Duchesse Anne et rue Anatole Le Braz, rue Anatole Le Braz côté pair du n° 2 au 62, bd de Metz côté impair du n° 59 au 23, rue de la Palestine côté impair du n° 103 au 33, bd de la Duchesse Anne côté pair du n° 20 au 80.
							0152 GROUPE SCOLAIRE TRÉGAIN	RUE DE TRÉGAIN	NON	NON		Départ intersection bd de la Duchesse Anne et rue Isidore Louveau, rue Isidore Louveau côté pair du n° 2 au 12 et jusqu'à l'intersection de la rue Lafond, rue Lafond côté pair du n° 14 au 48, bd Volney côté pair du n° 12 au 26 jusqu'à l'intersection de la rue de Fougères, bd de Metz côté impair du n° 115 au 63, rue Anatole Le Braz côté impair du n° 63 au 1 et jusqu'à l'intersection de la rue de Fougères, bd de la Duchesse Anne côté pair du n° 65 au 96.
							0153 GROUPE SCOLAIRE TRÉGAIN	RUE DE TRÉGAIN	NON	NON		Rue d'Antrain côté pair du n° 154 au 180 et jusqu'à l'intersection avec le bd Volney, avenue Général Georges S. Patton, côté pair n° 190 et jusqu'à la rue Cardinal Charost côté pair et jusqu' au bd Emmanuel Monnier, allée Georges de la Tour n° 2 exclu, rue de la Marbadais n° 11 et 13 exclus, rue Abbé Lemire côté bd Emmanuel Mounier, rue de Trégain côté pair du n°24 au 30, Rue Charles-Marie Widor côté pair jusqu'à l'intersection rue de Fougères, rue de Fougères côté impair du n° 221 au 165, bd Volney côté impair du n° 39 au 11, rue Lafond côté impair du n° 55 au 17, rue Isidore Louveau côté impair du n° 15 au 1, bd de la Duchesse Anne côté pair du n° 100 au 112.
							0154 GROUPE SCOLAIRE TRÉGAIN	RUE DE TRÉGAIN	NON	NON		Avenue Général George S. Patton côté pair n° 200 à 204, avenue de Rochester (incluant Allée de Bino, Place de l'Europe) jusqu'au rond-point des Gayeulles (parc des Gayeulles exclu). Rue de Fougères côté impair du n°283 au n°223. Rue Charles-Marie Widor côté impair. Rue de Trégain (du n° 30 au 24 exclus), rue Abbé Lemire. Intersection 15 rue de la Marbadais jusqu'au 11, Bd Emmanuel Mounier (2 allée George de la Tour inclus), Rue Cardinal Charost du n°17 au n°1. Intersection avenue Général G.S Patton.
		19	RENNES-2				0221 GROUPE SCOLAIRE DUCHESSE ANNE	3 BOULEVARD DE LA DUCHESSE ANNE	NON	NON		Départ rue de Châteaudun côté pair du n°2 au n°18, Ruelle Degland côté pair jusqu'à la rue Richard-Lenoir côté pair jusqu'à l'intersection Rue de Paris côté pair du n°64 au n°72. Rue François-Charles Oberthur côté impair jusqu'au n°33 puis rue Raoul Ponchon. Rue Raoul Ponchon côté pair du n° 2 au 4, rue Jean-Malo-Renaud côté impair (inclus n°6). Square Roland Garros inclus n°3. Traverser le Parc Hamelin Oberthur jusqu'à René-Marcille (côté parc Oberthur), Rue Durafour côté impair. Bd de Strasbourg côté impair (n°1 exclu), avenue Aristide Briand côté impair du n°121 au n°105 (n° 143 au n°123 exclus). Bd Jeanne d'Arc côté pair et impair. Avenue Aristide Briand n°99 au n°99. Rue de Châteaudun.
							0222 GROUPE SCOLAIRE DUCHESSE ANNE	3 BOULEVARD DE LA DUCHESSE ANNE	NON	NON		Rue de la Palestine côté pair du n° 4 bis au 64, bd de Metz côté impair du n° 19 au 5 et jusqu'au bd de Strasbourg, côté impair du n° 71 au 27, rue Durafour côté pair, rue René-Marcille côté pair arrivée au n°22 traverser le parc Hamelin Oberthur jusqu'au Square Roland Garros côté pair (n° 5 inclus et n°3 exclu). Rue Jean-Malo-Renaud côté pair, jusqu'à l'intersection rue Raoul Ponchon côté impair n° 1 et 3. Rue François-Charles Oberthur côté pair et jusqu'à l'intersection rue de Paris côté impair du n°73 au n°61. Rue Richard-Lenoir côté impair jusqu'à l'intersection Ruelle Degland côté impair. Rue de Châteaudun côté pair jusqu'à rue de la Palestine.
							0231 GROUPE SCOLAIRE MARCEL PAGNOL	22 RUE DE BELLEVUE	NON	NON		Boulevard Alexis Carrel n°40 au n°56. Rond-point, rue Joseph Turmel côté pair, rue Mirabeau côté pair du n°4 au n° 22 couper le campus de Beaulieu jusqu'à l'avenue Professeur Charles Foulon côté impair, rue Danton côté impair (n°69 au n°21). Rue Guillaume Lejean côté impair jusqu'à l'intersection rue Charles Le Goffic côté pair jusqu'à la rue Zacharie Roussin côté pair jusqu'au rond-point puis rue Chanoine Brune. Allée du Clos Pilet côté pair intersection bd Alexis Carrel.

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							0232 GROUPE SCOLAIRE MARCEL PAGNOL	22 RUE DE BELLEVUE	NON	NON		Départ allée Jules Noël (complexe sportif du campus de Beaulieu exclu) jusqu'au square du Bois Perrin. Suivre le Ruisseau de la Lande jusqu'à l'avenue Général Leclerc côté impair (n°259 exclu), jusqu'à l'intersection rue de Bellevue côté pair jusqu'à la rue Lavoisier côté impair. Rue Danton côté pair du n°34 au n°78 puis avenue Professeur Charles Foulon côté pair puis intersection avec l'allée Jules Noël.
							0233 GROUPE SCOLAIRE MARCEL PAGNOL	22 RUE DE BELLEVUE	NON	NON		Départ de la Vilaine à hauteur de la limite territoriale de Cesson-Sévigné. Suivre la Vilaine côté avenue des Prélats puis promenade Marquiste Yourcenard jusqu'à hauteur du pont du bd Villebois-Mareuil. Rue Jeanne Malivel côté impair puis allée André Ménard jusqu'à l'avenue François Château. Traverser le passage de Strasbourg pour rejoindre le bd de Strasbourg (n°1 et 3 avenue François Château inclus), côté pair jusqu'à l'intersection bd de Metz côté pair du n°4 au 68, rue La Fontaine côté pair du n°8 jusqu'à l'intersection avec rue Charles Le Goffic côté impair. Rue Guillaume Lejean côté pair puis rue Lavoisier côté pair du n°2 au 18, rue de Bellevue côté impair du n°31 au 3 l'intersection avenue Général Leclerc côté pair, suivre la limite territoriale de Cesson-Sévigné jusqu'à la Vilaine (côté rue Françoise Héritier).
							0234 GROUPE SCOLAIRE MARCEL PAGNOL	22 RUE DE BELLEVUE	NON	NON		Départ rue de Fougères du n°124 au n°240, rond-point puis bd Raymond Poincaré côté impair continuer bd Alexis Carrel côté impair intersection allée du clos Pilet puis intersection rue Chanoine Brune côté pair. Rue Zacharie Roussin côté impair jusqu'à l'intersection rue Charles Le Goffic côté impair intersection rue Fontaine côté impair jusqu'au bd de Metz côté pair du n°79 au 118, puis intersection rue de Fougères.
							0241 GYMNASSE JEAN ROSTAND	RUE DOYEN ALBERT BOUZAT	NON	NON		Départ rond point des Gayeulles puis rue de Fougères côté pair du n°244 au 276 bis puis allée Jean de la Varende côté pair puis couper le réservoir du Gallet jusqu'à l'avenue du Gallet (côté réservoir) puis square Yves Le Bitous inclus côté pair du n°2 au n°6 et côté impair du n°1 au n°11. Square Louis Boulanger inclus uniquement le n°48. Rue Doyens Albert et Pierre Bouzat, rue Mirabeau côté impair jusqu'à la rue Joseph Turmel côté impair. Bd Raymond Poincaré côté pair jusqu'au rond-point des Gayeulles.
							0242 GYMNASSE JEAN ROSTAND	RUE DOYEN ALBERT BOUZAT	NON	NON		Départ intersection allée Jean de la Varende et rue de Fougères jusqu'à la limite territoriale de la commune de Cesson-Sévigné vers l'avenue des Buttes de Coësmes. Ensuite rue André Philippe, rue Yann Sohier, allée Doyen Charles Bodin jusqu'à l'étang des Longs Champs. Continuer promenade Marcel-Henri Lebouc puis square Louis Boulanger (inclus côtés pair et impair du n°15 au n°21). Square Yves le Bitous côtés pair et impair (exclus n°2 au n°6 et du n°1 au n°11). Avenue du Gallet puis couper le réservoir du Gallet côté allée la Brayère puis reprendre l'allée Jean de la Varende.
							0243 GYMNASSE JEAN ROSTAND	RUE DOYEN ALBERT BOUZAT	NON	NON		Départ intersection avenue des Buttes de Coësmes et limite territoriale de Cesson-Sévigné, suivre cette limite côté rue Antoine Becquerel jusqu'à hauteur du n°85 rue de Rennes exclu, avenue Général Leclerc du n°263 au 259, Ruisseau de la Lande côté allée Jean Perrin, allée Jules Noël côté Campus de Beaulieu, avenue Professeur Charles Foulon côté Campus de Beaulieu. À hauteur du n°23 A avenue Professeur Charles Foulon, traverser jusqu'à hauteur de l'intersection rue Mirabeau. Rue Mirabeau côté Campus de Beaulieu, rue Doyens Albert et Pierre Bouzat, square Marcel-Henri Lebouc, square Louis Boulanger (exclu n°48 et du n°15 au n°21). Promenade Marcel-Henri Le Bouc, chemin de l'Étang des Longs Champs allée Doyen Charles Bodin côté rue Xavier de Langlais, rue Yann Sohier côté rue Pierre Bellesculée, rue André Philip côté square Jean-Jacques Rousseau, avenue des Buttes de Coësmes côté lycée professionnel Louis Guiloux jusqu'à la limite territoriale de Cesson-Sévigné.
							0261 GYMNASSE COMMANDANT BOUGOUIN	10 RUE ALPHONSE GUÉRIN	NON	NON		Avenue Aristide Briand côté impair du n°59 au 99 (exclus du n°105 au 121), passage de Strasbourg, rue Alphonse Guérin côté impair, rue Bertrand Robidou côté pair puis intersection rue Henri Delaborde côté pair, rue Nadault de Buffon du côté pair jusqu'à la promenade des Bonnets Rouges, la Vilaine côté promenade des Bonnets Rouges jusqu'à hauteur du pont bd Laennec, bd Laennec côté impair, rue de Châteaudun côté pair jusqu'à hauteur du n°59 de l'avenue Aristide Briand.
							0262 GYMNASSE COMMANDANT BOUGOUIN	10 RUE ALPHONSE GUÉRIN	NON	NON		Rue Alphonse Guérin côté pair du n°50 jusqu'à hauteur du 90 inclus, passage de Strasbourg, avenue Aristide Briand côté impair du 123 au 143 inclus, bd de Strasbourg côté impair n°1 inclus, avenue François Château jusqu'à l'intersection de l'allée André Ménard, intersection rue Jeanne Malivel côté impair exclu jusqu'au pont bd Villebois-Mareuil, la Vilaine jusqu'à hauteur de la rue Nadault de Buffon, rue Nadault de Buffon jusqu'à l'intersection avec la rue Henri Delaborde côté impair, rue Bertrand Robidou côté impair, puis intersection rue Alphonse Guérin.
		20	RENNES-3				0911 BUREAU DÉROGATOIRE GYMNASSE COMMANDANT BOUGOUIN	10 RUE ALPHONSE GUÉRIN	NON	NON		BUREAU DÉROGATOIRE DÉTENUIS
	3	23	RENNES-6				0621 GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN	6 ET 8 RUE DE BOURGOGNE	NON	NON		Départ intersection square de Provence et avenue Gaston Berger du n°5 au n°1, boulevard Saint Jean-Baptiste de la Salle côté impair, intersection boulevard Marbeuf côté pair, jusqu'à l'intersection rue de Saint-Brieuc côté pair puis rue de Vezin côté pair jusqu'à la limite territoriale de Vezin-le-Côquet, longer la limite territoriale jusqu'à celle de Montgermont puis limite territoriale de Saint-Gregoire, rocade Nord-Ouest jusqu'à la porte de Brest puis reprendre la rue de Saint-Brieuc. Ensuite bd Saint Jean-Baptiste de la Salle côté impair du n°199 et 197, avenue du Languedoc côté pair n°8 inclus rejoindre le square de Provence tous les numéros inclus puis rejoindre l'avenue Gaston Berger exclus n°7,9,11,13,15,17.
						113	0622 GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN	6 ET 8 RUE DE BOURGOGNE	NON	NON		Rue du Nivernais côté impair du n°29 au 23, traverser pour rejoindre le cours Président John Fitzgerald Kennedy à hauteur du n°48 exclu. Cours Président John Fitzgerald Kennedy côté impair du n°49 au 37. Traverser pour rejoindre la rue du Bourbonnais en longeant le n°39 cours Président Fitzgerald Kennedy inclus puis le n°10 rue du Bourbonnais inclus. Rue du Bourbonnais côté square de Champagne, traverser l'avenue Sir Winston Churchill pour rejoindre l'avenue du Doyen Collas, avenue du Doyen Collas côté impair jusqu'à l'avenue Gaston Berger, avenue Gaston Berger côté impair du n°85 au 19. À hauteur du n°17 exclu, traverser pour rejoindre le square de Provence exclu côté Groupe Scolaire Jean Moulin, puis rue de Bourgogne (incluse) jusqu'au n°8 avenue du Languedoc exclu. Traverser l'avenue du Languedoc puis le bd Saint Jean Baptiste de la Salle pour rejoindre la rue de Saint-Brieuc. Rue de Saint-Brieuc côté rue Joseph Martray jusqu'au rond-point puis bd d'Anjou côté pair jusqu'à l'intersection rue du Nivernais.
							0623 GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN	6 ET 8 RUE DE BOURGOGNE	NON	NON		Départ Porte de Villejean à hauteur de la rocade Ouest, côté Coll R. Parks. Depuis l'embranchement Porte de Villejean/avenue Charles et Raymonde Tillon, traverser le square du Pitoiu (inclus du n°10 au 19) et longer le n°9 inclus pour rejoindre la rue de Picardie. Rue de Picardie côté pair du n°39 au 22 inclus, bd d'Anjou côté impair jusqu'au rond-point, rue de Saint-Brieuc côté allée de Montbarrot, Porte de Brest côté allée de Montbarrot puis côté GS Guyenne puis côté Coll R. Parks jusqu'à hauteur du pont Porte de Villejean au dessus de la rocade Ouest.
							0624 GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN	6 ET 8 RUE DE BOURGOGNE	NON	NON		Départ intersection avenue Charles et Raymonde Tillon et rue de Lorraine côté impair jusqu'à la rue de Flandre côté pair jusqu'à hauteur du n°11 inclus. Depuis le n°11, traverser parallèlement à la rue de Lorraine pour rejoindre la Villa d'Artois incluse (n°20 bis cours Président John Fitzgerald Kennedy exclu). Avenue Sir Winston Churchill côté impair jusqu'à la rue du Bourbonnais côté pair du n°2 au 8, puis traverser parallèlement à l'avenue Sir Winston Churchill pour rejoindre le cours Président John Fitzgerald Kennedy en longeant les n°37 et 39 inclus. Cours Président John Fitzgerald Kennedy côté pair du n°38 au 48 puis rue du Nivernais (n°23 rue du Nivernais exclu). Rue du Nivernais côté pair jusqu'au bd d'Anjou côté pair jusqu'à la rue de Picardie (du n°22 au 30 exclus), traverser le square du Pitoiu pour rejoindre l'embranchement Porte de Villejean/avenue Charles et Raymonde Tillon (exclus du n°9 au 19 square du Pitoiu), Avenue Charles et Raymonde Tillon côté rue du Maine puis RU Harpe jusqu'à hauteur de la rue de Lorraine.

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DELIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
	8	18	RENNES-1				0625 GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN	6 ET 8 RUE DE BOURGOGNE	NON	NON		Départ intersection rue de Lorraine et avenue Charles et Raymonde Tilon. Côté square de Savoie jusqu'à intersection avec la rue du Recteur Paul Henry côté impair du n°15 au 3, contourner le square Yves Le Moine inclus, avenue de la Bataille Flandres-Dunkerque Mai 1940 côté pair, rue Pierre-Jean Gineste (côté Stade J Owen) jusqu'à l'avenue du Professeur Léon Bernard puis rejoindre la rue Henri Le Guilloux côté impair au niveau du n°33, puis longer la voie ferrée jusqu'à la rue de Brest, rue Saint-Jean-Baptiste de la Salle jusqu'à l'intersection de l'avenue Gaston Berger côté pair (incluant n° impair du n°7 au 17) jusqu'à intersection avec avenue du Doyen Collas côté pair, avenue Sir Winston Churchill côté pair du n°14 au 16 jusqu'à hauteur de Villa d'Artois exclue. Cours Président John Fitzgerald Kennedy côté pair du n°20 bis au 14. A hauteur du n°14 cours Président John Fitzgerald Kennedy, traverser parallèlement à la rue de Lorraine incluse jusqu'à la rue de Flandre n°9 inclus, rue de Flandre côté impair du n°7 au 1, rue de Lorraine côté pair du n°14 au 28.
							0111 COLLÈGE ECHANGE	30 RUE DE DINAN	NON	OUI CANTON RENNES-1		Bd Maréchal de Latre de Tassigny (côté Canal d'Ille et Rance) traverser le pont Legraverend, traverser la Vilaine jusqu'à rue Jules Guesde côté impair du 13 au 21 et côté pair n°12 et 14, allée Guillaume Chauvin, rue de Dinan côté impair du n°79 au 73, rue Legraverend côté impair du n°25 au 1, rue Hôtel Dieu, Place Saint-Jean Eudes (Lycée Saint-Martin inclus). Rue d'Antrain côté impair jusqu'à l'intersection rue Bonne Nouvelle (côté pair) contour Saint-Aubin du 6 au 14 inclus, place Sainte-Anne n°20, rue d'Exchange côté pair jusqu'à l'intersection rue de Dinan côté impair du 39 au 35. Du 2 au 24 Pierre Gourdel, Coupant Bd de Chézy puis le Canal de l'Ille et Rance jusqu'au bd Maréchal de Latre de Tassigny.
							0112 COLLÈGE ECHANGE	30 RUE DE DINAN	NON	NON		Départ de l'intersection entre le Mail Germaine Poinso-Chapuis et rue Saint-Martin, rue Saint-Martin côté impair jusqu'à rue d'Antrain côté pair (du n°76 au n°120 bis). Rue Brizeux côté pair (n°2 inclus) jusqu'au 36 rue Jean Guéhenno au n°46, Avenue Doyen Roger Houin côté pair. Rue Jean Macé côté impair. Rue Jean Guéhenno. Rue Lesage côté impair. Place Saint-Jean Eudes jusqu'à l'intersection Mail Germaine Poinso-Chapuis.
							0113 COLLÈGE ECHANGE	30 RUE DE DINAN	NON	NON		Départ intersection rue du Bois Rondel et du bd de la Duchesse Anne. Bd de la Duchesse Anne côté impair jusqu'à l'intersection rue de la Palestine, rue de la Palestine côté impair jusqu'à l'intersection avec l'avenue de Grignan, parc Thabor (exclu) jusqu'à la Place Saint-Melaine côté impair (inclus n°2 bis et 4), rue du Général Maurice Gaillaudot côté Université Rennes 1 Centre, Rue Jean Guéhenno côté pair. Rue Jean Macé côté pair. Avenue Doyen Roger Houin jusqu'à la place Jeanne Chauvin. Rue Jean Guéhenno côté impair du n°69 au n°61. Rue de Brizeux côté impair jusqu'à la rue d'Antrain (du 122 bis au 130 inclus). Avenue Jules Ferry côté pair jusqu'à l'intersection rue du Bois Rondel côté pair.
							0114 COLLÈGE ECHANGE	30 RUE DE DINAN	NON	NON		Départ intersection rue de Saint-Malo avec le passage Maréchal de Latre de Tassigny. Rue Armand Rebillon côté canal de l'Ille et Rance jusqu'à la promenade Jean Delalande traverse le canal d'Ille-et-Rance ainsi que Canal Saint-Martin. Rue Charles Beslay (exclus n°32 et du 36 au 46), Coupe prairie Saint-Martin jusqu'à La Vilaine rejoint la rue d'Antrain côté impair au n°129 (inclus) et n°135 (exclu). Boulevard de la Duchesse Anne côté impair jusqu'au n°71. Rue du Bois Rondel côté jusqu'au n°11. Avenue Jules Ferry côté impair. Rue d'Antrain au niveau du 103 au n°41. Rue Saint-Martin côté pair. Parc de Tanneurs inclus. Rue de Saint-Malo jusqu'à l'intersection du passage Maréchal de Latre de Tassigny.
							0115 COLLÈGE ECHANGE	30 RUE DE DINAN	NON	NON		Départ passage Maréchal de Latre de Tassigny et la Rue de Saint-Malo. Rue Saint-Malo côté impair. Rue Saint-Martin côté impair. Jusqu'au Mail Germaine Chapuis-Poinso côté impair (n°15 inclus). Jardin de la Trota de Salerne. Rue Hôtel-Dieu côté Pair. Rue Legraverend côté pair jusqu'à l'intersection rue de Dinan côté impair (n° 50, 52, 58 inclus). Allée Guillaume Chauvin. Rue Jules Guesde côté pair (n° inclus : 16, 18, 18A, 20 et 22). Traverse bd de Chézy ainsi que le Canal d'Ille-et-Rance. Bd Maréchal de Latre de Tassigny jusqu'au passage Maréchal de Latre de Tassigny.
							0121 GROUPE SCOLAIRE JOSEPH LOTTE	RUE JOSEPH LOTTE	NON	NON		Avenue du 41ème Régiment d'Infanterie côté pair, voie ferrée jusqu'à l'intersection rue de Coëtlogon côté impair jusqu'à la rue de Saint-Malo (INSPE inclus) côté impair. Passage Maréchal Latre de Tassigny, Bd Maréchal de Latre de Tassigny côté impair. Intersection avec Avenue du 41ème Régiment d'Infanterie.
							0122 GROUPE SCOLAIRE JOSEPH LOTTE	RUE JOSEPH LOTTE	NON	NON		Départ intersection rue de Coëtlogon et voie ferrée (limite canton). Voie ferrée jusqu'à avenue Charles et Raymonde Tilon côté impair du n°7 au n°1. Rue de Saint-Malo côté impair jusqu'à la rue de la Pompe côté pair. Avenue Gros Malhon pair et impair (exclus n°36 et n°38 - cimetière du Nord). Rue Victor Ségalen côté impair. Rue de Plaisance côté pair, allée Georges Perros puis allée Marie Noël côté pair jusqu'à rue Armand Rebillon côté impair du n°49 au n°11. Passage Maréchal de Latre de Tassigny. Rue Saint-Malo côté pair, jusqu'à la rue de Coëtlogon côté pair.
							0123 GROUPE SCOLAIRE JOSEPH LOTTE	RUE JOSEPH LOTTE	NON	NON		Départ intersection rue de Saint-Malo et le bd des Trois Croix côté pair, bd d'Armorique. Couper au pont direction canal d'Ille-et-Rance, continuer sur l'Ille traverser la Passerelle de la Choué de la Mettrie. Couper aux prairies Saint-Martin n°32 inclus au niveau de la rue Charles Beslay côté pair du n°36 au n°46. Couper le canal Saint-Martin ainsi que Canal d'Ille-et-Rance récupérer la promenade Jean Delalande jusqu'à Allée Marie Noël côté impair. Allée Georges Perros. Rue de plaisance côté cimetière du Nord. Rue Victor Ségalen côté cimetière du Nord inclus n°36 et n°38 avenue Gros Malhon. Rue de la pompe côté impair. Rue de Saint-Malo côté impair du n°214 au n°256.
							0124 GROUPE SCOLAIRE JOSEPH LOTTE	RUE JOSEPH LOTTE	NON	NON		Intersection rue Amiral Gaspard de Coligny et bd de la Robiquette, limite territoriale de Saint-Grégoire jusqu'au canal d'Ille-et-Rance. Intersection au pont du bd d'Armorique. Bd des Trois Croix côté impair. Avenue Charles et Raymonde Tilon côté pair (n°2 et 4 inclus). Voie ferrée Rennes-Saint-Malo. Rue Louis Joubin côté pair. Rue Robert d'Arbissel. Avenue de Cuché. Avenue André Mussat côté pair jusqu'au rond point puis rue Amiral Gaspard de Coligny.
							0131 GROUPE SCOLAIRE JULES ISAAC	RUE DU MORBIHAN	NON	NON		Suivre en aval le canal d'Ille-et-Rance jusqu'à la limite territoriale de la commune de Saint-Grégoire. Avenue des Monts d'Arrée côté pair. Rond-point. Rue du Morbihan. Rue de port Navalou côtés pair et impair. Bd d'Armorique jusqu'à rue Gustave Toudouze côté impair (inclus square de la Mettrie). Rue de la Motte-Brûlon côté pair. Place Henri Polès. Rue de la Tauellerie côté impair (ZA Armorique). Promenade Hubertine Auclert, puis Rue Jack Kerouac (inclus n° 5,4,3,2,1 et exclus n° 7 et 9). Rue René Dumont. Bd d'Armorique jusqu'au pont suivre en aval le canal d'Ille-et-Rance.
							0132 GROUPE SCOLAIRE JULES ISAAC	RUE DU MORBIHAN	NON	NON		Limite territoriale de Saint-Grégoire jusqu'à l'intersection rue Emile Bernard côté impair. Rue du Morbihan côté impair. Intersection au niveau du chemin de Gouven traverse entre le square de Baud (inclus) et l'allée de Pontivy (exclus). De nouveau rue du Morbihan, rue du Blavet et allée Port-Louis inclus et excluant le groupe scolaire Jules Isaac. Rond-point puis avenue des Monts d'Arrée jusqu'à la limite territoriale de Saint-Grégoire.
							0133 GROUPE SCOLAIRE JULES ISAAC	RUE DU MORBIHAN	NON	NON		Départ intersection avenue des Monts d'Arrée et avenue Général George Smith Patton. Avenue Général G.S Patton côté impair. Rue du Houx côté pair puis allée Saint-Gildas (inclus n°2,4,6, tous les autres n° exclus). Reprendre le bd d'Armorique jusqu'au square de Sarzeau (inclus) puis rue du Morbihan incluant le groupe scolaire Jules Isaac. Revenir rue du Morbihan. Allée de Pontivy inclus. Chemin de Gouven puis de nouveau rue du Morbihan jusqu'à l'intersection avenue des Monts d'Arrée.
							0134 GROUPE SCOLAIRE JULES ISAAC	RUE DU MORBIHAN	NON	NON		Limite territoriale de Saint-Grégoire jusqu'à l'intersection du Général George Smith Patton côté impair. Intersection avenue des Monts d'Arrée côté pair. Rue Emile Bernard côté pair jusqu'à la limite territoriale de Saint-Grégoire.

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
		19	RENNES-2				0135 GROUPE SCOLAIRE JULES ISAAC	RUE DU MORBIHAN	NON	NON		Départ intersection canal d'Ille-et-Rance et le bd d'Armorique. Bd d'Armorique, intersection rue René Dumont n°4 inclus (n°1 exclu). Rue Jack Kerouac côté pair n°8 au 22 inclus et côté impair n°7 et 9 inclus. Promenade Hubertine Auclert. Rue de la Taurellerie. Place Henri Poilès. Rue de la Motte-Brillon côté impair. Rue Gustave Toulouze. Traversant le bd d'Armorique. Derrière Allée du Professeur Emile Morice (exclus n°2,4,6). Rue du Houx. Avenue Général G.S Patton côté impair. Rue d'Antrain côté impair jusqu'au n°135 (n°129 exclu). Rejoindre le canal d'Ille et Rance. Passerelle Paulline de la Choue de la Mettrie. Rejoindre le canal d'Ille-et-Rance puis bd d'Armorique.
							0211 CITÉ INTERNATIONALE PAUL RICOEUR	PLACE PAUL RICOEUR	NON	OUI CANTON RENNES-2		Départ rue Dupont des Loges côté pair du n°2 au n°30. bd René Laënnec, puis traverser Jardin de la Valérie, rue du Verger côté impair jusqu'à la rue Saint-Hélier côté impair puis rue Jean Milon côté pair, intersection avenue des Français Libres côté impair jusqu'à l'avenue Louis Barthou côté impair intersection rue Saint-Hélier côté impair jusqu'à la rue du Faux Pont puis avenue Jean Janvier côté impair du n°19 au n°5, intersection rue Dupont des Loges.
							0212 CITÉ INTERNATIONALE PAUL RICOEUR	PLACE PAUL RICOEUR	NON	NON		Départ place de la gare puis avenue Jean Janvier côté impair jusqu'à rue du Faux Pont intersection rue Saint-Hélier côté pair puis avenue Louis Barthou côté pair jusqu'à l'intersection avenue des Français Libres côté pair, traverser le square des Français Libres, bd Laënnec côté impair n°31,33,35 inclus, rue Saint-Hélier côté Euro Rennes, continuer sur la voie ferrée, traverser le passage Anita Conti continuer le long des rails jusqu'à rue de l'Alma. Rue Raoul Dautry côté pair jusqu'à bd de Beaumont puis place de la Gare.
							0213 CITÉ INTERNATIONALE PAUL RICOEUR	PLACE PAUL RICOEUR	NON	NON		Départ rue Jean Milon côté impair, rue Saint-Hélier côté pair jusqu'à l'intersection rue du Verger côté pair jusqu'au Jardin de la Valérie puis promenade Pierre Gardin de la Gerberie, puis passerelle des Bonnets Rouges, rejoindre la Vilaine atteindre la rue du 4 août 1944 (n°99 inclus), puis allée Saint-Hélier côté pair en coupant vers la rue Saint-Hélier (incluant les n°116 et 116 bis), rue Saint-Hélier vers bd Laënnec, couper le square des Français Libres puis avenue des Français Libres côté impair jusqu'au n°21 et intersection avec la rue Jean Milon.
							0271 GROUPE SCOLAIRE PASTEUR	2 PLACE PASTEUR	NON	NON		Départ intersection rue Kléber et rue Gambetta côté pair continuer Contour de la Motte côté pair, rue du Général Maurice Guillaudot côté Préfecture de Bretagne, place Saint-Melaine côté pair, Parc du Thabor, rue de la Palestine côté pair jusqu'au bd de la Duchesse Anne côté impair (du n°7 au n°1). Rue de Châteaudun côté impair intersection avenue Aristide Briand côté impair du n°57 au n°21, puis rue Leconte de Lisle intersection rue Paul Bert côté impair du n°17 au n°1 et rue Kléber côté impair jusqu'à rue Gambetta.
							0272 GROUPE SCOLAIRE PASTEUR	2 PLACE PASTEUR	NON	NON		Place Pasteur côté pair, rue Kléber côté pair, rue Paul Bert côté pair jusqu'à l'intersection rue Leconte de Lisle côté impair, puis avenue Aristide Briand côté passage de la Chapelle Boby, rue de Châteaudun (n°1 exclu), bd Laënnec côté pair, pont bd René Laënnec, suivre la Vilaine jusqu'à la passerelle des Bonnets Rouges (exclu la promenade des Bonnets Rouges). Promenade Pierre Gardin de la Gerberie, reprendre bd Laënnec jusqu'à l'intersection rue Dupont des Loges côté impair du n°75 au n°1, avenue Jean Janvier côté impair puis pont Pasteur et continuer sur la place Pasteur.
		21	RENNES-4				0411 GROUPE SCOLAIRE LIBERTÉ	10 BOULEVARD DE LA LIBERTÉ	NON	OUI CANTON RENNES-4		Angle rue d'Echange et Place Sainte-Anne, puis Contour St-Aubin. Rue Bonne Nouvelle côté impair. Rue d'Antrain côté pair du n°16 au 56. Rue Lesage côté pair. Rue Général Maurice Guillaudot côté impair. Rue des Fossés côté impair. Rue Hoche côté impair du n°11 au 1 puis longer le Parlement de Bretagne jusqu'à l'intersection de la rue Victor Hugo. Place du Parlement de Bretagne. Rue Nationale côté impair. Rue La Fayette côté pair. Rue de Toulouse côté pair. Rue Rallier Du Baty côté pair n°2 puis tout droit vers la place Saint-Michel côté n°1-2-3. Rue Saint-Michel côté pair jusqu'à la place Sainte-Anne puis jusqu'à l'intersection de la place Sainte-Anne et rue d'Echange.
							0412 GROUPE SCOLAIRE LIBERTÉ	10 BOULEVARD DE LA LIBERTÉ	NON	NON		Rue de Toulouse côté impair. Rue La Fayette côté impair. Rue Nationale côté pair. Place du Parlement de Bretagne. Rue Hoche côté pair du n°2 au 20. Rue des Fossés côté pair. Contour de la Motte côté impair. Rue Gambetta n°15 au n°7. Rue de Corbin côté impair. Place Saint-Germain côté pair et impair incluant n°2.1. Quai Châteaubriand côté impair. Quai Lamartine côté impair. Rue de Rohan côté pair. Rue Beaumanoir côté pair. Place du Calvaire jusqu'à l'intersection de la rue de Montfort. Rue de Montfort côté pair. Place St-Sauveur côté pair. Rue de Clisson côté pair jusqu'à l'intersection rue de Toulouse.
							0413 GROUPE SCOLAIRE LIBERTÉ	10 BOULEVARD DE LA LIBERTÉ	NON	NON		Quai Lamartine côté Vilaine. Quai Châteaubriand côté Vilaine. Place Saint-Germain (exclu n°1,2,3). Rue de Corbin côté pair jusqu'à la rue Gambetta côté impair, puis Place Pasteur côté impair. Traverser le Pont Pasteur. Avenue Jean Janvier côté Lycée Emile Zola jusqu'au n°4. Puis intersection rue Descartes côté impair puis boulevard Magenta côté impair (n°1 et 3 inclus). Boulevard de la Liberté côté pair jusqu'au n°28. Rue Lanjuinais côté impair du n°17 au 11. Rue de la Parchemenerie côté impair jusqu'à l'intersection de la rue de Nemours. Rue de Nemours côté impair du n°5 au 1 puis jusqu'à la place de la République. Traverser la Vilaine jusqu'au quai Lamartine.
							0414 GROUPE SCOLAIRE LIBERTÉ	10 BOULEVARD DE LA LIBERTÉ	NON	NON		Boulevard de la Liberté côté impair jusqu'à l'intersection du boulevard Magenta côté pair puis rue Descartes côté pair. Avenue Jean Janvier côté pair. Place de la Gare. Boulevard de Beaumont côté impair jusqu'au n°21. Rue Raoul Dautry côté impair jusqu'à l'intersection de la rue de l'Alma. Longer la voie ferrée Brest-Rennes jusqu'à la gare ferroviaire de Rennes (côté esplanade Fulgence Bienvenu) puis voie ferrée Rennes-Paris, pont de la rue Saint-Hélier. Traverser Euro Rennes jusqu'à hauteur du n°9 rue Pierre Martin exclu (exclu les n° 2 A au 2 E, puis du n°2 au 12 ter rue Pierre Martin). Rue Pierre Martin côté Euro Rennes, exclus tous les numéros sauf n°14 et 16. Rue de Quimeu côté Euro Rennes, côtés pair et impair exclus (sauf n°1 inclus). Rue de Châtillon côté impair du n°23 au 9 C puis à hauteur du n°9 B exclu, traverser en longeant la promenade Alice Guy-Blaché incluse (exclus rue de Châtillon côté impair du n°5 A au 9 B et côté pair le n°18 bis et 18 ter) pour revenir jusqu'au pont de l'Alma. Rue de l'Alma côté impair jusqu'à intersection place du Colombier. Exclut n°21 à 22 bis et 15 à 17. Passage de Piélo, exclus les n° 19, 20 et 21 de la place du Marchal Juin. Rue de Piélo n°4. Rue Tronjolly côté impair jusqu'au boulevard de la Liberté.
							0421 GROUPE SCOLAIRE COLOMBIER	9 RUE DU DOCTEUR FRANCIS JOLY	NON	NON		Départ intersection rue Alexandre Duval et rue d'Inkermann, rue Alexandre Duval côté rue Jean-Louis Crémieux-Brilhac, rue Postumius côté rue Jean-Louis Crémieux-Brilhac, bd St-Convolution n°11, cours Raphaël Binet côté impair jusqu'à l'intersection du bd de la Tour d'Auvergne, bd de la Tour d'Auvergne côté pair, rue de Nantes côté pair jusqu'à la limite territoriale de Saint-Jacques de la Lande. Longer la limite territoriale jusqu'à la voie ferrée Redon-Rennes. Voie ferrée Redon à Rennes jusqu'à embranchement avec la ligne ferroviaire Brest à Rennes, voie ferrée Rennes-Brest jusqu'à hauteur de la rue d'Inkermann, rue d'Inkermann côté impair.

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							0422 GROUPE SCOLAIRE COLOMBIER	9 RUE DU DOCTEUR FRANCIS JOLY	NON	NON		Entre le n° 53 exclu et le n° 55 inclus rue d'Inkermann rejoindre l'allée Raymond Cornon, puis vers le jardin de Gergovie exclu. Rue Raymond Cornon n° 2 E et 2 F. Rue de Redon n° 9 et 7 puis jusqu'à l'intersection du bd St-Convoion. Bd St-Convoion jusqu'à l'intersection de la rue Pierre Abélard. Rue Pierre Abélard côté impair jusqu'à l'intersection du bd de la Tour d'Auvergne. Bd de la Tour d'Auvergne n° 30. Rue du Papier Timbré n° 19 et 17 jusqu'à la rue du Capitaine Maignan. Rue du Capitaine Maignan n° 42 et 36. Rue du Capitaine Maignan n° 13 bis. Exclue Place du Colombier n° 1 et n° 40. Place du Colombier n° 2. Longer place Maréchal Juin n° 21-20-19 puis place du Colombier n° 17-16-15-22 bis-22-21 bis-21. Rue de l'Alma du n° 2 au 26 jusqu'à l'intersection de la rue Raoul Dautry. Rue Raoul Dautry vers le bd du Colombier. Bd du Colombier côté impair du n° 21 au 1 puis jusqu'à l'intersection du bd de la Tour d'Auvergne. Bd de la Tour d'Auvergne côté impair du n° 77 au 49. Cours Raphaël Binet côté pair jusqu'à l'intersection du bd St-Convoion. Bd St-Convoion jusqu'à la rue Postuminius côté square Vercingétorix puis rue Alexandre Duval jusqu'à l'intersection de la rue d'Inkermann. Rue d'Inkermann côté impair du n° 71 au 55.
							0431 GROUPE SCOLAIRE LOUISE MICHEL	15 RUE THIERS	NON	NON		Passage d'Ille et Rance. Rue Pierre Gourdel n° impair. Rue de Dinan n° 37 à 39 exclus. Rue d'Echange côté impair du n° 11 A au 1. Place Sainte-Anne vers la rue St-Michel n° impair. Place Saint-Michel vers la rue Rallier du Baty n° impair. Rue de la Monnaie n° 2 à 14. Exclue le n° 16 rue de la Monnaie et le n° 2 rue de Juillet. Place des Lices. Rue de Juillet n° 5 et 7 exclus. Place du Bas des Lices n° 15-14-13-12-11-10-9-8. Carrefour Jouaust n° 12 au 18. Rue de Brest côté bd de Chézy jusqu'au passage d'Ille et Rance. Passage d'Ille et Rance jusqu'à l'intersection de la rue Pierre Gourdel.
							0432 GROUPE SCOLAIRE LOUISE MICHEL	15 RUE THIERS	NON	NON		Passage d'Ille et Rance côté Vilaine. Rue de Brest côté quai St-Cast. Carrefour Jouaust puis Place du Bas des Lices côté rue de la Salle Verte. Place du Bas des Lices n° 1 à 5. Rue de Juillet n° 7 à 3 et n° 2. Rue de la Monnaie n° 16 inclus. Rue de la Monnaie côté impair du n° 17 au 1 A. Rue de Clisson n° impair. Place St-Sauveur n° 1. Rue de Montfort n° impair. Place du Calvaire. Rue Beaumanoir n° impair. Rue de Rohan n° impair. Traverser quai Duguay Trouin et quai Lanennais. Rue de Nemours côté pair du n° 2 au 12. Rue de la Parcheminerie n° pair puis continuer vers la rue Lanjuinais. Rue Lanjuinais n° 18. Rue Poullain Duparc n° 32 à 60. Traverser le boulevard de la Liberté et la place de Bretagne. Rue de la Santé n° 2 au 10. Rue Jacques Gabriel n° impair. Quai de la Préalaye n° 13 à 1. Pont de Bretagne côté Pont de la Mission puis côté place Maréchal Foch. Mail François Mitterrand côté place Maréchal Foch. Quai d'Ille et Rance côté Vilaine. Passage d'Ille et Rance jusqu'à l'intersection de la rue de Brest.
							0433 GROUPE SCOLAIRE LOUISE MICHEL	15 RUE THIERS	NON	NON		À partir de l'intersection du boulevard de la Tour d'Auvergne, traverser la place de Bretagne et le boulevard de la Liberté, puis rue Poullain Duparc côté impair du n° 41 au 21. Rue Lanjuinais n° 22 au 28. Bd de la Liberté côté impair n° 30 bis au 33. Rue Tronjolly côté pair. Rue du Puits Mauger côté pair. Rue Pierre Abélard côté pair n° 6. Rue de Redon côté Hôtel de Police. Place de la Rotonde. Rue de Redon côté impair n° 19 au 15 G puis jusqu'à l'intersection du bd de la Tour d'Auvergne. Bd de la Tour d'Auvergne côté impair du n° 11 au 1 puis jusqu'à l'intersection de la Rue Poullain Duparc.
							0434 GROUPE SCOLAIRE LOUISE MICHEL	15 RUE THIERS	NON	NON		Rue du Puits Mauger côté impair. Place du Maréchal Juin côté square du Roi Arthur. Place du Colombier n° 31. Rue du Capitaine Maignan côté impair du n° 15 au 17 et du n° 37 au 49. Rue du Papier Timbré côté pair. Boulevard de la Tour d'Auvergne côté impair du n° 35 au 21 jusqu'à l'intersection de la rue du Puits Mauger.
							0435 GROUPE SCOLAIRE LOUISE MICHEL	15 RUE THIERS	NON	NON		Rue Jacques Gabriel côté pair. Rue de la Santé n° 9 à 3 jusqu'à l'intersection du boulevard de la Tour d'Auvergne. Bd de la Tour d'Auvergne n° 2 à 10. Vers rue de la Motte Picquet n° 15 G à 19 exclus. Place de la Rotonde. Rue de Redon côté pair du n° 2 à 18. Bd St-Convoion côté pair du n° 2 à 6. Chemin vers place Bernard Momm. Jardin de la Gergovie (n° 7 et 9 rue de redon et du n° 2 A au 2 F allée Raymond Cornon exclus), rejoindre la rue d'Inkermann (n°53 inclus), allée Raymond Cornon exclue. Rue d'Inkermann du n° 51 au 05, quai de la Préalaye côté impair du n° 37 au 15.
		22	RENNES-5				0511 GROUPE SCOLAIRE MOULIN DU COMTE	101 RUE DE LORIENT	NON	OUI CANTON RENNES-5		Boulevard Marbeuf côté impair du n°17 au 3. Rue Louis Guilloux côté impair du n°37 au 5 et jusqu'à l'intersection de la rue de Lorient. Rue de Lorient côté pair du n°2 au 40. Rue Amiral Courbet côté pair du n°2 au 30 jusqu'à l'intersection de la rue Kerviler. Rue Kerviler côté impair du n° 21 au 11. Rue de Lorient côté pair du n°72 bis au 78. Bd Marbeuf n° 47 jusqu'à l'intersection de la rue Guillaume Régnier. Rue Guillaume Régnier côté pair du n°2 au 12 et jusqu'à hauteur de la rue Docteur Yves Louigné. Rue Guillaume Régnier côté Jardin Marbeuf jusqu'à la voie ferrée de Brest-Rennes.
							0512 GROUPE SCOLAIRE MOULIN DU COMTE	101 RUE DE LORIENT	NON	NON		Quai Eric Tabarly côté Roazhon Park, longer la Vilaine jusqu'à la limite territoriale de Vezin-le-Coquet et jusqu'à l'intersection de la rue de Vezin. Longer la rue de Vezin côté terrain gens du voyage, traverser la rocade Ouest, continuer la rue de Vezin côté Chambre d'Agriculture et jusqu'à l'intersection de la rue de St-Brieuc. Rue de St-Brieuc côté impair du n° 91 au 43. Boulevard Marbeuf côté pair du n°34 au 38. Suivre la voie ferrée de Brest-Rennes jusqu'à hauteur du n°29 bis rue Guillaume Régnier inclus. Rue Guillaume Régnier côté impair du 29 bis au 23. Rue Jean Darnet côté impair jusqu'à l'intersection de la rue du Champ de la Justice. Rue du Champ de la Justice côté impair du n°15 au 7. Allée Jean-François Le Gonidec côté pair jusqu'à l'intersection de la rue Charles et Paul Géniaux. Rue C. et P. Géniaux côté impair du n° 5 au 1. Traverser la rue de Lorient. Rue Moulin du Comte côté Roazhon Park n° 7 inclus jusqu'au quai Eric Tabarly
							0513 GROUPE SCOLAIRE MOULIN DU COMTE	101 RUE DE LORIENT	NON	NON		Allée Jean-François Le Gonidec côté impair. Rue Champ de la Justice côté pair du n° 6 au 24. Rue Jean Darnet côté pair. Rue Guillaume Régnier côté impair du n°21 au 2 et jusqu'à l'intersection du boulevard Marbeuf. Bd Marbeuf côté pair du n°59 au 70. Rue de Lorient côté impair du n°85 au 71. Rue Kerviler côté pair du n°8 bis au 26 et jusqu'à l'intersection de la rue Amiral Courbet. Rue Amiral Courbet côté impair du n°29 au 23 et jusqu'à l'intersection de la rue de Lorient. Rue de Lorient n°29 inclus jusqu'à la voie ferrée Brest-Rennes. Longer la voie ferrée côté promenade Madeleine Desrosiers jusqu'au quai d'Auchel. Quai d'Auchel côté square Gabriel Vicaire. Rejoindre la rue Noël Blayau. Rue Noël Blayau côté pair du n°18 au 24 et jusqu'à l'intersection du boulevard Voltaire. Bd Voltaire côté impair du n°55 au 59 exclus. Traverser la voie ferrée Brest-Rennes. Bd Voltaire côté pair du n°52 au 74. Rue Jules Vallés côté pair du n°2 au 20. Allée Louis Lucipia jusqu'à Ecluse du Comte, portion de voie verte V2, traverser la Vilaine jusqu'à rue Moulin du Comte côté impair, n° 6 et 7 exclus. Traverser la rue de Lorient. Rue Charles et Paul Géniaux n° 2 inclus jusqu'à l'allée Jean-François Le Gonidec
							0541 GYMNASE LESSEPS	18 RUE FERDINAND DE LESSEPS	NON	NON		Départ angle rue Surcouf et quai de la Préalaye. Quai de la Préalaye côté impair du n°53 au 39. Rue d'Inkermann côté pair jusqu'au boulevard de Guines et voie ferrée Rennes-Brest. Rejoindre la rue du Petit Marteau (n° 41 exclu). Rue du Petit Marteau côté impair du n° 39 au 1. Traverser la rue Claude Bernard (n° 48 inclus). Rejoindre l'allée du Bois Habité et traverser le boulevard de Cleunay (n° 5 à 1 inclus). Bd de Cleunay côté voie ferrée jusqu'à l'intersection de la rue Claude Bernard. Rue Claude Bernard côté impair du n° 29 au 5. Rue Malakoff côté impair jusqu'à l'intersection de la rue du Sapeur Michel Jouan. Rue du Sapeur Michel Jouan côté impair du n° 19 au 17 et jusqu'à l'intersection de la rue Surcouf. Rue Surcouf (n° 3 inclus) et jusqu'au quai de la Préalaye

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALISÉ ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALISÉ ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							0542 GYMNASE LESSEPS	18 RUE FERDINAND DE LESSEPS	NON	NON		Départ angle rue de Guébriant et rue Eugène Pottier. Rue Eugène Pottier côté impair du n° 105 au 99 et jusqu'au boulevard Voltaire. Boulevard Voltaire côté impair du n° 95 au 55. Rue Alexandre Duval côté impair du n° 75 au 25. Rue Claude Bernard (n° 24 inclus) et jusqu'à la rue de la Huguenoterie n° 3 au 7 bis inclus. Rue Gisèle Freund (n° 1 inclus). Traverser la voie ferrée Brest-Rennes à hauteur de la place Clara Zetkin pour rejoindre le boulevard de Cleunay. Bd de Cleunay côté pair du n° 2 au 14 et jusqu'à l'intersection avec la rue Roger-Henri Guerrand. Rue Roger-Henri Guerrand jusqu'à l'intersection avec l'allée Marthe Niel côté impair et jusqu'au bd de Cleunay (n° 38 exclu). Chemin des Ormes côté pair du n° 2 au 36. Rue Brûte de Rémur côté impair du n° 9 au 1. Rue de Guébriant côté impair jusqu'à la rue Eugène Pottier.
							0543 GYMNASE LESSEPS	18 RUE FERDINAND DE LESSEPS	NON	NON		Écluse du Comte, allée Louis Lucipia côté aire de loisirs de l'écluse du Comte, rond-point Escadrière Normandie-Niemen (inclus), rue Jules Vallès côté impair jusqu'à l'intersection avec la rue Eugène Pottier, rue Eugène Pottier côté pair du n° 52 au 160, puis jusqu'à l'intersection de la place Saint-Guénéolé et la rue Champion de Ciccé. Rue Champion de Ciccé côté impair du n° 79 au 65. Rue André Trasbot côté square Yves Montand. Rue Jules Lallemand côté impair du n° 51 au 35. Rue Ferdinand de Lesseps côté pair du n° 50 au 52. Square de Colmar et square Saint-Simon pairs et impairs inclus. Boulevard de la Guérinais côté square Salvador Allende, puis côté square des Collines. À hauteur du n° 44 square des Collines, traverser la rue de la Guibourgère pour rejoindre la rue des Munitionnettes. Suivre la limite territoriale de Saint-Jacques-de-La-lande côté avenue Germaine Tillon. Rue de l'île de Sein n° 6. Traverser la rocade Ouest (RN 136). Continuer la limite territoriale de St-Jacques-de-la-Lande puis suivre la limite territoriale du Rheu puis celle de Vezin-le-Coquet jusqu'au chemin de halage de la Vilaine. Suivre le chemin de halage de la Vilaine, traverser la rocade Ouest (RN 136) (quai Eric Tabarly exclu) jusqu'à l'écluse du Comte, puis jusqu'à l'allée Louis Lucipia.
							0544 GYMNASE LESSEPS	18 RUE FERDINAND DE LESSEPS	NON	NON		Départ n° 1 place Saint-Guénéolé. Rue Eugène Pottier côté impair n° 173 à 105 bis. Rue de Guébriant côté pair. Rue Brûte de Rémur côté pair du n° 4 au 8. Chemin des Ormes côté impair du n° 19 au 1. Boulevard de Cleunay côté pair du n° 38 au 46 et jusqu'à la rue Jules Lallemand. Rue Jules Lallemand côté pair jusqu'à la rue André Trasbot. Rue André Trasbot côté impair. Rue Champion de Ciccé côté square Albert Luthuli, rue Champion de Ciccé côté pair du n° 70 au 78 et jusqu'à la place Saint-Guénéolé.
							0545 GYMNASE LESSEPS	18 RUE FERDINAND DE LESSEPS	NON	NON		Départ intersection rue Roger-Henri Guerrand et boulevard de Cleunay côté allée du Bois Habité. Traverser la voie ferrée de Brest-Rennes, rue Gisèle Freund n° 1 exclu. Allée du Bois Habité bd de Cleunay n° 1 à 5 exclu. Résidence de la Courrouze côtés pair et impair. Traverser la rue Claude Bernard jusqu'à la rue du Petit Marteau. Rue du Petit Marteau côté pair (n° 41 inclus) jusqu'à la voie ferrée Brest-Rennes. Suivre la voie ferrée Brest-Rennes jusqu'au Pont de Nantes, voie ferrée de Rennes à Redon jusqu'à hauteur du pont boulevard Pierre Mendès-France. Bd Pierre Mendès-France côté pair. Avenue Jules Maniez côté pair du n° 6 au 18 bis. Rue Roger-Henri Guerrand côté impair du n° 17 au 1 jusqu'au bd de Cleunay.
							0546 GYMNASE LESSEPS	18 RUE FERDINAND DE LESSEPS	NON	NON		Départ intersection rue Ferdinand de Lesseps et rue Jules Lallemand. Rue Jules Lallemand côté impair du n° 33 bis au 1 jusqu'à l'intersection avec boulevard de Cleunay. Bd de Cleunay côté impair du n° 78 ter au 75. Allée Marthe Niel côté pair et jusqu'à la rue Roger-Henri Guerrand. Rue Roger-Henri Guerrand côté pair du n° 18 au 34 puis jusqu'à l'avenue Jules Maniez. Avenue Jules Maniez côté rue des Munitionnettes jusqu'à l'intersection avec le boulevard Pierre Mendès-France. Bd Pierre Mendès-France côté impair jusqu'à hauteur de la voie ferrée Rennes-Redon. Suivre la limite territoriale de Saint-Jacques-de-la-Lande jusqu'à la rue Elise Deroche incluse. Traverser rue de la Guibourgère jusqu'à hauteur du n° 44 square des Collines exclu, bd de la Guérinais côté impair (square Saint-Simon et square de Colmar exclus) jusqu'à l'intersection avec la rue Ferdinand de Lesseps. Rue Ferdinand de Lesseps côté impair du n° 37 au 35 et jusqu'à la rue Jules Lallemand.
							0547 GYMNASE LESSEPS	18 RUE FERDINAND DE LESSEPS	NON	NON		Départ intersection rue Noël Blayau et quai d'Auchel. Quai d'Auchel, pont Robert Schuman, traverser le pont Malakoff. Quai de la Prévalaye (n° 57 et 61 inclus) jusqu'à l'intersection de la rue Surcouf. Rue Surcouf côté pair du n° 2 au 8. Rue du Sapeur Michel Jouan côté pair du n° 20 au 22. Rue Malakoff à hauteur de la rue Jean Chevalier, puis rue Malakoff côté pair du n° 12 au 16. Rue Claude Bernard côté pair du n° 2 au 20. Rue Alexandre Duval côté pair du n° 24 au 76 et jusqu'à l'intersection du boulevard Voltaire. Rue de la Malaisie jusqu'à la rue Noël Blayau. Rue Noël Blayau côté impair du n° 21 au 9 (n° 14 inclus) jusqu'au quai d'Auchel.
	23		RENNES-6				0611 GROUPE SCOLAIRE ILLE	12 BOULEVARD DE VERDUN	NON	OUI CANTON RENNES-6		Avenue Charles et Raymonde Tillon, continuer le long de la voie ferrée jusqu'à la passerelle de Pontchallou. Promenade de la Chénaie. Place Marie Marvingt. Avenue du 41ème Régiment d'Infanterie côté impair. Bd Maréchal de Lattre de Tassigny côté impair. Rue du Canal côté impair jusqu'au bd de Verdun. Rue Maréchal Lyautey côté pair jusqu'à la voie ferrée. Traverser rue Henri Guillaux, passer derrière la fac de médecine. Rejoindre rue Pierre-Jean Gineste côté impair. Avenue de la bataille Flandres-Dunkerque Mai 1940. Square Yves Lemoine côtés pair et impair. Rue du Recteur Paul Henry jusqu'à l'avenue Charles et Raymonde Tillon.
							0612 GROUPE SCOLAIRE ILLE	12 BOULEVARD DE VERDUN	NON	NON		Boulevard de Verdun côté pair du n° 32 au 56. Rue du Canal côté pair. Traverser le bd Maréchal de Lattre de Tassigny jusqu'au passage d'Ille et Rance. Continuer le passage d'Ille et Rance côté bd Maréchal de Lattre de Tassigny jusqu'à l'intersection de la rue de Brest. Rue de Brest côté pair jusqu'à rue Constant Véron côté pair. Allée Aline Landais côté impair. Rue de la Petite Touche côté impair (inclus n° 22, 24, 26) jusqu'à l'intersection du boulevard de Verdun.
							0613 GROUPE SCOLAIRE ILLE	12 BOULEVARD DE VERDUN	NON	NON		Départ voie ferrée Rennes-Saint-Malo côté rue Commandant Charcot côté impair puis square de la Touche. Rue Maréchal Lyautey côté impair jusqu'à la rue Jacques Deflemon des Chapellères. Rue Jacques Deflemon des Chapellères côté impair du n° 7 au 1. Rue Maréchal Lyautey n° 1. Bd de Verdun côté impair du n° 39 au 33bis. Rue de la Petite Touche côté pair. Allée Aline Landais côté pair. Rue Constant Véron côté impair. Traverser la rue de Brest et prendre le passage du Trégor côté pair. Rue Georges Cadoudal côté rue de Brest. Rue du Père Lebrét côté pair. Rue de Brest côté pair du n° 176 au 204. Rue Commandant Charcot côté impair jusqu'à la voie ferrée.
							0614 GROUPE SCOLAIRE ILLE	12 BOULEVARD DE VERDUN	NON	NON		Départ voie ferrée Rennes-Saint-Malo puis rejoindre la rue Commandant Charcot côté pair du n° 42 au 46 puis jusqu'à l'intersection de la rue de Brest. Rue de Brest côté impair du n° 51 au 35. Rue du Père Lebrét côté impair. Rue Georges Cadoudal. Rue Frédéric Sacher côté pair. Rue Papu jusqu'à l'intersection Rue de Lorient côté impair. Rue du Pré du Mail côté impair jusqu'au Mail François Mitterrand. Mail François Mitterrand côté pair du n° 84 au 100. Rue Louis Guillaux côté pair du n° 2 au 32. Bd Marbeur côté impair du n° 1C au 1A et puis jusqu'au bout pour traverser la rue de Brest et rejoindre l'embranchement du départ sur la voie ferrée.
							0615 GROUPE SCOLAIRE ILLE	12 BOULEVARD DE VERDUN	NON	NON		Départ rue Papu côté impair et rue de Brest. Rue de Brest côté impair. Passage d'Ille-et-Rance puis Quai d'Ille et Rance côté impair du n° 19 au 3 et jusqu'à l'intersection du Mail François Mitterrand. Mail François Mitterrand côté pair du n° 2 au 48. Rue Lenée côté pair. Rue des Polieux côté jardin de la Vaunoise. Angie rue Vaneau et rue Papu.
							0616 GROUPE SCOLAIRE ILLE	12 BOULEVARD DE VERDUN	NON	NON		Départ Rue Louis Guillaux côté impair. Jardin de la Confluence inclus. Mail François Mitterrand intersection rue du Pré du Mail côté pair. Rue de Lorient côté impair du n° 7 au n° 1. Mail François Mitterrand du côté de la Vilaine jusqu'au Pont de Bretagne, quai de la Prévalaye côté Vilaine puis quai d'Auchel côté Vilaine jusqu'à la voie ferrée Rennes-Saint-Malo. Suivre la voie ferrée jusque rue de Lorient. Rue de Lorient du n° 27 au n° 1 et jusqu'à l'intersection de la rue Louis Guillaux.

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							0617 GROUPE SCOLAIRE ILLE	12 BOULEVARD DE VERDUN	NON	NON		Départ rue Frédéric Sacher côté impair, rue Georges Cadoudal côté promenade Emile Masson, passage du Trégor. Rue de Brest côté impair. Rue Papu côté pair puis rue Vanneau côté impair intersection rue des Pôlieux côté impair jusqu'à l'intersection rue Levée côté impair. Mail François Mitterrand du n° 50 au n°66. Rue de Logreni côté pair jusqu'au n°30 rue Papu, intersection rue Frédéric Sacher.
							0631 GROUPE SCOLAIRE SONIA DELAUNAY	6 RUE MARIE DORVAL	NON	NON		Rue Fernand Robert côté pair, avenue du Bois Labbé côté impair jusqu'à l'intersection rue François Tanguy-Prigent côté impair jusqu'à la limite du canton 1. Avenue André Mussat côté impair jusqu'au rond-point, avenue de Cullillé côté impair du n° 5 au 1, rue Robert d'Arbressé côté pair du 2 au 4, rue Louis Joubin côté impair, voie ferrée Saint-Malo à Rennes jusqu'à hauteur du n° 33 de la rue Henri Le Guilloux (exclue), avenue Charles et Raymonde Tillon côté pair du 06 au 28 jusqu'à rocade Nord-Ouest, rocade Nord-Ouest jusqu'à la rue Fernand Robert.
							0632 GROUPE SCOLAIRE SONIA DELAUNAY	6 RUE MARIE DORVAL	NON	NON		Route Nationale 136 à hauteur du chemin Rural 17 de Cramière aux Champs Rôlis exclu. Rue Aurélie Nemours côtés impair et pair 16, 18, 30 et 32 inclus, rue Louis Aragon côté impair 1 au 3B inclus. Avenue André Mussat n°19 et 11. Rue François-Tanguy Prigent côté pair n°4. Avenue du Bois Labbé côté pair. Rue Fernand Robert côté pair jusqu'à la rocade Nord-Ouest.
							0633 GROUPE SCOLAIRE SONIA DELAUNAY	6 RUE MARIE DORVAL	NON	NON		Route Nationale 136 à hauteur de la porte de Beauregard. Bd de la Robiquette côté impair jusqu'au n°273 inclus. Rue Amiral Gaspard de Coligny côté pair. Avenue Germaine Dulac jusqu'à la rue Aurélie Nemours. Rue Aurélie Nemours côté pair. Rue Louis Aragon côté pair exclus 1, 3A et 3B. Rue Elsa Triolet. Rue Aurélie Nemours jusqu'à rocade Nord-Ouest.
1-FOUGÈRES-VITRE	5	10	LA GUERCHE DE BRETAGNE	35239	RETIERS	4	BUREAU 1	SALLE POLYVALENT 2 RUE VICTOR HUGO	OUI	NON	DÉLIMITÉ PAR	D41 direction le Theil de Bretagne, rue Amiral Ducrest puis rue Maréchal Foch, rue Maréchal De Latre de Tassigny, rue des Colonels DEIN, D117 direction La Guerche de Bretagne
							BUREAU 2	SALLE POLYVALENT 2 RUE VICTOR HUGO	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	VC 4 direction Drouges, parking Pré Piroi en direction du square des Glycines, rue des Lias, sortie à droite rue Jean Mermoz, rue Guéhenno, sortie à droite rue maréchal Leclerc, rue Louis Pasteur, place St Pierre en direction place Nord, rue marchale de Latre de Tassigny, rue des Colonels DEIN, D117 direction La Guerche de Bretagne
							BUREAU 3	SALLE POLYVALENT 2 RUE VICTOR HUGO	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	VC 4 direction Drouges, parking Pré Piroi en direction du square des Glycines, rue des Lias, sortie à droite rue Jean Mermoz, rue Guéhenno, sortie à gauche rue maréchal Leclerc, RD 107 direction FERCÉ
							BUREAU 4	SALLE POLYVALENT 2 RUE VICTOR HUGO	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	RD 107 rue du maréchal Leclerc, rue Louis PASTEUR/Place St PIERRE en direction rue Maréchal FOCH, rue AMIRAL DUCREST, D41 direction le THEIL DE BRETAGNE
3-RENNES	8	24	LE RHEU	35240	LE RHEU	7	BUREAU 1	Complexe sportif Avenue de la Bouvardière	OUI	OUI		PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ PAR L'AVENUE DES ERABLES, L'AVENUE CHARLES TILLON, LA RUE DU DOCTEUR WAGNER (CÔTÉ PAIR), L'AVENUE GEORGES BRASSENS (PORTION NON NUMÉROTÉE), LE CHEMIN PIETONNIER LONGEANT LA RÉSIDENCE DES AIGONS FLEURIS ET LA RÉSIDENCE DU BOIS NEÛL, LA RUE DE L'HERMITAGE (COMPRIS ENTRE LES N°S 11 BIS ET 1), L'AVENUE DES SPORTS (COMPRIS DU 0 AU 6 A - CÔTÉ PAIR), LA RUE DU DOCTEUR WAGNER (COMPRIS ENTRE LES N°1 À 11 - CÔTÉ IMPAIR) ET LA RUE JEAN CHÂTEL (CÔTÉ PAIR)
							BUREAU 2	Complexe sportif Avenue de la Bouvardière	NON	NON		PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ PAR L'AVENUE DE LA BOUVDIÈRE (COMPRIS ENTRE LES N°S 15 ET SUIVANTS - CÔTÉ IMPAIR), LA LIMITE SÉPARATRICE AVEC LA COMMUNE DE MORDELLES ET L'AVENUE DES PERRIÈRES (COMPRIS ENTRE LES N°S 9 À 24 - CÔTÉ PAIR)
							BUREAU 3	Complexe sportif Avenue de la Bouvardière	NON	NON		PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ PAR LA RUE DE LA TRÉMELIÈRE (AU CROISEMENT DE LA RUE DE L'HERMITAGE - CÔTÉ IMPAIR), L'ALLÉE DE LA BOUVDIÈRE (COMPRIS ENTRE LES N°S 58 À 2 - CÔTÉ PAIR), LA RUE DE L'HERMITAGE (PORTION NON NUMÉROTÉE), LA LIMITE SÉPARATRICE AVEC LA COMMUNE DE L'HERMITAGE, L'AVENUE DE LA BOUVDIÈRE (CÔTÉ PAIR) JUSQU'À L'INTERSECTION AVEC LA RUE DU DOCTEUR WAGNER, LE SQUARE AUGUSTE RENOIR, LA RÉSIDENCE DE LA NOË, LE CHEMIN PIETONNIER LONGEANT LE COLLÈGE ET L'ÉCOLE DU CLOS JOURY JUSQU'À L'AVENUE DU CLOS JOURY ET L'AVENUE DU CLOS JOURY JUSQU'À L'INTERSECTION AVEC LA RUE DE LA TRÉMELIÈRE
							BUREAU 4	Complexe sportif Avenue de la Bouvardière	NON	NON		PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ PAR LA RUE DU DOCTEUR WAGNER (COMPRIS ENTRE LES N°S 2 À 6 - CÔTÉ PAIR), LA RUE JEAN CHÂTEL (COMPRIS ENTRE LES N°S 1 À 5 - CÔTÉ IMPAIR), L'AVENUE DES CYNES (COMPRIS ENTRE LES N°S 1 À 35 - CÔTÉ IMPAIR), L'ALLÉE DES CYGNES, LE CHEMIN PIETONNIER LONGEANT L'ALLÉE DES CYGNES JUSQU'À L'INTERSECTION AVEC L'AVENUE DE LA MOTTE/AVENUE DE VEZIN, L'AVENUE DE LA MOTTE, LA RUE DE L'HERMITAGE (COMPRIS ENTRE LES N°S 40 À 32 - CÔTÉ PAIR), L'ALLÉE DE LA BOUVDIÈRE (COMPRIS ENTRE LES N°S 1 À 39 - CÔTÉ IMPAIR), RUE DE LA TRÉMELIÈRE (COMPRIS ENTRE LES N°S 10 À 2 - CÔTÉ PAIR), LA RUE DE L'HERMITAGE (N°S 12 ET 14) ET L'AVENUE DES SPORTS
							BUREAU 5	Complexe sportif Avenue de la Bouvardière	NON	NON		PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ PAR L'AVENUE DES CYGNES (COMPRIS ENTRE LES N°S 2 À 24 B - CÔTÉ PAIR), L'ALLÉE DE LA MOUSSONNAIS, LE CHEMIN PIETONNIER LONGEANT L'ALLÉE DES CYGNES JUSQU'À L'INTERSECTION AVEC L'AVENUE DE LA MOTTE/AVENUE DE VEZIN, LE CHEMIN DERRIÈRE L'AVENUE DE LA MOTTE JUSQU'À LA MOTTE AU VICOMTE, LES LIMITES SÉPARATRICES AVEC LES COMMUNES DE L'HERMITAGE, PACÉ, VEZIN LE COQUET ET SAINT JACQUES DE LA LANDE JUSQU'AU PORT DU RHEU, LA ROUTE DES HAUTS RUISSEAUX JUSQU'À L'INTERSECTION AVEC LA RUE NATIONALE, LA ROUTE DU LIEU-DIT LA MARE AUBRÉE (NON COMPRISE), LA ROUTE DU LIEU-DIT "LES CHÈNES", LA ROUTE DU LIEU-DIT "LE BOIS BRIAND", L'ALLÉE DE LA FRESLONNIÈRE (NON COMPRISE), LA RUE DE RENNES ET LA RUE JEAN CHÂTEL (CÔTÉ IMPAIR JUSQU'AU N° 7)
							BUREAU 6	Complexe sportif Avenue de la Bouvardière	NON	NON		PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DEPUIS LE PORT DE LE RHEU (À LA LIMITE SÉPARATRICE AVEC ST JACQUES DE LA LANDE), LES LIMITES SÉPARATRICES AVEC LES COMMUNES DE ST JACQUES DE LA LANDE, CHAVAGNE ET MORDELLES JUSQU'À L'INTERSECTION AVEC LA ROUTE NATIONALE, LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 288 JUSQU'À L'INTERSECTION AVEC LA RUE DE RENNES, LA RUE DE RENNES JUSQU'À L'ALLÉE DE LA FRESLONNIÈRE, LA ROUTE DU LIEU-DIT "LA MARE AUBRÉE", LA RUE D'APAGNE JUSQU'À L'INTERSECTION DU PORT DU RHEU VIA LA ROUTE DES "HAUTS RUISSEAUX" (NON COMPRISE)
							BUREAU 7	Complexe sportif Avenue de la Bouvardière	NON	NON		PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DEPUIS L'INTERSECTION AVEC LA LIMITE SÉPARATRICE AVEC MORDELLES AU NIVEAU DE LA ROUTE NATIONALE JUSQU'AU ROND-POINT DE LA CROIX VERTÉ, LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 288 JUSQU'À L'INTERSECTION AVEC LA RUE DE RENNES, L'AVENUE DES ERABLES (NON COMPRISE), L'AVENUE CHARLES TILLON (NON COMPRISE), L'INTERSECTION AVENUE DES ACQUËTS / AVENUE DE LA BOUVDIÈRE, L'AVENUE DE LA BOUVDIÈRE (COMPRIS ENTRE LES N°S 1 À 15 - CÔTÉ IMPAIR), L'AVENUE DES PERRIÈRES (COMPRIS ENTRE LES N°S 1 À 21 - CÔTÉ IMPAIR) JUSQU'À LA LIMITE SÉPARATRICE AVEC MORDELLES

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
4-SAINT-MALO	7	26	SAINT-MALO 2	35241	LA RICHARDAIS	3	SALLE OMNISPORT	27 RUE DES ÉTANGS	OUI	NON	CENTRE HISTORIQUE	RUE DES AJONCS, ANSES DES GRANDES RIVIERES, COUR BEAU SOLEIL, RUE DE BELLEVUE, RUE LOUIS BREHAULT, RUE DES BRUYERES, IMPASSE DE LA BUTTE, PASSAGE DE LA BUTE, PLACE DU CALVAIRE, RUE DU CALVAIRE, RUE DE LA CLE DES CHAMPS, RUE DE DINARD, IMPASSE DES DOMAINES, IMPASSE DES ECOLES, RUE DU GENERAL DE GAULLE, RUE DES GENETS, CHEMIN DE LA GREVE, AVENUE DU GROGNET, RUE DES HORTENSIAIS, RUE DES HURETTES, RUE DE L'ISLET, IMPASSE DE L'ISLET, RUE JEAN LANGLAIS, CHEMIN JEAN LANGLAIS, RUE DE LA PAIX, SENTIERS DES PÊCHEURS, IMPASSE DU PERRON, PASSAGE PIQUEROTTE, IMPASSE DU PETIT POMMIER, RUELLE DU PONTIMARON, RUE DU PORT, RUE JACQUES RENOUVIN, PLACE DE LA REPUBLIQUE, PARC DES GRANDES RIVIERES, PASSAGE DES GRANDES RIVIERES, RUE DES ROSIERS, ALLEE DE LA SAPINIERE, AVENUE DES SPORTS, IMPASSE DU SUET, RUE DU SUET, CHEMIN DE LA VERDURE, IMPASSE DU CLOS DES VIGNES
							SALLE OMNISPORT	27 RUE DES ÉTANGS	NON	NON	PERIPHERIE DU CENTRE HISTORIQUE	CHEMIN DU BERCEUL, CHEMIN DU DOUET, IMPASSE DES BOSCHIAUX, IMPASSE DES CHAMPS, IMPASSE DE LA CHENOTIERE, RUE DU CLOS COLIN, RUE DES ANCIENS COMBATTANTS, RUE ALPHONSE DAUDET, CHEMIN DE LA BELLE ENTREE, RUE DE LETANCHET, RUE DES ETANGS, IMPASSE DES ETANGS, CHEMIN DE LA HOLLAND, CHEMIN DE HUET, RUE DU MOULIN DE HUET, RUE VICTOR HUGO, VENELLE DE L'ISOLEE, IMPASSE DU CLOS PETIT JEAN, IMPASSE DES CLOS LONGS, RUE DU CHAMP DE LA LOUTRE, RUE DE LA VILLE MAHE, IMPASSE DE LA VILLE MAHE, RUE DE MALABRY, ALLE DU CHAMP MIGNON, VENELLE DU CHAMP MIGNON, RUE MONFORTIN LA MOTTE, RUE JEAN MOULIN, PLACE MARCEL PAGNOL, RUE DE LA PELERINE, IMPASSE DU CLOS DU PUIITS, IMPASSE DU GRAND ROCHER, LA RONCIERE, CHEMIN DE LA THEAUDAIS, RUE DE LA THEAUDAIS, RUE DU TRAVERSIN
							SALLE OMNISPORT	27 RUE DES ÉTANGS	NON	NON	SECTEUR NORS ET OUEST DE LA COMMUNE	RUE DE LA VILLE RUCETTE, RUE DES ACACIAS, RUE DES ARTISANS, RUE DES AUBEPINES, RUE DE LA CROIX AUBREE, RUE DE L'AURORRE, RUE DE LA VILLE BIAS, CHEMIN DE LA VILLE BIAS, RUE DES BLEUETS, IMPASSE DES BOUVREUILS, IMPASSE DES CALFATS, VILLA DE L'ISLE CELEE, RUE DU HAUT CHEMIN, RUE DES CHENES, LE CLOS DE LA MARRRE, LA JANAIE DES COGNETS, RUE DES EGLANTINES, AVENUE D'EOLE, RUE JEAN DE LA FONTAINE, CHEMIN DES GLYCINES, RUE DE LA GOUGEONNAIS, IMPASSE DES BAULAIS DU HAUT, RUE DE L'HERMITAGE, RUE DE L'HERMITAGE, RUE KERGUJOLEN, RUE DES LAURIERS, RUE DES LILAS, LA MARRRE, RUE DU GRAND MAT, RUE DES MESANGES, LES MILLIERES, RUE DES MIMOSAS, RUE DU MANOIR DE LA MOTTE, CHEMIN DE LA NOE, CHEMIN DE LA PAGNAIS, AVENUE GEORGES PIAN, AVENUE DES PINS, RUE DU POUJOLVIERE, IMPASSE DES PRIMEVERES, ALLEE DE LA VILLE AUX PUIITS, IMPASSE DE LA RANCE, AVENUE DE LA RANCE, RUE DE LA REMOUE, ROUTE DU PETIT ROBINSON, RUE DES ROITELETS, HAMEAU DE LA VILLE RUCETTE, IMPASSE RUCETTE, CHEMIN DU TERTROU, CHEMIN DE LA VALLÉE, RUE DE LA VILLAIS, CHEMIN DE LA VILLAIS
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	1	VAL COUESNON	35242	RIMOU	1	BUREAU 1	1 RUE DE LA RÉPUBLIQUE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	8	FOUGÈRES 1	35243	ROMAGNÉ	2	MAIRIE	MAIRIE -17 RUE NATIONALE	OUI	NON	SUD	BONNE FONTAINE, CHAUVÉ-LANDE, COURT SILLON, GRENOUILLET, GUÉ BODIN, LA BASSE DAUPHINAIS, LA BASSE DOUAIRIE, LA BASSE LOUVIERE, LA BLOUSAIS, LA BOSSERIE, LA BOTTIERE, LA CHANTELLERAIE, LA CHAPELLE SAINT ETIENNE, LA CHASSE BEAUVAIS, LA CHASSERIE, LA CHAULPINAIS, LA CLEMENCAIS, LA COUR AU LIGER, LA CROIX BLANCHIE, LA DAVAIS, LA DOHINIÈRE, LA DOUAIRIE, LA FROMIERE, LA GALANDAIS, LA GILAUDAIS, LA GRANDE DAUPHINAIS, LA GRANDE MARCHE, LA HATAIS, LA HAUTE DOUAIRIE, LA HAUTE MARCHÉ, LA HAUTE LOUVIERE, LA JARDIERE, LA LATERIE, LA LANDE, LA MARCHÉ, LA MARTINAIS, LA MONNERAIS, LA MORILLONNAIS, LA PETITE DAUPHINAIS, LA POCHAIS, LA POUDOIRE, LA PRAIS, LA RIBOISIÈRE, LA SAUTENAIE, LA TANCERAIE, LA TANGOUÈRE, LA VAILLANDAIS, L'ABBAYE, L'ARCHAT, LE BAS SAINTE ANNE, LE BOGAGE, LE CHAMP DU MOULIN, LE CHESNAIS, LE FRESNE, LE GUELIUS, LE PORTAIL, LE ROUET, LE VALLON DES BRUYERES, L'EPINE, LES LOUVIERES, L'ETOUBLÉE, MONCORPS, MORENCELLE, PARJURÉ, PICARD, RÉSIDENCE DE LA POMMERAIE, RÉSIDENCE DE LA PRAIRIE, RÉSIDENCE DES CHZNES, RÉSIDENCE DU GUELIUS, RÉSIDENCE DU VERGER, RÉSIDENCE LE FRESNAIS, RÉSIDENCE LES QUATRE CHARMES, RUE DE FOUGÈRES, RUE DE LA CHASSE-BEAUVAIS, RUE DE LA RIBOISIÈRE, RUE DE PARJURÉ, RUE DU FRESNAIS, RUE DU STADE, RUE NATIONALE, SAINTE ANNE, Z.A. DU GUELIUS
							ATRIUM	RUE DE L'ATRIUM	NON	NON	NORD	A RUE DE L'EGLISE, ALLÉE DE LA SCIERIE, ALLÉE DES PRUNUS, BASSE MORIERE, BELLEVUE BOIS MORIHAN, BOUT DE LANDE, C RUE DE L'EGLISE, CAMPAGNE MORIERE, CARCAIN, CHAMROSE PRÈS LA CAUTIERE, CORNUELLE, GROUËNNERIE LES PERVENCHES, HARDOUINAIS, HAUTE MORIERE, HUBERT, IMPASSE DE L'EGLISE, LA BARBERIE, LA BARRE, LA BASSE MORINAIS, LA BOISARDIERE, LA CAILLEBOTIERE, LA COUTIERE, LA CROIX NOIRE, LA GEMERAIS, LA GRIGNARDIERE, LA GRIMAUDIERE, LA GROUËNNERIE, LA HAUTE MORINAIS, LA HAYAIS, LA LANDE DES BOULEAUX, LA LORRAIS, LA MESLAIS, LA NOE HELLEU, LA PECHERIE, LA PENSÉE, LA PILAIS, LA PITISOIERE, LA POUSSINIÈRE, LA RENAUDIÈRE, LA SAUDRE, LA TOUCHE, LE BROUILLARD, LE CLOS DES SAULES, LE COUDRAIS, LE HAMEAU DE STE ANNE, LE HAUT GASTEL, LE HAUT SAINTE ANNE, LE MESNIL, LE MOULIN DE HUBERT, LE PETIT TAILLIS, LE PLESSIS COUARD, LE ROUET, LE VAL, LES LAURIERS, LES PERRUCHES, LES VILHATES, MAISON BLANCHE, MAISON NEUVE, MON IDEE, MORIERE, PASSAGE DU DOUÉ, PIERRE FRITTE, PLACE DES ALOUETTES, RÉSIDENCE LES JARDINS DE LA PENSÉE, RÉSIDENCE DE LA HARDOUINAIS, RÉSIDENCE LE CHANT DU RUISSEAU, RÉSIDENCE LES TROIS TILLEULS, RUE DE L'EGLISE, RUE DE LA BASCULE, RUE DE L'ATRIUM, RUE DE SAINT-GERMAIN, RUE DE SAINT-SAUVEUR, RUE DES ALOUETTES, RUE DES HIRONDELLES, RUE DES MESANGES, RUE DES PINSONS, RUE DES SAULES, RUE DU DOUET, SAINT JOSEPH, SUR MINETTE, SUS LE DOUET, Z.A. DES ESTUAIRES, Z.A. DU COUDRAIS
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	1	VAL COUESNON	35244	ROMAZY	1	BUREAU 1	1, RUE ANNE RENÉ THÉBAULT	UNIQUE	NON		LE ROUET
3-RENNES	3	15	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	35245	ROMILLÉ		MAIRIE	MAIRIE	OUI	NON		ALLÉE CHATEAUBRIAND ; ALLÉE LOUIS GUILLOUX ; BÉHEUDAN ; BIARDEL ; CANTONNET ; CONTOUR DES VERGERS ; CORNILLE ; COUETS ; HOUSSE ; L'ÉTANCHETTE ; LA BASSE CHAISE ; LA BOULAIS ; LA BOUTINAIS ; LA CHAISE ; LA CHESNAIS ; LA CLOSÉ ; LA COUR THOMAS ; LA COUVRIE ; LA DOUETIÈRE ; LA FOSSE LOUVIERE ; LA GONÈRE ; LA HAE BERTHELOT ; LA HAUTE CHAISE ; LA LANDE COUVRE ; LA LANDE DE CANTONNET ; LA MOTTE COULEUR ; LA RAHINETTE ; LA ROCHE TRILLARD ; LA VILLE CHAPELLE ; LA VILLE DOUCE ; LA VILLE FERRÉ ; LA VILLE MAHE ; LA VILLE TISSU ; LAUNAY SAINT PERN ; LE BEAU CHENE ; LE BOIS GEAI ; LE BOIS HAMON ; LE BOIS CASSE ; LE CHAMP OISILLON ; LE CHAMP ROUARD ; LE CLOS DE LA VILLE TISSU ; LE GRAND BOUQUILLÉ ; LE HAUT DE LA LANDE ; LE PETIT BOUQUILLÉ ; LE PLACIS RIFFAULT ; LE PLACIS ROUARD ; LE PONT SÈE ; LE PONT SÈE ; LE PRÉ BUSNEL ; LES BOIS ; LES CANTONS ; LES COURS ; L'ORNEL ; RÉSIDENCE DE LA POSTE ; RÉSIDENCE L'ORNEL ; RÉSIDENCE DU GRAND CLOS ; RÉSIDENCE LE CLOS FILOU ; RÉSIDENCE LE PRÉ NOUVEAU ; RÉSIDENCE LES ÉGLANTINES ; RÉSIDENCE LES HAUTS DE ROMILLÉ ; RUE DE GALERNE ; RUE DE LA COUR SEVIN ; RUE DE LA HAYAYE ; RUE DE LA LANDE ; RUE DE LA MARZELLE ; RUE DE MONTMURAN ; RUE DES CHAPELLENIES ; RUE DES GRANDS CARRÉS ; RUE DES ROCHES ; RUE JULES VERNE ; RUE LOUIS ET RENÉ MOINE ; RUE RENÉ CUTTÉ ; RUE TRAVERSIN

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALISATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALISATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
						4	MAISON DES ASSOCIATIONS	PLACE DES FRÈRES AUBERT	NON	NON		ALLÉE DE BARANTON ; ALLÉE DE TELHOUE ; ALLÉE DES EBÉNISTES ; ALLÉE DES FORGES ; ARTAU ; BELLES FENÊTRES ; BON ESPoir ; BOURG NOUVEAU ; BURILLON ; HÉLOIS ; LA BASSE CAGE ; LA BASSE PIGEONNAIS ; LA BERTINAIS (IMPAIR) ; LA BOUGEARDIÈRE ; LA CHAUVRAIS ; LA COUPLAIS ; LA DIGRAIS ; LA DRAPERIE ; LA HAIE MELETTE ; LA HAUTE COUPLAIS ; LA HAUTE PIGEONNAIS ; LA HOULTAIS (IMPAIR) ; LA LANDE BESNERAIS ; LA LANDE GUINARD ; LA LANDE POURRIE ; LA LECTAIS ; LA METTRIE CHASSEAU ; LA MONNERAIS ; LA MOTTE ALVOTTE ; LA NOE GAULTIER ; LA PIGEONNAIS ; LA TÈLHAIS ; LA VILLE OGER ; LAUNAY MAURY ; LAUNAY PAS DE L'OEIE ; LAUNAY PIGEON ; LE BOIS CLOS ; LE BOIS MENU ; LE CHAMP NEUF ; LE CHENÉ DES RUES ; LE CRAIS ; LE DIOGÉ ; LE PAS DE L'OEIE ; LE PERRON ; LE PETIT BOIS ; LE PLESSIS BALISSON ; LES BÉTHUAUX ; LES MOLANS ; LES RUISSEAUX ; LES VILLES HATTES ; LIGROUAI ; L'OSIER ; MALABRY ; PASSAGE DU CALVAIRE ; PLACE DES FRÈRES AUBERT ; RÉSIDENCE DE LA CHAUVRAIS ; RÉSIDENCE DE MONTMURAN ; RÉSIDENCE LE CLOS DE MONTMURAN ; RUE DE BROCELIANDE ; RUE DE LA CHAUVRAIS ; RUE DES BOURRELIERS ; RUE DES CHARRONS ; RUE DES CORDIERS ; RUE DES CORDONNIERS ; RUE DES COIRMIERS ; RUE DES FORGERONS ; RUE DES LAVANDIÈRES ; RUE DES MODISTES ; RUE DES TISSERANDS ; RUE DES TROIS ÈVECHES (IMPAIR) ; RUE DU PRÉ GONÉL
							MAISON DES ASSOCIATIONS	PLACE DES FRÈRES AUBERT	NON	NON		ALLÉE DE LA METTRIE ; ALLÉE DES TEMPLIERS ; BECQUERON ; CHATEAU BRIAND ; CONTOUR DE LA MOTTE ; CONTOUR HAROUN TAZIEFF ; HARDOUN ; IMPASSE DE LA METTRIE ; L'ÉPINE ; LA BERTINAIS (PAIR) ; LA BILIAIS ; LA BOURDONNAIS ; LA BRANDELAIS ; LA BRAUDIÈRE ; LA CAGE ; LA CASSAYAIS ; LA COCHERIE ; LA COUR DURAND ; LA DURANTAIS ; LA FAUCAUDAIS ; LA GILARDAIS ; LA GUBONNAIS ; LA HATAIS ; LA HAUTE CAGE ; LA HOULTAIS ; LA HUBERDAIS ; LA JÉLUSSAIS ; LA LANDE DU COIN ; LA LANDE DU FAIL ; LA LAUSSARDAIS ; LA METTRIE ; LA NOE ; LA NOE ISAAC ; LA PLÉRIE ; LA POULNAIS ; LA TOUR ; LA VILLE GAULTIER ; LA VILLE GREFFIER ; LE BOIS PIGEON ; LE CHESNAY ; LE COSNET ; LE COURTEL DU TEMPLE ; LE GUE PEROU ; LE HAUT MONCHOIX ; LE MENÉHIL ; LE MOULIN DE VAUNOISE ; LE PIERRY ; LE PIGEON BLANC ; LE PLACIS LAMBERT ; LE PLANTY ; LE SAUT BOIS ; LE SUET ; LE TEMPLE ; LES 4 ROUTES ; LES BASSES MARDELLES ; LES BRIEUX ; LES CHAMPS PLATS ; LES COUËTTES ; LES FROTZ ; LES HAUTES MARDELLES ; LES PETITS BRIEUX ; L'HOTELLERIE (IMPAIR) ; LIGROUAI ; LORGERAIS ; MONTCHOIX ; PASSAGE DU CONTOUR DE LA MOTTE ; PLACE DE L'ÉGLISE SAINT MARTIN ; QUINFROMEL ; RAINHE ; RÉSIDENCE DE LA METTRIE ; RÉSIDENCE LE CLOS DES CHÈNES ; RUE ANITA CONTI ; RUE ANNE MACÉ ; RUE DE LA METTRIE ; RUE DE LA VAUNOISE ; RUE DES TEMPLIERS ; RUE DES TROIS ÈVECHES (PAIR) ; RUE OLIVIER DE SERRES ; RUE PAUL-ÉMILE VICTOR ; RUE RENÉ DUMONT ; RUE THEODORE MONOD ; SQUARE HELENE BOUCHER ; TOULAN
							LA MOSAÏQUE	7 BIS RUE DE LA CHAUVRAIS	NON	NON		ALLÉE DE PERRONNAY ; ALLÉE DU BIGNON ; ALLÉE DU PLACIS VERDYS ; ALLÉE PAUL GAUGUIN ; BENOÏTON ; BRIAND ; CHATEAU DE PERRONNAY ; CHEMIN DU BIGNON ; CONTOUR DU BIGNON ; IMPASSE DE LA MÉNAUDIÈRE ; IMPASSE EUGÈNE GUILLEVIC ; LA BARRE ; LA COUR CHEVE ; LA MÉNAUDIÈRE ; LA RABINE ; LA RUE ; LAUNAY VAUNOISE ; LE BIGNON ; LE CHAMP FLEURETTE ; LE FAIL ; LE PAS LOUP ; LE PLACIS VERDYS ; L'HOTELLERIE (PAIR) ; MOULIN DE PERRONNAY ; PERRONNAY ; PINLOCHE ; PLACE DE LA MAIRIE ; PLACE EUGÈNE GUILLEVIC ; RÉSIDENCE DE LA MÉNAUDIÈRE ; RÉSIDENCE DE LA VAUNOISE ; RÉSIDENCE DU BIGNON ; RÉSIDENCE JEAN MARIE DIFFERT ; RÉSIDENCE LE CHAMP FLEURY ; RUE CAROLINE ESPINET ; RUE DE LA MÉNAUDIÈRE ; RUE DE PERRONNAY ; RUE DU PLACIS VERDYS ; RUE EUGÈNE GUILLEVIC ; RUE JEAN GUÉHENNO ; RUE MATHURIN MEHEUT ; RUE MAX JACOB ; RUE NOEL DU FAIL ; VAUNOISE
4-SAINT-MALO	7	7	DOL DE BRETAGNE	35246	ROZ-LANDRIEUX	1	MAIRIE	4 RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	6	7	DOL DE BRETAGNE	35247	ROZ-SUR-COUESNON	1	MAIRIE	10 RUE DU BELVÉDÈRE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	6	7	DOL DE BRETAGNE	35248	SAINS	1	BUREAU 1	2 RUE DU BEAU SOLEIL	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
2-REDON	4	2	BAIN DE BRETAGNE	35249	SAINTE-ANNE-SUR-VILAINE	1	MAIRIE	1 PLACE DE L'ÉGLISE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	5	12	JANZE	35250	SAINT-ARMEL	2	1 - SALLE DE LA CANTINE 2 - SALLE DE LA GARDERIE	14 BIS RUE DE LA MAIRIE	OUI NON	NON NON		SÉPARATION DES BUREAUX DE VOTE PAR RUE DE LA MAIRE RUE DU VAL ET LES LIEUX-DITS LE BAS PLESSIS, LE TAILLE, LE VAL
3-RENNES	6	1	VAL COUESNON	35251	SAINT AUBIN D'AUBIGNÉ	3	1- MAIRIE 2- SALLE BON SECOURS 3- SALLE BON SECOURS	PLACE DEHN 7 RUE DE CHASNÉ 7 RUE DE CHASNÉ	OUI NON NON	NON NON NON		SECTEUR NORD OUEST DE LA COMMUNE DÉLIMITÉ PAR LA RUE DE ST MÉDARD (INCLUDE) ET LA RUE D'ANTRAIN (EXCLUDE) ET LES LIMITES COMMUNALES NORD OUEST. SECTEUR SUD OUEST DE LA COMMUNE, DÉLIMITÉ PAR LA RUE DE SAINT MÉDARD (EXCLUDE) EN SON CÔTÉ SUD ET LA RUE DE RENNES (INCLUDE) EN SON CÔTÉ OUEST VERS LIMITES COMMUNALES SECTEUR EST DE LA COMMUNE DÉLIMITÉ PAR LA RUE DE DANTRINA (INCLUDE) LA D175 EN SON CÔTÉ EST VERS LIMITE COMMUNALE VERS L'EST
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	27	VITRE	35252	SAINT-AUBIN-DES-LANDES	1	BUREAU 1	2 RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	6	8	FOUGÈRES-1	35253	SAINT-AUBIN-DU-CORMIER	3	Salle du Parc Salle du Parc Les Halles	15 rue Leclerc 15 rue Leclerc Place de la Mairie	OUI NON NON	NON NON NON		Sud Ouest de la commune : les rues entre la rue des Lys, la rue du Stade et la rue des Petites Gâches + tous les lieux-dits situés au sud de la ville Sud Est de la commune : les rues entre la rue de la Bouëxière, rue du Calvaire, rue Anne de Bretagne, jusqu'à la rue de Vitré Nord Ouest et Nord Est de la commune : de la rue de Rennes à la rue de Bécherel incluant les lieux-dits Bel Air et l'Égrèrie à proximité du centre ville
4-SAINT-MALO	7	7	DOL DE BRETAGNE	35255	SAINT-BENOIT-DES-ONDES	1	MAIRIE	19, RUE DU BORD DE MER	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	7	26	SAINT-MALO 2	35256	SAINT-BRIAC-SUR-MER	3	1-ANCIEN PRESBYTÈRE - 1ER ÉTAGE 2-ANCIEN PRESBYTÈRE - 2ÈME ÉTAGE 3-ANCIEN PRESBYTÈRE - 3ÈME ÉTAGE	RUE DU NORD RUE DU NORD RUE DU NORD	OUI NON NON	NON NON NON		PARTIE NORD OUEST DE LA COMMUNE PARTIE NORD EST DE LA COMMUNE PARTIE SUD DE LA COMMUNE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	1	VAL COUESNON	35257	MAEN ROCH	4	BUREAU N°1 BUREAU N°2 BUREAU N°3 BUREAU N°4	HÔTEL DE VILLE, 1 PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - SAINT-BRIC-EN-COGLÈS HÔTEL DE VILLE, 1 PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - SAINT-BRIC-EN-COGLÈS SALLE YVON LE MEN, 6 PLACE DE L'ÉGLISE, SAINT-ETIENNE-EN-COGLÈS SALLE YVON LE MEN, 6 PLACE DE L'ÉGLISE, SAINT-ETIENNE-EN-COGLÈS	OUI NON NON NON	NON NON NON NON	QUARTIER SAINT-BRICE-EN-COGLÈS QUARTIER SAINT-BRICE-EN-COGLÈS QUARTIER SAINT-ETIENNE-EN-COGLÈS QUARTIER SAINT-ETIENNE-EN-COGLÈS	PARTIE NORD DE LA RUE PRINCIPALE PARTIE SUD DE LA RUE PRINCIPALE PARTIE NORD DE LA RUE PRINCIPALE PARTIE SUD DE LA RUE PRINCIPALE
4-SAINT-MALO	3	6	COMBOURG	35258	SAINT-BRIEUC-DES-IFFS	1	MAIRIE	7 RUE DU LIN ET DU CHANVRE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	6	7	DOL DE BRETAGNE	35259	SAINT-BROLADRE	1	SALLE COMMUNALE	PLACE NEUENKIRCHEN	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	27	VITRE	35260	SAINT-CRISTOPHE-DES-BOIS	1	SALLE POLYVALENTE	RUE DU BOCAGE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	8	FOUGÈRES 1	35261	SAINT-CRISTOPHE-DE-VALAINS	1	SALLE ASSOCIATIVE	1 PLACE DU BOURRELIER	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	10	LA GUERCHÉ DE BRETAGNE	35262	SAINTE COLOMBE	1	SALLE POLYVALENTE	PLACE PIERRE ET MARIE CURIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
4-SAINT-MALO	7	25	SAINT-MALO 1	35263	SAINT-COULOMB	3	BUREAU 1	RUE DU LAC	OUI	NON		LES CHAMPS ADAM- LES AVOIRIES - LA VILLE AZE- LA VILLE BAGUE -RESIDENCE LA VILLE BAGUE- LA BARRE LA VILLE ES BASLE- BEAU SOLEIL - ILE BESNARD - LES BLANGUENONS - LA BRÉARDE - LA VILLE BRÉHAULT- LA CAIVE COUR CARRÉE - CATENABAT- LE VIEUX CHATEL - LES CHATELETS- RESIDENCE LE DOMAINE DES CHEVRETS- LES CHEVRETS- RUE DES CHEVRETS - LES COURSIÈRES - LES COURTILS - LES DOUETS - LA VILLE DUGUEN - LA CROIX DE L'ÉTANG-LIEU-DIT BEK ÊTRE BEL EVENT -IMPASSE CLOS DE BEL EVENT- LE CLOS DE BEL EVENT- ZA CLOS DE BLE EVENT- LA FOSSE LA GATINAIS- LA GRANDE ET LA PETITE GATINAIS- LE PONT GILLES- LA VILLE ES GOURDEAUX - LA GUIMORAIS - RUE DE LA GUIMORAIS - LA HAIE - RES CLOS DU HAVRE RUE DU HAVRE - CHEMIN DU BLE EN HERBE - LA HÉRISONAIS - BEL HETRE - LA FOSSE HINGANT - LE TERTRE HINGANT- LA HOUE - LA VILLE HUIARD - RUE DE LA VILLE HUET- RUE DES DEUX ILETS - LA VILLE ES JARRETS - LA JEULAIS - LA BAS - LA LIBRAIE - LA METTRIE AUX LOUETS LE LUPIN- LE HAVRE DU LUPIN- CHÂTEAU DU LUPIN - LE HAUT MANOIR - LA MARETTE - RUE DE LA MARETTE - IMPASSE DE LA HAUTE ET BASSE MARETTE- RES CLOS DES MARINERS - LA MARTINAIS - LE MOULIN DE LA MASSE- CHEMIN ET RUE DU MENGA- RUE DE ST MELOIR - LE MOULIN DE LA MER - IMPASSE DES NIELLES - LES NIELLES - LA VILLE ES OFFRANS - LA VILLE POULET - LE GRAND PRÉ - RUE DU PRIEURÉ - LA RAFALE - LE CHAMP PAVENEL - LA RIAUDAIS - LA RIVIERE - LA VILLE ROGER - RUE DE LA SABLIERE - LA SECOUETTE - IMP DE LA TANNERIE - LE TERQUETAY - IMP TERRE ET MER- LE TINTOCHET - LA TIOLAIS - LA TOUESSE - LA VILLE ES TREUX - LA TULAIS - LA PETITE VALLEE LA PETITE VIGNETTE- SAINT VINCENT - RESIDENCE- PLACE ET RUE SAINT VINCENT.
							BUREAU 2	RUE DU LAC	NON	NON		RES BON ACCUEIL- RUE DE BEL AIR - RUE DE LA CROIX BLANCHE - LE BOURG - LE CLOS CARRE- LES BAS CHEMINS - CONTOUR ST COLOMBAN LA VILLE CROIX- TER LA VILLE CROIX - PLACE DE L'ÉGLISE- RUE DU BOIS GENTIL - RES LES OYATS - GRICHAUD - RES LE GUEBRIANT - IMP DE LA VILLE GUERIN LA VILLE GUERIN- RUE DES HAUCERARDS - RUE DE L'HERMITAGE - CHEMIN DE LA HORVAIS- RU E DU LAC- RUE DU PONT LATEURTRE - RUE DE LA MAIRIE - ROUTE ET RUE DE ST MALO - PLACE DU MARCHÉ - RUE ET IMPASSE DE LA MARE - LA MARE - RESIDENCE LA VILLE MARIE - LA VILLE MARIE - RES MOULIN DE LA MOTTE - LE BAS MOULLE - IMP ET RUE DU BAS MOULLE - NERMONT- RES CLOS DES POMMIERS- GRAND RUE DE LA POSTE - LE VIEUX PRESBYTÈRE- RUE ADRIEN SALLE- CHEMIN DES SŒURS - RES JARDINS DE SAINTE SUZANNE ETANG DE STE SUZANNE- LA CROIX STE SUZANNE- RUE DU PONT LATEURTRE - LA TOUESSE - ROUTE ET RUE DE LA TOUESSE RES ROZ VEN LES VENELLES - RUE DES VENELLES- RES LE VERGER
							BUREAU 3	RUE DU LAC	NON	NON		RES ARTIMON - LA VILLE AUBERT - LA VILLE AUFFRAY - LA BASSE RUE - LA BAUDOUNAIS - BIENLIVIEU - LE BIOT BOIS - LES BOULAIS RUE DE LA CATELERIE - LE CHAMPIN - LES HAUTS CHAMPS - LA MOTTE AU CHAUFF - LE CLOS COCHET - RES LES JARDINS DE ST COLOMBAN JARDINS DE ST COLOMBAN - LA CORGNAIS - LA PETITE CROIX, LA METTRIE FOUR DORÉ - RES LES DORIS - RUE DE LA DOUVE - RUE ANSE DUGUESCLIN - BASSE ET HAUTE VILLE ESNOUX - RES LA FORÊT- LA FORÊT -LA VILLE ES GOBLÉTS - LA VILLE HERNIER - LE HINDRE - LA VILLE JACQUIN - LA MOTTE JEAN - LE LAC - LES LANDES - ALLÉE DES KER LANDES - LE CHAMP LEVRIER - RUE VILLEBOIS MAREUIL - MONTGARNI RES LES MYRTILLES- LA VILLE NOËL - LE HAUT PAYS - LE BOIS DU PÈRE - LE PRÉAU - LOT, AR ROCH - RUE DE TANNÉE- TANNÉE - LE TERTRE RES, LE CLOS THOMAS - LA TRINITÉ - CONTOUR DU FORT
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	5	CHATEAUGIRON	35264	SAINT-DIDIER	1	BUREAU 1	12 PLACE DE L'ÉGLISE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	3	6	COMBOURG	35265	SAINT-DOMINEUC	2	BUREAU 1	16 A RUE CHATEAUBRIAND	UNIQUE	NON		ALLÉE DES MERISIERS - BIHEUL - LA VILLE ES RAYS - CHEMIN DES DAMES - HÉNON - LA BASSE BOUHOIRDAIS - LA BASSE HERVELINAIS - LA BOUHOIRDAIS - LA BOUTREUILLE - LA BUTTE - LA BUZARDIÈRE - LA CHAMPAGNE DU ROCHER- LA COUR NEUVE - LA CRAPAUDIÈRE - LA CROIX BRÉTON - LA CROIX DOLLON - LA GAUDINAIS - LA GRASSAIS - LA HAUTE BOUHOIRDAIS - LA HAUTE HERVELINAIS - LA HAUTE LANDELLE - LA HAUTIERE - LA LANDE DE DOLLON - LA LANDE POIPIN - LA LANDELLE - LA MORDANTAIS - LA NOË LIET - LA PERRIERE - LA PROVOTAIS - LA ROBERIE - LA TOUCHE - LA VERRERIE - LA VILLE GUILLAUME - LE BAS ROLLÉE - LE BOIS DU BRÉIL - LE CLOS MARQUERIE - LE HAUT ROLLÉE - LE PRATEL - LES GRANDS CHAMPS - LES OUCHES - LES PLANCHES - MERDREL -MONGUSSON - RESIDENCE LE DOMAINE DES CHÊNES - RESIDENCE LES JARDINS DU LINON - RESIDENCE LES TILLEULS - RUE DE LA TOUCHE - RUE DES PRIMEVÈRES - RUE DILLE ET RANCE - RUE DU CLOS DES MICHEL - RUE DU PRESBYTÈRE - RUE DU ROCHER - RUE DU VIEUX MOULIN - RUE NATIONALE (IMPAIRS) - SENTIER DU HALAGE - SQUARE DES ALBIZIAS - TREBSLIN - TRÉFRÉRIEU
							BUREAU 2	16 A RUE CHATEAUBRIAND	UNIQUE	NON		ALLÉE DES HORTENSIAIS - ALLÉE DU GRAND CLOS - BEL AIR - CALAUDRY - CHÂTEAU RENAUD - DOLLON - ECLUSE DE COUADAN - LA BASSE MENETAIS - LA CROCHUAIS - LA HAUTE MENETAIS - LA JANAIS - LA LOGE AUX FORGES - LA MALTIERE - LA MARE HERVÉ - LA MENETAIS - LA RAMÉE - LA SUZENAIS - LA VILLE ES RAYS - LAIL - LE BAS CHESNOT - LE BOIS AVRIL - LE MOTTAY - LE PETIT CLAIRVILLE - LES CHESNOTS - LES RENAUDIAUX - LES ROCHELLES - LE MANOIR DE LA RAMÉE - PLACE DE L'ÉGLISE - RESIDENCE LES TERRASSES DU CANAL - RESIDENCE DE GANDUS - RESIDENCE DE L'ECLUSE - RESIDENCE LE PUIS RUELLEN - RESIDENCE LA VIGNE - RUE CHATEAUBRIAND - RUE DES CHARMILLES - RUE DES GENÈTS - RUE DOCMÆL - RUE DU CHAMP DES COURS - RUE DU CHÊNE VERT - RUE DU NOC - RUE DU PUIS RUELLEN - RUE DU STADE - RUE NATIONALE (PAIRS) - RUE SAINTE-ROSE - RUELLE DU CHAUCHIX - SQUARE HÉLIOTROPE - TIVOLI
3-RENNES	1	12	JANZE	35266	SAINT-ERBLON		BUREAU DE VOTE N°1	1 AVENUE DE LA MARE GUESCLIN	OUI	NON		ALLÉE ANJELA DUVAL ALLÉE HERMELAND AVENUE DE LA MARE GUESCLIN BOUYERE LA BASSE ROUSSAIS LA FROGERAIS LA MORLAIS LA ROUSSAIS LA SALLE LE CLOS GUYNET LE HAUT PERRY LES BOIS LES HERBEGEMENTS LES MANTURAIS LES QUANTINERS PLACE DE L'ÉGLISE RUE ANGELE VANNIER RUE ARTHUR DE LA BORDERIE RUE CREUSE RUE DE LA DOUETTE RUE DE LA GRANDE PERELLE RUE DE LA HAIE A LA DAME RUE DE LA SALLE RUE DES BROSSAIS RUE DES LEUZIERES RUE DES PRÉS MÈLES RUE DU CHAMP DU PUIS RUE DU CHAMP MULON RUE DU CLOS DU PATIS RUE DU CLOS DU VERGER RUE DU VERGER RUE JEAN VINCENT DEGLAND RUE OLYMPE DE SOUGES RUE SIMONE MORAND RUE TIPHAIN RAGUIEL

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
						3	BUREAU DE VOTE N°2	1 AVENUE DE LA MARE GUESCLIN	NON	NON		ALLEE ANATOLE LE BRAZ ALLEE CHATEAUBRIAND ALLEE EUTRAPEL ALLÉE JACQUES CARTIER ALLÉE JOSEPH DE BOULLON ALLEE LUPOLLE ALLEE PIERRE LOTI ALLEE SURCOUF ALLEE THENOT DU COIN AVENUE ALEXANDRE GILOIS AVENUE DES BALIVERNERIES AVENUE DES PROPOS RUSTIQUES BLOCHET CHATEAU LOGE CHEMIN DE LA LANDE DE MONTENAY CHEMIN ISLE COTTEREUL IMPASSE DU COUILLIER IMPASSE DU MARECHAL FERRANT IMPASSE ERNEST RENAN L ISLE LA LANDE BODIN LA LANDE DE MONTENAY LA MOISONNAIS LE MOULIN DE BLOCHET LE PLESSIX LE PONCEL LES DOUVETTES LIEU DIT LE CLOS GUYNET LIEU DIT LE PLESSIX PLACE DE L EGLISE PLACE DES DROITS DE L'HOMME RUE ADEL DENYS RUE CHATEAUBRIAND RUE DE LA CROIX FAUCHEUX RUE DE LA HERISSAYE RUE DE LA MAIRIE RUE DE LA PETITE FORGE RUE DE LA RUEE RUE DU CHAMP CHEVET RUE DU CHAMP MILON RUE DU PAON DU JOUR RUE DU PETIT NACRE RUE DU PLESSIX RUE DU SUREAU NOIR RUE JEANNE PERRAULT RUE LE FOL NYA DIEU RUE LEON LADULI RUE NOEL DUFAIL RUE PAUL FEVAL RUE SIMONE MORAND RUE THEODORE BOTREL
							BUREAU DE VOTE N°3	1 AVENUE DE LA MARE GUESCLIN	NON	NON		ALLÉE DE LA CHALOTAIS ALLEE DUGUAY TROUIN ALLÉE VAUBAN AVENUE ALEXANDRE GILOIS AVENUE DE LA FONTAINE BOIS DE L OURLAIS BON ESPoir CHATEAU LÉTARD DOUJAZEL ERCÉ HAUREE L OURLAIS LA BELLE EPINE LA CHOUANIERE LA CLOTURE LA GRANDE OURLAIS LA LANDE LA LANDE DERCE LA PETITE OURLAIS LA PRISE LA SIMONAIS LE HAUT COUDRAY LE HAUT RUZÉ LE JAUNAY LE PETIT COIN LES CHÂTELIERS PLACE DE L EGLISE PROMENADE JEANNE MALIVEL RUE DE L ABBE GOSSELIN RUE DE LA CROIX FAUCHEUX RUE DE L'ISE RUE DOCTEUR DUFRESNE RUE DU PONT DU GUE RUE DU VERGER RUE DU VIVIER RUE EDMONDE CHARLES ROUX RUE FREDERIC DESCHAMPS RUE JEAN FROGERAIS RUZE SOULLARD
2-REDON	4	17	REDON	35268	SAINT-GANTON	1	SALLE POLYVALENTE	22 LA BELLE ALOUETTE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	6	7	DOL-DE-BRETAGNE	35270	SAINT-GEORGES-DE-GRÉHAIGNE	1	1	SALLE DES FÊTES – 1 LE BOURG	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	9	FOUGÈRES 2	35271	SAINT-GEORGES-DE-REINTEBAULT		SALLE DES AJONCS D'OR	3 LES AJONCS D'OR	OUI	NON		L'AGÈRE BASSE CHAMPAGNE BEAUSÉJOUR BEL ORIENT CHANTE-LOUP CHAPE NOIRE CITÉ RADIEUSE COTTE BLANCHE HAUTE CHAMPAGNE LA BASSE COUVRIE LA BASSE GRESILICÈRE LA BASSE VILLASSE LA BAUCHETICÈRE LA BELLERIE LA BOURGÈRE LA BUTTE LA CADORAIS LA CAORSICÈRE LA FARULAIS LA BELLERIE LA FOSSE LA GRANDE BAUDOUINIS LA GRANDE FARULAIS LA GRANDE RAMÉE LA GRANDE TOURNICOTIÈRE LA GRESILICÈRE LA GROUSSERIE LA HAUTE COUVRIE LA HAUTE VILLASSE LA HYONNICÈRE LA JEHENNAY LA JEUNE MAZURE LA LANDE LA PETITE BAUDOUINIS LA PETITE BOUTEILLÈRE LA PETITE FARULAIS LA PETITE GUINCHÈRE LA PETITE RENAISSICÈRE LA PETITE RETARDICÈRE LA PETITE SAUVAGERIE LA PETITICÈRE LA RENAISSICÈRE LA RENAERIE LA SAGERIE LA SAUDRAIS LA SAUVAGERIE LA TOURNICOTIÈRE LE BAS CHALONGE LE BAS POUCHET LE BAS VERGER LE BOURDONNAY LE CAS DE ROCHE LE CHAMP POTTIER LE CLOS NEUF LE CLOS PICHON LE CLOS SEC LE CROISÉ LE HAUT POUCHET LE MEZERAY LE MOULIN NEUF LE PETIT BOIS LE PLANCHER LE PONT SAINT GEORGES LE VIEUX CHALONGE LES NOELS LES PAS LES PERRIÈRES LES ROISSETS LETURIE LONGUEVIE LOTISSEMENT DE LA VILLE EN BOIS LOTISSEMENT DU PARC LOTISSEMENT LES POIRIERS LOTISSEMENT LES RUETTES MON RZVE MONTDAVY PLACE DE LA MAIRIE PLACE DE LA RÉPUBLIQUE RONTHAUNAY RUE ARMAND REBILLON RUE DE L'EGLISE RUE JEAN JANVIER RUE JULIEN MAUROY RUE MARECHAL LECLERC RUELLE DU COLOMBIER VILCHIEU
						2	SALLE DES AJONCS D'OR	3 LES AJONCS D'OR	NON	NON		ARDENNES AVENUE DES ACACIAS BEAULIEU BEL AIR BELLE ÉTOILE BRILLANT CHEMIN DE LA PALICÈRE COLAS HAUTE MOULINES LA BARRE LA BETONNICÈRE LA BIGOTIÈRE LA BOUTEILLÈRE LA CHAPELLE LA CHAUSSICÈRE LA CONNAIS LA CROIX LA DAVAIS LA FOIRE LA GILBERAIS LA GIRAUDAIS LA GRANDE CONNAIS LA GRANDE RAMÉE LA GRANDE RENAISSICÈRE LA GRULAIS LA GUINCHÈRE LA HAMELINICÈRE LA HURLAIS LA LANDE LA MARTINIS LA MAJUNICÈRE LA METAIRE D'ANGERS LA METAIRE DU BOIS LA MORNAIS LA MOTTE LA NOY MARTIN LA PATINAIS LA PERRICÈRE LA PETITE BIGOTIÈRE LA PETITE CONNAIS LA PETITE GIRAUDAIS LA PETITE MAISON NEUVE LA PETITE RAMÉE LA PAIS LA RAMÉE GÉRARD LA ROCHELLE LA ROULANDICÈRE LA SALMONICÈRE LA SÉCARDICÈRE LA THOLAIS LA VIGNE LA VILLE EN BOIS LA VILLE ESNOU LA VILLOISIE LANDEHOUX L'AUDÉPINE LE BAS ROCHER LE BOIS CREUX LE CAS DE ROCHE LE CHAMP HUEC LE CHAMP MARY LE CHEF DU BOIS LE CHEMIN LE CLOSOLAT LE DOMAINE LE GRAND COUVELOU LE HAUT DE LA BRUYÈRE LE MAZET LE PETIT BEAULIEU LE PETIT COUVELOU LE PETIT MOULANOU LE PETIT ROCHER LE PLESSIX BRETON LE PONT DE LA HAIE LE ROCHER AVRILLON LE ROCHER DINARD LE VAL LE VIEUX CHALONGE LES BASSES GOUTELLES LES BASSES LOGES LES HAUTES GOUTELLES LES HAUTES LOGES LES MOTELIÈRES LES LOGES LES ROCHERS LES SAPINS LES TOUCHES L'HERMITAGE LONGRAIS LOTISSEMENT DE COLAS LOTISSEMENT DE LA VALICÈRE LOTISSEMENT DE LA VILLE EN BOIS MON GOÛT MON IDÉE MONTALAY MOULANOU MOULIN ROULAND MOULINES PLACE DE LA BARRIÈRE RÉSIDENCE BON ACCUEIL RÉSIDENCE DE L'OSILLÈRE RÉSIDENCE ROLAND LE CHABLE ROUFFIGNÉ ROLAND RUE BERRICÈRE RUE DE LA FIEFFE RUE DE LA VALICÈRE RUE DE L'ÉPINE RUE DE LONGUÈVE RUE DES TEMPLES RUE DU BOIS CREUX RUELLE DU VERGER VILLEGÉRARD VILLIERS CADOR
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	10	LA GUERCHÈ DE BRETAGNE	35272	SAINT-GERMAIN-DU-PINEL	1	BUREAU DE VOTE 1	SALLE POLYVALENTE RUE DUGUESCLIN	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	4	VAL-COUESNON	35273	SAINT-GERMAIN-EN-COGLÈS	2	BUREAU DE VOTE N° 1	1, PLACE DE LA MAIRIE	OUI	NON		NORD-OUEST DE LA COMMUNE
							BUREAU DE VOTE N° 2	1, PLACE DE LA MAIRIE	NON	NON		NORD-EST DE LA COMMUNE, SUD-OUEST ET SUD-EST DE LA COMMUNE
3-RENNES	6	14	MELESSE	35274	SAINT-GERMAIN-SUR-ILLE	1	1	1 PLACE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	8	14	MELESSE	35275	SAINT-GILLES		MAIRIE, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL	4 RUE DU CENTRE	OUI	NON	NORD OUEST DE LA COMMUNE	BEL AIR, LES ALLIERS, RUE JACQUES ANQUETIL, L'ARCHÈRIE, LES ARDIERS, LA BELLE ARRIVEE, LES AUBIERS, RUE LUCIE AUBRAC, LA CROIX DES BADIERS, LA BARRE, BEAURENOM, BELLEVUE, LA VILLE BENET, RUE COLETTE BESSON, LES BLOSSIERS, RUE LOUISON BORET, BOUCULAN, LA BOURDETTERIE, RUE DE SAINT-BRIEUC, LA BROUSSE, RUE DU CENTRE, LE CHAMPCOURT, HAUT CHAMPCOURT, IMPASSE BESSIE COLEMAN, RUE PIERRE DE COUBERTIN, COULON, LES HORTENSIAIS - LE HAUT CHAMP COUR, LA CROIX DENIEUL, RUE MARYVONNE DUPUREUR, PLACE DE L'EGLISE, FEDARD, RUE LAURENT FIGNON, LAUNAY FONTAINE, LA HAUTE FRESNAIS, LES GABOURIAUX, LA GASNERAIS, LE CHAMP GAUTIER, GREBUSSON, HALGAULT, LE CHAMP HERVE, KER HIRONDELLE, LES HORTENSIAIS, LA HOUDINAIS, LE CHEMIN DU HOUX, HUSPOCHE, RUE MICHEL JAZY, LES MARDELLES, LE GUY MARIE, LES METRIES, LES METRIES, RUE ALAIN MIMOUN, RUE DE MONTFORT, LA COUR NEUVE, LA MAISON NEUVE, LE CHÈNE OLIVIER, LE SABOT D'OR, LA PICAUDIÈRE, LE CLOS PIERRE, LA LANDE PILARD, LE PORTAIL, ALLEE DU CHAMP PRIEUR, RUE DU PRIEUR, RUE DE RENNES, RUE DE RENNES, LA RIAUTE, RUE DE ROMILLE, LA CROIX ROUGE, LA FRESNAIS DES RUISSEUX, LA MARE SANSUAIRE, IMPASSE JEAN-MARIE LE SCRAIGNÉ, LE SORTOIR, LES TESNIÈRES, RUE GERMAINE TILLON, TRAMABON, LES VERGERS, ALLEE JULES VERNE, ALLEE DE JULES VERNE, LE CHEMIN VERT, LE VIAL, LA BELLE VISEE.

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
						4	MAIRIE, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL	4 RUE DU CENTRE	NON	NON	NORD EST DE LA COMMUNE	RUE DES ARCHERS, RUE DES AULNES, LE CARROUGE, IMPASSE DU GROS CHENE, LE GRAND CLOS, LE CORMIER, RESIDENCE DU DOMAINE, RUE DES ÉCOLES, PLACE DE L'ÉGLISE, AVENUE DE L'ETANG, LE CHAMP DU FEU, RUELLE DE LA FORGE, LA FOUAYE, RUE DU GRIPAIL, LE GRIPAIL, RUE DU GUICHALET, LA HAIE DE SAINT-GILLES, ALLÉE DES HALLES, LA PETITE HAIE, LA HAIE, RUE DE LA JANNAIS, LE PETIT LIMEL, LA LONGRAIS, ALLÉE DU MANOIR, RUE DU CLOS MICHEL, LES MIMOSAS, RUE DU PONT AUX MOINES, LA LANDE DU MORTIER, IMPASSE DU MOULINET, LE MOULINET, RUE DE LA MOUSQUETERIE, RUE DE L'ORGERIE, RUE DU PARC, LA PERRIERE, LES PERTES, LA POTERNE, RUE DE LA POTERNE, RUE DU PRIEUR, RUE DE LA PROUVERIE, LES PRUNIER, IMPASSE DE LA RABINE, RUE DU RELAIS, RUE DE RENNES, IMPASSE DE LA RESIDENCE, RUE DE ROMILLE, PLACE DE ROUMANIE, LA SABLONIERE, LA VIGNE, RUE DE LA VIGNE, LE HAUT VIVIER
							SALLE NEVEZ	4 RUE DU CENTRE	NON	NON	SUD EST DE LA COMMUNE	IMPASSE CLEMENT ADER, ALLEE DES AMANDIERS, RUE RAYMOND ARON, AVENUE DE L'ILE DES BOIS, RUE LOUIS BRILLE, ALLEE GEORGES BRASSENS, ALLEE JACQUES BREL, IMPASSE MADELEINE BRÉS, LA PORTE DE CACE, CACE, LA HAIE DE CACE, RUE ALBERT CAMUS, CLASSE, LE CLOS, RUE MARIE CURIE, RUE PAUL HUTIN DESGREES, RUE FRANCOISE DOLTO, ALLEE DU GRAND DOMAINE, LE GRAND DOMAINE, DOUALAN, LA FOURCELAIS, RUE SOPHIE GERMAIN, LE PATIS GUINEHEUX, RUE MARIE HAREL, ALLEE DE L'HERMITAIS, SAINT-HUBERT, LE CLOS SAINT-HUBERT, RESIDENCE DE LA JANNAIS, LA JANNAIS, LE CLOS JOLY, LAUNAY MALVEL, ALLEE DU CLOS MARGOT, RUE HUBERT BEUVE MERY, RUE LOUISE MICHEL, RUE YVES MONTAND, RUE DE MONTFORT, RUE DU PARC, IMPASSE AMBROISE PARE, RUE LOUIS PASTEUR, IMPASSE MARGUERITE PEREY, RUE EUGÈNE CLAUDIUS PETIT, RUE HENRI POINCARÉ, ALLEE DU CHAMP DES POMMIERS, LA PRISE, IMPASSE DE QUEZAC, LA RABINE, LE RIDOLET, LE ROCHER, RUE DU VILLAGE DE LA SAUDRAIS, SQUARE ERIC TABARLY, PLACE JACQUES TATI, RUE HENRI VERNEUIL, VILLEBRIOX
							SALLE NEVEZ	4 RUE DU CENTRE	NON	NON	SUD OUEST DE LA COMMUNE	LA CROIX D'ALLIANCE, RUE DE LA CROIX D'ALLIANCE, IMPASSE FRANCOIS ARAGO, LE CLOS DES ARDRIERS, LA FORGE AUX ALBINS, RUE JACQUELINE AURIOL, LA BEDOYERE, LA RIVIERE BIZAIS, LA PIERRE BLANCHE, LA BOETARDAIS, LA LANDE DES BOIS, ALLEE DU BOIS, LA FRESNAIS BOSSARD, LE CLOS BOSSARD, LA TOUCHE BOSSEE, IMPASSE HELENE BOUCHER, LES BOUILLONS, LA BUDORRAIS, RUE HERMINIE CADOLLE, LE CASROUGE, RUE DE CEZEMBRE, LES CHAMPS, IMPASSE EMILIE DU CHATELET, LE CHENE, LA CLENOUYERE, LES CLOSIAUX, COHAN, RUE RENE DESCARTES, RUE JEANNE DUMÉE, L'EPINE, LE PUIITS GAILLARD, LE BOIS DE SAINT-GILLES, PLACE DES GLENAN, IMPASSE DES SOEURS GOADEC, LA GUICHARDERIE, IMPASSE YOJENN GWERNIS, LA MOTTE HENRY, LA VILLE HEUDE, LA HIMERIAIS, RUE D'HOÛAT, LE PATIS HUDIN, RUE JOSEPH MARIE JACQUARD, LA LANDELLE, RUE DES FRERES LUMIERE, IMPASSE DE MOLENE, RUE DES FRERES MONTGOLPIER, LE MOTAY, LA LANDE DE LA MOTTE, ETANG DE LA MOTTE, MOULIN DE LA MOTTE, DOMAINE DE L'ETANG DE LA MOTTE, RUE D'OUESSANT, LES PARTS, LA PIROIS, RUE DU PRESSOIR, LA QUINOIS, LA RIVERAIS, LE CHAMP ROCHOUX, LE ROHEU, LA SAUVELAIS, LA TOUCHE, TRAVAURET, LAUNAY VAUROUILT, LE VAUROUIL, LA VER VENN, LAUNAY VILLENEUVE, LA VILLENEUVE
3-RENNES	2	14	MELESSE	35276	ST GONDRAN	1	MAIRIE	63, RUE DE LA TOUCHE MULON	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	3	16	MONTFORT-SUR MEU	35277	ST GONLAY	1	BUREAU DE VOTE N° 1	1 RUE DU PARC PENTIÈRE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	2	3	BETTON	35278	SAINT-GRÉGOIRE		HÔTEL DE VILLE	PLACE DE LA MAIRIE	OUI	NON		RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE (OUEST) ALLÉE DE LA CHESNAIE (SUD) RUE DISCALCÉAT (EST) RUE DE LA CHAPELLERIE (NORD)
							ESPACE CHATEAUBRIAND	3 RUE CHATEAUBRIAND	NON	NON		ALLÉE DE LA CHESNAIE (NORD) RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE (OUEST) RUE PAUL GAUGUIN (EST) ALLÉE ALFRED SISLEY (SUD)
							COMPLEXE SPORTIF LE COSEC	RUE PAUL-EMILE VICTOR	NON	NON		RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE (OUEST) ALLÉE DE LA CHESNAIE (SUD) RUE DISCALCÉAT (EST) RUE DE LA CHAPELLERIE (NORD)
							COMPLEXE SPORTIF LE COSEC	RUE PAUL-EMILE VICTOR	NON	NON		LE HAUT VAL (NORD) LE VERGER BEAUJÉ (NORD) BOULEVARD SCHUMAN (SUD) ROUTE DE SAINT-MALO (OUEST) LA BROUSSE (OUEST) LE CERISERET (EST)
							LES JARDINS DE L'ILLE	7 RUE ABBÉ FILAUX	NON	NON		RUE DE LA DUCHESSE ANNE (NORD) LA TRUDAIS (SUD) LA PECHARDRIE (OUEST) LA GUINEBAUDIE (EST)
							COMPLEXE SPORTIF LA RICOQUAIS	BOULEVARD DU CHAMP DAGUET	NON	NON		RUE JULES RENARD (NORD) ALLÉE DES AIGRETTES (NORD) AU LIEU-DIT LA RICOQUAIS (SUD) RUE DE LA CRESSONNIÈRE (OUEST) ALLÉE ANDRÉ BRETON (EST)
							COMPLEXE SPORTIF LE COSEC	RUE PAUL-EMILE VICTOR	NON	NON		BOULEVARD SCHUMAN (NORD) RUE DE LA TERRE VICTORIA (OUEST) BOULEVARD DE LA BOUTIÈRE (SUD) RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE (EST)
							LES JARDINS DE L'ILLE	7 RUE ABBÉ FILAUX	NON	NON		RUE DE CORNOUAILLES (NORD) ALLÉE DU BOGAGE (OUEST) RUE NÉRUDA (SUD) RUE DE L'ARMOR (EST)
							COMPLEXE SPORTIF LA RICOQUAIS	BOULEVARD DU CHAMP DAGUET	NON	NON		RUE DE SAINT-EXUPÉRY (OUEST) ROUTE DU BOUT DU MONDE (SUD) RUE NOBEL (EST) RUE BECQUEREL (EST) ROUTE DÉPARTEMENTALE 29 (NORD)
							COMPLEXE SPORTIF LA RICOQUAIS	BOULEVARD DU CHAMP DAGUET	NON	NON		ROUTE DU BOUT DU MONDE (NORD) RUE DE MAGELLAN (SUD) RUE DE L'ABBÉ PIERRE (OUEST) LA SAUDRAIS (EST)
4-SAINT-MALO	7	7	DOL DE BRETAGNE	35279	SAINT-GUINOUX	1	SALLE POLYVALENTE	RUE DU STADE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	1	VAL COUESNON	35280	SAINT-HILAIRE-DES-LANDES	1	MAIRIE	1, SQUARE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE													
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE	
3-RENNES	8	22	RENNES 5	35281	SAINT JACQUES DE LA LANDE	8	1-MAIRIE	1 RUE FRANÇOIS MITTERRAND	OUI	NON	QUARTIER MORINAI	ALLÉE ALAN JACK, ALLÉE DES ALOUETTES, ALLÉE DES BOUVREUILS, ALLÉE DES BRUANTS, ALLÉE DES COLIBRIS, ALLÉE DES COURUS, ALLÉE DES FAUVETTES, ALLÉE DES FULIGUES, ALLÉE DES HIRONDELLES, ALLÉE DES LORIOTS, ALLÉE DES MESANGES, ALLÉE DES PÉTRELS, ALLÉE DES PINS, ALLÉE DES PINSONS, ALLÉE DES ROSSIGNOLS, ALLÉE DES SÏTELLES, ALLÉE ELLA FITZGERALD, ALLÉE MILES DAVIS, ALLÉE NINA SIMONE, ALLÉE STÉPHANE GRAPPELLI, AVENUE ROGER KODIN, COURS FRANÇOIS MITTERRAND, LA MARTINIÈRE, LA MORINAI, LE HAUT BOIS, PLACE LEOPOLD SEDAR SENGHOR, RUE ANDRÉ MALRAUX, RUE CLAUDE NOUGARO, RUE DE LA MARTINIÈRE, RUE DU HAUT BOIS, RUE FERNAND BRAUDEL, RUE FRANÇOIS MITTERRAND, RUE LEOPOLD SEDAR SENGHOR, RUE MARGUERITE YOURCENAR, SQUARE DES COLIBRIS	
							2-EPI CONDORCET	9 RUE ANDRÉ MALRAUX	NON	NON	QUARTIER MORINAI	ALLÉE BARBARA, ALLÉE CATHERINE SAUVAGE, ALLÉE CORA VAUCAIRE, ALLÉE DE HOÉDIC, ALLÉE DE LA MARE, ALLÉE DES IRIS, ALLÉE DES NYMPHÉAS, ALLÉE DES POPYRUS, ALLÉE DU LOTUS, ALLÉE EDITH PIAF, ALLÉE GEORGE SAND, ALLÉE GEORGES MOUSTAKI, ALLÉE HERGE, ALLÉE JEAN FERRAT, ALLÉE PEYO, MAIL LÉON BLUM, RUE CHARLES DE GAULLE, RUE LEO FERRE, RUE LOUIS GUILLOUX, RUE SIMONE DE BEAUVOIR, VILLA AURIGNY, VILLA BREHAT, VILLA CEZEMBRE, VILLA DAHOUE, VILLA FRÉHEL, VILLA GLENAN, VILLA HOUAT	
							3-EPI CONDORCET	9 RUE ANDRÉ MALRAUX	NON	NON	QUARTIER MORINAI	ALLÉE CLAUDE DEBUSSY, ALLÉE D'AZENOR, ALLÉE DE LA CITÉ D'YS, ALLÉE DE LA HOULE COSSEU, ALLÉE DE LA RICHE-BOURG, ALLÉE DE L'OR DE CHAT, ALLÉE DES MORGANS, ALLÉE LANCECOT DU LAC, COURS CAMILLE CLAUDEL, COURS JEAN JAURÈS, RUE ALBERT CAMUS, RUE CHARLES TILLON, RUE DE LA FONTAINE BARENTON, RUE DE LA REINE HÉLÈNE, RUE DE LA TABLE RONDE, RUE DES KORRIGANS, RUE DU CHEVALIER AU LION, RUE DU GRAND DOMAINE, RUE DU PRÉ DE LA FONTAINE, RUE DU ROI ARTHUR, RUE ERNEST RENAN, RUE FREDERIC BENOIST, RUE HECTOR DES MARES, RUE HENRI SELLIER, RUE PERCEVAL	
							4-ECOLE GABRIEL PERI	2 ALLÉE PAULINE KERGOMARD	NON	NON	QUARTIER PIGEON BLANC COURROUZE	ALLÉE EMILE GERNIGNON, ALLÉE MARCEL BROSSIER, ALLÉE RENÉ VILBOUX, ALLÉE ROGER BARBE, BOULEVARD JEAN MERMOSZ, IMPASSE ADRIENNE BOLLAND, RUE DE LA PILATE, RUE DES LILAS, RUE DU CAMP DE VERDUN, RUE HONORÉ COMMEUREC, RUE JEAN PONT, RUE PIERRE LEBAUD, ALLÉE GABRIEL ET MARIE LANOÉ	
							5-GYMNASE DE LA CROIX VERTE	61 RUE DE LA PILATE	NON	NON	QUARTIER PIGEON BLANC COURROUZE	ALLÉE AIMÉE GAUTIER, ALLÉE HENRI BERGSON, ALLÉE SIMONE WEIL, BOULEVARD PIERRE MENDES FRANCE, IMPASSE DE LA SABLONNIÈRE, IMPASSE DE L'ÉCOLE, RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI, RUE DE NANTES, RUE DES 25 FUSILLES, RUE ERNEST PSICCHARI, RUE GABRIEL PÉRI, RUE JOSEPH BOUSSIN, RUE PIERRE BROSSOLETTE	
							6-GYMNASE DE LA CROIX VERTE	61 RUE DE LA PILATE	NON	NON	QUARTIER PIGEON BLANC COURROUZE	ALLÉE DES MILLEPERTUIS, ALLÉE DU CORMIER, ALLÉE EUGÉNIE NIBOYET, AVENUE GERMAINE TILLON, IMPASSE DE LA CROIX BLANCHE, IMPASSE DE LA VIOLETTE, IMPASSE DU CHAMP GILET, IMPASSE DU PRÉ GOURY, PLACE SALVADOR ALLENDE, RUE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY, RUE ANDRÉE RÉCIPON, RUE DE LA CROIX VERTE, RUE DE LA RABLAIS, RUE DE L'ÎLE DE SEIN, RUE DES FRÈRES LUMIÈRE, RUE DES MUNITIONNETTES, RUE DU TEMPLE DE BLOSNE, RUE EUGÈNE FREYSSINET, RUE HÉLÈNE BOUCHER, RUE IRÈNE JOLIOT CURIE, RUE LIEUTENANT LE CORFEC, RUE LOUIS BRAILLE, RUE LOUIS JACQUES DAGUERRE, RUE MARCEL DORET, RUE NICÉPHORE NIEPCE	
							7-ECOLE EUGÈNE POTTIER	36 BOULEVARD EUGÈNE POTTIER	NON	NON	QUARTIER AÉROPORT	BOULEVARD EUGÈNE POTTIER, PLACE DE L'ABBÉ GRIMAUD, PLACE JULES VALLÈS, RÉSIDENCE DE L'AIR, RUE DE LA POMMERAIS, RUE DU MANDIR, RUE JULES VALLÈS, RUE MARTIN LUTHER KING	
							8-ECOLE EUGÈNE POTTIER	36 BOULEVARD EUGÈNE POTTIER	NON	NON	QUARTIER AÉROPORT	ALLÉE AIMÉ CÉSaire, ALLÉE DE LA GAUTRAIS, ALLÉE DE LA MERCÉRAIS, ALLÉE DU PÈRE POPIELUSZKO, ALLÉE ROSA PARKS, AVENUE JOSEPH LEBRIX, BOULEVARD DE LA HAIE DES COGNETS, IMPASSE DE LA RIVIÈRE, LA BASSE BOUVRAIS, LA BASSE CHEVROLAIS, LA BASSE TELLAIS, LA BOUCUENNAIS, LA BOUVRAIS, LA BRETONNIÈRE, LA CALVENAIS, LA CAVE AUX LOUPS, LA CHEVROLAIS, LA HAUT BOUVRAIS, LA HAUTE TELLAIS, LA PETITE MALTIÈRE, LA PETITE PÉRELLE, LA PIBLAIS, LA PROVIDENCE, LA REUZERAI, LA TELLAIS, LA VIGNE, LE PATIS DES COUJASNES, LE PETIT HAUT BOIS, LE TEMPLE DU CERISIER, LES COUARDIÈRES, MIVOIE, MOULIN DES CHAMPORS, RUE DE LA BUHOTIÈRE, RUE DES COUARDIÈRES, RUE DIDIER DAURAT, RUE DU MAFFEY, RUE DU PAS HUBERT, RUE DU PATIS DES COUJASNES, RUE EMILE SOULVESTRE, RUE JACQUELINE AURIOL, RUE JEAN MORDANT, RUE LOUIS ROSSEL, RUE LOUISE BODIN, RUE LOUISE MICHEL, RUE RENÉ CASSIN, RUE ROSA LUXEMBURG	
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	8	FOUGÈRES 1	35282	RIVES-DU-COUESNON	4	SAINT-JEAN-SUR-COUESNON	MAIRIE - 4, RUE NATIONALE - SAINT-JEAN-SUR-COUESNON	OUI	NON		Commune avant fusion Rives-du-Couesnon	
							SAINT-GEORGES-DE-CHESNE	SALLE DES FÊTES DE SAINT-GEORGES-DE-CHESNE - PLACE DE LA MAIRIE	NON	NON		Commune avant fusion Rives-du-Couesnon	
							SAINT-MARC-SUR-COUESNON	MAIRIE - 1, RUE DE LA MAIRIE - SAINT-MARC-SUR-COUESNON	NON	NON		Commune avant fusion Rives-du-Couesnon	
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	5	CHATEAUGIRON	35283	SAINT-JEAN-SUR-VILAINE	1	BUREAU 1	9 RUE DE RENNES	UNIQUE	NON	COMMUNE ENTIÈRE		
4-SAINT-MALO	7	26	SAINT-MALO 2	35284	SAINT-JOUAN-DES-GUÉRETS	2	1- SALLE DES LOISIRS	PLACE LÉO LAGRANGE	OUI	NON		NORD EST DE LA COMMUNE À PARTIR DE LA RUE "GRANDE RUE"	
							2- SALLE DES LOISIRS	PLACE LÉO LAGRANGE	NON	NON		SUD OUEST DE LA COMMUNE À PARTIR DE LA RUE "GRANDE RUE"	
2-REDON	4	17	REDON	35285	SAINT-JUST	1	MAIRIE	1, RUE ABBÉ CORBE	UNIQUE	NON	COMMUNE ENTIÈRE		
4-SAINT-MALO	3	6	COMBOURG	35286	SAINT-LÉGER-DES-PRÉS	1	BUREAU 1	11 RUE DU MARAIS	UNIQUE	NON	COMMUNE ENTIÈRE		
4-SAINT-MALO	7	26	SAINT-MALO 2	35287	SAINT-LUNAIRE	3	BUREAU 1	COMPLEXE SPORTIF POL LEBRETON RUE DE LA SAUDRAIS	OUI	NON		PARTIE SUD ET EST DE LA COMMUNE	
							BUREAU 2	COMPLEXE SPORTIF POL LEBRETON RUE DE LA SAUDRAIS	NON	NON		PARTIE NORD DÉLIMITÉE AU SUD PAR LES RUES DE ST BRIAC, IMP PRÉ DE DOGIER, RUE DES ÉCOLES, HAMEAU DES GRANDS PRÉS, À L'EST PAR LA RUE DU BAS MARAIS	
							BUREAU 3	COMPLEXE SPORTIF POL LEBRETON RUE DE LA SAUDRAIS	NON	NON		CENTRE OUEST DÉLIMITÉ AU SUD PAR LA D603 À L'EST PAR LES RUES DE LA VILLE AGAN ET LA VILLE BILY	
4-SAINT-MALO	7	25	SAINT-MALO 1	35288	SAINT-MALO		1) MAISON DE QUARTIER DE ROCABEY	7 RUE JULES FERRY	NON	NON	ALLÉE DU DR PAUL AUBRY AVENUE ANITA CONTI AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT AVENUE DE MARVILLE RUE AMIRAL LEVERGER AVENUE LOUIS MARTIN BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE BOULEVARD DES TALARDS IMPASSE DU GROENLAND PASSAGE DANIEL DERVEAUX PASSAGE DU BOIS JOLI PASSAGE DE LA GRANDE HERMINE QUAI GARNIER DU FOUGERAY RUE ALPHONSE THEBAULT RUE CHARLES FOURRE RUE D'ISLANDE RUE DE L'ASTROLABLE RUE DE LA GRANDE HERMINE RUE DES CALFATS RUE DES FRÈRES ST MLEUX RUE DU FOUR A TABAC RUE DU GROENLAND RUE DU ROUTHOUAN RUE HOCHELAGA RUE LE GOBIEN RUE MARION DUFRESNES RUE NICOLAS BOUVIER RUE THEODORE MONOD RUE YVELIN		

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							2) MAISON DE QUARTIER DE ROCABEY	7 RUE JULES FERRY	NON	NON		ALLEE GERARD LEDUC ALLEE MAX LEBAN AVENUE JEAN JAURES BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE BOULEVARD DE LA TOUR D'AUVERGNE BOULEVARD VILLEBOIS MAREUIL IMPASSE JEAN JAURES IMPASSE VILLEBOIS MAREUIL PLACE CHARLES REGUY PLACE DE ROCABEY RUE ABBE HUCHET RUE DE LA DISTILLERIE RUE DES HUNIERES RUE EMMANUEL LE GUEN RUE ERNEST RENAN RUE FRANCOIS DUBREIL RUE HAMON RUE JEAN MACE RUE JOUANJAN RUE JULES SAFFRAY RUE DE L'ABBE PIERRE LEROY
							3) MAISON DE QUARTIER DE ROCABEY	7 RUE JULES FERRY	NON	NON		AVENUE ANITA CONTI AVENUE ARISTIDE BRIAND AVENUE JEAN JAURES AVENUE MAURICE CALLAME AVENUE MOKA BOULEVARD DE LA TOUR D'AUVERGNE BOULEVARD VILLEBOIS MAREUIL PARKING JEAN COQUELIN RUE AMIRAL LEVERGER RUE BOUSSINOT POMPHILY RUE CHARLES ALBERT RUE CHARLES LA CHAMBRE RUE DE RIO JANEIRO RUE DE TOURVILLE RUE DES HALLES RUE DU MOULIN RUE ERNEST RENAN RUE JEAN HERMOZ RUE JULES FERRY RUE MIRIEL RUE PAPIN RUE PAUL BERT RUE PIERRE SEMARD RUE VIGUIER SQUARE JEAN COQUELIN
							4) MAISON DE LA FAMILLE	PLACE ANNE DE BRETAGNE	NON	NON		AVENUE MOKA BOULEVARD THEODORE BOTREL CHAUSSEE DU SILLON PLACE DE LA FONTAINE PLACE DUGUESCLIN QUAI DUGUAY TROUIN RUE CHARLES CUNYAT RUE DE L'INDUSTRIE RUE DE LA PIERRIERE RUE DES POULLEURS RUE DU CALVAIRE RUE DU PONT RUE DU POURQUOI PAS RUE DU PROGRES RUE H. DE LA MORVONNAIS RUE JOCEY RUE JOSEPH LOTH RUE LEON BERTHAUT RUE ROGER VERCEL SQUARE ERNEST PINCON
							5) ECOLE PUBLIQUE INTRA-MUROS	RUE SAINT-SAUVEUR	NON	NON		COUR DE LA DECOUVERTE COUR DE LA HOUSSAYE ESCALIER DE LA PRECEPTORERIE ESPLANADE FELICITE LAMENNAIS ESPLANADE SAINT-VINCENT GRAND RUE GRANDE PORTE LE PLACITRE MONTEE NOTRE DAME PASSAGE DE L'EMERILLON PASSAGE DE LA GRANDE HERMINE PASSAGE DE LA LANCETTE PASSAGE DE LA POUDRIERE PLACE AUX HERBES PLACE CHATEAUBRIAND PLACE DE LA CROIX DU FIEF PLACE DE LA POISSONNERIE PLACE DES FRERES LAMENNAIS PLACE DU PILORI PLACE DU POIDS DU ROI PLACE DU QUEBEC PLACE GASNIER DUPARC PLACE GUY LA CHAMBRE PLACE JEAN DE CHATILLON PLACE SAINT AARON RUE BOURSAINT RUE CANAL DE MER BONNE RUE CHATEAUBRIAND RUE DE LA BERTAUDIÈRE RUE DE LA BLATRIERIE RUE DE LA CLOCHE RUE DE LA CORNE DE CERF RUE DE LA CROSSE RUE DE LA VICTOIRE RUE DES BES RUE DES CORDIERS RUE DES FRERES COTTERET RUE DES GRANDS DEGRES RUE DES MARINS RUE DES MERCIERS RUE DES ORBETTES RUE DES PETITS DEGRES RUE DU BOYER RUE DU CHAT QUI DANSE RUE DU CHATEAU GAILLARD RUE DU COLLEGE RUE DU GRAS MOLLET RUE DU PELICOT RUE DU POURPRIS RUE DU PUIITS AUX BRAIES RUE DU SANS PAREIL RUE GARANCEAU RUE GOUIN DE BEAUCHENE RUE GROUT DE SAINT GEORGES RUE GUILLAUME LE GOUVERNEUR RUE MACLAW RUE MAHE DE LA BOURDONNAIS RUE MANET RUE PORCON DE LA BARBINAIS RUE SAINT BENOIT RUE SAINT JOSEPH RUE SAINT THOMAS RUE SAINT VINCENT RUE SAINTE RUE SAINTE ANNE RUE SAINTE BARBE RUE SAINTE MARGUERITE RUE TOULLIER RUE TRAVERSIERE RUE VINCENT DE GOURNAY VENELLE AUX CHIENS
							6) ECOLE PUBLIQUE INTRA-MUROS	RUE SAINT-SAUVEUR	NON	NON		LA HALLE AUX BLES PASSAGE DE LA PETITE HERMINE PASSAGE DU CAP HORN PLACE BREVET PLACE DU GUET PLACE DU MARCHE AUX LEGUMES RUE ANDRE DESILES RUE BROUSSAIS RUE D'ASPELDO RUE D'ESTRES RUE D'ORLEANS RUE DE CHARTRES RUE DE DINAN RUE DE L'ABBAYE SAINT JEAN RUE DE L'ORME RUE DE LA CHARITE RUE DE LA CLOUTERIE RUE DE LA COUDRE RUE DE LA FOSSE RUE DE LA HARPE RUE DE LA HERSE RUE DE LA METTRIE RUE DE LA PIE QUI BOIT RUE DE LA VIEILLE BOUCHERIE RUE DE TOULOUSE RUE DES BOUCHERS RUE DES FORGEURS RUE DES LAURIERS RUE DES VIEUX REMPARTS RUE DU CONNETABLE RUE DU POINT DU JOUR RUE FEYDEAU RUE GUY LOUVEL RUE MAUPERTUIS RUE ROBERT SURCOUF RUE SAINT FRANCOIS RUE SAINT PHILIPPE RUE SAINT SAUVEUR RUE SAINTE CATHERINE RUE THEVENARD RUE TRUBLET RUE VAUBOREL SQUARE DU DOCTEUR TULOUP
							7) ESPACE BOUGAINVILLE	12BIS, RUE DU GRAND PASSAGE	NON	NON		AVENUE DU GENERAL DE GAULLE AVENUE DU GENERAL FERRIE LD LA RONCAIS LD LA VILLE ES COURS PLACE SAINT FRANCOIS XAVIER RUE DE L'ARKANSAS RUE DE L'ISLET RUE DE LA GUYMAUVIERE RUE DE LA HACHE RUE DE LA JANAIE RUE DE LA MONNERAIE RUE DE LA RUETTE AU LOUP RUE DE LA VILLE ES COURS RUE DES BREGEONS RUE DES CARAIRES RUE DES PETITS CHAMPS RUE DES ROUGERIES RUE DES SALINES RUE DU BOIS JURANT RUE DU BOIS HERVEAU RUE DU CHIU RUE DU CLOS BARON RUE DU CLOS NOYER RUE DU CLOS VERT RUE DU GRAND JARDIN RUE DU GRAND PASSAGE RUE DU PEROU RUE MICHEL DE LA BARDELIÈRE RUE SAINT FIACRE SQUARE DE L'ILE CROZET SQUARE DE L'ISLET SQUARE DES CARAIRES
							8) ESPACE BOUGAINVILLE	12BIS, RUE DU GRAND PASSAGE	NON	NON		JARDIN DE LA LOUISIANE PLACE DUCLOS GUYOT RUE DE L'ARABIE RUE DE L'ARGONNE RUE DE L'ARKANSAS RUE DE L'ARTOIS RUE DE L'YSER RUE DE LA FEE DES GREVES RUE DE LA MER DU SUD RUE DE SUIPPES RUE DE TRIQUERVILLE RUE DES ANTILLES RUE DES VOSSGES RUE DU LEVANT RUE DU LOZIER RUE DU PONT RUE DU SAINT LAURENT RUE DUCLOS GUYOT RUE FOUQUET RUE HENRI BARBOT RUE LE GENTIL RUE PAUL FEVAL
							9) CLUB HOUSE	22 AVENUE DE MARVILLE	NON	NON		AVENUE DE MARVILLE CHEMIN DU ROUVRE IMPASSE BIR HAKEIM RUE D'ALGER RUE D'ALSACE RUE D'ARROMANCHES RUE D'ORAN RUE DE BIZERTE RUE DE DUNKERQUE RUE DE L'ANJOU RUE DE LA COMPAGNIE DES INDES RUE DE TRIQUERVILLE RUE DE TUNIS RUE DU MAINE RUE DU POITOU RUE DU ROUVRE RUE JEAN LERAY RUE JULIENNE ROZE RUE PIERRE DE COUBERTIN SQUARE DU PETIT CHAMP
							10) GROUPE SCOLAIRE DE COURTOISVILLE	48 AVENUE DU 47EME RI	NON	NON		ALLEE BEAUSOLEIL AVENUE CHARLES PREVET AVENUE DE LA HOGUETTE AVENUE DE MONTE CARLO AVENUE DE MONTREAL AVENUE DE QUEBEC AVENUE DU DR RAYMOND NICOLLEAU AVENUE DU REVEREND PERE UMBRICHT AVENUE EXCELSIOR AVENUE FUENTES AVENUE JULES SIMON AVENUE MACE JALLOBERT AVENUE PASTEUR AVENUE ROBERT SURCOUF AVENUE VICTOR HUGO BOULEVARD CHATEAUBRIAND BOULEVARD HEBERT CHAUSSEE DES TROIS MATS DIGUE DE ROCHEBONNE IMPASSE DES SAULES IMPASSE DES TROIS MATS IMPASSE DU ROC AUX DOGUES IMPASSE ISIDORE ET JEAN LEROUX RUE ALBERT FORGET RUE BRINDJONC DES MOULINAIS RUE DE COURTOISVILLE RUE DE LA CONCHER RUE DE METZ RUE DES DUNES RUE DES EPIETTES RUE DES PLANCHES RUE DES SAULES RUE EMMANUEL CHARRIER RUE ETIENNE DUPONT RUE GEORGES LE POLOZEC RUE HYACINTHE BAUDET RUE ISIDORE ET JEAN LEROUX RUE JEAN MARGUERITE RUE JEAN SAVEANT RUE LEON LEMPEREUR RUE LOUIS DUVEAU RUE MARIE BERANGER RUE MI GREVE RUE MICHELET RUE PAUL CHENET RUE RENE LEFORESTIER
							11) GROUPE SCOLAIRE DE COURTOISVILLE	48 AVENUE DU 47EME RI	NON	NON		AVENUE BLAIZE DE MAISONNEUVE AVENUE CHARLES GUERNIER AVENUE DE VILLERS AVENUE DU 47EME RI AVENUE DU GENERAL DE LANREZAC AVENUE FERDINAND BUSSON AVENUE KRUGER AVENUE ROUSSIN HARRINGTON BOULEVARD GAMBETTA IMPASSE PETITES GREVES IMPASSE DU 47EME RI IMPASSE CHANOINE EDOUARD LAINE PASSAGE DU TRITON RUE ALAIN POREE RUE AUGUSTE HOVIUS RUE BRIZEUX RUE DE LA DUCHESSA ANNE RUE DES COSNES RUE DES ROCHETTES RUE DU CHANOINE EDOUARD LAINE RUE DU COLONEL LE NY RUE DU DOCTEUR ROUX RUE FRANCOIS TREHU RUE MARTIN FEUILLET RUE RENE ROSSE RUE VICTOR HEMAR SQUARE CURIE

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							12) GROUPE SCOLAIRE DE COURTOISVILLE	48 AVENUE DU 47ÈME RI	NON	NON		ALLEE BERNARD DESMOLINS AVENUE ARISTIDE BRIAND AVENUE DE LA FONTAINE AU BONHOMME AVENUE DU 7ÈME RI AVENUE DU CLOS CAODOT AVENUE FERDINAND BUISSON AVENUE SAINT MICHEL AVENUE SAINT PIERRE ET MIQUELON AVENUE WALDECK ROUSSEAU BOULEVARD GAMBETTA PLACE DE L'ETOILE RUE ALFRED PARENTHOINE RUE DU DOCTEUR ROUX RUE EMILE LHOTÉ RUE ETIENNE LAURENT RUE JEAN BATAS RUE LOUIS BRAILLE RUE QUONIAM RUE MARGUERITE CLAUDEL
							13) MAISON DE QUARTIER DE L'ESPERANCE	RUE FÉLICITÉ RENAULT	NON	NON		AVENUE DES COTTAGES IMPASSE DE L'AIGUILLE IMPASSE DE L'ESPERANCE IMPASSE DE LA MALOINIÈRE IMPASSE DES ALBATROS IMPASSE DES CORMORANS IMPASSE DES COURLIS IMPASSE DES PLUVIERS IMPASSE DES STERNES IMPASSE DU DOCTEUR GUIOT IMPASSE RENE CAPITAIN RUE ARMAND PASQUET RUE DE LA MALOINIE RUE DES MOUETTES RUE DES MAQUIS DE BROULAN RUE EMILE BRINDJONC RUE EMILE GUENE RUE EMILE LESENECHAL RUE FELICITE RENAULT RUE HELENE BOUCHER RUE NOGUETTE RUE PIERRE JOUAN RUE RENE BOLTZ RUE RENE CAPITAIN RUE ROGER SALENGRO RUE YVES BURGOT
							14) SALLE OMNISPORT DU PANIER FLEURI	RUE DE BONNEVILLE	OUI	OUI		ALLE DU PÈRE ANDRÉ MARIE TALVAS ALLEE GERMAINE CAMPION AVENUE DE LA BORDERIE AVENUE DE LORRAINE AVENUE DES PORTES CARTIER AVENUE PAUL TURPIN BOULEVARD DES DEPORTES BOULEVARD ROCHEBONNE CHEMIN DES SERRES IMPASSE D'ILLE ET VILAINE IMPASSE DES SERRES IMPASSE DU JURA IMPASSE DU PANIER FLEURI IMPASSE DU PRESBYTERE SAINT IDEUC LD DETROIT LD LA FONTAINE AUX ROUX LD LA VILLE AUDRAIN LD LE PARC LD SAINT IDEUC PLACE DE L'EGLISE SAINT IDEUC RUE ANDRÉ FOLIGNE RUE ANDRÉ MARTIN RUE CHARLES LE GOFFIC RUE DE BONNEVILLE RUE LA CROIX AUX FEVRES RUE DE RUSSY RUE SAINT IDEUC RUE DES ACACIAS RUE DES ERABLES RUE DES OELLIETS RUE DES PEULIERS RUE DES SORBIERS RUE DES TAMARIS RUE DES TULIPES RUE DU PANIER FLEURI RUE ELIE MARAIS RUE HENRI LEMARIE RUE JULIEN LEMORDANT
							15) SALLE OMNISPORT DU PANIER FLEURI	RUE DE BONNEVILLE	NON	NON		CHEMIN DES OLIVIERES IMPASSE DES NORMANDS IMPASSE DES VIKINGS LD BEAULIEU LD BELLEVENT LE LA NOUETTE LD LE FRESNE LD LE PETIT PARAMÉ PLACE DE LA RESISTANCE RUE DE BEAULIEU RUE DE BELLEVENT RUE DE LA CROIX DESILLES RUE DE LA NOUETTE RUE DE LA VILLE CHESNAIS RUE DES CHENES RUE DES EGLANTINES RUE DES NORMANDS RUE DU DRAKAR RUE DU PETIT PARAMÉ RUE HENRI LEMARIE RUE JEAN DELALANDE RUE NOMINOE
							16) SALLE OMNISPORT DU PANIER FLEURI	RUE DE BONNEVILLE	NON	NON		ALLEE DES AMANDIERS AVENUE DU MARECHAL JUIN BOULEVARD DES DEPORTES CHEMIN DES IFS IMPASSE CORNILLET IMPASSE DU MELEZE IMPASSE DU MOULIN DU GUE LD LE BON AIR LD CLERMONT LD FROTU LD GALINEE (CHIPAUDIER) LD LA TOUR OURETTE LD L'AFFRIQUE LD LA BANNEVILLE LD LA BARBINAIS LD LA BUZARDIERE LD LA CHENAIS LD LA CHIPAUDIERE LD LA COQUEE LD LA COUR GALLAN LD LA CROIX CHEMIN LD LA CROIX GUBOUIN LD LA GODELLE LD LA GRANDE BARONNIE LD LA HUPERIE LD LA MASSIERE LD LA PAQUERIE LD LA PETITE BLANCHE LD LA PETITE SALMONAIS LD LA PETITE VILLE ES CHATS LD LA SALMONAIS LD LA VALLEE LD LA VILLE AURAY LD LA VILLE ES CHATS LD LA VILLE ES LOUPS LD LA VILLE ES NOS LD LA VILLE ESSE LD LA VILLE HUS LD LA VILLE MALLEY LD LA VILLE MARIE LD LA VILLE NEUVE LD LA VILLE ROUX LD LE CAROUGET LD LE COLOMBIER LD LE GUE LD LE HAUT SALMON LD LE MOULIN DU GUE LD LE PIGNON MOUSSU LD LE PONT MARTHERRÉ LD LE GRAND FROTU LD LE PONT ROBERT LD LE PREBOIS LD LE TERTRE BARRÉ LD LE TERTRE GERVAIS LD LE TERTRE GICQUEL LD LE VACAS LD LE VAL LD LE VAL EON LD LES COURS D'ANNAUT LD LES FONTAINES LD LES PARIERIERS LD LES PETITS DOUETS LD LA MOTTE BOXEL LD LE MOULIN CASSE LD REQUIEM LD RIVIERE LD SAINT AUBIN LES ROUSSETTES ROND POINT DES FRANÇAIS LIBRES ROUTE DE LA BUZARDIERE ROUTE DE LA MASSIERE ROUTE DES LANDELLES ROUTE DU MOULIN CASSE RUE DE LA CROIX CHEMIN RUE DE LA FONTAINE AUX PELERINS RUE DE LA GRANDE RIVIERE RUE DES PRAIRIES RUE DES PRUNIERIS RUE DU MONT FLEURY RUE DU MOULIN DU GUE RUE DU VAL SAINT JOSEPH
							17) SALLE OMNISPORT DU PANIER FLEURI	RUE DE BONNEVILLE	NON	NON		ALLEE DES ROCAILLES ALLEE DU CLOS MATIGNON IMPASSE DE BELLE FONTAINE IMPASSE DE L'ABLETTE IMPASSE DE LA GODELLE IMPASSE DE LA VILLE ESSE IMPASSE DU BANQUEURAU IMPASSE DU BROCHET IMPASSE DU CLOS MALBOIS IMPASSE DU PLATIER IMPASSE DU TRAVERSIN IMPASSE MARIETTE LD LE BAS MARAIS LD CHEMIN FONTAINE AU LIEVRE LD LA BARRE LD LA BASSE VILLE AUX ROUX LD LA CAILLÉBOTTE LD LA CROIX DE LA BARBINAIS LD LA CROIX HAMONET LD LA FOLEMANCHIE LD LA FONTAINE AUX LIEVRES LD LA GOUTTE LD LA PETITE VIGNE LD LA VIGNE LD LE HAUT VAL EON LD LE TERTRE PATIN LD LES MARETTES LD MONDESIR LD MONT FLEURY LD MONTAGNE SAINT JOSEPH PLACE DU PETIT PARAMÉ RUE DE BELLE FONTAINE RUE DE LA BALÈNE RUE DE LA CHAPELLE RUE DE LA CROIX DU CHÈNE RUE DE LA FONTAINE AUX VAIS RUE DE LA GOUTTE RUE DE LA MARE LITRE RUE DE LA MONTAGNE SAINT JOSEPH RUE DE SAINT ESNOUL RUE DES CHARMILLES RUE DES COURDIERS RUE DES JONQUILLES RUE DES MARETTES RUE DES MERISIERS RUE DES PRUNIERIS RUE DU BONNET FLAMAND RUE DU CLOS DE BAS CHAMP RUE DU CLOS MATIGNON RUE DU FRESNE RUE DU MONT FLEURY RUE DU PETIT PARAMÉ RUE DU TERTRE AUX NEFLES RUE DU VAL SAINT JOSEPH RUE GUILLÉVIC RUE GUY JARNOUEN DE VILLARTAY RUE LOUIS CHOPPER RUE PER JAKEZ HELIAS
							18) SALLE OMNISPORT DU PANIER FLEURI	RUE DE BONNEVILLE	NON	NON		ALLEE ARTHUR LAMBERT BOULEVARD DES DEPORTES IMPASSE CÉINTE IMPASSE DU COQ HARDI IMPASSE DU PERROQUET IMPASSE GUSTAVE FLAUBERT LD LA BROUSSE AUBIN PLACE DU MARCHÉ PLACE GEORGES COURDRAY RUE AMÉLIE FRISTEL RUE ANGE FONTAN RUE BROUASSIN RUE DE BONNEVILLE RUE DE L'ARTIMON RUE DE LA GARDELLE RUE DES CHÈNES RUE DES SIX FRÈRES RUELLAN RUE DU GÉNÉRAL DE CASTENEAU RUE DU JASMIN RUE DU PRIEURÉ SAINT DOMINIQUE RUE EDOUARD VII RUE GUSTAVE FLAUBERT RUE HERBERT CLOS NEUF RUE MARIE LAURENT BARRAULT RUE PIERRE LEGAVRE SQUARE JEAN LE MASSON
							19) SALLE OMNISPORT DU PANIER FLEURI	RUE DE BONNEVILLE	NON	NON		ALLEE DE RIVASSELOU AVENUE DE BOURNAZEL AVENUE DE BROCELIANDE AVENUE LOUIS AUBERT AVENUE PAUL TURPIN AVENUE SAINT ROCH BOULEVARD ROCHEBONNE CHEMIN DE ROUSSE CHEMIN DES AMOUREUX IMPASSE AUGUSTIN FRESNEL IMPASSE DE ROUSSE IMPASSE DES FLEURS IMPASSE DES TILLEULS IMPASSE DU BON VENT IMPASSE HEBERT IMPASSE MASSEVILLE LD CHÂTEAU DES CHÈNES PLACE ARISTIDE BRIAND PLACE DE LA MER PLACE POINCARÉ RUE AUGUSTIN FRESNEL RUE DE L'AUBÉPINÉ RUE DE L' ÉTANG RUE DE LA GAITE RUE DES AÛLES RUE DU DR JUMELAIS RUE DU LUCET RUE DU MARAIS RABOT RUE DU PÔT ROBERT SCHUMANN RUE GEORGES HALNA RUE JEAN LEGATELOIS RUE LOUIS TIERCELIN RUE PICOT DE CLOS RIVIERE RUE RABELAIS

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
						45	20) SALLE OMNISPORT DU PANIER FLEURI	RUE DE BONNEVILLE	NON	NON		ALLÉE DES PINS AVENUE DE BROCELANDE AVENUE DE LA BORDERIE AVENUE DE LORRAINE AVENUE DES NIELLES AVENUE DES PORTES CARTIER AVENUE DES SAPINS AVENUE DUGUESCLIN AVENUE EUGENE HERPIN AVENUE JOHN KENNEDY AVENUE NATTIER AVENUE PAUL DEROULEDE AVENUE SEBASTIEN C. LÉCONTE AVENUE THÉOPHILE BRIANT BOULEVARD CHATEAUBRIAND BOULEVARD HEBERT BOULEVARD ROCHEBONNE COUR DU PÔT JHN KENNEDY IMPASSE BEAUSITE IMPASSE BONNE ROCHE IMPASSE DELASTELLE IMPASSE DES FORTS IMPASSE DES HAUTES FALAISES IMPASSE DU CINEMA IMPASSE DU PRÉSIDENT JOHN KENNEDY IMPASSE TREGASTEL PASSAGE ROCHEBONNE RUE CARNOT RUE DE L ETANG RUE DE LA PLAGE RUE DES BAINS RUE DES FLEURS RUE DES NAVIGATEURS RUE DU REVEREND PERE LEBRET RUE DU VALLON RUE HEBERT RUE ROLAND GARROS
							21) SALLE OMNISPORT DU PANIER FLEURI	RUE DE BONNEVILLE	NON	NON		AVENUE DU DOCTEUR ANNE NOURY BOULEVARD DE L ESPERANCE CHEMIN DES COUARDES IMPASSE BEAUVOIR IMPASSE DES BUTTES IMPASSE DU DR ANNE NOURY IMPASSE DU TERRRE LD LA CROIX DE L ESPERANCE LD LE PONT PINEL RUE AUGUSTIN FRESNEL RUE CHRISTOPHE COLOMB RUE CLAUDE BERNARD RUE DE LA BERGERIE RUE DE LA CORDONNERIE RUE DE LA TANNERIE RUE DES BUTTES RUE DES COUARDES RUE DES ECOLES RUE DU PLESSIS RUE DU PONT PINEL RUE JACQUES HESRY RUE JEAN DELANDRE RUE MADAME DES BAS SABLONS RUE LLE DE BEAULIEU TERRRE DE BEAULIEU VALLEE DE BEAULIEU
							22) SALLE OMNISPORT DU PANIER FLEURI	RUE DE BONNEVILLE	NON	NON		ALLEE ALFRED HELARY ALLEE DE LA BLANCHARDIERE IMPASSE BERTHE PLESSON IMPASSE DE LA ROCHEPETTE IMPASSE DE LA VILLE AUDRAINE IMPASSE DE RUSSY IMPASSE DES BEGONIAS LD BONNE RENCONTRE LD ECOSSE LD HOTEL MULET LD LA BASTIDE LD LA HAVARDIERE LD LA HOUSSAYE LD LA METTIRE AU CHANOINE LD LA TOUENAS LD LA VIERGE DE GRACE LD LA VILLE BESNARD LD LE PONT TOUJET LD ROCHEPETTE RUE DEL ENCLONS DU VIERGER RUE DE LA VIERGE DE GRACE RUE DE RUSSY RUE DES CAMELIAS RUE DES CHEVALIERS RUE DES ECHEVINS RUE DES ECUYERS RUE DES MENESTRELS RUE DES MIMOSAS RUE DES PETUNIAS RUE DES SENECHAUX RUE DU BAS DE L ILE RUE DU COLONEL ARMAND RUE DU PARC RUE DU PETIT PRE RUE DU PONT TOQUE RUE DU GENERAL DE TORQUAT RUE GESRI DU PAPEU RUE JEAN GAUCHER RUE JOSEPH FERRAGU RUE JOSEPH PINSON RUE DE L ABBE POUSSIN RUE LOUIS LEMARCHAND RUE ROGER METTE RUE LLE DE LA PLACE
							23) MAISON DE QUARTIER THÉOPHILE BRIANT	ALLÉE DE LA GOÉLETTE	NON	NON		ALLÉ DE L AVISO ALLEE DE L ILE AGOT ALLEE DE L ILE HARBOUR ALLE DE LA BISQUINE ALLEE DE LA CORVETTE ALLEE DE LA FREGATE ALLEE DE LA GOELETTE ALLEE DE LA MERCIERE ALLEE DES EHBENS ALLEE DU BRIGANTIN AVENUE DES FONTENELLES AVENUE DU LEVY AVENUE JOHN KENNEDY IMPASSE DE L ILE DES LANDES IMPASSE DE LA CARAVELLE IMPASSE DE LA PEPINIERE IMPASSE DU MORSE LD LA BOULNAYE LD LE LEVY PASSAGE NOROIT RUE ALAIN GERBAULT RUE DE CEZEMBRE RUE DE LA BOULNAYE RUE DES MINQUIERS RUE DES TINTIAUX RUE DU COMMANDANT LOUIS BERNICOT RUE DU DAVIER RUE DU DORIS RUE DU GALION RUE DU PERE YVON RUE DU PROFESSEUR FERREY RUE LOUIS GARNERAY RUE OLINDA
							24) MAISON DE QUARTIER THÉOPHILE BRIANT	ALLÉE DE LA GOÉLETTE	NON	NON		ALLEE D AURIGNY ALLEE DE L ILE DE SERO ALLEE DE LA SERVANTINE ALLEE DES ECREHOUS ALLEE DU BURON ALLEE DU HAUMET ALLEE DU MEINGA AVENUE COLETTE IMPASSE ARMEL BEAUFILS IMPASSE CHARLES CHASSE IMPASSE DE LA GRANDE COTIERE IPASSE DES BANCHETS IMPASSE DU MARSOUIN IMPASSE EDOUARD BEAUFILS IMPASSE EMILE SOUVESTRE IMPASSE FLORIAN LE ROY IMPASSE FREDERIC LE GUIVADER IMPASSE HERSAT DE LA VILLE MARQUE IMPASSE LEON LE BERRE LD LA HAIZE PLACE DU CONNETABLE RUE ANATOLE LE BRAZ RUE DE CHAUSEY RUE DE GUERNSEY RUE DE JERSEY RUE DES BAILLIS RUE DES BALADINS RUE DES BATELLEURS RUE DES GRANDS POINTUS RUE DES JONGLEURS RUE DES MENESTRIERS RUE DES PREVOTS RUE DES TROUBADOURS RUE DES TROUVERES RUE DU DAUPHIN RUE DU PHARE RUE DU VIEUX BANC RUE PAUL GERMAIN
							25) MAISON DE QUARTIER DE ROTHENEUF	RUE DAVID MC DONALD STEWART	NON	NON		ALLEE DE LA CROLANTE ALLEE DE LA POINTE DU CHRIST ALLEE DU PLEIN SOLEIL ALLEE NOTRE DAME DES FLOTS ALLEE SAINT LOUIS AVENUE DE LA GUIMORAIS AVENUE DE LA TESSERIE AVENUE DE LA VARDE AVENUE DU NICET AVENUE POINTE AVENUE SAINTE MARIE CHEMIN DE LA ROCHE CHEMIN DES ROCHERS SCULPTES CHEMIN DU HAVRE IMPASSE DE LA TESSERIE IMPASSE DE LHIPPOCAMPE IMPASSE DE L ILE BESNARD IMPASSE DE LA VARDE IMPASSE DE ROTHENEUF IMPASSE DU GOELAND PLACE DU VAL PLACE GRAVE DUPONT RUE DE BEAUPRE RUE DE L ABBAYE RUE DE L ABBE FOUERE RUE DE LA BIGNIE RUE DE LA GREVE RUE DE LA LONGUE RAIE RUE DE LA NATIERE RUE DE LA ROCHE RUE DE LA SALINETTE RUE DE LA TOISON D OR RUE DE LA TOUR DU BONHEUR RUE DES ARGONAUTES RUE DES ARTILLEURS RUE DES CYPRES RUE DES ETRILLES RUE DES GALETTS RUE DES LETRONS RUE DES MOUSSES RUE DES NOVICES RUE DES PATELLES RUE DU BENETIN RUE DU FIL D ARIANE RUE DU GOELAND RUE DU HAVRE RUE DU MINIHIC RUE TRISTAN CORBIERE
							26) MAISON DE QUARTIER DE ROTHENEUF	RUE DAVID MC DONALD STEWART	NON	NON		ALLEE DES DAMES DE PORCARO BOULEVARD DE ROTHENEUF BOULEVARD SAINT MICHEL DES SABLONS CHEMIN DU BIGNON IMPASSE DE LA PETITE HUPEE IMPASSE DE LA RIMONIERE IMPASSE DES TROIS PIERRES IMPASSE DU SOUVENIR IMPASSE LOUISE FOULON ROPARS IMPASSE RENE PREVET LD LE BAS CHEMIN LD LE BIGNON LD LA MARE LD LE HINDRE LD LE MINIHIC LD LE PONT LD LES PORTES CARTIER LD LE LIMOLEOU LD LA LONGUE RAIE PLACE DU CANADA RUE DAVID MAC DONALD STEWART RUE DE LA BASSE VILLE AUX ROUX RUE DE LA HAUTE VILLE AUX ROUX RUE DES PETITS PORTS RUE DU BAS CHEMIN RUE DU BIGNON RUE DU CDT L HERMINIER RUE DU CLOS POUCET RUE DU DR CHRISTIAN PAUL RUE DU HINDRE RUE ELLA MAILLARD RUE GEORGES MAILLET RUE JULES FOUERE
							27) ESPACE BOUVET	PLACE BOUVET	NON	NON		BOULEVARD DES TALARDS IMPASSE DU VAL ANTIQUE PASSAGE DU POIDS PUBLIC PLACE BOUVET PLACE DU MARECHAL FOCH QUAI DU VAL QUAI NORD RUE AMIRAL MAGON RUE AMIRAL PROTET RUE BOUGAINVILLE RUE DE GOUYON RUE DE L EBENE RUE DES GRAVES DE CHASLES RUE DES QUATRE PAVILLONS RUE DU VAL RUE EUGENE BROUARD RUE GEORGE V RUE GODARD RUE LE POMMELEC RUE LECOUPLE RUE VILLE PEPIN TERRE PLEIN DU NAYE
							28) ESPACE BOUVET	PLACE BOUVET	NON	NON		BOULEVARD HENRY DUNANT COUR RIVIERE PASSAGE DES CALVAIRIENNES PLACE BOISOUZE PLACE DE LA ROULAIS PLACE DU MARECHAL LEGEORGIE RUE ALBERT 1ER RUE BOUGAINVILLE RUE CONSTANTINE RUE DANYCAN RUE DE GASPE RUE DE LA MARNE RUE DE LA NATION RUE DE LA PIE RUE DE TERRE NEUVE RUE DES REGARDS RUE DREUX RUE DU DR PAUL BOULOGNE RUE DU PILLE HEDOUIN RUE GIBERT RUE VILLE PEPIN
							29) ESPACE BOUVET	PLACE BOUVET	NON	NON		PASSAGE DES ECHOS PLACE CHARCOT QUAI DE TRICHET RUE DAUPHINE RUE DE SIAM RUE DE TRICHET RUE DES BAS SABLONS RUE DES MARCHES RUE DU FOUR RUE DU NAYE RUE DU PORT RUE GEORGES CLEMENCEAU

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
		26	SAINT-MALO 2									ALLEE DU MAREGRAPHE ALLE GASTON BUY BOULEVARD POREE CALE SAINT PERE CHEMIN DE LA COFFRIERE COUR DE LA VALLEE COUR DES ARCHERS COUR DU BON PASTEUR COUR VILLE COLLET DIGUE DES BAS SABLONS ESPLANADE DU CDT YVES MENGUY IMPASSE DE LA MARINE OMPASSE DES CORBIERES IMPASSE DU GLORIOUX IMPASSE MONSIEUR DUCHESNE IMPASSE OLLIVRAULT LD CITE D ALET LE COM A LAIR LE ROCABEY PASSAGE CDT BOURDAIS PASSAGE ROBINOT PLACE BOUVET PLACE MONSIEUR DUCHESNE PLACE SAINT PIERRE QUAÏ DES BAS SABLONS QUAÏ DU POURQUOI PAS QUAÏ SEBASTOPOUL QUAÏ SOLIDOR QUAÏ SURCOUF ROTONDE DES BAS SABLONS RUE AMIRAL EPRON RUE AMIRAL MAGON RUE ARONDEL RUE BEL AIR RUE D ALET RUE DE BRIZEUX RUE DE L'ETOUPRE RUE DE LA CITE RUE DE LA CORBINIERE RUE DE LA MONTRE RUE DES BAS SABLONS RUE DES GLACIS RUE DES HAUTS SABLONS RUE DU DICK RUE DU GLORIOUX RUE DU PRE BRECEL RUE DUPIERRE RUE DU PORT DUTERTRE RUE ERNEST LAMORT RUE LETURC RUE MESLE RUE SAINT PIERRE RUE VILLE PEPIN
							30) SALLE DU PORT DE PLAISANCE	QUAI DES BAS SABLONS	NON	NON		
							31) GROUPE SCOLAIRE DE LA NATION	35, RUE DE LA NATION	NON	NON		ALLE DES JARDINS DE SAINTE ANNE BOULEVARD GOUAZON IMPASSE CLOS AGNES IMPASSE DE LA ROSERAIE PASSAGE DE LA CORBINIERE PLACE MONSIEUR JUHEL RUE CHEVREMONTE RUE DE L'EUERRE RUE DE LA FONTAINE RUE DE LA NATION RUE DES FOURS A CHAUX RUE DU COT DUBOSO RUE DU GENIE RUE JEAN MARIE COCHET RUE JEAN XXIII RUE JEANNE JUGAN RUE LE FER RUE RENIE MARTINEAU RUE VILLE PEPIN
							32) MAISON DE QUARTIER DE LA GUYMAUVIERE	RUE DES BLEUETS	NON	NON		ALLEE DE LA GRASSINAIS ALLEE DU SPHINX ALLEE EPHYRA ALLEE METIS AVENUE ATALANTE CHEMIN DE LA PETITE BARONNIE IMPASSE CLAUDE CHAPEL IMPASSE DE LA BOURELAIS IMPASSE DE LA CONDOMINE IMPASSE DES CYTISES IMPASSE DU GRAND JARDIN LD LA GRASSINAIS LD LA HAUTE MOTTAIS LD LA HAUTE SIMONNAIS LD LA MAISON NEUVE LD LA TANNERIE LD LA VILLE ANNE LD LE MOTTAIS LD LES GENETS LD LES MAURERS LD LES MONNIERES RUE CHENARD DE LA GIRAUDAIS RUE CLAUDE CHAPEL RUE DE LA BOURELAIS RUE DE LA CONDOMINE RUE DE LA GRANDE MOINERIE RUE DE LA GRASSINAIS RUE DE LA GUYMAUVIERE RUE DE LA MAISON NEUVE RUE DE LA VILLE ES HOUX RUE DES AJONCS RUE DES AMARYLLIS RUE DES ANEMONES RUE DES BLEUETS RUE DES BOUTONS D'OR RUE DES CAPUCINES RUE DES CHEVREFEUILLES RUE DES CYCLAMENS RUE DES DAHLIAS RUE DES FOUGERES RUE DES GENETS RUE DES IRIS RUE DES JACINTHES RUE DES LIERRES RUE DES LILAS RUE DES NARCISSES RUE DES ORCHIDES RUE DES PETITS BOIS RUE DES PRIMEVERES RUE DES VIOLETTES RUE DU GRAND JARDIN RUE DU MOTTAIS RUE DU MYOSOTIS RUE GUILLAUME ONFROY
							33) GROUPE SCOLAIRE DE BELLEVUE	RUE DESCARTES	NON	NON		BOULEVARD PERRIER IMPASSE CANCAVEN IMPASSE DE LAMBETY IMPASSE DU CURAÇAO IMPASSE DU MOULIN DE LA MOTTE PLACE DE LAMBETY RUE AMBROISE PARE RUE DE L'ETRIER RUE DE LA CHAUSSÉE RUE DE LA GRANDE ANGUILE RUE DE LA MARNE RUE DE LA PETITE ANGUILE RUE DE LA TRINIDAD RUE DE LAMBETY RUE DE TRIQUERVILLE RUE DES ANTILLES RUE DU ROCHER RUE GEORGES GILLE RUE LAENNEC RUE MONSIEUR VINCENT RUE MONTAIGNE RUE PIERRE DE COUBERTIN
							34) GROUPE SCOLAIRE DE BELLEVUE	RUE DESCARTES	NON	NON		ALLEE DES BASSIERES ALLEE FRANCOIS VAYVA ALLEE RENEE OMNES BOULEVARD TREHOUDARD IMPASSE D'ANDROMÈDE IMPASSE DES VERGERS SAINTE MARIE IMPASSEMARCEL CALLO ROND POINT SAUVAGE RUE BEAUSEJOUR RUE DE LA MARE RUE DE LA MARNE RUE DE LA MOTTE RUE DE RIANCOURT RUE DES MARAICHERS RUE DES PORTES ROUGES RUE DU CHAMP PEGASE RUE JACQUES II
							35) GROUPE SCOLAIRE DE BELLEVUE	RUE DESCARTES	NON	NON		ALLEE DE LA SEMILLANTE BOULEVARD LEONCE DEMALVILAIN GIRATOIRE BELLEVUE IMPASSE DE BELLEVUE LD BELLEVUE LD LA GRANDE BELLEVUE LD LA HULOTAIS LD LA PETITE BELLEVUE LD LES BROUSSARDIÈRES PASSAGE DES RENDEZ VOUS PASSAGE DU PETIT CLOS RUE ALBERT CAMUS RUE DE BELLEVUE RUE DE L'ABREUVOIR RUE DE LA HULOTAIS RUE DE LA PETITE PATURE RUE DE LA SOURCE RUE DES TROIS JOURNAUX RUE DESCARTES RUE DU PONT QUI TREMBLE RUE DUPARQUIER RUE POINTEL
							36) GROUPE SCOLAIRE DE BELLEVUE	RUE DESCARTES	NON	NON		BOULEVARD DE LA URORRE BOULEVARD DE L'ESPADON BOULEVARD LEONCE DEMALVILAIN IMPASSE DU HERON PLACE DE LA HURE RUE ANTOINE DE ST EXUPERY RUE DE L'AMITIE RUE DE LA CARISSE RUE DE LA CONFIANCE RUE DES LA CROIX DES MARAIS RUE DE LA DORADE RUE DE LA MARNE RUE DU HERON RUE DU RENARD RUE DU REVENANT RUE JEAN HUS RUE MONSIEUR DIES SQUARE DE LA BISCAYENNE
							37) MAISON DE QUARTIER DE LA MADELEINE	AVENUE DES COMPTOIRS	NON	NON		AVENUE DU MIROIR AUX FEES BOULEVARD LEONCE DEMALVILAIN LD LA TREHERAIS LD LES DOUETS BOURRES RUE DE FLORE RUE DE L'ELAN RUE DE LA FEE MELUSINE RUE DE LA FEE MORGANE RUE DE LA FEE VIVIANE RUE DE LA FONTAINE DE JOUVENCE RUE DE LA HULOTAIS RUE DE LA LOUTRE RUE DE LA MARTRE RUE DES ACADIENS RUE DES TONNELLES RUE DU CARIBOU RUE DU CASTOR RUE DU LYNX RUE DU SAUT DU LOUP RUE DU GRAND PORT RUE MICHEL DE LA BARDELIERE SQUARE DU BISON SQUARE DU GRIZZLY SQUARE DU MOUFLON
							38) MAISON DE QUARTIER DE LA MADELEINE	AVENUE DES COMPTOIRS	NON	NON		ALLEE DE LA FLAUDAIS ALLEE DU BASSIN ALLEE DU TAPIS VERT ALLEE DU VERSEAU AVENUE DE LA FLAUDAIS AVENUE DE LAUNAY BRETON AVENUE DESCOMPTOIRS IMPASSE DE L'OSERAIE IMPASSE DE LA HAUTE FUTAIE IMPASSE DE LA PEUPLERAIE IMPASSE DE LA PIECE D'EAU IMPASSE DE LA VIGIE IMPASSE DES RABINES LD LA PETITE BARONNIE LD LA FLAUDAIS LD LA GICLAIS LD LA MADELEINE LD LAUNAY BRETON PASSAGE DU LOTUS PASSAGE DES ROSEAUX PLACE DU MANOIR RUE APPOLINE RUE DE JUPITER RUE DE LA SALUAIE RUE DE NEPTUNE RUE DE SATURNE RUE DES BOIS DEBOUTS RUE DES GEMEAUX RUE DES NENUPHARS RUE DES NYMPHES RUE DU BELIER RUE DU BOSQUET AUX POMMES RUE DU CAPRICORNE RUE DU COURTL RUE DU HAUT PUIITS RUE DU PONT QUI TREMBLE RUE DU SAGITTAIRE RUE DU TERTRE BELOT
							39) MAISON DE QUARTIER DE LA MADELEINE	AVENUE DES COMPTOIRS	NON	NON		BOULEVARD LEONCE DEMALVILAIN IMPASSE DU COTEAU RUE DE LA DESIRADE RUE DE LA MARTINIQUE RUE DE LA MOTTE RUE DE LA TREHERAIS RUE DE LA GUADELOUPE RUE DE RIANCOURT RUE DES VILLE ALLIS RUE DU TREGOOR RUE MONTJOIE SQUARE DE PENTHIEVRE SQUARE DU FREMUR SQUARE DU TRIEUX
							40) GYMNASSE DE LA GENTILLERIE	BOULEVARD DU ROSAIS	NON	NON		BOULEVARD DOUVILLE BOULEVARD DU ROSAIS IMPASSE DES ORIEUX JARDIN DE PICPUS LD LES PETITES LANDES PASSAGE DE LA RANCE PLACE DU PONCEL ROND POINT DU MOUCHOIR VERT RUE CARAVANNIEZ RUE CONSTANT TAVET RUE DE DIXMUE RUE DE L'ENFER RUE DE LA CHESNAIE RUE DE LA GENTILLERIE RUE DE VERDUN RUE DES FOURS A CHAUX RUE DES ORIEUX RUE DES PETITES LANDES RUE DU CHAPITRE RUE DU CLOS JOLI RUE EUGENE COLLIN RUE JULES HAIZE RUE MATHIEU DURAND RUE PIERRE CERTAIN RUE PIERRE LOTI RUE VARANGOT

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							41) GYMNASÉ DE LA GENTILLERIE	BOULEVARD DU ROSAIS	NON	NON		AVENUE DE LORETTE CHEMIN DES HAUTS MURS IMPASSE CAPITAINE LESCOT IMPASSE DICARE IMPASSE D'ÉOLE IMPASSE DE LA PETITE BARONNIE IMPASSE DU GROS CHENE IMPASSE HYACINTHE LORETTE LD LA GALINÉE LD LES GUIMÉRAIS PLACE CAITAINE LESCOT ROND POINT RENE CASSIN RUE AMAND DAGNET RUE DE L'ÉPINAY RUE DE LA BALUE RUE DE LA BARONNIE RUE DE LA VILLE JOUAN RUE DES GUIMÉRAIS RUE DOUTRELEAU RUE DU BOURNAY RUE DU GENERAL PATTON RUE DU GROS CHENE RUE RENE GODEST SQUARE HENRI COLAS
							42) MAISON DE QUARTIER DU GRAND DOMAINE	RUE DE L'ACHILLE	NON	NON		ALLEE DU GRAND DOMAINE BOULEVARD DE LA RANCE CHEMIN DE LA BOULAIÉ CHEMIN DU VAL GARNI IMPASSE CHALIBERT IMPASSE DE JOUVENTE IMPASSE DE LA LEONORE IMPASSE DE LA VILLE MENEÉ IMPASSE DU CLOS BRETON LD BRISLAINE RUE DE L'ENCLOS DU MOULIN RUE DE LA CROIX BEAUGEARD RUE DE LA GALIOTTE RUE DU DR CELESTIN HUET RUE DU TERTRE VERRINE RUE GABRIEL DESGRES RUE ISIDORE JOUANNY RUE JEAN FRANCOIS MONTADOR RUE MAURICE NOGUES RUE MICHEL EGAULT RUE PIERRE BEAUGEARD RUE RENE DEJAN RUE ROGER DEVARIEUX
							43) MAISON DE QUARTIER DU GRAND DOMAINE	RUE DE L'ACHILLE	NON	NON		ALLEE DE LA BRIANTAIS ALLEE DE LA RENCONTRE ALLEE DE MON PLAISIR ALLEE DES TROIS CHENES ALLEE DU COUDRAY CHEMIN DE LA BASSE FLOURIE CHEMIN DE LA HOUARDERIE CHEMIN DE LA POUPARDERIE CHEMIN DES GARDES CHEMIN DES PETRELS CHEMIN DES RONCES CHEMIN DU VAL RIAN IMPASSE DE LA GOELTRIE IMPASSE DE SAINT HELIER IMPASSE MAURICE NOGUES LD LE BOSQ LD CHAMPOISEL LD LA BASSE FLOURIE LD LA BASSE SIMONNAIS LD LA BRIANTAIS LD LA GRANDE SIMONNAIS LD LA PETITE DIMONNAIS LD LA PORTE COUARD LD LA SELLERIE LD LA VIEUVILLE LD LA VILLE ES COQS LD LA VILLE HUCHET LD LAUNAY CHREHEN LD LE TERTRE RICHARD LD LE VERGER LD QUELMEY PASSAGE DES FOULQUES PLACE DE LA FLOURIE RUE ADRIEN CHEVALIER RUE DE COETQUEN RUE DE L'ACHILLE RUE DE L'ALCONY RUE DE L'AMAZONE RUE DE LA FLOURIE RUE DE LA GOELTRIE RUE DE LA PASSAGERE RUE DE TROCTIN RUE DES PHILOSOPHES RUE DU LYS
							44) MAISON DE QUARTIER DE CHÂTEAU- MALO	5 RUE PAUL CÉZANNE	NON	NON		ALLEE GEORGES DE LA TOUR ALLEE VINCENT VAN GOGH IMPASSE MARIE BRAQUEMOND LD CHÂTEAU MALO LD FERME DE LA GARENNE LD L'ILE COURANTE LD LA BOLDREVILLE LD LA FOLIE ESNAU LD LA GARDE LD LA GILBARDAIS LD LA MAUVRAIS LD LA PERRINE LA VILLE D'EAU LD LA VILLE SERREE LD LE HAUT PONTTEL LD LES ARCS EN CIEUX LD LES QUATRE VENTS LD MOULIN DE LA GARENNE RUE ALFRED SISLEY RUE BERTHE MORISOT RUE CAMILLE PISSARO RUE CLAUDE MONET RUE D'ARGENTEUIL RUE DE LA PERRINE RUE DES BELETTES RUE DU DOUANIER ROUSSEAU RUE ELISABETH VIGEE LE BRUN RUE GEORGES SEURAT RUE HENRI DE TOULOUSE LAUTREC RUE LEONARD DE VINCI RUE MARIE LAURENCIN RUE PABLO PICASSO RUE PAUL CÉZANNE RUE PAUL GAUGUIN
							45) MAISON DE QUARTIER DE CHÂTEAU- MALO	5 RUE PAUL CÉZANNE	NON	NON		ALLEE RENE MAGRITTE IMPASSE DU BOURG CONDE IMPASSE DEDMOND MINIAC IMPASSE FREDERIC BAZILLE IMPASSE GUSTAVE AUXUX IMPASSE MARC CHAGALL LD BEAUREGARD LD BEAUVAIS LD CHAMP DE LAHAY LD CHÂTEAU DORE LD LA GROTTE LD LA GUENETERIE LD LA HERVAIS LD LA PIEDVACHERIE LD LA VILLE BIARD LD LE FOUGERAIS LD LES SEPT PERTHUIS LD POINT DU JOUR LD LOUISE BOURGEOIS RUE ABBE LORIN RUE ARMAND GUILLAUMIN RUE AUGUSTE RENOUR RUE BLANCHE ROCHE RUE CAMILLE COROT RUE DE LA CROIX RAUX RUE DE SAINT ETIENNE RUE DES CHAMPS RICHARD RUE DU GRAND VERGER RUE DU PUIITS SAUVAGE RUE EDGAR DEGAS RUE ETIENNE BLANDIN RUE FRANCOIS LESGUEN DELACROIX RUE FREDERIC BAZILLE RUE MARIN MARIE RUE PAUL SIGNAC RUE ROGER CHAPELET RUE SALVADOR DALI
2-REDON	4	17	REDON	35289	SAINT-MALO-DE-PHILY	1	BUREAU 1	1, PLACE DE L'ÉGLISE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	3	15	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	35290	SAINT-MALON-SUR-MEL	1	MAIRIE	MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	6	7	DOL DE BRETAGNE	35291	SAINT-MARCAN	1	MAIRIE	6 LE BOURG	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRE	6	1	VAL- COUESNON	35292	SAINT MARC LE BLANC	2	1	MAIRIE - 1 PLACE DE LA MAIRIE	OUI	NON		COMMUNE DÉLÉGUÉE ST MARC LE BLANC
							2	SALLE ASSOCIATIVE DE BAILLE - 7 PLACE SAINT MARTIN	NON	NON		COMMUNE DÉLÉGUÉE BAILLÉ
2-REDON	4	17	REDON	35294	SAINTE-MARIE	2	1- MAIRIE	1 RUE MATHURIN POIRIER	OUI	NON		ALLEE DE LA GEFFRIÈRE, ALLEE DES CHÊNES, CHEMIN DE LA VALLÉE, CHEMIN DU CLOS, LA BELLE ÉTOILE, LA BOULAIS, LA BUFFARDAIS, LA CHAPELLE, LA COUPLAIS, LA GRÉE, LA GRÉE SAVIGNE, LA MAGDELEINE, LA NOÉ, LA PASQUERAIS, L'AUDONNAIS, LAUNAY SAINT-FIACRE, LE BAS BEL, LE CLOS DU MOUTIN, LE CLOS GILET, LE DRÈNEUX, LE HAUT BEL, LE PONT D'APRÉ, LE PONT D'AVAIL, LE PONT DE RENAC, LE PONT SAINT JULIEN, LE TUET, LES BRUYÈRES, LES FORGES, LES LANDRIAUX, LES PÂTIS, LES TRAVIAUX, ROUTE DE LA CROISÉE DES CHEMINS, ROUTE DES DOMAINES, RUE DE LA BUSSONNAIS, RUE DE LA MINOTERIE, RUE DE LA RENAUDAIS, RUE DE LA VILAINE, RUE DE L'ABBÉ DANIEL, RUE DE L'HERMINE, RUE DES ARDOISIÈRES, RUE DES KORRIGANS, RUE DES LANDES, RUE DES NOISÉTIERS, RUE DES TILLEULS, RUE DU 15 JANVIER 1872, RUE DU MARÉCHAL FERRANT, RUE DU PIC VERT, RUE DU TERTRE, RUE MATHURIN POIRIER, RUE PAUL TIGER, RUE TRAVERSÈRE, SAINT JULIEN, SALEUR, TIMOUY
							2- MAIRIE	1 RUE MATHURIN POIRIER	NON	NON		FOUY, LA BALUE, LA BASSE GROSSINAI, LA BÉNÉTAIS, LA BORGNAIS, LA BOSSÉ, LA BOUSSARDAIS, LA COUDRE, LA COULÉE DES MOINES, LA COURBE, DOMAINE DE LA TOUCHE, LA GRANDE BALUE, LA GRÉE SAINT-JEAN, LA GROSSINAI, LA JOUVERGNAIS, LA LANDELLE, LA MALQUETTERIE, LA PLANCHETTE, LA POSNIÈRE, LA RIFFLAIS, LA ROCHE, LA ROULINAI, LA SELIZERAIS, L'AUMONERIE, LE BAS CLÉA, LE BOIS MÉRIAN, LE BROUSSAIS, LE BROLAIS, LE CHAPITRE, LE CHATIGNIER, LE CLOS D'EN-HAUT, LE CLOS DES MACÉ, LE CLOS HAMON, LE CLOS NEUF, LE DOMAINE DE CLÉA, LE GRAVIER, LE HAUT DE PRAIN, LE PÂTIS DAVID, LE PÉ, LE PORTAIL, LES AJONCS D'OR, LES ESSARTS, LES LANDES DE TOURNEBRIDE, L'ÉVANIÈRE, L'HÔTEL DAVID, LIVOUY, ROUTE DU PONT DU GRAND PAS, RUE DE LA HAUTE PLANCHETTE, SAINT-JEAN D'ÉPILÉUR, TOURNEBRIDE
3-RENNES	3	15	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	35295	SAINT-MAUGAN	1	BUREAU 1	SALLE MULTIFONCTIONS "BEL AIR"	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	6	14	MELESSE	35296	SAINT-MEDARD-SUR-ILLE	1	BUREAU 1	SALLE JACQUES-JÉRÔME FONTAINE, 2 RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
3-RENNES	3	15	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	35297	SAINT-MEEN-LE-GRAND	3	CENTRE THÉODORE BOTREL	8 RUE DU RÉVÉREND PÈRE JANVIER	OUI	NON		ALLEE DES PEPINIERES ALLEE LOUIS COQUILLET Avenue Marechal Foch BOULEVARD LOUIS BERAY CHEMIN DU BOCAGE COLIVAN IMPASSE AUX CHEVRES IMPASSE BERTHE MORISOT IMPASSE COLIVAN IMPASSE DU CLOS POIRIER LA BASSE TOUCHE LA BESNARDAIS LA COUAILLE LA CROIX DU PASSAGE LA HAUTE TOUCHE LA LANDE BORGNET LA LANDE FAUVEL LA MADOCHERE LA PIERRE LA REHARAIS LA RENAUDAIS LA ROSAIS LA SAUDRAIS LA TRIERE LA VILLE BOUVIER LA VILLE GAGNARD LE BAHAC LE BOIS RIEUX LE PARSON LE PIED DE MOULTON LE PONT ALLAIN LES FOUILLEES LES GAUTREUX LES GAZONS LES MAISONS ROUGES MARGAROU PLACE DE LA GARE PLACE DE LA MAIRIE PLACE DU GENERAL PATTON RESIDENCE DE L'ORANGERIE RUE CHANOINE BOUFFORT RUE DE DINAN RUE DE LA BEURRIERE RUE DE LA CHAPELLE SAINT MEEN RUE DE LA CROIX DU PASSAGE RUE DE LA CROIX DUVAL RUE DES CHATAIGNIERS RUE DES OLIVIERS RUE DES ROSEAUX RUE DU CHANOINE BOUFFORT RUE LOUISON BOBET RUE MARE SAINT ELOI RUE MATHURIN MEHEUT RUE PAUL GAUGUIN RUE ROSA BONHEUR RUE SUZANNE VALADON RUE LLE DES ROSIERS
							CENTRE THÉODORE BOTREL	9 RUE DU RÉVÉREND PÈRE JANVIER	NON	NON		ALLEE DU PRESBYTERE AVENUE DE BROCELIANDE BEL AIR BOIS RIEUX FAHINEUC HAMEAU SAINT ELOI LA BARBOTAIS LA BRETTIERE LA CHAPELLE SAINT MEEN LA COUDRAIE LA DURANTAIS LA GRAVELLE BECHARD LA HIE LA HOULAYE LA MENAYE LA MINEE LA PORTE JUHEL LA VILLE AURAY LA VILLE ES JOUVROTS LE GUZON LE HAMEAU SAIN- ELOI LE HAMEAU SAINT-ELOI LE PETIT BEL AIR LES TERTRES PLACE DU STADE QUATER RUE DE ST ONEN LA CHAPE RESIDENCE DROUET DE MONTGERMO RESIDENCE DROUET DE MONTGERMON RESIDENCE DU PARC RESIDENCE THEODORE BOTREL ROND POINT DES RUETTES ROND POINT DU PATIS RUE DE GAEL RUE DE LA CLAIRIERE RUE DE LA MARE SAINT-ELOI RUE DE LA NOE RUE DE LA PORTE JUHEL RUE DE L'AGUIGON RUE DE SAINT ONEN LA CHAPELLE RUE DES CLOS RUE DES GLAIEUX RUE DES FEUIERES RUE DES TULIPES RUE DROUET DE MONTGERMONT RUE DU CLOS SAINT DENIS RUE DU GROS CHENE RUE DU NOYER RUE DU PONT COUEE RUE DU PRE RUE DU PUISARD RUE DU STADE RUE MENARD RUE MERE SAINT FELIX RUE MONSEIGNEUR BERRE RUE NEUVE RUE REVEREND PIERRE JANVIER RUE SAINT JEAN RUE SAINT VINCENT DE PAUL RUE THEODORE BOTREL RUE THEODORE MOND
							CENTRE THÉODORE BOTREL	10 RUE DU RÉVÉREND PÈRE JANVIER	NON	NON		ALLEE DES NORMANDIERES ALLEE DES PRIMEVÈRES ALLEE LOUIS COQUILLET BEAUREGARD DOMAINE DE MERLIN IMPASSE DE LA BRIQUETERIE IMPASSE DE LA FAENCERIE IMPASSE DU DOUE JUGUET IMPASSE DU MENU-BOIS LA BASSE GLAYE LA BASSE PASSIERE LA BOUDIERE LA CHUPIERE LA CROIX DUVAL LA CROIX GAULTIER LA CROIX GAULTIER "LA MAISONNE LA FERLAUDINE LA GERILLAIS LA GLAYE LA HAUTE GLAYE LA HAUTE PASSIERE LA PASSIERE LA VILLE BECHU LA VILLE COLAS LAUNAY LE CHENOT LE PERTUIS FANCHETTE LE PILORI LE PONT BUEE LE PONT ESNAULT LES BRUYERES LES FROTS LES GRAVELLES LES GRAVELLES BECHARD LOTISSEMENT DE LA CHUPIERE MONDESIR PLACE DU CHAMP DE FOIRE QUATER IMPASSE DU MENU-BOIS ROUTE DE LA CROIX DUVAL RUE DE LA GLAYE RUE DE MERDRIGNAC RUE DE PLUMAUGAT RUE DES CAMELIAS RUE DES CHAISES AMELINE RUE DOCTEUR DE TERSANNES RUE DU CLOS D'ARGENTRE RUE DU DR DE TERSANNES RUE DU GENERAL GROSBRON RUE DU GENERAL LEMOINE RUE DU GUZON RUE HENRI DUNANT RUE HENRI LETORT RUE HENRI MARIVIN RUE JOSEPH RIVIERE RUE MAURICE RUE RENE CASSIN RUE TOUR-TACHOT ALLEE DES NORMANDIERES ALLEE DES PRIMEVÈRES ALLEE LOUIS COQUILLET BEAUREGARD DOMAINE DE MERLIN IMPASSE DE LA BRIQUETERIE IMPASSE DU DOUE JUGUET IMPASSE DU MENU-BOIS LA BASSE GLAYE LA BASSE PASSIERE LA BOUDIERE LA CHUPIERE LA CROIX DUVAL LA CROIX GAULTIER LA CROIX GAULTIER "LA MAISONNE LA FERLAUDINE LA GERILLAIS LA GLAYE LA HAUTE GLAYE LA HAUTE PASSIERE LA PASSIERE LA VILLE BECHU LA VILLE COLAS LAUNAY LE CHENOT LE PERTUIS FANCHETTE LE PILORI LE PONT BUEE LE PONT ESNAULT LES BRUYERES LES FROTS LES GRAVELLES LES GRAVELLES BECHARD LOTISSEMENT DE LA CHUPIERE MONDESIR PLACE DU CHAMP DE FOIRE QUATER IMPASSE DU MENU-BOIS ROUTE DE LA CROIX DUVAL RUE DE LA GLAYE RUE DE LA CORDERIE RUE DE LA GLAYE RUE DE MERDRIGNAC RUE DE PLUMAUGAT RUE DES CAMELIAS RUE DES CHAISES AMELINE RUE DOCTEUR DE TERSANNES RUE DU CLOS D'ARGENTRE RUE DU DR DE TERSANNES RUE DU GENERAL GROSBRON RUE DU GENERAL LEMOINE RUE DU GUZON RUE HENRI DUNANT RUE HENRI LETORT RUE HENRI MARIVIN RUE JOSEPH RIVIERE RUE MAURICE RUE RENE CASSIN RUE TOUR-TACHOT ALLEE DES NORMANDIERES ALLEE DES PRIMEVÈRES ALLEE LOUIS COQUILLET BEAUREGARD DOMAINE DE MERLIN IMPASSE DE LA BRIQUETERIE IMPASSE DU DOUE JUGUET IMPASSE DU MENU-BOIS LA BASSE GLAYE LA BASSE PASSIERE LA BOUDIERE LA CHUPIERE LA CROIX DUVAL LA CROIX GAULTIER LA CROIX GAULTIER "LA MAISONNE LA FERLAUDINE LA GERILLAIS LA GLAYE LA HAUTE GLAYE LA HAUTE PASSIERE LA PASSIERE LA VILLE BECHU LA VILLE COLAS LAUNAY LE CHENOT LE PERTUIS FANCHETTE LE PILORI LE PONT BUEE LE PONT ESNAULT LES BRUYERES LES FROTS LES GRAVELLES LES GRAVELLES BECHARD LOTISSEMENT DE LA CHUPIERE MONDESIR PLACE DU CHAMP DE FOIRE QUATER IMPASSE DU MENU-BOIS ROUTE DE LA CROIX DUVAL RUE DE LA GLAYE RUE DE LA CORDERIE RUE DE LA GLAYE RUE DE MERDRIGNAC RUE DE PLUMAUGAT RUE DES CAMELIAS RUE DES CHAISES AMELINE RUE DOCTEUR DE TERSANNES RUE DU CLOS D'ARGENTRE RUE DU DR DE TERSANNES RUE DU GENERAL GROSBRON RUE DU GENERAL LEMOINE RUE DU GUZON RUE HENRI DUNANT RUE HENRI LETORT RUE HENRI MARIVIN RUE JOSEPH RIVIERE RUE MAURICE RUE RENE CASSIN RUE TOUR-TACHOT
4-SAINT-MALO	7	25	SAINT-MALO 1	35299	SAINT-MÉLOIR-DES-ONDES	3	BUREAU 1	MAIRIE - PLACE DE LA MAIRIE	OUI	NON	AGGL.	AGGLOMÉRATION (CENTE BOURG)
							BUREAU 2	MAIRIE - PLACE DE LA MAIRIE	NON	NON	CAMPAGNE	PÉRIMÈTRE OUEST (AXE SAINT-COULOMB D74 – LA GOUESNIERE D76)
							BUREAU 3	MAIRIE - PLACE DE LA MAIRIE	NON	NON	CAMPAGNE	PERIMETRE EST (AXE SAINT-COULOMB D74 – LA GOUESNIERE D76)

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	27	VITRE	35300	SAINTE-M'HERVÉ	1	SALLE SAINT-ELOI	PLACE DE L'ÉGLISE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	3	15	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	35302	SAINTE-ONEN-LA-CHAPELLE	1	BUREAU 1	PLACE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	8	FOUGÈRES-1	35304	SAINTE-OUEN-DES-ALLEUX	1	SALLE DES FÊTES	12 RUE DU STADE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	4	16	MONTFORT SUR MEU	35305	SAINTE-PERAN	1	BUREAU 1	6, RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	7	7	DOL-DE-BRETAGNE	35306	SAINTE-PERE-MARC-EN-POULET	2	1-SALLE POLYVALENTE	25 RUE VAUBAN	OUI	NON	BUREAU 1 COMPRENDS	L'ENSEMBLE DES HAMEAUX DE LA COMMUNE SITUÉS HORS AGGLOMÉRATION A L'EXCEPTION DU HAMEAU "LES GASTINES"
							2-SALLE POLYVALENTE	25 RUE VAUBAN	NON	NON	BUREAU 2 COMPRENDS	LE HAMEAU "LES GASTINES" AINSI QUE LE BOURG+AGGLOMÉRATION (DE LA RUE DE LA FÉE AU LAC JUSQU'À LA RUE DU HERVELIN, "DU CHAMP ENTRE LES BOIS" EN CONTINUANT PAR LA RUE VAUBAN JUSQU'À "LA HALTE" ET ENFIN PAR LA RUE DE LA VILLE HERMESSAN.
3-RENNES	3	15	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	35307	SAINTE-PERN	1	MAIRIE	3, RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	3	6	COMBOURG	35308	MESNIL-ROCH	4	1-SALLE DES FÊTES	1 PLACE ANGE DENIS-ST-PIERRE-DE- PLESSEGUEN	OUI	NON	PANNEAUX AGGLOMÉRATION	Commune déléguée de Saint-Pierre-de-Plesguen : agglomération, hormis le lotissement du Domaine du Petit Bois
							2-SALLE DES FÊTES	1 PLACE ANGE DENIS-ST-PIERRE-DE- PLESSEGUEN	NON	NON	SUD MESNIL-ROCH	Commune déléguée de Saint-Pierre-de-Plesguen : Lotissement du Domaine du Petit Bois, Le Clos d'Ahaut, Bel Air, Les Ardiers, La-Bas, La Bas-Choix, Bellevue, Roche-Blanche, La Bordière, Botereil, La Ville-Brand, La Chambre, La Chapelle, Le Croix-Chemin, Le Chêne, La Chesnaye, Le Champ-Christien, Clairin, Le Closset, Le Pas de Coëtquen, Le Clos-Coq, La Croix, La Noh-Davy, La Frestais, Route des Géhardières, Route de la Ville-Gicquel, La Guernonais, la Guernonnière, Le Bois-Hamon, Le Pont-Hery, La Houssais, Le Point du Jour, La Landelle, Les Landes, Les Hauts de Launay, Lisonou, Allée du Clos au Loup, Le Pas Mainguy, Malabby, Les Grandes Maures, Chemin de la Morvonnais, La Motte, La Basse-Motte, L'Hôtel Neuf, Les Ormeaux, Le Paillé, Route de Pilleverte, Impasse des Pins, Roche Plate, Le Pas de Plesguen, La Ricolais, Le Pont-Ricoul, La Rivaudais, Le Clos-Rolland, Les Champs-Rouault, La Basse Rougeolais, La Rougeolais, le secteur du Rouvre, Chemin du Saudrais, La Grande Sauvagère, La Petite Sauvagère, la Tolais
							3-SALLE DDE LA CHAPELLE	4 PLACE DU CALVAIRE- LANHÉLIN	NON	NON	EST MESNIL-ROCH	Commune déléguée de Lanhélin en totalité, commune déléguée de Saint-Pierre-de-Plesguen : rue du Rocher-Abraham, rue de la Ville-es-Nées, Les Grandes Guignardières, la Teillère
							4-SALLE COMMUNALE	LE BOURG - TRESSÉ	NON	NON	NORD MESNIL-ROCH	Commune déléguée de Tressé en totalité, commune déléguée de Saint-Pierre-de-Plesguen : L'Aître, Beauvillain, Bouterrol, Les Champniers, secteur des Chapelles, La Chaumière, Les Cocheries, Les Courtis Colets, La Communais, L'Épine, Les Ertrengements, Le Fertier, La Ville-Guérin, Les Haies, La Ville-es-Liez, secteur du Bois-Mandé, Le Rocher-Marie, La Ville-Micenti, L'Homme Mort, Le Pelican, Rue des Picotoux, Le Haut-Plessis, Les Renardières, Les Rousseis, Rue des Touchettes, Le Vaujal, Le Vit-au-Vit
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	1	VAL- COUESNON	35309	SAINTE-RÉMY-DU-PLAIN	1	MAIRIE	1, RUE DE L'ÉGLISE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	8	FOUGÈRES 1	35310	SAINTE-SAUVEUR-DES-LANDES	1	MAIRIE		UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
2-REDON	4	11	GUICHEN	35311	SAINTE-SÉGLIN	1	BUREAU 1	SALLE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
2-REDON	4	11	GUICHEN	35312	ST SENOUX	2	1- POLE ENFANCE	3, RUE DES CERCLIERS	OUI	NON		SECTEUR SUD OUEST DE LA COMMUNE
							2- POLE ENFANCE		NON	NON		
4-SAINT-MALO	7	7	DOL DE BRETAGNE	35314	SAINTE-SULIAC	1	MAIRIE	LA RUETTE GUITTON	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	2	13	LIFFRE	35315	SAINTE-SULPICE-LA-FORÊT	2	BUREAU 1 EST	ESPACE ÉDUCATIF ALSH 7 ROUTE DE SAINT-DENIS	OUI	NON	SECTEUR EST DE LA COMMUNE	HAMEAUX DU NORD AU SUD : LES MARETTES - LES CHAMPS BLANCS - LA PORTE NEUVE - LA MOTTE AUX CHOUANS - LES CORBIÈRES - LE CROPY - LES CHAMPS LAURIERS - LA MALOMEULE - LES LOGES - MAISON NEUVE - L'ÉTANG NEUF - CHAMPIE - LA GARE - LE LANDROT - LAUNAY CARTEL - LE LIEU DES VIGNES - LE FEUILLET - LA HANONNAIS - BEAUSÉJOUR - SAINT-DENIS RUES DU NORD AU SUD : RUE DE L'ABBAYE - RUE DE LA GRANGE - RUELLAUX CHEVAUX - ROUTE DE SAINT-DENIS - RUE RAOUL DE LA FUTAYE - RUE MARGUERITE D'ANGENNES - ALLÉE GUILLEMETTE DE MILON - ALLÉE MARIE DE BLOIS - RUE MARYSE BASTIE - RUE LUCIE AUBRAC - RUE ANITA COINTI - RUE EDITH PIAF - RUE ROSA BONHEUR - RUE CAMILLE CLAUDEL - RUE FLORA TRISTAN - RUE GEORGE SAND - RUE COLETTE - RUE DES TROIS PIGNONS - ALLÉE DES COURTILS - ALLÉE DES BASTILLES - RUE DU PERTUVE RENAUD
							BUREAU 2 OUEST	ESPACE ÉDUCATIF ALSH 7 ROUTE DE SAINT-DENIS	NON	NON	SECTEUR OUEST DE LA COMMUNE	HAMEAUX DU NORD AU SUD : BEL AIR - LA CHESNAIS - LE TRONCHAY - LE POINT SEC - LES LANDES SAINT-DENIS - LES PRÉS SAINT-DENIS - L'OLIVERIE - CHEMIN DES CAVALIERS - ALLÉE DE LA HULOTTE - ALLÉE DES OLIVIERS - ALLÉE DES SALAMANDRES - ALLÉE DES LUCANES RUES DU NORD AU SUD : ROUTE DE CHASNÉ - RÉSIDENCE PLEIN SOLEIL - RÉSIDENCE LA CHESNAIS - RUE DE LA CHESNAIS - COURTIL DES PONCEAUX - CHEMIN DE LA ROULETTE - RUE DU CHAMP THÉBAULT - RUE NAISE - CHEMIN DU PRÉ THÉBAULT - RÉSIDENCE JARDINS DES RANSONNIÈRES - CLOS DE LA RANSONNIÈRE - RÉSIDENCE LES TULIPES - CHEMIN DES BEYONS - RUE DES CROISSETTES - RUE DES SABLONNIÈRES - RUE DU CLOS - RUE DE LA VOIE ROMAINE
2-REDON	4	2	BAIN DE BRETAGNE	35316	SAINTE-SULPICE-DES-LANDES	1	SALLE DE LA GRÉE	1 RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	2	14	MELESSE	35317	SAINTE-SYMPHORIEN	1	BUREAU 1	6 RUE D'ARMORIQUE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	3	6	COMBOURG	35318	SAINTE-THUAL	1	MAIRIE	12 RUE DE TOURDELIN	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
							1-ÉCOLE	9 RUE DU SCHISTE VIOLET	OUI	NON	SAINTE-THUAL SUD	
3-RENNES	4	16	MONTFORT-SUR MEU	35319	SAINTE-THUAL	2	2-SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL	7 RUE DU SCHISTE VIOLET	NON	NON		SAINTE-THUAL NORD
							SALLE POLYVALENTE	RUE DE BROCELANDE	UNIQUE	NON	COMMUNE ENTIÈRE	
2-REDON	4	2	BAIN DE BRETAGNE	35321	SAULNIÈRES	1	BUREAU 1	29, RUE SAINT-MARTIN	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
2-REDON	4	2	BAIN DE BRETAGNE	35322	LE SEL-DE-BRETAGNE	1	MAIRIE	1, RUE CHATEAUBRIAND	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	9	FOUGÈRES 2	35324	LA SELLE-EN-LUITRÉ	1	SALLE BROCELANDE	23 LE BOURG	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	10	LA GUERCHÉ DE BRETAGNE	35325	LA SELLE-GUERCHÉ	1	MAIRIE	9 RUE DE L'ABBÉ FRANÇOIS LIZÉ	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	6	1	VAL COUESNON	35326	SENS-DE-BRETAGNE	3	MAIRIE	9 PLACE DE LA MAIRIE	OUI	NON	POINTE SUD DE LA COMMUNE	LIMITÉ NORD : AVENUE PHILIPPE DE VOLVIRE ET RUE SAINT NICOLAS (NON INCLUSE) - LIMITÉ EST : RD175 - LIMITÉ OUEST : VOIE COMMUNALE N° 3 (NON INCLUSE) - LIMITÉ SUD : LIMITÉ COMMUNALE
							CANTINE	7 PLACE DE LA MAIRIE	NON	NON	POINTE OUEST DE LA COMMUNE	LIMITÉ EST : VOIE COMMUNALE N° 3 (INCLUSE), RUE SAINT NICOLAS (INCLUSE), PLACE DE LA MAIRIE (INCLUSE), RD 794 (INCLUSE) - LIMITES NORD, SUD ET OUEST : LIMITES COMMUNALES
							ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	13 RUE DES RUELLES	NON	NON	POINTE NORD DE LA COMMUNE	LIMITES NORD ET EST : LIMITES COMMUNALES - LIMITES SUD : AVENUE PHILIPPE DE VOLVIRE (INCLUSE) - LIMITÉ OUEST : RD 794 (NON INCLUSE)

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
3-RENNES	5	5	CHATEAUGIRON	35327	SERVON-SUR-VILAINE	4	BUREAU N°1	RUE THÉODORE BOTREL	OUI	NON		ALLEE CHATEAUBRIAND ALLEE DE BOURGOGNE ALLEE DE LA BRETONNIERE ALLEE DE LA DUCHESSE ANNE ALLEE DE LA VIGNOURIE ALLEE DE L'ARC EN CIEL ALLEE DE PROVENCE ALLEE DU PAS AUX ANES AVENUE DUGUESCLIN CHEMIN DES MONTS BUSSONS CLOS DE LA BRETONNIERE COLLINE COUVELOUP IMPASSE DES VIGNEAUX IMPASSE LES LONGRAIS LA BEDAZIERE LA BILOUYERE LA BODINIERE LA CHAUSSEE LA COGNARDIERE LA COINTERIE LA CROIX COLAS LA CROIX JALUS LA HEROISIERE LA ROUXELIERE LE CHAMP HERVELIN LE DOUARD LE GROS CHENE LES LONGRAIS LOTISSEMENTS DES LONGRAIS RUE CHARLES DE GAULLE RUE CLAUDE MONET RUE DE BELLE-ILE RUE DE BREHAT RUE DE CEZEMBRE RUE DE FREHEL RUE DE GROIX RUE DE GUERNIC RUE DE HOUAT RUE DE LA VIGNOURIE RUE DE MOLENE RUE DES BRUYERES RUE DES CLEMENAN RUE DES VIGNES RUE D'OUESSANT RUE GEORGES CLEMENCEAU RUE JEAN BOUIN RUE JOACHIM DU BELLAY RUE SAINT MARTIN RUE THEODORE BOTREL RUE THEODORE GAUDICHE SQUARE D'ANJOU
							BUREAU N°2	RUE THÉODORE BOTREL	NON	NON		BOULEVARD COMTE DE MARBEUF BOUT DE CHAMPAGNE BOUT DE LANDE IMPASSE LE DREUZIN LA BARATERIE LA BASSE COUR LA BIGOTIERE LA CHAMPAGNE LA COUR VERTE LA CROPIERIE LA GARENNE LA GUINONNIERE LA NOE DU GUE LA PIE MORAIS LA PRAIE LA RUE CREUSE LA RUE LLE LE BAS FORGE LE BROUILLARD LE CHATEAU DU GUE LE CLOS COFFRAIS LE GRENOUILLET LE GUE LE MALIBERT LE MOULIN DU GUE LE PANLOUP LE VIONAY LES HOUX L'ETOURNEL PERDRIX RUE CHARLES BRISOU RUE CHARLES GOUNOD RUE CLAUDE DEBUSSY RUE DE LA DELIVRANDE RUE DE LA FÉE DU MANOIR RUE DE LA NOUE RUE DE L'ORANGERIE RUE DES CHEVALIERS RUE DES TOURELLES RUE DU MARECHAL LECLERC RUE GABRIEL FAURE RUE GEORGES BIZET RUE GEORGES DU GUE RUE HECTOR BERLIOZ RUE JACQUES OFFENBACH RUE JEAN GABIN RUE LAENNEC RUE MAURICE RAVEL RUE MEL BONIS RUE OLIVE DE SÉVIGNÉ RUE PASTEUR TATOULX
							BUREAU N°3	RUE THÉODORE BOTREL	NON	NON		ALLEE DE LA BLANCHE LANDE ALLEE DES MESANGES ALLEE DES PINSONS ALLEE LE CLOS ALLEE TRISTAN CORBIERE IMPASSE CITE DU COQ ROUGE IMPASSE DE L'EPINE IMPASSE LA CROIX TEXIER LA BARRE LA BEAUDONNIERE LA BERTIERE LA COSSONNIERE LA FERTAIS LA GARE LA GRATERIE LA HAUTE CROIX LA MESLINIERE LA METNIERE LA NEUZE LA PAMPILE LA TOUCHE LE BORDAGE LE CHATELAIS LE COQ ROUGE LE MORTIER LE PRE BENAIS LE PRE BORDAGE LE VEAURENOULT L'ECOTAIS LES CHESNOTS LES MARAIS LES ROCHERS OLIVET RUE DE LA BOISINIERE RUE DE LA GORONNIERE RUE DES BOUVREUILS RUE DES FAUVETTES RUE DU GRAND COURTIL SAINT MATHURIN
							BUREAU N°4	RUE THÉODORE BOTREL	NON	NON		ALLEE ALFRED SISLEY ALLEE DE LA JANAIÉ ALLEE DES AJONCS ALLEE DES TILLEULS ALLEE EMILE BERNARD ALLEE SUZANNE VALADON ALLEE VINCENT VAN GOGH AVENUE DES IMPRESSIONNISTES BEAUNOIS LA BASSE HAMONNAIS LA CHAPELLE LA CHENAIE LA CROIX LA GAMBAS LA GUILLARDIERE LA HAMONNAIS LA HAUTE HAMONNAIS LA NOE LA RICHARDIERE LA VILLE PEAN LE FOUR RICHARD LEBRETIN MONGREFIER PAS DAVY PLACE DE LA NOE RUE AUGUSTE Renoir RUE BERTHE MORISOT RUE CAMILLE PISSARRO RUE DES GENETS RUE EDGAR DEGAS RUE PAUL CEZANNE RUE PAUL GAUGUIN RUE PAUL SIGNAC
2-REDON	4	17	REDON	35328	SIXT-SUR-AFF	2	1-SALLE DES MARIAGES	2 RUE ONFFROY DE LA ROSIÈRE	OUI	NON		LE MOULIN DE SIXT ; L'ABBAYE MOUREAU ; PIMEULE ; LES RUES ALAIN ; BRANFEU ; BEL AIR ; LE PÉLICAN ; LES CROIX ; LA TOUCHE REMAUDAIS ; LES ROSAIS ; RUE DES MARAIS ; BRAY ; LES EPICHAIS ; LA ROLLAIS ; LA VILLE BORGNE ; LE PÂTIS PRAUD ; LES QUATRE VENTS ; LES NODS DE NOYAL ; LA POMMERAIE DE NOYAL ; LEHOS DE NOYAL ; LA PERRIERE DE NOYAL ; ROUTE DE LA PERRIERE DE NOYAL ; LA CHÂTAIGNERAIE DE NOYAL ; LA VILLE DE NOYAL ; LE CORMIER DE NOYAL ; LA FOYE DE NOYAL ; LES RUETTES DE NOYAL ; LOURME DE NOYAL ; LINEL ; LA VILLE GALLAIS ; LE FAUX ; LE FAYON ; LES HOLDRAIS ; LA VILLERIE ; LA CHAMBRE ; LA ROLLAIS ; LES EPICHAIS ; LA GOUJARDAIE ; BOURIEN ; TRÉABAT ; LA CHENAIS ; RENGERVÉ ; LES COURTILS ; LES BESNAUDS ; LA VALLÉE ; AYAN ; LAUNAY ; LA QUIMARIE ; BRAY ; LES PINS DE BEAULAN ; BEAULAN ; L'HERMITAGE ; LES VILLOZÈNES ; LA VILLESNAIE ; LE BOIS GUÉRIN ; SAINT CHARLES ; LA LANDE PERRAIS ; LE BOIS GUÉRIN ; BELLEPERCHE ; LES LANDES DE BELLEPERCHE ; LA CORBINAIS ; POMMERY ; LE BOIS DE BRAY ; LES CLARETS ; BEZYL ; TROHINAT ; LA METAIRIE ; LE PONT JAMET ; CHATEAU DE LA HAYE ; LE MONT BOISSIC ; LE PLESSIS ; LA HOULETIERE ; LE CHESNOT ; BOTÉA ; L'ANNÉE ; LE MENUET ; LE BIGNON ; LA CHOUAIS ; FOUESNEL ; LA PORTE ; LE CLOS BRINGU ; LE PIGEON BLANC ; CRÉSTOLAN ; ARGUIGNAC ; LE VAL ; LA TOUCHE DU VAL ; TRÉMACA ; PINGUILY ; LE GRAND HÉREAL ; LE PETIT HÉREAL ; LA VOIE NEUVE ; LA GUERCHE ; LA BLOSSERIAIE ; KERCABON ; LA BRUYÈRE ; TENIHAN
							2-SALLE DU CONSEIL	2 RUE ONFFROY DE LA ROSIÈRE	NON	NON		LE CLOS SERROT ; VILLENEUVE ; TREGARET ; LE BOIS BARON ; LES BRÛLAIS ; LA COLOBLAIS ; LAPÉ ; LA RENARDIERE ; LA CHÂTAIGNERAIE SIMON ; RUE SAINT CONWOION ; RUE DE LA VOIE ROMAINE ; RUE DE BROCELIANDE ; RUE DES ROCHERS ; AVENUE DE LA GROTTÉ ; RUE DE LA SAULDRÉ ; RUE DU GRIPPAY ; RUE DE LA GARE ; RUE DU SAINT GRAAL ; RUE LA MENNAIE ; RUE DES GLEAUX ; RUE JEAN MOULIN ; RUE DES TEMPLIERS ; RUE DE LA SOURCE ; RUE RATUJLI ; RUE DES RIÉDONÈS ; RUE DE LISFAO ; RUE DES VENÈTES ; ALLEE DU DOMAINE ; RUE ONFFROY DE LA ROSIÈRE ; PLACE CHARLES DE GAULLE ; PASSAGE DU PORTAL ; RUE FONTAINE SAINT-SIXT ; PLACE DE LA ROCHE ; PLACE DU CHANOINE VILLERIO ; PROMÉNAGE SAINT-DENYS ; VENELLE DES 6 FRAIRIES ; RUE DE LA SALETTE ; RUE DU BOIS ; RUE DU FOUR ; COUR DE LA MAISON DE SIXT ; RUE LEMARCHANT DE TRESSOU ; RUE MOURAUD DE CALLAC ; RUE JEAN-JULIEN LEBEAU ; PASSAGE DU PETIT PLESSIS ; RUE DU PUIITS ; RUE DES PARCS ; ALLEE NOMINON ; RUE DEMOLON ; RUE CHAILLOU ; RUE JAN DU BIGNON
4-SAINT-MALO	6	7	DOL DE BRETAGNE	35329	SOUGEAL	1	SALLE DU CONSEIL	8 rue de la Forge	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	27	VITRÉ	35330	TAILLIS	1	MAIRIE	19 RUE DE L'ÉGLISE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	3	16	MONTFORT SUR MEU	35331	TALENSAC		ÉCOLE PUBLIQUE DU CHAT PERCHÉ	ESPLANADE EMINESCU	OUI	NON		PLACE DE LA LIBÉRATION, RUE DE BRÉAL, RUE DE SAINT PÉРАН, RUE DES COLOMBES, RUE DES MÉSANGES, RUE DES ROSSIGNOLS, RUE DU FER À CHEVAL, RUE DU ROCHER DE FRÉNIAC, RUE SIMONE VEIL, RUE SAINT LAURENT, IMPASSE DE L'OSERAIÉ, IMPASSE DES MARIJUX, IMPASSE DU GRÉEZ, ST-MEEN, IMPASSE DU LANDIER, IMPASSE DU MANOIR, IMPASSE DU RUISSEAU, LE BAS DU TERTRE, LE CLOS DU TERTRE, LE ROCHER PIEL, LE TERTRE DU BOURG, LES JARDINS DU PÂTIS FAUVEL, LES LANDIÈRES, LES VIGNES, PLACE DE L'ÉGLISE, PRESBYTÈRE, RUE ANDRÉ LECLERC, RUE ANGLIQUE PERRIGNAULT, RUE DE BRETEIL, RUE DE LA FONTAINE ST-LUNAIRE, RUE DE LA FORÊT, RUE DE LA HUNAUDIÈRE, RUE DE LA LANDE, RUE DE MONTFORT, RUE DES AJONCS, RUE DES ALOUETTES, RUE DES BRUYÈRES, RUE DES CÔTEAUX, RUE DES FAUVETTES, RUE DES FOUGÈRES, RUE DES GENÈTS, RUE DES HIRONDELLES, RUE DES JARDINS CARRÉS, RUE DES PINSONS, RUE DES PRIMEVERES, RUE DES SPORTS, RUE DES TISSERANDS, RUE DU CENTRE, RUE DU CLOS MAEZ, RUE DU CLOS MOSSAND, RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, RUE DU HAÏEMENT, RUE DU PÂTIS FAUVEL, RUE DU ROCHER DE FRÉNIAC, RUE JEAN GOUÉRY, RUE PAUL, PORTEU, RUE VICTOR HUGO, RUE LLE DES VIGNES

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
						2	CENTRE DE LOISIRS	1, RUE DE MONTFORT	NON	NON		BAS DE LA CÔTE, BEL AIR, BELLISSAN, BINTIN, BOUZANNE, BRANSAHIER, CHÂTEAU DE BRANSAHIER, CHEMIN DU CLOS CHÉDOUX, CRABASSOU, GUIHERMOUX, IMPASSE DU DOMAINE, JUMELET, LA BARRILLAIS, LA BASSE COMTAIE, LA BASSE FONTENELLE, LA BÉDOYÈRE, LA BÉNARDIE, LA BOUDINAIS, LA BOUGETAIS, LA BRAYE, LA BUTTE, LA CHAMPAGNE, LA CHAPELLE ÈS ORESVES, LA CHAPELLENE, LA CHESNAIE D'ALBÈRE, LA CHOMITONNERIE, LA CROIX, LA COMTAIE, LA CROIX DE PIERRE, LA DAOIE, LA FONTENELLE, LA FORÊT, LA FROHARDIÈRE, LA FUMELAIS, LA GRÉE, LA GUILLOTIÈRE, LA HAMELINAIS, LA HAUTE COMTAIE, LA HAUTE FONTENELLE, LA HAUTE TOUCHÉ, LA JANINAIS, LA JEANNAIE, LA LANDE, LA MARE-PICHOT, LA MARTRAIS, LA MÉTAIRIE NEUVE, LA NOË NOUQUETTE, LA NOUETTE, LA PAVIOTAIS, LA PERRIÈRE, LA PETITE MARE PICHOT, LA PEUVENAIS, LA PIARDAIS, LA PICARDIE, LA PLESSÉ, LA REVATIÈRE, LA RIGADELAIS, LA ROBICLAIS, LA SAUDÉ, LA SAUDRETTE, LA SOUCHE, LA TOUCHE AUX FAINES, LA TOUCHE ROLAND, LA TRIBOUAIS, LA VALLÉE, LA VILLE D'ORCHAL, L'AMBAS, LAN FOUENNEC, L'AUNE, LE BAS COUDRAY, LE BAS GUIHERMOUX, LE BAS ROTOIR, LE BOIS DE BINTIN, LE BOIS DU HOUX, LE BOUILLON, LE BOUT SALÉ, LE CASSET, LE CHAMP MARTEL, LE CHAMP PICOT, LE CHAMP ROUALT, LE CHATELLIER, LE CHÊNE BESNIER, LE CLOS CHÉDOUX, LE CLOS DE LA CROIX, LE CLOS DE LE FORGE, LE CLOS QUINEBI, LE CLOS DU FRESCHÉ, LE CLOS DU GUERN, LE CLOS MARTHE, LE CLOS MAUDUC, LE CLOS RIET, LE CLOS TOUVAS, LE CORLET, LE COUDRAY, LE FRESNE, LE GUERN, LE HAUT BELZET, LE HAUT CASSET, LE HAUT COUDRAY, LE HAUT VENT, LE HOUX, LE JARDIN DE TREJOUAN, LE LANDIER FLEURI, LE MÈNEHIL, LE MESNIL, LE MOULIN DE TREJOUAN, LE MOULIN DU CHATELLIER, LE MOULIN DU GUERN, LE PÂTIS DU CLOS RIET, LE ROTOIR, LE TERTRE ROUGE, LE VAL BEUZET, LES AUBIERS, LES AURVAIS, LES BOIS, LES BOUCHERS, LES BRUYÈRES, LES CORMIERS, LES RUETTES RIANTS, LES TROIS ROUTES, LOUMAS, MAUDUC, MONT, ROCHER DE LA NOË NOIRE, RUE DE LA CROIX DE PIERRE, RUE DE L'OURME, RUE DE MONTFORT, RUE DES VIGNES, RUE DU CALVAIRE, SAINT LAURENT, TREJOUAN, TREMELEUC, TRENUBE, TRIENELIC
2-REDON	4	2	BAIN DE BRETAGNE	35332	TEILLAY	1	SALLE MULTIFONCTIONS R. PROT	8 RUE SAINT MARTIN	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	10	LA GUERCHÉ DE BRETAGNE	35333	LE THEIL-DE-BRETAGNE	1	SALLE COMMUNALE	- PLACE DE L'ÉGLISE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	2	13	LIFFRE	35334	THORIGNE-FOUILLARD	8	1- SALLE DE LA VIGNE	RUE DES MOULINS	OUI	NON	DÉLIMITÉ PAR	ROND-POINT ROUTE DE BETTON-DUGUESCLIN ; RUE LARIBOISIÈRE ; ALLÉE SCHWEITZER ; ALLÉE JEAN JULIEN LEMORDANT ; AVENUE ANNE DE BRETAGNE ; RUE DUGUESCLIN, ROND-POINT ROUTE DE BETTON-DUGUESCLIN
						2- SALLE DE LA VIGNE	NON		NON	DÉLIMITÉ PAR	ROND-POINT LIDL CESSON ; RUE NATIONALE ; ROND-POINT ROUTE DE BETTON ; RUE LARIBOISIÈRE ; RUE DE LA CHALOTAIS ; RUE BERTRAND ; ALLÉE SCHWEITZER ; LES GAUDRIERS ; BEC ROND ; LES MAFFRAIS ; LE GRAND COIN ; CHAMP GIRON ; ROND-POINT LIDL	
						3- SALLE DE LA VIGNE	NON		NON	DÉLIMITÉ PAR	ROND-POINT LIDL CESSON ; RUE NATIONALE ; RUE DUGUESCLIN ; RUE BEAUMANOIR ; RUE DE RENNES ; AVENUE IRENE JOLIOT CURIE ; ROND-POINT LIDL	
						4- SALLE DE LA VIGNE	NON		NON	DÉLIMITÉ PAR	CROISEMENT RUE LARIBOISIÈRE – RUE DE LA CHALOTAIS ; RUE BERTRAND ; ALLÉE SCHWEITZER ; LES LANDES DE BILLE ; LIMITES COMMUNE ; LA CROIX DES BOURGEOIS ; LA HUTTE ; RUE MARE PAVÉE ; CHEMIN DE RONDE DES LANDELLES ; ALLÉE TOUSSAINT HARDOUIN	
						5- SALLE DE LA VIGNE	NON		NON	DÉLIMITÉ PAR	ALLÉE JEAN JULIEN LEMORDANT ; AVENUE DES LANDELLES ; RUE MAX JACOB ; RUE YVES KERGUELEN ; CHEMIN DE RONDE DES LANDELLES ; RUE DE LA MARE PAVÉE ; LIMITES COMMUNALES ; RD 29 ; ROND-POINT DU PÂTIS DU MOULINET ; LA GRANDE RÉAUTÉ ; RUE PIERRE GALÉRY ; AVENUE DES LANDELLES	
						6- SALLE DE LA VIGNE	NON		NON	DÉLIMITÉ PAR	ROND-POINT PLACE DE LA RÉPUBLIQUE ; AVENUE ANNE DE BRETAGNE ; LA NOË ; RUE DE LA MARE PAVÉE ; ROND-POINT DES LANDELLES ; RUE RENÉ LAENNEC ; MAIL DE LA MORINAIS ; AVENUE IRENE JOLIOT CURIE ; RUE DE RENNES ; RUE BEAUMANOIR ; ROND-POINT PLACE DE LA RÉPUBLIQUE	
						7- SALLE DE LA VIGNE	NON		NON	DÉLIMITÉ PAR	RUE DE LA CLÔTIÈRE ; AVENUE IRENE JOLIOT CURIE ; MAIL DE LA MORINAIS ; RUE RENÉ LAENNEC ; RUE PIERRE GALÉRY	
						8- SALLE DE LA VIGNE	NON		NON	DÉLIMITÉ PAR	RUE CLÉMENT ADER ; AVENUE IRENE JOLIOT CURIE ; ALLÉE DU BOIS LOUËT ; MARQUERAIS ; TIZÉ	
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	10	LA GUERCHÉ DE BRETAGNE	35335	THOURIE	1	MAIRIE	1, PLACE DE L'ÉGLISE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	1	VAL COUESNON	35336	LE TIERCENT	1	MAIRIE	LE BOURG	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	3	6	COMBOURG	35337	TINTÉNIAC	3	1	3 PLACE ILLE ET DONAC	OUI	NON	TINTÉNIAC	SECTEUR URBAIN NORD OUEST DE TINTÉNIAC
							2	3 PLACE ILLE ET DONAC	NON	NON	TINTÉNIAC	SECTEUR URBAIN SUD EST DE TINTÉNIAC
							3	3 PLACE ILLE ET DONAC	NON	NON	TINTÉNIAC	SECTEUR URBAIN EST ET TOUTE LA CAMPAGNE DE TINTÉNIAC
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	10	LA GUERCHÉ DE BRETAGNE	35338	TORCÉ	1	BUREAU 1	5, RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	6	7	DOL DE BRETAGNE	35339	TRANS-LA-FORÊT	1	BUREAU 1	19, RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	4	16	MONTFORT SUR MEU	35340	TREFFENDEL	1	BUREAU 1	23, RUE DE HAUTE BRETAGNE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	3	6	COMBOURG	35342	TREMELEUC	1	BUREAU 1	RUE DU TAILLIS	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
2-REDON	4	2	BAIN DE BRETAGNE	35343	TRESBÉUF	1	BUREAU 1	7 RUE DES MÉRISIERS	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	3	6	COMBOURG	35345	TREVÉRIEN	1	MAIRIE	10 RUE DE LA FORGE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	3	6	COMBOURG	35346	TRIMER	1	BUREAU 1	11 RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI,NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
1-FOUGÈRES-VITRE	5	27	VITRE	35347	VAL-D'IZÉ	2	1- MAIRIE	PLACE JEAN POIRIER	OUI	NON		DE L' EGLISE (RUE) DE LA CHANGEONNAIS (RUE) DE LA FORGE (RUE) DE LA HAIE D'IZE (RUE) DE LA PIERRE (RUE) DE MARPIRE (ROUTE) DES BOURGEOIS (IMPASSE) DES CHATAGNIERS (RUE) DES CHÈNES (ROUTE) DES ÉCOLES (RUE) DES ÉRALBES (RUE) DES HAUTS D'IZE (RUE) DES LYS (RUE) DES PELLIERS (RUE) DES PIETONS (IMPASSE) DES PINS (RUE) DES REFUGIES (RUE) DES VIEILLES COURS (RUE) DU CHATEAU (RUE) DU VIEUX MARCHÉ (PASSAGE) JACQUES DE KERNIER (RUE) JEAN POIRIER (PLACE) JOSEPH AUBERT (RUE) KER MARIA (LIEU-DIT) L' ECOTAIS (LIEU-DIT) LA BARRE (LIEU-DIT) LA BASSE BARRE (LIEU-DIT) LA BASSE BERANGERIE (LIEU-DIT) LA BASSE HURIE (LIEU-DIT) LA BASSE RALERIE (LIEU-DIT) LA BATONNAIS (LIEU-DIT) LA BAVERIE (LIEU-DIT) LA BENARDAIS (LIEU-DIT) LA BERANGERIE (LIEU-DIT) LA BOURGONNIÈRE (LIEU-DIT) LA BRIGAUDIÈRE (LIEU-DIT) LA CLETTE (LIEU-DIT) LA CHANGEONNAIS (LIEU-DIT) LA CHARBONNELAIS (LIEU-DIT) LA CHATIERE (LIEU-DIT) LA CLAIE AU GUY (LIEU-DIT) LA CLAIE ROCHER (LIEU-DIT) LA COLASIERE (LIEU-DIT) LA COUTANCAIS (LIEU-DIT) LA DEVRIE (LIEU-DIT) LA DUCHAIS (LIEU-DIT) LA FAUCHARDIÈRE (LIEU-DIT) LA FORGE (LIEU-DIT) LA GATAIS (LIEU-DIT) LA GRANDE HAIE D'IZE (LIEU-DIT) LA GUEDONIERE (LIEU-DIT) LA HAIE D'IZE (LIEU-DIT) LA HARDINAIS (LIEU-DIT) LA HAUTE BARRE (LIEU-DIT) LA HAUTE CHARBONNELAIS (LIEU-DIT) LA HAUTE RALERIE (LIEU-DIT) LA HAUTE VESPREE (LIEU-DIT) LA HUBERDIÈRE (LIEU-DIT) LA HURIE (LIEU-DIT) LA JACTIERE (LIEU-DIT) LA LANDE CLOSE (LIEU-DIT) LA LANGERIE (LIEU-DIT) LA LOIRIE (LIEU-DIT) LA LORONNAIS (LIEU-DIT) LA MARQUERAIS (LIEU-DIT) LA MÉSRIE (LIEU-DIT) LA MONIERIE (LIEU-DIT) LA MONNIÈRE (LIEU-DIT) LA PETITE FORTIERE (LIEU-DIT) LA PETITE HAIE D'IZE (LIEU-DIT) LA RALERIE (LIEU-DIT) LA RIAUDIÈRE (LIEU-DIT) LA ROUVRAIS (LIEU-DIT) LA THEBAUDIÈRE (LIEU-DIT) LA TREMBLAIS (LIEU-DIT) LAUNAY (LIEU-DIT) LAUNAYROND (LIEU-DIT) LE BAS CHEMIN (LIEU-DIT) LE BAS DU BOIS (LIEU-DIT) LE BAS VILLAGE (LIEU-DIT) LE BOIS ROUX (LIEU-DIT) LE BREIL (LIEU-DIT) LE BROSSAIS (LIEU-DIT) LE CHAMP MENARD (LIEU-DIT) LE CLOS (LIEU-DIT) LE GRAND VILLAGE (LIEU-DIT) LE HAUT DE PATIS (LIEU-DIT) LE HEUDINNAIS (LIEU-DIT) LE MAZERET (LIEU-DIT) LE PETIT BOIS ROUX (LIEU-DIT) LE ROCHER BELLUMEL (LIEU-DIT) LE ROCHER POLANE (LIEU-DIT) LES BURONS (LIEU-DIT) LES HAUTS D'IZE (LIEU-DIT) LES LANDELLÉS (LIEU-DIT) LES NACHARDAIS (LIEU-DIT) PETITE LANDE (LIEU-DIT) PIERRE POUPARD (PLACE) RUE GÉNÉRIQUE SAINT MARTIN (RUE) SAINT ANNE (LIEU-DIT) SAINT-ÉTIENNE-DES-EAUX (RUE) VILLEDEUX (LIEU-DIT)
							2- ECOLE LUCIE AUBRAC	PLACE PIERRE POUPARD	NON	NON	BEL AIR (LIEU-DIT) BELLE VUE (LIEU-DIT) BON SECOURS (LIEU-DIT) DE COMBOURG (RUE) DE L' ETANG (RUE) DE LA DEVRIE (RUE) DE LA NOGRIE (RUE) DE LA SOURCE (CHEMIN) DE VILLENEUVE (RUE) DES BLEUETS (RUE) DES COLCHOUQUES (RUE) DES NOËS (IMPASSE) DES PALMIERS (RUE) DES PRAIRIES (RUE) DES PRUNIERES (CHEMIN) DES VIOLETTES (RUE) DOUILLET (LIEU-DIT) DU BOIS CORNILLE (RUE) DU PETIT PEU (RUE) DU PRE CLOS (RUE) DU SENTIER (RUE) GODEFROY (LIEU-DIT) HAUTE (RUE) JEAN LEBUÏ (RUE) LA BARBOTAIS (LIEU-DIT) LA BASLERIE (LIEU-DIT) LA BRETONNIÈRE (LIEU-DIT) LA CABELIERE (LIEU-DIT) LA CENDRIE (LIEU-DIT) LA CHÈNEVESSAIS (LIEU-DIT) LA CHEVALERIE (LIEU-DIT) LA CLOTTIERE (LIEU-DIT) LA COUDRAIS (LIEU-DIT) LA CROIX BLEUE (LIEU-DIT) LA CROIX CARRE (LIEU-DIT) LA CROIX SAINT LAURENT (LIEU-DIT) LA DIGUAIS (LIEU-DIT) LA FROCTAIS (LIEU-DIT) LA FROGERIE (LIEU-DIT) LA GANDONNAIS (LIEU-DIT) LA GAUTRAIS (LIEU-DIT) LA GILBRETAIS (LIEU-DIT) LA GOUPLIERE (LIEU-DIT) LA GRELMAIS (LIEU-DIT) LA GROSSIERE (LIEU-DIT) LA HAIE MARTIN (LIEU-DIT) LA HAUTE NOË (LIEU-DIT) LA HEROSIERE (LIEU-DIT) LA LARDERIE (LIEU-DIT) LA LONGISAIS (LIEU-DIT) LA MAISON NEUVE (LIEU-DIT) LA MARTINAIS (LIEU-DIT) LA MOTTE ST GERVAIS (LIEU-DIT) LA NOË (LIEU-DIT) LA PECHETIERE (LIEU-DIT) LA PETITE BARBOTAIS (LIEU-DIT) LA PETITE CABELIERE (LIEU-DIT) LA PETITE GILBRETAIS (LIEU-DIT) LA PIGALAISE (LIEU-DIT) LA POISSONNERIE (LIEU-DIT) LA RENAUDAIS (LIEU-DIT) LA REVERIE (LIEU-DIT) LE BARIL (LIEU-DIT) LE BAS BARIL (LIEU-DIT) LE BAS DE PATIS (LIEU-DIT) LE BOIS CORNILLE (LIEU-DIT) LE BOIS D'IZE (LIEU-DIT) LE BOURGNEUF (LIEU-DIT) LE CHATAGNIER (LIEU-DIT) LE GANDELLIER (LIEU-DIT) LE GRAND BREIL (LIEU-DIT) LE GRAND PEU (LIEU-DIT) LE HAUT BARIL (LIEU-DIT) LE HAUT VILLANFRAY (LIEU-DIT) LE MOULIN DU BREIL (LIEU-DIT) LE PETIT PEU (LIEU-DIT) LE PEU (LIEU-DIT) LE PLESSIS (LIEU-DIT) LE PLESSIS DES FOSSES (LIEU-DIT) LE PORTAIL (LIEU-DIT) LE PRE DU GANDELLIER (LIEU-DIT) LE ROCHER PALET (LIEU-DIT) LE TERTRE (LIEU-DIT) LES BIGNONS (LIEU-DIT) LES BOULARDERIES (LIEU-DIT) LES BRUERES (LIEU-DIT) LES BRULONS (LIEU-DIT) LES CHANGEONS (LIEU-DIT) LES FORTIERES (LIEU-DIT) LES FOUTEAUX (LIEU-DIT) LES HATONNAIS (LIEU-DIT) LES MENETIERES (LIEU-DIT) LES NOYERS (LIEU-DIT) LES PERRIERES (LIEU-DIT) LES PRES (LIEU-DIT) LES ROTIS (LIEU-DIT) LES VILLECHERES (LIEU-DIT) LESSART (LIEU-DIT) LEVENAIS (LIEU-DIT) LIBOREE (LIEU-DIT) MON DESIR (LIEU-DIT) MONDEVIS (LIEU-DIT) PIERRE LANDAIS (RUE) SAINT ETIENNE (LIEU-DIT) SAINT LAURENT (RUE) TOUCHE (LIEU-DIT) VEUVRE (LIEU-DIT) VILLANFRAY (LIEU-DIT) VILLEBENETRE (LIEU-DIT) VILLEDEMEAUX (LIEU-DIT) VILLEPIE (LIEU-DIT)	
1-FOUGÈRES-VITRE	5	10	LA GUERCHÉ DE BRETAGNE	35350	VERGÉAL	1	SALLE DE LA MAIRIE	9 RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	3	24	LE RHEU	35351	LE VERGER	1	MAIRIE	6, ROUTE DE TALENSAC	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	1	12	JANZÉ	35352	VERN-SUR-SEICHE		1- MAIRIE - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL	22 RUE DE CHÂTEAUBRIANT	OUI	NON		DE BRIZANTE (RUE), DE CHANTEPIE (RUE), DE CHÂTEAUBRIANT (RUE) - DÉCOUPAGE IMPAIR : 1 À 29, DE LA BOULAIS (HAMEAU), DE LA CLAIRIÈRE (RUE), DE LA CROIX ROUGE (RUE), DE LA GARE (AVENUE) - DÉCOUPAGE PAIR : 0 À 30 - DÉCOUPAGE IMPAIR : 1 À 35, DE LA JANIE (RUE), DE LA LIBÉRATION (RUE), DE LA MAILLARDIÈRE (RUE) - TOUS LES NUMÉROS IMPAIRS - DÉCOUPAGE PAIR : 16 À 9999, DE LA MOTTE (RUE), DE LA PLANCHE (RUE), DE L'ABBAYE (RUE), DE NOUVOITOU (RUE), DES AJONCS D'OR (RUE), DES ALIZIERS (ALLÉE), DES GENÈTS (ALLÉE), DES HORTENSIAIS (ALLÉE), DES LAURIERS (ALLÉE), DES PERRIÈRES (RUE), DU BOËL (RUE) - DÉCOUPAGE PAIR : 0 À 18, DU BOIS (RUE), DU BOIS DE SOEUVRES (HAMEAU), DU BOIS DE SOEUVRES (RUE), DU CHAMP MARTIN (RUE), DU CLOS SUZAN (ALLÉE), DU MOTTAIS (RUE), DU MOULIN (ALLÉE), DU PARC (RUE) - TOUS LES NUMÉROS PAIRS - DÉCOUPAGE IMPAIR : 15 À 9999, DU PETIT PONT (RUE), DU VERGER (ALLÉE), EUGÈNE DOUARD (MAIL), L' OISILLIÈRE (LIEU-DIT), LA BARRE DE SOEUVRES (LIEU-DIT), LA BAUCHÉE (LIEU-DIT), LA BOULEAUNIÈRE (LIEU-DIT), LA GALARDIÈRE (LIEU-DIT), LA HAUTE ABBAYE (LIEU-DIT), LA MALTERIE (LIEU-DIT), LA PETITE GALARDIÈRE (LIEU-DIT), LA PLANCHE (LIEU-DIT), LA PLANCHE VILLEGAST (LIEU-DIT), LA VEILLARDIÈRE (LIEU-DIT), LE BOIS DE SOEUVRES (LIEU-DIT), LE BOIS MANSARD (LIEU-DIT), LE CHAMP DU BOIS (LIEU-DIT), LE CHAMP COISEL (LIEU-DIT), LE CLOS DU BOIS (LIEU-DIT), LE CLOS SAINT PAUL (LIEU-DIT), LE DOMAINE (LIEU-DIT) LE PLESSIS (LIEU-DIT), LES BAS PRES (LIEU-DIT), LES FREUX (LIEU-DIT), LES GENÈTS (LIEU-DIT), LES PINS, (LIEU-DIT), ROBLÔT (CHEMIN), STÉPHANE HESSEL (RUE), TENNIS CLUB DU BOIS DE SOEUVRES (LIEU-DIT), VILLEGAST (LIEU-DIT)

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
						6	2- SALLE FAMILIALE DE LA CHALOTAIS	AVENUE DE LA CHALOTAIS	NON	NON		ANGELA DUVAL (RUE), ANITA CONTI (RUE), BOEUF (LIEU-DIT), CLOTHILDE VAULTIER (RUE), D'ANDEL (ALLÉE), DE CHATEAUBRIANT (RUE) - DÉCOUPAGE IMPAIR : 31 A 53, DE FERMONT (ALLÉE), DE LA GARE (AVENUE) - DÉCOUPAGE PAIR : 32 A 9999, DÉCOUPAGE IMPAIR : 37 A 9999, DE LA MAILLARDIÈRE (RUE) - DÉCOUPAGE PAIR : 0 A 14, DE LA TÉGULA (ALLÉE), DE L'ENCLOS (ALLÉE), DE L'IMBEX (ALLÉE), DES ALOUETTES (RUE), DES BOUVREUILS (ALLÉE), DES CHARDONNETS (ALLÉE), DES DEUX CHÊNES (ALLÉE), DES FAUVETTES (ALLÉE), DES FONTENELLES (ALLÉE), DES HIRONDELLES (AVENUE), DES MÉSANGES (RUE), DES MOUETTES (ALLÉE), DES PERRIÈRES (RUE), DES RIEDONES (RUE), DES ROSSIGNOLS (RUE), DES SIGILLÈES (RUE), DES SOEURS GOADEC (RUE), DES STERNES (ALLÉE), DES TOURTERELLES (ALLÉE), DU CATILLUS (ALLÉE), DU MANOIR DE GAUDON (RUE), DU PÈRE GAILLARD (RUE), DU PERSON (COUR), EDMÉE CHANDON (RUE), ETIENNE GOURMELEN (RUE), FERMONT (LIEU-DIT), FRANÇOIS BROUSSAIS (RUE), GAUDON (LIEU-DIT), JACQUES MAISONNEUVE (RUE), KRISTEN NOGUES (RUE), LA RABINE DU GRAND CORPÉ (LIEU-DIT), LA ROGNÉE (LIEU-DIT), LA RUEE (LIEU-DIT), LAËNNEC (RUE), LAUNAY (LIEU-DIT), LAUNAY MESLE (LIEU-DIT), LE BAS PELLAC (LIEU-DIT), LE GRAND LAUNAY (LIEU-DIT), LE HIL (LIEU-DIT), LE PÂTIS CLARET (LIEU-DIT), LE PELLAC (LIEU-DIT), LES CINQUARTS (LIEU-DIT), LES PERRIÈRES (LIEU-DIT), MARIÉ-LOUISE CHEVREL (RUE), PIERRE GINESTE (ALLÉE), SIMONE VEIL (AVENUE)
							3- SALLE DU GRAND BÉ - ECOLE ÉLÉMENTAIRE NOEL DU FAIL	RUE GUILLOTIN DE COURSON	NON	NON		ALFRED JARRY (RUE), ANATOLE LE BRAZ (RUE), ANDRÉ BRETON (RUE), ANGÈLE VANNIER (ALLÉE), AUGUSTE BRIZEUX (ALLÉE), CHARLES LE COFFIC (ALLÉE), DE CHATEAUBRIANT (RUE) - DÉCOUPAGE IMPAIR : 55 A 9999, DE LA TOUCHE (RUE), EMILE SOUVESTRE (ALLÉE), ERNEST RENAN (ALLÉE), GUILLOTIN DE CORSON (RUE), GUY ROPARTZ (ALLÉE), JEAN GUEHENNO (ALLÉE), JULES VERNE (RUE), LAMENNAIS (RUE), LOUIS GUILLIQUO (ALLÉE), MAX JACOB (ALLÉE), NOEL DU FAIL (MAIL), PAUL FEVAL (ALLÉE), PAUL ROUX (ALLÉE), RENÉ GUY CADOU (ALLÉE), ROGER VERCEL (ALLÉE), THÉODORE BOTREL (RUE), THEOPHILE BRIANT (ALLÉE), TRISTAN CORBIÈRE (ALLÉE), VICTOR SÉGALEN (RUE), VILLIERS DE L'ISLE ADAM (RUE)
							4- MAISON DES JEUNES « LA PASSERELLE »	CHEMIN DES MARAIS	NON	NON		ALBERT DESHOMMES (ALLÉE), CHAUVEL (LIEU-DIT), D'AUDIÈRE (RUE), DE BANNALEC (RUE), DE BEL AIR (RUE), DE BROCELIANDE (ALLÉE), DE CARNAC (ALLÉE), DE CHATEAUBRIANT (RUE) - TOUS LES NUMÉROS PAIRS, DE CROZON (ALLÉE), DE FOUESNANT (ALLÉE), DE LA BITAUDAIS (ALLÉE), DE LA CHALOTAIS (ALLÉE), DE LA CHALOTAIS (AVENUE), DE LA MAIRIE (PLACE), DE LA NOË DE VAUGON (RUE), DE LA POSTE (PLACE), DE L'ABBAYE (RUE) - TOUS LES NUMÉROS IMPAIRS, DE L'ÉGLISE (RUE), DE VAUGON (RUE), DES LILAS (RUE), DES MARAIS (CHEMIN), DU BOËL (RUE) - TOUS LES NUMÉROS IMPAIRS, DÉCOUPAGE PAIR : 20 A 9999, DU CLOS DROUGET (CHEMIN), DU PARC (RUE) - DÉCOUPAGE IMPAIR : 1 A 13, DU POMMIER DE LA FORGE (ALLÉE), DU PRÉ AUVE (RUE), HENRI QUEFFÉLEC (RUE), L'ORGÈRE (LIEU-DIT), LA BARRICADE (LIEU-DIT), LA BASSE VALLÉE (LIEU-DIT), LA CHÂTAIGNÈRIE (LIEU-DIT), LA GRÉE (LIEU-DIT), LA MIENNAIS (LIEU-DIT), LA RIVIERE (LIEU-DIT), LA TOURNÉE (LIEU-DIT), LA TROULLAIS (LIEU-DIT), LA VALLÉE (LIEU-DIT), LA VIGNETTE (LIEU-DIT), LE BAS GUERIN (LIEU-DIT), LE BAS TERTRE (LIEU-DIT), LE CHAMP DENIS (LIEU-DIT), LE CHAPELIER (ALLÉE), LE CLOS BERGOT (LIEU-DIT), LE FUSEL (LIEU-DIT), LE GAS (LIEU-DIT), LE GRAND FUSEL (LIEU-DIT), LE HAUT DE LA LANDE (LIEU-DIT), LE POMMIER DE LA FORGE (LIEU-DIT), LE PONCEL (LIEU-DIT), LE TERTRE (LIEU-DIT), LE TERTRE DES BOUILLANTS (LIEU-DIT), LE TERTRE JOYEUX (LIEU-DIT), LES BOISSIERS (LIEU-DIT), LES BOUILLANTS (LIEU-DIT), LES DUAIRIES (LIEU-DIT), LES LONGUES RAIES (LIEU-DIT), LES ORGERIES (LIEU-DIT), LES RUELLES (LIEU-DIT), LES TROIS CHÊNES (LIEU-DIT), LES VALLÉES (LIEU-DIT), RENÉ CASSIN (SQUARE), SEICHE (LIEU-DIT)
							5- SALLE POLYVALENTE - ECOLE MATERNELLE LA CHALOTAIS	ALLÉE DE LA CHALOTAIS	NON	NON		ART TATUM (ALLÉE), BILLIE HOLIDAY (ALLÉE), CHARLIE PARKER (ALLÉE), CRAPAUD (LIEU-DIT), DE LA BRETONNIÈRE (HAMEAU), DE LA FOSSE GAUCHÈRE (RUE), DE LA GARENNE (ALLÉE), DE LA HALLERAI (RUE), DE LA VIGNE (ALLÉE), DE L'ABBAYE (HAMEAU), DE L'EMBERGÈRE (ALLÉE), DES BAIAS (ALLÉE), DES CASSIS (ALLÉE), DES CERISIERS (ALLÉE), DES CITRONNIERS (ALLÉE), DES NOUENNES (CHEMIN), DES PONTS POIRIERS (CHEMIN), DES PRUNIER (ALLÉE), DJANGO REINHARDT (ALLÉE), DU HAMEAU DE L'ABBAYE (RUE) - TOUS LES NUMÉROS PAIRS, ELLA FITZGERALD (RUE), GLENN MILLER (RUE), LA BIGAUDIÈRE (LIEU-DIT), LA BOULAIS AUBRY (LIEU-DIT), LA BRETONNIÈRE (LIEU-DIT), LA FOSSE GAUCHÈRE (LIEU-DIT), LA HOUSSIÈRE (LIEU-DIT), LA PETITE BRETONNIÈRE (LIEU-DIT), LA VILLE ROUGE (LIEU-DIT), L'ANGÉRAIS (LIEU-DIT), LE FRÈCHE RONDEL (LIEU-DIT), LE PERRON (LIEU-DIT), LE PUISEL (LIEU-DIT), L'EMBERGÈRE (LIEU-DIT), LOUIS ARMSTRONG (RUE), MAHALIA JACKSON (ALLÉE), MICHEL PETRUCCIONI (ALLÉE), MILES DAVIS (RUE), PLATIN (LIEU-DIT), SARAH VAUGHAN (RUE), SIDNEY BECHET (ALLÉE)
							6- FERME DE SOLIDOR	AVENUE DE SOLIDOR	NON	NON		ALAIN COLAS (ALLÉE), ALAIN GERBAULT (RUE), AUGUSTE RENOIR (RUE), CLAUDE MONET (RUE), DE LA CROIX PILONNIÈRE (RUE), DE LA HAUTE FOLIE (ALLÉE), DE SOLIDOR (AVENUE), DE TERRE NEUVE (CHEMIN), DU COMMANDANT CHARCOT (ALLÉE), DU HAMEAU DE L'ABBAYE (RUE) - TOUS LES NUMÉROS IMPAIRS, DU PÂTIS FRAUX (ALLÉE), DU PÂTIS FRAUX (CHEMIN), DUMONT D'URVILLE (ALLÉE), EMILE PATY (ALLÉE), FERNAND LÉGER (RUE), GEORGES DE LA TOUR (RUE), HENRI MATISSE (ALLÉE), HENRI ROUSSEAU (RUE), JACQUES CARTIER (ALLÉE), JEAN BART (ALLÉE), JEAN FRANÇOIS MILLET (RUE), LA CROIX PILONNIÈRE (LIEU-DIT), LA HAUTE FOLIE (LIEU-DIT), LA PÉROUSE (ALLÉE), LE CHALONGE (LIEU-DIT), LE PÂTIS FRAUX (LIEU-DIT), LES HEUCHES (LIEU-DIT), LES PIERRES (LIEU-DIT), MAGELLAN (ALLÉE), MARC CHAGALL (ALLÉE), MAURICE UTRILLO (RUE), PAUL GAUGUIN (RUE), RAOUL DUFY (ALLÉE), ROBERT SURCOUF (RUE), SALVADOR DALI (ALLÉE)
3-RENNES	8	24	LE RHEU	35353	VEZIN-LE-COQUET		BUREAU 1	8, RUE DE RENNES	OUI	NON		COMMUNAUTÉ DU CARMEL, CONTOUR DE L'ÉGLISE, HÔTEL LIBERTY, IMPASSE DU SAPIN VERT, LA LONGRAIS, LA MAISON DE RETRAITE MONTIGNÉ, LA MARCHÉ D'OLIVET, LE BAS VEZIN, LE LOZERET, LE PETIT GARADEUC, LE SAPIN VERT, LES TROIS MARCHES, LIEU-DIT "MONTIGNÉ", MAIRIE, MAISON DE RETRAITE DE MONTIGNÉ, MANOIR DE MONTIGNÉ, MONTIGNÉ, PLACE DES JASMIN, PLACE DES LILAS, PONT-CHATEAU, RÉSIDENCE LE CLOS PERRIGALT, ROUTE DE L'ORIENT, RUE DE LA LONGRAIS, RUE DES BLEUETS, RUE DES BRUYÈRES, RUE DES CAPUCINES, RUE DES CHARMES, RUE DES CYCLAMENS, RUE DES ERABLES, RUE DES FRÈNES, RUE DES GENÈTS, RUE DES IRIS, RUE DES IMMOSAS, RUE DES OUILLETS, RUE DES PÂQUERETTES, RUE DES ROSES, RUE DES TULIPES, RUE DES VIOLETTES, RUE D'OHÉDIC, RUE DU BAS VEZIN, RUE DU CLOS PERRIGALT, RUE DU DOMAINE, RUE DU LOZERET, RUE DU MANOIR DE SERVIGNÉ, RUE DU MUGUET, RUE DU PETIT PRÉ, RUE DU PORTAIL, RUE DU STADE, RUE FONTAINE DE MONTIGNÉ, SALIBART, STATION SHELL RTE ST BRIEUC

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
						4	BUREAU 2	8, RUE DE RENNES	NON	NON		ALLÉE ANDRÉ CHENIER, ALLÉE CLÉMENT MAROT, ALLÉE PIERRE LOTI, LA HAIE DE TERRE, LA HAUTE PORTE, LA HAUTE RIVIÈRE, LA JAGTYL, LA MALOCHAIS, LA MOTTE, LA MOTTE BEAUCE, LA PÉRAIS, LA PÉRIÈRE, LA PETITE RIVIÈRE, LA RIVIÈRE, LA VALLEE, LAUNAY-BERHAULT, LE CHAMP BLANCHET, LE CHAMP D'ABAS, LE CHAMP GUILLAUME, LE MESNIL, LE ROUVRAY, LES ECOTAYS, LES GRANDES HAYES, LES PETITES HAIES, PLACE DE LA FONTAINE ST MÈEN, ROUTE DE L'HERMITAGE, ROUTE DU RHEU, RUE ALFRED DE MUSSET, RUE CHARLES BAUDELAIRE, RUE CHARLES GOUNOD, RUE CLAUDE DEBUSSY, RUE DE BOARE, RUE DE MONTFORT, RUE DU GOUSSET, RUE DU RHEU, RUE FRANÇOIS VILLON, RUE FRANZ SCHUBERT, RUE FRÉDÉRIC CHOPIN, RUE HECTOR BERLIOZ, RUE LEON LEVREL, RUE LOUIS ARAGON, RUE LOUISE LABÉ, RUE LUDWIG VAN BEETHOVEN, RUE MAURICE RAVEL, RUE THEOPHILE GAUTIER, RUE WOLFGANG AMADEUS MOZART
							BUREAU 3	8, RUE DE RENNES	NON	NON		ALLÉE DE LA CROIX BOUËSSELEE, ALLÉE DES AZALÉES, ALLÉE DES ROSEAUX, ALLÉE DU COURTIL, BELLEVUE, CHEMIN LE FRESNOT, IMPASSE DU MOULIN A VENT, LA BELLE ÉPINE, LA COCHARDIÈRE, LA CROIX BOUËSSELEE, LA PLANCHE, LA ROSAIS, LE CHAMP ROBERT, LE FRESNOT, LE HAMEAU DE LA VIGNE, LE HAUT-JUSSE, LE MOULIN A VENT, LES AUBIERS, MANOIR DE LA ROSAIS, MOUILLEMUSÉ, RÉSIDENCE LA ROSAIS, RUE DE LA BELLE ÉPINE, RUE DE LA COCHARDIÈRE, RUE DE LA COURTOUIS, RUE DE LA FORGE, RUE DE LA FOUCHÉRAIS, RUE DE LA GLESTIÈRE, RUE DE LA ROSAIS, RUE DE MOUILLE MUSE, RUE DE RENNES, RUE DU CHAMP MOREL, RUE DU CHAMP MORIO, RUE DU CHAMP PIEL, RUE DU CHAMP ROBERT, RUE DU COTEAU DE LA ROSAIS, RUE DU FOUR, RUE DU HAUT JUSSE, RUE DU LION D'OR, RUE DU MOULIN A VENT RUE DU PARC, RUE DU PRÉ SUZANNE, RUE DU VERGER, SQUARE DE LA COCHARDIÈRE
							BUREAU 4	8, RUE DE RENNES	NON	NON		ALLÉE DE BÉNIQUET, ALLÉE DE KÉRON, ALLÉE DE L'ÎLE BANNEC, ALLÉE DE L'ÎLE MORGOL, ALLÉE DE TRIELLEN, ALLÉE DU POINANT, AVENUE DES CHAMPS BLEUS, BEL AIR, CHAMP FLEURY, CHEMIN DE LA LOIRIE, CHEMIN DE LA TRAMABONNIÈRE, CHEVILLÉ, IMPASSE DE LA TRAMABONNIÈRE, LA BASSE MÈNARDIÈRE, LA DROUETIÈRE, LA LOIRIE, LA MÈNARDIÈRE, LA MÉTRIE, LA MOTTE GAUTAIS, LA TOUCHE THÉBAULT, LA TRAMABONNIÈRE, LAUNAY, LE BAS TERTRE, LE BELUDOR, LE CHAMP NÔEL, LE GRAND CARADEUC, LE GRAND CHEVILLÉ, LE GRAND MESMENIER, LE GROSEILLIER, LE PETIT CHEVILLÉ, LE PONT LAGOT, LE TERTRE, MAISON BLANCHE, MANOIR DU TERTRE, PETIT LAUNAY, PONT LAGOT, ROUTE NATIONALE 12, RUE DE BANALÉC, RUE DE BELLE-ÎLE, RUE DE DRÈNEC, RUE DE LA POINTE DU CORSEIN, RUE DE L'ÎLE AUX MOINES, RUE DE L'ÎLE CIGOGNE, RUE DE L'ÎLE DE SEIN, RUE DE LOGODEN, RUE DE PENFRET, RUE DE PONT LAGOT, RUE DE QUÉMÈNÈS, RUE DE ROUZIC, RUE DES GLÉNAN, RUE DES SEPT ÎLES, RUE D'ILUR, RUE D'OUESSANT, RUE DU LOCH, SQUARE DE MOLENE, SQUARE DE PLOUMANACH, SQUARE D'YROISE
4-SAINT-MALO	6	7	DOL DE BRETAGNE	35354	VIEUX-VIEL	1	BUREAU 1	LE BOURG – SALLE DES FÊTES	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	6	1	VAL COUESNON	35355	VIEUX-VY-SUR-COUESNON	1	MAIRIE	12, RUE ZACHARIE ROUSSIN	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	2	14	MELLESSE	35356	VIGNOC	2	SALLE MULTISPORTS	18 RUE DES ÉCOLES	OUI	NON		SECTEUR EST DU BOURG ET NORD EST CAMPAGNE
							GRUPE SCOLAIRE ÉLÉMENTAIRE	18 RUE DES ÉCOLES	NON	NON		SECTEUR OUEST DU BOURG À PARTIR DE LA RUE LA POSTE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	6	9	FOUGÈRES 2	35357	VILLAMÉE	1	MAIRIE	4 AVENUE DES PORTES DE BRETAGNE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	7	7	DOL DE BRETAGNE	35358	LA VILLE-ES-NOAIS	1	BUREAU 1	ESPACE SOCIO-CULTUREL	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	10	LA GUERCHE DE BRETAGNE	35359	VISSEICHE	1	MAIRIE		UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
1-FOUGÈRES-VITRÉ	5	27	VITRÉ	35360	VITRÉ	14	1- HALLE DU TEMPLE	39 BIS, RUE NOTRE DAME	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	LA RUE PASTEUR, L'IMPASSE ET LA RUE DES AUGUSTINS, LA PROMENADE SAINT-YVES, LE BD SAINT-MARTIN, LA RUE BERTHAUD D'ARGENTRE, LE POURTOUR SAINT-MARTIN, LA RUE DE PARIS (JUSQU'AU N°44 POUR LE CÔTÉ PAIR ET LE 49 POUR LE CÔTÉ IMPAIR) ET LA RUE DU VAL CANTACHE.
							2- CENTRE CULTUREL	6, RUE DE VERDUN	OUI	OUI	DÉLIMITÉ PAR	RUE DE BREST, RUE DU COLLÈGE, RUE FRAIN DE LA GAULAYRIE, RUE JEAN-MARIE CHOLEAU, BD LOUIS GIROUX, RUE DE BEAUVAIS (JUSQU'AU N°28), CHEMIN DU PAVILLON ET RUE DE L'OCTROI
							3- ÉCOLE JEAN GUEHENNO	26 AVENUE LE GONDEC DE TRAISSAN	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	AVENUE LE GONDEC DE TRAISSAN, RUE DE L'ETOILE, RUE RAOUL DAVID, IMPASSE DE BEAUVAIS (À PARTIR DU N°29), RUE DE LA GARENNE ET RUE DE LA CIDRIÈRE
							4- RESIDENCE DE LA TREMOILLE	4 JARDINS DE LA TREMOILLE	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	RUE DE LA MÉRIAIS, RUE PIERRE LEMAITRE, RUE DU 70ÈME RI, RUE DES FOUTEAUX, BD DU PRÉCHE, RUE DES CASTORS, RUE DES VIVIERS, ALLÉE DU SOUVENIR FRANÇAIS, ALLÉE VERTE ET BD DE CHATEAUBRIANT (JUSQU'AU N°14 CÔTÉ PAIR ET N°29 CÔTÉ IMPAIRE)
							5- SALLE DU MEE	89 BOULEVARD DES ROCHERS	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	BD DES ROCHERS (DU N°16 AU 40 CÔTÉ PAIRE ET DU N°31 AU N°97 CÔTÉ IMPAIR), RUE DU DR DESPORTES, RUE DU COMMANDANT CHARCOT (JUSQU'AU N°28 CÔTÉ PAIR ET N°79 CÔTÉ IMPAIR), RUE ANATOLE LE BRAZ, ALLÉE JULES VERNE, AVENUE D'HELMSTEDT (À PARTIR DU 14 CÔTÉ PAIR UNIQUEMENT), RUE DE LA FLEURIAIS, RUE DES ARTISANS, RUE DU MEE, BD DE CHATEAUBRIANT (À PARTIR DU N°3 CÔTÉ IMPAIR ET DU N°42 CÔTÉ PAIR), RUE GABRIEL FAURE ET LA RUE GEORGES AUMONT
							6- PARC DES EXPOSITIONS	CHEMIN DU FEIL	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	RUE DES ECUREUILS, BD RENE CRINON, ALLÉE LÉON ROUSSEL, RUE JACHET DE MANTOUE, AVENUE DE LYMINGTON (À PARTIR DU N°10 CÔTÉ PAIR ET DU N°13 CÔTÉ IMPAIR) RUE OLIVIER MALHERBE, ALLÉE DE LA CHAUVINIÈRE, ALLÉE DU DANEMARK, ALLÉE D'ESPAGNE, ALLÉE D'ITALIE, RUE EMILIA LEBRETON, ALLÉE DE LA GUILMARAIS, BOULEVARD DES ROCHERS (À PARTIR DU N°42 CÔTÉ PAIR UNIQUEMENT)
							7- PARC DES EXPOSITIONS	CHEMIN DU FEIL	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	LIEU-DIT DE LA ROUTE D'ARGENTRE, RUE CAMILLE CLAUDEL, CHEMIN DU FEIL, BD DES ROCHERS (À PARTIR DU N°99 CÔTÉ IMPAIR UNIQUEMENT), RUE DU COMMANDANT CHARCOT (À PARTIR DU N°28 CÔTÉ PAIR ET DU N°81 CÔTÉ IMPAIR), RUE ANATOLE LE BRAZ, RUE THEODORE BOTREL, RUE ANDRÉ CHÉNIER, ALLÉE AUGUSTE BRIZEUX ET ALLÉE PIERRE DE GENNES
							8- ÉCOLE DE LA HODEYÈRE	7 ALLÉE DE LA HODEYÈRE	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	RUE ALBERT CALMETTE, RUE CAMILLE GUÉRIN, RUE VICTOR HUGO, RUE RENÉ L'ANNÉC, ALLÉE DE LA VILLEMARQUÉ, ALLÉE DE LA HODEYÈRE, BD WALDECK ROUSSEAU (À PARTIR DU N°32 CÔTÉ PAIR ET DU N°37 CÔTÉ IMPAIR), RUE GEORGES GARREAU, RUE HARDY DE LA LARGÈRE (JUSQU'AU N°48 CÔTÉ PAIR ET N° 35 CÔTÉ IMPAIR), RUE DE LA FONTAINE, RUE ET IMP DU PRÉ CLOS, ALLÉE DU CHÂMP JOLI ET RUE EMILE RAGOT
							9- MILLE CLUB DES CHÈNES	ROND-POINT DES CHÈNES	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	RUE DE LA COTINIÈRE, RUE DE BEAUSÉJOUR, RUE HARDY DE LA LARGÈRE (À PARTIR DU N°37 CÔTÉ IMPAIR ET DU N°50 CÔTÉ PAIR), BD WALDECK ROUSSEAU (JUSQU'AU N°30 CÔTÉ PAIR ET N°35 CÔTÉ IMPAIR), RUE ET ALLÉE DE LA GRANGE, ALLÉE DU TRÉGOR, ALLÉE DU LÉON, ALLÉE DE BROCELIANDE, ALLÉE DES MONTS D'ARRÉE, ALLÉE DU MAINE, ALLÉE DE TOURAINNE, BD ET ALLÉE DE LA MOTTE, RUE MAURICE RAVEL
							10- MAISON DE QUARTIER MAISON ROUGE	ALLÉE DU MAIL	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	LES LIEUX-DITS ET LOTISSEMENTS DES ROUTES DE BEAUVAIS, DE POCÉ LES BOIS, DE REDON, DE DAMALAIN ET DE LA GUERCHE, ALLÉE DU MAIL, RUE DE REDON, RUE DE LA GUERCHE, RUE DE LA CROIX DES CERISIERS, RUE DES ÉPINETTES, RUE JEAN MOULIN, ALLÉE D'IRLANDE, AVENUE DE LYMINGTON (JUSQU'AU N°8 CÔTÉ PAIR ET N°11 CÔTÉ IMPAIR), RUE JEAN BOUCHER

BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE												
ARRONDISSEMENT	CIRCONSCRIPTION LÉGISLATIVE	CODE CANTON	LIBELLÉ CANTON	CODE INSEE	COMMUNE	NB BV	DÉNOMINATION BUREAU DE VOTE	ADRESSE BUREAU DE VOTE	BUREAU CENTRALIS ATEUR (UNIQUE, OUI, NON)	BUREAU CENTRALIS ATEUR CANTON (OUI, NON)	MENTION PÉRIMÈTRE (COMPRIS DANS, DÉLIMITÉ PAR)	PÉRIMÈTRE
							11- PARC DES EXPOSITIONS	CHEMIN DU FEIL	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	RUE ABBÉ ANGER, RUE MAURICE MARCHAL, BD DE LAVAL (À PARTIR DU N°62 POUR LE CÔTÉ PAIR ET N°69 POUR LE CÔTÉ IMPAIR), LES LIEUX-DITS ET LES LOTISSEMENTS DES ROUTES D'ERBRÉE, DE LAVAL ET DES EAUX, RUE DES EAUX, ALLÉE D'ALSACE, ALLÉE DE LORRAINE, RUE TANCRÈDE ABRAHAM, AVENUE D'HELMSTEDT (JUSQU'AU N°12 CÔTÉ PAIR), ALLÉE DES CAVALIERS, ALLÉE DU CLOS MARTEL, CHEMIN DE LA MÉNARDIÈRE ET CHEMIN DE LA PILTIÈRE.
							12- ECOLE DE LA HODEYERE	7 ALLÉE DE LA HODÉYÈRE	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	LIEUX-DITS ET LOTISSEMENTS DE LA ROUTE ET LA RUE D'ERNÉE, LIEUX DE LA ROUTE DE MONTAUTOUR, LIEUX-DITS ET LOTISSEMENTS ROUTE DU BOURGNEUF, RUE DE PARIS (À PARTIR DU N°46 CÔTÉ PAIR ET DU N°51 CÔTÉ IMPAIR), RUE DE COGNÉ, SQUARE HENRI DUNANT, BD DE LAVAL (JUSQU'AU N°60 CÔTÉ PAIR ET N°67 CÔTÉ IMPAIR), RUE, IMPASSE ET ALLÉE DE LA POULTIÈRE, ALLÉE DU MANOIR
							13- ECOLE DU CHATEAU	1 PLACE DU CHÂTEAU	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	RUE DE FOUGÈRES (Y COMPRIS LIEUX-DITS), RUE DE BRETAGNE, RUE ALBERT AUGERIE, ALLÉE MARCEL CALLO, RUE DE VAL D'IZÉ, LIEUX-DITS ROUTE DE FOUGÈRES ET LIEUX-DITS ET LOTISSEMENTS ROUTE DE BALAZÉ
							14- HALLE DU TEMPLE	39 BIS, RUE NOTRE DAME	NON	NON	DÉLIMITÉ PAR	ROUTE DE COMBOURG (Y COMPRIS LIEUX-DITS), RUE ABBÉ PARIS JALOBERT, RUE SAINT NICOLAS, RUE HAYE DU CHASTELET, RUE DE BALAZÉ, RUE ALEXANDRE RIBOT, IMPASSE DE FOUGÈRES, RUE ABBÉ COUSIN, RUE DU POINT DU JOUR, RUE DU RACHAPT, CHEMIN DES TERRTES NOIS, RUE VICTOR BALTARD, RUE DE RENNES, RUE DU SERGENT HARRIS, LIEUX DITS DES ROUTES DE CHAMPEAUX ET DE RENNES
4-SAINT-MALO	7	7	DOL DE BRETAGNE	35361	LE VIVIER SUR MER	1	MAIRIE	SALLE POLYVALENTE - 3, RUE DE LA MAIRIE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
4-SAINT-MALO	7	7	DOL DE BRETAGNE	35362	LE TRONCHET	1	BUREAU 1	LE BAILLAGE	UNIQUE	NON		COMMUNE ENTIÈRE
3-RENNES	1	4	BRUZ	35363	PONT-PEAN	4	BUREAU N°1		OUI	NON	SECTEUR EST	ALLÉE AUGUSTE RENOIR, ALLÉE DE LA FÉE VIVIANE, ALLÉE DE LA LANDE, ALLÉE DU CHATEAU COCHARD, ALLÉE DU MOULIN DE LA BÉNIÈRE, DELACROIX, ALLÉE PAUL GAUQUIN, AVENUE HENRI MATISSE, GAUBERT, LA BULOTIÈRE, LA CHAUSSÉE, LA CHESNAIE, LA COUR D'HAUT, LA CROIX, LA CROIX DES LANDES, LA GALASICÈRE, LA LANDE DE TELLÉ, LA LANDE RIDOUELLE, LA LUHARDIÈRE, LA NIAU, LA PETITE CALORNE, LA PETITE CHAUSSÉE, LA TOUCHE EON, LE BOIS DES FOSSES, LE CHEMIN DE LA CHESNAIE, LE LOUVREL, LE PAVILLON, LE PONT-MAHAUD, LE TELLÉ, LES BOI, LES LANDELLES, LES MARIERS, LES TREMBLAIS, ROUTE DE NANTES, ROUTE D'ORCÈRES, RUE D'ARMONIQUE, RUE DE BELLEVUE, RUE DE BROCELANDE, RUE DE TELLÉ, RUE GEORGES BEAUPLET, RUE MAURICE UTRILLO, RUE RENÉ BARP, TELLÉ
							BUREAU 2		NON	NON	CENTRE-BOURG	ALLÉE DE PROVENCE, ALLÉE DES AJONCS, ALLÉE DES BRUYÈRES, ALLÉE DES CAMELIAS, ALLÉE DES CÔDRES, ALLÉE DES FOUÈRES, ALLÉE DES GENZTS, ALLÉE DES MIMOSAS, ALLÉE DU CHEMIN VERT, ALLÉE DU PATIO DES CHÈNES, AVENUE DU CHEMIN VERT, CENTRE COMMERCIAL LES GENZTS, ROUTE DE NANTES - PAIR DE 52 À 92, RUE DE LA FONTAINE BLANCHE - IMPAIR DE 1 À 9, RUE DE LA RIVAUDICÈRE - IMPAIR DE 5 À 25, RUE DES CHÈNES - PAIR DE 2 À 24, RUE DES MARRONNIERS, RUE DES PEULIERS, RUE DES PINS, RUE DES TAMARIS, RUE DU MIDI - IMPAIR DE 1 À 37
							BUREAU 3	COMPLEXE SPORTIF JACQUES GOURDAIS ALLÉE DE L'ÉCOLE	NON	NON	SECTEUR NORD	ALLÉE CAMILLE CLAUDEL, ALLÉE DE L'ÉCOLE, ALLÉE DE LA FONTAINE BLANCHE, ALLÉE DES PLÂTANES, ALLÉE DU CHATEAU COCHARD IMPAIR DE 1 À 9, ALLÉE DU PARC, ALLÉE DU PRÉ RENAUDIN, ALLÉE FRANÇOIS MAURIAC, ALLÉE HÉLCÈNE BOUCHER, ALLÉE JULES MOUSSERON, ALLÉE PAUL VERLAINE, AVENUE COLETTE BESSON, AVENUE EMILE ZOLA, AVENUE PIERRE DE COUBERTIN, LA PLANCHE, RESIDENCE GEORGES SAND, RESIDENCE SARAH BERNHARDT, ROUTE DE BRUZ, ROUTE DE LA CROIX, ROUTE DE NANTES IMPAIR DE 1 À 7 ET PAIR DE 8 À 50, RUE AIMEE LALLEMENT, RUE ALAIN MIMOUN, RUE DE LA CAVÉ DONJEAN, RUE DE LA FONTAINE BLANCHE PAIR DE 2 À 10, RUE DE LA MINE PAIR DE 2 À 18, RUE DE LA RIVAUDICÈRE IMPAIR 1 À 3 ET PAIR DE 2 À 26, RUE DE LUZARD, RUE DU BAS LUZARD, RUE ERIC TABARLY, RUE LAMENNAIS, RUE LOUISON BOBET, RUE SUZANNE LENGLEN
							BUREAU 4		NON	NON	SECTEUR OUEST ET SUD	ALLÉE DE LA CLÔTURE, ALLÉE DE LA MINE, ALLÉE DE L'ÉPERVIER, ALLÉE DES ACACIAS, ALLÉE DES CYTISÉS, ALLÉE DES ÉCUREUILS, ALLÉE DES FAISANS, ALLÉE DES FAUVETTES, ALLÉE DES GLYCINES, ALLÉE DES LIEVRES, ALLÉE DES LILAS, ALLÉE DES OISEAUX, ALLÉE DU FURET, AVENUE DES CHEVREUILS, CARAN, IMPASSE DES 3 HAIES, LA BASSE TOUCHE AUDIENNE, LA CALORNE, LA GIBOTIÈRE, LA GRANDE BÉTAUDAIS, LA HAUTE RIVAUDICÈRE, LA MAUSSONNIÈRE, LA PETITE BÉTAUDAIS, LA TOUCHE AUDIENNE, LE BOIS ESNAULT, LE COURTIL OLIVIER, LE RUEL, ROUTE DE LAILLÉ IMPAIR DE 1 À 59 ET PAIR DE 14 À 60, ROUTE DE NANTES PAIR DE 94 À 136, RUE D'ALEMBERT, RUE DE LA CLÔTURE, RUE DE LA GIBOTIÈRE, RUE DE LA MINE IMPAIR DE 1 À 19, RUE DE L'HERMINE, RUE DES CHÈNES IMPAIR DE 1 À 25, RUE DES CORMIERS, RUE DES HIRONDELLES, RUE DES MESANGES, RUE DES OISEAUX, RUE DIDEROT, RUE DU CANAL, RUE DU MIDI PAIR DE 2 À 36

927

927